This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY *of the*
OHIO STATE
UNIVERSITY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

ANNÉE 1922

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

NSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1922

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXII

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 6 JANVIER

Présidence de M. Édouard Cuq, président sortant, puis de M. Paul Monceaux, président pour 1922.

M. Édouard Cuq, président sortant, ouvre la séance par l'allocution suivante :

Mes chers Confrères,

Arrivé au terme du mandat que vous m'avez confié, j'ai à cœur de vous remercier de la bienveillance que vous m'avez témoignée dans l'exercice de mes fonctions. Elle m'a facilité l'accomplissement d'une tâche dont vous connaissez la complexité et qui m'a fourni l'occasion de participer d'une manière plus intime à la vie de l'Académie.

En siégeant au bureau pendant deux ans, d'abord comme vice-président, puis comme président, en assistant aux délibérations de toutes vos commissions, j'ai pu apprécier les buts élevés qu'elles poursuivent, l'esprit de justice qui les anime, la valeur des traditions dont elles ont la garde. Qu'il s'agisse de la direction scientifique de nos missions à l'étranger ou du choix de nos correspondants et de nos associés, elles ont toujours la préoccupation de faire céder les intérêts particuliers devant l'intérêt général qui, pour nous, consiste à rechercher ce qui peut contribuer au progrès de toutes les branches de la science histo-

Digitized by Google

rique de l'antiquité et du moyen âge, et rehausser l'éclat de l'Académie.

Pour maintenir ces traditions qui sont l'honneur et la force de notre Compagnie, votre Président se plaît à reconnaître ce qu'il doit à notre éminent Secrétaire perpétuel. En toute circonstance, M. René Cagnat a été pour votre bureau le guide le plus sûr, le plus vigilant, le conseiller le plus averti. Je tiens à lui exprimer ici ma très vive gratitude.

Dirai-je aussi le plaisir et le profit que j'ai eus à collaborer avec le savant confrère que vous avez appelé à me succéder ? Je suis assuré qu'avec le concours de M. Homolle qui est, depuis deux ans, un de vos délégués à l'Union académique internationale, les destinées de l'Académie sont en bonnes mains. A ce vœu pour la prospérité de notre Compagnie, vous me permettrez de joindre pour chacun de vous mes souhaits de bonne année.

Conformément au vote que vous avez émis dans la séance du 30 décembre, j'invite M. Monceaux à prendre possession du fauteuil de la Présidence, et M. Homolle à siéger à côté de lui en qualité de vice-président.

M. Paul Monceaux, en prenant le fauteuil de la présidence, s'exprime ainsi :

Mes chers Confrères,

Avant d'occuper ce fauteuil imposant et confortable, je dois vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en me chargeant de présider vos séances. Cet honneur, que je n'ai pas désiré, je ne m'y suis pas dérobé non plus, parce que c'était un devoir de l'accepter. Si chacun de nous se dérobait, par excès de scrupule ou de modestie, si tour à tour nous nous retranchions dans la jalouse indépendance de nos travaux personnels, notre Compagnie risquerait de tomber dans l'anarchie : qu'en dirait Louis XIV ou Napoléon ? Sachons donc sacrifier un peu de notre temps au bien de tous, même pour accepter un honneur.

Honos onus, disait-on. Comme d'autres honneurs, celui-ci est une assez lourde charge. Depuis un an, j'ai eu l'occasion de le constater en voyant à l'œuvre mon éminent et si dévoué prédécesseur. Sans doute, votre vice-président joue un peu le rôle des

Digitized by Google

confidents de théâtre ; mais, comme les confidents de théâtre, il est bien placé pour observer. En courant d'une commission à l'autre, en regardant, en écoutant, il s'aperçoit vite que nous travaillons beaucoup pour le public : beaucoup plus qu'on ne le croit d'ordinaire. Depuis longtemps, comme tout le monde, je connaissais et j'admirais le labeur périodique de nos séances hebdomadaires si bien remplies. Mais, ce qu'on ignore généralement, vous travaillez encore plus dans les coulisses que sur la scène.

Quand on a vu l'ensemble, et qu'on va s'asseoir dans ce fauteuil, on est un peu effrayé. De par les règlements et les traditions, votre président doit avoir toutes les vertus et tous les dons : une santé de fer, une exactitude militaire, une discrétion et un tact de diplomate, une patience de ministre interpellé, une compétence universelle, le don d'ubiquité.

Il plierait certainement sous le poids, s'il n'avait près de lui, pour le seconder, le modèle des secrétaires perpétuels. C'est pour moi un ami de longue date, que j'ai souvent rencontré sur les chemins de l'Afrique, et dont j'ai souvent mis à contribution la science impeccable ou l'obligeance à toute épreuve. Plus que jamais, je compte bien faire appel à son expérience. Par surcroît, je trouverai encore près de moi un vice-président incomparable, dès longtemps initié aux affaires de tout genre par l'exercice des plus hautes fonctions : c'est une bonne fortune que de pouvoir mettre à profit ses compétences administratives ou scientifiques.

Ainsi soutenu de part et d'autre, guidé par l'exemple de mes devanciers, je m'efforcerai de mériter la confiance que vous m'avez témoignée. Je voudrais ne pas vous faire trop regretter notre président d'hier. Sans doute, je ne puis apporter ici ni sa grande autorité, ni sa compétence juridique, ni son expérience des choses. Je tâcherai d'y suppléer à force de zèle et de dévouement. En attendant, j'adresse à M. Edouard Cuq tous les remerciements de l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel lit une lettre de M. le Président de la Faculté des Lettres et de Philosophie de l'Université de Bologne, qui invite l'Académie à se faire représenter à la céré-

Digitized by Google

monie organisée le 15 janvier à Bologne, en l'honneur de Molière.

Il est arrêté que M. le Secrétaire perpétuel écrira à M. Ignazio Guidi, associé étranger à Rome, pour lui demander de représenter la Compagnie à Bologne.

L'Académie décide également d'accepter l'invitation de l'Académie Royale de Belgique, dont il a été donné connaissance dans la séance du 30 décembre, et désigne pour la représenter aux fêtes de Bruxelles du 24 mai, son Vice-Président et son Secrétaire perpétuel.

M. CAGNAT lit ensuite une lettre du général Gouraud, qui « se félicite de la part si heureuse que l'Académie des inscriptions et belles-lettres prend au développement de notre action en Syrie et du concours qui lui est ainsi apporté dans l'œuvre de mandat de la France ».

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL remerciera le général Gouraud de son bienveillant appui et lui demandera de vouloir bien le continuer, l'an prochain, pour la suite des recherches.

Lecture est faite d'une nouvelle lettre de M. Pierre Montet sur la suite de ses fouilles à Djebaïl [1].

M. LANGLOIS, au nom de la Commission du prix du baron Gobert, annonce que quatre ouvrages ont été retenus pour ce concours :

J. Régné. Histoire du Vivarais, t. II : *Le développement politique et administratif du pays, de 1039 à 1500* (Largentière, 1921),

J. Mathorez. *Histoire des Étrangers en France*, t. II : *Les Allemands, les Hollandais, les Scandinaves* (Paris, 1921),

Roger Doucet. *Étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris*, t. I : 1515-1525 (Paris, 1921, in 8°),

Lucien Romier. *Le royaume de Catherine de Médicis. La France à la veille des guerres de religion* (Paris, 1921, 2 vol.) auxquels il faut ajouter les ouvrages qui ont obtenu, l'an passé, les grands prix Gobert :

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Le grand prix : Henri Stein. *Charles de France, frère de Louis XI.*

Le second prix : Honoré Labande. *Avignon au XV^e siècle. Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de la Rovère.*

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait connaître ainsi qu'il suit l'état des concours en 1922 :

PRIX DU BUDGET (*Études sur les États d'une province de France depuis l'origine*) : aucun mémoire n'a été déposé.

ANTIQUITÉS NATIONALES : 12 concurrents.

PRIX BORDIN (Orient) : 7 concurrents.

PRIX SAINTOUR (Antiquité classique) : 6 concurrents.

PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU (Moyen Age et Renaissance) : 2 concurrents.

PRIX ÉMILE LE SENNE (ouvrage relatif à Paris ou le département de la Seine) : 2 concurrents.

PRIX DE LA GRANGE (anciens poètes de la France) : 5 concurrents.

PRIX FOULD (Histoire des arts du dessin jusqu'au XVI^e siècle) : 3 concurrents.

PRIX VEUVE DUCHALAIS (Numismatique du moyen âge) : aucun concurrent.

PRIX DROUIN (Numismatique Orientale) : 1 concurrent.

PRIX STANISLAS JULIEN (ouvrage sur la Chine) : 2 concurrents.

PRIX MASPERO (œuvre relative à l'Orient, et particulièrement à l'Égypte) : 3 concurrents.

PRIX DU DUC DE LOUBAT (ouvrage relatif à l'Amérique) : 1 concurrent.

PRIX ESTRADE-DELCROS (œuvre rentrant dans les ordres d'études de l'Académie) : 1 concurrent.

Il est procédé ensuite à l'élection de 16 Commissions de prix :

PRIX ORDINAIRE (4 membres) : MM. OMONT, THOMAS, PROU, FOURNIER.

ANTIQUITÉS NATIONALES (8 membres) : MM. Salomon REINACH, OMONT, DURRIEU, JULLIAN, PROU, FOURNIER, LANGLOIS et MÂLE.

PRIX DUCHALAIS (4 membres) : MM. SCHLUMBERGER, BABELON, Théodore REINACH, PROU.

Digitized by Google

Prix Stanislas Julien (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil, Pelliot.

Prix Auguste Prost (4 membres) : MM. Omont, Berger, Scheil, Fournier.

Prix Louis Fould (4 membres) : MM. Pottier, Durrieu, Diehl, Mâle.

Prix Bordin (4 membres) : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Scheil, Chabot.

Prix Delalande-Guérineau (4 membres) : MM. Berger, Durrieu, Prou, Morel-Fatio.

Prix Saintour (4 membres) : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Chatelain, Haussoullier.

Prix de la Grange (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Morel-Fatio, Langlois.

Prix du duc de Loubat (4 membres) : MM. Senart, Salomon Reinach, Leger, Cordier.

Prix Drouin (4 membres) : MM. Schlumberger, Clermont-Ganneau, Babelon, Théodore Reinach.

Prix Maspero (6 membres) : MM. Clermont-Ganneau, Pottier, Haussoullier, Scheil, Cuq, Thureau-Dangin.

Prix Émile le Senne (4 membres) : MM. Durrieu, Cordier, Delaborde, Alexandre de Laborde.

Médaille Paul Blanchet (4 membres) : MM. Schlumberger, Salomon Reinach, Babelon, Blanchet.

Prix Estrade-Delcros : MM. Heuzey, Senart, Alfred Croiset, Babelon, Pottier, Chatelain, Prou, Cuq, Pelliot.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage au nom du P. Lammens, de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, d'un ouvrage intitulé : *La Syrie, précis historique* (Beyrouth, 2 vol. in-8°, 1921).

M. Thureau-Dangin offre un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Rituels Accadiens* (Paris, 1921, in-8°).

Digitized by Google

APPENDICE

LETTRES ADRESSÉES PAR M. PIERRE MONTET, MISSIONNAIRE DE L'ACADÉMIE, AU SUJET DES FOUILLES DE BYBLOS DANS L'AUTOMNE 1921.

I

Byblos, le 30 octobre.

Monsieur le Professeur et cher Maître[1],

Arrivé le 17 à Beyrouth, deux jours après je m'installais à Djebaïl et le 20 nous commencions les travaux avec sept ouvriers seulement.

...J'aurais voulu attaquer tout de suite le quartier au sud de la citadelle, mais il fallait au préalable m'entendre avec les musulmans, propriétaires de ces terrains, ou plutôt avec le Cheik Ossein dont l'avis, quel qu'il fût, serait adopté par toute la communauté.

En attendant la fin des négociations, pendant les trois premiers jours, nous avons travaillé à l'entrée de l'ancienne ville et déblayé un nouveau tronçon de l'avenue dallée que je vous avais déjà signalée et des canalisations souterraines se dirigeant l'une ver Mar Yacoub, l'autre vers le terrain d'où les moines Maronites ont retiré, il y a quelques années, un colossal Poseidon.

Lundi dernier nous avons commencé les sondages dans le quartier du temple égyptien. J'ai fait creuser le premier trou au pied de la maisonnette au bas-relief[2]. Le propriétaire et plusieurs témoins affirmaient qu'à côté de la pierre enlevée s'en trouvait une autre, plus longue, qui avait

1. La lettre du 30 octobre est adressée à M. Clermont-Ganneau.
2. Voir les Comptes Rendus de 1921, p. 158 et suiv.

Digitized by Google

été laissée en place ; mais il ne fut pas possible de poursuivre le travail assez longtemps, car la solidité de la maisonnette se trouvait compromise et rien ne prouvait en somme que les indigènes avaient réellement vu une dalle ornée d'inscriptions. J'ai remarqué qu'ils prennent souvent les veines de la pierre ou ses cavités pour des bas-reliefs ou des hiéroglyphes.

Alors, nous avons entouré la maisonnette d'une série de sondages. A une profondeur de 3 ou 4 mètres nous trouvons une quantité énorme de dalles en désordre, ce qui montre bien, je crois, que nous sommes sur les ruines d'un temple qui fut à un moment donné transformé en carrière. Au-dessous de cette pierraille, nous parviendrons peut-être au soubassement ancien. Un des sondages, à 15 mètres de la maisonnette, a donné déjà mieux que des promesses. Très rapidement nous avons trouvé un mur, que j'aurais bien pris pour un mur de clôture vieux d'un siècle ou deux, mais près de ce mur, nous avons ramassé presque de quoi remplir une vitrine d'objets en bronze, en ivoire, en bronze recouvert de feuilles d'or, en or, une pleine cuvette de perles de cristal de roche ou de cornaline et un plein couffin de perles de faïence blanchâtre.

La plupart de ces objets sont indiscutablement égyptiens : Ce sont des lions couchés, des lions debout, une colonne lotiforme fasciculée, une statue de femme (3 cm.) debout sur un chapiteau, un cynocéphale complet, un autre mutilé, une statuette funéraire (oushabti), des Anubis en bronze (très oxydés), quatre scarabées...

Voici maintenant des objets qui ne sont pas égyptiens, du moins, pas nécessairement tous :

... des personnages agenouillés, tendant les mains, portant une coiffure très particulière, des mains (ou peut-être des feuilles de lotus?) — les doigts ou les pétales sont toujours au nombre de cinq et parviennent à la même hauteur ; des abeilles, un guéridon et des tables à 4 pieds en bronze

Digitized by Google

(tout petits), un enfant portant la main à la bouche (mais on ne lui voit pas la boucle de cheveux d'Harpocrate), un çoq, des bracelets et des bagues en bronze, ainsi que des poinçons de types divers, une monnaie de bronze, illisible malheureusement, du moins pour le moment, des statuettes en bronze revêtu de feuilles d'or extrêmement minces, des taureaux (Apis ?), des lynx ou guépards, un cerf.

Les bijoux d'or se composent de trois petites piécettes au bord recourbé, travaillées au repoussé, d'une autre plus arrondie, d'une petite sphère assez cabossée, d'un petit cylindre compris entre deux disques et entouré d'une composition imitant le lapis-lazuli, d'un petit clou et d'un paquet de fils d'or liés ensemble.

La question de la date ne sera pas résolue simplement, je crois, si l'on parvient à lire la petite monnaie. Quant aux objets égyptiens, je ne puis donner qu'une impression. La petite bonne femme fait songer à l'époque saïte. Mais j'oubliais deux silex, un couteau et un racloir, semblable à ceux que j'ai trouvés à Abou-Roach, dans des tombes de la première dynastie.

Jusqu'à présent il m'est impossible de me rendre compte des circonstances qui ont réuni ces bibelots à un mètre du sol. Lundi je ferai élargir et approfondir l'excavation commencée et vous signalerai aussitôt toutes les indications que je pourrai relever.

II

Byblos, le 10 novembre 1921.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

...En deux endroits seulement, les résultats ont été plus satisfaisants. A une douzaine de mètres au sud du bas-relief égyptien du Moyen Empire signalé dans mon premier rapport, j'ai mis au jour un mur circulaire d'environ un mètre

Digitized by Google

d'épaisseur construit avec soin. L'intérieur de cette construction dont je ne m'explique encore pas la destination, est dallé. Nous travaillons à dégager le mur à l'extérieur et nous en ferons le tour. Nous n'avons trouvé en cet endroit que quelques tessons de poteries et des fragments de bronze déformés par l'oxydation.

A une quinzaine de mètres à l'ouest du même bas-relief ont été ramassés les objets que j'énumérais dans ma lettre à M. Clermont-Ganneau. Nous y avons ajouté plusieurs statuettes, des scarabées et des fragments de vases en albâtre. Ces objets n'étaient enterrés qu'à une faible profondeur. En approfondissant l'excavation, nous avons mis à jour plusieurs dalles de grande dimension, parfaitement travaillées, mais ne portant ni inscription, ni bas-reliefs, et hors de leur place. Là aussi nous continuerons le travail. Peut-être serons-nous amenés à faire disparaître une maisonnette de peu de valeur et un mur de clôture entre lesquels nous sommes assez à l'étroit.

Lorsque ce coin sera complètement déblayé, j'aurais l'intention de couper de tranchées le terrain compris entre l'endroit où nous travaillons actuellement, la mer et le groupe de maisons qui occupe le milieu de la colline. Derrière ces maisons s'étend un terrain cultivé, mais non bâti, où Renan découvrit une importante construction qu'il attribuait aux Phéniciens. J'y ai remarqué sur les murs de soutènement quelques fragments antiques. Les travaux exigeront à ce qu'il semble six semaines de travail, avec 70 ou 80 ouvriers, mais peut-être davantage, si nous avons la chance d'y découvrir des choses intéressantes....

III

Byblos, le 17 novembre 1921.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'avais acquis depuis quelques jours la conviction que

Digitized by Google

jusqu'à présent j'avais cherché le temple égyptien un peu trop au sud. Un nouveau sondage commencé hier n'a pas tardé à donner des résultats intéressants. Ce matin on trouvait un fragment hiéroglyphique contenant le signe dans un cartouche. La place qu'il occupait oblige à exclure Men-Khefer-rê. On a le choix entre les Amenemhat de la XII^e^ dynastie et les Amenophis de la XVIII^e^.

Quelque temps après nous trouvions une quantité considérable de vases en albâtre et en poterie, des perles et d'autres objets indiscutablement égyptiens. Un de ces vases dont la forme rappelle la lettre *g* de l'alphabet hiéroglyphique, porte au flanc une inscription bien conservée :

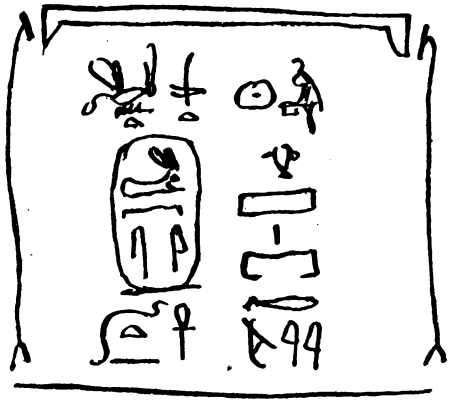

« Le roi de la Haute et Basse Égypte Ounas vivant éternellement, ? aimé de Rê, qui est sur le lac de pharaon. »

Je ne m'attendais pas à trouver à Byblos le nom du dernier roi de la V^e^ dynastie qui paraît un peu effacé au milieu des grands pharaons de l'Ancien Empire. Pourtant, son nom se trouve sur les rochers du Ouadi Hammamat, à trois jours de marche de Coptos, dans le désert arabique, et à Éléphantine.

L'épithète de Rê, si mes souvenirs sont exacts, est nou-

Digitized by Google

velle. Je me demande si le « lac de Pharaon » ne serait pas cette construction circulaire que je signalais dans mon rapport précédent. Nous y avons trouvé lundi une dalle cintrée qui a reçu certainement des inscriptions, mais sur laquelle on ne peut maintenant rien lire de certain. Nous continuons à la dégager à l'intérieur et à l'extérieur.

Le vase d'Ounas est intact, mais beaucoup d'autres ont souffert d'un grand incendie qui a ravagé le temple. On voit que les décombres ont été nivelés. Puis on a répandu du sable et recouvert le tout par un dallage. La présence de tant d'objets égyptiens dans un espace de quelques mètres carrés est significative et je ne doute pas qu'en approfondissant et en élargissant l'excavation, nous ne trouvions bientôt ce qui peut rester des murs du temple. Malheureusement nous nous heurterons bientôt aux murs de clôture d'un jardin que son propriétaire est peu disposé à laisser saccager, car il s'y trouve quelques beaux arbres. Il reste si peu de beaux arbres sur cette terre de Syrie qu'on ne saurait se décider sans raisons sérieuses à en arracher un seul, mais si je puis acquérir la preuve qu'une partie du temple se cache sous ce jardin et sous le cimetière musulman qui lui fait suite, je demanderai au Haut Commissariat l'expropriation des terrains particuliers et l'autorisation de fouiller dans le cimetière qui, par bonheur, est abandonné depuis plus d'un siècle.

18 novembre.

Je n'ai pas cacheté ma lettre hier afin de pouvoir vous donner les dernières nouvelles avant le départ de la poste. La trouvaille d'hier s'est enrichie de nouveaux vasès et de statuettes de bronze. A l'instant même nous venons de découvrir un cylindre à légendes hiéroglyphiques, très bien conservé, mais il faudra le débarrasser de la chaux qui a empâté les caractères et rend le déchiffrement difficile.

Digitized by Google

IV

Byblos, le 24 novembre 1921.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Dans ma lettre du 17-18 novembre, je me bornais à vous annoncer la trouvaille d'un cylindre à légende hiéroglyphique, qui avait été découvert juste à l'instant où l'on m'annonçait que le courrier allait partir. Ce cylindre, qui a cinq centimètres environ de hauteur sur huit de développement, est merveilleusement intact. Il faudra seulement enlever le sable et la chaux qui adhèrent fortement à sa surface et remplissent par endroits les hiéroglyphes gravés en creux. Il ne porte pas de nom royal. Bien qu'il ait été trouvé à un mètre seulement du vase d'Ounas, je le crois beaucoup plus ancien. Dans un espace extrêmement restreint, on a retiré autant de vases présentant les formes de l'époque thinite que de vases et d'objets pouvant être attribués à l'ancien Empire. Certaines formes de signes caractéristiques de l'époque thinite se retrouvent sur notre cylindre... Pas de lignes de séparation. Les hiéroglyphes sont jetés un peu au hasard, comme sur les stèles de Kh'a-bi.ṛu-sokar du musée du Caire qui sont de la fin de la III[e] dynastie.

J'ai le regret de constater que la traduction d'un tel document n'est pas des plus aisées. Il mentionne d'abord une divinité féminine, la dame de Byblos telle qu'elle apparaît plus tard sur le bas-relief du Moyen Empire. Son nom est écrit au moyen d'un idéogramme, déterminé par le signe de la femme et le signe du faucon sur l'enseigne qui anciennement vient à la suite de presque tous les noms divins.

Ensuite est figuré un dieu assis, également coiffé des cornes et du disque, tenant un sceptre, qui est qualifié de « Fils de Rê des pays étrangers » et « dieu des pays étrangers ».

Puis, terminant la légende, le nom d'une troisième divi-

Digitized by Google

nité, féminine comme la première, mais c'est pour le moment tout ce que je puis en dire, car son nom est écrit au moyen d'un signe dont j'ignore la lecture et qui est nouveau, si je ne m'abuse. A la suite du nom, une épithète. Enfin, formant une ligne horizontale dans le bas, ce qu'il y a de plus clair dans la légende, la phrase : « Dans Byblos, donnant la vie éternellement. » Ces mots s'appliquent aux trois divinités ci-dessus.

Cela permet du moins d'entrevoir l'intérêt de ce document dont les obscurités s'éclairciront petit à petit, si nous avons la chance de relever d'autres mentions de ces divinités qu'honoraient à Byblos les colons égyptiens avant les pyramides.

Les quatre dernières journées n'ont pas amené de trouvaille aussi importante. La collection de vases, de pots et d'objets en pierre ou en faïence, de l'Ancien Empire ou de l'époque thinite, s'est encore enrichie. Un fragment de vase d'albâtre a conservé deux signes du mot *ḥbśd*, « jubilé », et d'autres fragments d'un vase de marbre noir nous apprenent que le roi qui a envoyé à Byblos des vases à l'occasion de son jubilé fut Pepi I. On lit sur ces fragments : « Le roi du Sud et du Nord, fils de Rê, Pepi » et « ḥbśd » jubilé. J'ai publié moi-même, après Lepsius, un monument que fit graver Pepi Ier au Ouadi Hammamat, à l'occasion de son jubilé. Après le cartouche royal il y aurait place pour une épithète telle que « donnant la vie éternellement », et les mots « première fois ».

Le nom de Pepi Ier est de ceux qu'il fallait s'attendre à trouver à Byblos. C'est sur l'inscription d'un de ses contemporains qu'on a trouvé la plus ancienne mention connue avant les travaux du nom de Byblos. Le nom du navire giblite *Kbnit* apparaît pour la première fois sur un texte du temps de Merenrê, successeur de Pepi.

Il faut encore mentionner un groupe de trois personnages, un homme entre sa femme et sa fille, dont nous

Digitized by Google

n'avons que les bustes et les têtes. L'inscription était sur le socle qui n'a pas été retrouvé. C'est un bon travail du Nouvel Empire.

Nous avons aussi quelques objets non égyptiens, un pied de bœuf en poterie et des têtes d'oiseaux, ainsi qu'un petit vase creusé dans un bloc carré dont les côtés paraissent représenter une façade d'édifice.

Toutefois, ce que je considère comme la découverte la plus encourageante, c'est un bloc de pierre, très usé, où on lit encore quelques hiéroglyphes, par conséquent un morceau du temple. En élargissant l'excavation, nous avons rencontré une base de colonne gréco-romaine à sa place ancienne, posée sur le dallage par-dessous lequel nous récoltons les objets pharaoniques et phéniciens.

Nous allons encore demain et après-demain continuer à nous étendre jusqu'à ce que nous soyons arrêtés par le mur des propriétés voisines, puis nous irons en profondeur...

...Pour le moment, je voudrais seulement achever de fouiller le coin où nous travaillons et déblayer le lac sacré, puis j'abandonnerai cette partie pour ne pas accroître les prétentions des propriétaires, lorsque le Commissariat engagera les négociations d'achat. Si le beau temps permet encore quelques semaines de travail, nous les emploierons soit à Qassouba, soit à Mar-Yacoub, ou au sud de la colline.

V

Byblos, le 1er décembre 1921.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

...Je me trouverai probablement dans l'obligation de restreindre encore le programme limité que je vous exposais dans ma dernière lettre. Nous achèverons de déblayer

Digitized by Google

la construction circulaire qui me paraît toujours être le lac sacré du temple égyptien et nous en dégagerons les abords. Elle est en partie recouverte par les fondations d'une construction d'époque romaine qui semble avoir occupé l'emplacement de tout l'ancien temple pharaonique. De cette construction il ne reste guère d'ailleurs que les fondations et en quelques endroits le pavement. Nous avons pourtant deux bases de colonne encore en place. Les grandes dalles et les petits objets de la première trouvaille, signalés dans ma lettre à M. Clermont-Ganneau, doivent lui être attribués. J'espère que nous pourrons dater cette construction. On a trouvé ce soir, près de la base de colonne, une poignée de monnaies en bronze. Elles ne sont pas parfaitement conservées, mais une fois nettoyées, on pourra certainement les identifier.

L'excavation d'où proviennent les vases d'Ounas et de Pepi et le cylindre d'époque thinite a fourni encore quelques vases en pierre ou en poterie, et quelques objets. Nous cessons de l'élargir et demain nous creuserons en profondeur.

A quelque distance de ces deux points, non loin du château, j'ai trouvé un fragment de statue d'albâtre où se lisent quelques hiéroglyphes d'époque saïte ou tout au plus ramesside. J'avais fait commencer, il y a quelque temps, une tranchée dans ces parages. Nous les reprendrons dès qu'une des deux équipes qui travaillent dans le lac sacré ou dans le terrain du cheik sera disponible. Je voudrais encore faire un sondage dans un espace libre entre le cimetière musulman et la propriété d'où est sortie, il y a plusieurs années, la stèle de Ramsès II.

C'est vraisemblablement tout ce que nous pourrons faire avant l'hiver, qui s'annonce précoce.

Dans une seconde campagne, on pourra poursuivre l'exploration du temple égyptien et des autres sanctuaires de la colline, si l'on peut obtenir l'expropriation des terrains et la désaffectation du cimetière. Ce n'est qu'à cette

Digitized by Google

condition, après l'avoir débarrassé des arbres et des constructions modernes, qu'on pourra explorer méthodiquement un terrain qui est le plus riche de toute la Phénicie en documents historiques et archéologiques.

Près du port, entre la colline du château et celle qui porte l'église Saint-Jean, j'ai découvert les restes, affleurant le sol, d'une vaste construction où je crois reconnaître à première vue des thermes romains. J'ai noté également un certain nombre d'emplacements de tombeaux.

VI

Byblos, le 18 décembre 1921.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Je ne vous ai pas envoyé de rapport la semaine dernière. Depuis le commencement du mois le travail avance en effet moins vite. L'hiver est précoce et pluvieux. La terre n'a pas le temps de sécher. L'eau qui séjourne dans les excavations transforme la terre en un mortier gluant qu'on a beaucoup de peine à enlever. J'aurais même renoncé à continuer le travail, s'il ne fallait achever ce qui est commencé, car les petits objets peuvent nous échapper : il n'est plus possible maintenant de tamiser :

Les fouilles seront donc interrompues au moment où l'on commençait à y voir clair. En creusant une tranchée tangente à la circonférence du lac sacré, nous avons découvert une façade d'édifice décorée par trois statues colossales encore en place, une assise, et deux debout, réduites malheureusement à la partie inférieure. Le colosse sud qui est le mieux conservé est amputé un peu au-dessous de la ceinture. La cassure semble récente, mais comme la tête eût dépassé le sol, s'il avait été intact, il faut bien admettre que la tête a été brisée anciennement et que la statue a subi, peut-être

Digitized by Google

quand on a planté les mûriers, une nouvelle mutilation. Du colosse assis, il reste un cube de pierre qui représente son siège et les deux jambes. Le colosse nord, debout, qui est encore engagé dans la terre, doit ressembler à son frère.

J'ai cru d'abord avoir affaire à une œuvre égyptienne ; il me paraît maintenant plus probable que les statues, comme l'édifice, doivent être attribuées aux Phéniciens.

Derrière les statues, deux bases de colonne sont encore à leur place antique.

Les murs intérieurs ne portent pas de bas-reliefs. Le siège du colosse assis n'a pas d'inscription. Enfin, les murs de fondation se relient à ce mur de fondation que je vous avais déjà signalé, qui recouvre une partie du lac sacré.

Cependant il faut noter que les statues et les bases de colonne sont à une faible distance du bas-relief du Moyen Empire que vous avez publié dans vos *Comptes rendus*. Ce bas-relief qui forme la pièce angulaire d'une maisonnette a été trouvé sur place d'après des témoignages nombreux, tous concordants. Il faisait donc partie du même édifice. On peut supposer que les Phéniciens ont agrandi le temple égyptien, ou bien qu'ils l'ont reconstruit à une époque qu'il faudra préciser, en réemployant des matériaux anciens. En tous cas, comme le prouve la trouvaille des monnaies, le temple était encore en exercice au temps de *Valens* dont le nom est lisible sur l'une d'elles.

Je crains de ne pouvoir éclaircir tous ces points avant la fin de la campagne, car notre tranchée n'est qu'à un mètre de l'habitation. Nous ne pouvons nous étendre que vers le nord et l'ouest. En avant des colosses se trouve un dallage. Je le suivrai jusqu'au bout. Peut-être y relèverons-nous un morceau des statues brisées et quelque inscription.

Dans la tranchée qui a fourni les vases de l'Ancien Empire et le cylindre thinite nous trouvons maintenant des murs en pierre sèche, qui s'enfoncent profondément dans la terre,

Digitized by Google

au milieu des décombres. Les objets formaient une couche très nette de 25 à 30 centimètres au-dessous du dallage romain, mais plus bas, quelques perles ou des fragments insignifiants ont seuls glissé parmi les pierres.

Il me faut maintenant rectifier une erreur que contenaient mes précédentes lettres :

Le vase sur lequel on lit : « Le roi du Sud et du Nord, fils du Soleil, Pepi... jubilé » pouvait être attribué aussi bien à Pepi II qu'à Pepi I. J'avais songé à celui-ci parce que les monuments de son jubilé sont très nombreux, mais le cynocéphale creusé en forme de vase porte lisiblement sur l'épaule le prénom de Pepi II, Nefer-ka-rê. Il est donc probable que les vases sur lesquels se trouve le mot « jubilé » ont été offerts par Pepi II, soit à son premier, soit à son second jubilé. Le Louvre possède un vase qui date du premier, et un rocher de l'île d'Éléphantine contient la mention du second.

VII

Beyrouth, le 4 janvier 1922.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous annoncer mon retour très prochain. Cette lettre ne me précédera que de très peu de jours, car je m'embarque le 7 sur le *Lotus*.

Nous avons terminé les travaux le samedi 31 décembre...

Pendant la dernière semaine nous avons dû nous borner à dégager les statues de la façade qui sont au nombre de quatre, dont trois assises, afin de pouvoir les dessiner et les photographier, à prendre quelques mesures de protection et à terminer à 15 mètres à l'est de la façade, au delà de la maison moderne, un sondage qui nous a fait retrouver le dallage phénicien au-dessous duquel est con-

Digitized by Google

servé un large et beau mur qui est peut-être le mur d'enceinte du temple égyptien primitif.

En fouillant dans les déblais provenant de la tranchée qui a fourni les objets égyptiens, nous avons recueilli un beau fragment de vase portant le nom mutilé, mais certain de Mycerinus, le glorieux constructeur de la troisième pyramide, ainsi qu'un vase creusé dans le corps d'un cynocéphale analogue à ceux qui portent sur l'épaule le prénom de Pepi II et autre fragment où ce roi est désigné comme le Rê des pays étrangers.

SÉANCE DU 13 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Poinssot, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie, par un télégramme en date du 10 courant, annonce à l'Académie la découverte faite par MM. Icard et Gielly, auxiliaires du Service des Antiquités, d'un curieux sanctuaire punique avec autels et sculptures, à proximité des ports de Carthage.

Dans une lettre en date du 6 janvier, M. Naville, associé étranger, rappelle que le centenaire de la découverte de Champollion tombe en septembre 1922, et émet le vœu que l'Académie prenne l'initiative d'un hommage solennel au génie français qui sut résoudre l'énigme des hiéroglyphes et fonder l'égyptologie.

Le Secrétaire perpétuel fait savoir que, depuis plusieurs semaines, sur la proposition de M. Homolle, directeur des *Monuments Piot*, il a été décidé de consacrer le prochain volume de la collection à des mémoires relatifs à l'Égypte. Il donne lecture de la lettre circulaire qui a été adressée aux égyptologues français et de langue française, pour leur demander de collaborer à ce recueil en l'honneur de Champollion.

M. Havet indique à ce propos le caractère du volume de

Digitized by Google

Mélanges, dont l'École des Hautes Études a pris de son côté l'initiative.

M. SENART, revenant sur une communication faite précédemment au sujet du centenaire de la *Société Asiatique*, tient à faire observer que le Comité d'organisation n'a pas manqué de songer à associer les deux anniversaires dans la séance solennelle qui aura lieu au Louvre en juillet.

M. Camille JULLIAN communique de la part de M. de Gérin-Ricard, de Marseille, une inscription qui se lit sur un petit autel de pierre découvert à Rognac, près de l'étang de Berre, Bouches-du-Rhône. L'inscription, en caractères semi-cursifs d'une paléographie parfois étrange, est une dédicace à Minerve par un indigène à nom gaulois, *Canicus*. Sous le nom de Minerve, il ne faut pas voir la déesse classique, mais plutôt une déesse celtique, analogue à la Terre ou aux eaux, affublées d'un nom latin. C'est sous le nom de Minerve qu'on adorait les eaux de Bath en Angleterre et le Génie tutélaire de certaines tribus indigènes dans le sud de la Gaule.

MM. Salomon REINACH et Théodore REINACH présentent des observations.

M. Merlin, correspondant de l'Académie, donne lecture d'une note de M. Lantier, inspecteur des Antiquités de la Tunisie, relative à la topographie de Carthage à l'époque romaine et à l'époque byzantine [1].

M. JULLIAN présente une observation.

M. CAGNAT lit une note de M. Louis Chatelain, chef du Service des Antiquités du Maroc, sur les travaux et les recherches poursuivies, notamment à Volubilis, depuis 1919 [2].

Il étudie ensuite deux inscriptions découvertes dans le voisinage de Tell Nebi Mend par M. Brossé, inspecteur du Service des Antiquités de la Syrie, et communiquées par M. Virolleaud. Il s'agit de deux milliaires appartenant à la voie romaine d'Émèse à Héliopolis [3].

M. CLERMONT-GANNEAU présente une observation.

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.
3. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

NOTES DE TOPOGRAPHIE CARTHAGINOISE. CIMETIÈRES ROMAINS ET CHRÉTIENS DE CARTHAGE,

PAR RAYMOND LANTIER,
INSPECTEUR DES ANTIQUITÉS DE LA TUNISIE

En 1920, M. Merlin a communiqué à l'Académie un plan de Carthage embrassant la partie de l'ancienne cité qui s'étend des thermes d'Antonin au théâtre et de l'Odéon à la colline dite « de Junon » [1]. L'objet de ce travail était de faire connaître les emplacements des tombes puniques ouvertes à Carthage par le R. P. Delattre ou explorées par le Service des Antiquités de la Tunisie. Il nous a paru intéressant de donner une suite au travail de M. Merlin en dressant le plan d'ensemble des nécropoles romaines et chrétiennes découvertes sur le territoire de la ville antique. On a utilisé pour l'établissement de ce plan les cartes archéologiques dressées par l'adjudant du génie Bordy avec le concours de Gauckler, du R. P. Delattre et du général Dolot [2], par M. Audollent [3] et par les rédacteurs de l'*Atlas archéologique de la Tunisie* [4]. Le relevé des cimetières exhumés au cours de ces vingt dernières années a été effectué sur le terrain par M. Drappier et le plan a été exécuté sous notre direction par M. Émonts.

Seuls ont été figurés les monuments sur l'emplacement ou aux abords desquels l'existence de sépultures a été reconnue ou qui, par leur situation topographique, pouvaient apporter quelques précisions à l'histoire du développement de la cité. La nécropole judéo-chrétienne de

1. Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1920, p. 116-122.
2. Publiée en 1898.
3. Audollent, *Carthage romaine*, deux cartes hors texte.
4. Plan de M. Babelon reproduit par l'*Atlas archéologique*.

Digitized by Google

Gamart ne figure pas sur ce plan. Malgré toutes les recherches entreprises, certains groupes de tombes n'ont pu être localisés que très approximativement, les renseignements topographiques fournis par les explorateurs étant d'une extrême imprécision.

Un rapide examen de la carte montre que les cimetières tant romains que chrétiens sont en règle générale situés à la périphérie et entourent la ville d'une ceinture de tombes depuis la partie méridionale des ports jusqu'aux cimetières des *officiales* de Bir-el-Djebanna et Bir-es-Zitoun et de la Malga à Sidi-Bou-Saïd et à la Marsa. Ces diverses localités marquent les limites de l'agglomération urbaine lors de sa plus grande extension[1].

Cependant un petit nombre de sépultures romaines du I^er^ siècle de notre ère et du début du second ont été signalées en plusieurs points du quartier de Dermech [2]. Ces découvertes portent le témoignage d'une époque où la ville n'avait pas encore atteint son entier développement. On ne saurait, en effet, expliquer la présence de ces tombeaux, dont quelques-uns sont disposés en groupe, dans cette

1. Ces limites avaient déjà été indiquées par le R. P. Delattre (*La Tunisie*, I, p. 369-370) et par M. Audollent (*op. cit.*, p. 154 et suiv.) ; les découvertes archéologiques récentes ont confirmé dans leurs grandes lignes les conclusions de ces auteurs.

2. Sépultures romaines sur l'emplacement du fort de Bordj-Djedid (27 du plan) (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 437) et en contrebas du fort (27) (Gauckler, *Inv. des mos.*, II, p. 254, n^os^ 758 à 762) ; — groupe de tombes du I^er^ siècle ap. J.-C. situées en dessous du mur extérieur de la grande cour précédant l'Odéon au nord (22 du plan) (Gauckler, *Rev. arch.*, 1902, 2, p. 398) ; — groupe d'incinérations dans le voisinage de la basilique byzantine de Douimès (23 du plan) (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 134 et suiv.). Dans l'une de ces tombes, on a recueilli une lampe de la fabrique des PVLLAENI, dont la marque est semblable à celles retrouvées dans le second cimetière des *officiales* (première moitié du II^e^ siècle ap. J.-C.) (cf. Merlin et L. Poinssot, *Les Inscriptions d'Uchi majus*, p. 111, note 1) ; — dans le voisinage de la nécropole punique de Douimès, deux tombes de soldats de la I^re^ cohorte urbaine (Audollent, *op. cit.*, p. 241) qui, à la fin du I^er^ s. ap. J.-C., remplace la XIII^e^ à Carthage (cf. Cagnat, *Arm. rom. d'Afr.*, 2^e^ éd., p. 213-214) (28 du plan).

Digitized by Google

partie de la cité, si celle-ci n'était alors située en dehors des limites de la ville. Les prescriptions de la loi romaine interdisant l'établissement de cimetières à l'intérieur des agglomérations sont formelles. A Rome, on ne connaît que de très rares exceptions à cette règle et nous n'avons aucune raison de supposer une législation particulière, à Carthage, pour les sépultures de Dermech [1]. En dehors de ces considérations purement juridiques, on peut faire intervenir des conclusions tirées des résultats obtenus par les travaux de déblaiement entrepris dans la large bande de terrain qui s'étend sur le rivage de la mer, depuis le plateau de Bordj-Djedid jusqu'à la colline de l'Odéon. Par toute la fouille, on a retrouvé un extraordinaire enchevêtrement de constructions privées de diverses époques, mais dont les plus anciennes ne semblent pas antérieures au IIe siècle de notre ère [2]. Le développement de ce quartier apparaît comme entièrement lié aux grands travaux d'édilité entrepris sur cet emplacement par Hadrien et ses successeurs.

Au premier siècle et vraisemblablement encore pendant le premier tiers du second, la région comprenant les collines de l'Odéon, le Dahar-el-Morali, l'Ard-el-Kheraïb et le plateau de Bordj-Djedid, reste en dehors et marque les limites de la ville vers le nord-est. Comme le faisait justement remarquer Gauckler [3], c'est près de la mer, sur l'emplacement de la cité punique, qu'il faut rechercher les traces des premiers établissements romains à Carthage. L'état actuel de nos connaissances de la topographie de la ville romaine n'autorise pas des conclusions plus précises. On ne saurait toutefois considérer les tombes isolées ou groupées de Dermech autrement que comme des *areae* particu-

1. Besnier, dans le *Dict. des Ant.* de Saglio-Pottier, s. v. *pomerium*.
2. Gauckler, *Rapport sur la marche du Service des Antiquités*, 1902, p. 7.
3. Gauckler, *Rev. arch.*, 1902, 2, p. 398.

Digitized by Google

lières établies sur des domaines privés, semblables à celles rencontrées dans la banlieue, au nord des collines de Byrsa et de l'Odéon : tout ce faubourg était, dès le premier siècle après J.-C., occupé par des villas dont malheureusement, jusqu'à ce jour, on n'a guère retrouvé que les citernes [1] ou les cimetières [2].

C'est aussi dans cette même région de Carthage que le R. P. Delattre a découvert les basiliques chrétiennes et les cimetières qui les accompagnent [3]. La plupart de ces nécropoles sont groupées, sur une profondeur de plus d'un kilomètre, dans l'espace de terrain compris entre le tracé de

1. Dans la tranchée du chemin qui conduit de la station du chemin de fer électrique d'Amilcar à Sidi-Bou-Saïd, on voit une ligne presque ininterrompue de citernes et de substructions antiques indiquant l'emplacement d'une agglomération antique.

2. Columbarium païen à l'extérieur de la basilique de Damous-el-Karita près de la porte occidentale, sous les fondations d'une chapelle (29 du plan) (Audollent, *op. cit.*, p. 173) ; — tombes romaines en bordure du chemin de la Malga à Sidi-Bou-Saïd (34 du plan) (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. CLVI), dans le voisinage de la basilique de Sainte-Monique (36 du plan) (Delattre, *Bull. arch. du Comité*, 1917, p. CCXVI-CCXX, CCII-CCIV), près de la maison de bains du général Baccouch (37 du plan). (Babelon, *Carthage*, p. 172, n° CXI), à Sidi-Bou-Saïd, sur l'emplacement de la nouvelle batterie (39 du plan) (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CLXXX-CLXXXI) ; — tombes romaines aux abords de Sidi-Bou-Saïd (41-42 du plan,) d'après la carte de Bordy ; — tombe d'un affranchi d'Auguste et maison romaine à Sidi-Bou-Saïd (43 du plan) (Gauckler, *Inv. des mos.*, II, p. 261, n° 779) ; — area païenne dans le voisinage immédiat de la basilique chrétienne de Mcidfa (44 du plan) (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 65) ; — tombes romaines au Saniet-Khodja (49 du plan) (Gauckler, *Rapport sur le Service des Antiquités*, 1902, p. 10) ; au Koudiat-Zateur (51 et 62 du plan) (Delattre, *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. CLXIII-CLXIV) : cimetières de la Marsa (Audollent, *op. cit.*, p. 169 ; Delattre, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. CLIV-CLV) (53-54-55-56 du plan).

3. Vestiges d'un sanctuaire chrétien au Koudiat-Tsalli (Audollent, *op. cit.*, p. 192) (18 du plan) ; — basilique et cimetières chrétiens de Damous-el-Karita (30-33 du plan) (Audollent, *op. cit.*, p. 172-176 ; Cabrol, *Dict. d'arch. chrét.*, II, 2, col. 2252 et suiv.; Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 566-583 ; *ibid.*, 1912, p. 460-476) ; — basilique et cimetières chrétiens de Sainte-Monique (36 du plan) (Delattre, *op. cit.*, 1916, p 150-164 ; 1917, p. 507-529 ; 1920, p. 191-199) ; — basilique et cimetières chrétiens de Mcidfa (45 du plan) (Delattre, *op. cit.*, 1906, p. 422-431 ; 1907, p. 118-127 ; 1907,

Digitized by Google

l'enceinte murée de 425 après J.-C., la route de Tunis à la Marsa, le Koudiat-Zateur et Sidi-Bou-Saïd [1]. Un second groupe de tombes chrétiennes se cantonne, dans la basse ville, aux abords du village de Douar-ech-Chott [2] et dans le quartier des ports [3].

De ce côté de la cité, vers l'ouest et le sud, les limites de l'agglomération urbaine sont des plus flottantes et il paraît douteux qu'on puisse jamais arriver à préciser leur trace dans un quartier qui fut continuellement occupé et si profondément remanié [4]. La frontière entre les villas suburbaines [5] et la ville proprement dite est jalonnée par les tombes romaines du cimetière des *officiales* [6], de Bir-Sema [7], de Douar-ech-Chott [8] et du Lazaret [9].

p. 516-531 ; 1908, p. 59-69) ; — cimetière chrétien de Bou-Khris (46 du plan) (Delattre, *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. CXCIV-CXCVIII) ; — baptistère et ruines chrétiennes, sépultures (47-48 du plan) (Audollent, *op. cit.*, p. 167-168) ; — tombes chrétiennes au Saniet-Khodja (50 du plan) (Gauckler, *Rapport sur la marche du Service des Antiquités*, 1902, p. 10) ; — ruines d'un sanctuaire chrétien et cimetière au Koudiat-Zateur (51 du plan) (Cabrol, *op. cit.*, II, 2, col. 2229) ; riche tombe de femme chrétienne (Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1916, p. 15-16 ; Merlin et L. Poinssot, *Bull. arch. du Comité*, 1916, p. CCXIV ; Merlin, *Cat. du Musée Alaoui*, 2e suppl., p. 114-116, nos 130-143).

1. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afr. chrét.*, I, p. 12-13.

2. Cf. Audollent, *op. cit.*, p. 225-226 (11 du plan).

3. *C. I. L.*, VIII, 14226, 14255 (2-4 du plan).

4. Sur les limites de ce quartier, cf. Delattre, *Cosmos* du 20 janvier 1894, p. 248, et Audollent, *op. cit.*, p. 225.

5. Domaine des *Turannii* à Douar-ech-Chott (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 438) ; — villa de *Scorpianus* (17 du plan) (Audollent, *op cit.*, p. 191) ; — villas à Douar-ech-Chott (Babelon, *Carthage*, p. 126, n° XVII) et à Bir-Zehiya (12 du plan) (Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. CXLIX-CLI).

6. Cimetières de Bir-el-Djebanna et de Bir-es-Zitoun (13-15 du plan) (Audollent, *op. cit.*, p. 185-191 ; Delattre, *Bull. arch. du Comité*, 1906, p. CCXXXIII-CCXXXVII ; 1917, p. CL-CLI, nos 14-20, et p. CLII, n° 26).

7. Audollent, *op. cit.*, p. 192-193 (7 du plan).

8. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1897, p. 438 ; Audollent, *op. cit.*, p. 225-226 ; Delattre, *Revue Tunisienne*, 1906, p. 125 (10 et 11 du plan).

9. Gauckler, *Rapport sur la marche du Service des Antiquités*, 1897, p. 8 (6 du plan).

Digitized by Google

La disposition des sépultures chrétiennes, pour la plupart de basse époque, dispersées sans ordre apparent dans le quartier sud de la ville [1], peut être considérée comme l'indice d'un dernier remaniement dans la topographie de Carthage aux VI^e^ et VII^e^ siècles de notre ère. On a pu suivre les traces de ce bouleversement à l'intérieur de l'enceinte élevée par Théodose II. En divers points de la colline dite « de Junon » [2], au théâtre [3], à l'Odéon [4], aux abords de la basilique byzantine de Douimès [5] et dans la couche supérieure des ruines situées à Douimès sur les propriétés Ben-Attar-Bessis et d'Ancona [6], on a retrouvé de nombreuses tombes chrétiennes qui, à l'intérieur de l'enceinte, paraissent délimiter une zone au delà de laquelle on ne rencontre plus que des édifices abandonnés, des masures élevées sur les ruines des monuments publics avec des matériaux empruntés aux décombres [7].

Ces constatations viennent à l'appui du témoignage laissé par les auteurs sur la situation de Carthage sous la domination byzantine. Une longue suite de guerres et d'épidémies a fortement diminué la population et, d'autre part, on sait par Procope [8] que les grands travaux de

1. Sarcophage byzantin dans le quartier sud du port (Gauckler, *Nouv. arch. des Miss.*, XV, p. 438) (5 du plan) ; cimetières du Koudiat-el-Hobsia, (Carton, *Bull. des Ant. de France*, 1906, p. 199-200 ; *Bull. arch. du Comité*, 1916, p. CCXXVI-CCXXVII) (9 du plan) ; Bir-el-Kenissia, ruines d'une église et cimetière (Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1913, p. CLXXIX-CLXXX, (8 du plan).

2. Merlin, *Cat. du Musée Alaoui*, 2^e^ suppl., p. 88, n° 1156 ; *C. I. L.*, VIII, 14130, 14138, 14187 ; -- un édifice chrétien et un cimetière ont été découverts sur le flanc nord-est de la colline et le terrain Renault ; une tombe chrétienne voisine de la mosaïque du seigneur Julius (20 du plan).

3. Gauckler, *Nouv. arch. des Miss.*, XV, p. 457 et 471 (21 du plan).

4. Gauckler, *Rev. arch.*, 1902, 2, p. 391 (22 du plan).

5. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 127-132 (24 du plan).

6. Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 157 ; *Inv. des mos.*, II, p. 230-233, n^os^ 683-692 (26 du plan).

7. Gauckler, *Rev. arch.*, *loc. cit.*

8. Procope, *De Aedificiis*, VI, 5. Cf. Audollent, *op. cit.*, p. 132.

Digitized by Google

restauration entrepris par Justinien ont été en grande partie exécutés dans le quartier du port et sur la colline de Byrsa.

Il n'est pas sans intérêt de constater qu'à la fin de son histoire toute l'activité de Carthage se retrouve concentrée dans les quartiers situés en bordure de la mer aux mêmes emplacements choisis de longs siècles auparavant par les Carthaginois pour l'installation de leurs comptoirs et plus tard par les Romains pour leurs premiers établissements.

TRAVAUX ET RECHERCHES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DU MAROC, DEPUIS 1919, PAR M. LOUIS CHATELAIN.

J'ai l'honneur de rendre compte à l'Académie des travaux poursuivis et des résultats obtenus, depuis ma communication de novembre 1919, par le Service des Antiquités du Maroc. Grâce à la haute protection et à la constante sollicitude que le Commissaire Résident général de la République, M. le maréchal Lyautey, veut bien témoigner à ce Service, il a été possible de mener de front une série de recherches, souvent accompagnées de sondages, parfois suivies de fouilles, en un certain nombre de localités, et la continuation méthodique des fouilles de Volubilis.

I

Les recherches auxquelles le Service des Antiquités a procédé en divers points feront l'objet d'une communication spéciale.

A Volubilis, il importait avant tout de dégager le parcours oriental du *decumanus maximus*, large avenue de 445 mètres de long, que bordaient, à droite et à gauche, des portiques, et que terminait une porte à trois baies. Trois *decumani* secondaires sont également repérés et en

Digitized by Google

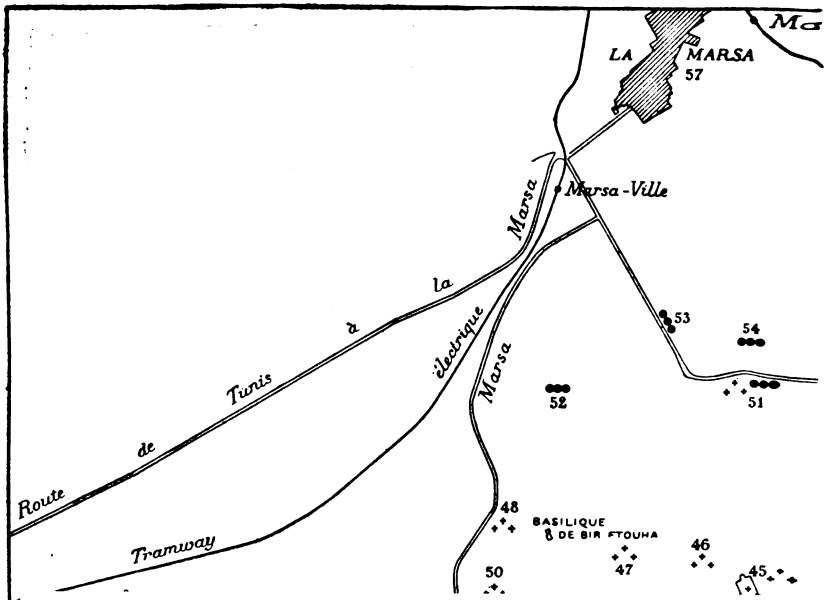

Digitized by Google

Digitized by Google

partie dégagés. Entre le premier et la voie principale, on a découvert un vaste ensemble dont la largeur n'est pas encore connue, mais dont la profondeur est de 51 mètres.

Un portique à chapiteaux ioniques, dont douze bases sont encore en place, s'étendait en largeur; les fragments de l'architrave représentent des dessins géométriques et des sujets divers, tel un oiseau qui tient dans son bec un épi de blé.

Une spacieuse *area* s'ouvre sur le *decumanus maximus*, côté du Nord, et l'on y accède en franchissant le portique.

C'est auprès de cette *area* que M. de La Martinière, dont je ne dirai jamais assez combien le Maroc lui est redevable, a trouvé les deux inscriptions de Pompeius Senior et celle de Fabia Manliana. Mais un nouveau texte épigraphique, gravé sur une plaque de marbre gris [1], est venu tout récemment préciser la destination de l'édifice et nous en révéler la date.

IMP· CAES· AR M ANTONIVS·
GORDIANVS· PIVS FELIX INVICTVS
AVGVSTVS· DOMVM· CVM BAL·NEO
VETVSTATE· CONLAPSAM·
A SOLO RESTITVIT CVRANTE
· M· VLPIO VICTORE · V · E · PORC *sic*
PROLEGATO·

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Antonius Gordianus Pius Felix Inuictus Augustus domum cum balineo uetustate conlapsam a solo restituit, curante M(arco) Ulpio Victore, u(iro) e(gregio), proc(uratore) prolegato.

Il s'agit donc d'un palais orné de bains qu'a reconstruit, aux frais de Gordien III (238-244), le gouverneur de la province, M. Ulpius Victor. Ce personnage était inconnu avant la découverte de cette inscription, et l'on a maintenant le

1. Dimension de la plaque, 0 m. 43 × 0 m. 545. Lettres de 0 m. 04 à 0 m. 045.

Digitized by Google

nom de dix-neuf gouverneurs de la Maurétanie Tingitane.

La fouille actuellement en cours a déjà révélé la présence d'un atrium à péristyle disposé autour d'un grand bassin, d'un tablinum, de plusieurs autres pièces, d'un couloir et d'un second bassin. On aperçoit, encore en place, bon nombre de dalles sur le sol et sur les parois de plusieurs pièces, notamment du tablinum, des revêtements de marbre.

II

Mais je voudrais retenir l'attention de l'Académie sur l'effort artistique poursuivi par les Romains à Volubilis. Il y a lieu de s'en étonner. La Maurétanie Tingitane, à l'inverse de la grande province sénatoriale d'Afrique administrée par un proconsul, était une province impériale procuratorienne, gouvernée par un fonctionnaire d'ordre équestre. On ne pouvait guère espérer y exhumer de véritables objets d'art, et déjà le joli chien de bronze, si vivant et si réaliste, semblait devoir être la seule exception à l'habituelle banalité des sculptures romaines. Plus récemment, nous avons mis au jour une statuette en bronze qui porte le reflet divin de tout ce qui est grec, cet éphèbe à cheval dont M. Théodore Reinach a bien voulu annoncer à l'Académie la découverte et signaler si heureusement les caractéristiques, la régularité des traits, le modelé et « une sorte de vénusté hautaine que Phidias n'eût pas désavouée ».

Voici maintenant, parmi d'autres qui seront étudiés en détail, deux objets d'une rare beauté, une tête de mule, en bronze, et une tête de jeune homme, en marbre blanc.

La tête de mule est une applique, elle décorait peut-être un *bisellium* ou un char, et la guirlande de lierre qu'elle porte permet de reconnaître une influence bachique. Il y a sans doute plusieurs appliques de ce genre, notamment à Paris, au Département des Médailles de la Bibliothèque nationale, et en Belgique, à Mariémont, dans la collection

Digitized by Google

Warocqué, mais celle de Volubilis, par le fini de l'exécution, est d'une grâce achevée.

La tête de marbre est le portrait d'un jeune homme, presque encore un enfant. Il faut remarquer le nez aquilin et la bouche lippue qu'on rencontre, aujourd'hui encore, si fréquemment chez des indigènes de tribus berbères. L'artiste qui a exécuté ce portrait a su rendre admirablement le modelé des traits et les souples ondulations de la chevelure, la gravité un peu fière de la physionomie, la tristesse du regard lointain, la moue et l'expression dédaigneuse des lèvres, c'est une œuvre d'un réalisme attachant ; c'est de plus une œuvre qui témoigne d'une merveilleuse habileté technique.

DEUX BORNES MILLIAIRES DE SYRIE

PAR M. R. CAGNAT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de la Syrie, a fait parvenir à l'Académie des inscriptions la copie de deux bornes milliaires qu'a rencontrées aux environs de Tell-Nebi-Mend, M. Brossé, inspecteur du Service. Le nombre des milliaires découverts jusqu'ici dans cette partie de la Syrie est assez minime [1] pour que les trouvailles de M. Brossé méritent de fixer l'attention.

Les deux monuments se rapportent à la route romaine qui d'*Heliopolis* se dirigeait vers *Emesa* ; le tracé en est indiqué par l'*Itinéraire d'Antonin* sous la forme suivante : *Emesa* [Homs] XVIII. — *Laudicia* [Tell-Nebi-Mend] XVIII. — *Lybo* [Leboué] XXXII — *Heliopoli* [Balbek].

De la voie principale se détachait, dans la région de Laodicée, un embranchement qui, se dirigeant à l'Ouest vers

1. Les milliaires signalés en Syrie et en Palestine ont été réunis par M. P. Thomsen dans la *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins*, XL (1917), p. 1 et suiv. Ceux qui appartiennent à la région qui nous occupe ici figurent à la page 21 de l'article.

Digitized by Google

la mer, aboutissait à Tripoli. Cet embranchement « dont le tracé n'a pas encore été suffisamment étudié, devait suivre sensiblement la direction de la chaussée actuelle Homs-Tripoli[1] ».

Le premier des deux milliaires qui nous ont été communiqués lui appartient, en voici le texte :

IMP CAES CAIO AVRELIO
VALERIO DIOCLETIANO P *f.*
INVICTO AVG ET IMP CA*es*
MARCO AVRELIO VALERIO
MAXIMIANO P F INV*ic*TO
AVG ET FLAVIO VALERIO
COSTANTIO ET GALERIO
VALERIO MAXIMIANO
NOB CAESS

Imp(eratori) Caes(ari) Caio Aurelio Valerio Dioclet[i]ano P(io) [F(elici)] Inuicto Aug(usto) et Imp(eratori) Ca[es(ari)] Marco Aurelio Valerio Maximiano P(io) F(elici) Inu[ic]to Aug(usto) et Flavio Valerio Co(n)stantio et Galerio Valerio Maximiano nob(ilissimis) Caes(aribus).

Hauteur de la borne : 1 m. 58 ; diamètre, 0 m. 477 au sommet, 0 m. 563 à la base.

Le monument se place entre l'année 293 (1er mars), où Constance Chlore et Galère furent choisis comme Césars et le premier mai de l'année 305 qui vit l'abdication de Dioclétien.

M. Brossé a accompagné sa copie dessinée de quelques renseignements : « Situation : sur la piste de Tell-Nebi-Mend à Semakiyat et Hit vers l'Ouest ; à un peu moins d'une demi-heure du Tell. *La colonne était à 1/2 enterrée,* le sommet un peu plus enfoncé que le dé. L'inscription

1. L. Jalabert, *Mél. de la Faculté orientale de Beyrouth*, 1907, p. 288.

Digitized by Google

était sur la face tournée vers l'Ouest et plus qu'à moitié dans le sol. La situation de cette borne, le travail qui était nécessaire pour voir toute l'inscription, *la couche épaisse de lichens couvrant les lettres* me font penser qu'elle n'a pas été estampée depuis longtemps, si elle l'a jamais été. »

Ces détails permettent de reconnaître que le milliaire n'est pas différent de celui qu'avait déjà signalé le P. Jalabert d'après une copie du P. Ronzevalle [1]. De celui-ci il a écrit : « Le P. Ronzevalle a relevé l'été dernier, à un mille O-N-O de Tell-Nebi-Mend, dans la vallée de l'Eleutherus, un milliaire de cette voie. La colonne, couchée à terre et *aux trois quarts enfouie dans le sol*, est encore *recouverte d'une mousse tenace* qui en rend la lecture très difficile. Il reste des débris de neuf lignes. »

La lecture de M. Brossé confirme et complète celle de son prédécesseur.

Le second milliaire fait partie de ceux qui jalonnaient la grande route d'*Heliopolis* à *Emesa*. On connaissait déjà trois milliaires que l'on pouvait lui attribuer. L'un, publié par MM. Perdrizet et Fossey, a été vu par eux à Ardjoûn (3 kil. de Tell-Nebi-Mend à l'E.-N.-E.)[2]. Le texte en est le semblable à celui qui est reproduit plus haut. Un autre relevé au même endroit par le P. Lammens est au nom de l'empereur Philippe [3]. Le troisième qui vient de Jabboulé (1/2 heure de Leboué au N.-E.) porte d'un côté une inscription assez fruste répétée plus correctement de l'autre :

DDNN FL VALERIO
CONSTANTIO ET
GALERIO VALERIO
MAXIMIANO CAESS
sic CCL · IVL · AVG · HEL
XVII

1. *Mél. de la Faculté de Beyrouth, loc. cit.*
2. *C. I. L.*, III, 14397.
3. *Musée Belge*, VI, p. 32, n° 69.

Digitized by Google

la distance étant comptée à partir de la *colonia Iulia Augusta Heliopolis*.

La nouvelle inscription remonte à une date plus haute.

Elle se trouve aujourd'hui dans le village de El-Houz (4 ou 5 km. au Nord de Tell-Nebi-Mend).

« Sur un tronçon de colonne de calcaire blanchâtre, encastré dans l'angle intérieur droit de la porte de la cour de Mahmoud-el-Cheikel. »

ReLI VS VER
AVG TRIB POT II CO
DIVI ANTONINI FIL
DIVI HADrIANI NEP
DIVIT RAIANI
PARtHICI PRONEP
DIVI NERVAE

On a signalé déjà de nombreux exemples de cette titulature en Syrie, en Palestine et en Arabie [1], elle nous reporte à l'année 162 et au gouvernement de P. Iulius Geminius Marcianus ; on restituera d'après les inscriptions semblables déjà connues :

[*Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus pont. max. trib. pot. XVI cos. III et Imp. Caes. L. Au*]*r*[*e*]*lius Ver*[*us*] *Aug. trib. pot II co*[*s II*] *Diui Antonini fil., Diui Had*[*r*]*iani nep., Diui Traiani Par*[*t*]*hici pronep., Diui Neruae* [*abnep. refecerunt per P. Iulium Geminium Martianum leg. Augg. pr. pr.*] *Mil. p. ?*

La voie d'*Héliopolis* à *Emesa* fut donc comprise dans le grand plan de réfection des voies de la Syrie décidé par les empereurs Marc Aurèle et Lucien Verus à l'occasion de la campagne en Orient, qui marqua le début de leur règne. On ignore encore à quelle époque elle avait été

1. Thomsen, *loc. cit.*, n^{os} 78^{b}, 86^{a}, 88^{a}, 92, 100^{a}, 101^{a}, 126^{a}, 136, 143^{a}, 188, 203^{a}, 207^{a}, 221, 222, etc.

Digitized by Google

établie sur le tracé sans doute d'une très ancienne voie de communication. Elle fut restaurée successivement ensuite par Philippe et par Dioclétien.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1921 : LU DANS LA SÉANCE DU 13 JANVIER 1922.

Vous savez à la suite de quelles difficultés financières nous avons été obligés de suspendre les impressions au milieu de cette année. Mon rapport semestriel vous présentera donc cette fois plutôt l'état de stagnation de nos publications que leurs progrès. Avec le nouveau budget les travaux vont reprendre leur cours normal.

Mémoires de l'Académie. — Le mémoire de notre confrère M. Huart sur les *Ziyarides* est en partie composé. Les trente-trois premiers placards sont bons à être mis en pages.

Mémoires des savants étrangers. — Nous n'avons pas pu encore envoyer à l'impression le mémoire de M. Audollent sur les fouilles de Martres de Veyre. Dès que la Commission des travaux littéraires aura fixé la somme qui sera consacrée cette année à sa publication, je ferai parvenir le manuscrit à l'imprimerie.

Notices et extraits des manuscrits. Le travail de M. Blochet en est toujours au même point. Nous allons faire mettre en pages les 22 placards qui sont restés en souffrance et le volume pourra paraître.

Histoire littéraire de la France. — Le tome XXXV a été mis en distribution le mois de novembre dernier.

Le tome XXXVI est commencé. Une douzaine d'articles

Digitized by Google

et de notices succinctes sont déjà composés en placards, dont les plus importants ont trait à *Durand de Saint-Pourçain* et à *Pierre « Jacobi »*. D'autres articles considérables ont été lus en commission (*Guiral Ot*, *Raoul le Breton*, « Ci nous dist », *Dominique Grima*, etc.).

On peut estimer que le quart environ du tome XXXVI est dès maintenant composé en placards ou prêt à être envoyé à l'impression.

Chartes et diplômes. — Celle des volumes de la série des rois mérovingiens est restée stationnaire depuis six mois. A cette époque M. Levillain avait déjà remis au directeur de la publication le manuscrit de l'introduction au *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II roi d'Aquitaine*. Depuis il a continué de préparer la table alphabétique, celle-ci ne pouvant d'ailleurs être achevée qu'après la mise en pages de l'introduction.

M. Brunel, auxiliaire de l'Académie, prépare le texte des diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye de Corbie, et M. Lauer poursuit la préparation du *Recueil des actes de Charles le Simple*.

Les feuilles 1 à 5 de la table des matières du *Recueil des actes de Henri II* sont bonnes à être tirées ; le reste à être imprimé.

Pour les *Actes de Philippe Auguste*, notre confrère M. Delaborde a mis sur pied, à part quelques vérifications, le manuscrit du tome II.

Quant aux recueils des *Actes de Louis VI* et *de Louis VII*, dont M. Halphen a dû abandonner la préparation, la Commission des Chartes et Diplômes décidera prochainement à qui elle se propose de faire appel pour reprendre le travail.

Pouillés. — Dans la série des Pouillés, les épreuves en pages de la table alphabétique des *Pouillés de la Province d'Aix* corrigées ont été remises au secrétariat au mois de mai dernier, avec demande de nouvelles et dernières

Digitized by Google

épreuves. Dès que les crédits du budget de 1922 auront été ouverts, l'imprimerie pourra, sans doute, livrer cette dernière épreuve sur laquelle M. Clouzot, auxiliaire de l'Académie, donnera le bon à tirer ; de telle sorte qu'on espère que le volume sera achevé au cours de cette année. Cependant M. Clouzot a poursuivi la recherche et la copie des documents destinés au recueil des *Pouillés de la Province de Besançon*. Même le corps du volume est constitué, sauf addition à faire dans les archives du Vatican.

L'impression des *Pouillés de la province de Bourges* a été suspendue comme les autres. La partie du manuscrit se référant au diocèse de Bourges a été seule livrée à l'imprimerie ; pour les autres diocèses, le manuscrit n'est pas encore prêt ; M. Jacques de Font-Réaulx y travaille avec ardeur, et depuis le mois de juillet il a établi d'après des photographies le texte des *Collectoriae* des diocèses de Rodez, de Vabres, de Castres, d'Albi et de Tulle, puisque ces documents financiers, tirés des archives du Vatican, prennent place parmi les Pouillés, et, quand ceux-ci font défaut, en tiennent lieu.

Il avait été décidé, en 1919, de confier à M. l'abbé Carrière la rédaction du recueil des *Pouillés de la province de Mayence*. Pour le diocèse de Strasbourg, la copie est prête. Mais il semble qu'on ne doive pas la livrer à l'imprimerie avant que les textes des Pouillés des autres diocèses de la province n'aient été établis. Les documents concernant ces diocèses de Mayence, de Spire et de Worms sont disséminés dans divers dépôts d'archives de la région, et il serait nécessaire, m'a fait savoir M. Prou, pour que M. l'abbé Carrière pût les réunir, poursuivre et achever son travail, que l'Académie lui donnât une mission à cet effet. Il est inutile d'insister sur l'opportunité d'une pareille publication.

M. Émile Léonard, membre de l'École française de Rome, qui, à plusieurs reprises, s'est employé à rechercher pour

Digitized by Google

nous dans les archives du Vatican, les documents dont nous avions besoin et nous en a procuré des copies ou des photographies, nous a récemment signalé la découverte dans la partie non classée des *Instrumenta miscellanea* des archives du Vatican, de plusieurs comptes de levées de décimes ou autres taxes, qui seront utiles pour la composition des recueils de *Pouillés*. Nous lui adressons nos remerciements pour cette communication.

Obituaires. — Tome IV (*province de Sens, diocèse de Troyes*). Les placards de la table A-G, soit 38 placards, corrigés par l'auteur, M. Piétresson de Saint-Aubin, sont en bon à mettre en pages depuis le 1er septembre 1921.

— Tome V (*province de Lyon, diocèse de Lyon*). Même observation pour les vingt premiers placards, corrigés par l'auteur, M. Jacques Laurent.

La copie entière de la table du tome IV est à l'Imprimerie Nationale depuis le début de 1921, ainsi que la suite de la copie du tome V, et on peut compter sur la diligence des deux auteurs pour l'achèvement du premier de ces volumes et le commencement du second.

Corpus inscriptionum semiticarum. — Partie himyaritique. Grâce à l'obligeance de M. Riokmans, professeur au grand séminaire de Malines, nous avons pu connaître les nouvelles cotes des pièces himyarites du Musée Britannique.

Munis de ces renseignements, il nous a été possible de demander et d'obtenir enfin de l'Administration du Musée les dernières photographies nécessaires à l'exécution des planches qui doivent accompagner le fascicule récemment paru. Il y a lieu d'espérer que leur apparition ne tardera pas davantage. Le tome III de la partie araméenne (Inscriptions de Palmyre) a été mis en pages jusqu'à la feuille 42. Il reste 73 placards prêts pour la mise en pages.

Monuments et mémoires de la fondation Piot. — Le tome XXIVe vous a été distribué. Quelques placards sont déjà composés, qui étaient destinés à commencer le prochain

Digitized by Google

volume. Mais la Commission compétente a décidé le mois dernier que le tome XXV^e^ serait consacré à l'archéologie égyptienne et qu'il paraîtrait à l'occasion du centenaire de Champollion, en septembre prochain. Il lui a semblé que l'Académie se devait de célébrer ainsi la mémoire d'un de ses membres les plus glorieux et d'une des plus grandes découvertes philologiques qui ait jamais illustré la science et la science française. Le volume en préparation ne paraîtra qu'en 1923 avec le n° XXVI.

Le sixième fascicule du tome IV des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes* a paru pendant les vacances.

Il en est de même du tome I^er^ du *Choix des inscriptions de Délos*, présenté à l'Académie dans sa séance du 8 août. Vous en avez reçu chacun un exemplaire.

L'impression du second fascicule qui terminera le tome I a commencé dans les premiers jours du mois de décembre et la Commission des inscriptions de Délos estime qu'il sera achevé dans le courant de l'année 1922 avant le mois d'août.

La Commission s'est réunie le 16 décembre pour examiner les premières épreuves.

Enfin vous verrez bientôt paraître un nouvel album des *Mosaïques* de la Gaule. Les planches sont gravées ; il ne reste plus qu'à mettre la lettre et à tirer.

Je ne vous ai rien dit encore des *Comptes rendus* de nos séances. On pourrait croire qu'une mauvaise chance les poursuit. Au moment où on espère qu'il sera possible de rattraper les retards accumulés, un événement survient qui les augmente. Je veux espérer que nous serons moins malheureux en 1923.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs :

Bascoul. *Nos étymologies reconquises. Défense de la langue française contre l'invasion allemande* (Alger, 1919) ;

Digitized by Google

du même auteur. *L'auteur du traité du sublime, c'est* Dionysos Logimos *d'Alexandrie, fils de Glaukos, remarquable entre tous les Dionysos par le surnom de* Longinos *qu'il prit en entrant dans la famille de* Domitia Longina Augusta, *veuve de l'empereur Domitien, en qualité de précepteur du fils posthume de cet empereur,* Postumius Flavius Terentianus (Paris 1920),

et quatre publications faites à l'occasion du cinquantenaire de l'Université de Californie :

Charles Mills Gayley et Benjamin Putnam Kurtz. *Methods and materials of literary criticism.*

W. R. L. Springer. *Laurence Sterne and Goethe.*

Laurence Marsden Price. *English > German Literary influences, bibliography and survey.* Part I, Bibliography.

Torsten Petersson. *Cicero, a biography* (Berkeley, Cal., in-8°, 1921).

Le P. Scheil présente en hommage au nom du prof. St. Langdon une étude intitulée :

The Early Chronologg of Sumer and Egypt and the similarities in their culture (extrait de *the Journal of Egyptian Archaeology,* VII, parts III et IV, 1921).

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de notre savant correspondant le R. P. H. Delehaye, président de la Société des Bollandistes, le volume intitulé : *Deux* typica *byzantins de l'époque des Paléologues* (Bruxelles, 1921, in-8°, 213 p., extrait des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique).

« Le nom de *typicon* s'applique à une double catégorie de livres usités dans l'Église grecque ; il sert à désigner ou bien un livre liturgique réglant, pour chaque jour, l'ordre de l'office divin, ou bien un livre qui tient à la fois de la règle monastique et de la charte de fondation d'où le nom de τυπικὸν κτητορικόν, réservé d'ordinaire à ce dernier.

« Le nombre de ces *typica*, aujourd'hui conservés, est très restreint ; dans l'introduction au présent volume, le P. Delehaye donne la bibliographie de vingt-sept *typica* de ce genre qui lui sont connus et qui, pour la plupart, datent des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles ; sauf trois, ce sont des règles de monastères d'hommes. Les deux nouveaux *typica* édités et savamment commentés par le P. Delehaye datent du XIII^e^ siècle et concernent deux monastères de femmes établis à Constantinople : le premier est celui de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, fondé par une princesse de la famille des Comnène ; le second aussi dédié à la Vierge et à saint Jean-Baptiste remontait au X^e^ siècle et devait sa fondation à Constantin Lips, drongaire de la flotte. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Ignazio Guidi, associé étranger, remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait de le désigner pour représenter la Compagnie à Bologne aux fêtes du troisième centenaire de Molière.

Le P. Lagrange, directeur de l'École d'archéologie de Jérusalem, correspondant de l'Académie, fait connaître la découverte à Beit Djibrin d'une salle (environ 9 m. sur 4) pavée en mosaïques, et envoie des photographies de celles-ci, en attendant un rapport du P. Vincent.

A propos de la correspondance, M. Paul Pelliot présente la reproduction d'un précieux document découvert dans les Archives du Vatican par le P. Karalevski, et que lui a communiqué M. Deny, professeur à l'École des langues orientales. Il s'agit d'un des originaux de la lettre du grand khan Guyuk au pape Innocent IV, lettre rapportée de Karakorum, en 1247, par l'ambassadeur du Saint-Siège Jean du Plan Carpin.

Cette réponse, d'après le récit même de Plan Carpin, était en trois états : un original mongol, un original « sarrazin », et une traduction latine faite tant bien que mal par Plan Carpin et ses interprètes mongols. On n'avait jusqu'ici que des versions assez aberrantes du texte latin. Le document trouvé par le P. Karalevski, et dont M. Pelliot fait circuler la photographie, est un texte persan, à en-tête turc, et portant à deux reprises un cachet mongol. Ce n'est autre que l'original « sarrazin » rapporté d'Asie centrale par Plan Carpin.

M. l'abbé Chabot présente une observation.

M. le Dr Capitan, au moyen de nombreuses projections, présente une interprétation de certains dessins gravés sur des mégalithes préhistoriques. Il verrait dans les figures des mégalithes de Bretagne des plans d'habitations, de cours d'eau, de champs de blé, et même dans quelques cas, comme à Gavrinis, l'indi-

Digitized by Google

cation de montagnes par des ovales superposés, comme l'ont fait les vieux Égyptiens et les artistes de Suse.

M. Salomon Reinach présente quelques objections à cette manière de voir, que M. Camille Jullian serait assez disposé à accepter.

M. Edmond Pottier commence la lecture d'une note de M. Rostovtsev, correspondant de l'Académie, sur la collection Messaksoudi, acquise en 1912 pour les Musées du Louvre et de Saint-Germain.

LIVRES OFFERTS

M. Camille Jullian fait hommage, de la part de M. E. Bourciez, de la 5e édition de sa *Phonétique française* (Paris, 1921, Klincksieck).

M. Homolle, au nom de M. Picard, directeur de l'École d'Athènes, présente le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XLV, année 1921, fasc. 1-8, 334 p., 12 pl. h. t., 62 fig.

Cet important fascicule est, sauf un article, l'œuvre exclusive du directeur, du secrétaire général de l'École et de quelques-uns de ses membres actuels ou anciens. Il se partage entre l'exposé des plus récentes découvertes, fait par ceux mêmes qui en sont les auteurs : *Fouilles de Thasos* (1914-1920), par M. Picard ; *Note sur le site d'Asinè en Argolide*, par M. Renaudin ; *Plaquette votive en bronze de Marmaria*, par M. Demangel, et des études épigraphiques, archéologiques ou topographiques sur les grands sanctuaires qui ont honoré plusieurs générations d'Athéniens, Délos et Delphes : *Liste des théarodoques de Delphes* (M. Plassart) ; *Sculptures du téménos de Marmaria* (M. A. Persson, de l'Université de Lund, membre étranger) ; *le Bas-relief de bronze de Délos* (M. R. Vallis) ; *le Monument dit des Taureaux à Délos* (MM. Conchoud et Svoronos) ; *Notes chronologiques et topographiques sur le sanctuaire d'Apollon délien* (M. F. Courby). Ces notes ou mémoires, dont plusieurs sont très étendus, méritent d'être loués de tout point. Ce que l'on doit signaler surtout avec éloge, c'est la fiévreuse reprise d'activité qui, dans ces deux années critiques, a permis de rendre à l'École sa vie d'autrefois.

Digitized by Google

M. Paul Fournier a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, à titre d'hommage, de la part de notre confrère M. le chanoine Ulysse Chevalier, le tome V de son *Regeste Dauphinois*, répertoire chronologique et analytique des documents imprimés ou manuscrits, intéressant l'histoire du Dauphiné depuis les origines chrétiennes jusqu'à l'année 1349, au cours de laquelle le Dauphiné passa à la Maison de France. M. Chevalier a mis à contribution, non seulement les imprimés que lui a fait connaître son immense érudition bibliographique, mais encore les dépôts d'Archives de la province et de Paris, les grandes collections conservées dans les bibliothèques publiques et celles des bibliophiles dauphinois. Le présent volume comprend les sommaires d'actes portant les nos 24769 à 31452 ; ils correspondent aux années 1330 à 1342. L'exécution de ce recueil, où l'historien pourra retrouver la vie de l'ancienne province du Dauphiné, a été poursuivie par notre confrère avec une infatigable activité et une indomptable énergie, malgré les difficultés provenant de la guerre et des circonstances économiques qu'elle a créées. Puisse-t-il lui être donné de publier bientôt le VIe et dernier volume et d'achever ainsi une œuvre qui sera pour les historiens du Sud-Est un inestimable trésor.

SÉANCE DU 27 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée d'une lettre de Mlle Dorez, annonçant la mort, survenue le 25 janvier, de M. Léon Dorez, secrétaire de la rédaction des *Comptes Rendus*.

L'Académie s'associe aux regrets que le Secrétaire perpétuel est allé aussitôt porter à la famille.

M. l'abbé Chabot appelle l'attention de l'Académie sur le sanctuaire dont M. Poinssot a signalé la découverte par télégramme [1]. Il s'agit de monuments très intéressants pour l'archéologie phénicienne. M. Icard a mis à découvert des stèles puniques, —

1. Voir séance du 13 janvier, p. 20.

Digitized by Google

quelques-unes avec inscriptions —, encore à leur place primitive ; au-dessous de chaque stèle, se trouve une urne avec des ossements d'oiseaux, et dans une couche inférieure, des autels en pierre d'assez grande dimension, ornés de scènes figurées, qui apporteront sans doute des éléments nouveaux pour l'étude de la religion carthaginoise. Ces autels doivent remonter à l'époque de la grande prospérité de Carthage.

M. Théophile Homolle fait savoir que la troisième session du Comité de l'Union Académique Internationale est fixée au 25 mai. Il communique l'ordre du jour que lui transmet le Secrétariat administratif de Bruxelles.

M. Pierre Montet donne un aperçu général des fouilles qu'il a exécutées à Byblos avec une mission de l'Académie, et dont il a communiqué les résultats chaque semaine à la Compagnie [1]. Il fait passer un certain nombre des petits objets recueillis dans cette première campagne de fouilles.

Le Président adresse à M. Pierre Montet les félicitations de l'Académie.

M. Théodore Reinach fait une communication au sujet de la statue du Musée du Latran à Rome vulgairement connue sous le nom de « Sophocle ». Il montre que cette appellation repose sur *une seule pièce* de comparaison — un petit buste du Vatican — qui ne présente avec la statue qu'une analogie superficielle. Les autres portraits de Sophocle, pourvus d'inscriptions, qui nous sont parvenus, représentent un type tout à fait différent. Non seulement la statue du Latran n'est pas Sophocle, mais elle n'est même pas celle d'un poète : le geste, le costume dénotent un orateur, accoutré suivant une mode qui est tombée en désuétude après la guerre du Péloponnèse. Par une série d'arguments appuyés sur les textes antiques et les monuments, M. Reinach établit : 1° que le personnage figuré est le législateur Solon ; 2° que le marbre du Latran est une copie fidèle de la statue érigée à Solon, sur l'agora de Salamine, vers 390 avant notre ère ; 3° que l'auteur

1. Voir *C.R.*, année 1922, p. 7 et suiv.

Digitized by Google

de cette statue était très probablement le fameux Céphisodote, père de Praxitèle, à qui nous devons également l'original du célèbre groupe de Munich : la déesse de la Paix portant le dieu de l'Abondance.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le tome V de l'*Inventaire des Tablettes de Tello conservées au Musée impérial ottoman*, par Henri de Genouillac, ouvrage publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (fondation Dourlans).

Il offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Gabriel Jeanton. *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*, tome II : *Pèlerinages et légendes sacrées* (Mâcon, 1921, in-8°).

Donald C. Baldwin. *Capital Control in New-York* (Menasha, Wis., 1920, in-8°).

M. Gilleron Rigg. *Theories of obligation of citizen to state* (Ibid., 1921).

M. Edmond Pottier présente, au nom de M. Jean Capart, quatre opuscules dont il est l'auteur, intitulés :

Une bibliographie ancienne de l'Égypte (extrait des *Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, séance du 7 novembre 1921, p. 537-542 (Bruxelles, in-8°) ;

L'*Egyptienne d'Adana* (Ibid., p. 543-547) ;

The Memphite tomb of king Haremhad (reprinted of *The Journal of Egyptian Archaeology*, vol. VII, part 1, t. II, 1921, in-4°) ;

The name of the Scribe of the Louvre (Ibid., vol. VII, part III et IV).

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de Mme veuve Paul Tannery, le tome IV des *Mémoires scientifiques* de Paul Tannery (Toulouse et Paris, 1920, in-4°, de xv et 442 pages, avec 9 planches).

« Ce quatrième volume renferme quinze mémoires relatifs à l'histoire des sciences exactes chez les Byzantins et les Arabes au moyen âge. Les principaux de ces mémoires ont trait aux chiffres arabes

Digitized by Google

dans les manuscrits grecs, aux carrés magiques de Manuel Moschopoulos, aux Lettres arithmétiques de Nicolas Rhabdas, aux noms des mois attiques chez les Byzantins, enfin au *Rabolion*, ou traité de géomancie chez les Arabes, les Byzantins et les Latins. Publié par les soins de notre savant correspondant, M. J.-L. Heiberg, professeur à l'Université de Copenhague, avec la collaboration, pour la dernière partie, de M. le baron Carra de Vaux, ce nouveau volume témoigne, comme les précédents, de tout ce que l'histoire des sciences exactes doit au regretté Paul Tannery. »

Le R. P. Scheil offre à l'Académie de la part de M. Gustave Jéquier un ouvrage intitulé : *Les frises d'objets des Sarcophages du Moyen Empire*, qui constitue le quarante-septième volume des *Mémoires... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire* (Le Caire, 1921, in-4°). C'est comme le premier volume, par un seul auteur, d'un Dictionnaire idéal d'Archéologie Égyptienne : 140 articles minutieusement documentés et richement illustrés de 857 figures.

Tous les objets si nombreux qui figurent sur les sarcophages du Moyen Empire sont ici étudiés, quant à leur nom, à leur valeur, à leur raison d'être dans le mobilier funéraire. Dans cet ensemble, les appréciations nouvelles abondent et je signalerai particulièrement celles qui regardent les pagnes de couleur et devantiers, le manteau, les étoffes *adma*, la valeur talismanique des bijoux, les têtes de serpent, bulle, collier *menat*, sistre, les bâtons de marche, les bâtons à crochet, les sceptres *makes* et *nehbit*, le *flagellum*, le *pezaha*, les chasse-mouches, la purification par l'eau, etc.

On dirait d'autre part que, de tout temps, la peinture et la sculpture égyptiennes avaient conscience qu'elles dussent un jour se mettre au service de la philologie. L'usage assez commun de placer son nom à côté de l'objet qu'il désigne a permis encore une fois de définir ou de mieux définir beaucoup de mots. Par le travail et l'heureux effort de M. G. Jéquier, le Dictionnaire de la langue s'enrichit ainsi de nombreuses acceptions et sens inédits.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 3 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. l'abbé Chabot annonce que les fouilles de M. Icard à Carthage se poursuivent avec succès et ont amené de nouvelles découvertes. Il ne semble guère douteux que l'endroit fouillé répond à l'enceinte d'un temple de Tanit, et on peut espérer y rencontrer des traces authentiques du culte phénicien.

M. Louis Hourticq entretient l'Académie des fresques qui décorent l'entrée de la chapelle des Pellegrini dans l'église Sant' Anastasia à Vérone, et qui seraient, d'après lui, d'Andrea Mantegna.

Elles représentent quatre saints dans des architectures feintes : saint André, patron de l'artiste, saint Jean, saint Paul et saint Pierre (que l'artiste venait de représenter dans son illustre *Madone de Saint Zénon*). Elles sont admirablement conservées, et l'analyse de ces œuvres ne laisse aucun doute à M. Hourticq sur la désignation de leur auteur.

Mantegna a exécuté ces fresques lors de son séjour à Vérone, de 1456 à 1460. Mais, plus tard, dans sa vieillesse, lorsqu'il se fit graveur, il n'avait pas oublié cette œuvre de jeunesse, et il a gravé la figure de saint André telle qu'il l'avait peinte à Sant'Anastasia.

Digitized by Google

MM. Paul Durrieu, Gustave Schlumberger et Paul Monceaux présentent des observations.

M. Édouard Cuq commence la lecture d'un Mémoire sur une inscription bilingue de Délos, de l'an 58 av. J.-C.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom des auteurs, les opuscules suivants :

Chanoine Daranatz. *Le P. Clément d'Ascain* (1696-1781) (Bayonne, 1921, in-8°).

Aleksander Birkenmajer. *O rzekomym filosofie polskim XIV w, naswiskiem Gad z úscia* (osobne odbicie z t. II Archiw kom dia badania hist. filos. w Polsce).

M. Paul Durrieu fait cette présentation :

« Le 22 février de l'an dernier, 1921, l'École des Chartes a célébré le Centenaire de sa fondation. Notre Académie a pris sa part de cette cérémonie, n'oubliant pas que l'École des Chartes est, en quelque sorte, sa filleule, et son président, qui était alors M. Édouard Cuq, a prononcé en ce jour des paroles qui ont été au cœur des Chartistes. En souvenir de cette manifestation, et m'autorisant de ce fait que, au mois de février 1921, j'étais président de la Société de l'École des Chartes, j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie trois publications commémoratives de la dite Société :

« 1° Un *Livre du Centenaire*, en deux volumes, qui renferme notamment une magistrale étude du directeur de l'École, notre confrère M. Maurice Prou, sur l'histoire et l'œuvre de l'École, de 1821 à 1921 ;

« 2° Un compte rendu de la célébration du Centenaire, le 22 février 1921, où vous retrouverez les paroles prononcées par M. Édouard Cuq ;

« 3° Un *Livre d'Or* sur *L'École des Chartes et la guerre (1914-1918)*, enregistrant le rôle militaire des élèves ou anciens élèves de l'École, et contenant la biographie et les portraits des cinquante et un d'entre eux qui ont donné leur vie pour la France. »

M. Émile Chatelain a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Pierre de Nolhac, le volume qu'il vient de publier dans la « Bibliothèque de

Digitized by Google

l'École des Hautes Études » (fascicule 227), *Ronsard et l'humanisme.* C'est en quelque sorte le pendant de son ouvrage : *Pétrarque et l'humanisme*, paru jadis. Après avoir consacré de longues années à des recherches sur les origines italiennes de la Renaissance et sur de célèbres artistes, M. de Nolhac revient à ses premiers travaux ; il nous montre Ronsard rattaché directement à l'humanisme non seulement par ses études, ses imitations, ses proches amitiés et ses relations lointaines, mais encore par quelques fantaisies de sa plume, comme son invective latine contre Pierre Paschal. Des textes inédits, tirés de la Bibliothèque Nationale ou de celle de Munich, et des textes latins imprimés, qu'on ne lit plus guère, ont permis à l'auteur de traiter la question dans toute son ampleur. Sur tous les amis de Ronsard, leurs écrits latins ou français, il nous apporte des documents fort intéressants. S'il ne lui a pas été permis d'écrire l' « Histoire de l'humanisme en France » projetée dans sa jeunesse, du moins par la publication de plusieurs volumes bien documentés, comme par les savants qu'il a formés dans ses conférences de l'École des Hautes Études, M. de Nolhac reste le maître incontesté des études françaises sur l'humanisme.

« En même temps j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de l'abbé Antony Navière, un opuscule intitulé : *Pourquoi a-t-on fait maigre avec un oiseau ?* (Meulan, impr. Réty, 1921, 65 p. in-16). »

M. Prou dépose sur le bureau un recueil de *Documents de l'histoire monétaire des ducs de Bourgogne* formé par le regretté Jean Perrenet, élève de l'École des Chartes, mort pour la France le 20 mars 1916. Ce sont là quelques-uns des documents que l'auteur avait tirés des Archives de la Côte-d'Or et qui devaient servir de pièces justificatives à la thèse d'archiviste paléographe qu'il préparait sur l'histoire de la monnaie des ducs de Bourgogne. Les notes jointes à ses copies de documents, les pages qu'il avait rédigées prouvent que Jean Perrenet avait des aptitudes particulières à écrire l'histoire.

Digitized by Google

SÉANCE DU 10 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de Syrie, envoie, avec des documents annoncés dans une précédente lettre, la photographie d'un petit monument découvert récemment à Hermel, près des sources de l'Oronte. Il s'agit d'un autel dédié aux trois divinités de Baalbeck.

M. C. Enlart, chargé de mission en Syrie, adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Beyrouth, 17 janvier 1922

M. le Secrétaire perpétuel

L'Académie des inscriptions ayant bien voulu me désigner au Haut Commissariat de Syrie pour exécuter des fouilles et autres recherches archéologiques dans l'ancienne cathédrale de Tortose, aujourd'hui Tartous, territoire des Alaouites, je tiens à lui rendre compte des résultats de ma mission, en attendant l'honneur de lui en fournir, à mon retour, un exposé plus détaillé, accompagné de documents graphiques.

J'ai passé à Tartous six semaines, en octobre et novembre derniers. J'ai exécuté un relevé très complet de la cathédrale et j'y ai pratiqué des fouilles.

L'étude du monument m'a révélé qu'il est beaucoup moins homogène qu'on ne l'avait cru. Il appartient en majeure partie au milieu du XII^e^ siècle, mais a été achevé et modifié à deux époques du XIII^e^.

Les dispositions particulières du bas-côté nord indiquent que cette partie de l'église était celle où les pèlerins vénéraient l'autel et l'icone de la Vierge, qui passaient pour avoir été, l'un consacré par saint Pierre, l'autre peint par saint Luc.

MM. le marquis de Vogüé, Max van Berchem et Dussaud ont pensé que le curieux portail intérieur était l'entrée d'une crypte qui aurait été la chapelle primitive. Les fouilles m'ont démon-

Digitized by Google

tré qu'il n'y a jamais eu de crypte à cet endroit, mais un sol en contre-bas, où l'on accédait par un court escalier de marbre. Une partie de l'ancienne chapelle a dû être conservée dans la cathédrale nouvelle ; la disposition pouvait se rapprocher de celles de Lorette et du Saint Sépulcre.

J'ai trouvé sous le bas-côté sud une crypte, bien bâtie mais très simple, et j'ai acquis la conviction que ce caveau n'a jamais été qu'une citerne.

J'ai démuré le grand portail occidental, ce qui rend son harmonie à la façade ; malheureusement ce portail est cruellement mutilé.

La cathédrale de Tortose est l'un des plus beaux monuments de toute l'architecture romane et il est pénible de constater que, faute de crédits qui permettent d'y faire des réparations urgentes, elle est menacée d'un écroulement partiel, les habitants ayant enlevé des pierres de taille à la base de plusieurs angles et contreforts.

J'ai fait des relevés et une étude approfondie de deux autres anciennes cathédrales syriennes, un peu antérieures, celles de Jebaïl, plusieurs fois publiée de façon inexacte, et celle de Beyrouth, dont j'avais le premier fait une monographie sommaire en 1901. Ces deux édifices sont antérieurs à la cathédrale de Tortose et appartiennent au même type.

J'ai pu aussi relever quelques détails inédits à Kalaat el Hôstin, à Tripoli et à Saïda ; enfin, j'ai passé deux semaines à étudier et à relever en entier l'abbaye de Belmont près Tripoli, qu'aucun archéologue n'avait encore visitée.

C'est un monastère cistercien bâti au XII^e^ siècle et au XIII^e^, dans un style qui s'inspire tantôt de la Bourgogne et tantôt du Midi de la France. L'église, encore presque intacte, est d'un type exceptionnel. Son porche et sa façade ont bien les formes bourguignonnes habituelles, mais la nef et l'abside uniques s'écartent des types cisterciens et sont, au contraire, identiques aux églises de l'Ordre de Grandmont.

Je pense compléter ces études par une tournée en Palestine, où je recueillerai des documents de comparaison. Outre les monographies des quatre édifices mentionnés, je voudrais analyser dans un travail d'ensemble les caractères et l'évolution de

Digitized by Google

l'architecture romane, puis de l'architecture gothique, dans l'ancien royaume de Jérusalem, comme j'ai étudié l'art gothique du Royaume de Chypre dans un livre que l'Académie a bien voulu honorer en son temps d'une récompense.

J'ose espérer que mon travail aura répondu à son attente et je vous prie, Monsieur le Secrétaire perpétuel, d'agréer pour vous, pour M. le Président et pour vos Collègues, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

C. Enlart.

M. Omont annonce à l'Académie que le Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale vient de s'enrichir, grâce à une nouvelle libéralité du baron Edmond de Rothschild, d'une très précieuse collection d'autographes de personnages célèbres, formée de 1830 à 1850 par la mère du généreux donateur, Madame la baronne James de Rothschild.

Les plus grands noms de notre histoire, depuis le XVI^e^ jusqu'au XVIII^e^ siècle, sont représentés dans cette importante collection. Elle comprend notamment des lettres autographes de tous les rois et reines de France, depuis Henri II et Catherine de Médicis, jusqu'à Louis XVI et Marie-Antoinette, ainsi que des lettres de Diane de Poitiers, de M^me^ de Maintenon, de la princesse des Ursins, etc. Les ministres et personnages politiques y sont représentés par Michel de l'Hospital, les ducs de Guise et de Montmorency, Sully, Richelieu, Mazarin, Colbert, Louvois, le cardinal de Fleury ; les chefs militaires par Bonnivet, Crillon, Condé, Turenne ; les grands écrivains par Ronsard, Descartes, Balzac, de Thou, etc.

Le Président annonce à la Compagnie la mort de M. Léon Heuzey, décédé le 8 février, et déclare la séance levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Paul Pelliot entretient l'Académie de trois documents qui viennent d'être retrouvés dans les archives du Vatican. Il y a

Digitized by Google

reconnu : 1° une lettre du khan mongol de Perse Arghun, adressée au pape et datée de 1290, où le khan répond à une demande de conversion au christianisme qu'il a reçue du pape ; 2° un laissez-passer du même Arghun, établi en 1291 en faveur d'une mission d'évêques dirigée par un personnage qui doit s'appeler frère Gérard ; 3° une lettre du khan mongol de Perse Ghazan, écrite au printemps de 1302 : Ghazan y rappelle la mission antérieure de « Bisqarun » ou « Bisqart », c'est-à-dire de Guiscard, connu par les archives de Rome en 1301, puis celle du « Guidon impérial » Kokadaï, de « Bisqarun » ou « Bisqart » et de Tümän, celui-ci étant sûrement le même que le Tümän mentionné en 1305 dans la lettre d'Odjaïtu à Philippe le Bel ; enfin il annonce l'envoi de nouveaux ambassadeurs qui régleront l'époque de la coopération entre les Chrétiens et les Mongols contre le sultan Mamlouk du Caire.

Les cachets chinois des deux documents émanant d'Arghun sont identiques à ceux de la lettre d'Arghun à Philippe le Bel. Celui de la lettre de Ghazan, également chinois, est nouveau.

Le Président rappelle la mort de M. Léon Heuzey, et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Notre Compagnie est en deuil : en deuil de son doyen, archéologue éminent, critique d'art, écrivain délicat, aimable et galant homme. M. Léon Heuzey, qui laissera parmi nous bien des regrets, appartenait à cette Académie depuis quarante-huit ans.

Ancien élève de l'École Normale, où il était entré en 1851 à l'âge de vingt ans, il partit bientôt pour la Grèce, comme membre de l'École française d'Athènes. Il connut encore les temps héroïques de l'École : temps heureux où l'on se préparait au métier d'archéologue, ou à des métiers très différents, par de grandes chevauchées dans les pays de lumière, à la recherche des beaux paysages ou des belles œuvres d'art. Heuzey voyagea beaucoup, de Morée en Acarnanie, du Pinde au mont Olympe.

Quelques années plus tard, il revint en Orient, avec une mission officielle, en compagnie de l'architecte Daumet. Il était chargé surtout de réunir des matériaux pour l'histoire des cam-

Digitized by Google

pagnes de César. Il remplit en conscience ce programme presque militaire, notamment sur le champ de bataille de Pharsale. Mais il s'intéressait à bien d'autres choses : c'est ainsi qu'il découvrit un palais grec, de multiples inscriptions, de précieuses sculptures dont un bas-relief devenu célèbre. Par surcroît, il admirait les paysages, notait les traits de mœurs et les scènes de la vie populaire. Jusqu'à son dernier jour, ces impressions de jeunesse ont fasciné sa mémoire, comme un enchantement. Je l'ai constaté bien souvent. Il savait que moi aussi, longtemps après lui, j'avais exploré la Thessalie. Chaque fois que je le rencontrais, il évoquait nos souvenirs communs : les lignes du Pinde, de l'Ossa ou de l'Olympe, la vallée du Pénée, l'acropole de Pharsale, les Météores, ou les énormes chapeaux des paysans thessaliens, qu'il avait si joliment dessinés.

Au cours de ces voyages et de ces explorations, s'était éveillée la vocation d'Heuzey. Ce qui l'intéressait surtout, c'étaient les études d'archéologie figurée. Sa mission de Macédoine avait attiré sur lui l'attention. Revenu en France, il entra au Louvre, où allait se dérouler sa carrière. Conservateur adjoint en 1870, il fut nommé en 1881 conservateur des Antiquités orientales. Il prit sa retraite en 1908, avec le titre de directeur honoraire des Musées nationaux. Dans l'intervalle, il avait longtemps professé à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre. Dans son enseignement comme dans ses fonctions administratives, il fit preuve d'une rare compétence, et il y obtint un plein succès. Au Louvre, il a joué un rôle important dans l'organisation ou la réorganisation du département des Antiquités orientales.

Parallèlement se succédaient de savantes publications, dont il suffira de rappeler les principales : Description du mont Olympe et de l'Acarnanie, ouvrage luxueux et magistral sur la Mission de Macédoine, mémoires ou articles d'archéologie figurée, catalogues ou albums des terres-cuites et des figurines antiques du Louvre, compte rendu des fouilles de Sarzec.

Quand il publiait les derniers de ces grands travaux, Heuzey avait depuis longtemps sa place à l'Institut. Dès 1874, il remplaçait Beulé dans notre Compagnie. En 1885, il entrait à l'Académie des Beaux-Arts ; il y était devenu le doyen des membres libres, comme il était le doyen des membres honoraires à la

Digitized by Google

Société des Antiquaires de France. Partout, à l'Institut, aux Antiquaires, aux Études grecques, il apporta longtemps une active collaboration. Dans cette salle et sous la Coupole, où il nous avait tous précédés, il a souvent charmé ses auditeurs par des lectures aussi piquantes que savantes. Surtout quand il touchait à l'archéologie figurée, son domaine favori, où il a été vraiment un initiateur et un maître, par un mélange original de science et d'art, de hardiesse et de mesure, d'érudition et de goût.

Peu à peu, cependant, son grand âge et les exigences d'une santé délicate l'avaient forcé de renoncer à des occupations qui lui étaient chères. En ces dernières années, il avait dû se confiner dans sa maison d'Auteuil. Mais, dans sa retraite, il n'oubliait rien de ce qui avait fait l'honneur et la joie de sa vie. De loin, il assistait à nos séances, dont il aimait à entendre les échos. Il accueillait chez lui tous ses confrères comme des amis, tous les candidats comme de futurs confrères, tous les débutants comme de futurs candidats. Mais son amabilité naturelle n'avait rien de banal, parce que le cœur y était toujours, et que l'esprit n'était jamais dupe du cœur.

Jusqu'au bout, notre vénéré doyen a conservé toute sa vigueur intellectuelle. A quatre-vingt-dix ans, il travaillait encore. Il s'intéressait toujours aux antiquités orientales, qui avaient absorbé la plus grande part de son activité pendant la seconde moitié de sa carrière. Mais il revenait de préférence à ses études premières sur l'antiquité classique. Il évoquait volontiers et fixait par écrit les souvenirs de ses voyages en Grèce; de temps à autres, il en tirait des pages charmantes, qui font désirer le reste. Il rédigeait aussi, et commençait même à publier, ses leçons d'autrefois sur le costume antique : leçons restées célèbres, où à l'École des Beaux-Arts, sous les yeux des archéologues comme des artistes émerveillés, il drapait le modèle vivant d'étoffes souples et chatoyantes avec la sûreté de main d'un éphèbe athénien ou d'une femme d'Ionie.

Au milieu de ces travaux délicats et de ces rêves d'Orient, il vient de s'éteindre doucement, au matin du mercredi 8 février, dans sa quatre-vingt-onzième année. Il est mort comme il a vécu, simplement, sans bruit. Il laisse la réputation d'un érudit

Digitized by Google

éminent, toujours exact et précis, ingénieux et d'un goût sûr, très artiste et fin critique, écrivain délicat. Aux mérites de l'érudit correspondaient les qualités de l'homme : la droiture, la délicatesse, une exquise bonté, le culte de l'amitié, cet art d'aimer et de se faire aimer, qui met de la poésie jusque dans le train le plus banal de la vie.

A la mémoire et à la famille de ce savant si distingué, qui fut un si galant homme et un si aimable confrère, j'adresse l'hommage ému de l'Académie.

Le PRÉSIDENT annonce en ces termes la mort accidentelle du chanoine Cauchie, décédé à Rome, le 10 février :

MES CHERS CONFRÈRES,

Un nouveau coup vient de frapper l'Académie : nous avons appris cette semaine la mort tragique du chanoine Cauchie, un savant belge de grand mérite, qui avait été élu correspondant de notre Compagnie en 1919.

Le chanoine Alfred Cauchie, né à Haulchin (Belgique), le 24 octobre 1860, était depuis 1894 professeur d'histoire à l'Université de Louvain. Au début de sa carrière scientifique, il s'était signalé par un important ouvrage sur « La querelle des Investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai ». Ce fut le point de départ de ses multiples recherches sur l'histoire de la Belgique, notamment sur l'histoire religieuse de ce pays aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Ses publications, qui sont nombreuses, sont en général d'assez courtes notices. Absorbé par son enseignement, tout dévoué à ses élèves, dont il suivait les travaux avec une scrupuleuse attention, M. Cauchie n'a jamais eu le loisir d'achever des travaux personnels de longue haleine.

Il n'en exerçait pas moins une action importante dans le domaine des sciences historiques. Il avait fondé la *Revue d'histoire ecclésiastique* : un périodique qui, sous sa direction, avait conquis une grande autorité. Il y insérait souvent des articles de lui, qui attestaient ses solides qualités d'érudit : patience dans les recherches, sagacité dans la critique, impartialité dans les jugements et indépendance.

Cette indépendance de caractère, M. Cauchie en a donné des

Digitized by Google

preuves éclatantes pendant la dernière guerre. Là-dessus, je laisse la parole à notre confrère M. Chabot, à qui je dois la plupart de ces renseignements biographiques : « Très dévoué à son pays, dit M. Chabot, le chanoine Cauchie était aussi un fervent et actif ami de la France. En 1914, lors du sac de Louvain, il fut expulsé, puis retenu comme otage et menacé à plusieurs reprises d'être fusillé. Relâché pourtant et rentré à Louvain, il y demeura jusqu'à la fin de l'occupation allemande. Chez lui se réunissaient chaque semaine, non sans danger, d'ardents patriotes qui cherchaient avec lui les moyens pratiques de combattre la campagne d'intimidation et de fausses nouvelles que menaient les envahisseurs contre le moral des populations. »

En 1919, l'année même où il fut élu correspondant de notre Académie, M. Cauchie fut appelé par son gouvernement à la direction de l'École belge de Rome. Ce fut pour lui l'occasion de nous rendre périodiquement visite : en gagnant son poste ou en revenant, il s'arrangeait pour assister à l'une de nos séances.

Il espérait trouver à Rome les loisirs nécessaires pour achever et publier un important travail sur le Jansénisme. Il y a trouvé la mort, vendredi dernier 10 février, et dans des circonstances tragiques : renversé dans la rue par un cheval emporté, il expira quelques heures plus tard sans avoir repris connaissance.

A sa famille et à l'Université de Louvain, dont il fut un des maîtres les plus brillants et les plus aimés, j'adresse les condoléances de l'Académie et l'expression de nos regrets.

M. Edouard Cuq achève un commentaire d'une inscription bilingue découverte à Délos, il y a quinze ans, dont il avait commencé la lecture à la séance du 3 février.

Cette inscription contient une loi de l'an 58 avant notre ère, confirmant un sénatus-consulte qui, pour récompenser les Déliens d'être restés fidèles aux Romains pendant la guerre contre les pirates, leur a accordé l'immunité d'impôts et la liberté.

Elle autorise en outre les habitants de Délos et des îles voisines à revendiquer devant les magistrats romains les biens qui leur ont été enlevés pendant la guerre, et à invoquer les lois romaines qui prohibent l'usucapion des choses volées ou dont on a été dépossédé par violence.

Digitized by Google

M. Nahum Slousch présente un compte-rendu sommaire de ses travaux archéologiques en Palestine. Il insiste particulièrement sur les fouilles qu'il a exécutées en 1920 et 1921 à Tibériade. Ces travaux lui ont permis de mettre à jour la célèbre synagogue de Hamatha connue dans les fastes juifs et chrétiens depuis le IIe siècle et qui rappelle par sa structure le temple de Jérusalem. De multiples objets du culte judaïque ancien y ont été découverts, ainsi que de nombreux objets d'art, d'industrie, des monnaies, qui donnent une idée de ce qu'était la Galilée du IIe au IVe siècle.

Des travaux poursuivis autour de ce sanctuaire ont fait découvrir une nécropole des membres de la *Boulè*, avec des épitaphes en langue grecque. Parmi les épitaphes hébraïques et arabes datant du moyen âge, M. Slousch a relevé celle d'une chrétienne du Xe siècle. La date de la mort y offre l'exemple d'une triple chronologie concordante : celle de la naissance du Christ, celle de Mahomet et enfin celle de la naissance d'Adam.

M. Clermont-Ganneau présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le troisième fascicule des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1921 (juillet-octobre).

Il présente ensuite au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

J. Toutain. *Pro Alesia*. Revue trimestrielle des fouilles d'Alise, 6e année, n° 26, novembre 1920 (Paris, in-8°).

Ernest Chantre. *Émile Cartailhac* (1845-1921). *Sa vie, son œuvre* (Lyon, 1921, in-16°).

Raph. Haï Melamed. *The targum to canticles according to six yemen mss. compared with the « Textus receptus » as contained in de Lagarde's « Hagiographia Chaldaïca »* (Philadelphie, 1901, in-8°).

M. Clément Huart a la parole pour un hommage :

Le Cte de Gobineau a été le premier à faire connaître une secte de Chi'ïtes répandue en Perse et qu'il a connue sous le nom d'Ali-Allahis ou Nossaïris ; M. Minorsky, alors premier secrétaire de la Légation de Russie à Téhéran, a eu l'occasion, au cours de ses voyages, d'étudier cette secte assez mystérieuse et de donner sur elle, dans la

Digitized by Google

Revue du monde musulman, un ensemble de recherches appuyées sur des pièces justificatives. Les articles qu'il a donnés à ce recueil, tirés à part, corrigés et augmentés, forment la matière du volume que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Compagnie; il est accompagné de neuf planches et d'une carte, et porte le titre modeste de *Notes sur la secte des Ahlé-Haqq*. En réalité, c'est la première fois qu'on étudie d'aussi près une catégorie de sectaires répandus au Kurdistan et en Transcaucasie.

M. Clément Huart offre également deux études dont il est l'auteur, intitulées :

Les Mosâfirides de l'Adherbaïdjân (reprinted of *A volume of Oriental Studies presented to professor E. G. Browne*, february 1922) ;

Une razzia en Arménie au X^e siècle (fascicule 4 du tome I de la *Revue des études arméniennes*, 2^e année, 1921).

M. Camille Jullian offre de la part de l'auteur, M. A. Lesmaries, un ouvrage intitulé : *Dunkerque aux temps anciens. Introduction* (Dunkerque, 1922, in-8°).

Il offre à l'Académie de la part de notre confrère, M. Pierre Paris, la seconde série de ses *Promenades archéologiques en Espagne* (Paris, Leroux, 1921, in-8, de 276 p. et 67 planches). « Ai-je besoin de dire les services que M. Paris a rendus aux antiquités espagnoles, qu'il nous a fait connaître et qu'il a fait connaître au Espagnols eux-mêmes ? Ce livre nous conduit à Ampurias, la colonie de Marseille, à Sagonte, aux murs cyclopéens, à Mérida, célèbre sous les Romains, à Bolonia, dont les fouilles ont été subventionnées par notre Académie, et nous conduit aussi dans des collections illustres, comme celle, du palais de Liria à Madrid. De fort bonnes planches accompagnent le texte. A chaque instant, par le caractère historique de ce texte, et par l'importance archéologique des gravures, nous apprenons une chose nouvelle. M. Paris est un des plus actifs, des plus efficaces champions de la science de l'antiquité et du travail français. »

Le même membre présente, de la part de notre confrère M. Édouard Naville, une brochure intitulée *La Haute Critique et le Pentateuque* (Paris et Neuchâtel, Attinger, 1921, in-8 de 94 p.). « M. Naville y défend, avec sa vigueur coutumière, ses théories sur les livres bibliques, et en particulier sa thèse sur l'authenticité des plus anciens livres, sur l'unité de la *Genèse* et sur l'existence de Moïse. Je n'apprendrai à aucun de nous que j'ai, dès l'origine, éprouvé pour la méthode et les conclusions de M. Naville une ardente sympathie. Faire de Moïse un simple mythe, alors que cette figure a les allures si nettes d'un conducteur de peuples dans le milieu oriental du

Digitized by Google

second millénaire avant notre ère, faire de la *Genèse* une composition purement postexilique, alors qu'elle renferme tant de traits où archéologues et sociologues reconnaissent la marque des temps primitifs, m'a toujours paru une erreur de la méthode dite philologique, celle qui s'appuie uniquement sur la structure d'une œuvre ou sur les variations de sa langue. »

M. Prou offre de la part de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, le volume publié par cette Société à l'occasion du congrès tenu par elle à Paris en 1919 :

« Ce volume comprend : 1° le guide des excursions faites par les congressistes, consistant en une suite de monographies des monuments visités, rédigées par les archéologues les plus compétents, MM. E. Lefèvre-Pontalis, Louis Régnier, Deshoulières, André Rhein, A. Boinet, guide archéologique d'Étampes, de Pontoise, de Meaux, de Lagny, etc. ; 2° trois mémoires lus aux séances du Congrès, dont l'un sur la charpente de Notre-Dame de Paris, par M. Marcel Aubert ; les deux autres dus à M. E. Lefèvre-Pontalis, et sur lesquels il convient d'appeler l'attention de l'Académie : le premier est une étude historique et archéologique, très remarquable, pleine d'enseignements, sur l'église de Saint-Germain-des-Prés, dont les nombreux remaniements rendent l'analyse si difficile ; l'autre, non moins original, sur l'origine des arcs-boutants, et où l'auteur démontre que les architectes qui ont construit les premières voûtes sur croisées d'ogives n'ont pas tout d'abord songé à les soutenir par des arcs-boutants, mais que c'est seulement après de longs tâtonnements qu'ils sont arrivés à cette sorte de contre-boutement. »

SÉANCE DU 24 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

M. Alexandre de Laborde fait savoir que la Commission du prix Émile Le Senne (prorogé de 1921) a décidé à l'unanimité d'attribuer ce prix à M. Lucien Lambeau pour son ouvrage en deux volumes intitulé : *Charonne*.

M. Ernest Babelon informe l'Académie que la Commission

Digitized by Google

du prix quadriennal Edmond Drouin (Numismatique Orientale) a décerné le prix à M. le colonel Allotte de la Fuÿe, correspondant de l'Académie, pour ses recherches sur la Numismatique de la Sogdiane et des contrées voisines dans l'antiquité. Dont acte.

M. Edmond Pottier achève la lecture du mémoire de M. le professeur Rostovtsev sur quelques objets de la collection Messaksoudi, entrée au Louvre et au musée de Saint-Germain, en particulier sur un tombeau de l'époque romaine que l'auteur attribue au IIIe siècle après J.-C. et où il reconnaît les éléments de la civilisation sarmate. Il signale aussi la ressemblance typique des épées barbares de ces régions de la mer Noire avec les épées chinoises de la dynastie des Han et il explique comment s'est faite cette transmission qui montre la Chine empruntant son armement à la race iranienne.

MM. Paul Pelliot, Salomon Reinach et Paul Monceaux présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Jeanbernat, à Marseille, le recueil des *Lettres de guerre, 1914-1918*, de son fils, le capitaine Jules Jeanbernat, en littérature : Barthélemy de Ferrari Doria;

et au nom de M. James George Frazer, un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Adonis, étude de religions orientales comparées* (traduit par lady Frazer et publié dans les *Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études*, t. XXIX) (Paris, 1921, in-8°).

Le R. P. Scheil fait hommage à l'Académie, de la part du colonel Allotte de la Fuye, d'une étude intitulée les *Us-Ku dans les textes archaïques* de *Lagaš* (extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, volume dix-huitième, n° 3. Paris, 1921, in-4°).

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1921

SÉANCE DU 3 MARS

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, demande à l'Académie d'attribuer à l'École une subvention pour reprendre en Asie Mineure des fouilles interrompues par la guerre. — Renvoi à la Commission Piot.

M. Jerôme Carcopino commence la lecture d'un mémoire sur la mosaïque tombale de Lambiridi et l'hermétisme africain.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME DURANT L'ANNÉE 1920-1921, PAR M. ÉMILE CHATELAIN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, LU DANS LA SÉANCE DU 3 MARS 1922.

I

Le rapport du Directeur de l'École d'Athènes sur cette année, nous ne savons pas par quel accident, n'est pas parvenu à l'Académie. Sans doute l'exposé que nous a fait

Digitized by Google

M. Charles Picard dans notre séance du 21 octobre 1921 nous a pleinement rassurés sur la marche des travaux entrepris à Athènes, mais nous sommes privés de mentionner ici beaucoup de détails qui eussent intéressé nos confrères.

L'École ne comptait en 1920-21 que cinq membres dont trois de seconde année, MM. Demangel, Renaudin et Dreyfus ; deux de première année, MM. Laumonier et Daux. Encore ces cinq membres furent-ils bientôt réduits à quatre par la démission de M. Dreyfus en décembre 1920.

M. Louis Renaudin a envoyé deux mémoires, un sur la nécropole mycénienne de Skinokhori (Lyrkeia), l'autre sur un voyage dans la Macédoine Première, stations préhistoriques (Pangée et région de Drama). Tous deux sont assez courts, mais bien présentés et abondamment illustrés de petites photographies et de dessins. On ne saurait trop encourager les archéologues à savoir photographier, dessiner et lever des plans.

M. Renaudin avait déjà envoyé l'an dernier une note sur la nécropole de Skinokhori, voisine d'Argos. Pendant un mois de fouilles il a mis au jour cinq tombes rupestres dont trois n'avaient pas été fouillées. La disposition des ossements semble indiquer des inhumations successives, dans lesquelles le squelette du défunt antérieur était déplacé et ses ossements entassés à droite ou à gauche, parfois dans une fosse spéciale, pour faire place au nouveau mort. La partie la plus intéressante du mémoire porte sur la technique des vases trouvés dans ces tombes ; on en distingue quatre catégories : 1° vases où l'argile est brute sans aucun décor ; 2° vases décorés d'une couche uniforme de peinture, généralement à l'intérieur ; 3° vases où le décor est peint sur le fond naturel d'argile ; 4° vases où le décor est peint sur un engobe. Pour les formes, M. Renaudin montre les accointances qu'elles offrent avec les exemplaires trouvés

Digitized by Google

Le Gérant, A. PICARD MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ailleurs ; on suit avec netteté l'évolution des structures. En général, en passant des Iles au continent, les formes s'alourdissent et s'écrasent. Les observations de ce genre, multipliées dans ces dernières années, ont amené les archéologues à donner le nom d'*helléniques* aux séries formées sur le continent, surtout dans la Grèce du Nord, pour les distinguer des fabriques insulaires dites *cycladiques* ; on les a distribuées chronologiquement en hellénique ancien, moyen, récent. Dans la nécropole en question, les poteries les plus nombreuses datent des derniers enterrements et ne remontent pas au delà de l'hellénique récent, c'est-à-dire de la dernière période mycénienne.

Le mémoire sur la Macédoine Première se rattache aux recherches faites d'une part en Thessalie par MM. Wace et Thompson, d'autre part à celles qui ont été conduites en Macédoine par M. Léon Rey pendant la guerre. M. Renaudin a étendu cette exploration dans la région du Pangée et dans le pays situé au nord-ouest et au sud de Drama. Il énumère les tertres qu'il a remarqués, il étudie leur structure, les vestiges d'antiquités qu'on trouve à la surface, il indique ceux qu'il serait utile de fouiller. Déjà un de ces emplacements au sud de la route qui mène de Cavalla à Drama, a fourni une série notable de céramique macédonienne, une petite collection de figurines en terre cuite, enfin des vases à figures noires qui montrent la prolongation de cet habitat jusqu'à l'époque grecque classique. Dès le premier coup de sonde jeté dans le sol macédonien, M. Renaudin croit pouvoir conclure que ce n'est pas seulement avec la Thessalie, mais aussi avec la Thrace et même l'Illyrie que cette civilisation primitive se trouve apparentée.

Ces deux mémoires attestent aussi ce souci de bonne ordonnance, d'aspect agréable et soigné que nous avions déjà remarqué dans les envois précédents de M. Renaudin. Une telle minutie dans le détail matériel n'est pas négli-

Digitized by Google

geable ; elle fait partie de l'esthétique elle-même ; c'est une qualité athénienne qu'on est heureux de rencontrer chez un « Athénien ».

M. Raphael Dreyfus, nommé membre de l'École d'Athènes en décembre 1919, démissionnaire pour raisons de famille avant la fin de 1920, n'a pu présenter à l'Académie le mémoire qu'il avait préparé sur diverses inscriptions de Delphes. Toutefois, désireux de laisser trace de son passage à l'École, il nous a envoyé en 1921 le *Compte rendu d'un voyage dans le Pangée*, voyage rapide, puisqu'il n'a duré que du 8 au 19 juin 1920, dans une contrée de la Macédoine bien connue de notre École et qui méritait une étude plus complète ; compte rendu rapide aussi qui trahit une certaine inexpérience de l'épigraphie grecque ou latine. M. Dreyfus a retrouvé un certain nombre d'inscriptions plusieurs fois publiées et n'en donne pas le texte définitif ; mais ses notes pourront rendre service à d'autres voyageurs, et l'École d'Athènes ne manquera pas de les conserver dans ses archives. Il a droit lui-même à une mention dans ce rapport et nous ne la lui refusons pas.

M. Robert Demangel, membre de seconde année, a envoyé beaucoup trop tard deux mémoires, l'un sur « le sanctuaire d'Artémis Eileithyia à l'est de Cynthe », l'autre intitulé : « Contributions à l'établissement d'un catalogue de la sculpture délienne ». Ces mémoires ont été transmis par le Ministère, le 26 décembre 1921, à la Commission, qui n'en a eu connaissance qu'en janvier ; on ne pourra en parler que dans le rapport de l'an prochain.

M. Alfred Laumonier, membre de première année, a rédigé un mémoire sur les *Fouilles à l'Agora de Thasos en 1921*[1].

L'École d'Athènes a pu reprendre l'exploration métho-

1. Sur les recherches et fouilles françaises à Thasos, qui remontent en vérité à 1856, voyez l'article de M. Ch. Picard dans les *C. R. de l'Acad. des inscr.*, 1912, p. 193.

Digitized by Google

dique de l'île de Thasos commencée en 1911 par M. Ch. Picard, alors membre de l'École, et interrompue en 1914. Dans la campagne de 1914 on avait reconnu l'emplacement de l'Agora, au fond du « port fermé », au centre de la ville antique, et même on avait pu la mesurer [1].

Bien qu'il fût dans sa première année de pension, M. Laumonier avait déjà l'expérience des fouilles archéologiques, ayant appartenu en 1918 à l'École des hautes études hispaniques et pris part, sous la direction de notre confrère M. Pierre Paris, aux fouilles de Bolonia [2].

L'Agora de Thasos a la forme d'un trapèze presque carré, délimité sur les quatre côtés par des portiques. Il n'a pas été possible de l'explorer et de la dégager entièrement ; les fouilles n'ont porté que sur un certain nombre de points du portique Sud, du portique Est ou portique oblique, du portique Nord ou grand portique. A ces difficultés matérielles s'en ajoutaient d'autres : l'Agora n'a pas été construite d'ensemble, d'un seul effort. Les portiques n'existaient pas au IVe siècle, ils ont été ajoutés un à un.

M. Laumonier étudie successivement les trois portiques qu'il a fouillés et les constructions adjacentes — temples et bases monumentales. Il en restitue tous les éléments, depuis les fondations jusqu'à l'entablement et à la cimaise. L'abondance de l'illustration (33 dessins, 33 photographies, 3 plans) permet de suivre aisément ce travail de restauration.

En terminant, l'auteur consacre quelques pages aux ruines du moyen âge, aux fortifications génoises qui ont grandement endommagé l'Agora, notamment le portique Nord.

Deux appendices sont joints au mémoire : le premier sur les nouvelles acquisitions du Musée de Thasos ; la plus intéressante est une antéfixe de terre cuite dont l'interpré-

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1921, p. 86.
2. *Comptes rendus*, 1918, p. 348 et 352.

Digitized by Google

tation n'est pas certaine ; ne peut-on reconnaître dans la prétendue « rosace composée » une image de l'omphalos de Delphes ? Le second appendice signale de nouveau un monument circulaire, situé en dehors de la ville, que Georges Perrot n'avait pas manqué de noter en 1856.

Les fouilles de 1921 n'ont mis à jour qu'un très petit nombre d'inscriptions et de monnaies. C'est en somme une étude d'architecture que nous présente M. Laumonier, et une excellente étude. Il lui reste, pour la compléter, à découvrir les temples que les inscriptions nous font connaître, en particulier celui de Zeus Agoraios.

M. Georges Daux, membre de première année également, a remis un mémoire intitulé : *Le Trésor de Sicyone à Delphes et ses fondations*. Malgré les recherches de MM. Homolle, Pomtow, Courby et Duismoor, la question de ce Trésor n'est pas encore résolue. Le déblaiement nécessaire a été confié par M. Picard à M. Replat, spécialiste accompli des travaux techniques, en lui adjoignant M. Daux pour qui il a pensé que cette étude d'une minutieuse sévérité, sous la direction d'un guide aussi expérimenté, serait la meilleure des initiations. Ensemble ils ont donc enlevé bloc par bloc chacune des assises jusqu'à la rencontre du sol vierge, après les avoir photographiées à mesure qu'elles étaient mises à nu, puis ils ont pris le signalement de chaque bloc, de façon à pouvoir remettre tout en place. Le travail n'a pu être achevé dans cette première campagne ; néanmoins les constatations directes qu'on a pu faire ont démontré que les pièces d'architecture avaient été groupées par espèces sur une même face et dans une même assise des fondations, qu'elles avaient été d'ordinaire conservées intactes sauf quelques retailles légères nécessaires pour l'ordonnance régulière des assises. M. Daux a classé et dénombré les membres d'architecture de toute espèce : stylobate, stéréobate et dallage, colonnes, chapiteaux, orthostates, architraves, etc., et voici quelles sont ses conclusions

Digitized by Google

provisoires: 1° Le nom de *Trésor de Sicyone* doit être conservé au monument situé sur la gauche et en contrebas de la voie sacrée, en avant et au pied du bastion qui porte le Trésor de Siphnos ; il a la forme d'une cella quadrangulaire, précédé d'un prodomos. Rien ne permet de restituer l'élévation, ni de déterminer la date de ce trésor ; 2° les pièces d'architecture démontrent l'existence d'un édifice rectangulaire ; des métopes sculptées lui sont attribuables. Des signes certains d'archaïsme permettent d'attribuer ce monument à la première moitié du VI^e^ siècle. Le nombre des colonnes semble prouver qu'il était périptère ; on pourrait y reconnaître un temple plutôt qu'un trésor ; 3° l'existence d'un édifice circulaire est démontrée par une série de morceaux de forme arrondie, depuis le stylobate jusqu'à la corniche ; il semble qu'on ait là le plus ancien exemple d'une tholos *périptère*. L'absence de gouttes sous les regulae de l'architrave et dans les mutules permet de le croire antérieur à l'édifice rectangulaire dont les débris voisinent avec les siens et de le dater des environs de l'an 600 ; 4° l'existence de morceaux d'architecture courbes qui ne trouvent pas leur place dans la tholos périptère donnerait lieu de supposer qu'il y eut un second monument rond, mais ce n'est encore qu'une hypothèse.

M. Daux sait se garder des conclusions aventureuses et prématurées, il ajourne toute décision ferme sur l'origine, la forme et le nombre des édifices en poros auxquels ont été empruntées les fondations du Trésor de Sicyone ; il faut le féliciter d'observer les prudentes réserves du doute méthodique. Nous souhaitons que les assises inexplorées lui réservent la surprise des arguments décisifs qui lui manquent encore. Ce travail de début permet d'augurer favorablement des qualités et des aptitudes de M. Daux.

II

Au début de l'année l'École de Rome comptait six

Digitized by Google

membres ordinaires : MM. Léonard et Roserot de seconde année ; MM. Colin, Denizet, Etchegoyen et Fabre de première année. M. Festugière, membre hors cadre, n'a pas persévéré au delà du 1er janvier ; rappelé en France par un deuil de famille, il n'est pas revenu. M. Denizet a quitté Rome vers la même date ; marié et déjà père de famille, il a cherché en vain une installation ; les logements sont encore plus rares à Rome qu'à Paris. Dans ces conditions, obligé d'opter entre l'École et son foyer conjugal, il s'est décidé pour celui-ci. M. Charles Terrasse a été nommé à sa place.

Les membres de seconde année nous ont fait parvenir les mémoires qu'ils nous devaient. M. Emile Léonard, archiviste paléographe, a envoyé une *Étude sur les rapports du pape Clément VI et de Jeanne I, reine de Naples*, depuis l'avènement de cette princesse au trône de Naples jusqu'à l'assassinat de son mari André de Hongrie (janvier 1343-septembre 1345). L'auteur a exploré les Archives du Vatican, de Naples et de Marseille. C'est un travail très bien fait. On pourrait critiquer le choix du point terminal, l'assassinat d'André. L'esprit du lecteur reste en suspens, mais ce reproche tombe devant la nature du travail qui nous est soumis, lequel doit être achevé en un laps de temps déterminé. Avant de faire le récit des négociations entre le Saint-Siège et la reine Jeanne, M. Léonard a déterminé la position du royaume de Naples à l'égard du souverain pontife à la mort du roi Robert. Celui-ci avait désigné sa petite-fille Jeanne, duchesse de Calabre, pour lui succéder. Prévoyant les embarras au milieu desquels aurait à se débattre l'inexpérience de la jeune reine, il avait institué un Conseil de régence. Il prétendait ainsi enlever au Saint-Siège l'occasion d'intervenir, en qualité de suzerain, dans l'administration du royaume. Néanmoins Clément VI, après avoir accepté le régime, voyant la reine en lutte avec différents partis, décida d'envoyer à Naples un légat, véritable cura-

Digitized by Google

teur, qui prendrait en mains le gouvernement, et, par bulle du 23 janvier 1344, nomma le cardinal Aymery de Châlus légat apostolique dans le royaume de Naples. Malgré l'opposition des conseillers de Jeanne, ce cardinal, sans toucher aux cadres de l'ancienne administration, en changea le personnel. Justiciers et capitaines furent révoqués et remplacés. Cédant aux instances de la reine, le pape rappelait en novembre 1344 son légat qui, las de lutter, demandait à quitter Naples. Cependant le légat demeura jusqu'à la fin de mai 1345, continuant à administrer le royaume ; il céda alors la place à un simple nonce, Guillaume Lami, évêque de Chartres, désigné comme réformateur et correcteur. Une affaire débattue depuis le début du règne n'avait pas encore reçu de solution, celle du couronnement du mari de Jeanne, André, fils de Charobert, roi de Hongrie. La cérémonie fut fixée au 20 septembre, mais dans la nuit du 18 au 19 le prince André fut assassiné. M. Léonard nous montre encore le rôle d'arbitre rempli par le pape entre les Napolitains et les Génois à l'occasion des tentatives de ces derniers contre Vintimille, entre Jeanne et les Visconti, comment il chercha à arrêter une expédition contre les Aragonais de Sicile, en toutes ces occasions plus favorable à sa vassale de douze ans qu'à ses ennemis. Nous ne saurions suivre M. Léonard dans toutes ces négociations diplomatiques ; il suffit de constater que sur tous les points qu'il a examinés il a jeté des lumières nouvelles. En somme ce mémoire, dont le sujet a été bien choisi puisqu'il ne pouvait se faire qu'en Italie, a été rédigé avec le plus grand soin dans le fond et dans la forme. La langue est toujours claire, généralement correcte, alerte et l'auteur a su éviter la monotonie ; il fait bien augurer de l'histoire du règne de Jeanne de Naples que M. Léonard se propose d'écrire et qu'une troisième année d'école lui permettra d'achever.

Le mémoire envoyé par M. Joseph Roserot de Melin n'est qu'une esquisse de l'étude d'ensemble qu'il a entreprise

Digitized by Google

sur les *Relations du Saint-Siège avec l'Église de France à l'occasion de l'Assemblée et du Colloque de Poissy*. A cette esquisse, d'ailleurs complète, il a joint la rédaction de deux chapitres. Dans le premier, l'étude des sources, il établit que les historiens n'ont pas assez profité des sources romaines : papiers de la nonciature, documents pontificaux, *avvisi* et *diarii*. Grâce à ces sources, M. Roserot a pu rectifier l'opinion courante. D'abord le Colloque est absolument distinct de l'Assemblée des évêques réunis antérieurement à Poissy pour y étudier la question à soumettre au futur concile ; la réunion de l'Assemblée est du 30 juillet ; l'ouverture du Colloque du 9 septembre. Le Colloque n'est qu'un épisode de l'Assemblée et l'on n'y peut rien comprendre si l'on néglige de connaître l'esprit général, les premières délibérations de l'Assemblée. Enfin l'attitude des prélats n'a pas été, vis-à-vis du pouvoir royal, l'attitude passive et servile qu'on leur attribue. D'autre part M. Roserot s'élève contre l'opinion admise qui fait du colloque de Poissy une expérience purement gallicane. L'influence pontificale s'est fait nettement sentir dans l'Assemblée et, en fait, celle-ci marque un retour de la France vers Rome. Le *diario* rédigé à la nonciature de France, et par un témoin, montre bien l'intérêt pris par la Cour de Rome à cette assemblée et met très nettement la politique pontificale en face de celle de la Reine mère. Les conclusions indiquées par M. Roserot nous promettent un travail dont les résultats sont aussi neufs qu'importants. Si aux qualités d'érudit dont l'auteur a fait preuve dans son introduction, au sens historique qu'il manifeste dans le chapitre dont il nous a soumis la rédaction, il ajoute un peu plus de vivacité et d'élégance dans la forme, il se montrera tout à fait digne du titre d'historien, trop prodigué aujourd'hui.

Les membres de première année ne nous devaient pas de mémoires. Mais nous savons, par le rapport du Directeur de l'École, quelles sont les études auxquelles ils se sont livrés.

Digitized by Google

M. Jean Colin s'occupe d'archéologie et surtout d'épigraphie romaine. Initié à ces études par notre regretté confrère Maxime Collignon, puis élève de l'École pratique des Hautes Études, il avait visité, avant son entrée à l'École de Rome, quelques bibliothèques d'Italie en vue d'une étude nouvelle sur Cyriaque d'Ancone. Il a, par de nouvelles recherches, complété son ancien travail. Dans le même ordre d'idées, il a consacré une partie de l'été à rechercher au British Museum les manuscrits de voyageurs français en Italie et en Orient, et il a pu faire quelques trouvailles intéressantes, par exemple le journal de voyage de l'orléanais Nicolas Audebert, en 1574-78. Ce recueil, inconnu aux éditeurs des *Corpus*, lui a fourni des textes épigraphiques grecs et latins, ainsi que des détails curieux sur les Antiques de Rome au XVI^e^ siècle, notamment sur ceux du Palais Farnèse. Mentionnons aussi divers menus travaux sur des inscriptions connues, mais mal expliquées, notamment celle de Murgantia à Florence, où il a lu le nom de l'empereur Philippe *iunior*, et le milliaire du Bardo où il a rétabli ceux des empereurs Trébonien Galle et Volusien. Ayant passé deux mois en Algérie, grâce à une subvention du Gouverneur général, il a exploré la localité de Lambiridi et la région comprise entre l'Aurès et le Hodna. Il en a rapporté une quarantaine de textes qui avaient échappé aux précédents explorateurs. Mais le principal travail que médite M. Colin est une étude sur la Gaule cisalpine ; il a déjà commencé à rédiger une monographie de l'*Ager Senonum* qu'il se propose d'envoyer à notre Académie l'an prochain.

M. Gaston Etchegoyen, ancien élève de l'École des Hautes Études hispaniques à l'Institut français de Madrid, s'était appliqué à la mystique de sainte Thérèse et notamment à en reconnaître les sources. Cette recherche le conduisit à la mystique franciscaine. C'est pour tirer au clair les rapports entre ces deux mystiques qu'il vint à l'École

Digitized by Google

de Rome, ce qui lui permit d'interroger d'abord la tradition vivante dans les représentants actuels de la mystique, tant du Carmel que du Franciscanisme, puis les livres spéciaux, ainsi que les manuscrits des bibliothèques de Naples, de Rome et surtout d'Assise, où la fondation de Paul Sabatier, alimentée par des envois internationaux, est exclusivement consacrée à la littérature franciscaine. Voici le programme qu'il s'était tracé : 1° étudier la transmission de l'expression mystique (métaphores, symboles, allégories de l'amour divin) dans l'œuvre des franciscains médiévaux ; 2° préciser en particulier l'influence de ces franciscains sur Raymond Lulle ; 3° exposer dans une thèse doctorale sur « l'Amour divin d'après la doctrine de sainte Thérèse et de ses lectures » les idées, les sentiments et les métaphores d'inspiration franciscaine. En somme, d'après M. Etchegoyen, sainte Thérèse emprunta l'expression de ses sentiments : 1° à la nature (métaphores de l'eau, du feu, du soleil, de l'oiseau) ; 2° à la société (symbolisme du nourricier, du prêteur, du médecin, du joaillier, de l'alcade, du roi) ; 3° au cœur humain (expression de l'amitié, de l'amour paternel et maternel, des fiançailles et des noces spirituelles) ; 4° à la Bible (interprétation allégorique du Cantique des Cantiques). Le caractère pratique de son mysticisme paraît être une adaptation complète aux infirmités du corps et de l'esprit, à l'antagonisme apparent de la contemplation et de l'action, à la tradition orthodoxe du catholicisme. L'amour divin, en résolvant pratiquement le problème du bonheur, devient le principe actif d'une « métaphysique expérimentale ».

Il était naturel que M. Pierre Fabre, élève de l'École Normale, songeât à l'École de Rome, où son regretté père, Paul Fabre, a laissé de si remarquables souvenirs. Après avoir perdu beaucoup de temps pour trouver un logement où il pût habiter avec sa femme, il a entrepris une étude sur la décoration picturale des anciennes églises de la

Digitized by Google

région romaine. Il a déjà vu beaucoup de monuments, étudié les reproductions conservées à la Barberine et les textes susceptibles de le renseigner. Des personnes bienveillantes lui ont facilité l'accès de certaines vieilles églises où des peintures du haut moyen âge ont été récemment mises à jour.

M. Charles Terrasse, nommé en remplacement de M. Denizet, n'est arrivé qu'au mois de mars. Ancien élève de l'École du Louvre, il veut étudier les rapports directs de l'architecture religieuse de la Renaissance en Italie avec l'architecture française de ce style. C'est surtout dans le Nord, plus spécialement dans le Milanais, qu'il a instrumenté. Les églises de Milan, Pavie, Côme contiennent des détails qui furent imités en France. Il semble que la transmission de ces modèles italiens et plus spécialement bramantiques se soit opérée surtout par l'intermédiaire des livres à figures. Parmi ceux-ci une place de choix doit être réservée au commentaire de Cesare Cesariani sur Vitruve (1521). En outre M. Terrasse s'est occupé à Gênes des œuvres de Puget quelque peu négligées par les Génois d'aujourd'hui. Ces travaux de début font bien augurer de la suite qui leur sera donnée l'an prochain.

Enfin, grâce au zèle et au dévouement de M. Léonard, les *Mélanges* de l'École ont été enrichis de tables d'auteurs et de matières pour les années 1901 à 1920.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus que, sous l'habile direction de notre confrère Mgr Duchesne, l'activité de nos jeunes Farnésiens n'a pas cessé d'explorer avec succès les domaines les plus différents.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente, au nom de M. H. Versluys, secrétaire de l'Institut historique belge de Rome, un ouvrage de

Digitized by Google

M. le chanoine Cauchie, correspondant de l'Académie, récemment décédé, qui se disposait à en faire hommage à la Compagnie. C'est une étude sur *Godefroid Kurth* (1847-1916) : *Le patriote, le chrétien, l'historien.*

Il dépose également sur le bureau quatre volumes des publications de l'Académie de Belgique :

Bulletin de la Commission royale des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique, t. X, fasc. 3 (Bruxelles, 1914, in-8°).

Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Coutumes de la ville et commune de Roulers, par L. Gilliodts van Severen (Bruxelles, 1914, gr. in-4°).

Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 2e série, 1506-700. *Les ordonnances monétaires du XVIIe siècle. Albert et Isabelle* (1598-1621), *Philippe IV* (1621-1665), *Charles II* (1665-1700), par Victor Brants (Bruxelles, 1914, in-fol.).

Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 3e série, t. XIII, contenant les ordonnances depuis le 1er janvier 1787 jusqu'au 28 décembre 1790 (Bruxelles, 1914, in-folio).

M. Théophile Homolle présente, au nom de M. José Ramón Mélida, membre de l'Académie espagnole des Beaux-Arts, directeur du Musée archéologique de Madrid, les brochures suivantes :

El teatro romano de Mérida, extrait de la Rivista de Archivos, Bibliotecas y Museos. Madrid, 1915, 36 p. et 10 pl.

El anfiteatro romano de Mérida, rapport à la Junta superior de Excavaciones. Madrid, 1919, 36 p., 17 pl.

Excavaciones de Mérida : una casa basilica romano-cristiana, rapport à la Junta. Madrid, 1917, 22 p., 13 pl.

Informes sobre el medallón de oro de Augusto, note à l'Académie royale d'histoire. Madrid, 1921.

Tesoro de Aliseda : noticia y descripción de las joyas que la componen. Madrid, 1921, 32 p., 8 pl. en phototypie, fig.

M. Homolle signale l'importance des fouilles de Mérida qui ont remis au jour trois monuments considérables de la ville romaine, la clarté et la précision des rapports, accompagnés d'une abondante illustration.

Il insiste particulièrement sur la beauté de la trouvaille d'Aliseda (prov. de Cacérès, dans le nord de l'Estrémadure), trésor de bijoux d'une richesse exceptionnelle et d'une remarquable exécution : il comprend 20 objets d'or, colliers, chaînettes, diadèmes, pendants d'oreilles, bracelets, bagues, à châtons d'or, de pierre, en forme de scarabée, avec décor égypto-phénicien, une ceinture, une patère...

Digitized by Google

plus quelques objets d'argent ou de bronze. Le style du décor et des figures, des inscriptions en caractères hiéroglyphiques permettent à M. Mélida d'attribuer aux objets qui composent la trouvaille une origine étrangère, phénicienne ou carthaginoise, et de les dater du VI^e^ au IV^e^ siècle avant notre ère. Par cette heureuse acquisition, il n'a pas seulement enrichi son musée, il a conservé à la découverte toute sa valeur en la sauvant de la dispersion.

M. Homolle ajoute que quatre fragments d'un bandeau d'or, d'un style analogue et provenant de Cacérès, sont entrés au Musée du Louvre et ont été publiés par M. G. Schlumberger en 1885 dans la *Gazette Archéologique* (p. 1-4, pl. II).

SÉANCE DU 10 MARS

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

La correspondance comprend :

1° une lettre du général Gouraud qui envoie copie d'un télégramme reçu de Syrie et ainsi conçu :

Beyrouth, le 1^er^ mars.

Service archéologique signale découverte hypogée contenant grand sarcophage dans falaise Byblos par suite éboulement. (Armes) et bijoux, nombreux vases terre cuite, albâtre, bronze, argent, or. Courtes inscriptions hiéroglyphiques gravées sur monture or d'une coupe. — Robert de Caix.

2° une lettre de M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, qui communique la copie, la description et les photographies d'un certain nombre de monuments récemment découverts [1] ;

3° une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique qui fait savoir que la *Commission des Monuments historiques et ites artistiques de l'Algérie* a repris l'étude du projet relatif à la tenue à Alger d'un congrès international d'archéologie, et

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

demande à la Compagnie si elle est disposée à maintenir l'acceptation de principe accordée en 1919 et à s'associer à cette manifestation scientifique qui pourrait avoir lieu en 1923 ou 1924 ;

4° une lettre de M. le président de la Société centrale des Architectes qui demande à l'Académie de lui faire connaître celui des élèves des Écoles d'Athènes, de Rome ou d'Extrême-Orient à qui sera attribuée en 1922 la grande médaille d'argent de la Société. — Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

A propos de la correspondance, M. Homolle résume une note de M. Picard, directeur de l'École d'Athènes, sur trois bas-reliefs récemment découverts dans cette ville par M. Philadelpheus, éphore des Antiquités, qui les publiera dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* et a exprimé le désir qu'ils fussent d'abord communiqués, en son nom, à l'Académie.

La trouvaille a été faite rue Éresichton, au Sud-Ouest du cimetière du Dipylon et au voisinage du mur de Thémistocle.

Les reliefs, dont photographies sont jointes, décoraient la base d'une statue funéraire dans l'attitude des κοῦροι, ils représentent des scènes de la palestre :

Côté g. — 4 figures, exercices de la lutte à main plate et du saut ;

Côté d. — 6 figures, jeu de la balle.

Face antérieure. — 4 figures, distraction dans l'intervalle des exercices : deux jeunes hommes assis et deux debout s'amusent de la colère d'un chat et d'un chien, leurs animaux familiers.

Ces œuvres, d'un style encore archaïque, mais saisissantes par la vérité, la variété et la souplesse des attitudes, sont de grande importance pour l'histoire des arts plastiques en Grèce.

1° Elles représentent pour la première fois, en sculpture, les sujets athlétiques si fréquents dans la peinture de vases.

2° Elles ont, avec les vases à figures rouges du style sévère de la fin du VI^e^ siècle, les plus frappantes ressemblances, en ce qui concerne la composition, le style, les formes et les attitudes : la sculpture y paraît, comme d'ordinaire, un peu en retard sur la peinture.

3° La polychromie dont elles conservent, ayant été peu de

Digitized by Google

temps exposées à l'air, les traces encore toutes fraîches, rappelle également les procédés de la peinture céramique : les figures, du ton du marbre légèrement teinté par un glacis, se détachent en clair sur un fond vermillonné, comme les figures rouges, qui gardent la couleur de la terre, sur le fond peint en noir des vases.

4° Elles sont datées avec certitude, par leur présence au milieu des matériaux réemployés du mur de Thémistocle, de l'époque des guerres médiques et fournissent à l'histoire de la sculpture un nouveau repère chronologique. Elles apportent aussi un nouveau témoignage de la violence barbare des ravages commis par les Perses dans Athènes.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie un remarquable papyrus grec découvert par Grenfell et récemment publié par M. Hunt, sur lequel se trouvent tracées cinq lignes de poésie surmontées de notes musicales : la poésie est une hymne liturgique chrétienne et nous avons là le plus ancien spécimen de la musique d'église en même temps que la preuve authentique des liens étroits qui unissaient cette musique à la musique grecque profane de l'époque païenne. M. Reinach fait ensuite chanter ce morceau par un élève du Conservatoire, M. Remember.

M. Henri Cordier fait savoir que la Commission du prix du duc de Loubat a attribué le prix à la collection du *Journal des Américanistes de Paris*. — Dont acte.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Léon Heuzey, le Président, conformément à l'article 14 du règlement, consulte la Compagnie sur l'opportunité de déclarer ou non la vacance de son fauteuil.

Par 23 voix contre 8, l'Académie se prononce pour l'affirmative.

L'exposition des titres des candidats est fixée au 5 mai ; l'élection aura lieu dans la séance suivante.

M. Jérôme Carcopino, maître de conférences d'histoire romaine à la Sorbonne, termine sa lecture sur la mosaïque tom-

Digitized by Google

bale de Lambiridi et l'hermétisme africain, et présente à l'Académie les photographies du sarcophage et de la mosaïque.

Il croit reconnaître sur celle-ci les symboles du salut que la défunte, Urbanilla, affirme, dans son épitaphe, avoir obtenu. Les cratères accostés de canards et de paons des motifs latéraux figurent l'éternité bienheureuse. Asklepios Soter, dans la scène centrale, communique au mourant la révélation qui lui en ouvre la route.

M. Carcopino pense qu'on doit inscrire Urbanilla au nombre des adeptes d'une gnose païenne dont la présence en Afrique est attestée par le dialogue hermétique l'*Asclepius*, et à laquelle Arnobe presque sûrement, peut-être Lactance, auraient appartenu avant leur conversion au christianisme.

MM. René Cagnat, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach et Paul Monceaux présentent des observations.

APPENDICE

LETTRE DE M. VIROLLEAUD, CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS ET DIRECTEUR DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE PERMANENTE DE SYRIE A M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, PARIS.

Beyrouth, le 22 février 1922.

Monsieur le Secrétaire perpétuel.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus quelques documents nouveaux, dont voici la liste :

1) Autel trouvé par M. de Lorey à Damas, dans les ruines de l'église de la Conversion de saint Paul, et dont M. de Lorey a dû déjà vous faire tenir une photographie [1].

1. Voir p. 83 la lettre de M. de Lorey.

Digitized by Google

ΘЄΩΟΥΡΑΝΙΩ
ΠΑΤΡΩΩΤΩΚΥ
ΡΙΩΛΥCΙΑCΟΚΑΙΔΗ
ΜΗΤΡΙΟCΔΗΜΗΤΡΙ
ΟΥЄΚΤΩΝΙΔΙΩΝ
ЄΥCЄΒΩΝΑΝЄΘΗ
ΚΕΝ

2) Autel (Veneri Domi), trouvé à Beyrouth en 1919, dans un terrain vague au Sud du Grand Sérail (siège du Haut-Commissariat). L'inscription a été copiée déjà par M. Chamonard et par le P. Mouterde.

3) Autel, trouvé à Beyrouth ces jours-ci, au même endroit que le précédent.

Le texte de l'inscription est le suivant :

MAG.SENTIVS
VALENS CANDIDI
ANVSQVI ET SIV///A
NVMMVLAR'PRO SA
LVTE SVA[illegible]sVORVM
ET SENTII APollINARIS
FRATRIS sVI·V·L·A·S

4) Chapiteau, trouvé à Beyrouth, à côté de l'autel précédent.

5) Bas-relief trouvé à Hama, au pied de la citadelle, en 1921.

6) Inscription grecque gravée sur la face interne d'un linteau de porte (Musée de Beyrouth, n° 271) :

COPOCΔΙΑΦЄΡΟΥCΑ
ΡΟΔΟΥΚΑΙΠΑΡЄΓΟΡΙΟΥ

7) Base de colonne, trouvée par M. Brossé, à Tell-Nebi-Mend.

Digitized by Google

8-9) Autel et tête de statue, à Ma'rab (Liban) ; documents au sujet desquels M. Brossé m'a remis la note ci-jointe.

NOTE DE M. CH. LEE BROSSÉ SUR DEUX MONUMENTS DE MA'RAB

Ma'rab (Liban). Entre Delebta et Sâhel Alma, à l'Est de la Baie de Djouni. — Maison du P. Boutros Basile, professeur d'arabe à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

1) Autel. — En forme de prisme quadrangulaire, légèrement pyramidal, il est mouluré simplement au sommet et à la base. La face postérieure porte une tête de bœuf, en assez fort relief et traitée sommairement. Le mufle est coupé carré ; un triple bourrelet cerne les yeux ; les oreilles collent à plat sur le champ, ainsi que les cornes minces, qui s'élèvent verticalement au-dessus du crâne. Une guirlande de fleurs, traitée par petits trous rapprochés, est accrochée aux angles de la moulure supérieure et s'incurve en travers du front du bucrâne. Elle se répète tout autour du monument. Un motif en double volute, surmonté de deux cornes en V très ouvert, orne le côté gauche. Sur le côté droit, se trouve un foudre horizontal. Enfin, la face antérieure montre, sur la partie la plus épaisse de la guirlande, une masse en saillie, sur laquelle il n'est plus possible de rien distinguer, mais au-dessus de laquelle s'élancent, en une double courbe assez élégante, des sortes de cornes de chèvre ou d'antennes de papillon. Un relief rectangulaire, dont la base est brisée, couvre la partie inférieure du champ. Aucune trace d'inscription.

2) Tête de statue, grandeur nature, en pierre calcaire, et dont le corps, trouvé autrefois par les indigènes, a été depuis longtemps mis en pièces.

Cette tête est surtout curieuse par la coiffure qui la couvre :

Digitized by Google

une sorte de rigide tarbouch, qui, au lieu d'être conique, s'évase, au contraire, vers le sommet. C'est absolument le « Gounnous » des Arabes du Sud Algérien. Certaines figures funéraires palmyréniennes portent des bonnets analogues.

Sous ce bonnet, très haut placé sur un front large et droit, est la face grasse et rasée d'un homme d'âge moyen, au nez large (brisé), à la bouche épaisse. Les orbites vides ont dû contenir des yeux d'une autre matière que le calcaire de la statue. Fort abîmée, cette figure n'est certainement pas celle d'une divinité ; elle semble reproduire les traits d'un prêtre.

LETTRE DE M. DE LOREY
A M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Damas, le 11 février 1922.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus la photographie d'une inscription grecque trouvée par moi sous le sol d'une mosquée, depuis longtemps en ruines, bâtie d'après Ibn ʿAsakir, au temps de Saladin, sur l'emplacement de l'église de la Croix.

Le cippe sur lequel elle est gravée mesure 0,82 centimètres de hauteur sur 0,40 de largeur et 0,53 à la base. Il se trouvait couché à 1m50 au-dessous du sol de la mosquée dont le béton était encore en grande partie intact lorsque j'ai commencé mes fouilles.

L'église de la Croix aurait été édifiée, s'il faut en croire la tradition, à l'endroit même où se trouvait la maison de saint Ananie où aurait eu lieu la conversion de saint Paul. Une chapelle souterraine contiguë, appartenant aux Pères Franciscains Espagnols, est dédiée à saint Ananie ; et d'autre part, les Musulmans appellent le site de l'ancienne mosquée Djamâ Hanania — جامع حنانيا

Digitized by Google

L'aspect des matériaux de construction et de l'appareil situe l'édifice aux premiers siècles de notre ère. Le grand appareil est mal dressé et mal posé, sans liaison. Il semblerait que l'abside ait été ajoutée, plaquée après coup, dans l'intérieur du mur d'un bâtiment antérieur de basse époque.

Le grand appareil de l'abside, posé en liaison, est d'un travail moins barbare.

Sur le sol de l'église, j'ai trouvé des dalles en marbre cipollin qui doivent provenir de monuments antiques, comme le cippe et une partie des matériaux remployés.

La saison des pluies ayant arrêté mes fouilles, je n'ai pu pousser plus avant mes recherches. Je compte, toutefois, les reprendre dès que le temps le permettra.

Veuillez agréer, etc.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire Perpétuel offre au nom des auteurs les volumes suivants :

Antonio Falce. *Il marchese Ugo di Toscana* (Firenze, in-8°, 1921) (t. II des *Pubblicazioni del R. Istituto di Studi superiori pratici e di perfezionamento in Firenze. Sezione di filologia e filosofia*).

Alfred Trombelli. *Elementi di glottologia* (Bologne, in-8°, 1921).

M. le comte Alexandre de Laborde a la parole pour un hommage :

Messieurs,

« Au nom de la Société française de reproductions des manuscrits à peintures, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, pour faire suite aux trois premiers tomes, le tome IV de la *Bible Moralisée* dont ladite Société m'a confié l'étude.

Ce volume contient 238 planches in-folio, de 567 à 805, en phototypie, et une planche en couleurs représentant saint Louis, sa mère, le docteur et le scribe. Il comprend avec une introduction provisoire des reproductions des manuscrits du British Museum, des Bibliothèques de Londres, de Paris, de Vienne et de La Haye et de la col-

Digitized by Google

lection Pierpont-Morgan, ayant trait à cette catégorie de livres bibliques.

Le tome V et dernier paraîtra ultérieurement ; il comprendra quelques planches supplémentaires, l'introduction et un copieux index des sujets représentés qui permettra de se guider dans ce vaste travail. »

M. Bémont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie au nom de Sir Paul Vinogradoff, l'éminent professeur de droit à l'Université d'Oxford, le tome VI du recueil qu'il dirige sous le titre *Oxford studies in social and legal history* (Oxford, at the Clarendon Press, 1921). — Ce tome VI contient deux études : la première par Miss Hélène M. Cam sur les tournées des juges itinérants dans les centaines et leur compétence au XIII^e^ siècle (*Studies in the hundred Rolls ; some aspects of thirteenth century administration*) ; la seconde par M. Ludwik Ehrlich sur le recours que les particuliers pouvaient avoir contre le Roi, ou plutôt contre la Couronne, depuis l'avènement de Henri III jusqu'à la mort d'Édouard III (*Proceedings against the Crown, 1216-1377*). La première a surtout pour objet, ainsi que l'indique M. Vinogradoff dans la préface du livre, d'indiquer les mesures employées par la royauté pour maintenir l'ordre public et réprimer les abus commis par ses fonctionnaires ; la seconde, de montrer la nature et l'étendue du pouvoir royal, absolu en principe, mais en fait limité par les privilèges du clergé, de la noblesse et des villes. Le roi est la source de toute justice, il peut interpréter ou modifier la loi dans l'intérêt commun, ce qui laisse la porte ouverte à l'arbitraire (*voluntas*) ; mais il y a plusieurs moyens d'obtenir justice contre lui et devant ses propres tribunaux. Le principal est de s'adresser au roi lui-même par voie de supplication et de pétition, procédure qui ne cessa de se développer et de se préciser dans le cours du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. C'est à ce moyen de recours que M. Ehrlich a consacré la plus grande partie de son étude ; il en a exposé le mécanisme et les effets, soit devant les tribunaux de la Couronne, soit au Parlement, qui était aussi une cour suprême de justice. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 17 MARS

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Henri Goelzer et Camille Enlart posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Léon Heuzey.

M. Charles Picard adresse à l'Académie trois notes relatives : à des inscriptions récemment découvertes à Téos ; à de nouvelles recherches au théâtre de Délos, et à la trouvaille de deux nouvelles bases archaïques à Athènes dans le voisinage du mur de Thémistocle.

A propos de la correspondance, M. CHABOT annonce qu'il a reçu de MM. Poinssot et Lantier les estampages de stèles découvertes à Carthage dans les fouilles du sanctuaire de Tanit. Cet envoi fera l'objet d'une communication ultérieure.

M. OMONT signale l'entrée récente dans les collections du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'un très ancien manuscrit illustré de l'Apocalypse. Il est antérieur aux exemplaires du commentaire de Beatus sur l'Apocalypse, dont les peintures offrent de si curieux spécimens de l'art espagnol aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, et aussi aux splendides Apocalypses illustrées anglo-françaises des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Les quarante peintures ou dessins rehaussés de couleurs, qui accompagnent dans ce volume le texte de saint Jean, reproduisent, mais sous une forme meilleure et plus proche du modèle ancien, la même suite de figures qui compose l'illustration de l'Apocalypse dans le manuscrit 92 de la bibliothèque de Valenciennes.

Dans le même manuscrit de la Bibliothèque nationale le texte de l'Apocalypse est immédiatement suivi par une copie contemporaine et également illustrée des Fables d'Avianus. En tête du prologue et des dix premières fables, les seules qui subsistent

Digitized by Google

aujourd'hui dans le volume, se trouve un dessin au trait assez grossier, mais copié sur un modèle antique et se rapportant au sujet de la pièce qui suit. Le nom d'Avianus devra désormais être ajouté à la liste des auteurs grecs et latins dont les œuvres ont été illustrées dans l'antiquité.

L'ordre du jour appelle l'élection, en remplacement de M. Heuzey, d'un membre des Commissions des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'École française d'Extrême-Orient, et de la fondation Piot.

Sont élus :

Membre de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, M. François DELABORDE ;

Membre de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient, M. Paul PELLIOT ;

Membre de la Commission de la fondation Piot, M. Alexandre DE LABORDE.

M. POTTIER lit une note de M. Léon Joulin sur la *Protohistoire de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique* [1].

M. Camille JULLIAN présente une observation.

M. Ch. de La Roncière fait une communication sur la cartographie du Sahara et du Niger dans les planisphères du moyen âge, à propos d'un *corpus* de ces planisphères qu'il doit exécuter aux frais de Sa Majesté le roi d'Égypte, Fuad Ier.

Si paradoxal que cela paraisse, la relation d'Antonio Malfante datée du Touat et de l'année 1447, que M. de La Roncière a découverte et signalée il y a quatre ans à l'Académie, n'était pas une nouveauté, mais une réminiscence de notions séculaires. La connaissance des artères commerciales du Sahara remonte à 1300 environ. Un Génois établi à Sidjilmassa dans le Tafilelt révéla au cartographe Giovanni di Carignano, la route qui menait, à travers le Sahara, à la Mésopotamie aurifère du Bambouk.

Les cartographes juifs de Catalogne, en relations avec leurs

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

coreligionnaires des oasis, ont retracé, d'autre part, la route de Tombouctou par le Tafilelt, le Touat et la saline de Teghazza, et son prolongement vers le Tchad par Gao et Sokoto. Sur le Haut-Niger, ils figurent Mali, la capitale des rois mandingues dont les ruines ont été retrouvées par Binger près de Nyamina. Un palais orné de fresques y fut construit par un architecte de Grenade, Es-Sahéli, que le roi Moussa Ier avait rencontré et ramené en 1324 de son pèlerinage à la Mecque. L'architecte espagnol construisit également les mosquées de Tombouctou et de Gao sur le Niger. Par là, se pose le problème de la pénétration de l'art européen dans le centre de l'Afrique, pénétration que souligne, au xve siècle, la présence de miniaturistes et peintres de fresques italiens à la cour du négus d'Abyssinie.

Le Génois Malfante fut bien reçu en 1447 dans le Touat. Mais il indique la raison pour laquelle aucun commerce ne pouvait y être établi par des Européens, la nécessité de payer aux intermédiaires obligés une commission de 100 %. La connaissance des artères commerciales du Sahara disparaît des planisphères après le massacre des Juifs du Touat en 1492, et avec la Renaissance ptoléméenne. C'est par une autre voie, par le Sénégal et la Gambie, que les Européens cherchent un accès au pays aurifère du Bambouk. Un marin français toutefois, prisonnier des Marocains, Paul Imbert, des Sables d'Olonne, pénétrait avec eux à Tombouctou le 27 mars 1618, en suivant la ligne d'étapes des caravanes médiévales.

COMMUNICATION

LA PROTOHISTOIRE DE LA FRANCE DU SUD ET DE LA PÉNINSULE HISPANIQUE, D'APRÈS LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES, PAR M. LÉON JOULIN.

Nous avons l'honneur de communiquer à l'Académie une note sur *la Protohistoire de la France du Sud et de la*

Digitized by Google

Péninsule hispanique, qui lui permettra d'apprécier l'importance de nos découvertes dans la région de Toulouse, pour la solution de questions encore discutées qui intéressent le haut passé des deux contrées.

Le point de départ de ces études a été la découverte que nous avons faite en 1900 d'une grande nécropole préromaine dans un des faubourgs de Toulouse. Cela nous a conduit à reprendre les recherches sur les origines de cette ville, qui avaient successivement occupé les érudits et les historiens aux XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. A la fin du dernier siècle, on admettait que Toulouse avait été fondée au III^e^ siècle av. J.-C. par les Volques Tectosages qui dominaient la région. D'après les noms de quelques localités du Sud-Ouest de la Gaule, les Tectosages avaient été précédés par les Ibères venus du Nord de l'Espagne. On avait, du reste, cessé d'attribuer aux Tectosages de Toulouse l'expédition au III^e^ siècle dans la péninsule des Balkans, qui avait abouti au pillage du temple de Delphes, rapporté avec détails par d'anciens auteurs.

Nos recherches à Toulouse, poursuivies dans l'oppidum voisin appelé Vieille-Toulouse, montraient que du VI^e^ siècle av. J.-C. à la domination romaine, la ville des bords du fleuve et l'oppidum avaient été habités par des populations de civilisation celtique, si l'on en jugeait par les sépultures et les mobiliers funéraires. Toutefois, tandis que la première période de cette civilisation, le « Hallstatt », était représentée par ses éléments caractéristiques, non seulement à Toulouse mais dans toute la région qui l'environne, la seconde période, celle de La Tène, offrait des différences quand on la comparait aux stations de la Gaule Orientale. On y trouvait, en effet, avec des poteries indigènes et des bijoux de formes celtiques, des produits importés et, en particulier, des poteries attiques et italo-grecques, et celles qui devaient bientôt s'appeler ibéro-grecques. Or, en 1900, il n'avait encore été rencontré en France que quelques tessons de poteries grecques.

Digitized by Google

Ces premières observations montraient que les deux agglomérations toulousaines s'étaient développées du VI^e^ siècle av. J.-C. à la domination romaine, sous la civilisation celtique, avec une industrie plus ou moins mélangée d'éléments étrangers à partir du IV^e^ siècle. Les Volques Tectosages, tribu celtique de la rive droite du Rhin, avaient donc trouvé des populations de leur civilisation en arrivant dans le pays au III^e^ siècle av. J.-C. Les découvertes de Toulouse appuyaient ainsi le texte d'Hérodote, qui, au milieu du V^e^ siècle av. J.-C., donnait déjà aux Celtes la domination de toute l'Europe occidentale. Il fallait toutefois démontrer qu'il en était ainsi dans les autres régions de la Gaule du Sud et dans la Péninsule hispanique, et c'est ce qui nous a engagé à reprendre, aussitôt que les circonstances l'ont permis, l'étude d'ensemble des découvertes archéologiques des deux contrées dans l'espérance d'apporter de nouvelles contributions à la protohistoire de cette partie du monde barbare.

En 1906, la protohistoire des deux contrées se présentait de la manière suivante. Les historiens interprétant le texte d'Hérodote plaçaient à la moitié du V^e^ siècle av. J.-C. l'invasion des Celtes dans la Gaule du Sud et la Péninsule. Ils laissaient ainsi de côté un texte d'Hécatée, d'après lequel cette invasion était déjà faite dans la dernière partie du VI^e^ siècle av. J.-C. D'autre part, des indications toponymiques et quelques vers d'Aviénus leur faisaient admettre que les Ibères avaient précédé les Celtes dans le Sud de la Gaule. De leur côté, les archéologues, qui tout d'abord attribuaient au VI^e^ siècle av. J.-C. les établissements Hallstattiens des deux contrées, comme dans les autres parties du domaine celtique, avaient fini par appuyer les historiens, en disant que la civilisation de Hallstatt avait eu une longue survivance dans la Gaule du Sud et la Péninsule, et que la période de La Tène y était à peine représentée.

Ces conclusions ne s'accordaient pas avec les faits

Digitized by Google

observés dans la région de Toulouse, et c'est après avoir visité les stations les plus importantes de la Gaule du Sud et de la Péninsule qu'éclairé par les découvertes de Marseille, de Narbonne, d'Ampurias et de Numance, nous avons tracé la protohistoire des deux contrées dont voici le résumé :

Au VII^e siècle av. J.-C., des peuples ligures sont répandus depuis longtemps dans la Gaule du Sud, et les Ibères dans la Péninsule. Les découvertes archéologiques indiquent que ces deux races différentes ont la même civilisation, celle du Bronze de l'Europe centrale et occidentale. Dès le XI^e siècle les Phéniciens commercent avec le littoral méditerranéen des deux contrées, où les Grecs les suivent au VIII^e siècle. En contact avec les Ligures de la Gaule du Sud, sur les bords du plateau central et des Cévennes méridionales, se trouvent les Celtes, armés du fer, qui dominent déjà les peuples ligures du nord et du centre de la Gaule.

Hérodote raconte qu'au VII^e siècle, les Phocéens sont accueillis avec empressement dans le puissant état de la Tartesside qui s'étend d'une mer à l'autre dans les riches régions du Guadalquivir et de la plaine d'Alicante. Les Ioniens ont bien certainement révélé aux indigènes les principaux éléments de leur civilisation, l'usage ordinaire du fer et sa fabrication, des motifs de décoration des objets de luxe et des sujets d'œuvres plastiques, quelques-uns empruntés à l'art oriental. Les Ibères ont aussi imité la céramique peinte hellénique en décorant leurs vases avec les motifs des premières séries grecques.

Au cours du VI^e siècle av. J.-C. de grands événements se produisent dans les deux contrées. Les Carthaginois qui ont succédé aux Tyriens dans le commerce avec le sud de la Péninsule, se sont emparés de l'état de Tartesse, et y ont établi des colonies sur le littoral et jusque sur les rives du Guadalquivir. D'autre part, les Celtes de la Gaule du

Digitized by Google

centre ont envahi la Gaule du Sud et la Péninsule ; mais ils ont été arrêtés par les Carthaginois sur le cours moyen du Tage ou du Guadiana. Les premiers effets de l'invasion celtique ont été la soumission des Ligures et des Ibères et la substitution de la civilisation celtique à celle du Bronze.

Les découvertes archéologiques font connaître que les Carthaginois n'ont pas modifié la civilisation plus ou moins hellénisée de la Tartesside, et qu'il en a été de même de la domination celtique pour les stations du littoral immédiat de la Méditerranée, voisines des colonies grecques successivement fondées. Il en est résulté que dans la région d'Alicante-Murcie et dans d'autres parties du sud de la Péninsule, les influences de l'art gréco-oriental et des arts grecs archaïque et classique se sont manifestées dans la décoration des édifices et de nombreuses œuvres plastiques, presque toutes attribuées à des tailleurs d'image indigènes par des défauts d'anatomie et une exécution rudimentaire. Si l'on excepte quelques bustes, presque aucun sentiment artistique n'apparaît dans ces œuvres d'une imitation parfois incohérente. Quant à la céramique ornée, les Ibères ne pouvant pas imiter les scènes à personnages mythologiques des poteries attiques, ont continué à utiliser les motifs des premières séries helléniques. Au début du IVe siècle, la céramique italo-grecque remplace les poteries attiques sans provoquer d'imitation chez les indigènes. Enfin, c'est au Ve siècle av. J.-C. que commence dans le sud de la Péninsule la fabrication d'armes et d'ustensiles en fer, imités de types grecs ou d'invention ibérique.

Les Celtes de leur côté se sont montrés de puissants civilisateurs dans les contrées qu'ils dominent. Ils créent de nombreux établissements de toute nature, où ils réunissent les populations jusqu'alors disséminées. La civilisation de Hallstatt se maintient intacte dans tous ses éléments au VIe siècle av. J.-C. ; mais, dès la moitié du Ve siècle, où elle se modifie dans tout le domaine celtique avec les formes

Digitized by Google

de La Tène, cette dernière civilisation subit de plus en plus l'influence des colonies helléniques du littoral méditerranéen et des régions hellénisées du sud de la Péninsule. Cette influence se manifeste surtout dans la Péninsule, par l'imitation des installations des villes grecques, la décoration des habitations, des armes, imitées de celles des Grecs ou d'invention ibérique et pour la céramique par des vases peints ornés des motifs des premières séries helléniques. C'est au IIIe siècle que, dans les villes ou les régions, apparaissent les premières monnaies imitées de types grecs.

Ce n'est pas seulement dans l'industrie que les Celtes se sont montrés civilisateurs. Ils ont confédéré, peut-être avant le IVe siècle av. J.-C., toutes les tribus gauloises des Pyrénées au Rhin, et formé les groupements celtibérien et lusitanien mentionnés par les textes à partir du IIIe siècle av. J.-C. Cette race particulièrement douée a, en outre, manifesté la puissance de son génie politique en s'unissant intimement avec les Ibères, dont elle a adopté la langue et de nombreux éléments de civilisation.

Nous nous arrêtons à la dernière période du IIIe siècle où commencent les événements historiques qui ont imposé aux deux contrées la civilisation gréco-latine. La puissance de Rome, après les guerres puniques et la conquête de l'Orient méditerranéen, pouvait seule détruire, au prix de longues luttes, le sentiment de l'indépendance nationale développé par les Celtes dans la Péninsule et dans la Gaule.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Émile Espérandieu, une étude intitulée : *La Maison Carrée*, notice sommaire (Nîmes, 1922, in-8°);

et, au nom de M. Carl. W. Blegen, un volume des *American School*

Digitized by Google

of classical Studies at Athens, dont il est l'auteur, intitulé : *Korakou. A prehistoric settlement near Corinth* (Boston, 1921, in-4°).

M. Maurice Prou offre une étude dont il est l'auteur, intitulée : *Documents sénonais de la collection Tarbé à Reims* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XXXII) (Sens, 1921, in-8°).

M. Salomon Reinach, dépose sur le bureau le tome V de son *Répertoire des peintures du moyen âge et de la Renaissance* (1280-1580) (Paris, 1922, in-16).

M. Paul Girard a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom de l'auteur, M. Paul Masqueray, un de nos correspondants de Bordeaux, le premier volume d'une édition de Sophocle, texte et traduction, récemment publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé. Ce volume contient *Ajax*, *Antigone*, *Œdipe-Roi*, *Électre*. Le texte de ces quatre tragédies, les plus anciennes que nous possédions de Sophocle, a été soigneusement établi d'après le *Laurentianus* et le *Parisinus* (x^e^ et xiii^e^ siècles), auxquels M. Masqueray, dans son *Introduction*, consacre une substantielle étude. La traduction, qui serre de près l'original, est l'œuvre à la fois d'un philologue et d'un lettré. La *Vie de Sophocle*, par quoi débute le volume, et surtout les *Notices* qui précèdent chaque pièce, sont des pages d'histoire littéraire dont on ne saurait trop recommander la lecture. Celle de l'*Électre*, notamment, mérite d'être signalée ; elle met en lumière une critique pénétrante qui tranche la question de savoir qui, de Sophocle ou d'Euripide, traita le premier ce sujet dramatique entre tous. Le premier, ce fut Sophocle; les arguments de M. Masqueray sont décisifs, et ruinent définitivement l'hypothèse contraire, proposée jadis par Wilamowitz-Moellendorff. »

SÉANCE DU 24 MARS

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Dussaud, Lefèvre-Pontalis et Fougères posent leur candidature à la place

Digitized by Google

de membre ordinaire devenue vacante par suite de la mort de M. Léon Heuzey.

M. Homolle communique deux notes de M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, en date du 1er mars.

La première annonce la découverte faite à Athènes de deux nouvelles bases de statues funéraires, trouvées comme celle qui a été déjà signalée et décrite (séance du 10 mars), dans le voisinage du mur de Thémistocle, où elles avaient été encastrées ; elles sont de style archaïque, comme la précédente et, comme elle, décorées de reliefs.

A. Trois reliefs, sur la face antérieure (*a*) et les deux faces latérales (*b*, *c*) : *a*) deux éphèbes jouant à la balle — sorte de jeu de *golf* — entre deux groupes symétriques de deux spectateurs.

b, *c*) hoplite casqué, s'apprêtant à monter sur un quadrige, où est déjà installé l'héniochos, et suivi de deux hoplites casqués comme lui, et armés comme lui de la lance et du bouclier, — sujet deux fois répété avec des variantes insignifiantes. — Les reliefs très plats étaient accentués et complétés par la peinture ; une simple incision indique les lances.

B. Le sujet, qui décorait la face antérieure, était peint et non sculpté ; il a été effacé au ciseau, comme l'inscription dont il était accompagné : on croit pouvoir reconnaître une femme assise sur un trône.

M. Philadelpheus veut bien encore réserver au *Bulletin de correspondance hellénique* la reproduction de ces deux monuments et l'article qu'il y consacre.

La deuxième note, qui est très développée, expose les résultats des relevés exécutés dans le *Théâtre de Délos*, grâce aux derniers travaux de déblaiement, par M. Replat, architecte de l'École.

Elle est d'un caractère trop technique et comporte trop de détails minutieux, trop de chiffres aussi, pour être suivie aisément à une lecture rapide. Pour en faire apprécier la valeur, il suffira d'en extraire les lignes où M. Picard résume la méthode et les conclusions de M. Replat.

« M. Replat est arrivé à une détermination théorique du tracé exécuté par l'architecte constructeur. On serait parti d'une con-

Digitized by Google

stante mesure de 45 mètres ; à l'aide de cercles ayant ce diamètre, on peut obtenir : *a*) le contour Nord, Sud, Est et Ouest de l'analemma ; *b*) le tracé de l'orchestre ; *c*) le tracé du diazoma ; *d*) la longueur de la façade du proskénion. »

C'est ce que démontre un diagramme reproduisant le tracé de ces cercles théoriques, qui est joint à la note.

Ainsi sont résolues les difficultés qui avaient embarrassé en 1893 M. Chamonard dans le calcul de la courbe du κοῖλον, et corrigées les légères erreurs qui en étaient résultées dans cette excellente étude et dans le plan de M. Convert. Un plan schématique montre par des teintes différentes la différence entre le tracé de 1853 et celui de 1922.

Venant après les recherches et les découvertes de M. Vallois sur la skénè, le proskénion et les paraskénia, ces données mathématiques sur le proskénion, l'orchestre et la cavea, donnent une connaissance rigoureusement précise du théâtre de Délos qui a, comme l'on sait, une importance capitale dans la question si controversée du théâtre grec, grâce tout à la fois aux restes qui en subsistent et aux textes épigraphiques qui en sont le commentaire.

Le PRÉSIDENT fait savoir que l'Académie a choisi, pour le concours du prix ordinaire de 1925, le sujet suivant : *Étudier un groupe de chartes de coutumes.*

Le comte DURRIEU entretient l'Académie d'un des tableaux les plus populaires du musée du Louvre, le portrait inscrit sous le nom de Léonard de Vinci, représentant un buste de femme vue de trois quarts, que l'on suppose être celui de Lucrezia Crivelli, mais qui est bien plus universellement connu sous le vocable de *la Belle Ferronnière*. Il s'est produit pour l'application de ce vocable légendaire une très curieuse transmutation, dont M. Durrieu a pu démêler la genèse à l'aide de documents d'archives et de livres imprimés du XVIII^e^ siècle. Dans l'ancienne collection royale il existait déjà au XVII^e^ siècle, au moins dès avant 1683, un portrait attribué à Léonard de Vinci qui passait pour représenter la « Belle Ferronnière » aimée de François I^er^ ; mais ce tableau n'était pas celui auquel on attache aujourd'hui cette

Digitized by Google

désignation. La « Belle Ferronnière », qui avait alors en quelque sorte possession d'état, se trouvait être un portrait *de profil*, tout à fait distinct du portrait de trois quarts. Longtemps, les deux tableaux figurèrent ensemble au palais de Versailles. A la Révolution, après la chute de la Monarchie, ils furent transférés de Versailles à Paris où l'on créa, en 1793, le Muséum français plus tard devenu Musée du Louvre. Mais un seul, le présumé portrait de Lucrezia Crivelli, fut exposé au Musée, tandis que la traditionnelle « Belle Ferronnière », c'est-à-dire le portrait de profil, était au contraire relégué dans les magasins. Cependant, le public savait qu'il était venu de Versailles une « Belle Ferronnière ». Perdant de vue le tableau non exposé, on chercha à reconnaître cette légendaire image, soit dans la Joconde, théorie bien vite abandonnée, soit dans le portrait de trois quarts, présumé être celui de Lucrezia Crivelli. Cette seconde assimilation, bien que fautive, eut un succès complet. Une circonstance spéciale acheva d'égarer l'opinion. Le portrait de trois quarts porte, sur le front, un joyau soutenu par une ganse entourant la tête. Sous la Restauration, ce genre d'ornement pour les dames fut remis à la mode et les bijoutiers, s'inspirant du nom populaire du portrait, l'appelèrent une « ferronnière ». Peu à peu on oublia l'origine, toute récente, de cette appellation et, par une singulière interversion des faits, on prétendit que c'était la présence de ce bijou, de la « ferronnière », qui avait fait donner au portrait de trois quarts son surnom, alors que la vérité était absolument le contraire. Les conservateurs du Louvre, M. Durrieu lui-même, il y a plus de trente ans, ont essayé de replacer les choses sous leur vrai jour. Mais il est difficile de réagir contre une créance devenue universelle !

Quelle est la femme représentée dans le portrait de profil? M. Durrieu estime qu'il s'agit d'une dame ayant appartenu à la société française, de la fin du règne de Louis XII ou de la première partie du règne de François Ier. En tout cas, un fait est certain et ne saurait être trop répété, c'est que le surnom traditionnel de « la Belle Ferronnière » ne s'appliquait en réalité, d'ancienne date qu'à ce seul portrait *de profil*, toujours au Louvre sous le n° 1605, portrait qui, entre autres particularités, présente celle-ci, quelque peu déroutante pour la conception actuelle du public, de ne pas

Digitized by Google

porter justement sur le front ce joyau que les bijoutiers de la Restauration ont imaginé d'appeler une « ferronnière ».

M. Salomon Reinach présente une observation.

M. Antoine Thomas achève sa communication sur un fragment du poème français du XII^e siècle récemment découvert par M. Watkin, professeur à l'Université de Cardiff.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom des auteurs, MM. A. Merlin et L. Poinssot, le 2^e supplément du *Catalogue du Musée Alaoui* (I. K. L. M.) : *Céramique*, 2^e fascicule (Paris, 1921, in-8°).

M. Pottier fait hommage à l'Académie, au nom de M. le comte du Mesnil du Buisson, de deux tirages à part, l'un sur *les Anciennes Défenses de Beyrouth* (extrait de *Syria*, 1921), l'autre sur *Beyrout El-Qadimé* (extrait du *Bulletin de la Soc. arch. de l'Orne*, octobre 1921). L'auteur a séjourné en Syrie et y a étudié avec soin l'état ancien de la ville de Beyrouth, dont il suit les phases sur le terrain et qu'il éclaire au moyen de croquis et de plans. C'est surtout la période arabe, franque et druse dont il retrace l'histoire. Il s'est fort heureusement servi des beaux dessins et aquarelles qu'on doit à un voyageur français, Montfort, et qui datent de 1837. Il est à souhaiter que des monographies du même genre se multiplient et permettent d'écrire un jour l'étude archéologie complète que nous attendons maintenant sur la Syrie ancienne et qu'il appartient aux explorateurs français de composer méthodiquement.

SÉANCE DU 31 MARS

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Puech, Toutain, Stéphane Gsell et de la Roncière posent leur candida-

Digitized by Google

ture à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Léon Heuzey.

M. Louis Poinssot, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie, adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Devant l'impossibilité de sauvegarder l'ensemble des ruines de Carthage, la Direction des Antiquités, depuis de longues années, s'est attachée à préserver contre toute atteinte quelques régions particulièrement intéressantes. Les emplacements du Théâtre et de l'Odéon avaient été acquis dès avant la guerre. Récemment j'avais pu faire entrer dans le domaine de l'État les crêtes situées à l'ouest de la colline dite de Junon, où nous avons déblayé un vaste monument à colonnes, et, au sud de Bordj-Djedid, plus de deux hectares comprenant la partie nord des Thermes d'Antonin sur un front de 90 mètres.

Grâce à la sollicitude éclairée du Gouvernement tunisien et de M. G. Puaux, secrétaire général, la commune de Carthage vient d'acquérir sur le plateau de Bordj-Djedid une dizaine d'hectares qui, joints au précédent achat de notre Service au même endroit, permettront la réalisation d'un beau parc archéologique.

Je n'ai pas cru devoir laisser ignorer à l'Académie les coûteux sacrifices que s'impose la Tunisie en faveur de Carthage.

M. Joseph Loth fait une communication sur les mots français : *somart*, *savart*, qui dériveraient du vieux celtique *samaro*.

M. Jud, privat-docent à l'université de Zurich, à qui on doit d'heureuses trouvailles dans le domaine romano-celtique, vient de publier, avec la collaboration de M. P. Aebischer, un opuscule traitant des mots français *somart*, *savart* (trois mots : français *somart*, *savart* ; espagnol *senara*). M. Jud a entrepris d'établir que *somart* jachère, qui paraît sous des formes variées, et *savart* terre inculte, remontent par *somaro* à un vieux celtique *samaro* dérivé de *samo*, été, moitié chaude de l'été, parfois année, v. irl. *sam*, gallois et cornique *hav*, breton *hâv* ; au point de

Digitized by Google

vue du sens, on peut en rapprocher l'allemand *sommer*, *sommern*, mettre en jachère et ouvrir la jachère, le guéret. La variation *somaro* — *samaro* — s'explique par le fait qu'en gaulois *a* évoluait en *o* devant des labiales et des nasales.

L'hypothèse de M. Jud est justifiée de la façon la plus frappante par le gaélique d'Écosse, *ar-samhruidh*, qui traduit l'anglais *fallow*, jachère (*English-Gaelic Dictionary* d'Armstrong) et signifie littéralement : *labour d'été ; samhruidh* est le génitif de *samhradh*, vieil-irl. *samrad*, été, plus exactement *période d'été*, d'un vieux celtique *samo-reton*. Ainsi s'explique aussi le breton *havrek*, jachère, terre labourable en repos. Il dérive aussi de **samo*, été, et remonte directement à **samrikā* pour un plus ancien **samarikā*, l'accent étant sur la pénultième du suffixe *-ikā* qui donne régulièrement *ek*.

M. Loth a retrouvé *havrek*, sous une forme à orthographe anglaise *havrack*, dans le nom d'un champ de la paroisse de Saint-Levan, près du cap Land's End, Cornwall.

M. Antoine Thomas présente une observation.

M. Maurice Prou annonce que la Commission du Prix Duchalais a décerné le prix Duchalais à M. Arthur Sambon pour son *Recueil des monnaies médiévales du Sud de l'Italie avant la domination des Normands*.

M. Maurice Prou donne lecture d'un mémoire de M. Henri du Ranquet, de Clermont-Ferrand, sur la belle peinture murale de l'église du chastel de Saint-Floret (Puy-de-Dôme), où est figurée une famille présentée par saint Jean-Baptiste à la Vierge ; l'auteur identifie pour la première fois les personnages qui sont Jean de Saint-Floret, sa femme, Isabeau de Chalus, et leurs quatre enfants, et établit que la peinture a été exécutée entre 1397 et 1411.

M. Paul Durrieu présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de M. Émile Espérandieu une brochure intitulée : *La Tourmagne* (Nîmes, 1922, in-8°) ;

Digitized by Google

de la part du docteur Capitan, 7 brochures, dont il est l'auteur, intitulées :

Notes sur deux monuments antiques disparus de la Tunisie (extrait du *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 34) (Bône, 1921, in-8°).

A propos de la topographie de Carthage (extrait de la *Revue archéologique*, t. VIII, 1921).

Découverte d'une fontaine antique à Carthage (extrait des *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1920).

Rapport sur des fouilles exécutées à Bulla Regia *en 1919-1920* (*Ibid.*).

L'art indigène sur les lampes de la « Colonia Thiburnica » (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XXIII) (Paris, 1914, in-8°).

Quinzième Congrès d'archéologie barbaresque, année 1919-1920 (extrait de la *Revue Tunisienne*, n°s 144 et 145) (Tunis, 1921, in-8°).

Un pavement en mosaïques trouvé à Bulla Regia (extrait du *Bulletin archéologique*, 1919).

Il dépose ensuite sur le bureau 23 volumes des *Semicentennial Publications of the University of California* (1868-1918) :

Semicentenary Celebration of the Founding of the University of California (Berkeley, Cal., 1919, in-8°).

Bernard Moses. *Spain's Declining Power in South America* (1730-1806) (Berkeley, Cal., 1919, in-8°).

Charles Edward Chapman. *Catalogue of Materials in the Archivo General de Indias for the History of the Pacific Coast and the American Southwest* (University of California Publications in History, vol. 8) (Berkeley, Cal., 1919, in-8°).

Waldemar Westergaard. *The Danish West Indies under Company Rule* (1671-1754), *with a supplementary chapter* (1755-1917). With an introduction by H. Morse Stephens (New York, 1917, in-8°).

Herbert Eugène Bolton. *Kino's Historical Memoir of Pimeria Alta* (Cleveland, Ohio, 1919, 2 vol. in-8°).

Roy Gittinger. *The formation of the State of Oklahoma* (1803-1906) (University of California Publications in History, vol. 6) (Berkeley, Cal., 1917, in-8°).

Frederick John Teggart. *The processus of History* (New Haven, Conn., 1918, in-8).

Rudolp Schevill. *Cervantes* (New York, 1919, in-8°).

Rudolph Schevill. *The Dramatic Art of Lope de Vega* (University of California Publications in Modern Philology, vol. 6) (Berkeley, Cal., 1918, in-8°).

Charles Gilbert Chinard. *L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand* (Paris, 1918, in-8°).

Digitized by Google

James Turney Allen. *The Greek Theater of the Fifth Century before Christ* (University of California publications in Classical Philology, vol. 7) (Berkeley, Cal., 1920, in-8°).

Walter Morris Harl. *Kipling the Story Writer* (Berkeley, Cal., 1918, in-8°).

Robert Selden Rose and Leonard Bacon. *The Lay of the Cid* (Berkeley, Cal., 1919, in-8°).

Lucreti De Rerum Natura Libri Sex, recognovit Guilelmus Augustus Merrill (University of California Publications in Classical Philology, vol 4). (Berkeley, Cal., 1917, in-8°).

Obras completas de Miguel de Cervantes Saavedra edición publicada por Rodolfo Schevill y Adolfo Bonilla, vol. 3 and 4 (*Comedias y Entremeses*) (Madrid, s. d., in-8°).

Plays by Alexander Ostrovsky : A Protégée of the Mistress, Poverty is No crime... A translation from the Russian by George Rapall Noye (New York, 1917, in-8°).

Charles Mills Gayley. *Shakespeare and the Founders of Liberty in America* (New York, 1917, in-8°).

Yvan Mortimer Linforth. *Solon the Athenian* (University of California Publications in Classical Philology, vol. 6) (Berkeley, Cal., 1920, in-8°).

Louis I. Newman and William Popper. *Studies in Biblical Parallelism* (University of California Publications in Semitic Philology, vol. I, nos 2 and 3) (Berkeley, Cal., in-8°).

Arthur William Ryder. *Twenty two Goblins*, translated from the sanskrit (London, 1917, in-8°).

Members of the Department of Romanic Languages. *Literary and Philological Studies* (University of California Publications in Modern Philology, vol. 7, nos 1-5 (Berkeley, Cal., 1918-19, in-8°).

M. le Secrétaire perpétuel signale parmi les périodiques reçus la suite des *Jahreshefte* de l'Institut archéologique autrichien de Vienne, t. XVI à XX (1914-1919).

Le comte Durrieu offre, de la part de l'auteur, M. Maurice Roy, une étude sur : *Le monument funéraire d'Albert Pie de Savoie, comte de Carpi, 1531-1535* (Paris, 1922, extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*). De ce monument, jadis dans l'ancienne église des Cordeliers de Paris, provient une belle statue de bronze, conservée au Musée du Louvre. Des hypothèses, plus que téméraires, ont été émises à son sujet. M. Maurice Roy, appliquant une fois de plus sa méthode d'impeccable érudition, reposant sur la recherche

Digitized by Google

et la confrontation des documents d'archives, montre que le monument a dû être exécuté d'après un modèle fourni en 1531 par le Rosso, peu après que ce célèbre artiste fut arrivé d'Italie en France, et avec la collaboration, pour l'achèvement des détails de dorure sur le bronze, de l'orfèvre Antoine Mous, demeurant à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 7 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Lecture est donnée de la lettre par laquelle M. Jeanroy pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Léon Heuzey.

M. Virolleaud adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

LE CHEF DU SERVICE DES ANTIQUITÉS A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PARIS

Beyrouth, le 24 mars 1922.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Je vous prie de vouloir bien communiquer à l'Académie les dessins ci-joints, représentant les objets les plus caractéristiques qui aient été trouvés à Byblos, dans la grotte dont l'existence a été révélée accidentellement en février dernier. Je pense, d'ailleurs, qu'il me sera possible de vous faire tenir, d'ici deux ou trois semaines, les photographies et les plans de cette remarquable sépulture.

Le fond de l'hypogée était couvert d'une couche de terre glaise, épaisse de 60 cm., et sous laquelle disparaissaient tous

Digitized by Google

les objets que représente la planche n° 1. Le sarcophage ne contenait qu'une couche détritique de 6 cm. d'épaisseur, au centre, et sur laquelle reposaient, ou dans laquelle étaient engagés les vases, la harpè et les tablettes de terre cuite vernissée qui figurent sur la seconde planche. Aucune trace de squelette d'ailleurs ; de très petits fragments d'os seulement, deux dents, et, mêlés aux cendres, un grand nombre de feuilles d'or, 60 perles d'améthyste, un scarabée d'améthyste également, du bitume et des morceaux d'étoffe.

Le PRÉSIDENT fait connaître que, selon l'usage, en raison du vendredi saint, la prochaine séance aura lieu le mercredi 12 avril.

M. Paul DURRIEU donne lecture du rapport suivant :

La Commission des Antiquités de la France a décerné, dans sa séance de ce jour, deux médailles : une deuxième médaille à M. Roger Grand : *Mélanges d'archéologie bretonne ;*

une troisième médaille à M. Maurice Jusselin : *La maîtrise de l'œuvre de Notre-Dame de Chartres ;*

et quatre mentions :

1re mention à M. Léon Coutil : *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure ;*

2e mention à M. L. de Lacger : *États administratifs des anciens diocèses d'Albi, Castres et Lavaur ;*

3e mention à M. le chanoine A. Prévost : *Recueil des chartes de Clairvaux*, (en manuscrit) ;

4e mention à M. Édouard Salin : *Le cimetière barbare de Lézeville.*

M. Paul PELLIOT fait savoir que la Commission du prix Stanislas Julien a décidé de diviser le montant du prix de la manière suivante :

1000 fr. à M. l'abbé Lamasse, pour son ouvrage : *Nouveau manuel de langue chinoise*,

et 500 fr. à M. C. A. S. Williams, pour son *Manual of chinese Metaphors.*

Acte est donné de cette double communication.

M. Camille JULLIAN entretient de nouveau l'Académie des fouilles exécutées par la Chambre de Commerce de Bordeaux

Digitized by Google

sur l'emplacement de l'ancien mur gallo-romain. Il signale en particulier l'inscription dédiée à la *Dea Tutela* de Bordeaux par M. Aurelius Lunaris, *sevir augustalis* des colonies d'York et de Lincoln dans la province de *Britannia inferior* ; il fait remarquer la représentation, près de l'inscription, de la Garonne sous la figure d'un dieu marin, et celle d'un sanglier, qui, selon lui, est l'arme parlante de la ville d'York. Enfin il décrit le bas-relief qui accompagne l'autel, et où est représenté le dévôt, auteur de l'inscription, sacrifiant devant la statue assise de la *Dea Tutela*, celle-ci représentée avec les attributs de la *Magna Mater*. L'inscription étant datée de 237, l'épithète de *Boudiga* (*victrix*) qui est ajoutée au nom de *Tutela* pourrait faire allusion aux victoires de l'empereur Maximin sur la Germanie en 235-236.

MM. Théodore Reinach, Joseph Loth et Salomon Reinach présentent des observations.

M. l'abbé Chabot communique, de la part de MM. Poinssot et Lantier, une note sur deux stèles puniques récemment découvertes à Carthage [1].

Il ajoute l'explication d'une inscription punique trouvée au même endroit [2].

STÈLES CARTHAGINOISES

I

NOTE SUR DEUX STÈLES DE CARTHAGE PAR MM. L. POINSSOT ET R. LANTIER.

Dans le sanctuaire punique situé au voisinage immédiat de la rive occidentale du port rectangulaire, on a découvert quatre étages superposés d'ex-voto. Au-dessus de la couche la plus ancienne dont les sépare une *area* de tuf, épaisse

1. Voir ci-après
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

de trois centimètres, surgissent, à côté d'autels, les deux stèles dont nous communiquons les estampages à l'Académie.

1) Calcaire compact grisâtre, poli sur la face antérieure, brut sur les autres; haut. 0m 35 ; larg. 0m 125 ; épaiss. 0m 08 ; sommet pointu, flanqué d'acrotères ; gravure au trait.

Au-dessus de l'inscription [1], un oiseau de profil à gauche, présentant les caractéristiques du genre *falco* : tête massive, cou lourdement attaché aux épaules, tarse court et trapu [2]. Deux traits parallèles marquent l'emplacement des régimes des ailes ; un seul tarse est indiqué. La tête est surmontée du pschent.

2) Calcaire compact grisâtre, poli sur la face antérieure, brut sur les autres ; haut. 1m 18 [3] ; larg. 0m 105 ; épaiss. 0m 12 ; le sommet de la stèle est extrêmement pointu ; gravure à la roulette.

Cette stèle est anépigraphe.

Au fronton, au-dessus d'un croissant renversé, deux rinceaux en S formant ailette ; plus bas, une rosace à huit pétales inscrite dans un cercle et, de chaque côté, deux dauphins. Une ligne de flots et une frise d'oves séparent ces ornements du registre inférieur décoré de trois rosaces semblables à celle du fronton, mais plus petites, et d'une figure de personnage debout, tourné vers la gauche, le bras droit levé et replié, la main portée en avant dans un geste de

1. Cette inscription est une dédicace de la teneur habituelle ; elle se lit ainsi :

לרבת לתנת פן בעל ולאדן לבעל
חמן אש נדר אדנבעל בן ח
מלך בן בדעשתרת

C'est l'offrande d'un certain Adonibaal, fils de Himilco et petit-fils de Bodastart. [J.-B. Ch.]

2. G. Bénédite, *Faucon ou épervier*, dans les *Monuments Piot*, XVIII, 1909, p. 5-28. Les caractéristiques sub et postoculaires manquent sur l'image du faucon de la stèle carthaginoise.

3. Sur cette hauteur, un mètre était au-dessus du sol de l'*area*.

Digitized by Google

protection ou d'adoration. Le bras gauche est pendant et la main tient un objet peu distinct. Le trait dessinant le bras du côté du torse et cernant l'attribut offre de façon très imprécise la silhouette d'un petit personnage accroupi. Le corps est enveloppé dans un vêtement transparent retenu à la taille par une ceinture. Des traits à la base du cou et au poignet droit marquent les extrémités de cette robe; une ligne verticale en indique la retombée en arrière. Une calotte ronde couvre la tête.

Parmi les très nombreuses séries d'ex-voto recueillis à Carthage, on ne connaît pas de figurations pouvant être vraiment rapprochées des images reproduites sur les deux stèles dont nous venons de donner la description [1]. Par contre l'une et l'autre se rattachent étroitement aux gravures représentées sur les hachettes-rasoirs si souvent découvertes dans les tombes des nécropoles puniques, et dans lesquelles on a reconnu à juste titre des produits de l'industrie carthaginoise [2]. Elles en sont vraisemblablement contemporaines [3].

Les artisans qui ont orné hachettes et stèles ont employé les mêmes procédés techniques : ils ont gravé sur le métal ou sur la pierre au moyen du burin ou de la roulette. La manière toute conventionnelle d'indiquer le vêtement par un ensemble de traits flottant de chaque côté du corps, depuis les hanches jusqu'à mi-jambes, et plaquant la robe aux poignets et au cou se retrouve sur un certain nombre de hachettes [4] comme sur la stèle au personnage. Le rendu de

1. Sur les stèles reproduisant des scènes religieuses, voir Chabot, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1916, p. 27 et suiv.

2. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, IV, p. 77.

3. Les hachettes décorées de dessins au pointillé appartiennent au VI^e^ et au V^e^ siècle ; celles présentant des gravures au trait aux IV^e^-III^e^ siècles (cf. Gsell, *op. cit.*, p. 76).

4. Voir en particulier, Drappier, dans *Cat. du mus. Alaoui*, suppl., p. 127, n. 81, et pl. LXIII, fig. 1 ; Merlin et Drappier, *La nécropole punique d'Ard el-Khéraib à Carthage*, p. 40, fig. 15, et p. 51, fig. 24.

Digitized by Google

cette dernière image trahit du reste, de la part du lapicide, une grande incompréhension du modèle qu'il avait à reproduire. Des trois lignes qui doivent figurer la partie inférieure du vêtement, une seule est indiquée, et encore d'une façon des plus défectueuses, par un trait vertical formant en arrière du corps un angle droit avec la ligne de sol. Le graveur n'a pas mieux saisi le mouvement du bras gauche qui devait être figuré légèrement écarté de la poitrine et ramené à hauteur des seins, la main tenant un attribut, sans doute une palme ou une fleur [1]. Le tracé extérieur du membre est correct, mais arrivée au creux de l'aisselle, la roulette, mal dirigée ou suivant un modèle lui-même défectueux, a donné naissance à une silhouette confuse ayant l'aspect d'un petit personnage accroupi. Ce bras gauche est ridiculement petit pour la taille de l'homme représenté. Il est à remarquer que cette image, comme celle du faucon, est gravée en sens contraire des figures reproduites sur les hachettes, ce qui, dans une certaine mesure, pourrait expliquer les erreurs du lapicide incapable de reproduire un modèle inversé [2].

Les mêmes analogies se retrouvent dans le choix des sujets représentés : le faucon se rencontre également sur quelques-unes des hachettes découvertes à Carthage [3].

1. Un personnage gravé sur une hachette provenant de la nécropole punique de Sainte-Monique, à Carthage, est figuré dans une attitude semblable à celle que devait présenter l'homme debout sur notre stèle : l'avant-bras droit écarté du corps, la main ramenée sur le devant de la poitrine. Cf. R. P. Delattre, dans *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1900, p. 502, fig. 3.

2. M. Vassel (*Revue Tunisienne*, 1919, p. 186) signale que les images de béliers, si fréquemment reproduites sur les stèles provenant de Carthage, sont toujours tournées vers la gauche. Il en est de même pour la plupart des animaux représentés sur ces monuments (*Ibid.*; *Revue de l'histoire des religions*, 1921, p. 74-75). C'est pour un motif rituel que notre personnage a été figuré regardant vers la gauche.

3. Cf. R. P. Delattre, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 500, fig., et 1901, p. 595, fig. 15. Notre stèle est la première découverte à Carthage avec une image de faucon. Les oiseaux figurés sur les

Digitized by Google

Quant au personnage, malgré les nombreuses inexactitudes du rendu que nous venons de signaler, il est étroitement apparenté au groupe de représentations humaines gravées sur les hachettes [1].

L'interprétation de la figure d'oiseau reproduite sur la première de nos stèles est certaine : c'est le faucon d'Horus [2]. Elle reste plus douteuse pour le personnage du second de nos monuments. L'hypothèse d'une représentation divine n'est pas inadmissible [3] ; cependant en l'absence d'attributs nettement déterminés, nous préférons reconnaître dans cette figure une image de dévot. D'autre part, sur les ex-voto puniques, il est extrêmement rare que les dieux apparaissent sous la forme humaine [4].

L'influence de l'Égypte aussi bien sur les stèles que sur les hachettes se maintient plutôt dans le choix des motifs que dans le style [5]. Du reste, la décoration de la partie supérieure de la stèle n° 2, dauphins affrontés, frise d'oves et rosaces, est purement grecque [6].

stèles puniques qui s'étaient rencontrés jusqu'à ce jour sont le cygne, le coq et la colombe (cf. Vassel, *Revue Tunisienne*, 1919, p. 304).

1. Cf. Drappier, dans *Cat. du mus. Alaoui*, suppl., p. 127, n[os] 80, 81, et pl. LXII, fig. 1, LXIII, fig. 1.

2. On peut s'étonner que dans un sanctuaire où toutes les inscriptions déchiffrées jusqu'à ce jour sont des dédicaces à Tanit Pénè Baal, on ait recueilli une stèle portant l'image du faucon d'Horus. Le cas est fréquent, dans l'Afrique du Nord, de l'hospitalité offerte dans son propre sanctuaire par une divinité à une autre. Cf. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, p. 35-38, et L. Poinssot, dans les *Nouv. arch. des miss.*, XXII, 1921, p. 182, note 5.

3. Vassel, dans *Revue arch.*, 1921, XIII, p. 81-83.

4. Gsell, *op. cit.*, IV, p. 224.

5. *Ibid.*, p. 77.

6. Cf., entre autres, les lignes d'oves gravées sur des hachettes provenant de la nécropole punique de Sainte-Monique (Delattre, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 591, 594, 595), et l'Hermès d'une hachette de la nécropole de Bordj-Djedid (Drappier, dans *Cat. du Mus. Alaoui*, suppl., p. 127, n° 89, et pl. LXII, fig. 2).

Digitized by Google

II

NOTE SUR UNE INSCRIPTION PUNIQUE DE CARTHAGE
PAR M. J.-B. CHABOT.

Le 10 mars dernier, M. Poinssot m'écrivait : « Je vous adresse au nom de M. Lantier, inspecteur des Antiquités, et au mien, l'estampage d'une des inscriptions puniques découvertes dans le sanctuaire que déblaient nos dévoués auxiliaires, MM. Icard et Gielly. Cette inscription a été trouvée non point dans le champ supérieur de stèles, mais au milieu de l'étage d'autels situé immédiatement au-dessous. Elle est gravée sur un fragment de linteau (?) haut de 0^m 22, large de 0^m 20, épais de 0^m 08. »

M. Poinssot a prudemment fait suivre le mot « linteau » d'un point d'interrogation; nous verrons, en effet, que la teneur de l'inscription n'est pas de nature à justifier cette conjecture.

Le texte consiste en deux lignes ; il ne manque que deux lettres au début des lignes. L'écriture est nette et soignée, fine et compacte, la hauteur des lettres est de 4 millimètres pour celles qui n'ont pas de queues, de 15 à 18 millimètres pour les plus développées. Les mots sont légèrement séparés. On lit sans difficulté :

[לר]בת לתנת פן בעל · מש אבן אש נדר עבדכי · בעליתן בן
[בע]לשת כשמע קלא תברכא

1. [*A la*] *dame, à Tanit face de Baal ! Stèle de pierre qu'a vouée ton serviteur, Baalyaton fils de*

2. [*Baa*]*lšat, parce qu'elle a entendu sa voix ; qu'elle le bénisse.*

Ce texte suggère plusieurs remarques :

La dédicace est faite à Tanit seule, et non pas à Tanit et Baalhammon, comme sont la plupart des dédicaces carthaginoises.

Digitized by Google

Il y a deux autres exemples de ce fait au *Corpus*, I, 408, 419. Cette dernière inscription ne porte pas le nom du dédicant. Au-dessus d'un bélier on lit simplement la formule : לרבי לתנת פן בעל.

Quant au n° 408, il présente la plus grande analogie avec notre nouveau texte.

Il semble bien qu'après בעל, il y ait un point. L'usage des signes de ponctuation étant fort rare dans ces textes, il importe de noter cette particularité. Un second point est placé, croyons-nous, après עבדכי.

On lit ensuite מש אבן. Le מ affecte la forme d'un נ de grande dimension, par suite de l'omission du trait médian (fait assez fréquent dans les inscriptions carthaginoises), mais l'hésitation n'est pas possible, la même forme graphique se retrouve à la ligne suivante dans le mot שמע.

Les mots מש אבן désignent l'objet offert par le dédicant. On peut traduire « statue de pierre » ou « stèle de pierre », selon le sens qu'on donnera au mot מש.

מש pourrait être la même chose que le néopunique מאש, qui traduit *statua* dans une inscription bilingue de Sardaigne (*C. I. S.*, I, 149), et qui a le même sens dans une inscription de Cherchel [1]. Mais ces deux textes sont des inscriptions honorifiques et non des dédicaces religieuses.

מש peut aussi dériver de la racine נשא, qui signifie proprement « porter » ; comp. l'hébreu מַשָּׂא, avec le sens de « don, tribut ». C'est cette étymologie que nous adoptons ; d'abord parce que le verbe נשא se rencontre dans plusieurs dédicaces comme synonyme de נדר (*C. I. S.*, I, 411-416, 1108, 1165) ; ensuite, parce que l'expression même מש אבן se trouve au n° 408 du *Corpus*, qui est gravé sur une stèle de la forme ordinaire, et ne peut par conséquent être interprété en cet endroit par « statue ».

Dans ce n° 408 du *Corpus*, où le texte est mutilé, Renan

1. Cf. Ph. Berger, *Rev. d'Assyr.*, t. II, p. 35.

Digitized by Google

n'a pas reconnu le mot מש. D'après notre nouvelle inscription, il faut lire et restituer :

לר[ב]ת לתנת [פנ]	*A la dame, à Tanit* [*face*]
א בעל מש א[בן]	*de Baal, stèle de* [*pierre*]
[אש נדר] אש[מנ־]	[*qu'a vouée*] *Ešm*[*oun-*]
.....	[*ḥillès* (*?*) *fils de*.....]

L'expression מש אבן est à rapprocher des mots מזבח אבן « autel de pierre », qui se lisent dans l'unique dédicace au dieu Šadrafa trouvée à Carthage [1].

עבדכי « ton serviteur ». Même formule dans l'inscription de Malte (*C. I. S.*, I, 122) ; mais ici la forme du suffixe féminin de la 2e personne du singulier est à noter. Cette forme כי ne se rencontre que deux fois dans la Bible hébraïque (*Ps.* CIII, 4 ; CXXXVII, 6) ; mais c'est la forme commune à l'arabe, à l'éthiopien, à l'assyrien, et son existence en araméen est attestée par les plus anciens papyrus d'Éléphantine.

La première ligne de notre texte se terminant actuellement à l'extrême bord du fragment, on peut se demander si elle ne continuait pas sur un morceau disparu, en sorte que la généalogie aurait été à plusieurs degrés ; c'est peu probable.

Nous restituons le nom du père לשת[בע] d'après le *Corpus*, I, 495, où ce nom est distinctement écrit, et où il a été corrigé sans raison en בעלשלך. On le trouve également au n° 2182, où le ע est peut-être omis, mais où les dernières lettres שת sont hors de doute. Je n'en vois pas présentement l'étymologie.

Dans la formule finale, l'emploi de שמע pour la 3e pers. du féminin est confirmé par plusieurs exemples (*C. I. S.*, I, 1, ligne 8 ; etc.) ; les formes verbales נדר, פעל, יתן, et d'autres, sont souvent ainsi employées pour les deux genres indistinctement.

1. Cf. J.-B. Chabot, *Mélanges épigraphiques* (*Journ. as.*, 1921, I, p. 194).

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de M. Gustave Schlumberger, ses *Récits de Byzance et des Croisades* (Paris, 1922, petit in-8°) et au nom de M. Camille Jullian le fascicule XCIII de ses *Notes gallo-romaines* (fasc. I du tome XXIV de la *Revue des Études Anciennes*, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, 4e série, 44e année).

M. Homolle présente au nom de M. Perdrizet un mémoire intitulé : *Negotium perambulans in tenebris, Études de démonologie orientale.* Strasbourg, Istra, 1922, in-8°, 38 p. (*Publications de la Fac. des L. de Str.*, fasc. 6).

Le mémoire se compose de onze notes distinctes, mais rigoureusement enchaînées : I. Le type de Salomon transperçant la diablesse. — II. Θεὸς Ἥρων. — III. Les saints cavaliers de l'Église chrétienne. — IV. Saint Sisinnios transperçant la diablesse Alabasdria. — V. Saint Sisinnios et la déesse Gyllou. — VI. Les noms de Gyllou. — VI. De quelques représentations du mauvais œil attaqué par les bêtes. — VIII. Rôle de la chouette dans ces représentations — IX. Rôle du φάλλος. — X. Σφραγὶς Σολομῶνος. — XI. Πένταλφα, ὑγιεία.

C'est une nouvelle et très intéressante contribution à l'étude des croyances, des légendes et du folklore, où M. Perdrizet apporte une curiosité ingénieuse et critique, avec une remarquable étendue et variété d'informations. L'étude comparée de la peinture copte de Baouit, représentant Sisinnios, et de l'amulette talismanique, où ce nom voisine avec celui de Salomon, est conduite avec une sûreté qui justifie les conclusions qu'on en tire sur la croyance au mauvais œil et les talismans employés pour le combattre.

On est heureux de saluer le recueil universitaire où dès ses premières années la Faculté des Lettres de Strasbourg montre son activité scientifique sous des dehors d'une avenante élégance.

SÉANCE DU 12 AVRIL

avancée au mercredi à cause du Vendredi Saint.

M. de Lorey envoie des photographies des restes de monuments romains qu'il a découverts dans les fouilles de l'église de Sainte-Croix, dite de la Conversion de saint Paul, à Damas.

Digitized by Google

M. Paul Fournier fait savoir que la Commission du prix Auguste Prost a accordé, sur les arrérages de la fondation, les récompenses suivantes :

500 fr. à la *Bibliographie Lorraine* (1913-1919), publiée par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy ;

500 fr. à l'*Obituaire du Couvent des Prêcheresses de Metz*, publié par l'abbé Thiriot ;

200 fr. à la série de publications (*Le Pays Vosgien*) concernant la commune de Granges, dans les Vosges, dont les auteurs sont : M. C.-J. Petitjean, greffier de mairie ; Mlle H.-B.-D. Petitjean, institutrice, et M. Georges Petitjean. — Dont acte.

M. Omont étudie l'illustration d'un manuscrit de l'Apocalypse récemment entré dans les collections de la Bibliothèque nationale et dont la date peut être rapportée au xe siècle. Il compare les miniatures de ce manuscrit à celles d'un autre exemplaire illustré de l'Apocalypse, conservé à Valenciennes sous le n° 99, et montre que les peintures de ces deux manuscrits sont la reproduction d'un modèle commun.

Deux autres textes illustrés de l'Apocalypse, contemporains des deux précédents, les manuscrits 386 de Cambrai et 31 de Trèves, reproduisent aussi un original commun, mais différent du modèle des précédents.

On peut ainsi distinguer trois groupes de manuscrits illustrés de l'Apocalypse : un premier groupe d'origine anglo-saxonne et alémanique, antérieur au xie siècle, formé par les manuscrits de Paris et de Valenciennes, d'une part, de Trèves et de Cambrai, d'autre part ; un second groupe, d'origine espagnole, comptant plusieurs manuscrits du xie au xiiie siècle, où le texte de l'Apocalypse est accompagné du Commentaire de Beatus ; un troisième groupe enfin, constitué par les manuscrits de la traduction française de l'Apocalypse, illustrée avec tant d'art, aux xiiie et xive siècles, et dont le type a été arrêté dans le nord de la France ou en Angleterre.

M. Salomon Reinach, M. Paul Monceaux et M. Paul Durrieu présentent des observations.

M. René Cagnat entretient l'Académie des fouilles exécutées

Digitized by Google

à Lambèse depuis quelques années par le Service des Monuments historiques, aux environs du temple d'Esculape. Ces fouilles ont fait connaître des corridors, des chambres, des piscines, des étuves qui composent un immense hôpital destiné à la cure des malades qui venaient consulter le dieu. L'ensemble, temple et hôpital, constitue donc un exemple, unique dans le monde romain, de ce que les Grecs appelaient un Asklépiéion.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

James Hosmer Penniman. I. *Our debt to France;* II. *What Lafayette did for America.* Dedicated to the fatherless Children of France. 1921.

Jarl Charpentier. *Die Suparṇasage, Untersuchungen zur altindischer literatur- und sagengeschichte*, formant le tome 26 des *Arbeten utgifna med undestöd af Vilhelm Ekmans Universitets fond* (Uppsala, 1921, in-8°).

SÉANCE DU 21 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

M. HOMOLLE communique à l'Académie une lettre de M. Picard, directeur de l'École française, en date du 8 avril, dans laquelle celui-ci décrit et interprète une nouvelle base de statue découverte à Athènes dans le mur de Thémistocle (cf. séances des 10 et 24 mars 1922).

Les inscriptions qui y étaient gravées et la figure qui y était peinte ont été martelées. Cependant on y peut déchiffrer la signature de l'artiste Endoios, qui s'y révèle comme peintre, en même temps que comme sculpteur, particularité jusqu'ici inconnue.

La figure paraît représenter une femme assise et coiffée d'un

Digitized by Google

polos, tenant de la main droite une quenouille, tout à fait conforme au type de la statue d'Athèna filandière qu'Endoios avait exécutée pour la ville d'Érythrée.

L'acharnement avec lequel la figure divine a été effacée est une nouvelle preuve de la violence fanatique du sac d'Athènes par les Perses en 480.

L'Académie adresse ces remerciements à M. Philadelpheus, éphore des antiquités de l'Attique, auteur de la découverte, qui a bien voulu en autoriser la communication préalable en notre faveur, et qui en fera lui-même la publication dans le *Bulletin* de l'École française d'Athènes. Les félicitations de la Compagnie seront transmises également à M. Picard pour les relations amicales qu'il entretient avec les archéologues grecs, et le soin qu'il met à nous tenir au courant des découvertes.

M. Camille JULLIAN entretient l'Académie des titres historiques de Cachan, à constituer une commune distincte de celle d'Arcueil.

Cachan est très certainement un des plus anciens lieux habités, peut-être le plus ancien, de la banlieue parisienne. A côté des communes qui, telles que Meudon, représentent un vieil *oppidum* forestier des temps celtiques, ou de celles, si nombreuses, qui, telles qu'Ivry ou Vitry, représentent un grand domaine gallo-romain, Cachan, lui, est un habitat des temps néolithiques, c'est-à-dire de l'époque où les hommes, pour la première fois, se sont établis en villages permanents, à portée des sources, à portée des terres de culture récemment défrichées. Le village primitif, on en a trouvé les foyers et les cabanes au sommet des Hautes-Bruyères, qui domine Cachan et lui a appartenu. Les terres de culture, on les a tout autour sur le plateau qui s'étend vers Villejuif. La source enfin, on l'a à Cachan même, pays de fontaines s'il en fût, et en particulier on a la fameuse Fontaine-Couverte, peut-être la plus célèbre et la plus abondante des sources de la banlieue, si longtemps convoitée des Parisiens, qui ont fini par la capter presque entière en 1671. Et le nom de Cachan rappelle précisément son très lointain passé, et cette source divine qui a été à l'origine de sa vie : Cachan vient de *Caticantus*, mot de la plus ancienne langue gauloise qui est un qualificatif de source. — Quel contraste avec

Digitized by Google

Arcueil qui, lui, doit son nom et son origine aux arcs de l'aqueduc gallo-romain de Lutèce! — Chaque siècle, chaque civilisation a laissé son empreinte dans l'histoire de la banlieue parisienne : elle est une superposition de vingt époques différentes, et le devoir de l'historien est de reconnaître chacune d'elles.

MM. Joseph Loth, Salomon Reinach, Antoine Thomas, Paul Pelliot, Paul Durrieu et Louis Havet présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose quatre nouveaux fascicules des Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904, 1905 and 1908 (Leyden, gr. in-4°).

Division II : *Ancient architecture in Syria*, by Howard Crosby Butler. Division III : *Greek and latin inscriptions in Syria*, by Enno Littmann, David Maggie Jr and Duane Reed Stuart. Section A : *Southern Syria*. Part 5 : *Haurân plain and Djebel Haurân* (1915).

Idem ... Part 6 : *Sî* (Seeia) (1916).

Idem ... Part 7 : The Ledjā (1921).

Division II : *Ancient architecture in Syria*, by Howard Crosby Butler. Section B : *Northern Syria*. Part 5 : Djebel Sim 'ân (1920).

SÉANCE DU 28 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le Président rappelle à l'Académie la perte qu'elle a faite le 21 avril de Mgr Duchesne, et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Il y a deux mois, quand par un clair matin de février nous conduisions au cimetière d'Auteuil notre vénéré doyen, Léon Heuzey, qui nous quittait plein de jours à quatre-vingt-dix ans,

Digitized by Google

nous pensions bien avoir payé complètement à la mort son tribut annuel. Il n'en était rien, malheureusement. Vendredi dernier 21 avril, comme nous venions ici de lever la séance, un autre de nos confrères expirait à Rome, au Palais Farnèse. D'une santé délicate, miné depuis longtemps par le sourd progrès d'un épuisement physique qui contrastait avec une singulière vigueur intellectuelle, Mgr Duchesne n'a pu résister aux brusques attaques d'une broncho-pneumonie. Il avait soixante-dix-neuf ans. Il était de cette Académie depuis trente-quatre ans.

Il était né à Saint-Servan, près Saint-Malo, le 13 septembre 1843, d'une famille de marins. On rêvait de faire de lui un prêtre. Il le devint en effet ; mais il fut en même temps un prêtre de la science. Son originalité, et la raison de son succès, c'est d'avoir fait revivre la belle et féconde tradition des grands érudits de jadis, qui savaient concilier avec leur foi, avec le respect dû aux enseignements de leur Église, les exigences de l'esprit critique, la rigueur d'une méthode tout historique, la liberté d'allures néçessaire pour la recherche indépendante et sincère du vrai.

Quand il fut docteur en théologie, Louis Duchesne eut l'esprit de s'apercevoir qu'il ne savait pas tout. Bravement, il recommença son éducation intellectuelle. Il alla tout droit à l'École des Hautes Études, qui, jeune alors, enthousiaste et ardente, secouait les routines de la vieille Sorbonne. Il en suivit assidûment les conférences, surtout celles de paléographie, d'épigraphie et d'histoire. C'est là qu'il s'est formé ; c'est là qu'il a trouvé sa voie, par l'application des nouvelles méthodes critiques à l'histoire religieuse.

Il attira vite l'attention de ses maîtres. Bientôt, il partit pour Rome, où il fut l'un des premiers membres de la nouvelle École française archéologique. Puis il quitta Rome pour Athènes. On le chargea de missions en Orient : en 1874 au Mont Athos, en 1876 sur les côtes d'Asie mineure. Il en rapporta son premier livre : son mémoire sur une *Mission au Mont Athos*, publié en 1876 avec la collaboration de Bayet. L'année suivante, Duchesne soutenait brillamment ses thèses en Sorbonne : thèse latine *De Macario Magnete*, thèse française sur le *Liber Pontificalis*.

Digitized by Google

Le succès de ces thèses et de ces missions lui ouvrit la carrière de l'enseignement. En 1877, il fut nommé professeur d'archéologie et d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris. En 1885, il fut chargé en outre de conférences à l'École des Hautes Études. Il y devint plus tard directeur d'études : il l'est resté jusqu'à sa mort, au moins sur l'affiche. Par son enseignement, toujours très simple, presque familier, mais admirablement précis et scrupuleux, nourri de faits et d'idées, il a marqué d'une empreinte ineffaçable une élite de jeunes savants, clercs ou laïques, qui, moins jeunes aujourd'hui, continuent à se dire ses élèves, et qui le sont bien réellement : car c'est lui qui leur a inoculé, si l'on ose dire, l'esprit critique pour la conquête du vrai dans le domaine de l'histoire religieuse.

Malgré tout, l'enseignement n'a été qu'un épisode dans la vie de Duchesne. L'essentiel, ce sont ces grands travaux de philologie ou d'histoire, qui ont fait de lui un maître incontesté dans son domaine. Il suffit de rappeler son édition magistrale du *Liber Pontificalis*, dont le premier volume, paru en 1886, consacra sa réputation ; son édition critique du *Martyrologe Hiéronymien*, publiée en 1894 avec la collaboration de De Rossi ; son étude sur la *Liturgie latine avant Charlemagne* ; son histoire des *Premiers temps de l'État Pontifical* ; son livre sur les *Églises séparées* ; ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* ; enfin, son *Histoire ancienne de l'Église*, qui, par l'étendue et la sûreté de l'information, par la richesse du contenu et la nouveauté des aperçus, par l'agrément du récit, par le talent de l'écrivain, compte parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature historique.

Et ces grands travaux ne représentent encore qu'une part de l'activité de l'érudit. Il faut y joindre une foule de mémoires et d'articles sur l'antiquité chrétienne ou le Moyen Age, mémoires d'archéologie, d'épigraphie, de philologie, d'hagiographie ou d'histoire, qui ont été insérés dans diverses Revues ou divers recueils : notamment, dans la *Revue archéologique*, dans la *Revue des questions historiques*, dans le *Bulletin critique*, dans les *Mélanges* de l'École de Rome, dans les *Mémoires* des Antiquaires de France, dans les *Comptes rendus* de notre Académie. Comparés aux œuvres imposantes que nous rappelions précé-

Digitized by Google

demment, ces mémoires et ces articles semblent des miettes d'érudition. Et cependant, plusieurs d'entre eux ont encore une importance de premier ordre. Je n'en citerai qu'un exemple: le mémoire sur le *Dossier du Donatisme*, qui a complètement renouvelé l'étude des origines du schisme africain. Duchesne était de ces érudits privilégiés qui éclairent tout ce qu'ils touchent.

C'était aussi un lettré, et des plus fins. Le public ne s'en est guère aperçu avant le 26 janvier 1911, dans cette séance de réception à l'Académie Française, où le récipiendaire traça de son prédécesseur le cardinal Mathieu un si amusant portrait, si malicieusement cordial. Mais les initiés, lecteurs, confrères et amis de Duchesne, savaient depuis longtemps à quoi s'en tenir là-dessus. L'*Histoire ancienne de l'Église* est d'un maître écrivain, qui excelle à conter une anecdote, à esquisser un croquis de mœurs, à dessiner un portrait, à composer un tableau d'ensemble, à peindre le désarroi d'une société, les conflits de croyances ou d'intérêts, les intrigues d'un concile, les mésaventures d'un évêque ou d'un moine, les embarras d'un pape. Et les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*? Le titre est de nature à effaroucher un peu les profanes. Et pourtant, à côté des discussions les plus érudites sur l'histoire primitive de nos Églises, on y trouve quelques-unes des pages les plus spirituelles et les plus amusantes qu'on ait écrites de notre temps. C'est qu'il s'agissait là des légendes apostoliques, et que tout bon historien est un pourfendeur de légendes : le critique prenait un plaisir évident à tuer la légende par le ridicule.

D'autant mieux que le critique avait beaucoup d'esprit, presque trop. Rappelez-vous la malice de l'œil, l'ironie au coin des lèvres. Spirituel et mordant, batailleur et railleur comme un abbé du XVIII^e^ siècle, cet érudit d'Église s'égayait surtout aux dépens des hommes et des choses d'Église. Comme les gens qui ont trop d'esprit, il ne résistait guère à la tentation d'en abuser un peu. En dehors de ce qu'il écrivait, on citait de lui bien des mots à l'emporte-pièce ; peut-être même, comme il arrive, lui en a-t-on prêté dont il n'était pas responsable.

De là sont venus les petits mécomptes de sa vie. Par des naïfs peu au courant des choses de la science, il fut considéré comme

Digitized by Google

un dénicheur de saints : ennemi juré d'antiques dévotions locales, de reliques vénérées, de pèlerinages très populaires en l'honneur d'apôtres hypothétiques. D'où ces vives polémiques, où naturellement les adversaires se faisaient battre, mais sans s'avouer battus. De bonnes gens croyaient bien faire en injuriant l'historien, même en le dénonçant. A Paris, on cherchait à lui barrer le chemin de l'Académie Française. A Rome, on le redoutait ; dans un certain monde, on le tenait un peu en suspicion.

Le plus grave, c'est que cette campagne d'intimidation finit par entraver l'œuvre du savant. En Italie, on interdisait aux séminaristes de lire dans la traduction italienne l'*Histoire ancienne de l'Église* : il est vrai que, sans se compromettre, on pouvait encore la lire en français. Un jour, il y a deux ans, je demandai à Mgr Duchesne s'il nous donnerait bientôt le quatrième et dernier volume de sa grande *Histoire*. — « Je n'ose pas », me répondit-il avec une amertume voilée d'ironie. — Espérons que maintenant l'on osera pour lui : le volume doit être prêt, il est sûrement digne des précédents.

Ce qui explique ce malentendu persistant entre gens d'Église, c'est que Mgr Duchesne parlait *science* et qu'on lui répondait *tradition*. Son tort n'était pas d'avoir trop complètement raison ; c'était peut-être de se trop moquer de ceux qui avaient tort. Dans les dernières années, effet de l'âge ou calcul de prudence, il s'efforçait très sincèrement d'écarter autant que possible les occasions et les causes de malentendus, glissant au besoin sur certaines questions délicates. Mais bientôt, comme malgré lui, une boutade lui échappait ; et tout était à recommencer. C'était le meilleur homme du monde, le plus scrupuleux et le plus aimable ; mais, s'il n'a jamais capitulé dans sa conscience d'historien, il a rarement su faire l'économie d'un bon mot.

Dans le monde savant, il n'a jamais compté que des admirateurs et des amis. Quoiqu'il n'eût pas la superstition des honneurs, il les laissait venir à lui. Sans parler des décorations, il était membre ou correspondant de diverses Académies ou Sociétés étrangères. En 1888, il avait remplacé Bergaigne dans notre Compagnie. Depuis 1879, il était membre résidant de la

Digitized by Google

Société des Antiquaires de France ; il y fut promu membre honoraire en 1918. Enfin le lettré, comme l'érudit, avait vu consacrer ses titres par l'Académie Française, qui lui avait donné en 1910 le fauteuil du cardinal Mathieu.

Depuis vingt-six ans, Mgr Duchesne était devenu pour nous un confrère intermittent. Ce n'était pas sa faute. Jadis, de 1888 à 1894, on l'avait vu toujours à sa place, sauf quand il s'approchait du bureau pour annoncer une découverte. Mais, en 1895, il avait dû se fixer à Rome, où il succédait à Geffroy dans la direction de l'École française archéologique. Tout en regrettant un peu Paris et la Bretagne, il se plaisait dans la retraite dorée du Palais Farnèse. Comme directeur, il continuait d'exercer une action discrète sur les travaux et l'esprit des jeunes savants qui se succédaient autour de lui. En même temps, il enregistrait les résultats des fouilles, sur le terrain ou dans les archives. De cette double préoccupation témoignaient ses rapports annuels et ses correspondances. Enfin, il continuait ses travaux personnels, et poursuivait, dans une série de mémoires originaux, son enquête sur la Rome du Moyen Age.

L'été venu, il se mettait en route pour Saint-Servan, où il passait régulièrement ses vacances, se retrempant à l'air natal. Mais toujours, au retour comme à l'aller, il s'arrêtait quelques semaines à Paris. Alors, il assistait ponctuellement à nos séances: il écoutait religieusement les communications et les discussions, intervenant à l'occasion par un mot, ordinairement décisif. Visiblement, il prenait plaisir à se retrouver parmi nous. Et nous faisions fête à son sourire.

Ce sourire, nous ne le verrons plus ; mais nous le retrouverons toujours dans bien des pages de ses livres. Et nous conserverons pieusement le souvenir de ce grand érudit, si Français d'allures, qui fait tant d'honneur à la France, à l'Église, à notre Académie. A sa mémoire et à sa famille, j'adresse en votre nom un suprême hommage.

M. l'abbé Chabot fait savoir que la Commission du prix Bordin, destiné à récompenser cette année les publications orientales, a partagé le prix entre les deux ouvrages suivants:

Un papyrus médical copte, par M. E. Chassinat;

Digitized by Google

Matériaux pour servir à la Géographie de l'Égypte, par MM. Jean Maspero et Wiet.

M. Langlois donne lecture du rapport suivant :

La Commission du prix Lagrange a décerné le prix à M. Louis Brandin, auteur d'une édition de *La Chanson d'Aspremont.*

M. Maurice Prou fait une communication sur un diplôme faux de Charles le Chauve en faveur de Saint-Germain-des-Prés [1].

M. Th. Homolle étudie et reconstitue d'après une inscription de Délos (*C. I. G.*, 2270) la carrière d'Euboulos, fils de Démétrios, du dème de Marathon, qui tint dans la clérouchie athénienne, entre 166 et 169, un rang des plus honorables comme ambassadeur, archithéore et prêtre [2].

MM. Haussoullier et Foucart présentent des observations.

COMMUNICATIONS

NOTE SUR UN DIPLÔME FAUX DE CHARLES LE CHAUVE POUR SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

PAR MAURICE PROU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Le diplôme de Charles le Chauve que nous nous proposons d'examiner porte confirmation de l'immunité accordée au monastère de Saint-Germain-des-Prés par les empereurs Charlemagne et Louis le Débonnaire, et du privilège, pour les serfs dudit monastère, d'être reçus à témoigner en justice contre les hommes libres [3]. Il est dépourvu de date,

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.
3. Il a été publié par : Besly, *Evesques de Poictiers*, p. 32 ; Dom Bouquet, *Recueil des historiens de la France*, t. VIII, p. 485, n° LXIV ; R. de Las-

Digitized by Google

mais il se présente comme expédié à la prière d'Ebroïn qui fut abbé de Saint-Germain de 842 à 857 environ.

Le texte de ce diplôme nous est parvenu : 1° sous la forme d'un original scellé ; 2° dans une série de cartulaires issus directement ou indirectement de cet original ; 3° dans une copie publiée par Besly et tirée des archives de Saint-Germain-des-Prés. Les divergences entre le texte de Besly, d'une part, l'original et les copies des cartulaires, d'autre part, peuvent s'expliquer par des corrections faites au texte à l'aide d'un diplôme de Louis le Débonnaire, dont nous allons parler, sauf une seule, celle qui porte sur la formule de corroboration. On pourrait donc croire qu'il a existé un original un peu différent de celui qui nous est parvenu. Mais comme cet hypothétique original ne différait que sur ce point de celui que nous avons, et que la formule donnée par Besly est incorrecte, il n'y a pas lieu de s'arrêter au texte de Besly pour faire la critique de notre diplôme ; il suffit de considérer l'original conservé.

Ce parchemin est scellé d'un sceau authentique, mais appliqué en une place qui n'est pas celle qui convient, au-dessous de la souscription de chancellerie. C'est un sceau détaché d'un autre document, comme l'a reconnu M. de Lasteyrie [1], qui ayant décousu le petit morceau de parchemin ajouté pour protéger le sceau, a constaté que, tandis que la face du sceau est d'une cire blanche et crayeuse, le gâteau de cire placé au revers pour retenir le sceau est d'une cire foncée beaucoup moins ancienne que l'autre. La présence de ce sceau ne crée donc pas une présomption en faveur de l'authenticité de ce titre.

teyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 54, n° 37 ; R. Poupardin, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, t. I, p. 53, n° XXXIII.

1. R. de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 54, note 2. — Un sceau de Louis le Débonnaire a été réappliqué de la même façon au prétendu diplôme original de Charlemagne (Archives nationales, K 6, n° 1) dont nous allons parler. Cf. Poupardin, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, t. I, p. 25, n° XVII, note 1.

Digitized by Google

L'écriture apparaît, à première vue, comme postérieure au IXe siècle. C'est une écriture contrefaite, à laquelle le scribe s'est efforcé de donner un aspect archaïque. Elle est, comme l'a dit M. Poupardin [1], de la même main qui a écrit deux autres privilèges de Saint-Germain-des-Prés, l'un de Charlemagne [2], l'autre de Louis le Débonnaire [3], tous deux reconnus faux. Il y a plus. Ces trois diplômes sont dus au scribe qui a écrit un diplôme du roi Henri Ier, de l'an 1058 [4]. Ce scribe n'a pas si bien contrefait son écriture dans les diplômes carolingiens qu'il a forgés qu'on ne puisse y retrouver les traits caractéristiques de son écriture habituelle. On remarquera d'abord l'analogie des lettres allongées dans les quatre diplômes, et la forme de certains signes d'abréviation, la façon de recourber à gauche l'extrémité de la queue des lettres *p*, *q*, *r*, *s*, la forme très particulière de l's finale, etc. En outre, la couleur de l'encre est la même dans tous ces documents.

Il y a entre ces quatre diplômes plus qu'un lien externe ; ils sont apparentés par leur objet. En effet, le diplôme d'Henri Ier a pour objet la concession aux serfs de Saint-Germain du privilège de pouvoir témoigner en justice contre les hommes libres : « homines jam dictę ecclesię auctoritate regia in omnibus honestamus quatinus in quibuslibet causis, placitis et querelis contra liberos ut testes legitimi testimonium exaltati amodo et in sempiternum proferant. » Et Henri Ier déclare confirmer une disposition prise par Charlemagne en faveur de ces hommes : « inspecto privilegio Karoli magni. » Or, dans le diplôme faux de Charlemagne,

1. Poupardin, *ouvrage cité*, p. 54, note.

2. Archives nationales, K 6, n° 1 *bis* ; Poupardin, *ouvr. cité*, p. 25, n° XVII ; Böhmer-Mühlbacher, *Regesta*, 2e éd., n° 150 (147).

3. Archives nationales, K 8, n° 6 : Poupardin, *ouvr. cité*, p. 41, n° XXVII ; Böhmer-Mühlbacher, *Regesta*, 2e éd., n° 683 (663).

4. Archives nationales, K 19, n° 5 ; Poupardin, *ouvr. cité*, p. 101, n° LXIII. Mabillon a donné un fac-similé partiel dans le *De re diplomatica*, pl. XXXIX, p. 423.

Digitized by Google

au milieu des clauses d'immunité, et maladroitement insérée, figure celle-ci : « aut homines de capite in juditio reprobare ullatenus presumant » et, avec plus de précision, dans les diplômes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve : « et homines de capite contra liberos in omni placito testimonium ferre concedimus. »

Que le diplôme de Charlemagne, au moins dans sa seconde rédaction [1], soit faux, comme aussi ceux de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, que ce ne soient pas là de simples copies figurées auxquelles on aurait ajouté des sceaux, c'est ce qu'ont surabondamment démontré Sickel [2], M. de Lasteyrie [3], Mühlbacher [4] et M. Poupardin [5]. Il est inutile d'y revenir.

Ils ont été forgés, comme l'a démontré M. Poupardin, dans le dessein d'introduire la clause concernant l'admission des serfs de Saint-Germain-des-Prés à témoigner en justice contre les hommes libres.

Mais, puisque c'est aussi l'objet du privilège d'Henri Ier et que le même scribe a établi les trois diplômes carolingiens et celui d'Henri Ier, n'est-ce pas là de quoi nous mettre en défiance contre ce dernier, d'autant plus que, par le fond, il est isolé dans la série des privilèges royaux. Pour trouver pareille disposition en faveur des hommes d'églises il faut

1. Il existe en effet deux prétendus originaux du diplôme de Charlemagne : Archives nationales, K 6, n° 1, et K 6, n° 1 *bis*. Le premier, scellé d'un sceau de Louis le Débonnaire et où l'on ne trouve pas la clause concernant le témoignage des serfs en justice, a été considéré par Sickel (Sickel, *Acta Karolinorum*, K 16, p. 232) comme un acte forgé de toutes pièces au IXe siècle, et par Mühlbacher (*Monumenta Germaniae historica, Diplomatum Karolinorum tomus* I, p. 102, n° 71), comme un acte remanié. Quant à l'autre original, il a été écrit au milieu de l'onzième siècle, comme nous l'avons dit.

2. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 441.

3. R. de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 54.

4. Böhmer-Mühlbacher, *Regesta*, 2e éd., n° 683 (663).

5. Poupardin, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, t. I, p. 25-26, note ; p. 41, note 1 ; p. 53, note 2.

Digitized by Google

descendre jusqu'au règne de Louis VI. Alors, de 1108 à 1128 nous trouvons une suite de diplômes concédant aux serfs de diverses églises, et tout d'abord de celles de Paris, le droit de témoigner contre les hommes libres [1]. Mais il n'y a aucun diplôme de Louis VI, de cette sorte, pour Saint Germain-des-Prés. On doit donc envisager cette hypothèse que les moines de cette abbaye n'ayant pu obtenir pareil privilège de Louis VI, et désireux toutefois d'assurer à leurs hommes le même traitement qu'à ceux des autres églises parisiennes, auraient fabriqué, sous le règne de Louis VI, le diplôme d'Henri Ier, et, pour l'appuyer, les diplômes de Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve. Cette hypothèse nous paraît devoir être rejetée.

Sans doute, le diplôme d'Henri Ier a été dressé et écrit d'un bout à l'autre, eschatocole compris, par le moine de Saint-Germain qui a forgé les diplômes carolingiens dont il n'apparaît que comme la confirmation. Mais on sait que sous les premiers Capétiens, et particulièrement sous Henri Ier et Philippe Ier, la plupart des privilèges royaux ont été dressés et écrits par les soins des églises qui les sollicitaient ; les destinataires les présentaient au roi qui y faisait apposer par la chancellerie ou plusieurs signes de validation ou simplement le sceau royal, comme ce serait le cas pour notre diplôme. Le sceau du diplôme d'Henri Ier pour Saint-Germain-des-Prés est incontestablement authentique et normalement appliqué sur le parchemin. Si un faussaire l'y avait apposé, il eût réservé à cet effet une place suffisante. Nous voyons, au contraire, que le scribe

1. 1108, pour Notre-Dame de Paris, Tardif, *Cartons des rois*, n° 334, Luchaire, *Louis VI*, n° 63 ; 1109, pour Sainte-Geneviève de Paris, Tardif, n° 341, Luchaire, n° 82 ; 1110, pour Saint-Martin-des-Champs, à Paris, Tardif, n° 346, Luchaire, n° 95 ; 1118, pour Saint-Maur-des-Fossés, Tardif, n° 371, Luchaire, n° 243 ; 1128, pour Notre-Dame de Chartres, Lépinois et Merlet, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. I, 2e partie, p. 135, Luchaire, n° 408.

Digitized by Google

étranger à la chancellerie, ignorant les dimensions exactes du sceau royal, n'avait pas ménagé pour l'appliquer un espace assez grand, car le bas du sceau recouvre le haut des lettres du mot *regis*, dans la date, et entièrement les chiffres XX qui viennent à la suite. Il y a là un indice que le sceau a été mis par le chancelier royal sur un parchemin écrit hors de la chancellerie.

En outre, si le diplôme d'Henri Ier était faux et qu'il eût été rédigé postérieurement à ceux de Louis VI, le faussaire n'eût pas manqué d'imiter, sinon de copier, la formule de Louis VI. Nous avons rapporté plus haut la clause essentielle du diplôme d'Henri Ier ; or celle des diplômes de Louis VI de même nature en diffère, non seulement par les expressions, mais aussi dans le fond, puisqu'au droit de témoigner elle ajoute, pour les serfs, celui d'être admis au combat judiciaire : « ut servi sancte Parisiensis ecclesie ... adversus omnes homines tam liberos quam servos, in omnibus causis, placitis et negotiis liberam et perfectam habeant testificandi et bellandi licentiam [1] ».

Enfin, et cet argument est péremptoire : l'écriture du diplôme d'Henri Ier convient à l'année 1058, ou, si l'on aime mieux, au milieu de l'onzième siècle, et il ne nous paraît pas qu'on puisse la faire descendre jusqu'au premier quart du siècle suivant.

En résumé, les privilèges de Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve ont été forgés pour être présentés en 1058 au roi Henri Ier afin d'obtenir de lui un privilège, alors insolite, en faveur des serfs de Saint-Germain-des-Prés, et écrits, sinon rédigés, par le même moine qui dressa le diplôme auquel Henri Ier fit apposer le sceau royal.

1. Diplôme de Louis VI, de l'an 1106, pour Notre-Dame de Paris ; Tardif, *Cartons des rois*, p. 198, n° 334.

Digitized by Google

REMARQUES SUR LA CARRIÈRE D'EUBOULOS CLÉROUQUE ATHÉNIEN DE DÉLOS 166-159

PAR M. THÉOPHILE HOMOLLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Euboulos, fils de Démétrios, du dème de Marathon, appartient à la première génération des clérouques qui vinrent occuper l'île de Délos, quand elle eut été rendue au peuple d'Athènes par le sénat romain. Il s'y établit avec sa famille : Nous trouvons auprès de lui son frère Démétrios, qui prit à bail en 158/7 une des propriétés du temple, et son fils Démétrios, qui fut envoyé à Athènes, comme théore et ambassadeur, et consacra une statue dans le Sarapieion de Délos. Peut-être l'Apollonios, fils de Démétrios, du dème de Marathon, qui fit une offrande à Apollon, lui était-il aussi apparenté [1]. Lui-même, en un très petit nombre d'années, fut comblé à Délos de magistratures et de sacerdoces; il assuma aussi généreusement l'archithéorie, fonction onéreuse comme une liturgie. On peut donc affirmer, bien que les inscriptions d'Athènes soient muettes sur les antécédents de sa famille, que celle-ci occupait un rang honorable à la fois dans la considération publique et par la fortune dont elle jouissait.

Le décret en vertu duquel le peuple athénien de Délos le couronna, sous l'archontat d'Aristaichmos, a été publié dans le *Corpus inscriptionum graecarum*, au n° 2270. Il énumère, avec l'abondance à la fois prolixe et vague du formulaire du temps, les titres du bénéficiaire : magistratures déférées par l'élection à main levée, exercées avec éclat et de façon irréprochable ; archithéorie, dans laquelle il justifia le choix du peuple par une organisation excellente, et en faisant, pour

1. Euboulos (*CIG*, 2270 ; Michel, 163 ; Dürrbach, *Choix d'inscr. de Délos*, n° 79). — Démétrios Démétriou, P. Roussel, *Délos colonie Athénienne* p. 37-48, p. 150, n° 8). — Démétrios Euboulou (*CIG*, 2270 ; *BCH*, VI, p. 332, n° 29). — Apollonios Démétriou (*CIG*, 2289).

Digitized by Google

la première fois, couronner aux Panathénées le peuple athénien de Délos ; ambassades répétées et grandement avantageuses pour les Athéniens de Délos ; sacerdoces, enfin, des Grands Dieux, d'Asclépios et de Dionysos, conférés par le choix du peuple ou le tirage au sort, et dont il s'était acquitté selon toutes les règles de la religion avec la plus large libéralité, prenant à sa charge les dépenses de toutes les processions et de tous les sacrifices.

En couronnant Euboulos de la couronne sacrée du Dieu, c'est-à-dire, comme l'indiquent des formules plus explicites, du rameau cueilli au laurier divin du sanctuaire, les Athéniens de Délos entendaient récompenser, sans nul doute, la longue suite des services complaisamment rappelés ; mais, il est certain aussi que le motif déterminant et l'occasion immédiate du décret fut l'accomplissement du plus récent des sacerdoces et en général des fonctions religieuses. En effet, parmi les cinq couronnes de laurier qui entourent la formule cinq fois répétée : Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ visant la décision flatteuse du peuple et du Conseil, on ne trouve aucun mot qui fasse allusion aux services civils d'Euboulos, tels que πρεσβεύσαντα, ou ἀρχεθεωρήσαντα... etc. Au contraire, les couronnes de laurier, groupées au nombre de trois à la ligne supérieure, de deux à la ligne inférieure, encadrent symétriquement quatre couronnes, trois à la ligne intermédiaire, une au milieu de la ligne inférieure, où sont inscrits les titres des prêtrises d'Euboulos, suivant le schéma ci-dessous, que j'emprunte à Boeckh :

3 couronnes de laurier.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ	Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ	Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
Couronne enrubannée	Couronne de lierre	Couronne enrubannée
ΙΕΡΕΥΣ ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ	ΙΕΡΕΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ	ΙΕΡΕΥΣ ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ

Digitized by Google

3 couronnes de laurier.

ΗΒΟΥΛΗ	ΙΕΡΕΥΣ	ΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΔΗΜΟΣ	ΑΣΚΛΗΠΙΟΥ	ΚΑΙΟΔΗΜΟΣ

Or l'article capital du décret est précisément celui qui a embarrassé et qui divise les commentateurs. Ils ne sont d'accord ni sur l'interprétation littérale du texte, ni sur le nombre, l'ordre hiérarchique et la succession chronologique des prêtrises. Cet article est ainsi conçu — je le donne encore d'après Boeckh, en caractères épigraphiques, pour éviter tout signe d'accentuation ou de ponctuation, qui préjugerait le sens que je crois devoir y attacher — :

ΙΕΡΕΥΣΤΕΓΕΝΟΜΕΝΟΣΤΩΜΜΕΓΑΛΩΝΘΕΩΝΚΑΙ
ΓΑΛΙΝΤΟΥΑΣΚΛΗΠΙΟΥΚΑΙΓΑΛΙΝΑΙΡΕΘΕΙΣΥΠΟΤΟΥ
ΔΗΜΟΥΚΑΙΛΑΧΩΝΤΟΥΔΙΟΝΥΣΟΥ...

MM. P. Roussel et Dürrbach traduisent : « ayant été prêtre des Grands Dieux et *ensuite* d'Asclépios, *puis* de nouveau élu par le peuple et désigné par le sort pour la prêtrise de Dionysos [1]. » Ils n'ont pas manqué d'être frappés de la *combinaison* inusitée du choix et du tirage au sort. Elle leur a paru toutefois justifiée par les exemples d'une alliance analogue des deux procédés électoraux, qu'a donnés Fustel de Coulanges dans les *Recherches sur le tirage au sort*, et d'où il résulte que les termes αἵρεσις et κλῆρος ne sont pas, comme les mots χειροτονία et κλῆρος, absolument inconciliables. Ils n'ont pas pris garde toutefois qu'il y a entre les cas invoqués par Fustel et celui du décret pour Euboulos une différence capitale. L'examen de la qualification des candidats, cette sorte de δοκιμασία préalable qui limitait et éclairait les hasards du sort, a bien pu permettre à des historiens, des publicistes ou des lexicographes d'appliquer aux mêmes magistratures, voire

1. P. Roussel, *DCA*, p. 357 : Dürrbach, *Choix d'inscr*, p. 126-7.

Digitized by Google

aux mêmes personnages, comme termes équivalents, tantôt le verbe λαγχάνειν et tantôt le verbe αἱρεῖσθαι, les adjectifs αἱρετός ou κληρωτός, les substantifs αἵρεσις ou κλῆρος, suivant qu'ils employaient le vocabulaire politique avec plus ou moins de rigueur, et envisageaient de préférence la part du choix ou celle du hasard. Mais la rigueur de ces synonymies n'est nulle part expressément déclarée, ni établie par un contact direct ; elles résultent du rapprochement soit de passages d'auteurs différents et de diverses époques, soit de divers ouvrages ou de passages distincts et plus ou moins éloignés d'un même auteur. Ici les deux mots sont accolés l'un à l'autre et inséparables ; les deux modes auraient été appliqués à un même personnage, à propos d'une même fonction, à la même date ; enfin un cumul effectif, et non plus une équivalence verbale, serait démontré par un document officiel.

Il semble donc a *priori* que l'on doive séparer les mots αἱρεθείς et λαχών, et rapporter le premier au sacerdoce qui est mentionné antérieurement, réserver le second seul au sacerdoce suivant, celui de Dionysos. Une analyse serrée du texte démontrera la convenance, ou pour mieux dire la nécessité, de la disjonction.

Les sacerdoces exercés par Euboulos sont nominativement désignés dans le texte, au nombre de trois : Grands Dieux, Asclépios et Dionysos ; ils sont symbolisés dans la vignette placée au-dessous du décret par trois types de couronnes différentes, qui sont manifestement les insignes de chacune des prêtrises, et que nous appellerons, pour la commodité de la discussion, *couronnes liturgiques*, savoir : couronnes à ruban, couronne de laurier et couronne de lierre. Ce sont celles que portaient respectivement les prêtres des Grands Dieux, d'Asclépios et de Dionysos ; elles entourent leur titre, comme elles faisaient en réalité de leur tête. On notera que titres et couronnes sont deux fois répétés pour le sacerdoce des Grands Dieux : d'où l'on peut con-

Digitized by Google

clure que ce sacerdoce fut itérativement exercé par Euboulos. A ces deux couronnes liturgiques répondent symétriquement deux couronnes de laurier entourant la formule : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος, l'hommage qui exprime reconnaissant du peuple, deux couronnes que l'on peut dire *civiles* ou *publiques*.

Cette itération du sacerdoce et la répétition corrélative des couronnes étant admises, le nombre des couronnes publiques, qui est de cinq, reste encore en excès d'une, par rapport aux sacerdoces, à moins de supposer qu'un autre sacerdoce aurait été exercé deux fois. Ce ne peut être celui de Dionysos, auquel répond une seule couronne liturgique comme une seule couronne publique. La couronne liturgique du prêtre d'Asclépios, qui est de laurier comme celle d'Apollon, père du héros médecin et dieu guérisseur lui-même, est unique il est vrai ; mais elle est accostée de deux couronnes publiques semblables à celles de la première ligne : d'où l'on peut conclure, par analogie, avec grande vraisemblance, que ce sacerdoce fut renouvelé en faveur d'Euboulos, comme l'avait été celui des Grands Dieux. Des raisons de symétrie, d'élégance, d'espace, justifient, semble-t-il, l'économie faite, en ce qui concerne le sacerdoce d'Asclépios, d'une des deux couronnes liturgiques qui eussent été strictement requises. On eût difficilement, avec dix couronnes, combiné une distribution harmonieuse : alignées sur deux rangs, elles eussent débordé la largeur de la stèle ; elles auraient offert un aspect d'autant plus uniforme que les couronnes de laurier se fussent reproduites jusqu'à sept fois, dont cinq côte à côte. En réduisant le nombre total des couronnes à neuf, on obtenait au contraire une symétrie parfaite de trois couronnes par ligne, et d'autant mieux balancée que celles de la première ligne et de la troisième se reproduisent exactement comme distribution et comme forme. D'autre part, en encadrant la couronne liturgique d'Asclépios entre deux couronnes

Digitized by Google

publiques, on en indiquait par un signe parlant l'itération. C'est en effet singulièrement affaiblir, pour ne pas dire fausser le sens du mot πάλιν que de le réduire à un synonyme pur et simple de l'adverbe εἶτα, ἔπειτα : il exprime, au vrai, non pas seulement la succession de deux faits, mais la répétition d'un même fait, comme l'adverbe *iterum* en latin, ou le préfixe *re* en français. M. Glotz veut bien me signaler deux inscriptions où cette opposition de sens s'accuse nettement : dans l'une, qui est attique et du IIIe siècle (Michel, n° 609), trois élections successives sont exprimées par les mots : χειροτονηθεὶς δὲ στρατηγός... ὡσαύτως δὲ καὶ πάλιν χειροτονηθεὶς τὸ δεύτερον... χειροτονηθεὶς δὲ τὸ τρίτον. Dans l'autre (*Sylloge*, 325) se marque nettement la différence de εἶτα succession (l. 21) et de πάλιν (l. 26) répétition, précisée encore par l'emploi dans le texte de la locution τὸ τρίτον (l. 31).

Cela étant, l'article du décret devra être coupé en deux moitiés distinctes : 1° ἱερεύς τε γενόμενος τῶμ. Μεγάλων Θεῶν καὶ πάλιν, τοῦ Ἀσκληπιοῦ καὶ πάλιν, αἱρεθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου ; 2° καὶ λαχὼν τοῦ Διονύσου. Dans la première, on groupera tout ce qui concerne les deux sacerdoces obtenus et exercés dans des conditions pareilles d'itération et de libre choix ; dans la seconde, on y opposera le sacerdoce unique et conféré par le sort.

Il ne me paraît pas abusif d'attribuer à la conjonction καὶ le sens explétif et emphatique qu'on lui donne quelquefois pour appeler l'attention sur un fait exceptionnel ou considérable.

Deux décrets de Délos, pour mieux accuser les mérites de deux poètes qui avaient donné au peuple dans le théâtre, ou à la jeunesse dans le gymnase, des auditions intéressantes, soulignent ainsi leur zèle : ἀκροάσεις καὶ πλείους ἐποήσατο (Dürrbach, *Choix d'inscr.*, nos 84 et 78). Plus topique encore paraît le rappel des honneurs redoublés de l'Athénien Démainétos : ὡσαύτως δὲ καὶ πάλιν

Digitized by Google

χειροτονηθεὶς τὸ δεύτερον ἐπὶ τὴν αὐτὴν χώραν (l. 18-19), dans le décret déjà cité (Michel, 609).

L'itération, honneur inaccoutumé, justifie cette forme de style, encore que l'emploi du mot καὶ ait soulevé des objections [1] grammaticales, peut-être un peu méticuleuses. Elle n'explique et ne justifie pas moins l'intervention du choix populaire, exprimé par le mot αἱρεθείς inséparable de la formule καὶ πάλιν, dans le recrutement des prêtres, qui était généralement soumis au tirage au sort, expression spontanée, pensait-on, de la volonté des dieux mêmes.

Les dates rigoureusement établies des sacerdoces de trois prêtres des Grands Dieux, dont le démotique est connu, ont permis à M. P. Roussel de conclure que le recrutement en était soumis à la règle de la succession phylétique, dite généralement *loi de Ferguson* [2]. L'itération d'une prêtrise, sous un tel régime, n'était pas seulement contraire à l'usage le plus habituel, elle contrevenait à une règle en quelque mesure constitutionnelle ; elle troublait tout l'ordre des catalogues sacerdotaux. On conçoit donc qu'une dérogation ne fût possible qu'en vertu d'une faveur spéciale du peuple et d'une expression formelle de son choix ; c'est ce que signifie la formule αἱρεθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου. Inséparable de l'adverbe πάλιν, elle s'applique, et exclusivement, aux sacerdoces des Grands Dieux et d'Asclépios ; elle ne saurait être étendue au saderdoce de Dionysos, dont il est démontré qu'il ne fut exercé qu'une fois.

La liste des sacerdoces étant établie, la question se pose de savoir dans quel ordre ils se succédèrent et quelle en était la hiérarchie. Ce point paraît fixé par une liste, à

1. J'avais un moment pensé, pour y donner satisfaction, à l'expédient toujours dangereux et presque toujours condamnable d'une correction au texte épigraphique, en prêtant au lapicide une faute fréquente chez les copistes de manuscrits, la réduplication de lettres ou de mots semblables et voisin. On aurait lu : ἱερεύς τε γενόμενος τῶμ Μεγάλων Θεῶν καὶ <πάλιν> τοῦ Ἀσκληπιοῦ καὶ πάλιν αἱρεθεὶς ὁ. τ. δ. La suppression du premier πάλιν me paraît, à la réflexion, inutile tout ensemble et contestable.

2. P.Roussel, *D.C.A.*, p. 232, 348-05.

Digitized by Google

laquelle M. Roussel assigne la date de 158/7 et où sont énumérées dans l'ordre descendant les prêtrises de Délos (*BCH*, XXXII, p. 438, n. 64). Celles des Grands Dieux, Dioscures et Cabires, de Dionysos, Hermès et Pan, enfin d'Asclépios y occupent respectivement les sixième, septième et huitième rang. Cet ordre vaut pour le décret d'Euboulos, dont la liste est contemporaine, à deux années près, comme il sera démontré ci-dessous. Euboulos fut donc prêtre d'abord d'Asclépios, puis de Dionysos, puis des Grands Dieux ; ses fonctions sont énumérées dans l'ordre descendant, comme dans la liste de 158/7, et comme il appert, semble-t-il, de la distribution des couronnes dans le tableau schématique figuré sous le décret. En effet le sacerdoce d'Asclépios y est inscrit à la ligne inférieure et enfermé entre deux couronnes ; le sacerdoce de Dionysos vient au-dessus et aussi à une place intermédiaire ; le double sacerdoce des Grands Dieux, répété seul deux fois et représenté par quatre couronnes placées aux extrémités des deux premières lignes, dans l'endroit le plus en vue, évoque bien l'idée d'une supériorité hiérarchique.

La chronologie confirme cette hypothèse. Les prêtres des Grands Dieux ayant appartenu respectivement pour les années 128/7, 126/5 et 120/19 aux tribus Oinéis (VII), Hippothontis (IX) et Pandionis (III), il en résulte que l'année 125/4 doit être dévolue à la tribu Aiantis (X), à qui appartiendront par suite toutes les douzièmes années antérieures : 137, 149, 161. Le premier sacerdoce, le sacerdoce normal, d'Euboulos de Marathon (*tribu Aiantis*) tombe donc en l'année 161 ; le second, extraordinaire, occupera l'année suivante, 160.

Le sacerdoce de Dionysos, qui est d'un rang immédiatement inférieur, précédera d'une année, 162 ; et les deux sacerdoces d'Asclépios seront plus anciens encore d'une et deux années 163 et 164 [1].

1. P. Roussel, *D.C.A.*, p. 349, 239, 234, Dürrbach, *Choix d'insc.*, p. 127, adoptent un ordre différent.

Digitized by Google

On se rapproche de bien près des origines mêmes de la clérouchie athénienne ; peut-être même la série des autres magistratures et fonctions d'Euboulos permet-elle d'atteindre jusqu'à la date initiale de ce régime.

Certes les ambassades accomplies par Euboulos à Athènes ont pu se cumuler avec quelqu'un de ses sacerdoces, qui ne pouvaient qu'accroître son autorité ; cependant elles sont citées dans le décret avant les prêtrises, et elles les précédèrent, selon toute apparence, au moins en partie. Elles prendraient donc rang entre 164 et 166 : ces missions, où l'ambassadeur de Délos eut à défendre et sut faire prévaloir les intérêts de la communauté athénienne des clérouques, se placeront avec un particulier à-propos dans la période d'organisation de la clérouchie et durant les années de lutte contre les prétentions de la métropole aussi bien que contre les résistances des restes de la population indigène.

Quant à l'archithéorie, un détail autorise au moins l'hypothèse qu'elle puisse être datée de 166 même, et du mois Hécatombaion de cette année. C'est en ce mois que se célébraient les Panathénées, qui motivèrent l'envoi de la théorie des Athéniens de Délos, tenus, comme tous les habitants des colonies, de participer aux fêtes de la mère patrie, et au cours desquelles Euboulos eut la bonne fortune et l'art de faire décerner, pour la première fois, une couronne d'or à la communauté attico-délienne. Le prix singulier de cet honneur, obtenu pour la première fois : τὸν πρῶτον, le fait que l'année 166/5 = Ol. 153, 3 répond à la troisième de la période olympique, où avaient lieu les Grandes Panathénées, l'empressement légitime de la colonie nouvelle à y paraître tout de suite et à s'y distinguer, le rehaut de valeur des récompenses décernées en ces manifestations pentétériques, sont autant de raisons de penser que les clérouques de Délos purent mettre à profit la première solennité nationale pour témoigner de leur existence,

Digitized by Google

de leur piété et de leur zèle patriotique et qu'ils trouvèrent en Euboulos leur digne représentant.

Si cette hypothèse est fondée, on sera en droit de conclure que l'organisation normale de la colonie de Délos s'acheva et entra en action avec le début de l'année athénienne 166/5, soit juillet—août 166, et qu'elle se manifesta tout de suite par un acte de loyalisme.

Il n'est pas indifférent de remarquer que, ce même mois Hécatombaion de l'année 166, le premier gymnasiarque athénien de Délos, célébrait pour la première fois les Romaia, où fut vainqueur de la lampadédromie l'éphèbe Protogénès, d'Alexandrie (*BCH*, XXXVI, 1919, p. 415, cf. 399).

De la comparaison du XLV^e^ livre de Tite-Live et de la *Periocha* XLVI, confirmés par les *Fastes Triomphaux*, avec le XXX^e^ livre de Polybe, on peut conclure que le triomphe de Paul-Émile eut lieu les 4, 3 et 2 des calendes de décembre 167, celui d'Octavius, le jour même des calendes du même mois ; que les ambassades de Cotys et de Prusias, que le refus d'audience opposé à Eumène, que la dure réponse faite aux députés Rhodiens, que celle qui fut donnée, après maint délai, aux Athéniens, précédèrent ou suivirent de près ces exhibitions magnifiques de la victoire romaine ; que ces événements se placent donc dans les derniers mois de l'année romaine (qui se terminait alors avec le mois de février), c'est-à-dire à l'extrême fin de l'année 167 ou au premier début de l'année 166 du calendrier Julien. C'est alors que les Athéniens furent remis en possession de Délos, c'est dans l'intervalle entre l'hiver de 167-166 et le début de l'année attique 166/5 qu'ils procédèrent par les soins de commissions extraordinaires à l'envoi et à l'établissement des colons, à la mainmise sur les propriétés publiques et sacrées, sur l'administration civile et religieuse ; ce fut en Hécatombaion 166 que prit fin ce régime intérimaire et qu'il céda la place au fonctionnement régulier de l'administration athénienne.

Digitized by Google

La question est trop grave pour être traitée sommairement et abordée par une voie indirecte ; je compte la reprendre à propos du sénatus-consulte de 165/4 très étroitement mêlé aux origines et aux premières vicissitudes de la communauté attico-délienne.

Je me contenterai, pour finir, d'une conclusion chronologique plus modeste, la date de l'archontat d'Aristaichmos. On hésite, sur la foi de l'*Index herculanensis* et des documents déliens, entre les années 160 et 159, avec une préférence toutefois en faveur de la seconde. Le décret pour Euboulos confirme l'évaluation la plus récente. Si, en effet, ce personnage fut prêtre des Grands Dieux pour la première fois en 161, pour la seconde en 160, il ne put être couronné par le peuple que sa prêtrise achevée et ses comptes une fois rendus ; le décret ne fut donc voté et publié que l'année suivante, c'est-à-dire en 159.

LIVRES OFFERTS

M. S. Reinach a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Seymour de Ricci, un ouvrage écrit en anglais, publié à Philadelphie et à New-York, sous ce titre : *The book Collector's guide.* Il s'agit d'un répertoire alphabétique des deux à trois mille livres anglais et américains, classés par noms d'auteurs, dont les premières éditions sont particulièrement recherchées des bibliophiles, avec des indications précises sur les prix que ces éditions ont atteints au cours de ces dernières années. Mais ce répertoire n'intéresse pas que les bibliophiles. Une grande part y est nécessairement faite aux publications les plus anciennes, aux nombreuses éditions de la Bible, aux œuvres des prédécesseurs et des contemporains de Shakespeare ; par là il s'adresse aussi aux historiens. Nous devions déjà à l'auteur un catalogue raisonné des livres sortis des presses de Caxton (1909) ; celui-ci, dont l'horizon est beaucoup plus vaste, confirmera, je pense, la réputation d'érudit exact et parfaitement informé de mille choses qu'il s'est acquise à l'étranger comme chez nous.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 5 MAI

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Virolleaud, directeur du Service des antiquités de Syrie, annonce l'envoi des plans de la grotte funéraire de Byblos, et des estampages d'un certain nombre d'inscriptions récemment relevées.

M. Haussoullier donne lecture du rapport suivant :

La Commission du prix Saintour a partagé le prix de la façon suivante :

2.500 fr. à M. F. Desserteaux, professeur de droit romain à l'Université de Dijon, pour l'ouvrage intitulé : *Études sur la formation historique de la* capitis deminutio ;

500 fr. à M. M. Constant, chargé de cours à l'Université de Lille pour l'ouvrage intitulé : *Un correspondant de Cicéron : Appius Claudius Pulcher.*

M. Maurice Prou fait savoir que deux récompenses sont accordées sur le prix Delalande-Guérineau :

l'une de 700 francs, à M. Alain de Boüard, pour son livre, *Le régime politique et les institutions de Rome au moyen-âge* ;

l'autre de 300 francs, à M. l'abbé Anthiaume, aumônier au lycée du Havre, pour son livre sur *L'évolution et l'enseignement de la science nautique en France et principalement chez les Normands.*

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Omont dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, M. le Dr V. Leblond, président de la Société historique et archéologique de l'Oise, une attachante et instructive brochure sur *Molière et les médecins de son temps*; *ses aïeux à Beauvais et à Paris* (Beauvais, 1922, in-8°, 51 pages).

M. Édouard Naville fait hommage, de la part de M. Charles Bernard, de la notice qu'il a consacrée à *Jules Nicole* (1842-1921), helléniste et papyrologue, professeur à l'Université de Genève (Genève, 1922, in-8°).

Monsieur Pelliot offre à l'Académie le tome V des *Grottes de Touen-houang*; c'est l'avant-dernier des volumes de planches; les volumes de texte suivront.

SÉANCE DU 12 MAI

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

M. Henry Cordier, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, propose d'allouer à M. Paul Pelliot une somme de *trois mille francs* pour compléter, dans les Archives du Vatican et de la Propagande, à Rome, des recherches que nécessite son voyage dans la Haute Asie. — Adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire à la place de M. Léon Heuzey.

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement, relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique : MM. Dussaud, Enlart, Fougères, Goelzer, Gsell, Jeanroy, de La Roncière, Lefèvre-Pontalis, Puech et Toutain.

Il est procédé au scrutin. Il y a 37 votants; majorité absolue: 19 voix.

Le Gérant, A. Picard MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Au 1er tour, M. Dussaud obtient 5 voix ; M. Enlart, 2 voix ; M. Fougères, 2 voix ; M. Goelzer, 3 voix ; M. Gsell, 6 voix ; M. Jeanroy, 3 voix ; M. de La Roncière, 6 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 3 voix ; M. Puech, 4 voix ; M. Toutain, 3 voix. — Pas de majorité.

Au 2e tour, M. Dussaud obtient 7 voix ; M. Fougères, 6 voix ; M. Goelzer, 4 voix ; M. Gsell, 4 voix ; M. Jeanroy, 6 voix ; M. de La Roncière, 1 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 6 voix ; M. Puech, 2 voix ; M. Toutain, 1 voix. — Pas de majorité.

Au 3e tour, M. Dussaud obtient 6 voix ; M. Fougères, 7 voix ; M. Goelzer, 5 voix ; M. Gsell, 5 voix ; M. Jeanroy, 8 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix ; M. Puech, 1 voix. — Pas de majorité.

Au 4e tour, M. Dussaud obtient 5 voix ; M. Fougères, 10 voix ; M. Goelzer, 2 voix ; M. Gsell, 3 voix ; M. Jeanroy, 15 voix ; M. Lefèvre-Pontalis, 2 voix. — Pas de majorité.

Au 5e tour, M. Fougères obtient 16 voix ; M. Goelzer, 1 voix ; M. Gsell, 1 voix ; M. Jeanroy, 17 voix ; M. Puech, 2 voix. — Pas de majorité.

Au 6e tour, M. Fougères obtient 20 voix ; M. Jeanroy, 17 voix.

M. Gustave Fougères, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Camille Jullian, le fascicule XCIV de ses *Notes gallo-romaines* (*Revue des Études anciennes*, t. XXIV, n° 2, avril-juin 1922, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, 4e série, 44e année) et un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *De la Gaule à la France, nos origines historiques* (Paris, 1922).

Il présente ensuite les ouvrages suivants, publiés sous les auspices de l'Académie :

La légation du cardinal Morone près l'Empereur et le Concile de

Digitized by Google

Trente, avril-décembre 1563, par G. Constant (fascicule 233 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, Section des sciences historiques, Paris, 1922) ;

Catalogus codicum astrologorum graecorum. Codicum parisinorum partem quartam descripsit Petrus Boudreaux. Edidit appendice suppleta Franciscus Cumont. Tomus VIII, Pars IV (Bruxelles, 1922, in-8°).

M. Clément Huart fait hommage du tome II de son ouvrage sur les *Saints des Derviches tourneurs*, récits traduits du persan et annotés (tome 36 de la *Bibliothèque de l'École des Haute Études*, section des sciences religieuses).

M. Th. Homolle offre à l'Académie le tirage à part de la notice qu'il a consacrée à M. Léon Heuzey dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

M. Edmond Pottier à la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de notre correspondant danois, M. Frederik Poulsen, un volume illustré sur les peintures des tombes étrusques (édition en anglais, *Etruscan Tomb Paintings, their subjects and significance.* Oxford, 1922). Le même ouvrage a été publié en danois en 1919. Depuis longtemps on se sert pour étudier les peintures des tombes étrusques, si fécondes en renseignements sur la peinture antique, de reproductions anciennes qui le plus souvent sont loin d'avoir le mérite d'une entière exactitude. Carl Jacobsen, le fondateur du Ny-Carlsberg Museum, avait eu l'idée de faire exécuter à ses frais de nouvelles copies déposées aujourd'hui dans la partie de la Glyptotek qui porte le nom de musée Helbig. Elles ne sont peut-être pas encore absolument parfaites et quand on les compare aux originaux on constate des différences ; mais elles sont complétées par une série de dessins en couleurs, datant des dernières années de la vie de Jacobsen et constituant un album qui est, lui aussi, exposé dans le Musée Helbig. Il en résulte que pour étudier avec le plus de commodité les peintures étrusques, dont beaucoup sont aujourd'hui détruites ou nettement dégradées, c'est à Copenhague qu'il faut se rendre. De là l'utilité du livre de M. Poulsen qui publie ces documents et qui, en outre, les accompagne de notices développées où l'on retrouve la science et le goût bien connus de l'auteur. Les planches sont rangées chronologiquement et l'ensemble forme une histoire de la peinture funéraire en Etrurie qui est d'un haut intérêt. »

Digitized by Google

M. Paul Fournier dépose sur le bureau de l'Académie, de la part de notre confrère M. le Chanoine Ulysse Chevalier, le premier fascicule d'une *Étude historique sur la constitution de l'Église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné*, depuis ses origines jusqu'à l'an 1500.

Ce fascicule est consacré à l'étude du personnel qui constituait le chapitre, et à la première partie de l'étude qui concerne les locaux de l'église et du chapitre. En entreprenant ce travail, M. le chanoine Chevalier a rendu un nouveau service à l'histoire des institutions ecclésiastiques. Il convient aussi de signaler avec éloge la libéralité de la Société des Amis de Vienne qui s'est chargée des frais de la publication.

SÉANCE DU 19 MAI

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts adresse à l'Académie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Gustave Fougères en qualité de membre ordinaire à la place de Léon Heuzey.

Lecture est donnée du décret. Le Secrétaire perpétuel introduit M. Fougères et le présente à l'Académie.

Le Président adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

La correspondance comprend deux lettres de M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie. A la première, en date du 30 avril, sont joints des dessins et des photographies d'un certain nombre de documents récemment entrés dans les musées de Syrie.

La seconde est ainsi conçue :

« Beyrouth, le 8 mai 1922.

« Monsieur le Secrétaire perpétuel,

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que je viens de trouver dans les cendres du sarcophage de Byblos une minuscule inscrip-

Digitized by Google

tion hiéroglyphique, en or, qui porte très distinctement le prénom du pharaon Amenemhait III, de la XII^e^ dynastie. La plaquette à laquelle sont soudés les hiéroglyphes qui composent ce « cartouche » s'insère de la façon la plus exacte dans l'alvéole gauche du couvercle du vase à inscription. Quant au deuxième cartouche, celui qui est commun aux quatre Amenemhait, il ne m'a pas été possible jusqu'à présent de le découvrir.

« Je pense pouvoir reprendre, d'ici peu de jours, l'exploration de l'hypogée de Byblos, opération délicate, que l'Académie a bien voulu me confier et que les soucis de l'administration m'ont obligé d'ajourner jusqu'à maintenant.

« Veuillez agréer, etc. »

A propos de la correspondance, M. CLERMONT-GANNEAU donne lecture d'une lettre que lui adresse M. NAVILLE :

Malagny, près Genève, 17.v.22.

Mon cher Confrère,

Je suis tombé tout à fait inopinément sur des renseignements intéressants concernant le vase d'obsidienne trouvé à Byblos. Je consultais la dernière publication de ce que le Prof. Petrie appelle « British school of archaeology », le volume « Lahun I, The Treasure », écrit par un de ses élèves, M. Guy Brunton. C'est le récit des fouilles faites près de la pyramide d'Illahoun, qui ont mis à découvert des tombes de princesses de la XII^e^ dynastie, dans l'une desquelles on a trouvé des bijoux tout semblables à ceux que M. de Morgan a trouvés à *Dahchour*. Avec ces bijoux sont des vases en obsidienne identiques à celui de Byblos, qui sont reproduits en couleurs à la planche IX.

Avec ces vases d'obsidienne s'en trouvaient huit en albâtre, de même forme et de même grandeur, contenant tous une substance qui s'était solidifiée, et qui doit être un onguent ou de l'huile parfumée.

J'ai aussitôt recouru au volume de Morgan, *Fouilles de Dahchour*, et j'y ai trouvé que dans ce qu'il nomme la galerie des princesses de la XII^e^ dynastie, dans trois de ces tombes, il a découvert des vases en obsidienne sertis en or (p. 71). Il les

Digitized by Google

reproduit pl. XXV, mais non en couleurs, ce qui fait qu'ils ne frappent pas. En outre, dans la tombe d'une princesse, il a recueilli des vases d'albâtre de même forme, sur le couvercle desquels est le nom de l'onguent ou du parfum qu'ils contenaient. Ce qui me fait croire que les vases d'obsidienne avaient le même but, et que l'inscription hiéroglyphique du vase de Byblos est le nom du contenu, d'autant plus que le signe figuré, *tepet*, veut dire *huile fine*, *huile aromatique*.

La planche XVI du livre de Brunton montre un sarcophage tout semblable à celui de Byblos, les vases étaient sur le sol à côté. Aussi je n'hésiterais pas à conclure que la tombe de Byblos est celle d'une princesse de la XII[e] dynastie, ce qui est fort intéressant pour la question des rapports de l'Égypte avec la Syrie.

Il serait curieux aussi de rechercher d'où venaient ces vases d'obsidienne, laquelle n'est pas une pierre d'Égypte, mais se trouve dans une des îles grecques, je ne me rappelle plus laquelle, où l'on s'en servait pour faire des instruments.

Voilà, mon cher Confrère, quelques renseignements qui, j'espère, vous intéresseront. J'aurais dû vous donner d'emblée ceux de Dahchour ; mais ces fouilles remontent à 1894. Il y a bien longtemps que je ne m'occupe plus de ce genre de fouilles, et avec l'âge, la mémoire perd de sa solidité.

Croyez-moi, mon cher Confrère, etc.

M. Clermont-Ganneau fait remarquer que les conclusions de M. Naville se trouvent très heureusement confirmées par la découverte nouvelle de M. Virolleaud.

M. Paul Durrieu fait une lecture sur les filles d'Agnès Sorel et du roi Charles VII [1].

M. Salomon Reinach présente une observation.

M. Thomas commente le mot *lemiga*, employé dans la vie de saint Pardoux, patron de Guéret, rédigée peu après la mort du saint (vers 750), pour désigner un champignon trouvé sur le tronc d'un vieil arbre. Il y voit le thème *lem-*, nom celtique de l'orme, combiné avec le suffixe *-ica*, déjà affaibli en *-iga*. Ce serait donc le *Pleurotus ulmarius* des botanistes, appelé aujour-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

d'hui *oumerole* dans la Charente-Inférieure, *ourmerade* dans le Tarn-et-Garonne, etc. Il signale en outre, d'après des renseignements fournis par M. le Dr Guillaud, de l'Université de Bordeaux, l'existence d'un mot patois *lemège*, *limège* ou *limerège* qui, dans la région de Saint-Jean-d'Angély, désigne le *Pleurotus Eryngii*, parasite des vieux pieds de panicauds, et il admet, comme possible, que ce mot se rattache phonétiquement au *lemiga* de la vie de saint Pardoux, malgré la légère différence de sens.

COMMUNICATION

LES FILLES D'AGNÈS SOREL

PAR M. LE Cte DURRIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le nom d'Agnès Sorel est resté longtemps populaire et le demeure toujours en Touraine, où se trouve, à Loches, le tombeau, malheureusement restauré, de cette célèbre favorite du roi Charles VII.

On sait que, suivant une tradition très répandue dès le début du XVIe siècle au moins, ce serait Agnès Sorel qui aurait secoué la torpeur où s'endormait trop son royal amant Charles VII, et aurait entraîné celui-ci à faire les efforts suffisants pour reconquérir son royaume de France, tombé en grande partie aux mains des Anglais. Cette tradition se reflète dans un quatrain attribué au roi François Ier, dont la plus ancienne version, entre des variantes de rédaction, se rencontre, accompagnant un portrait dessiné d'Agnès Sorel, sur un feuillet d'un recueil de la Bibliothèque Méjanes, à Aix, transcrite d'une orthographe fantaisiste qui semble bien trahir la main d'un grand seigneur plutôt que celle d'un lettré :

Plus de louange son amour sy amérite,
Etant cose cause] de France recouvrer,
Que n'est tout ce qu'en cloistre set [sait] ouvrer
Clause nonnayn, ou au desert ermite.

Digitized by Google

Mais on sait aussi que cette tradition a été fortement combattue par la critique moderne, en particulier sous la plume autorisée de l'historien de Charles VII, le marquis G. de Beaucourt [1].

D'autres questions ont été discutées également en ce qui touche Agnès Sorel elle-même. Elle naquit au village de Fromenteau près de Loches, fille de Jean Soreau, conseiller du comte de Clermont, et de Catherine de Maignelais, celle-ci de la famille des Tristan de Maignelais. Elle mourut le 9 février 1450 (nouveau style) en Normandie, près de Jumièges, au Mesnil, qui depuis fut appelé : Mesnil-la-Belle. En quelle année était-elle née? D'après les anciens auteurs, elle aurait eu trente-neuf ans à sa mort, ce qui placerait sa naissance vers 1410. M. de Beaucourt a réuni un faisceau d'arguments très sérieux pour la rajeunir de quelque dix ans au moins, montrant qu'elle ne serait née qu'après 1420 ou même 1422. Elle aurait donc eu moins de trente ans quand elle succomba à un mal soudain. Le roi, par un choix ingénieux, lui avait témoigné son amour en lui donnant le château « de Beauté » près Paris. C'est seulement en 1444 qu'on la trouve désignée, dans un acte, comme « damoiselle de Beauté ».

A l'époque où elle vécut, un point sur lequel tous les contemporains sont d'accord, c'est l'extrême charme physique de sa personne. « Ceste Agnès estoit une des plus belles femmes que je vis oncques », dit un auteur du parti Bourguignon, Olivier de la Marche. Mais, sur le côté moral, des jugements contradictoires ont été émis, variant sous l'influence des opinions politiques. Les écrivains Bourguignons l'ont durement traitée, lui reprochant le luxe scandaleux de ses ajustements de toilette et ses dépenses excessives. Les Français, au contraire, se sont montrés bien

1. G. de Beaucourt, *Charles VII et Agnès Sorel*, dans la *Revue des questions historiques*, t. I, 1866, p. 204-224.

Digitized by Google

plus indulgents. Le chroniqueur Jean Chartier, qui avait des attaches officielles avec la cour de France, nous a laissé un touchant récit de sa mort à la fleur de l'âge :

« Elle eut moult belle contricion et repentance de ses péchés. Et lui souvint de Marie Magdelene qui fut une grande pecheresse ou péché de la chair ; et invocoit Dieu moult devotement et la Vierge Marie en son aide. Puis, comme bonne catholique, apres la reception de ses sacrements, demanda ses Heures pour dire les vers de saint Bernard [prières qui se disaient au chevet des agonisants], qu'elle avoit escripts de sa propre main. Apres, elle fit plusieurs vœux, lesquels furent mis par escript, qui se pouvoient bien monter, tant pour aumones que pour payer ses serviteurs, comme soixante mille escus... Depuis, voyant et scachant la dite Agnès sa maladie engreger de plus en plus, dit que c'estoit peu de chose... de nostre fragilité... Puis, apres qu'elle eust faict un fort hault cry, reclamant et invoquant la benoiste Vierge Marie, se separa l'âme du corps [1]. »

En dehors de ces marques de repentir, ce qui paraît hors de doute, c'est qu'Agnès Sorel fut très bonne et généreuse, « de vie moult charitable, et large en aumosnes et distribuant du sien largement aux pauvres, églises et aux mendiants ». Sur son tombeau, on put, à bon droit, graver cette épitaphe, toujours lisible à Loches : « Ci-gist noble damoyselle Agnes Seurelle, en son vivant dame de Beaulté, de Roquesserien, d'Issouldun et de Vernon sur Seine, piteuse envers toutes gens et qui largement donnoit de ses biens aux églises et aux pauvres. »

Nous avons même, à cet égard, son propre témoignage direct. Une des trois ou quatre lettres originales qui nous soient parvenues d'elle, adressée au prevôt d'une de ses terres, est ainsi conçue : « Monsieur le Prevost, j'ay entendu

1. Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, édition donnée en 1858 dans la *Bibliothèque elzévirienne* (3 vol. in-8°), par Vallet de Viriville, t. II, p. 184.

Digitized by Google

que quelques-uns de la paroisse de La Chesnoye ont été par vous adjournez sur la suspençon d'avoir pris certains bois de la forest du dit lieu. Surquoy, ayant sceu qu'aucuns des dictes gens sont povres, miserables personnes et qu'ils aient grand misere à gagner leur vie et gouvernement d'eulx, leurs femmes et enfants, ne veuz en riens qu'il soit suivy oultre à la dicte information; mais pour eulx, au contraire, soit mise la dicte afére à néant [1]. »

Ces sentiments de charité ne peuvent-ils pas racheter un peu les écarts de conduite?

De ses amours avec Charles VII, Agnès Sorel eut quatre filles. La dernière mourut au berceau à six mois, peu de temps avant que sa mère ne décédât elle-même. Les trois autres, au contraire, survécurent à leur mère et au roi leur père.

Elles furent traitées presque en vraies princesses du sang, ayant reçu notamment le droit de porter les armes royales de France brisées d'une bande (ou d'un filet en bande), pièce héraldique pleinement honorable, alors que leur situation de filles naturelles eût justifié qu'à la bande fût substituée une barre de bâtardise. Toutes trois, en outre, firent de brillants mariages avec de très grands seigneurs.

Suivant l'*Histoire généalogique de la Maison de France et des grands officiers*, du Père Anselme, l'aînée de ces filles aurait été Charlotte, mariée en 1462 à Jacques de Brezé, comte de Maulevrier; la seconde se serait appelée Marguerite, ayant épousé en 1458 Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg; enfin la troisième serait Jeanne, mariée en 1461 à Antoine de Bueil, comte de Sancerre. Mais le marquis de Beaucourt me paraît avoir démontré que le véritable ordre de primogéniture entre ces trois filles était différent.

1. G. de Beaucourt, dans la *Revue des questions historiques*, t. I, p. 212-213.

Digitized by Google

L'aînée serait la femme d'Olivier de Coëtivy qui ne se serait pas nommée Marguerite, comme l'ont dit et répété la plupart des auteurs, mais Marie. Celle-ci, dès sa jeunesse, fut confiée, par ordre du roi, à un des plus vaillants hommes de guerre du temps de Jeanne d'Arc, l'amiral de France Prégent de Coëtivy, qui fit élever sa petite pupille au château de Taillebourg sur la Charente. Olivier de Coëtivy était le frère cadet de l'amiral Prégent. Une forte différence d'âge existait entre lui et Marie-Marguerite de Valois. Il avait déjà plus de quarante ans, alors que la fille d'Agnès Sorel, née probablement vers 1443, atteignait seulement ses quinze ans. Malgré cette disproportion d'âge Olivier de Coëtivy épousa la pupille de son frère par contrat passé à Chinon le 18 décembre 1458.

L'union des époux paraît s'être poursuivie paisiblement jusqu'à la fin de la vie de Marie ou Marguerite de Valois, qui était déjà morte à la date de 1473, laissant cinq enfants, un fils, Charles de Coëtivy, devenu comte de Taillebourg, et quatre filles.

Bien différente fut la destinée de Charlotte, l'aînée des filles d'Agnès Sorel d'après le Père Anselme et seulement la seconde, sinon même peut-être la troisième, d'après les observations de M. de Beaucourt.

Charlotte épousa, en 1462, Jacques de Brezé, comte de Maulevrier, maréchal et grand sénéchal de Normandie, baron du Bec-Crespin et de Mauny. Elle donna cinq enfants à son mari, trois fils et deux filles. Mais cette mère de famille ne sut pas rester fidèle à la foi conjugale. Dans la nuit du samedi 31 mai au dimanche 1er juin 1477 son mari la surprit en flagrant délit d'adultère avec un gentilhomme du Poitou, Pierre de la Vergne, qui dirigeait ses chasses. Il tua incontinent le complice ; puis, poursuivant dans une autre pièce sa malheureuse femme qui essayait de se cacher sous la couverture du lit de ses enfants, il la jeta à terre et lui plongea impitoyablement son épée à travers

Digitized by Google

la poitrine [1]. Après quoi il fit transporter le corps de l'infortunée, pour y être enseveli, dans l'abbaye de Coulombs, en face de Nogent-le-Roi, sur l'autre rive de l'Eure. Plus tard quand il mourut en 1490 (date plus certaine que celle de 1494 anciennement donnée), il fut également enterré à Coulombs; et en 1530 les corps des deux époux furent réunis sous une dalle de cuivre jaune, dont l'image nous a été conservée par les recueils de Gaignières, qui portait, au milieu d'un semis de larmes et de flammes, les deux noms, avec cet appel à la piété des visiteurs : « Priez Dieu pour le repos de leurs âmes. »

Jacques de Brezé se croyait le droit de venger d'une manière aussi terrible son honneur outragé, mais le roi Louis XI, demi-frère de l'infortunée Charlotte, ne prit pas la chose aussi aisément. Jacques de Brezé fut jeté en prison, poursuivi en justice et finalement condamné à une énorme amende de cent mille écus, pour le paiement de laquelle il dut abandonner une grande partie de ses domaines. Toutefois, quand Louis XI eut disparu, Jacques de Brezé obtint la revision de son procès.

Enfin la troisième fille d'Agnès Sorel et de Charles VII, Jeanne de Valois, épousa Antoine de Bueil, comte de Sancerre, sire de Bueil, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, comme le mentionne un acte du 30 décembre 1461.

Elle apportait une grosse dot de 40.000 écus d'or dont 10.500 payés en argent, le roi Louis XI ayant garanti le surplus en engageant à sa demi-sœur la ville, terre, seigneurie et vicomté de Carentan. Jeanne de Valois et Antoine de Bueil eurent deux enfants, un fils, Jean de Bueil, comte de Sancerre, échanson du roi Charles VIII, et une fille, Renée dont je parlerai plus amplement tout à l'heure.

1. Cf. Douët d'Arcq, *Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa femme*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2me série, t. V (1848-1849), p. 211-238.

Digitized by Google

Je pourrais développer ces renseignements biographiques sur les filles d'Agnès Sorel; mais l'objet principal de ma communication n'est pas là ; ce que je me propose, en effet, est de faire voir que le souvenir de ces trois filles de la belle favorite de Charles VII se trouve rappelé encore de nos jours, soit d'une façon directe et personnelle, soit du fait de leurs alliances, de leurs époux et de leurs enfants, par toute une série de beaux manuscrits à miniatures dont une partie se prête à intéresser particulièrement les membres de l'Institut de France.

Suivant les auteurs anciens, l'aînée des filles d'Agnès Sorel aurait été la malheureuse Charlotte tuée en 1477 par son mari.

D'après les observations du marquis de Beaucourt, Charlotte n'aurait été que la seconde ou même la troisième fille, et l'aînée de toutes serait Marguerite ou plus exactement Marie de Valois.

Cette Marguerite ou Marie fut, je l'ai déjà indiqué, confiée dès sa jeunesse, sur l'ordre du roi, à l'amiral de France Prégent de Coëtivy. C'était, pour l'enfant, entrer dans la maison d'un éminent bibliophile. Prégent de Coëtivy, en effet, s'est complu à faire faire, ou à posséder, de très beaux livres sur lesquels on inscrivait sa galante devise : « Dame sans pair (c'est-à-dire : Dame incomparable) à Prigent. »

Parmi ces livres se rangent deux manuscrits d'une beauté exceptionnelle : un exemplaire du *Trésor des Histoires*, n° 5077 de la Bibliothèque de l'Arsenal, illustré de délicieuses miniatures par le grand artiste que j'ai surnommé le « Maître des Heures du maréchal de Boucicaut », et qui pourrait bien être le franco-flamand Jacques Coene, venu de Bruges à Paris [1], et un merveilleux livre d'Heures, peint dans un atelier parisien ayant fleuri sous le règne de

1. Deux des miniatures de ce volume, jadis découpées, sont arrivées au Musée du Louvre par un don de Jules Maciet.

Digitized by Google

Charles VII, qui a fait partie de la collection Yates Thompson.

Mais nous avons un souvenir plus direct de la fille d'Agnès Sorel marié à un Coëtivy : c'est son propre livre d'Heures. Ce livre est à la Bibliothèque jadis impériale de Vienne, ms. n° 1929, et depuis trente ans j'ai déjà attiré sur lui, et à diverses reprises, l'attention des historiens de l'Art. A l'époque où ce livre d'Heures a été copié et peint, Marie-Marguerite de Valois était déjà mariée à Olivier de Coëtivy. Comme il était convenable, le portrait et les armes de l'époux furent introduits en tête du texte du volume dans les marges de la première image. Ce n'est que plus loin, en marge de la seconde image, qu'apparaît le portrait de Marie-Marguerite de Valois. Mais en dehors de la première page peinte, les armoiries fréquemment répétées et qui sont souvent accompagnées des initiales des deux époux O. M. : Olivier et Marie ou Marguerite, ces armoiries, dis-je, sont toujours les armoiries personnelles à Marie-Marguerite de Valois, parties de Coëtivy et de France au filet en bande d'argent, avec la forme losangée qui dénote héraldiquement un blason féminin. Ainsi le livre d'Heures de Vienne, tout en rappelant la mémoire des deux époux, a été spécialement destiné à la fille d'Agnès Sorel.

Ce livre d'Heures dans sa partie originelle, car il fut complété après coup par des additions postérieures, renferme quatorze miniatures. Celles-ci paraissent être de diverses mains et certaines n'ont qu'une médiocre valeur, mais il en est cinq ou six qui dépassent tout à fait le niveau ordinaire et révèlent le pinceau d'un véritable artiste.

Parmi celles-ci se rangent : une *Annonciation*, la première peinture du volume, en marge de laquelle est le portrait d'Olivier de Coëtivy, à qui le peintre miniaturiste a su donner une physionomie vieillie, marquant la grande différence d'âge qui existait entre lui et son épouse ; une *Mort du Christ* sur le Calvaire accompagnée du portrait de Marie-

Digitized by Google

Marguerite de Valois dans la marge latérale, avec son blason personnel en forme de losange au bas de la page; une *Pentecôte* près de laquelle une jeune fille debout tient à la main une bannière, partie des armoiries des Coëtivy et du blason accordé par Charles VII à ses filles naturelles.

Le blason losangé de Marie-Marguerite de Valois peint au bas de cette page, comme le blason d'Olivier de Coëtivy dans la première image du volume, est placé sous une tente aux couleurs des Coëtivy, rouge, blanc et noir. Les mêmes couleurs héraldiques réapparaissent sur la flamme d'une lance que tient, dans une autre miniature, un *saint Julien*, représenté debout et en armure de guerre. Sur la cuirasse de ce saint guerrier est passée la cotte d'armes des chefs de troupes françaises au XV^e^ siècle, bleue avec une croix blanche entourée de fleurs de lis d'or; et il semble que dans les traits du visage délicatement modelés sous le casque on puisse reconnaître un nouveau portrait d'Olivier de Coëtivy.

Les Heures de Coëtivy conservées à Vienne méritent l'attention par elles-mêmes. Mais elles présentent un autre intérêt spécial et très grand. Le peintre qui a exécuté les plus belles miniatures est incontestablement le même qui a peint les trois images de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis dans le « Dante » de Charles de France, frère de Louis XI et demi-frère de Marie-Marguerite de Valois, dont j'ai entretenu l'Académie des Inscriptions au cours de sa séance du 8 juillet 1921. Ainsi que je le rappelais déjà à cette époque, des images toujours de la même main se retrouvent aussi dans d'autres manuscrits, notamment dans une *Histoire universelle jusqu'à la mort de Jules César* (ms. français 64 de la Bibliothèque nationale).

Or, en m'appuyant sur l'autorité de documents d'archives et en combinant mes propres observations avec des remarques fort judicieuses développées par M. Henri Stein dans son excellent livre sur *Charles de France, frère de*

Digitized by Google

Louis XI, j'ai pu récemment, dans un travail inséré au *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1921 (p. 301-317), démontrer que l'on pouvait, d'une façon qui semble certaine, identifier l'auteur de toutes ces miniatures de même style et de méme facture avec un artiste très en faveur en France vers le milieu du xv^e^ siècle, Henry deVulcop, de Wilcop ou de Valcop, peintre en titre de la femme du roi Charles VII, la reine Marie d'Anjou laquelle, en 1454, l'employait entre autres travaux, à « peindre histoires », c'est-à-dire à peindre des miniatures dans ses livres, et qui fut aussi pensionné par Charles de France, le demi-frère de Marguerite de Valois. J'ajoute que Henry de Vulcop avait un frère, Conrad de Vulcop et que celui-ci est mentionné, dans une série de documents s'espaçant de 1448 à 1459, comme peintre en titre de Charles VII, le royal amant d'Agnès Sorel.

Le goût des beaux livres, qu'attesteraient à elles seules les Heures de Coëtivy de Vienne, s'est perpétué dans la descendance de celle pour qui ce livre d'Heures a été décoré, Marie ou Marguerite de Valois, la fille d'Agnès Sorel mariée à Olivier de Coëtivy.

Celle-ci, je le rappelle, eut un fils, Charles, et quatre filles.

Du fils de Marie-Marguerite de Valois, Charles de Coëtivy, seigneur, puis comte de Taillebourg, chambellan du roi, nous est arrivé un très joli et intéressant livret manuscrit de format analogue à l'in-4° (ms. français 1191 de la Bibliothèque nationale).

Ce livret renferme, comme texte, une composition allégorique de Charles de Coëtivy lui-même, le *Discours d'entendement et de raison*. De fines miniatures l'illustrent. La première nous montre, dominant le cours de la Charente, ce château de Taillebourg où la fille d'Agnès Sorel avait été élevée par les soins de l'amiral Prégent de Coëtivy, avant d'épouser le frère de l'amiral. Des girouettes armoriées

Digitized by Google

surmontent la toiture du château : l'une est aux armes des Coëtivy, l'autre porte les fleurs de lys de la Maison de France. Dans la dernière miniature du volume, on voit Charles de Coëtivy offrant son œuvre au comte Charles d'Angoulême (1489-1496), père du futur roi François Ier. Ce don s'explique aisément par cette circonstance que le petit-fils d'Agnès Sorel avait aspiré à devenir, et devint, en effet, le beau-frère du comte Charles d'Angoulême, en épousant la sœur de celui-ci, Jeanne, à qui le roi François Ier, après son avènement, donna le titre de duchesse de Valois.

D'autre part, toujours en ce qui concerne Charles de Coëtivy, comte de Taillebourg, j'ai signalé que les armoiries de ce personnage sont peintes, comme marque de provenance, sur une *Histoire universelle* en français, de format grand in-folio, qui se trouvait en 1889 à Cheltenham, dans l'ancienne bibliothèque de Sir Thomas Phillipps [1].

Passons aux filles de Marie ou Marguerite de Valois.

La plus jeune de celle-ci, Gillette de Coëtivy, hérita du livre d'Heures de sa mère. Ayant été mariée deux fois, d'abord à Jacques d'Estouteville, seigneur de Beyne et de Blainville, prévôt de Paris, puis à Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, elle a rappelé elle-même cette double union sur quatre feuillets qu'elle a fait insérer dans le livre d'Heures maternel aujourd'hui à Vienne. Dans chacun de ces feuillets les deux faces sont occupées par un grand blason en forme de losange, accompagné dans les angles d'initiales enlacées. Les versos sont consacrés au premier mari, les armoiries étant mi-parties d'Estouteville et de Coëtivy, avec les initiales I.G. : Jacques d'Estouteville et Gillette de Coëtivy ; les versos sont pour le second mari, les armes

1. Paul Durrieu, *Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham*, Paris, 1889, in-8° (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L), p. 20 (ou p. 200, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*).

Digitized by Google

de Luxembourg remplaçant, dans l'écusson mi-parti, celles d'Estouteville, et les initiales étant devenues A.G. : Antoine de Luxembourg et Gillette de Coëtivy.

Pour une autre fille plus âgée que Gillette, Marguerite de Coëtivy, mariée à François de Pons, comte de Montfort, nous sommes dans les mêmes conditions que pour sa mère ; je veux dire que nous connaissons son livre d'Heures, exécuté pour elle personnellement. Les miniatures de ce livre d'Heures ne renferment pas, il est vrai, de portrait de la destinatrice ; on y voit seulement ses armoiries et l'initiale de son prénom unie à celle du prénom de son mari : F. M. En revanche, la bonne fortune veut qu'il ne s'agisse plus ici d'un volume exilé à l'étranger, comme c'est le cas pour les Heures de Marie-Marguerite de Valois transportées en Autriche. Le manuscrit est en France ; bien mieux, c'est l'Institut même qui le possède dans la Bibliothèque du Musée Condé de Chantilly [1].

L'heureuse chance se répète en ce qui concerne une troisième de ces sœurs Coëtivy qui étaient les petites-filles d'Agnès Sorel, Catherine, sœur ainée à la fois de Gillette et de Marguerite. Catherine, ou Katherine, suivant l'orthographe du xv^e^ siècle, avait épousé Antoine de Chourses-Malicorne, seigneur de Maigné. Les initiales enlacées des prénoms de ces deux époux : A. K. se rencontrent, accompagnées d'armoiries, sur une série de très beaux livres. Dans certains cas, les armoiries, disposées en mi-parti, sont celles des deux époux réunis ; mais la plupart du temps, le blason, d'après sa disposition, héraldique spéciale et sa forme en rectangle ou en losange, est le blason propre à Catherine de Coëtivy, devenue dame de Maigné. Il en résulte que c'est cette petite-fille d'Agnès Sorel qui a été la véritable instigatrice de la formation de la bibliothèque des

1. N° 74 du grand Catalogue illustré, en trois volumes in-4°, des Manuscrits de Chantilly.

Digitized by Google

Chourses-Malicorne. L'observation a d'ailleurs été déjà très justement faite par M. le duc d'Aumale.

La bibliothèque des Chourses-Malicorne passa par héritage aux La Trémoïlle; de ceux-ci aux Condé; enfin, du dernier prince de Condé au duc d'Aumale, et par suite de la donation du duc d'Aumale, elle est aujourd'hui sous la garde de l'Institut de France, au Musée Condé de Chantilly [1].

Parmi les manuscrits à peintures qui la composaient et qui sont maintenant à Chantilly, se distinguent particulièrement, pour leur somptuosité, une compilation historique sur *Les faits des Romains*, un magnifique *Tite-Live*, traduit en français, un splendide exemplaire de la traduction de *Flavius Josèphe*, par Guillaume Coquillart [2]. Je citerai encore le traité de Boccace, mis en français par Laurent de Premierfait : *Des cas des nobles hommes et femmes*, qui était arrivé à Catherine de Coëtivy, venant de son oncle, celui qui avait élevé sa mère à Taillebourg, l'amiral Prégent de Coëtivy [3].

Cependant les manuscrits peints pour la dame de Maigné ne sont pas tous entrés à Chantilly. La Bibliothèque nationale en possède un, qui compte parmi les plus remarquables : une *Légende dorée* en français (mss français 244 et 245), dont les miniatures [4] sortent indubitablement du pinceau de ce maître à l'identité encore mystérieuse qu'un contemporain, l'écrivain Robert Gaguin, appelait « l'excellent peintre François — *Egregius pictor Franciscus* ».

Si nous sommes favorisés, dans le domaine des beaux livres, en ce qui concerne la première fille d'Agnès Sorel

1. Sur les manuscrits des Chourses-Malicorne, voir l'introduction du duc d'Aumale au grand catalogue illustré des manuscrits de Chantilly, t. I, pp. XI-XVIII.

2. N^os^ 770, 759 à 761, et 776 du grand catalogue de Chantilly.

3. N° 858 du même catalogue de Chantilly.

4. Voir la reproduction de l'une d'elles dans Paul Durrieu, *Un grand enlumineur parisien au XV^e^ siècle* (Paris, 1892, in-8°), planche IV.

Digitized by Google

et ses enfants, nous le sommes moins relativement à la seconde fille d'Agnès Sorel et de Charles VII, l'infortunée Charlotte de Valois, qui fut tuée en 1477 par son mari, Jacques de Brezé, comte de Maulevrier; je ne saurais, en effet, citer de volumes exécutés pour elle. Mais Jacques de Brezé était fils et héritier de Pierre de Brezé, deuxième du nom, comte de Maulevrier, grand sénéchal d'Anjou, de Valois et de Normandie, et de Jeanne Crespin, fille de Guillaume Crespin, seigneur du Bec-Crespin. Et pour ces deux personnages, beau-père et belle-mère de Charlotte de Valois, avait été exécuté un fort beau manuscrit du livre de la *Destruction de Troye*, dont j'ai pu découvrir l'origine d'après l'examen des blasons qui y étaient peints, et que j'ai étudié à la Bibliothèque et à l'Université de Turin, avant le fatal incendie de cette bibliothèque, en janvier 1904.

Les images de ce manuscrit m'avaient spécialement intéressé comme trahissant d'une façon indiscutable la main d'un artiste, à la personnalité tranchée, qui a travaillé à Rouen, sous le règne de Louis XI, et qui a illustré plusieurs autres manuscrits, notamment de luxueux volumes exécutés aux frais de l'échevinage de Rouen et conservés maintenant à la Bibliothèque nationale. Il est d'ailleurs naturel que Pierre de Brezé se soit adressé à un maître habitant Rouen, car c'est dans cette capitale de la Normandie que le comte de Maulevrier a passé une partie de son existence, et c'est dans la cathédrale de Rouen que se trouve son tombeau.

Voici pour la génération antérieure à Charlotte. En suivant l'ordre du temps, j'ai signalé que celle-ci avait eu trois fils. L'aîné, Louis de Brezé, fut comte de Maulevrier, grand veneur de France, premier chambellan du roi et sénéchal de Normandie ; mais il est surtout connu pour avoir été le mari légitime de Diane de Poitiers, mari qui semble avoir été fort aimé et, après sa mort survenue en

Digitized by Google

1531, inlassablement regretté. On sait, en effet, que Diane de Poitiers, quand elle eut perdu Louis de Brezé, lui fit élever le somptueux tombeau qu'on admire dans la cathédrale de Rouen et dont le moulage est au Trocadéro. On sait encore qu'elle porta toujours son deuil et que lorsque le roi Henri II demanda à devenir son cavalier servant, elle n'accepta qu'à la condition que le roi prendrait lui aussi le deuil de son époux légitime, si bien qu'Henri II n'apparut plus désormais habillé que de couleur de deuil : noir et blanc, « à cause, dit un écrivain de l'époque, de cette belle veuve qu'il servait ».

Or, Diane de Poitiers compte parmi les grands bibliophiles du XVI^e siècle. Ses armoiries associées à celles de son mari, Louis de Brezé, se rencontrent sur les reliures de précieux volumes. Louis de Brezé lui-même a fait exécuter un manuscrit de format grand in-folio contenant les *Histoires de la Bible* (ms. français 6362 de la Bibliothèque nationale). Dans ce manuscrit, apparaissent, peintes en plusieurs endroits, les armoiries de Louis de Brezé, accompagnées d'un monogramme consistant en deux lettres : E, mises l'une dans l'autre et flanquées de deux palmes d'or, chiffre énigmatique comme on les aimait au moyen âge et à l'aurore de la Renaissance et qui rappelle le mystérieux VE de Jean de France, duc de Berry, et les deux E affrontés de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Les armes de Louis de Brezé sont entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel.

Louis de Brezé a reçu le collier de l'ordre le 29 septembre 1527. Il est mort le 23 juillet 1531. C'est donc entre ces deux termes que se place la date d'exécution du volume. A ce manuscrit de la Bibliothèque nationale semblent faire suite deux grands volumes de la Bibliothèque de l'Arsenal (n^os^ 5078-5079), contenant les livres VII à XIX d'une compilation historique comprenant l'histoire ancienne, sacrée et profane. Toutefois, dans ces deux volumes, le blason de Brezé n'est pas entouré du collier de

Digitized by Google

l'ordre de Saint-Michel. Ils seraient donc un peu plus anciens de date que le précédent.

En tout cas, de part et d'autre, l'exécution des manuscrits, dans son ensemble, vise au très grand luxe par les dimensions du format, l'ampleur et le nombre des images. Malheureusement, les peintures sont d'un ordre extrêmement secondaire et ne dénotent que l'intervention d'un vulgaire praticien.

Il ne nous reste plus qu'à parler de la dernière des trois filles d'Agnès Sorel et de Charles VII, Jeanne de Valois, mariée en 1461, étant encore mineure, à Antoine de Bueil, comte de Sancerre.

Antoine de Bueil avait pour père un autre grand homme de guerre du xv^e^ siècle, Jean de Bueil, qui succéda à Prégent de Coëtivy dans la charge d'Amiral de France. Nous devons à ce Jean de Bueil un livre extrêmement attachant et qui eut d'ailleurs un grand succès à son apparition : *Le Jouvencel*, dans lequel sont racontés, en manière d'un roman allégorique, la vie et les exploits de Jean de Bueil, livre dont la clé nous est donnée par un commentaire explicatif dû à un écuyer de Jean de Bueil, Guillaume Tringant, et qui se trouve avoir, du fait de ce commentaire, une valeur pleinement historique.

La Bibliothèque nationale possède un luxueux exemplaire du *Jouvencel*, venant d'un grand bibliophile de Flandre, Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, mais ce manuscrit ne date que du dernier quart du xv^e^ siècle environ, et ses miniatures sont de style nettement flamand. Il en est de même pour un deuxième exemplaire, moins beau d'ailleurs, qui est à la Bibliothèque de Munich.

Il existe, au contraire, à la Bibliothèque de l'Escurial, un autre exemplaire, sensiblement plus ancien, copié et illustré dans la patrie de Jean de Bueil, exemplaire que, parmi les travailleurs français, j'ai été le premier à étudier directement *de visu* sur l'original. Les peintures de ce

Digitized by Google

manuscrit, dont plusieurs sont tout à fait charmantes, datent de l'époque où Jean de Bueil vivait encore ; leur style, d'autre part, les rattache à cette école qui a fleuri en Touraine, et dont Jean Foucquet fut le brillant représentant.

Or, la Touraine était le pays familial de Jean de Bueil. Il serait donc possible que le remarquable exemplaire du *Jouvencel* conservé à l'Escurial ait été exécuté à l'intention de Jean de Bueil en personne, ou de quelqu'un des siens [1].

Toutefois, je n'insisterai pas davantage et je passe à cette fille d'Agnès Sorel, Jeanne de Valois, qui devint la bru de Jean de Bueil par son mariage avec Antoine de Bueil, comte de Sancerre. De cette union naquit, avec un fils, une fille, Renée de Bueil.

Je n'ai pas retrouvé de volume ayant été exécuté soit pour Jeanne de Valois soit pour sa fille Renée de Bueil, mais il me semble à peu près certain qu'un épisode de la vie de cette dernière a exercé la plus heureuse influence sur l'accroissement, en matière de beaux livres, des anciennes collections royales de France, noyau de notre actuel Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

J'ai parlé, incidemment, à propos d'un exemplaire du roman du *Jouvencel*, de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. Louis de Bruges, prince de Steenhuyse, comte de Wincester en Angleterre, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Philippe le Bon, créé chevalier de l'ordre de la Toison d'Or en 1461, se range parmi les plus passionnés collectionneurs de livres qui aient vécu au moyen âge. Dans son charmant hôtel de Bruges qui, très intelligeamment restauré, constitue à l'heure actuelle une des curiosités de la vieille cité flamande, il avait accumulé une

1. Cf. Paul Durrieu, *Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures*, Paris, 1893, in-8° (extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV, p. 9 ; — (ou p. 257 dans la *Bibl. de l'École des Chartes*).

Digitized by Google

admirable collection de manuscrits à miniatures, les uns achetés par lui de seconde main, mais le plus grand nombre transcrits et peints sur sa commande par la fleur des calligraphes et des miniaturistes flamands de son époque. Louis de Bruges mourut le 26 novembre 1492. Sa succession passa à son fils, Jean de Bruges, qualifié comme son père de prince de Steenhuyse et comte de Wincester. Sans doute celui-ci se trouva-t-il hériter de l'admirable bibliothèque paternelle ; mais sous le règne de Louis XII, monté sur le trône de France en 1498, cette bibliothèque de la Gruthuyse passa en bloc au roi de France et elle se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, sauf quelques volumes que des fuites ont fait arriver, après Louis XII, dans certaines collections publiques ou particulières de France, de Suisse, d'Italie et d'Angleterre.

Comment s'effectua le transport au roi Louis XII du trésor de manuscrits à peintures jadis réuni par Louis de Bruges ? Les documents font malheureusement défaut à cet égard.

Jean de Bruges, le fils de Louis de la Gruthuyse, avait commencé par être, en Flandre, du parti opposé à la France. Il avait même en 1479 combattu à la bataille de Guinegate contre les troupes françaises et était resté le prisonnier de celles-ci. Plus tard, au contraire, Jean de Bruges s'attacha au service de Louis XI et resta fidèle aux successeurs de ce monarque. Le roi le fit sénéchal d'Anjou ; il devint ensuite capitaine du château du Louvre à Paris, fonctions qu'il remplissait en l'année 1500, puis, en 1502, gouverneur et lieutenant général du roi en Picardie, titre qu'il porta jusqu'à sa mort survenue en 1512.

Jean de Bruges resta donc constamment en faveur à la cour de France, après qu'il eut effectué l'évolution qui l'entraîna dans le parti français. Ce n'est par conséquent pas une mesure de violence, telle qu'une confiscation, qui fit passer sa bibliothèque à Louis XII. Il faut qu'il y ait eu

Digitized by Google

vente, ou autre tractation amiable, entre le monarque français et l'héritier de la Gruthuyse. Et ce qui rendit cette tractation possible, c'est que Jean de Bruges avait quitté son pays familial pour se fixer en France.

C'était Louis XI qui avait su l'attirer à lui. Or quel fut un des moyens et semble-t-il même le principal dont se servit le roi de France pour arriver à ce résultat ? il consista précisément à faire épouser, le 18 mars 1480 (nouveau style), à Jean de Bruges, veuf d'une première femme, la fille de la troisième fille d'Agnès Sorel, Renée de Bueil. Du coup, en dépit de l'irrégularité de filiation, Jean de Bruges se trouva être allié à la Maison de France et devenu, en particulier, le cousin du prince qui devait être un jour le roi Louis XII.

Louis XI maria d'ailleurs Renée de Bueil à Jean de Bruges en la traitant comme sa nièce et lui donna pour dot les revenus des greniers à sel de Caen, de Caudebec, de Honfleur et de Lisieux.

La dernière petite-fille de la belle favorite de Charles VII a donc, autant qu'il est permis de le croire, par son union avec l'héritier de la bibliothèque des La Gruthuyse, été pour quelque chose dans un des plus grands enrichissements qui aient accru nos collections nationales de manuscrits à peintures. C'est par l'évocation d'un fait heureux pour la France, et dont nous bénéficions toujours à l'heure actuelle à Paris, que je puis ainsi clore cette rapide revue de ce qui touche aux filles d'Agnès Sorel.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau un nouvel album de planches de l'*Inventaire des Mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, publié sous les auspices de l'Académie (t. I, fasc. 2 : *Lugdunaise, Belgique et Germanie*. Paris, Leroux, 1922, 30 planches).

Digitized by Google

Il offre, au nom de M. Paul Monceaux, un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Littérature donatiste au temps de saint Augustin*, qui forme le tome VI de son *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe* (Paris, 1922, in-8°).

Il fait hommage à l'Académie de la part de l'auteur, M. A. Rubio y Lluch, du t. II de ses *Documents per l'historia de la cultura catalana mig-eval* (Barcelone, in-4°, 1921, dans les publications de l'*Institut d'Estudis Catalans*).

M. Charles Diehl offre, au nom de M. St. Gsell, le t. I du *Corpus des Inscriptions latines d'Algérie*, qui est consacré aux *Inscriptions de la Proconsulaire* (Paris et Alger, 1922, in-fol.).

M. Haussoullier fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

Université de Neuchâtel. Recueil des travaux publiés par la Faculté des lettres, 9e fascicule : *Recherches sur le pythagorisme*, par Georges Méautis (Neuchâtel, 1922, in-8°) ;

Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Liège, fasc. XXIX : *Essai sur la politique pythagoricienne*, par A. Delatte (Liège et Paris, 1922, in-8°).

M. Camille Jullian offre, au nom des auteurs, les opuscules suivants :

E.-C. Florence, *L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher* (extrait du *Bulletin* de la *Société d'histoire naturelle et d'anthropologie du Loir-et-Cher*, n° 16) ;

Louis Colas, *Pour la vieille tombe basque* (Bayonne, 1922, in-8°) ;

Abbé J. Sautel, *Vaison, ses monuments* (Avignon, 1921) ;

— *Vaison, statues impériales du Musée* (Avignon, 1920, in-8°) ;

— *L'aqueduc romain de Groseau* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1921).

— *Catalogue descriptif illustré des manuscrits liturgiques de l'Église d'Apt* (Carpentras, 1920, in-8°).

M. Théodore Reinach offre à l'Académie, de la part de l'auteur, un ouvrage intitulé *A large estate in Egypt in the 3d century B. C.*, par M. Michel Rostovtzeff, actuellement professeur d'histoire à l'Université de Wisconsin. C'est une étude approfondie et suggestive sur la correspondance d'un certain Zénon, administrateur d'un grand domaine dans le Fayoum au IIIe siècle av. notre ère, correspondance découverte en 1915, dans un village de Philadelphie, et dont les docu-

Digitized by Google

ments, aussitôt dispersés, se trouvent dans diverses bibliothèques, et malheureusement aussi chez divers marchands. Cette correspondance fournit des renseignements précieux et nouveaux sur le régime économique et agricole de l'Égypte ptolémaïque. M. R. les a interprétés et groupés avec l'érudition vaste et ingénieuse dont il nous a donné la preuve dans des domaines très variés. Il faut espérer que les pièces manquantes finiront par voir le jour et compléter cet ensemble vraiment remarquable.

SÉANCE DU 26 MAI 1922

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'attribution du prix Estrade-Delcros.

Il y a 34 votants, majorité absolue : 18 voix.

Au 1er tour, M. Gsell obtient 33 voix. Il y a un bulletin marqué d'une croix.

En conséquence, le prix est décerné à M. Stéphane Gsell pour les volumes d'histoire et d'archéologie qu'il a publiés dans les cinq dernières années.

M. Babelon fait une communication sur une trouvaille de monnaies d'argent de la ville de Mendé, en Macédoine. Ces monnaies représentent Silène couché sur son âne, dans des poses variées, infiniment spirituelles. Elles ont été frappées peu avant l'an 424 qui précède notre ère. Leur beauté artistique permet de croire qu'elles ont été gravées sous l'influence du grand sculpteur Paeonios de Mendé qui florissait à la même époque.

Théodore Reinach présente une observation.

M. Paul Girard commence une lecture sur une interprétation nouvelle d'un vers de l'*Électre*, de Sophocle.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Eusèbe Vassel, le fascicule XIII de ses *Études puniques*, intitulé : *Quinze ex-voto carthaginois* (extrait de la *Revue Tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage).

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 2 JUIN 1922

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Babelon donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. le docteur Carton, et qui est relative aux dernières fouilles faites par notre correspondant à Bulla Regia [1].

M. Homolle, rentrant de Bruxelles, fait part à la Compagnie de la réception chaleureuse dont la délégation de l'Académie a été l'objet aux fêtes du cent cinquantième anniversaire de l'Académie de Belgique.

Il présente ensuite, brièvement, le compte rendu des travaux du Comité de l'Union Académique Internationale :

Le programme du *Corpus Vasorum*, tel que l'a exposé M. Pottier, a été adopté à l'unanimité. Et, sur la vue du fascicule type, plusieurs pays ont décidé de faire exécuter en France les planches des fascicules dont ils assument la publication.

Même accord pour la révision du Glossaire de Du Cange : M. Langlois a fait adopter son projet de *Dictionnaire de la langue latine* des époques mérovingienne et carolingienne.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de Mgr Duchesne, le Président consulte l'Académie sur l'opportunité de déclarer ou non la vacance de son fauteuil.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Il est procédé au scrutin. Par 24 oui contre 7 non, sur 31 votants, le fauteuil de Mgr Duchesne est déclaré vacant.

La Compagnie, à mains levées, décide ensuite que la date de l'élection sera fixée au mois d'octobre.

M. l'abbé Chabot explique une inscription gréco-palmyrénienne qui se trouve sur une des colonnes du grand portique de Palmyre. Cette inscription a été copiée pour la première fois en 1691, et souvent reproduite depuis. Il y est question d'un préfet du prétoire dont le nom a été martelé. L'inscription ayant été gravée en 243, tous les érudits y ont restitué le nom de Philippe l'Arabe, qui était préfet cette année-là et qui devint empereur l'année suivante.

M. Chabot a reconnu que le nom de Philippe ne concorde pas avec les vestiges encore reconnaissables sous le martelage. Du texte, on peut seulement inférer que le préfet en question était en fonctions postérieurement à l'année 229. Le nom effacé était certainement celui de Julius Priscus, probablement le frère même de Philippe l'Arabe. Nous savions que le personnage avait été préfet de la Mésopotamie. Mais on ignorait qu'il ait exercé la préfecture du prétoire.

MM. Édouard Cuq, Clermont-Ganneau et Camille Jullian présentent des observations.

Mlle Homburger, à qui l'Académie a accordé sur la fondation Benoît Garnier une mission au Cameroun, donne lecture de son rapport [1].

M. Salomon Reinach présente une observation.

COMMUNICATIONS

LETTRE DE M. LE DOCTEUR CARTON, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE, SUR LES FOUILLES DE BULLA REGIA.

Le long d'une rue conduisant à la rue des Thermes, et

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

qui vient d'être dégagée, a été mis à jour un vaste ensemble de constructions de 30 mètres de longueur, avec murs hauts de 4 mètres, en un superbe appareil. Cet ensemble est formé de deux soubassements à plinthe moulurée supportant un mur à chaînes en pierres de taille. Ces soubassements sont séparés l'un de l'autre par un passage d'un mètre 50 que fermait une porte donnant sur la rue.

Tous deux portaient une colonnade dont les chapiteaux sont formés d'une simple gorge circulaire ; les fût paraissent avoir été de forme tronc-conique.

Jusqu'ici rien ne m'a permis de déterminer la destination de ce beau monument.

Aux grands thermes, toute la façade a été complètement dégagée, elle a un développement de 60 mètres, et est remarquable par sa régularité. Elle était formée par une série de grandes arcades formant portique. Une profonde tranchée a permis de commencer le dégagement de la face occidentale, où se trouve une vaste salle de 40 mètres de longueur, large de 6 m 50, formée de huit voûtes d'arêtes, toutes, sauf une, parfaitement conservées. Leur extrados, revêtu d'une mosaïque, portait une colonnade s'ouvrant à l'ouest.

A l'est des thermes, la curieuse salle souterraine, sur plan polygonal, que j'ai découverte antérieurement est surmontée d'une salle bâtie sur le même plan. Elle offre donc quatre portes ou fausses portes se faisant face deux à deux et situées au milieu de chacun des côtés du carré ou s'inscrit le polygone. Et dans chacun des angles du carré se trouve un diverticule dont les murs ont la forme des trois quarts d'une circonférence avec une niche en son milieu.

La base mentionnant un autel d'airain dédié à Diane qui a été trouvée antérieurement dans la salle située au-dessous, provient apparemment d'ici et on peut admettre que cette salle était un petit sanctuaire dédié à cette divinité.

Digitized by Google

Dans le quartier des appartements souterrains, a été découverte une rue longeant celui dit « de la chasse ». Sa situation indique nettement qu'il s'agit bien là d'un ensemble de salles situées sous le sol. Deux nouvelles habitations de même genre ont été découvertes en ce point et sont en voie de dégagement. Il y a donc là trois appartements souterrains se touchant et pavés de mosaïques: celui de la *Chasse*, celui du *Paon*, et l'un des deux nouveaux ; à une vingtaine de mètres de distance, il y en a deux autres, celui de la *Pêche* et l'autre nouveau. On peut donc affirmer maintenant que toutes les habitations de Bulla Regia, du moins dans ce quartier, avaient des appartements souterrains. On peut constater aussi que la disposition en varie à l'infini, et que toutes celles qui sont en bon état de conservation offrent des détails intéressants: mosaïques à sujets, fresques, colonnades, fontaines, baignoires, etc. Au nord du nymphée a été continué le dégagement d'une église dont le *presbyterium* et l'extrémité de trois nefs ont été découverts. Au pied du *presbyterium* sont quatre cavités qui recevaient les pieds d'un *ciborium* en bois.

Tout à côté de ce monument se trouvent de petits bains d'une parfaite conservation, le mur ayant encore 4 mètres de hauteur.

On y remarque une belle fontaine pour l'eau froide, avec une baignoire, deux salles chaudes ou de sudation sur hypocauste à mosaïque florale, trois belles baignoires en mosaïques, sous chacune desquelles il y a un hypocauste avec foyer spécial pour chacune d'elles ; le système de distribution et de production de la chaleur y est en bon état ainsi que le système de vidange des eaux, avec tuyaux en plomb.

Enfin, dans le prolongement de la rue du temple d'Apollon, une rue dallée a été découverte, qui conduit aux pieds de la porte triomphale que MM. Cagnat et Saladin ont

Digitized by Google

décrite et reproduite dans le *Tour du monde*, en 1885, et dont l'emplacement est à peine reconnaissable.

L'état des moissons a rendu difficile l'exécution de certains travaux. Mais je suis heureux d'annoncer, en terminant, que la déclaration d'expropriation de l'emplacement des ruines pour cause d'utilité publique sera prononcée incessamment.

UNE MISSION AU CAMEROUN
PAR Mlle HOMBURGER

La population du Cameroun est loin de constituer un tout homogène, ou même quelques groupes importants répartis en diverses régions ; toutes les races de l'Afrique semblent y être représentées ; on y trouve des nomades et des sédentaires, des nains et des hommes de très grande taille, des peuples qui méprisent ceux qui portent des vêtements et des peuples habillés à l'arabe, des Africains blancs et d'autres d'un noir d'ébène avec, naturellement, des représentants des nuances intermédiaires.

Les peuples nomades sont les Négrilles, les Bororos et les Haoussas.

Les Négrilles habitent les régions forestières ; un indigène me signala un jour un convoi de porteurs qui passait à quelque distance et qui venait d'une localité renommée pour la petite taille de ses habitants, malheureusement je ne pus les rejoindre. Je n'aurais certainement pas pu avoir de renseignements plus intéressants que ceux donnés dans les beaux travaux du regretté docteur Poutrin.

Les *Bororos* sont des clans de la grande race peule.

Des Peuls sédentaires, cultivateurs aussi bien que pasteurs, se rencontrent à partir de Banyo et constituent la masse de la population à Marwa, Garwa, etc. ; mais les Bororos sont nomades et voyagent avec leurs troupeaux

Digitized by Google

dans les collines au sud du massif de l'Adamaoua. Chaque clan est gouverné par un chef. Ceux que j'ai rencontrés étaient remarquablement intelligents et la distinction de leurs manières frappait dès le premier abord. Les hommes que j'ai vus étaient foncés ; mais les femmes ont les cheveux longs et droits, le nez aquilin, les lèvres minces et pointues, la peau claire, à peine plus basanée que celle d'une Italienne. Elles sont vêtues et portent beaucoup de bracelets de cuivre.

Le parler des Bororos est différent de celui des Peuls sédentaires du Nord, et je me suis fait dicter par un natif de Marwa des descriptions de la vie des indigènes qui donnent des aperçus intéressants sur leur mentalité. La polygamie est pratiquée, mais n'est pas considérée ; les chefs peuvent avoir les quatre femmes légales, mais l'homme du peuple se contente d'une seule et n'aspire pas à davantage. La monogamie leur apparaît comme un état supérieur, et la polygamie, pratiquée par les peuples fétichistes, les choque profondément ; la maladie même n'est pas une raison pour abandonner leur épouse.

Les *Haoussas* originaires du Bornou viennent faire le commerce au Cameroun et y exercer les métiers de tailleur, sellier, cordonnier, etc.

Aujourd'hui des villages haoussas constitués par une série d'enclos, clôturés avec des nattes et renfermant deux ou trois huttes rondes, se rencontrent à côté de toutes les agglomérations indigènes importantes. Les colonnes de Haoussas transportant des marchandises européennes vers l'intérieur, ou des produits indigènes aux factoreries de la côte, s'y reposent et s'y approvisionnent. Quelques individus viennent s'y établir pour plusieurs mois, voire même plusieurs années ; ils tiennent des écoles coraniques, jugent les palabres, font des travaux de cuir, des vêtements, vendent des amulettes, des médicaments, tissent le coton et font tout ce qu'ils peuvent pour éloigner les indigènes

Digitized by Google

des Blancs. Leurs femmes sont souvent des captives enlevées aux peuples fétichistes. Les Haoussas ne témoignent d'aucun goût pour la monogamie, et leurs chefs, beaucoup moins respectés et moins imposants que les chefs peuls, ont plus que les quatre femmes permises.

A proximité des Haoussas, confondus avec eux par les personnes non averties, vivent des Kanouris, originaires également de la Nigéria, et considérés comme supérieurs aux Haoussas pour le travail du cuir et du fer. Ils sont peu nombreux et ne frayent guère avec leurs voisins.

La population sédentaire du Cameroun comprend un nombre considérable de tribus; voire des peuples assez distincts.

A Douala, la population parle une langue nettement bantoue, mais lorsqu'on suit la grande route qui relie Douala au Tchad, on passe pendant plusieurs jours par de gros bourgs ayant chacun un parler différent et représentant des unités ethniques indépendantes et souvent hostiles. Ce n'est que lorsqu'on a franchi le Noun qu'on se trouve dans un pays important à langue unique, c'est celui des Bamoums dont *Foumban est la capitale*.

La population de la ville est évaluée par l'administration à 10. 000 habitants.

Le pays est limité par les rivières Noun et Mbam, et gouverné par un roi appelé Mfoû; Njoya, le roi actuel, est le seizième de sa dynastie. Le premier roi des Bamoums fut Nchara qui vint du pays des Bandwoba ou Tikars situé à l'est, mais les ancêtres de celui-ci seraient originaires du Bornou et cette tradition est confirmée par l'étude de la langue qui présente de nombreux morphèmes rappelant tant par leur forme que par leur emploi des éléments haoussas [1].

Les Bamoums sont grands, beaux, intelligents, francs et

1. Voir les *Comptes rendus*, 1921, p. 29.

Digitized by Google

très différents des peuples environnants. Le prognathisme est peu marqué, les nez sont souvent aquilins, certains profils sont presque sémitiques, la peau est très foncée, les mains sont longues et fines, les cheveux assez longs ; beaucoup d'hommes sont très barbus.

Ils liment les deux incisives supérieures, mais seulement d'un côté, de façon à obtenir un Λ (v renversé) et se font une cicatrice verticale sur le front au-dessus du nez. La circoncision est pratiquée chez eux. On voit de grands tatouages sur certains individus. Les femmes se font tatouer des grenouilles comme porte-bonheur. Les cases sont carrées, plus rarement rectangulaires. Les murs sont des cadres de nervures de palmier recouverts de terre pétrie avec de l'eau. Chez les riches, le sol est souvent recouvert d'un mortier fait avec des termitières pulvérisées. Les Bamoums se font des lits et des chaises également avec les nervures de palmier.

Les cases sont très propres ainsi que les personnes. Les hommes chassent et les femmes pêchent et cultivent le sol fertile. La polygamie n'est limitée que par la puissance d'achat de l'homme.

L'organisation sociale est assez remarquable. Le roi est tout-puissant, ses fils sont tous *nji* c'est-à-dire seigneur, homme libre ; un de ceux-ci est *choisi* par son père comme héritier, mais seuls deux ou trois grands seigneurs, conseillers intimes, connaissent ce choix qui ne devient public qu'à la mort du roi. Les fils des *nji* sont *nganjii* c'est-à-dire hommes libres, mais non seigneurs indépendants, un d'eux toutefois, choisi par son père hérite de celui-ci et devient *nji*. Les enfants des *nganjii* sont des serfs, sauf toutefois, celui qui est désigné par le père pour lui succéder. L'héritier prend les femmes de son père comme épouses (sauf sa propre mère) et devient le père de ses frères et des frères de son père.

Un esclave qui s'enfuit et qui revient se livrer au roi

Digitized by Google

peut être ou bien rendu à son seigneur ou bien affranchi par le roi qui en fait un *nji* et lui donne alors des terres et des femmes.

La morphologie de la langue des Bamoums est très compliquée et assez particulière. La proposition négative est caractérisée par la présence d'une des cinq particules de négation (chacune ayant une valeur différente) préposées et par la suffixation du pronom complément de même personne que le sujet. Ex : *i tua*, il est venu,

i ma ntui il n'est pas venu,

qui serait à la 2e pers. : *u ma ntuu*.

Les indigènes affectionnent les constructions impersonnelles et passives et les longues périodes.

Les propositions principales et subordonnées ont des formes verbales propres, et les dernières sont toujours terminées par la particule *na*. Tous ces traits différencient nettement la langue des Bamoums de celles des Doualas et des Peuls. Le vocabulaire est nettement africain. Le système phonétique présente nos voyelles particulières notamment un *u* palatalisé et un *ü*.

En dehors de mes études des langues bamoum, peule et haoussa, que j'ai pratiquées avec plus ou moins de facilité, j'ai pu réunir des renseignements de courts vocabulaires et des phrases en quarante-trois langues où dialectes du Cameroun. Les traditions montrent que les déplacements des tribus déterminés par les guerres se sont effectués dans toutes les directions. Il n'est donc nullement surprenant que la classification des langues soit assez difficile.

L'unité du vocabulaire africain explique les ressemblances qui ont amené certaines personnes familières avec les langues bantoues, à rattacher à celles-ci beaucoup de parlers du Cameroun qui s'en distinguent cependant par leurs systèmes phonétique et morphologique. Ces parlers représentent certainement une langue commune, sœur du bantou commun, que je propose d'appeler ouest-africaine, mais j'estime que

Digitized by Google

dans l'intérêt de la clarté des exposés, il vaut mieux ne pas faire remonter trop loin le bantou commun et admettre des groupements distincts plus nombreux de l'africain commun.

La langue des Bamoums représenterait une langue ouest-africaine modifiée par des emprunts au langage de conquérants parlant un idiome de même famille que le haoussa.

Le haoussa, langue à genre grammatical, semble devoir être le chaînon qui permettra d'établir l'unité hamito-africaine. Le jour n'est vraisemblablement pas loin où l'unité hamito-sémitique, objet de controverse aujourd'hui, sera une vérité reconnue et il est possible que d'ici quelques années on voie apparaître l'unité sémitique-africaine. Mais le champ encore inexploré est immense et il est à souhaiter qu'on se rende mieux compte de l'intérêt scientifique des études de linguistique africaine et du devoir qui incombe dans ce domaine à la science française.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. L. Ravel, une brochure intitulée : A la mémoire de mon fils Ravel, Maurice-Paul, mort pour la France. *Carnet de route en Alsace pendant la grande guerre 1914-1918. Lettres et Mémoires* (Draguignan, 1922, in-8°).

M. Bémont fait hommage à l'Académie, de la part de M. Nicolas Jorga, d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Relations entre Serbes et Roumains. A l'occasion du mariage de la princesse Marie et du roi Alexandre* (Bucarest, 1922, in-8°).

M. Fournier a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de l'auteur, M. G. Goyau, l'*Histoire religieuse de la France*, volume qui fait partie de l'*Histoire de la Nation française*, dirigée par M. Hanotaux.

« Ce livre, d'inspiration très élevée et d'allure très sereine, qui s'étend de l'époque de la Gaule païenne jusqu'à notre temps, n'est

Digitized by Google

pas et ne pouvait être, à proprement parler, une œuvre d'érudition. Mais, à toutes ses pages, il décèle un auteur très informé, qui connaît les travaux de l'érudition ancienne aussi bien que ceux de l'érudition contemporaine, et qui en dégage les résultats avec une étonnante perspicacité. L'œuvre de M. Goyau ressemble à un édifice, dont les grandes lignes, qui se découvrent sans peine, font ressortir l'unité ; chaque chapitre en est une pierre qui paraît essentielle. Point de longueurs, point de fatras ; les développements superflus en sont impitoyablement élagués. Mais, à travers les pages pleines et suggestives, apparaissent les *semina flammæ*. On y trouve, en une langue claire, alerte et chaude, tout ce qu'il faut pour justifier les conclusions générales qui sont comme la substance de cet ouvrage ; il s'impose à l'attention des esprits cultivés. »

SÉANCE DU 9 JUIN

Présidence de M. Paul Monceaux.

A propos du procès-verbal, M. Édouard Cuq donne lecture d'une note relative au préfet du prétoire de Gordien, dont le nom martelé sur une inscription de Palmyre, a été déchiffré par M. l'abbé Chabot [1].

Le Président annonce en ces termes à l'Académie le décès de M. Otto Hirschfeld, associé étranger.

Mes chers Confrères,

Nous venons d'apprendre, par une lettre de sa veuve, la mort d'un de nos associés étrangers : M. Hirschfeld, bien connu et très estimé de tous ceux qui s'intéressent à l'antiquité romaine, spécialement à l'histoire de la Gaule.

Otto Heinrich Hirschfeld était né à Kœnigsberg le 16 mars 1843. Il avait débuté dans la carrière scientifique par une thèse inaugurale sur les incantations et les tablettes magiques : *De incantamentis et defixionibus amatoriis apud Graecos Roma-*

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

nosque (Kœnigsberg, 1863). De bonne heure, il fut enrôlé par son maître Mommsen dans l'équipe du *Corpus* des inscriptions latines. Il collabora d'abord au tome III (Orient et Illyricum) ; il fut chargé à cette occasion de missions en Dacie et en Grèce. Plus tard, quand Léon Renier eut définitivement décliné l'honneur et le fardeau du *Corpus* de Gaule, c'est à Hirschfeld qu'incomba cette lourde tâche. Il s'y voua pendant bien des années; il s'en acquitta avec un plein succès. Il publia successivement le tome XII, consacré à la Narbonnaise, puis la plus grande partie du tome XIII, inscriptions d'Aquitaine et de Lyonnaise, milliaires de Gaule. Ce fut l'occasion de nombreux voyages et de longs séjours en France.

Historien autant qu'épigraphiste, Hirschfeld ne se contentait pas de publier exactement les textes ; il voulait encore les comprendre et les expliquer. D'où une foule de mémoires et d'articles, insérés au jour le jour dans diverses Revues savantes : les plus importants ont été ensuite réunis par l'auteur dans ses *Gallische Studien*, et reproduits en 1913 dans ses *Kleine Schriften*. La plupart de ces travaux, aussi neufs que solides, se rapportent à l'histoire de la Gaule : Lyon à l'époque romaine, le christianisme à Lyon avant Constantin, le Conseil des Gaules, organisation des trois Gaules par Auguste, les *civitates fœderatae* de la Narbonnaise, commentaire de la *Lex Narbonensis* sur le flaminat provincial, monnaies de Nîmes au type du crocodile, falsification d'inscriptions en Gaule, etc. Sur bien des points, ces savants mémoires ont éclairé l'histoire et l'organisation de la Gaule romaine.

En dehors de ces travaux de détail et des recueils épigraphiques, Hirschfeld laisse un grand ouvrage d'ensemble, devenu classique, sur l'administration romaine : *Die Verwaltungs Beamten* (1877). C'est une étude magistrale sur l'organisation administrative et surtout financière de l'Empire romain. L'auteur y passe en revue tous les rouages de cette administration si complexe : *aerarium*, fisc, impôts, annone, fonctions de tout ordre, etc. « Livre tout à fait de premier plan », nous dit un homme du métier.

Historien des institutions, érudit exact et pénétrant, épigraphiste impeccable, Hirschfeld était considéré partout comme

Digitized by Google

un maître. Il avait succédé à Mommsen dans la direction générale du *Corpus*. On pouvait attendre encore beaucoup de lui. Malheureusement, depuis bien des années, il était paralysé dans son activité scientifique par les trahisons et les rappels impérieux d'une santé chancelante. De plus en plus, il avait dû se confiner dans sa retraite de Charlottenbourg. C'est là qu'il est mort le 27 mars.

Dès 1891, il avait été élu correspondant de notre Académie; le 18 décembre 1903, il était devenu l'un de nos associés étrangers. Au cours de ses voyages en France, il s'était lié d'amitié avec plusieurs de nos savants, notamment avec Héron de Villefosse et Allmer. Il aimait sincèrement notre pays, qu'il n'a jamais attaqué ni calomnié. A ce propos, permettez-moi d'invoquer le témoignage d'un de nos confrères, renseigné là-dessus comme personne : « Hirschfeld, nous dit-il, a toujours été à notre égard d'une correction et d'une galanterie parfaites. Quand on a recommencé naguère à faire à nos associés et correspondants étrangers le service de nos *Comptes rendus*, il est le seul à Berlin qui nous en ait accusé réception. »

Nous avons plaisir à enregistrer ce témoignage, qui nous permet de saluer un galant homme dans un grand érudit. En votre nom, j'adresse à sa mémoire un dernier hommage, à madame Hirschfeld les condoléances de l'Académie.

A propos de la correspondance, M. Schlumberger donne lecture d'une lettre de Mgr Petit, archevêque catholique d'Athènes, concernant l'emplacement jusqu'ici ignoré de la ville de Tulupa, fréquemment mentionnée dans les Historiens de la Croisade [1].

Le Président signale la présence de M. Haskins, correspondant de l'Académie, à Cambridge, Mass., et lui souhaite la bienvenue.

M. Jorga, correspondant de l'Académie à Bucarest, fait une lecture sur les influences dalmato-vénitiennes en Roumanie

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

dans le domaine des arts. Il montre qu'elles se sont fait sentir jusque dans les provinces de l'est [1].

M. Paul Durrieu présente une observation.

Il est procédé au vote pour l'attribution des prix Gobert.

Par 29 voix et 1 bulletin marqué d'une croix sur 30 votants, le grand prix est décerné à M. Lucien Romier, pour son ouvrage intitulé : *Le Royaume de Catherine de Médicis.*

Par 26 voix et 1 bulletin marqué d'une croix, sur 27 votants, le second prix est attribué à M. Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, pour le tome II de l'*Histoire du Vivarais* (1039-1500).

M. Diehl entretient l'Académie des fouilles entreprises à Constantinople par le corps d'occupation français [2].

COMMUNICATIONS

NOTE SUR JULIUS PRISCUS PRÉFET DU PRÉTOIRE DE GORDIEN, PAR M. ÉDOUARD CUQ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Dans sa communication sur une inscription grecque de Palmyre (CIGr. 4483), notre confrère, M. l'abbé Chabot, a établi que le préfet du prétoire, dont le nom martelé est en partie lisible sur la pierre, s'appelait Julius Priscus, et non Julius Philippus, comme l'avaient pensé les précédents éditeurs [3]. Cette rectification soulève une question que j'ai signalée à la dernière séance. L'inscription étant datée de 242/243 [4], alors que Timésithée était préfet du prétoire, il y aurait eu, à cette époque, deux préfets, ce qui n'avait pas

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.
3. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 2598. Borghesi, *Œuvres*, X, 131. R. Cagnat et Lafaye, *Inscriptiones græcæ ad res Romanas pertinentes*, III, 1033.
4. Année 554 de l'ère des Séleucides.

Digitized by Google

eu lieu, à notre connaissance, depuis la nomination d'Ulpien, sous Alexandre Sévère. Comment expliquer ce retour à l'usage antérieur, et quel était ce personnage qui, après avoir été jugé digne de partager la préfecture avec le beau-père de l'empereur, encourut une disgrâce telle que son nom fut martelé sur les monuments publics ?

La dualité des préfets s'explique aisément si l'on se rappelle quelle était la situation de l'empire pendant la minorité de Gordien. Les courtisans qui formaient l'entourage de sa mère avaient profité de son inexpérience pour dilapider les finances publiques et vendre les charges au plus offrant (Capitolin, *Gordien*, 23). Lors du mariage de Gordien avec la fille de Timésithée, le jeune empereur, sur les conseils de son beau-père, résolut de chasser les courtisans et de réformer l'administration. C'est ainsi qu'en 241, le préfet du prétoire Felix ou Felicio fut remplacé par Timésithée, qui sans doute demanda un collègue pour mener à bien le rétablissement de l'ordre dans l'administration de l'Empire.

La pluralité des préfets du prétoire à cette époque est confirmée par deux textes : 1° une inscription d'Ostie (Borghesi, *Œuvres*, X, 129) mentionne un préfet des vigiles, Valerius Valens, qui dédia un monument à la femme de Gordien en qualité de suppléant des préfets du prétoire, retenus au loin par la guerre contre les Perses [1] ; 2° un rescrit de Gordien, du 2 avril 243, invite une personne, qui se plaignait d'avoir été condamnée aux travaux forcés par un gouverneur de province sans avoir été mise en cause, à aller trouver les préfets du prétoire : *præfectos prætorio adire cura* (Cod. Just., IX, 2, 26).

Qui était ce Julius Priscus, préfet du prétoire avec Timé-

1. C'est vraisemblablement à lui qu'a été adressé un rescrit de Gordien sur la responsabilité des magistrats municipaux qui exercent leur charge *pro indiviso* (Cod. Just. XI, 36, 2). La question paraît avoir été soumise à Valerius par un gouverneur de province.

Digitized by Google

sithée ? On connaît un préfet de ce nom sous le règne de Philippe, le successeur de Gordien. Il est mentionné dans une inscription latine découverte en 1898 à Choubba dans le Haouran (CIL., III, 14149 [5]) et dans une inscription grecque trouvée au même endroit en 1908 (*Rev. archéol.*, 1908, II, 474). Dans la première, on lui donne la qualité de frère et oncle *dominorum nostrorum Philipporum Augustorum*, l'inscription est donc postérieure au mois d'août 246 où le fils de Philippe fut associé à l'Empire ; La seconde est antérieure : elle est dédiée à Philippe et à sa femme.

C. Jul(io) Pr[i]sco, v(iro) em(inentissimo), fratr[i] et patru[o] d(ominorum) n(ostrorum) Philipporum Aug(ustorum) et praef(ecto) praet(orio) rectori[q]ue) Orientis, Trebonius Sossianus, p(rimi)p(ilaris), domo col(onia) Hel(iopoli), devotus numini majestati[q(ue)] eorum.

Il en est de même de la seconde inscription :

...τ[οὺς δεσπότας τῆς οἰκουμένης [M.'Ιουλίο]υς Φιλίππους σεβαστοὺς καὶ [τ]ὴν κυρίαν ἡμῶν Σευήραν σε[βασ]τὴν καὶ τὸν ἐξοχώτατον ἔπαρ[χον] τοῦ ἱεροῦ πραιτωρίου 'Ιούλιον [Πρεῖσκ]ον Κλ(αύδιος) Αὐρ(ήλιος) Τιβέριος δουκη[νάριος δι]καιοδότης τῆς λαμπροτά[της 'Αλεξαν]δρέων πόλεως ὑπ'αὐτῶν προαχθείς.

Ce préfet du prétoire est-il le même que celui de Gordien ? Je ne le crois pas. D'après Zosime (I, 19), Philippe, après son avènement et son retour à Rome (2e trimestre de l'an 244), confia les charges les plus importantes à ses proches parents, à son frère le commandement des armées de Syrie, à son beau-père celui des troupes de Mésie et de Macédoine. C'est l'année suivante, pendant la guerre contre les Carpes, que Priscus fut chargé du gouvernement des provinces orientales avec le titre de préfet du prétoire. Le récit de Zosime est confirmé par l'inscription latine de Choubba qui donne à J. Priscus la qualité de *præfectus prætorio rectorque Orientis*. Si ce préfet était le même que celui de Gordien, on ne s'expliquerait pas que son frère ne

Digitized by Google

l'ait pas simplement maintenu en charge dès son avènement. On remarquera d'ailleurs que dans aucune des inscriptions de Choubba le nom de Priscus n'a été martelé.

Le Priscus, préfet de Gordien, a dû cesser ses fonctions après la mort de son collègue Timésithée. Il y a, en effet, à la fin du règne de Gordien, un autre préfet, Mæcius Gordianus, parent de l'empereur, qui a dû remplacer Priscus, de même que Philippe avait pris la place de Timésithée. Il est vraisemblable que l'ambitieux Philippe, après avoir provoqué la mort de Timésithée dont il convoitait la charge, trouva le moyen de se débarrasser de Priscus en l'accusant peut-être du crime qu'il avait commis lui-même et en le faisant condamner. C'est ainsi que le nom de Priscus fut martelé sur l'inscription de Palmyre.

Ce nom a disparu également en tête d'une inscription mutilée de Rome qui, à mon avis, se réfère au préfet de Gordien, et non à celui de Philippe, comme on l'avait conjecturé (Borghesi, X, 133). Cette inscription contient le *cursus honorum* d'un préfet du prétoire qui a rempli sous Gordien des fonctions importantes.

CIL., VI, 1638 :

... *praefe(cto) prae[t(orio)]*, *praef(ecto) Mesop(otamiae)*, *ju[ridico Alexandreae]*, *vice praef(ecti) Aeg[ypti*, *pro(cu(ratori) prov(inciae)] Maced(oniae)*, *proc(uratori) pro[v(inciae)...] ubiq(ue) vic(e) praes(idis)*, [...*praeposito*] *vexillation(is) india* [... *Gordiano leg.I*] [...*v*]*exillationis classis pr* [...*proc(uratori) prov(inciae His]p(aniae) cit(erioris)*, *proc(uratori) p]rov(inciae)...*, *proc(uratori) p]rov(inciae) I... V...*

Ce préfet de Mésopotamie s'appelait Priscus, comme le prouve une autre inscription trouvée à Philippopolis (Choubba).

Inscr. gr. ad res Rom., III, 1202 (cf. 1201).

... [Ἰουλί]ου Πρείσκου τοῦ ἐξο[χωτ]άτου ἐπάρχου Μεσοποταμίας

Digitized by Google

υἱὸν, Κάσσιος Τειμόθεος ἀπὸ β(ενε)φ(ικιαρίου) πετεῖτορ τὸν ἄωρον μ(νήμης) χ(άριν).

Les preuves qu'il avait données de sa capacité comme administrateur, la connaissance qu'il avait acquise d'une région voisine de celle où les armées romaines allaient combattre les Perses, déterminèrent sans doute le choix de Timésithée et l'élévation de Julius Priscus à la préfecture du prétoire à côté du beau-père de l'empereur.

La distinction des deux préfets de Gordien et de Philippe pourrait être mise en doute en raison de l'identité de nom et de surnom. Mais le surnom Priscus est banal [1] et n'est pas rare à cette époque : sous le règne de Dèce, il y a un gouverneur de Macédoine, Lucius Priscus, que les soldats proclamèrent empereur [2].

Quant au nom de Julius, il s'explique aisément : le préfet du prétoire de Philippe appartenait à une famille de pérégrins qui avait pris depuis peu ce gentilice, après l'édit de Caracalla. C. Julius Priscus, comme son frère Marcus Julius Philippus, était un de ces Arabes de la Trachonitide [2] (Haouran) qui vivaient de pillages [3]. D'origine très modeste, il était fils d'un chef de brigands [4]. Il devait être entré avec son frère dans l'armée romaine en qualité de commandant de troupes auxiliaires [5].

Le biographe de Gordien parle de Philippe à propos des

1. Cf. l'index des *cognomina* dans Dessau, *Inscriptiones latinæ selectæ*, III, 1, 230.

2. Aurelius Victor, *de Cæsaribus*, 29.

3. Zosime, I, 18 : ἔθνους χειρίστου.

4. Epitome *de Cæsaribus*, 28 : *Is Philippus humillimo ortus loco fuit, patre nobilissimo latronum ductore.* Il s'appelait M. Julius Marinus, d'après une inscription de Philippopolis : [M. Ἰούλι]ον Μαρῖ[νον] θεόν, πατέρα [τοῦ σεβαστοῦ]... Αὐρ(ήλ). Ἀντω[νεῖνος] δουκηνάριο[ς]. *Inscr. græcæ ad res Rom.*, III, 1199 ; cf. 1200 : Θεῷ Μαρείνῳ.

5. Capitolin., *Vita Gordiani*, 25 : *Gordianus... profectus est contra Persas cum exercitu ingenti, et tanto auro, ut vel auxiliis vel militibus facile Persas vincere posset.*

Digitized by Google

tribuni et duces militum [1]. Il signale son arrogance, sa duplicité, son astuce (*peregrina calliditas*) [2]. Zosime le déclare très inférieur à Dèce comme chef civil et militaire [3]. Son frère, C. Julius Priscus, ne valait pas mieux que lui. Appelé au gouvernement de l'Orient en qualité de préfet du prétoire, il se montra très mauvais administrateur. Il se rendit insupportable à ce point que le pays se révolta et que l'armée proclama empereur Iotapianus [4]. Ce n'est sûrement pas le préfet du prétoire qui, d'après l'inscription de Rome, avait été successivement chargé sous Gordien de plusieurs procuratelles provinciales, et avait fait fonction de gouverneur avant d'être vice-préfet d'Égypte, *juridicus* d'Alexandrie, préfet de Mésopotamie [5].

LA VILLE DE TULUPA AU TEMPS DES CROISADES,

PAR Mgr PETIT, ARCHEVÊQUE CATHOLIQUE D'ATHÈNES.

L'occupation de la Syrie par la France, en plaçant sous notre tutelle des régions si riches en souvenirs historiques, va permettre aux archéologues de poursuivre, dans des conditions plus avantageuses qu'autrefois, des recherches à peine ébauchées sous la domination turque. Non seulement la géographie de l'époque gréco-romaine, mais encore

1. *Ibid.*, 27.
2. *Ibid.*, 30.
3. *Ibid.*, *21* : πολιτικῇ τε ἀρετῇ καὶ πολεμικῇ πείρᾳ προήκων.
4. *Ibid.*, I, 20 : ... τὰ μὲν κατὰ τὴν ἑῴαν ταῖς τῶν φόρων εἰσπράξεσι καὶ τῷ Πρίσκον ἄρχειν τῶν ἐκεῖσε καθεσταμένων ἐθνῶν, ἀφόρητον ἅπασιν εἶναι βαρυνόμενα...
5. C'est à bon droit que MM. Cagnat et Lafaye contrairement à l'opinion des éditeurs du *Corpus inscr. lat.* III, 14149[5], ont révoqué en doute l'identité du préfet de Mésopotamie et du frère de l'empereur Philippe. « An is idem fuerit ac frater Philippi Augusti ambigitur. » *Inscr. græcæ ad res Rom.*, III, p. 439, n° 1201.

Digitized by Google

celle de notre moyen âge latin y gagnera en précisions et en identifications nouvelles. C'est un de ces petits problèmes de géographie historique que je vous demande la permission d'aborder aujourd'hui devant vous, en empruntant l'organe de celui de vos membres dont la *Numismatique de l'Orient latin* a jeté la lumière sur tant de points obscurs de notre histoire à l'époque des croisades.

Il est souvent question, chez les historiens des premières croisades et dans les monuments diplomatiques du XIII^e^ siècle, de la ville de *Tulupa*, un des principaux fiefs du comté éphémère d'Edesse. Mais on n'avait pu jusqu'ici en fixer l'emplacement avec exactitude. Du Cange, dans ses *Familles d'Outremer* [1], sur la foi d'un document se référant à Hiérapolis, pense que Tulupa se trouvait au nord de cette capitale de l'ancienne Euphratésienne. Mas-Latrie, sans discuter l'opinion de Du Cange, sans l'adopter non plus, propose d'identifier Tulupa avec Keçoun, siège épiscopal rétabli par les Croisés, au témoignage de Nersès de Lampron [2]. Seulement, l'auteur du *Trésor de Chronologie* a négligé de nous dire où se trouvait Keçoun. Le *Liber censuum* de l'Église romaine, dans le catalogue qu'il dresse de la hiérarchie latine au début du XIII^e^ siècle, contient un article ainsi conçu : « In archiepiscopatu Tulupensi, qui etiam Eliospolitanus appellatur » ; et Mgr Duchesne, le dernier éditeur de l'ouvrage, ajoute au bas de la page cette note embarrassée [3] : « Tulupa, un peu au nord de Cyr, ne correspond à aucun siège antique. Cencius l'identifie avec un siège de *Heliospolis*. Une localité épiscopale de ce nom (Baalbeck) se rencontre dans la province de Damas, bien loin de l'Euphratésienne, Je penserais plutôt à Hiérapolis (Maboug), l'ancienne nécropole de cette dernière province, dont le titre aurait été rattaché à

1. Edit. Rey, p. 775.
2. *Trésor de chronologie*, p. 1864.
3. *Le Liber Censuum de l'Église romaine*, I, p. 240.

Digitized by Google

Tulupa. » Ces quelques lignes offrent un curieux mélange de vrai et de faux, mais la merveilleuse intuition dont elles témoignent ne surprendra personne en cette enceinte, qui porte encore le deuil de leur éminent auteur. C'est qu'en effet, il n'en faut pas douter, Hiérapolis et Tulupa ne font qu'une seule et même ville.

Aux raisons géographiques invoquées par Mgr Duchesne pour cette identification, mais à l'appui desquelles il n'a pu apporter aucun témoignage écrit, je voudrais joindre une preuve nouvelle, d'ordre purement philologique, mais qui me semble péremptoire.

Hiérapolis est le nom officiel de la métropole de l'Euphratésienne à l'époque gréco-romaine. Mais tous ceux qui ont eu à s'occuper de géographie historique savent pertinemment que ces noms officiels n'ont jamais fait disparaître complètement les anciens vocables indigènes, et le plus souvent ce sont ces derniers qui ont seuls survécu à la chute de la domination romaine. Le nom antique de Hiérapolis est bien connu, et Pline nous le rappelle en ces termes [1] : « *Bambyce*, quae alio nomine *Hierapolis* vocatur, Syris vero *Mabog*. » Mabog ou Maboug, est-il besoin de le faire remarquer, n'est lui-même qu'une déformation de Bambyce, de même que le nom actuel de Membidj ou de Bumboudj, comme on dit encore, dérive à son tour de Maboug. La signification du mot n'est pas douteuse. De même que l'antique Bambyce, la moderne Boumboudj est ainsi nommée parce qu'elle a toujours été le centre d'une importante fabrication de cotonnades, en grec *Bambax*.

Ouvrons maintenant n'importe quel dictionnaire de la basse grécité, au mot *touloupa* ; quel sens y trouvons-nous ? Celui de pelote de laine ou loquette, c'est-à-dire de laine cardée en menus flocons, prête à être filée ; et le plus souvent celui de pelote de coton. Dans les contrées du

1. Plin, 5, 19, 1.

Digitized by Google

Levant, *tulbani* on *touloupani*, désigne encore de nos jours une étoffe fine de coton, une espèce de mousseline demi-claire dont on fait des robes ou des bonnets de femme, et plus particulièrement ces voiles flottants et légers que les femmes jettent rapidement sur leur tête pour paraître en public. Chez les hommes, la pièce d'étoffe est enroulée autour de la tête en forme de cylindre : c'est le *turban*, dérivé de *tulban*, mot dans lequel il est aisé de reconnaître le *touloubani* des Grecs, qui a encore fourni à notre vocabulaire le gracieux mot de *tulipe*, autrefois *tulipan*, emprunté du turc *tolipend*. La *touloupe* ou vêtement d'hiver du moujik russe n'a pas d'autre origine. Dans tous les dialectes de l'Orient, le mot signifie laine ou coton. Et il est impossible, en rapprochant la *Tulupa* des Croisés de la *Bambyce* des anciens Grecs et de la *Maboug* des Syriens, de ne pas conclure de l'identité du sens à l'identité du site.

Et si maintenant nous consultons l'histoire des croisades, nous y découvrirons une nouvelle preuve de cette identification. Dans un concile de prélats latins tenu à Antioche en 1141 figure en bonne place, avec le titre d'archevêque de *Hierapolis*, un certain Francon [1]. Et en cette même année 1141, un diplôme de Josselin d'Édesse fait mention de Francon, archevêque de *Tulupa* ; de même dans un autre diplôme de l'année 1134 [2]. Il s'agit évidemment, de part et d'autre, d'un même personnage, et cette identité du prélat ne laisse subsister aucun doute sur l'identité du siège qu'il occupait ; en d'autres termes la *Tulupa* des diplômes et la *Hierapolis* du concile ne désignent qu'un seul et même siège. Dans un article peu connu, un érudit allemand, à qui les études médiévales doivent beaucoup, Guillaume Heyd, s'était déjà trouvé en présence de ce

1. Guil. Tyr, XVII, 17.

2. Seb. Paoli, *Codice diplomatico del sacro militare ordine Gerosolimitano, oggi di Malta*, I, p. 16, 20, 425 sq.

Digitized by Google

qu'on pourrait appeler le cas Francon, et il s'était posé cette question [1] : « Hiérapolis a-t-elle porté également le nom de Tulupa ? » A cette question laissée sans réponse par Heyd, nous devons répondre sans la moindre hésitation par l'affirmative.

Le nom de Tulupa ne se rencontre plus chez les historiens des croisades à partir de la seconde moitié du XII[e] siècle. C'est que, au rapport de Guillaume de Tyr, la victoire de Noureddin en 1150, avait fait perdre aux Croisés, avec les diocèses de Coritium (Cyr) et d'Édesse, celui de Hiérapolis. Mais avec son conservatisme traditionnel la Papauté en a gardé fidèlement le souvenir dans son *Liber censuum*, avec une légère erreur dans la transcription, qu'il est maintenant facile de corriger ainsi ; « In archiepiscopatu Tulupensi, qui etiam *Hierapolitanus* appellatur. » Membidj est aujourd'hui un assez misérable village peuplé de Circassiens qui sont venus s'y établir après la guerre turco-russe de 1877-1878 ; mais les ruines de la ville antique sont étendues, bien que dépassant à peine la surface du sol. Les journaux y ont signalé dernièrement la présence des soldats de Gouraud, et c'est un heureux présage pour l'histoire d'une ville, d'où Crassus, en 53 avant J.-C., et Julien l'Apostat, en l'an 363 de notre ère, partirent pour leurs expéditions au delà de l'Euphrate. Au nom glorieux de Hiérapolis, nous devrons désormais associer celui, plus modeste, mais plus voisin de nous de Tulupa.

En même temps, et c'est aussi un peu le but de cette note, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ne pourrait-elle s'intéresser aux ruines précitées ou du moins en recommander l'exploration aux autorités françaises ?

1. *Die Kolonien der römischen Kirche in den Kreuzfahrer-Staaten*, dans la *Zeitschrift für die historische Theologie*, 1856, p. 277, note.

Digitized by Google

INFLUENCES DALMATO-VÉNITIENNES EN ROUMANIE,
PAR M. NICOLAS JORGA, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

M. Millet vient de publier un très important ouvrage consacré à l'architecture serbe, et son beau volume a rencontré dans tous les cercles scientifiques le meilleur accueil. Les conclusions, en grande partie toutes nouvelles, ont été acceptées, et M. Bréhier, en en rendant compte dans le « Moyen âge », a insisté lui-même, après avoir constaté des rapports et des similitudes avec des églises d'Orient et avec le développement de l'art roman en France, sur l'originalité de conception des maîtres auxquels on doit les monuments de l'architecture serbe.

Or cette architecture, on le reconnaît bien, se distribue en trois ou quatre époques qui ne se ressemblent pas, ni en ce qui concerne le territoire sur lequel s'élèvent les monuments, ni sous le rapport des courants d'art étrangers qui sont représentés dans chacune d'elles. Il y a bien un art de Dalmatie, un art de Rascie, un art de Macédoine, un art de la Serbie septentrionale, tendant par la Moravie au Danube. Il ne peut pas être question d'un développement unique, partant des églises élevées au XII^e^ siècle par les Némanides, successeurs des premiers rois sur les « Esclavons », ayant surgi, sous l'influence occidentale, en marge de l'Italie et dans un milieu catholique, pour en arriver aux fondations de ces simples « comites » au titre royal, de ces « despotes » de création byzantine subordonnée, dont l'indépendance était douteuse et dont l'existence même dépendait de cette lutte contre l'Islam ottoman dans laquelle d'autres qu'eux détenaient les premiers rôles.

J'observerais encore pour ramener, des conceptions d'une séduisante unité, à la réalité des choses, que les noms de ceux qui ont bâti ces sanctuaires, à côté desquels

Digitized by Google

— remarquons-le — on n'a pas vu une seule bâtisse profane : palais royal ou impérial, château féodal, halle de marchands, maison privée — sont complètement inconnus. Pas un d'entre ces maîtres ne nous a renseigné sur sa nationalité. Ils n'ont pas tenu à perpétuer leur souvenir par une signature sur pierre ou par un rappel au bas de fresques qui n'ont été, du reste, conservées que pour de rares édifices, surtout en Macédoine. Leur race reste donc un mystère, et il se pourrait bien qu'elle eût été très diverse, comme l'était aussi, dans les villes surtout, celle des habitants de ce royaume aux frontières changeantes, de cet Empire au caractère international. Et on n'a rien pu signaler dans ce système de bâtir et d'orner qui eût eu son origine dans des pratiques populaires, signe indélébile de la faculté de création d'une race.

Il n'y aurait donc nullement à s'étonner si une découverte que je ne crois pas cependant probable, malgré des exemples récents en Roumanie, mettait en lumière ce fait qui, si ces monuments sont dus à la puissance et à la richesse des rois et tzars slaves et destinés à leur glorification, le travail, dans lequel n'entrait aucune originalité nationale, est celui d'artistes byzantins, d'un sang plus ou moins mêlé aussi, ou italiens, dalmates au moins, qui suivaient les courants de l'Italie. Et, en général, j'ose croire que les œuvres d'art ne doivent pas être attribuées à un territoire, mais à une nation, et seulement alors que cette nation a réalisé une synthèse lui appartenant en propre, comme l'art « gothique » appartient, même si on le rencontre à Cologne et à Milan, à la France.

Le développement de l'art roumain, que j'expose avec Mgr G. Bals, dans un ouvrage d'ensemble dont je pourrai, dans le courant même de ce mois, vous faire hommage, peut servir comme terme de comparaison intéressant. Dans les pays de la rive gauche du Danube, il n'y a pas seulement une vingtaine de documents artistiques de premier ou de

Digitized by Google

second ordre, mais bien autre chose : à côté de palais, de manoirs fortifiés, de citadelles, des centaines, je dirais des milliers de sanctuaires, grands et petits, humbles et glorieux, qui, en partant, bien entendu, de modèles étrangers, d'une quadruple imitation, grecque, serbe, saxonne de Transylvanie et italienne de Dalmatie, en arrivent par un développement ininterrompu, sur un seul et même territoire, à une forme définitive, dans la constitution de laquelle ne manquent pas les notes distinctives de cette vie populaire dont je parlais plus haut.

De plus, on a conservé dans la plupart de ces églises, avec une énorme quantité de pierres sépulcrales, au moins une partie du trésor d'art qui les meublait : châsses, crucifix, évangéliaires reliés, ostensoirs, calices, veilleuses, rideaux d'autel, couvertures de tombeaux. On peut avoir ainsi de ce côté, du XIV^e^ au XIX^e^ siècle, dans d'innombrables documents, la connaissance d'un art complet.

De ces événements surtout — et c'est le but précis de cette communication accompagnant un don du musée de Bucarest, un fascicule de son catalogue illustré —, il y en a qui, de toute évidence, prouvent une influence, plus que cela, une continuation, dans l'orfèvrerie, de cet art italien de Venise, qui avait trouvé une patrie balkanique en Dalmatie.

A côté du gothique moldave du XV^e^ siècle, à l'époque d'Étienne le Grand, on avait à Tismana aussi bien qu'à Bistriţa, dans toute cette région olténienne de la Petite Valachie, tournée vers l'Adriatique, mais surtout à Bistriţa, des objets dus au travail de ces maîtres du littoral adriatique. M. Cegăneanu, auquel on doit cette brochure, l'observait déjà, avec raison. Telle, à la page 18, cette miniature en argent et émail, de l'église de Bistriţa où, à travers le caractère traditionnel des seize scènes représentées, on distingue une liberté de mouvements et un effort vers l'expression qui révèlent l'Italie. Tel ce calice de même

Digitized by Google

'provenance, en regard duquel l'auteur en a placé deux autres de Tismana : l'ampleur des contours arrondis n'a rien à voir avec la ligne dure de la fabrication germanique en Transylvanie. Tel ce curieux encensoir, dont la forme générale, d'un gothique adouci, s'appuie sur un plateau tout recouvert de figures de saints d'un caractère italien indiscutable ; un autre, de tous points semblable, vient du même monastère. Le crucifix en bois du prince Vintilă, finement travaillé dans quelque couvent de l'Athos, a une ornementation de métal aggloméré qui tranche avec la simplicité des bases et des ornements de Moldavie. Les plateaux du panagiaire de Inagov, monastère sis dans les environs mêmes de Bucarest, sont d'une exécution vénitienne, encore plus prononcée dans les figures autant que dans les cadres, et une entière série d'objets semblables, provenant de Bistriţa ou de Tismana, lui correspond. Les belles lettres d'un vase de pain bénit, trouvé à Tismana, sont de tous points pareilles à celles qui forment l'inscription préliminaire de la nécropole de Dealu.

Il faut mettre en regard la porte de Suagov, aujourd'hui au musée de Bucarest, avec ses belles figures de saints n'ayant rien de la raideur gothique et surtout les ornements des livres imprimés en Valachie dès le commencement du XVI^e^ siècle. La ressemblance ne souffre pas de doutes. Mais on sait bien que l'introducteur de cet art dans la principauté valaque est le moine monténégrin Mascarius, qui avait travaillé à Venise.

D'un autre côté, les Archives de Raguse aussi conservent encore la mention de l'ambassade à Venise — se plaçant elle-même à la suite d'autres, venues de la Moldavie voisine — accomplie au nom du prince Neagoe Basarab, le fondateur même de la superbe église épiscopale d'Arges, par le médecin Jérôme Matievich, un Ragusan. Depuis le lointain moyen âge balkanique, les marchands de Doubrovnie-Raguse étaient habitués à faire un commerce de

Digitized by Google

produits italiens jusqu'en Hongrie. Leur colonie de Timişoara se conservait vers le milieu du XVI^e^ siècle, alors que des banquiers ragusans tenaient comptoir à Silistrie, pour que plus tard leurs concitoyens apparussent en Valachie et en Moldavie comme fermiers des revenus de l'État et même comme confidents, comme agents diplomatiques, comme parents aussi des princes.

C'est par cette voie donc que l'art italien et vénitien pénétra dans les pays roumains et au moins dans deux domaines, celui de l'orfèvrerie et de l'imprimerie, il ajouta à ce nouvel art national, un élément de synthèse après avoir donné à ce qu'on appelle l'art serbe, des siècles auparavant, plutôt des modèles à imiter.

LES FOUILLES DU CORPS D'OCCUPATION FRANÇAIS A CONSTANTINOPLE

PAR M. CHARLES DIEHL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Sur l'initiative du général Charpy, commandant le corps d'occupation français, des fouilles fort intéressantes ont été, depuis un an, entreprises par nos soldats en plusieurs points de Constantinople et de sa banlieue. Ces fouilles se poursuivent encore, mais elles ont donné déjà des résultats assez importants pour qu'il vaille la peine de les signaler à l'Académie.

Makri-Keui, sur la mer de Marmara, à quelques kilomètres de Stamboul, occupe l'emplacement où s'élevait jadis le faubourg byzantin de l'Hebdomon. En 1914, Makridi bey, conservateur du Musée impérial, y avait découvert un fort curieux tombeau, dont la description sera publiée prochainement dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*. Il est inutile de discuter l'hypothèse qui a induit le P. Thibaut, des Augustins de l'Assomption, à recon-

Digitized by Google

naître dans cet hypogée, où étaient enterrées au moins seize personnes, le tombeau de Basile le Bulgaroctone ; ce n'est là qu'un exemple du désir trop fréquent d'accrocher à un monument anonyme un nom retentissant. Mais comme les textes montraient d'autre part que plusieurs églises et palais impériaux s'élevaient à l'Hebdomon, la découverte de 1914 devait naturellement donner l'idée d'entreprendre de nouvelles fouilles. Elles ont été conduites par les soldats du corps d'occupation, avec le concours du P. Thibaut, et sous la direction de Makridi bey.

On a dégagé les ruines d'une grande église à trois absides et, non loin de là, une haute colonne de granit, renversée sans doute par un tremblement de terre, et dont la base, retrouvée par fragments, portait une inscription latine renfermant le nom de l'empereur Théodose. De nombreux fragments antiques, bases de colonnes, frises sculptées, chapiteaux, se rencontrent en maint endroit à Makri-keui, dans la poudrière, dans les maisons du bord de la mer qui avoisinent la colonne renversée et dans la mer même. Il y a tout lieu d'espérer que la suite des fouilles donnera des résultats intéressants [1].

D'autres fouilles, plus importantes, ont été entreprises dans la région qui se trouve au pied du Vieux Sérail, entre les hautes murailles qui soutiennent le palais des sultans et le rivage de la Marmara. Là s'étend une plaine, couverte en grande partie par de vastes jardins, et que traverse du sud au nord la voie ferrée du chemin de fer de Roumélie. Dès 1871, lors de la construction de la ligne, des substructions assez considérables avaient été découvertes dans cette région [2]. La nécessité de loger les approvisionnements du corps d'occupation français a amené l'exploration et le déblaiement d'autres sous-sols dont l'ouverture était visible ;

1. Cf. Thibaut, *L'Hebdomon de Constantinople* (Échos d'Orient, janv.-mars 1922).

2. Paspati, Βυζαντιναὶ μελέται, p. 105.

Digitized by Google

et les travaux, entrepris depuis juin 1921, et qui se poursuivent encore, ont successivement révélé un « ensemble grandiose de sous-sols formant un groupe compact et homogène, qui s'étend le long de la mer, des deux côtés de la voie ferrée, sur une longueur de 180 mètres et une largeur de 80 ». Ces travaux, exécutés par la main-d'œuvre militaire française, ont été dirigés avec beaucoup d'habileté, de méthode et de compétence scientifique par un archéologue de Constantinople, M. Manboury. Le rapport qu'il a adressé sur ses fouilles à M. le général Charpy, et auquel je ferai de nombreux emprunts, est d'un intérêt extrême. L'Académie appréciera, je pense, combien ces recherches sont importantes pour préciser la topographie de l'antique Byzance, et quels résultats inattendus elles ont eus pour l'histoire de l'art byzantin.

La région explorée correspond à ce que les Byzantins appelaient le quartier des Manganes, du nom du grand arsenal (μάγγανα) qui y était établi. Mais outre l'arsenal, d'autres édifices importants s'y élevaient. C'était d'abord le couvent et l'église de Saint-Georges, une magnifique construction bâtie par un empereur du XI^e^ siècle, Constantin Monomaque. Psellos, qui l'a vu construire, en a décrit la splendeur [1]; il a insisté surtout — et le renseignement a son importance pour l'identification des ruines découvertes — sur l'ambition qu'eut le souverain de surpasser en magnificence tous les édifices antérieurement élevés ; il fit à deux reprises démolir ce qui avait été bâti pour le reconstruire sur un plan plus somptueux, et Psellos insiste en particulier sur la profondeur des fondations qui portèrent les constructions [2]. Une grande cour précédait l'église ; d'admirables jardins l'environnaient ; enfin, tout auprès, agrandissant sans doute un palais que Basile I^er^ y avait fait

1. Psellos, Χρονογραφία, éd. Sathas, p. 171-173.
2. τῶν κρηπίδων...αἱ δὲ βαθύτερον κατεβώννυντο.

Digitized by Google

bâtir au IXe siècle [1], l'empereur avait édifié une fort belle habitation [2], qu'on appelait le palais des Manganes [3]. A la fin du XIIe siècle, Isaac Ange fit démolir « cette magnifique demeure, sans égard, dit Nicétas, pour la beauté et la grandeur de l'ouvrage, sans respect pour le glorieux martyr (saint Georges) auquel il était consacré [4] ». Le monastère cependant fut épargné. L'ambassadeur castillan Clavijo, au commencement du XVe siècle, l'a visité et en a décrit la riche décoration de marbres et de mosaïques [5]; il existait encore au moment de la prise de Constantinople par les Turcs; des derviches en prirent alors possession [6]. Auprès du couvent et du palais des Manganes, d'autres édifices se rencontraient, la fameuse tour des Manganes, bâtie par Manuel Comnène, pour être le point d'attache de la chaîne qui devait barrer l'entrée du Bosphore [7], et l'église du Christ miséricordieux (Φιλάνθρωπος), construite par Alexis Comnène à l'est du monastère de Saint-Georges, et auprès de laquelle se trouvait un ayasma célèbre. Là jaillissait, non loin du rivage, une source qui avait de merveilleuses vertus de guérison. Les Grecs la vénéraient fort; et quoique, en 1816, le sultan Mahmoud eût fait construire au-dessus le kiosque des perles (Indjouli Kiosk), ils continuèrent à y venir jusqu'en 1821, où l'accès en fut interdit.

« De tous ces magnifiques édifices, écrit Mordtmann dans son *Esquisse topographique de Constantinople*, aucune trace n'est restée, sauf les substructions du palais des Manganes, mises à découvert par les travaux de terrassement des chemins de fer orientaux, une petite niche avec inscription et un petit ayasma de la sainte Vierge, dont le nom

1. Vie du patr. Ignace, p. 981.
2. Anne Comnène, *Alexiade*, t. I, 151.
3. Nicétas, 331, 380.
4. Nicétas, 381.
5. Richter, *Quellen der byz. Kunstgeschichte*, p. 238.
6. Ducas, 318.
7. Nicétas, 268.

Digitized by Google

même a disparu [1]. » Les fouilles pratiquées par le corps d'occupation ont apporté dans tout ce quartier de l'antique Byzance des précisions nouvelles.

Le déblaiement des soubassements de l'Indjouli Kiosk, démoli en 1871 lors de la construction du chemin de fer, a fourni d'abord un précieux point de repère topographique, en fixant la place de l'ancien ayasma. Il semble plausible, en conséquence, sinon absolument certain, de reconnaître l'église du Sauveur dans l'édifice situé un peu au nord du Kiosque, et dont la façade montre trois grandes arcades correspondant aux nefs intérieures ; une porte surmontée d'une fenêtre s'ouvre au centre ; des niches creuses, entourées d'un décor de briques, décorent la partie supérieure du mur. A l'intérieur, la voûte centrale a 5 m 65 de large sur 15 de long ; les demi-voûtes latérales, que de forts piliers séparent de la grande nef, ont environ 2 m 50 à 3 mètres de largeur. L'ensemble est bâti entre deux tours de la muraille, dont l'une, reposant à sa base sur d'énormes blocs de granit, appartenait peut-être à la plus ancienne enceinte de Byzance. Non loin de là, on a déblayé, sur une longueur de 75 mètres, un couloir courant le long de la muraille et qui en formait le chemin de ronde.

Les ruines qui viennent d'être décrites se trouvent situées entre le chemin de fer et le mur maritime. De l'autre côté de la voie ferrée, on a retrouvé les restes d'édifices bien autrement considérables. « Il y a là, écrit M. Manboury, un groupement de sous-sols mesurant un développement d'environ 170 mètres de longueur, l'un des plus merveilleux dont Constantinople s'enorgueillisse. »

Il faut citer ici les termes mêmes du rapport de M. Manboury : « Un premier sous-sol, long d'environ 70 mètres, large de 12 à certains endroits, de 20 mètres à d'autres, est composé de trois parties distinctes, mais réunies entre elles et

1. Mordtmann, p. 51.

Digitized by Google

ne formant qu'un tout uni. Dans la première partie, on observe 12 coupoles, dont 4 sont éboulées, formant une croix grecque parfaite. Le milieu est occupé par un pilier servant de point de départ à 4 grands arcs. Autour de ce pilier central viennent se grouper 4 coupoles circulaires, sur chacune desquelles s'ouvrent deux arcs aboutissant à deux nouvelles coupoles elliptiques. Les 4 piliers d'angle sont énormes et renforcés. Le long de la voie on relève deux autres coupoles qui occupaient l'espace laissé libre par les bras de la croix. Dès l'abord, le plan de ce sous-sol indique son ancienne destination ; car, à n'en pas douter, on est en face d'un plan d'église en forme de croix. Les quatre coupoles centrales tiennent la place, avec leurs 9 mètres de développement en diamètre, de la grande coupole qui devait s'élever au-dessus, soutenue par les quatre gros piliers renforcés ; les quatre groupes de deux coupoles elliptiques devaient soutenir les quatre branches de la croix, les coupoles des angles supportant les quatre coins du rectangle où était inscrite la croix.

« La deuxième partie du sous-sol est composée de deux grandes voûtes de 20 mètres de longueur et de 5 mètres de largeur, séparées par une série de piliers déterminant actuellement trois portes de communication ; la hauteur des voûtes est de 11 mètres environ.

« La troisième partie, de 25 mètres de longueur, est composée de six coupoles en deux séries faisant suite aux deux voûtes précédentes. Elle se termine par deux portions de voûtes qui sont la continuation des voûtes de la deuxième partie. Un examen attentif fait voir que ces coupoles sont d'une construction postérieure et qu'elles ont été construites, avec les piliers qui les soutiennent, entièrement au-dessous et en dedans des deux voûtes qu'on a vues dans la partie précédente. La raison en est que la voûte s'est effondrée en plusieurs endroits et qu'une réparation a été nécessaire. »

Digitized by Google

Ce vaste ensemble de substructions formait une immense citerne, dont l'aménagement semble, au reste, n'avoir pas été achevé. « Le mortier, écrit M. Manboury, qu'aucune usure n'a altéré, porte encore la trace des outils et des doigts du maçon byzantin : ici, on voit des oiseaux gravés dans le mortier frais ; là c'est une gazelle, une croix, un nom, des traits, des plans pour nous inintelligibles. Un seul compartiment est terminé ; là le mortier rouge recouvrant la muraille est absolument neuf, sans usure quelconque ; les autres compartiments étaient en voie d'exécution. »

A l'ouest de cet immense sous-sol se creuse une autre citerne, soutenue par 12 colonnes portant 3 files de sept coupoles. Au sud, se développe un autre vaste sous-sol.

« La partie aujourd'hui visible de ce sous-sol, écrit M. Manboury, est d'environ 52 mètres de long sur 40 mètres de large ; au centre se trouve une longue citerne de 30 coupoles, presque toutes circulaires, disposées en 10 rangs de 3 coupoles. Ces 30 coupoles sont soutenues par 8 gros piliers alternés avec 10 colonnes puissantes toutes surmontées de chapiteaux en marbre sans décoration. Le sol est partout surélevé par suite des débris qu'on y a jetés jusqu'à la hauteur des chapiteaux ; de nombreuses fenêtres permettent de pénétrer dans d'autres citernes situées soit à l'est, soit à l'ouest. Celles de l'ouest, au nombre de trois, sont en partie évidées, l'une l'étant complètement et contenant encore de l'eau. A l'Est, une série de voûtes parallèles, et communiquant les unes avec les autres, aboutissent à la voie du chemin de fer. Toutes ces voûtes, toutes ces coupoles, manifestement du IX^e^ siècle, accusent une même particularité : elles ont été démolies jusqu'à la hauteur des arcs et reconstruites, non plus en demi-sphères, mais sur un profil beaucoup plus élevé. Il s'agissait sans doute de surélever le sol pour un motif qui nous échappe. »

Évidemment, ce ne sont là que des substructions ; mais elles sont d'une habileté technique, d'une solidité puissante

Digitized by Google

dont l'impression est inoubliable. Involontairement, on pense à ces fondations profondes dont Psellos parle à propos de la construction de Saint-Georges des Manganes et à ce désir d'éclipser ses prédécesseurs qui animait Constantin IX quand il fit bâtir ce somptueux monument. Et aussi bien ces substructions magnifiques laissent-elles clairement lire le plan des édifices qu'elles supportaient. Sur le sous-sol à plan cruciforme était construite sans doute l'église de Saint-Georges, et les deux grandes voûtes soutenaient la cour qui la précédait. Plus au sud, au-dessus du sous-sol à 30 coupoles, c'était le palais des Manganes. « Aux XI^e^ et XII^e^ siècles, écrit M. Manboury, après avoir proposé ces identifications, il y avait à cet endroit trois monuments situés dans les conditions que j'ai indiquées. Aujourd'hui, nous retrouvons les substructions de trois monuments présentant les mêmes conditions de relations. Il n'y a donc pas à s'y méprendre, d'autant plus que les détails techniques de ces constructions sont différents et que leur ornementation varie de l'une à l'autre. »

Il est vraisemblable que les édifices byzantins qui reposaient sur ces substructions furent détruits, les uns au temps d'Isaac Ange, les autres, après 1453, pour servir à la construction du Vieux Sérail. Mais si l'on employa les briques, les marbres, les colonnes, on dédaigna ce qui était ornement sculpté, chapiteaux à personnages, bas-reliefs représentant les figures saintes des chrétiens. Tout cela, on le précipita, souvent après l'avoir brisé, dans les citernes des sous-sols. C'est là que les fouilles du corps d'occupation en ont retrouvé les restes. Et parmi ces restes, il y a un chef-d'œuvre de la sculpture byzantine.

Il faut mentionner d'abord plusieurs chapiteaux théodosiens, d'autres à têtes de béliers et à corps d'animaux fantastiques, deux autres où des figures d'anges intactes se dressent entre les volutes. Mais la merveille est un admirable bas-relief en marbre, haut de 2 mètres, représentant la Vierge orante.

Digitized by Google

Le marbre a été retrouvé brisé en huit morceaux; la tête manque et aussi le bras gauche et une partie du bas de la robe. Mais, même ainsi mutilée, l'œuvre est de premier ordre. Debout sur un socle bas dont le pourtour est orné d'une décoration sculptée, la Vierge élève les mains dans l'attitude de la prière. En différentes parties de la draperie, aux genoux, à l'extrémité de la ceinture, sur la partie gauche de la poitrine, des trous indiquent la place de croix de métal placées sur le marbre; d'autres marquent au poignet la place d'un bracelet; à droite et à gauche de la partie supérieure de la plaque, deux carrés portent en relief les sigles M-P ΘV. Le relief, très léger, ne dépasse pas 4 centimètres. La simplicité élégante de l'attitude, la souplesse de la draperie sous laquelle la forme transparaît, sont tout à fait remarquables.

Ce n'est point le lieu d'étudier longuement cette œuvre de haute valeur. Il suffira de la rapprocher de trois autres bas-reliefs représentant le même sujet. L'un, provenant de Constantinople et également mutilé, est conservé au Musée de Berlin; l'autre se trouve dans l'église de Santa Maria in Porto, près de Ravenne; le troisième est placé dans une des façades de Saint-Marc de Venise [1]. Ces trois bas-reliefs sont attribués au XI^e^ siècle. Celui qui vient d'être découvert à Constantinople, encore qu'il soit de qualité assez supérieure, semble dater de la même époque. On y retrouve, comme dans beaucoup d'œuvres de ce temps, avec l'imitation évidente des modèles antiques, l'allongement très caractéristique de la figure humaine.

Une telle découverte suffirait à récompenser de leurs peines les officiers et les soldats du corps d'occupation français, qui ont travaillé à ces fouilles. L'Académie, je pense, aura plaisir à exprimer au général Charpy, qui a eu l'initia-

1. On en trouvera des représentations dans Wulff, *Altchristliche und byz. Kunst*, p. 606, qui donne la liste des autres représentations du même type. Cf. Dalton, *Byzantine art and archæology*, p. 159 et 673-674.

Digitized by Google

tive de ces recherches et les a suivies avec une attentive sollicitude, sa reconnaissance et sa joie. Elle aura surtout plaisir à constater que, comme jadis en Égypte les soldats de Bonaparte, comme jadis en Morée les soldats du maréchal Maison, ou en Syrie les soldats du corps expéditionnaire de 1860, nos soldats ont, à Constantinople, été fidèles à cette tradition française, d'unir au devoir militaire des recherches scientifiques fécondes pour l'histoire de l'art.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom de sir George Grierson, correspondant de l'Académie, une publication du Linguistic Survey of India, intitulée : *Gramophone Records of Languages and Dialects spoken in the Himalayan tract and the limited Provinces of Agra and Oudh* (Allahabad, 1921, 8°), à laquelle sont joints 33 disques phonographiques enregistrés.

M. Jorga fait hommage, de la part de M. Cegàneanu, d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Museul National de Antichitàti, Secțiuna eclesiastică. Obiecte Bisericesti studiate și descrite* (Bucaresti, 1911, in-8°).

SÉANCE DU 16 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

A propos du procès-verbal, M. Clément HUART, revenant sur la note communiquée par M. Gustave Schlumberger dans la dernière séance, suggère que Tulupa, la ville épiscopale de l'évêque des Croisades, que Mgr Petit identifierait avec Hiérapolis Membidj (Bambyce), peut être représentée par la ville actuelle d'Idlib, au S.-O. d'Alger (tandis que Membidj est au N.-E.). Le site d'Idlib renferme des restes antiques.

Digitized by Google

La correspondance comprend : une lettre de M. Serge d'Oldenburg, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Pétrograd, qui fait savoir que M. Ouspensky, dont le décès a été annoncé au début de 1921 est « vivant et en bonne santé » ;

et une lettre de M. l'administrateur de la Bibliothèque Nationale, qui invite l'Académie à désigner quatre de ses membres pour faire partie de la Commission mixte chargée de décerner, en 1923, le prix Angrand.

M. le Président rappelle que les représentants de l'Académie en 1918, étaient MM. Salomon Reinach, Cordier, Morel-Fatio, et le duc de Loubat.

L'Académie, à mains levées, les désigne de nouveau pour 1923.

Monsieur Antoine Thomas fait la communication suivante :

Une troisième fois [1], j'ai le plaisir de signaler à l'Académie un scribe originaire de la Bretagne bretonnante, qui a inscrit du breton dans un manuscrit copié par lui vers la fin du XIV^e^ siècle, et conservé dans un dépôt parisien. Le manuscrit en question, divisé en trois tomes épais, appartient à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, où il porte les n^os^ 34-36. On y lit les Postilles sur l'Ancien et le Nouveau Testament de Nicolas de Lyre, où la postille sur le second livre d'Esdras est ainsi datée : *Actum Parisius anno Domini M°. CCC°. XXX°., XIII° kalendas aprilis* (n° 35, fol. 337^a^) ; donc, en nouveau style, 20 mars 1331.

L'auteur du catalogue des manuscrits de Sainte-Geneviève, Charles Kohler, a relevé dans ces volumes deux notes d'un certain Henri Bossec, qu'il considère comme en étant « probablement » le scribe [2]. Il est tout à fait sûr que l'annotateur et le scribe ne font qu'un. Kohler a le mérite d'avoir reconnu que l'une de ces notes est en breton ; il l'a dit expressément, non au cours de sa description, mais dans la Table des matières, à l'art. *Linguistique*, qui m'a donné l'éveil, mais qu'aucun celtisant ne semble avoir remarqué.

Le premier volume (n° 34) a perdu ses derniers feuillets, ce

1. Voir les *Comptes rendus*, 1913, p. 23-26, et 1918, p. 379-381.
2. Catalogue cité, t. I (Paris, 1893), p. 34.

Digitized by Google

qui nous prive peut-être de quelque note en breton de notre scribe : en cours de route, il s'est contenté du latin pour invoquer deux fois la bénédiction du lecteur, à la fin de l'Exode : *Explicit Exodus ; scriptor sit sic benedictus* (fol. 73[d]), et à la fin de Tobie : *Hic liber est scriptus ; qui scripsit sit benedictus* (fol. 300[b]).

Le deuxième volume n'offre d'intéressant que la note finale, relevée par Kohler : *H. Bossec diocessi* (sic) *Cornubie natus villula vocata Tresfrauc* [1]. On sait que « diocèse de Cornouaille » et « diocèse de Quimper » ne font qu'un. Il m'a été impossible, malgré l'obligeant concours de mon collègue à la Sorbonne, M. Vendryes, et celui de mon confrère M. Waquet, archiviste du Finistère, d'identifier la *villula* où H. Bossec déclare être né.

Le troisième volume contient non seulement la note en breton publiée par Kohler, et qui se trouve à la fin de l'Apocalypse, au fol. 299, mais une autre note dans la même langue, beaucoup plus courte, qui se trouve à la fin des Actes des Apôtres, avant l'*explicit* au fol. 261[d]. Les voici toutes deux, reproduites diplomatiquement, avec la traduction que m'en a fournie mon collègue M. Vendryes :

1° *Henri Bossec ascruiuas aman.* — « H. B, a écrit ici. »

2° *Henri Bossec alauar mar car doe me ambezo auantur mat* [2] *ha quarzr* [3]. — « H. B. dit : si Dieu veut, j'aurai aventure bonne et belle. »

M. Mâle donne lecture du rapport suivant :

La Commission du prix Fould a décidé de partager le prix de la manière suivante :

3.000 francs à M. Hourticq pour le livre intitulé *La jeunesse du Titien* ;

2.000 francs à M. Réau pour le livre intitulé *L'art russe, des origines à Pierre le Grand.*

1. Le Catalogue porte *Tresfranc* par suite d'une faute typographique.

2. Le *t* final est très net ; la leçon *mar*, qui se lit dans le Catalogue, est due à une faute typographique.

3. M. Vendryes considère *quarzr* comme une faute de scribe pour *quaezr*.

Digitized by Google

M. Senart, au nom de la Commission mixte du prix Volney, fait savoir officieusement que la Commission, sur les arrérages de la fondation, attribue en 1922, quatre récompenses, de 800 francs chacune :

à MM. Maurice Cahen, *Études sur le vocabulaire religieux du vieux scandinave. — Le mot Dieu en vieux scandinave;*

Dény, *Grammaire de la langue turque (Osmanli) ;*

Juret, *Manuel de phonétique latine;*

Sainéan. *Le langage parisien au XIX^e siècle.*

M. Émile Mâle donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1922 [1].

Il est procédé au vote pour l'attribution du prix Gaston Maspero.

M. Henri Gauthier obtient 31 voix contre 2 à M. Moret. Il y a un bulletin nul. En conséquence le prix Maspero est décerné à M. Henri Gauthier, inspecteur en chef du Service des Antiquités d'Égypte, pour son ouvrage intitulé : *Le Livre des Rois d'Égypte.*

M. P. Girard achève sa communication sur un passage de l'*Électre* de Sophocle dont le sens n'a pas été compris, semble-t-il, par la plupart des commentateurs. Dans la peinture qu'Électre fait de sa triste vie au chœur de la pièce, elle esquisse ce portrait d'Égisthe s'associant aux injures dont l'accable Clytemnestre toutes les fois qu'elle la surprend pleurant Agamemnon (v. 299-302) :

Τοιαῦθ' ὑλακτεῖ, σὺν δ' ἐποτρύνει πέλας
ὁ κλεινὸς αὐτῇ ταῦτα νυμφίος παρών,
ὁ πάντ' ἄναλκις οὗτος, ἡ πᾶσα βλάβη,
ὁ σὺν γυναιξὶ τὰς μάχας ποιούμενος.

Le scholiaste donne du vers 302 l'explication suivante : Συνεργούσης γὰρ Κλυταιμνήστρας ἀνεῖλε τὸν Ἀγαμέμνονα. Cette explication est absurde pour plusieurs raisons. Il y a là simplement une allusion brutale et un peu crue, qui ne saurait surprendre dans la bouche d'Électre, à la passion coupable d'Égisthe pour

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Clytemnestre. Cf. Sophocle, *Électre*, 271-274, 585-590 ; Eschyle, *Agamemnon*, 1654, 1671.

« L'interprétation que je propose, et à laquelle les éditeurs modernes, influencés par le scholiaste, ne paraissent pas avoir songé, se rencontre déjà, à propos d'un passage des *Perses*, dans le t. I. de l'édition d'Eschyle par F. H. Bothe, Lipsiae, 1831, p. 329, dans la note en latin concernant le v. 708. »

Diverses observations sont présentées par MM. Maurice Croiset et Th. Reinach.

M. Théophile Homolle présente et interprète les photographies qui lui ont été communiquées par M. Cavvadias, correspondant de l'Académie, professeur à l'Université d'Athènes, et qui représentent deux des bases de style archaïque découvertes par le Service hellénique des Antiquités dans le mur de Thémistocle [1].

Elles avaient été signalées précédemment par M. Ch. Picard, directeur de l'École d'Athènes ; mais de la première seule l'Académie avait reçu par lui des reproductions photographiques. Elles sont de grande importance pour la connaissance de l'art ancien et des exercices gymnastiques : lutte, jeu de balle, course en armes.

M. Maurice Croiset présente une observation.

APPENDICE

RAPPORT SUR LE CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE EN 1922, PAR M. E. MÂLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ; LU DANS LA SÉANCE DU 16 JUIN 1922.

Douze ouvrages ont été présentés cette année au concours des Antiquités de la France. Le nombre des concurrents n'a donc pas diminué, mais le concours a paru à la

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Commission inférieur à celui des années précédentes. La première médaille n'a pu être décernée. La peine qu'a aujourd'hui un érudit à faire imprimer ses livres explique en grande partie cette infériorité du concours. On nous présente des collections de brochures, des réunions d'articles qui ne sont assurément pas sans mérite, mais qui nous font regretter les solides ouvrages d'autrefois. En décernant ses récompenses, la Commission a dû tenir compte des difficultés actuelles, qui n'ont jamais été aussi sensibles que cette année.

La seconde médaille a été attribuée à M. Roger Grand, professeur à l'École des Chartes. Ses *Mélanges d'archéologie bretonne* ne sont pas un livre, mais une suite de dix articles qui ont déjà paru dans un volume du *Congrès archéologique de France*. Ces articles sont consacrés à des châteaux bretons, parmi lesquels il faut citer le fameux château de Josselin, et à des églises bretonnes : la cathédrale de Vannes et l'église Saint-Gildas de Rhuys. Ce sont des monographies claires, rapides, allégées des descriptions inutiles, ne mettant en relief que l'essentiel. L'auteur, qui sait voir et comparer, date avec sûreté les différentes parties d'un édifice. L'article le plus séduisant du recueil, celui qui a attiré surtout l'attention de la Commission, est consacré à cette question : y a-t-il un art breton? M. Roger Grand reconnaît que la Bretagne a beaucoup emprunté, mais ses emprunts n'ont pas tardé à revêtir un caractère original. On voit naître à la fin du moyen âge un art breton véritable que l'auteur essaie de caractériser. Il y a là quelques remarques très justes sur l'influence qu'a exercée l'emploi du granit. Mais il y a surtout quelques pages excellentes sur le génie breton qui peut seul expliquer ces monuments singuliers qu'on ne trouve qu'en Bretagne : les calvaires, les ossuaires, les portes monumentales des cimetières. Dans ce petit recueil M. Roger Grand ne se montre pas seulement bon archéologue, il apparaît comme un esprit distingué.

Digitized by Google

La troisième médaille revient à M. Jusselin, archiviste du département d'Eure-et-Loir, pour une ample brochure qui est presque un livre, et qui est intitulée : *La maîtrise de l'œuvre de Notre-Dame de Chartres*. Des nombreux documents du XIVe siècle étudiés par M. Jusselin, il résulte qu'à la cathédrale de Chartres, le *magister operis*, le maître d'œuvre, n'était pas un architecte. C'est là une conclusion assez inattendue, car pour beaucoup d'érudits l'expression *magister operis* ne pouvait s'appliquer qu'à l'architecte lui-même. Or, à Chartres tout au moins, il n'en était pas ainsi. Les maîtres d'œuvre n'étaient pas des hommes du métier, c'étaient de simples chefs de service, chargés de surveiller les ouvriers et d'assurer la régularité des travaux ; ils n'étaient même pas appelés aux expertises. A Chartres, leur charge était héréditaire et passait du père au fils. Il faut donc rayer de la liste des architectes de Chartres, Simon Dagon et Huguet d'Ivri, qui furent de simples maîtres d'œuvre, au sens que nous venons d'indiquer. M. Jusselin, en revanche, nous fait connaître les véritables praticiens, maçons, charpentiers, verriers, plombiers, qui dirigeaient les travaux de la cathédrale au commencement du XIVe siècle, c'est-à-dire au temps où s'élevait la belle chapelle Saint-Piat. Les résultats de ce travail sont, on le voit, d'un grand intérêt. Tout ce qu'on peut nous apprendre de nouveau sur un monument comme la cathédrale de Chartres nous est extrêmement précieux. Il est fâcheux que l'auteur ait écrit son mémoire sans se soucier assez de son lecteur: de longs documents en latin, qui devraient être rejetés en note, sont introduits dans le texte même, et il arrive qu'une phrase commencée en français s'achève en latin. La Commission a été très sensible à ce manque d'art.

M. Léon Coutil obtient la première mention avec quatre fascicules d'un ouvrage intitulé : *Département de l'Eure. Archéologie gallo-romaine, franque et carolingienne*. M. Léon Coutil est plutôt un curieux d'antiquités qu'un

Digitized by Google

archéologue et un historien. Il s'est instruit lui-même, et on s'en aperçoit plus d'une fois. Il y a dans son livre des erreurs, des lacunes, et on souhaiterait que l'esprit critique s'y montrât plus éveillé. Il est des textes importants, il est de grands ouvrages d'érudition qu'il semble ignorer. Mais l'ardeur infatigable de M. Léon Coutil lui fait pardonner bien des défauts. Il connaît tous les villages de son département, il en a exploré tous les musées et toutes les collections particulières, il a dessiné et photographié sans relâche les monnaies, les vases, les statuettes, les moindres fragments antiques; il a entrepris des fouilles ; il a recherché dans les églises les parties mérovingienes ou carolingiennes qui subsistent encore. Il a pu de la sorte nous donner un recueil extrêmement précieux qui réunit des centaines de documents, dont quelques-uns sont inédits.

La seconde mention est accordée à M. l'abbé de Lacger, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire d'Albi, pour le livre intitulé : *États administratifs des anciens diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur, suivis d'une bio-bibliographie des évêques de ces trois diocèses.* Par états administratifs, l'auteur entend les listes d'églises fournies soit par les pouillés, soit par les rôles dressés en vue de la perception des droits dus au Saint-Siège. Tous ces documents nous font fort bien connaître la géographie ecclésiastique d'une région qui correspond à peu près au département actuel du Tarn. Ces textes sont accompagnés d'un commentaire abondant et souvent très intéressant. Un livre si riche de documents nouveaux sera un répertoire extrêmement utile qui devra être consulté désormais par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique de la France. La Commission a regretté que ce bon livre ait été mal composé : le désordre dans lequel les documents sont présentés, l'enchevêtrement des textes, et, pour tout dire, l'absence de plan, enlèvent à l'œuvre quelque chose de sa valeur.

Digitized by Google

M. le chanoine Prévost nous présente, sous forme de manuscrit, le recueil des chartes de l'abbaye de Clairvaux, de 1115, date de la fondation du monastère par saint Bernard, à l'année 1319. C'est un recueil considérable, puisqu'il contient la copie de 2287 chartes, transcrites dans quatre cartulaires de Clairvaux conservés à Troyes et à Paris, ou empruntées aux chartes originales des Archives de l'Aube. Une courte introduction, qui aurait pu être un peu plus ample, précède le recueil. Les chartes ont été classées par l'auteur, non dans l'ordre adopté par les cartulaires, mais dans l'ordre chronologique, et toutes les dates en ont été ramenées à celles du calendrier moderne. La fameuse abbaye de Clairvaux n'a pas encore son histoire : M. le chanoine Prévost en prépare les matériaux avec une application digne d'éloges. Il serait à souhaiter qu'un tel livre pût être imprimé. Si l'auteur le publie, les tables devront en être revisées avec soin et complétées par un index des noms de personnes. Le livre de M. le chanoine Prévost a obtenu la troisième mention.

La quatrième mention a été accordée à M. Salin pour le volume intitulé : *Le cimetière barbare de Lezéville.* C'est la description faite avec un soin extrême d'un cimetière de la Haute-Marne que l'auteur, ingénieur civil des mines et maître de forges à Nancy, a exploré lui-même. Les fouilles ont été conduites avec une conscience rare, et une méthode dont il convient de féliciter l'auteur.

COMMUNICATION

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LES BAS-RELIEFS DÉCOUVERTS A ATHÈNES DANS LE MUR DE THÉMISTOCLE PAR M. TH. HOMOLLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

A la dernière session de l'Union Académie Internationale, notre confrère, M. Cavvadias m'a remis, pour être présentée

Digitized by Google

en son nom à l'Académie, une série de photographies qui complètent et précisent les indications que nous devons au directeur de l'École d'Athènes sur les découvertes du mur de Thémistocle.

Quatre photographies se rapportent à la première base décrite par M. Picard [1]. Exécutées au moment où le marbre sortait de terre et prises en perspective, comme il se présentait, elles sont moins nettes que celles de M. Picard et moins favorables à l'étude des figures ; mais elles ont l'avantage de montrer la position qu'occupait la base dans le mur, et l'appareil irrégulier du mur lui-même, composé au hasard et en hâte de blocs hétéroclites. Elles permettent d'apercevoir, au-dessus et au-dessous de la base, les cavités dans lesquelles étaient encastrés, comme tenons dans des mortaises, à la façon archaïque, la statue d'une part et le degré inférieur de l'autre.

Toutes nouvelles sont les photographies de la seconde base, dont M. Picard ne nous avait donné qu'une description sommaire et point illustrée [2] : jeu de balle, sur la face antérieure, défilés d'un char et d'hommes armés de lances et casqués, sur les deux faces latérales. L'intérêt de ces représentations est de première importance pour l'histoire de l'art et la connaissance de l'agonistique.

Antérieure de plusieurs années, à en juger par le style, à la base n° 1, ou exécutée par un artiste plus attaché aux anciennes traditions, la base Cavvadias donne une impression saisissante de l'évolution de la plastique durant une période courte, mais singulièrement active. Elle accuse à nouveau et de façon singulière le parallélisme parfait du développement entre la peinture et la sculpture.

Dans les défilés, l'alignement rigide des figures pareilles, dessinées en silhouettes, de droite à gauche ou de gauche à

1. Séance du 10 mars 1922 (*C. R.*, p. 76).

2. Séance du 24 mars 1922 (*C. R.*, p. 95). — Une troisième base est décrite *C. R.*, p. 117-8, séance du 21 avril.

Digitized by Google

droite, leurs attitudes raides et comme figées, leurs proportions allongées, leur costume, la forme du char, le type de l'attelage, évoquent le souvenir des vases à figures noires, aussi vivement que les sujets, les formes et le

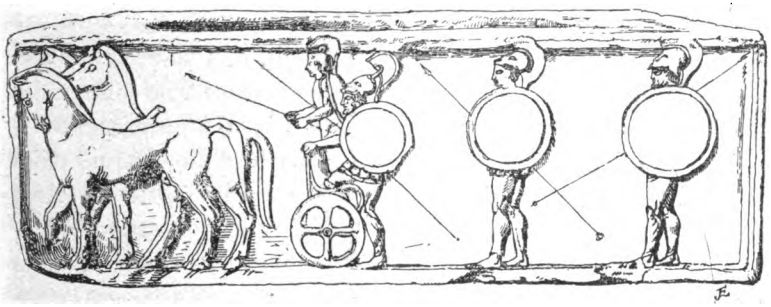

Fig. 1. — Face latérale droite : défilé de guerriers en char et à pied.

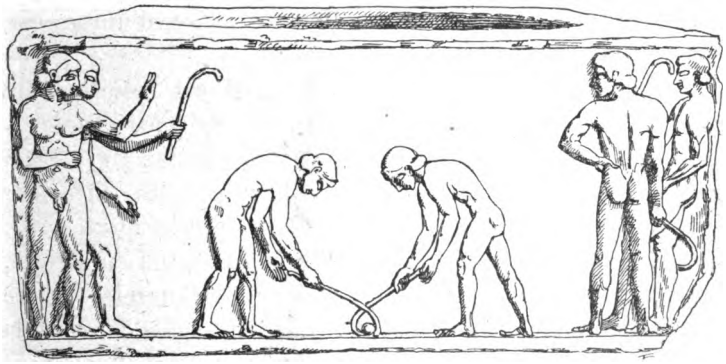

Fig. 2. — Face antérieure : jeu de balle.

style des reliefs de la première base rappellent la peinture des vases à figures rouges (Fig. 1).

La scène du jeu de balle bien plus animée, plus libre aussi de facture et plus poussée, semble inspirée d'un esprit plus jeune et traitée d'une main plus experte que les défilés. A l'égard de la base n° 1, l'exécution est

Digitized by Google

plus sommaire, moins aisée et moins sûre ; quelques détails, comme les coiffures, semblent reporter à une date antérieure ; mais la composition n'est pas moins bien liée, moins vivante, moins spirituelle. C'est comme une œuvre de transition, dont les divers reliefs jalonnent les étapes rapides du progrès (Fig. 2).

Quant au sujet, il paraît tout à fait nouveau, tant les représentations du jeu de balle étaient jusqu'à ce jour rares et insignifiantes ; les deux bases du Dipylon en présentent deux épisodes, avec la savoureuse vérité d'un croquis pris sur le vif, on pourrait presque dire d'un instantané ; elles sont d'une si précise exactitude qu'elles permettent, avec les textes anciens, de déterminer les noms et deviner les règles des parties engagées.

Dans les deux cas, celles-ci se livrent entre deux équipes de trois joueurs chacune, échelonnées dans le champ sur trois lignes, comme ceux que l'on dit aujourd'hui avant, demi et arrière.

Le jeu représenté sur la base Picard est celui que les Grecs appelaient οὐρανία, *la balle au ciel*, parce que la balle devait être lancée aussi haut que possible : ποτὶ νέφεα σκιόεντα, comme s'exprime Homère à propos des Phéaciens joueurs de paume. Cela exige, de la part de celui qui « sert », un effort considérable qui l'oblige à se renverser en arrière, en fléchissant le cou : ἰδνωθεὶς ὀπίσω, pour prendre encore l'expression homérique, ou ἀνακλάσας (τὸν αὐχένα) suivant la définition de Pollux. La pose du lanceur est si fidèlement reproduite qu'on le dirait destiné à illustrer le poète ou le lexicographe. Les attitudes si ingénieusement variées des joueurs, tous adonnés à la partie avec le même cœur, la même passion, leurs allures, différentes suivant le rôle dévolu à chacun d'eux, mais toutes souples, alertes et justes, doivent être signalées et méritent d'être admirées.

La base Cavvadias représente le jeu que l'on appelait ἐπίσκυρος, on pourrait dire la *balle à terre*, parce que la

Digitized by Google

balle était poussée sur le gravier : c'est le sens propre de σκύρος, et c'est pourquoi ce jeu semble répondre exactement à celui que les Latins nommaient *pila arenaria* ou *pulverulenta*. La balle était placée sur la ligne médiane du champ ; là les deux joueurs, chefs des camps, s'affrontent armés d'un bâton recourbé, semblable au *pedum*, la houlette des bergers, qui inventèrent sans doute le jeu et le jouèrent d'abord avec une pierre. Du bout de cette crosse, très analogue à notre « hockey », ils s'efforcent l'un et l'autre de tirer chacun la balle à soi, pour donner aux siens l'avantage du premier lancé. C'est merveille de voir avec quelle attention appliquée et de quelle main légère chacun des deux adversaires saisit, encercle l'enjeu : c'est plaisir de voir sur le visage, dans les gestes des autres joueurs l'attente du résultat, l'ardeur à encourager le chef, le calme réfléchi pour se préparer au rôle que leur réservera l'issue de ce duel initial. A cet égard, la seconde base soutient la comparaison avec la première.

De quelque façon qu'on les étudie, on peut ranger les bas-reliefs du mur de Thémistocle parmi les découvertes les plus curieusement révélatrices de ces dernières années.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

Ferdinand Brunot. *La pensée et la langue. Méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français* (Paris, in-8°, 1922).

A. Dandouau. *Contes populaires des Sakalava et des Tsimihety de la région d'Analalava* (Alger, in-8°, 1922).

René Fage. *La plantation du clou. Transformation et persistance du rite en Limousin* (extrait du *Bull. de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1921).

Digitized by Google

Adolf de Ceuleneer. *Notes sur des Antiquités conservées à Deynze* (extrait du *Bull. de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1922).

Du même. — *Les épreuves de Job. Triptyque d'un peintre flamand de la fin du XV^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle conservé à Turin dans la famille Pensa* (ibid.).

Elie Alto (Bouchet). — *Signum. Le mystère de la vie* (Vichy, in-8°, 1922).

M. Prou offre de la part de M. le comte Delaborde le livre d'Auguste Longnon, intitulé : *La formation de l'Unité française :*

« Il y a quelques mois que l'on vous présentait le 1^er^ fascicule du cours sur les *Noms de lieu de la France*, professé à l'École des Hautes Études par Aug. Longnon, œuvre d'une érudition immense qui met aux mains des savants les éléments et les moyens d'une rénovation de la géographie historique de notre pays. Mais Longnon était bien autre chose qu'un chercheur d'une perspicacité et d'une puissance de labeur exceptionnelles : sa modestie et la brièveté de sa carrière ne lui ont pas toujours permis de mettre à profit par lui-même les résultats de ses recherches. Nul pourtant n'était plus capable que lui de s'élever par la synthèse aux conceptions générales. Il l'a montré dans ce coup d'œil d'ensemble sur *la formation de l'unité française* qui a fait l'objet de sa première année d'enseignement au Collège de France. On y suit pas à pas l'œuvre vraiment nationale commencée, poursuivie par les rois Capétiens et leurs grands ministres, œuvre toujours une que la Révolution, loin de l'interrompre, compléta : l'élargissement des frontières jusqu'aux limites naturelles, la réduction et l'absorption des éléments territoriaux divergents en un état homogène. Il n'est pas possible de fermer ce livre sans reconnaître que le grand géographe qu'était Auguste Longnon était en même temps un grand historien et un bon Français.

« Mais une part de la reconnaissance des historiens doit aller à M. le comte François Delaborde, comme l'a dit notre confrère M. Jullian dans une éloquente introduction où il a montré comment la toponymie et les cadres territoriaux sont le reflet de la formation et du développement de la France. A l'aide des papiers de Longnon, des notes que lui-même avait prises aux leçons d'un maître qui était pour lui un ami et dont il connaissait toutes les idées, M. Delaborde a reconstitué l'œuvre que son auteur n'avait pu publier et l'a complétée par des sommaires et une table, constituant un véritable répertoire alphabétique et analytique de géographie historique de la France. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 23 JUIN 1922

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

L'Académie Royale de Belgique remercie la Compagnie de l'envoi d'une délégation aux fêtes du cent cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts rappelle à l'Académie qu'il lui appartient de lui présenter deux candidats en 1re et en 2me ligne pour le poste de directeur de l'École française de Rome et la prie de vouloir bien procéder à leur désignation avant le 14 juillet. — Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

A propos de la correspondance, M. SENART donne lecture de la note suivante :

« Les dernières communications que j'ai reçues de M. Sylvain Lévi, au cours de son récent séjour au Népal, contenaient quelques nouvelles dont je crois, en raison de leur intérêt scientifique, devoir faire part à l'Académie.

« M. Lévi a eu la bonne fortune de trouver dans le Mahârâja qui lui a, dès longtemps, donné des marques d'amicale bienveillance, un amateur éclairé des recherches relatives au Népal. Il se montre profondément touché de l'accueil empressé qu'il a reçu et des facilités de toutes sortes qu'il rencontre auprès de lui.

Entre les objets de son voyage, figure notamment la révision des inscriptions publiées successivement par Bhagvanlâl Indrajî, par Bendall et par lui-même, qui fournissent la base essentielle de l'histoire du pays.

« Il constate une décadence sensible dans la situation locale du bouddhisme. Il a eu cependant la bonne fortune de remettre la main sur plusieurs ouvrages importants de la littérature bouddhique. C'est notamment une copie partielle de la Kârikâtrimśikâ de Vasubandhu et un exemplaire complet d'un commentaire de ce livre, le Trimśikâbhâṣya, de Sthiramati. Vasubandhu est un

Digitized by Google

docteur fameux du IVe ou Ve siècle, et son Abhidharmakoṣa est un livre capital pour la spéculation bouddhique où il occupe une sorte de place centrale entre le petit et le grand véhicule auxquels Vasubandhu a successivement appartenu. Sthiramati est un de ses élèves, connu comme commentateur de l'Abhidharmakoṣa.

« M. Lévi a recueilli également un exemplaire complet des Kârikâs de cet énorme ouvrage, le Saddharma Smṛtyupashâna où il a, entre autres curiosités, signalé antérieurement la présence de quatre argas du Râmâyaṇa.

« Il a fait copier un ouvrage très caractéristique de la période moderne du bouddhisme pénétré par le Çivaïsme et les influences tantriques, le Kâlacakratantra avec son commentaire, la Vimalaprabhâ.

« Je suis heureux de signaler ces succès de notre infatigable et savant voyageur. »

M. Henri Cordier, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, propose d'allouer la somme de *deux mille francs* à Mlle Homburger pour poursuivre ses études sur les langues du Cameroun. — Adopté.

M. Seymour de Ricci fait une communication sur un *Album* de Bellini, conservé au Louvre. Dans un manuscrit, vu à Smyrne en 1728, par un agent, français nommé Guérin, et décrit dans une lettre qu'a découverte et publiée M. Omont, il a reconnu l'Album de dessins de Jacopo Bellini, cédé au Louvre en 1884 par le marquis de Sabran-Pontevès. Cette identification établit l'origine du volume, qui vient du Vieux Sérail de Constantinople, et permet de reconstituer l'état primitif des premiers cahiers actuellement mutilés. Une indication de Guérin donne même à croire que Mantegna a pu puiser dans cet album la première idée de ses *Triomphes*, aujourd'hui à Hampton-Court.

MM. Paul Durrieu et Théodore Reinach présentent des observations.

M. Émile Chatelain entretient l'Académie d'un nouveau fragment de Plaute en onciale, acquis récemment par la Bibliothèque Nationale de Berlin. Le Dr Degering croit pouvoir faire remon-

Digitized by Google

ter le manuscrit au VI^e^ siècle. M. CHATELAIN démontre qu'il s'agit d'un faux moderne [1].

M. Louis HAVET présente une observation.

COMMUNICATION

UN PRÉTENDU FRAGMENT DE PLAUTE EN ONCIALE DU IV^e^ SIÈCLE, PAR M. EMILE CHATELAIN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE

La Bibliothèque nationale (Staatsbibliothek) de Berlin a acquis récemment du libraire Hiersemann de Leipzig un feuillet de manuscrit contenant les vers 123-147 et 158-181 de la *Cistellaria* de Plaute[2]. Le libraire annonçait ce curieux débris comme une relique du milieu du V^e^ siècle, écrit vers l'an 450 (précision bien téméraire); le docteur berlinois Hermann Degering le place hardiment au IV^e^ siècle et M. Norden s'est fait le garant de ce jugement en le communiquant, le 8 mai et le 5 juin 1919, à l'Académie de Berlin[3].

Ce serait le reste d'un manuscrit de luxe copié pour un grand personnage. Écrit en onciale, entièrement à l'encre rouge, il nous fournirait un spécimen unique en son genre. On connaissait déjà des volumes transcrits sur parchemin pourpré en lettres d'or et d'argent, mais aucun semblable au nouveau spécimen.

Nous avons de vieux manuscrits en onciale, par exemple

1. Voir ci-après.

2. Catalogue 462, n° 1120 de Hiersemann. Forme aujourd'hui le ms. lat. qrt. 784 de la Staatsbibliothek; pour le mieux conserver, on l'a placé entre deux verres.

3. Cf. *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1919, p. 468-476 et 495-503.

Digitized by Google

le ms. Par. lat. 5730 de la troisième décade de Tite Live, dans lesquels les premières lignes de chaque livre, sont entièrement tracées en encre rouge [1]; on n'avait pas cité jusqu'ici de manuscrits copiés complètement à l'encre rouge. La relique de Berlin serait donc très précieuse si elle était authentique. Je vois plus d'une raison pour en douter.

Le fac-similé publié dans les *Sitzungsberichte* (Taf. 5) m'a paru, au premier abord, exécuté par un mauvais dessinateur, mais s'il est vraiment le résultat d'un procédé en lichtdruck, sans retouches, nous pouvons raisonner comme devant le manuscrit lui-même et présenter des objections paléographiques et philologiques contre son authenticité.

Dans tous les manuscrits, surtout les plus anciens, les lignes sont espacées avec une rigueur mathématique, on sait qu'elles étaient réglées au compas ; or le fragment de Berlin offre un aspect irrégulier [2]; les 12 premières lignes mesurent en hauteur 0, 066 mill., les 12 dernières seulement 0, 060 mill. Les lettres sont de grandeur très différentes; par exemple le premier U de *puerum* et l'U de *aut* (vers 135) varient de plusieurs millimètres en hauteur ou en largeur. Comment admettre que dans un exemplaire de luxe, les règles élémentaires de l'écriture n'aient pas été observées?

Examinons le détail des lettres: l'A a une panse arrondie bien étrange, alors que la panse est toujours pointue dans les mss. que nous attribuons aux IVe et Ve siècles. L'E est barré assez irrégulièrement. Les U ne sont pas tous pareils et présentent, à la partie antérieure, une espèce de petite boucle qui est un anachronisme. Les boucles des C et des G ont une fâcheuse tendance à remonter à droite.

1. Cf. H. Omont, *Hist. romaine de Tite Live. Reproduction réduite du ms. lat. 5730.* Paris, Berthaud frères, s. d., p. 7.

2. Cette irrégularité ne pourrait se rencontrer qu'à la fin d'un cahier; quand le volume était confié à plusieurs mains, un des copistes se trouvait parfois obligé de serrer son texte pour achever la transcription du cahier qu'il avait pour modèle.

Digitized by Google

Les P, au lieu de présenter une longue haste et une petite panse ouverte, sont presque toujours fermés et trop bas. Les T dont la tête devrait être plus marquée à gauche qu'à droite ne se conforment pas à la règle. Les M dont la ligne médiale devait être absolument verticale ont une première partie qui se courbe trop à la fin comme s'il s'agissait de former un O. Les queues de I, F, P, Q, R ont une tendance à finir en pointe, ce qui daterait l'écriture plus près du VIII^e^ siècle que du IV^e^. Enfin les lettres onciales semblent trop espacées.

Sans doute l'état actuel de nos connaissances sur l'écriture onciale n'est pas tellement définitif qu'on ne puisse trouver de nouvelles formes de lettres dans des manuscrits nouvellement exhumés, mais l'ensemble des critiques énumérées ci-dessus me semble mettre sérieusement en doute l'antiquité du nouveau fragment.

Considérons maintenant le manuscrit au point de vue philologique. Voici le texte du fac-similé, en espaçant les mots :

nam illanc ego olim quae hinc flens abiit paruolam
puellam proiectam ex angiportu sustuli
adolescens quidam hic est apprime nobilis
quin ego nunc quia sum onusta mea ex sententia
quiaque adeo me compleui flore libe ti
magis libera uti lingua conlibitum est mihi
tacere nequeo misera quod tacito usus est
Sicione summo genere ei uiuit pater
is amore misere hanc deperit mulierculam
quae hinc modo flens abiit contra amore haec p[erdita est]
eam meae ego amicae dono huic meretroci dedi
quod saepe mecum mentionem fecerit
puerum aut puellam alicunde ut reperirem sibi
recens natum eapse quod sibi supponeret
ubi mihi potestas primum euenit illico
feci eius ei quod me orauit copiam
postquam puellam eam a me accepit illico

Digitized by Google

eadem puellam peperit quam a me acceperat
sine obstetricis opera sine doloribus
item ut aliae pariunt quae malum quaerunt sibi
nam amatorem aiebat esse peregrinum sibi
suppositionem eius rei facere gratia
id duae nos solae scimus ego quae ille dedi
et illa quae a me accepit praeter uos quidem
haec sic res gesta est si qui usus uenerit

Le verso de ce feuillet, dont le fac-similé n'est pas publié, contient, d'après le mémoire de M. Degering :

isque hic compressit uirginem adolescentulus
uinulentus multa nocte in uia
is ubi malam rem scit se meruisse illico
pedibus perfugium peperit in lemnum aufugit
ubi habitabat tum illa quam compresserat
u
decimo post mense exacto hic peperit filiam
quoniam reum eius facti nescit qui fiet
paternum seruom sui participat consilii
dat eam puellam ei seruo exponendam ad necem
is eam proiecit haec puellam sustulit
ille clam obseruauit seruos
quo aut quas in aedeis haec puellam deferat
ut eampse uos audistis confiterier
dat eam puellam meretrici melaenidi
eaque educauit eam sibi pro filia
bene ac pudice tum illic autem lemnius
propinquam uxorem duxit cognatam suam
ea diem suum obiit facta morigera est uiro
postquam ille uxori iusta fecit illico
huc commigrauit duxit uxorem [hic sibi]
eandem quam olim uirginem com[presserat]
et eam cognoscit esse q[uam] compr[esserat]
illa illi dicit eius se ex iniuria
peperisse gnatam atque eam se seruo illico

Le nouveau fragment confirme les conjectures *illanc* de Pareus (au lieu de *illam*, v. 123) et *onusta* de Camerarius

Digitized by Google

(au lieu de *honesta*, v. 126). Au lieu de *quae* (texte du meilleur ms. carolingien B) il porte *quod* (v. 134) comme Z, c'est-à-dire comme l'édition princeps de Plaute imprimée en 1472. Voilà donc trois corrections d'humanistes justifiées par la découverte d'un antique manuscrit. Mais ne nous pressons pas trop de nous réjouir.

A côté de ces leçons, qui seraient le triomphe de la critique verbale, le nouveau fragment porte des graphies surprenantes dans une copie du IVe, Ve ou même VIe siècle telles que *apprime* (v. 125), *adolescens* (v. 125) et *adolescentulus* (v. 158), *illico* cinq fois (v. 137, 139, 160, 176, 181).

On sait que nos plus anciens manuscrits, tels que l'Ambrosianus de Plaute, le Bembinus de Térence, le palimpseste de la République de Cicéron, le Puteanus de la IIIe décade de Tite Live, etc. qui ont servi de base à la réforme de l'orthographe latine adoptée par la plupart des philologues du XIXe siècle ont fourni les formes *adprime*, *adulescens*, *ilico*.

Adprime (sous la forme *aprime* dans A) est constaté dans tous les manuscrits de Plaute, par exemple Trin. 373 et Rud. 735. Ce n'est que dans les mss. ou les éditions du XVe siècle qu'on rencontre *apprime*.

L'orthographe *adulescens* est la forme unique du substantif suivant le grammairien Caper [1], on en trouve plus de 150 exemples dans Plaute et au moins 70 dans Térence ; seules les copies de la Renaissance ont changé de système. Le ms. en onciale de la troisième décale de Tite Live [2] donne toujours *adul-*.

Quant à *ilico*, c'est la forme courante des anciens mss. de Plaute et de Térence. Même dans le ms. B de Plaute, on ne trouve *illico* qu'une fois sur dix. Le Bembinus de Térence offre aussi une trentaine d'exemples de l'orthographe

1. P. 2243, 44 Putsch ; p. 100, 22 Keil.
2. Par exemple fol. 280, 415, 442.

Digitized by Google

ilico. Enfin les glossaires latins qui nous sont transmis dans des copies des VII^e^, VIII^e^ et IX^e^ siècles ne connaissent que la forme *ilico* [1].

Au vers 124 nous trouvons *angiportu* tandis que les mss. connus donnent la forme *anguiportu*.

En résumé le fragment de Plaute acquis par la bibliothèque de Berlin suit l'orthographe qui était à la mode dans les éditions des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Le modèle donné au copiste ne doit pas être le vieux manuscrit en écriture capitale auquel pense M. Degering, mais tout simplement une édition de Taubmann (1612) ou l'édition bipontine de 1779, c'est-à-dire un texte dans lequel avaient été adoptées les conjectures de Pareus et de Camerarius et l'orthographe modifiée suivant les idées du temps ; en tout cas une édition antérieure à Bothe, puisqu'on trouve encore *aiebat* (v. 143) que ce savant, qui fut un métricien, a corrigé en *aibat*.

Mais le texte de l'édition remise au calligraphe n'a pas été copié fidèlement. Les copistes des temps modernes ne sauraient échapper aux lois générales qui dominent les scribes de tous les temps et de tous les pays et sur lesquelles est fondée la critique des textes. Il y a donc quelques fautes : *liberti* ou plutôt *libenti* (la lettre grattée entre *e* et *t* me paraissant plutôt une N), au lieu de *liberi* (v. 127), *Sicione* au lieu de *Sicyone* (v. 130), *eadem* au lieu de *eandem* (v. 140), *ille* au lieu de *illi* (v. 14.5), *meretroci* (vs. 123), lapsus causé par le voisinage de *dono*. Quant à la faute *fiet* (v. 164) au lieu de *siet*, elle ne s'expliquerait guère dans la copie d'un manuscrit en capitale ou en onciale, mais on la comprend très bien si l'original est une vieille édition dans laquelle on employait une *s* antique ressemblant beaucoup à f. Peut-être aussi le calligraphe, ou celui qui lui a commandé le feuillet, ignorait-il l'archaïsme *siet*.

1. Cf. *Corp. gloss. lat.*, ed. Goetz, t. II, 76, 61 ; IV, 89, 29 ; 246, 24 ; 350, 46 ; 528, 28.

Digitized by Google

On y trouve encore *consilii* (v. 165) comme dans les éditions des siècles derniers, et plus correctement que dans tous les manuscrits connus *saepe* (v. 134), *quaerunt* (142), *seruom* (165), *melaenidi* (171).

Cette extrême correction vient encore confirmer nos doutes.

Le fragment de Plaute a été découvert, dit-on, sur le plat intérieur de la reliure d'un ms. des Métamorphoses d'Ovide copié en Italie au XII^e^ siècle. Est-ce au XII^e^ siècle après la transcription du volume ou au XVI^e^, quand on l'a recouvert d'une reliure vénitienne, que le superbe ms. de Plaute a été mutilé? Grave question pour M. Degering [1]. Cette histoire me rappelle celle du fragment palimpseste de Cornelius Nepos découvert par M. Cortese [2], aussi dans une reliure d'Ovide, et dont le regretté Traube a démontré la fausseté [3] par des raisons purement paléographiques.

Le nouveau fragment de Plaute, contraire aux données fournies par l'étude des vieux manuscrits et invraisemblable quant au texte, ne me paraît pas mériter l'honneur de la discussion dont M. Norden a entretenu par deux fois l'Académie de Berlin.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau un certain nombre de publications offertes par le Prof. D^r^ Wettstein, vice-président de l'Académie des Sciences de Vienne :

Fontes rerum Hungaricarum (Magyar történelmi Források). — Tomus I. *Matricula et acta Hungarorum in Universitatibus Italiae studentium*. Volumen primum : *Padova* (1264-1864) collegit et edidit Andreas Veress (Budapest, in-8°, 1915).

1. *Sitzungsberichte*, p. 473.
2. *Rivista di filologia*, XII (1884), p. 396-409.
3. *Anonymus Cortesianus* dans *Abhandl. der III. Kl. der Bayer. Akad.* XXIV (1909), p. 1-56.

Digitized by Google

Ibidem... Tomus II... Volumen secundum : *Roma, Collegium Germanicum et Hungaricum*. I *Matricula* (1559-1917) edidit Andreas Veress (Ibid., 1917).

Ibid... Tomus III. *Rationes curiae Stephani Báthori, regis Poloniae, historiam Hungariae et Transylvaniae illustrantes* (1576-1586) descripsit et edidit Andreas Veress (Ibid., 1918).

Archaeologia Biblica scripsit Fr.-Xav. Kortleiner, Ord. Praem. Nova editio (Oeniponte-Innsbruck, 1917, in-8°).

Prähistorisches und Ethnologisches Gesammelte Abhandlungen, von Ferdinand Freiherrn von Adrian-Werburg (Vienne, 1915, in-8°).

Papyrus-Studien und andere Beitrage... (Innsbruck, 1914, in-8°).

Ergebnisse und aussichten der Homeranalyse, von Hans Fischl (Vienne, in-8°, 1918).

Die Kritische-Mykenische Kultur, von Prof. Dr V. Seunig (Graz-Vienne-Leipzig, 1921).

Studien zur Textkritik des jüngeren Plinius, von Dr Mauriz Schuster (Vienne, 1921, in-8°).

Innsbruck in seiner baugeschichlichen Entwicklung, von Heinrich Hammer (Innsbruck, 1919, in-8°).

Rudolf von Heberdey : *Altattisches Porosskulptur. Ein Beitrag zür Geschichte des archaïschen Griechischen Kunst*. Text und Tafelmappe (Vienne, 1919).

K. Osterreichisches Archäologisches Institute, *Führer durch das K. K. Staatsmuseum in Aquileia* (Vienne, 1910).

Ibid. *Führer durch Pola*, von Anton Guirs (Vienne, 1915).

Ibid. *Führer durch Ephesos*, von Joseph Keil (Vienne, 1915).

Il présente au nom des auteurs :

J. Toutain. *Pro Alesia*, n° 27-28, février-mars 1922 (Paris, in-8°).

Breccia. *Alexandria ad AEgyptum guide to the ancient and modern town, and to its graeco-romano museum.*

Guido Libertini. *Le Isole Eolie nell'antichità greca e romana*. Ricerche storiche ed archeologiche (tome VII, de la Nouvelle série des *Pubblicazioni del R. Instituto di studi superiori pratice e di perfezionamento in Firenze*) (Firenze 1921, in-8°).

M. Emile Senart offre un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *La Bhagavadgîtâ*, traduite du sanscrit (tome VI des *Classiques de l'Orient* (Paris, 1922, in-8°).

M. Clément Huart fait hommage d'un numéro de la revue *Orient et Occident*, qui renferme l'article qu'il a consacré à la Société Asiatique à l'occasion de son Centenaire.

Digitized by Google

SÉANCE DU 30 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Émile SENART annonce à l'Académie, d'après un cablogramme reçu hier d'Hanoï, le décès de M. Paul Peri, membre et secrétaire de l'École Française d'Extrême-Orient, et qui lui rendait, à ce titre, les plus précieux services. Il était l'auteur de travaux remarquables sur le Japon.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, retenu à la chambre, écrit une lettre pour demander à l'Académie de vouloir bien lui substituer un autre membre du Bureau, pour la représenter aux cérémonies du centenaire de la Société Asiatique.

L'Académie désigne à cet effet son président.

Après un comité secret, le PRÉSIDENT fait connaître que l'Académie présente pour la place de Directeur de l'École française de Rome,

en première ligne, M. Charles DIEHL ;

en deuxième ligne, M. Alfred MERLIN.

Il est procédé à l'élection de la Commission de vérification des comptes de l'année 1921.

MM. Maurice CROISET et Édouard CUQ, commissaires sortants, sont réélus.

M. Maurice ROY commence une lecture sur la Léda de Michel-Ange et celle du Rosso. Il démontre que la prétendue acquisition du tableau de Michel-Ange par François Ier n'est qu'une légende.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Johannes Steenstrup. *Tidsregning*. En kort oversigt over kronologien til vijledning ved historisk Studium. Anden Udgave (Copenhague, 1922, in-8°).

Nicolas Jorga et Georges Balș. *L'art roumain* (Paris, 1922, gr. in-4°).

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 7 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Henri Pirenne, président du Comité organisateur du V^e^ Congrès international des Sciences historiques, demande à l'Académie de se faire représenter officiellement à ce Congrès, qui aura lieu à Bruxelles, du 8 au 15 avril 1923.

La Compagnie, à l'unanimité, décide d'accepter cette invitation. La désignation des délégués sera faite ultérieurement.

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités du Haut-Commissariat de Syrie, adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli quelques photographies qui viennent de m'être communiquées par M. E. de Lorey, chargé de mission archéologique en Syrie. Ces photographies sont au nombre de dix-sept et forment trois groupes distincts :

1° Vues de deux des salles de la « Maison Azem », autrement dit du Musée de Damas ;

2° Quatre copies de panneaux de faïence du XVI^e^ siècle, exécutées sous la direction de M. de Lorey, par deux artistes damasquins. Ces copies sont destinées à servir de modèles aux élèves de l'École des Arts décoratifs que le général Haut-Commissaire se propose de fonder à Damas, dans la maison Azem ;

Digitized by Google

3° Divers documents provenant pour la plupart du Hauran, et rapportés récemment de Damas par M. de Lorey.

Je joins à cet envoi quelques vues de Resapha-Sergiopolis, prises par M. Pavie, conseiller agronome de l'État d'Alep, et qui complètent sur certains points la publication qui a été faite récemment de ces ruines par MM. Sarre et Herzfeld : *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigris Gebiet*, tome III, pl. 53-62.

Je me permets d'ajouter que les travaux de consolidation et de déblaiement de l'hypogée de Byblos ont été commencés ces jours-ci et que trois nouveaux vases de bronze — parmi lesquels un bassin de 43 cm. de diamètre — ont été trouvés déjà. J'espère pouvoir vous adresser prochainement les photographies de ces documents, en même temps que celles des objets qui ont été découverts au mois de février.

Au terme de minutieuses recherches, je viens de retrouver dans les cendres du sarcophage de Byblos, le deuxième cartouche du vase en obsidienne. Il porte, comme le premier, le nom d'intronisation du Pharaon Amenemhat III, mais les signes

sont écrits cette fois de gauche à droite :

Je crois enfin pouvoir annoncer à l'Académie que M. le général Gouraud inaugurera dans la première quinzaine de juillet le Musée archéologique de Beyrouth, ou, pour parler plus exactement, la collection archéologique du Service des Antiquités du Haut-Commissariat en Syrie, mis à part les objets qui proviennent de la ville de Damas ou du territoire de cet État.

Veuillez agréer, etc.

A propos de la correspondance, M. Pelliot fait part de la découverte, dans un manuscrit du Vatican, par l'abbé Borghezio, d'une traduction latine du mémoire qui fut présenté au concile de Lyon, en 1274, par les envoyés du khan mongol de Perse Abagha ; ce mémoire était jusqu'ici inconnu ; il y est parlé du christianisme dans l'ascendance d'Abagha, et on y voit que les envoyés mongols sont venus à l'instigation et en compagnie d'un dominicain appelé David.

Digitized by Google

M. Pelliot annonce en outre, de la part de Mgr Tisserand, la découverte de deux lettres originales en arabe envoyées au Saint-Siège par le patriarche nestorien Mâr Yahbalaha III ; l'une, jusqu'ici inconnue, est de 1302 ; l'autre, dont on ne connaissait qu'une version latine, est de 1304. Mgr Tisserand a retrouvé le manuscrit original de cette version latine ancienne, manuscrit inconnu à Baronius et à Rinaldi : une note, négligée dans les transcriptions postérieures, montre que l'exorde, en syriaque, est de la main même du patriarche, et d'autre part que la lettre fut apportée par un dominicain Jacques *de Arulis*, c'est-à-dire d'Arles-sur-Tech, qui n'a été signalé jusqu'ici qu'en Occident et jusqu'en 1290 environ. En outre, la lettre de 1304 porte à plusieurs reprises un cachet formé d'une grande croix enfermée dans un carré et inscrit en lettres syriaques. Toutefois, la langue même de ce cachet n'est pas le syriaque, mais le turc ouigour, et le texte en est au nom du grand khan Mongka, mort en 1259. L'histoire même de Mâr Yahbalaha III parle en effet du cachet donné au patriarcat nestorien par Mongka et qui fut perdu, mais que Ghazan remplaça par un autre où on grava le même texte. C'est de cette réplique du sceau donné par Mongka que la lettre de 1304 porte quatre fois l'empreinte.

Le Président rappelle la perte que la Compagnie vient d'éprouver dans la personne de M. Paul Girard, et se fait en ces termes l'interprète de ses regrets :

Messieurs,

On dirait vraiment que la mort s'acharne contre nous. Depuis cinq mois, voilà le troisième de nos confrères qui disparaît. M. Paul Girard assistait à notre dernière séance, et nous le félicitions de sa bonne mine : depuis longtemps, nous ne l'avions pas vu si alerte et si vaillant. Il allait gaiement de groupe en groupe, de table en table, causant de tout avec tous, s'approchant même du bureau pour causer encore. Poussé sans doute par un mystérieux pressentiment, il nous adressait comme un dernier adieu, redoublant d'avance nos regrets. Quelques heures plus tard, il est mort subitement, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet. Il était âgé de soixante-dix ans.

Digitized by Google

C'est un des hellénistes les plus lettrés qui soient sortis de notre École d'Athènes. Comme la plupart des anciens membres de l'École, il a fait œuvre d'archéologue et d'épigraphiste. Mais c'était avant tout un professeur et un humaniste. Sa carrière a été simple, unie, toute droite, comme son caractère et comme sa vie.

Il appartenait à une famille universitaire. La plupart d'entre nous ont bien connu son père, Julien Girard : un humaniste accompli, venu de la Guadeloupe à Paris, qui fut célèbre comme professeur de rhétorique, qui, plus tard, comme proviseur, dirigea successivement les lycées Louis-le-Grand et Condorcet, et qui a laissé la réputation d'un maître éminent, modèle de conscience et de droiture, aimé de tous malgré la franchise un peu crue de son langage.

Au moral comme au physique, Paul Girard était l'image de son père, moins la brusquerie des manières et la rudesse des propos ; avec plus de finesse, et naturellement aussi plus de science, puisque d'une génération à l'autre l'humanisme avait évolué vers l'érudition.

Parmi les élèves de son père, Paul Girard a été l'un des plus distingués et des plus brillants. Il était né à Paris le 23 mars 1852. Après de solides études au lycée Louis-le-Grand, où il gagna bien des couronnes, il entra à l'École Normale en tête de la promotion de 1872. Agrégé des Lettres en 1875, il fut nommé membre de l'École d'Athènes le 8 octobre de la même année.

En Grèce, sous la direction d'Albert Dumont, il sembla se vouer à l'archéologie militante. Il suivit de près les fouilles de l'Asclepieion sur le flanc sud de l'Acropole. Il visita Olympie et une partie du Péloponnèse. Il explora l'Eubée, la Grèce centrale, les Sporades du Nord. Il dirigea des fouilles à l'Heraion de Samos. Il eut la bonne fortune d'acquérir pour le Louvre la curieuse et célèbre statue archaïque trouvée dans cette île.

A peine rentré en France, il fut attaché à la Faculté des Lettres de Toulouse, d'abord comme maître de conférences, puis comme chargé de cours. A la fin de 1881, il se fit sacrer à Paris docteur ès lettres, en présentant deux thèses : *De Locris Opuntiis* et *L'Asclepieion d'Athènes d'après de récentes décou-*

Digitized by Google

vertes. En janvier 1883, il fut appelé à la Sorbonne, comme maître de conférences de littérature et institutions grecques. En 1893, il remplaça notre confrère M. Maurice Croiset dans sa chaire de littérature grecque à l'École Normale. Dix ans plus tard, quand l'École Normale abdiqua sa fière et féconde indépendance, il revint à la Faculté des Lettres, où il devint titulaire, et où il est resté en fonctions jusqu'à son dernier jour. C'est là que se sont écoulées paisibles, au milieu des examens et des cours, les vingt dernières années de sa vie.

Il laisse trois ouvrages importants. D'abord sa thèse sur *l'Asclepieion d'Athènes*, une solide monographie où était presque épuisée la question. Puis un beau livre, publié en 1889 et devenu classique, sur *l'Éducation athénienne au V^e^ et au IV^e^ siècle :* large tableau d'ensemble, où l'auteur étudie minutieusement le rôle de l'État athénien dans l'éducation, les méthodes employées par les maîtres, l'enseignement littéraire et musical, l'éducation morale et religieuse, la gymnastique, l'organisation de l'éphébie. Le dernier ouvrage de Paul Girard, qui parut en 1892, est un manuel sur la *Peinture antique*, qui figure dans la Collection de l'Enseignement des Beaux-Arts, éditée par l'ancienne maison Quantin. C'est un petit livre charmant, qui promène le lecteur de fresque en fresque, d'Égypte en Chaldée ou en Phénicie, de Grèce en Étrurie, de Rome à Pompéi.

A ces trois ouvrages s'ajoutent des livres scolaires, *Morceaux choisis* d'Aristophane (1883) et *Pages choisies* des tragiques grecs (1908), enfin des mémoires ou articles parus dans divers recueils ou Revues : le *Dictionnaire des Antiquités*, le *Bulletin de correspondance hellénique*, les *Monuments grecs* et la *Revue des études grecques*, la *Revue de Philologie*, la *Revue archéologique*, la *Revue critique*, la *Revue historique*, la *Grande Encyclopédie*.

Malgré tout, Paul Girard a relativement peu produit : son dernier ouvrage date de trente ans. Cette discrétion d'auteur ne s'explique pas seulement par le lourd labeur de son enseignement. Elle s'explique plus encore par le trait dominant de son caractère : la conscience, le scrupule. Girard était de ceux qui ne rusent pas avec le devoir. Préparation des cours, examens,

Digitized by Google

recherches scientifiques, mise en œuvre et style, affaires de tout genre, il portait dans tout ce qu'il faisait ou entreprenait une conscience qu'il avait bien de la peine à satisfaire. Pendant bien des années, il fut le secrétaire bénévole de l'Association des Études grecques ; rien de plus étudié à tous égards que ses *Rapports* annuels. Plus tard, à la demande de la maison Colin, il se chargea de diriger, pour la partie antique, la publication du recueil des *Pages choisies*. En ces dernières années, il a été l'un des promoteurs les plus convaincus, les plus dévoués et les plus actifs de la Société Budé, cette jeune et vaillante confrérie d'humanistes, dont les premières publications sont si pleines de promesses pour le bon renom de l'érudition française. Tout cela prenait à Paul Girard beaucoup de temps : j'entends encore son père se lamenter là-dessus en son langage pittoresque. Dans toutes ces besognes à côté, dans la moindre notice ou le moindre article, Paul Girard apportait le même scrupule méticuleux que dans ses cours ou ses travaux personnels. Voilà pourquoi il n'a peut-être pas donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Mais ce qu'il a donné n'est pas loin d'être parfait.

Tel il se montrait dans toutes les manifestations de sa vie professionnelle ou morale ou mondaine, dans ses relations de tout genre, dans les petites choses comme dans les grandes. C'était l'ami le plus sûr, le collègue le plus droit et le plus serviable. C'était aussi le plus aimable des compagnons de route ou des convives. Malgré les raffinements de ses scrupules, on le voyait presque toujours souriant. Il aimait les longues conversations à bâtons rompus : chez lui ou chez ses amis, dans les bibliothèques, à la sortie des cours, au hasard des rencontres, dans les allées du Luxembourg. Pendant les vacances, il lui arrivait de passer des nuits entières à causer dans une villa des bords de la mer ou sur la plage. La vie était pour lui une promenade-causerie de péripatéticien.

Quoiqu'il ait eu la carrière facile, il n'avait rien d'un ambitieux ni d'un arriviste. On ne l'a jamais vu à l'affût des occasions, pour se pousser ou se mettre en vedette : il se serait plutôt effacé devant un concurrent, par défiance de soi-même ou par politesse. Il ne s'en est pas plus mal trouvé. Dans le monde

Digitized by Google

savant, comme ailleurs, il a toujours été fort apprécié. Sans se presser, sans bousculer personne, il finissait par arriver. En 1896, il avait été élu membre résidant de la Société des Antiquaires de France. En 1908, il remplaça Barbier de Meynard dans notre Compagnie. Ce jour-là, bien des gens applaudirent à votre choix, à commencer par certains de ses concurrents.

A l'Institut, il resta ce qu'il était partout : un homme de devoir et de conscience, un aimable confrère. Pourtant, chaque élection le mettait à la torture, tant il craignait de se tromper sur les mérites respectifs des candidats. Souvent il leur rendait visite avant l'élection, pour s'excuser de ne pouvoir venir à eux ; après l'élection, il rendait encore visite aux ajournés, pour justifier son vote. Toujours discret, il prenait rarement la parole dans nos séances, du moins à haute voix. Cependant, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier par nous-mêmes l'élégante sûreté de son érudition : rappelez-vous le mémoire qu'il nous lisait le mois dernier, sur l'interprétation d'un passage de Sophocle.

Ici, pas plus qu'ailleurs, il ne cherchait à se dérober devant un devoir. Il nous en a donné une preuve éclatante. En 1918, il était vice-président : un honneur de tout repos. Vers le milieu de l'année, notre président d'alors que minait la maladie, Héron de Villefosse, se sentit à bout de forces et envoya sa démission. Cette démission, on ne l'accepta pas. En fait, c'est Paul Girard qui dut présider jusqu'au bout, non seulement notre Académie, mais tout l'Institut. Pour se reposer, l'année suivante, il fut encore notre président en titre. Vous vous souvenez avec quelle bonne grâce il accepta cette triple charge. Pendant près de deux ans, il s'acquitta de ces fonctions délicates avec une conscience, un tact, une élégance, qui nous ont tous frappés.

Jusqu'à ces dernières années, il était resté étonnamment jeune d'aspect : privilège des gens qui ont la santé, le cheveu noir, la conscience tranquille, avec un minimum d'ambition. Soudain, l'an dernier, on le vit atteint dans ses forces vives, au cœur. Il disparut quelque temps. Quand il reparut, il avait vieilli de vingt ans. Beaucoup d'entre nous le considéraient comme perdu. Puis il sembla se remettre peu à peu, comme s'il triomphait de son mal. La semaine dernière, quand il causait

Digitized by Google

gaiement avec nous, on pouvait croire qu'il avait fait un nouveau bail avec la vie. Ce n'était qu'une apparence : peut-être une dernière élégance d'un homme qui va disparaître en beauté.

Saluons sa mémoire avec la discrétion qu'il aimait. Adressons du moins à sa famille, à ses fils, à ses nombreux amis, les condoléances émues de l'Académie.

M. Maurice Prou, au nom de la Commission de la fondation Pellechet, propose d'accorder les subventions suivantes :

1° — 5.000 francs, pour la réparation de l'église de Saint-Clément-sur-Guye (Saône-et-Loire) ;

2° — 3.200 francs, pour la réparation de l'église de Doue (Seine-et-Marne) ;

3° — 11.000 francs, pour la réparation de l'église de La-Rue-Saint-Pierre (Oise). — Adopté.

Le Président rappelle que la cérémonie en l'honneur de Champollion aura lieu le mercredi 12, à 3 h. 1/2, au Louvre. En conséquence, la séance de l'Académie, avancée selon l'usage à ce même mercredi en raison des fêtes du 14 Juillet, commencera à 2 heures précises.

Le Président signale la présence de M. Lanman, correspondant de l'Académie à Cambridge, Mass., et lui souhaite la bienvenue au nom de la Compagnie.

M. James Breasted lit une communication sur une découverte importante qui a été faite en 1920 dans le désert de Syrie. Au temps où des troupes britanniques occupaient une forteresse ruinée située sur la rive droite de l'Euphrate, près de Sâlihîyah, on mit au jour, dans une salle du château, des peintures murales d'époque romaine. M. Breasted, qui s'y rendit aussitôt pour les étudier, en présente à l'Académie des photographies en couleurs. Une composition, formée de onze personnages, représente un sacrifice offert à l'intention d'une famille par des prêtres orientaux ; une seconde, un autre sacrifice offert par un tribun en présence du drapeau, devant les statues des empereurs divinisés. Ces peintures, qui sont accompagnées

Digitized by Google

d'inscriptions, ne peuvent être postérieures au milieu du IIIe siècle de notre ère. Elles ne sont pas seulement précieuses pour l'histoire du culte sémitique et du culte romain, leur valeur est plus grande encore pour l'histoire de l'art. Nous ne possédons aucune production, comparable à celle-ci, de la peinture gréco-syrienne qui exerça une grande influence sur celle de Byzance.

MM. Franz CUMONT et CLERMONT-GANNEAU présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom de M. Camille Jullian, une brochure intitulée : *La conversion de l'Europe à l'Hellénisme*, qui renferme la leçon d'ouverture de son Cours d'Antiquités nationales, professée au Collège de France, le 7 décembre 1921 (extrait de la *Revue Bleue*, 15 avril, 6 mai et 20 mai 1922).

SÉANCE DU 12 JUILLET

Avancée au 12 à cause des fêtes du 14 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Le PRÉSIDENT donne lecture du télégramme suivant :

Président Académie Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

Les membres de la Société des Études du Lot vous prient respectueusement d'associer leur hommage quercinois à l'hommage national rendu aujourd'hui au figeacois Champollion. — Le président : Grangié.

Le PRÉSIDENT annonce en ces termes à l'Académie la mort de M. Ernst Windisch, correspondant étranger à Leipzig :

Mes chers Confrères,

Nous venons d'apprendre la mort déjà ancienne (30 octobre

Digitized by Google

1918) d'un de nos correspondants étrangers : M. Windisch, l'un des doyens parmi les indianistes et parmi les celtistes. Il était aussi l'un des doyens parmi nos correspondants : son élection date de 1894.

Ernst Windisch était né à Dresde le 4 septembre 1844. Il avait débuté par une dissertation de doctorat sur les *Hymnes homériques* (1867). Mais il s'était vite tourné vers d'autres études. Il publia quelques mémoires de linguistique et de grammaire comparée. Il fut surtout un indianiste et un celtiste. Il a professé le sanscrit à l'Université de Leipzig pendant plus de quarante ans.

Son œuvre d'indianiste est considérable : mémoire sur *l'Influence grecque dans le drame indien* (1882) ; édition de douze *Hymnes du Rig-Veda* (1883) ; collaboration à l'*India Office Catalogue of Sanskrit manuscripts* (1894) ; publication de divers textes *pâli* ; nombreuses études sur les langues et les religions de l'Inde (de 1874 à 1916).

Non moins importants sont les travaux de Windisch sur la philologie celtique. Il a publié, de 1880 à 1905, beaucoup de textes irlandais. Il s'intéressait spécialement aux questions grammaticales, surtout aux questions relatives à l'irlandais, qu'il a étudié sous tous ses aspects dans une foule de mémoires, depuis 1874 jusqu'à sa mort. Sa *Grammaire irlandaise* (1879) fait autorité. On lui doit encore deux travaux d'ensemble : l'un sur les langues celtiques en général, publié en 1884 dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber ; l'autre sur la langue des anciens Celtes, inséré dans le *Grundriss der romanischen Philologie* (2e édition, 1904). Mentionnons encore un gros volume sur la légende d'Arthur : *Das Keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur* (Leipzig, 1892).

Sur la valeur des travaux de Windisch, notamment de ses travaux celtiques, nous ne saurions mieux faire que d'invoquer le témoignage d'un de nos érudits les plus compétents en la matière, qui écrivait récemment dans la *Revue celtique* : « Windisch, gros travailleur, aura beaucoup aidé aux progrès de la science en fournissant aux autres des moyens d'étude qui manquaient. Mais il est à craindre que sa gloire ne pâlisse assez vite, lorsque des éditions meilleures, des répertoires plus complets, des compila-

Digitized by Google

tions mieux adaptées aux besoins présents, auront rendu inutiles ses propres travaux... Windisch aura cependant toujours droit à la reconnaissance et au respect des celtistes pour les services éminents qu'il a rendus. Sans lui, bien des recherches auraient été impossibles. Son infatigable labeur a préparé les voies où d'autres après lui ont passé aisément. Et il laisse en mourant l'exemple d'une vie sans tache, toute de probité intellectuelle et de dévouement à la science ».

Le Président signale qu'à s'en tenir à l'usage, l'Académie devrait être appelée à se prononcer au début du mois d'août sur l'opportunité qu'il y a ou non de déclarer vacant le fauteuil de M. Girard. A cette date la Compagnie étant d'ordinaire fort peu nombreuse, il a semblé au Bureau que la question pourrait être renvoyée au mois d'octobre.

Il en est ainsi décidé à mains levées.

M. Charles Diehl fait une communication sur l'évangéliaire de l'impératrice Catherine Comnène [1].

COMMUNICATION

L'ÉVANGÉLIAIRE DE L'IMPÉRATRICE CATHERINE COMNÈNE PAR M. CHARLES DIEHL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE

La bibliothèque de l'École du Phanar à Constantinople conserve un intéressant manuscrit des Évangiles qui n'a point été signalé jusqu'ici. Je dois à la bienveillance de Sa Sainteté le patriarche œcuménique Meletios IV d'avoir pu examiner ce volume ; je lui dois également les photographies que je puis présenter à l'Académie, et je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de l'en remercier.

Le manuscrit du Phanar est de format in-4° et comprend

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

262 pages, où le texte des Évangiles est écrit sur deux colonnes. Il est, comme on le verra tout à l'heure, d'une date antérieure à l'année 1063, et il semble, à en juger par l'écriture, appartenir à la première partie du XI^e^ siècle. Il est, comme de nombreux manuscrits byzantins des Évangiles, illustré de quatre miniatures en pleine page, représentant les quatre évangélistes. Ils sont figurés assis devant leur table ou leur pupitre, sur lesquels sont représentés, avec un minutieux détail, leurs instruments de travail. Trois d'entre eux écrivent ; seul, saint Jean semble méditer en face de son Évangile posé sur un pupitre: Les quatres figures se détachent sur un fonds d'or uni. Trois d'entre elles sont bien conservées ; l'image de saint Jean est assez abîmée. Au-dessus de chaque figure, une arcade, richement décorée et surmontée d'une croix, est supportée par deux colonnes à chapiteaux byzantins.

Si curieuses que soient ces miniatures elles sont cependant de valeur moyenne, et le manuscrit du Phanar, semblable à beaucoup d'autres du même type, ne mériterait point une attention particulière, si l'on n'y trouvait, au dernier feuillet, une note, en caractères du XI^e^ siècle, qui lui donne, avec sa date, un intérêt historique inattendu. Cette date est ainsi conçue :

Μη(νὶ) Μαρτ(ίῳ) ἰνδ(ικτιῶνος) ά ἔτ(ους) σφοα. Προσηνέχθη τὸ τοι(οῦ)τον εὐαγγέλιον εἰς τὴν ἁγίας Τρι(άδος) μο(νὴν) τῆς Χάλκης παρ' Αἰκατερίνης βασιλίσσης τής Κομνηνῆς τῆς μετονομασθείσης ἐν τῷ ἀγγελικῷ σχήματι Ξένης μοναχῆς· καὶ εὔχεσθε ὑπὲρ αὐτῆς διὰ τ(ὸν) κ(ύριο)ν ἐν τε τῇ εὐθινῇ ἀκολουθίᾳ καὶ τῇ θείᾳ λειτουργίᾳ.

c'est-à-dire : « Au mois de mars de l'indiction 1 de l'an 6571, le présent évangile a été offert au monastère de la Sainte-Trinité de Halki par l'impératrice Catherine Comnène qui a pris, en revêtant l'habit angélique, le nom de sœur Xénè. Priez le Seigneur pour elle à l'office du matin et à la divine liturgie. »

Digitized by Google

L'an du monde 6571 correspond à l'année de l'ère chrétienne 1063. Quant à l'impératrice Catherine Comnène, c'est un personnage fort connu dans l'histoire byzantine. Elle était la fille aînée de Samuel, tsar de Bulgarie. Après l'écrasement du royaume bulgare, elle tomba, avec sa sœur, en 1018, à Castoria, entre les mains de Basile II [1] et elle orna, comme les autres membres de la famille royale bulgare, le triomphe qu'en 1019 le vainqueur célébra en rentrant à Constantinople [2]. Mais, comme ses autres parents, à qui l'empereur distribua libéralement des titres honorifiques de magistros, de patrice, de patricienne à ceinture [3], elle fut traitée avec bienveillance par le souverain byzantin. Il la maria à un de ses protégés, le fils de son fidèle serviteur Manuel Comnène, qui s'appelait Isaac [4]. Ainsi la jeune femme bulgare entra dans l'aristocratie byzantine ; et lorsque, en 1057, son mari, devenu un des plus brillants généraux de l'empire, fut porté au trône par une révolution militaire, la fille du tsar Samuel devint impératrice des Romains : ce qui lui faisait dire, assez orgueilleusement, qu'il ne lui arrivait là rien d'extraordinaire, puisqu'elle ne faisait que changer une royauté pour une autre royauté [5].

Lorsqu'en 1059, après deux ans de règne, Isaac Comnène, dégoûté, malade, se décida à abdiquer, la hautaine souveraine se résigna malaisément à perdre le pouvoir. Psellos, qui a connu personnellement l'impératrice Catherine et qui dit d'elle qu'elle était « une merveille entre les femmes, placée au premier rang par la naissance, et ne le cédant à personne en éminentes qualités [6] », raconte en témoin oculaire, la scène qui se passa au Palais. Catherine reprocha violem-

1. Cedrenos, éd. Bonn, II, p. 474.
2. Cedrenos, p. 475.
3. Cedrenos, p. 469, 474, 483.
4. Nicéphore Bryenne, éd. Bonn, p. 19.
5. Cedrenos, p. 651.
6. Psellos, éd. Sathas, p. 227.

Digitized by Google

ment à l'empereur de songer à abdiquer et à entrer au cloître sans s'inquiéter du sort que sa résolution allait faire aux siens. Et comme Isaac protestait qu'elle voulait l'empêcher de faire son salut : « Eh bien ! s'écria-t-elle, je prends sur ma tête toutes les fautes que tu as pu commettre. Si tu te rétablis, je conserverai ainsi le pouvoir que j'ai ambitionné et désiré. Si tu meurs, c'est moi qui te justifierai devant le divin juge de tous les péchés que tu auras commis. Et je consens qu'on ne te reproche aucun de tes actes, et j'accepte avec joie qu'à ta place les vers me rongent, que l'ombre m'enveloppe, et que le feu éternel me brûle [1] ». C'était toujours la femme passionnée qui, 40 ans plus tôt, à Castoria, se jetait pour la tuer, sur la tsarine Marie, veuve de l'assassin du frère de Catherine ; et Basile II avait eu quelque peine à l'apaiser, en lui promettant, dit Cedrenos, « de l'honorer et de la combler de richesses [2] ».

Elle finit cependant, ce semble, devant la ferme résolution d'Isaac Comnène, par se plier à l'inévitable. Elle se contenta d'exiger, dit Psellos, que le successeur que désignerait l'empereur « fût pour elle comme un fils [3]», et en effet Constantin Ducas lui témoigna jusqu'à sa mort les plus grands égards [4]. Skylitzès va même jusqu'à dire que lorsque Isaac, sentant son mal incurable, se décida à entrer au couvent du Stoudion, Catherine l'y encouragea vivement, en l'assurant qu'en échange de la royauté qu'il abandonnait, il obtiendrait les joies des béatitudes éternelles [5]. Le témoignage de Psellos, qui a vu et entendu, rend cette affirmation assez douteuse. Mais, ce qui est certain, c'est que Catherine suivit l'exemple que lui donnait son mari. Elle se fit couper les cheveux, elle prit l'habit monastique, et, suivant l'usage

1. Psellos, p. 228.
2. Cedrenos, p. 474.
3. Psellos, p. 229.
4. Bryenne, p. 23.
5. Skylitzès, p. 648.

Digitized by Google

des Byzantins quand ils entraient au cloître, elle changea son nom contre un nom nouveau. Je remarque en passant que la note du manuscrit du Phanar permet de corriger un passage de l'édition de Skylitzès, où il est dit que Catherine, en entrant en religion, prit le nom d'Hélène [1] : il y a là évidemment une fausse lecture, Ἑλένη au lieu de Ξένη. Quoi qu'il en soit, l'impératrice, avec sa fille Marie, se retira dans les appartements impériaux attenant au monastère de femmes du Myrélée [2], et elle semble avoir pardonné à son mari cette abdication qui lui avait coûté le trône. Quand Isaac mourut en 1060, un an après s'être retiré au Stoudion [3], elle fit solennellement célébrer chaque année, au monastère, un service religieux à l'anniversaire de la mort de l'empereur. Skylitzès raconte à ce propos que lorsqu'elle-même sentit sa fin prochaine, elle ordonna de doubler les aumônes qu'elle avait coutume de distribuer ce jour-là ; et comme l'higoumène du Stoudion s'étonnait : « C'est que je ne sais pas, mon père, répartit la princesse, si l'an prochain je serai encore parmi vous, car Dieu en décidera peut-être autrement en ce qui me touche, et selon sa volonté [4] ». Elle mourut en effet au courant de l'année — la note de notre manuscrit montre que ce ne fut pas avant le mois de mars 1063 — et elle fut, comme elle l'avait demandé, enterrée au monastère de ce couvent du Stoudion, dont elle et son mari avaient fort embelli l'église, et où reposaient déjà les restes d'Isaac Comnène [5].

Telle fut l'impératrice byzantine dont le nom se lit sur l'évangéliaire de l'École du Phanar et qui donna ce volume au monastère bien connu de la Sainte-Trinité, situé dans l'île de Halki, une des îles de l'archipel des Princes [6]. Le

1. Skylitzès, p. 650.
2. id. p. 649.
3. Bryenne, p. 23.
4. Skylitzès, p. 650.
5. id. p. 650.
6. Voir Schlumberger, *Les îles des Princes*, p. 122 sqq.

Digitized by Google

manuscrit prend de ce fait un intérêt historique tout particulier, et en en feuilletant les pages, le souvenir s'évoque naturellement de cette impératrice byzantine, fille d'un tsar bulgare, qui aima le pouvoir si passionnément et qui finit obscurément au cloître sa vie étrange et agitée.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1922 ; LU DANS LA SÉANCE DU 12 JUILLET 1922.

L'an dernier, à pareille époque, je vous signalais que l'Imprimerie nationale avait, pendant le premier semestre de l'année, dépensé, pour nos impressions, plus que le crédit annuel dont nous disposons. Elle nous réservait cette année une surprise contraire. Depuis six mois, nous n'avons pu obtenir d'elle à peu près rien. Des rappels lui ont été adressés par moi ; on a fini par nous répondre qu'elle était accablée de travail du fait du budget ou d'autres impressions administratives. Le présent rapport vous montrera où nous en sommes.

1° *Mémoires de l'Académie*. Le mémoire de notre confrère, M. Huart sur les *Ziyârides* est en bon à tirer jusqu'à la feuille 53 ; les deux suivantes, en nouvelle épreuve, ont été envoyées à l'auteur. Le travail pourra donc sortir cette année. Il terminera le tome XLII.

2° *Mémoires des Savants étrangers*. Le mémoire de notre correspondant, M. Audollent, sur les *Tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)* a été envoyé à l'Imprimerie en février 1922. Les placards (119

Digitized by Google

à 142), reçus le 9 mars, ont été retournés bons à mettre en pages le 25 avril. Nous attendons.

Les cinq planches qui doivent accompagner le mémoire ont été exécutées par le photograveur Demoulin et livrées à l'Imprimerie.

3° *Notice et extraits des manuscrits*, tome XLI. Le troisième et dernier article, formant les feuilles 13 à 49 de ce volume, *Notices sur les manuscrits persans et arabes de la Collection Marteau, légués à la Bibliothèque nationale* publiés par M. E. Blochet, est en pages. Le bon à tirer en sera très prochainement donné et le volume pourra être distribué aussitôt après les vacances.

4° *Histoire littéraire de la France*. Pendant le premier semestre écoulé, après la publication du tome XXXV, il n'a été envoyé à l'Imprimerie que quatre articles : *Raoul le Breton, Dominique Grima*, l'*Anonyme, auteur du « Ci nous dit »*, *Jacques de Longuyon, trouvère*.

Plusieurs articles ont été lus en Commission : *Jehan Gaulart de Chavanges*, et l'*Anonyme, auteur du « Contrefait de Renart »*.

5° *Chartes et diplômes*. Il y a plusieurs mois que l'Imprimerie a reçu, pour être composé, le début de la Table alphabétique du *Recueil des actes de Henri II*. Rien ne nous est venu. M. Berger a fait personnellement des démarches pour hâter l'exécution, sans résultat.

Depuis le dernier rapport, l'introduction au volume des *Actes de Pépin I et de Pépin II rois d'Aquitaine* de M. Levillain a été mise sous presse. L'Imprimerie nationale en a déjà livré 50 placards, c'est-à-dire la moitié. Ces placards ont été corrigés et renvoyés à l'Imprimerie.

En ce qui concerne le recueil des *Actes de Charles le Chauve*, M. Brunel, auxiliaire de l'Académie, a revisé les documents nécessaires à l'établissement du texte des actes concernant l'abbaye de Corbie,

6° *Pouillés*. L'Imprimerie a été invitée à livrer une der-

Digitized by Google

nière épreuve de la Table des matières des *Pouillés des Provinces d'Arles, d'Aix et d'Embrun.*

M. Jacques de Font-Réaulx a corrigé les premières épreuves des placards 25 à 51 des *Pouillés de Bourges.*

M. Étienne Clouzot, auxiliaire de l'Académie, s'est rendu à Rome pour achever de réunir les documents des Archives du Vatican qui doivent prendre place dans le recueil des *Pouillés des provinces de Vienne et de Besançon.*

Enfin M. l'abbé Carrière, qui a achevé le manuscrit des *Pouillés du diocèse de Strasbourg*, a reçu de M. le Ministre de l'Instruction publique une mission en vue de faire, dans les archives et bibliothèques des pays rhénans, les copies et collations nécessaires à la formation du recueil des *Pouillés des diocèses de Mayence, de Spire et de Worms.*

7° *Obituaires.* La composition de la table générale alphabétique du tome IV des *Obituaires, Province de Sens, diocèse de Troyes*, depuis si longtemps commencée, est encore loin d'être achevée. Les premiers placards de cette table (A à L) ont été corrigés par M. Piétresson de Saint-Aubin depuis le mois de mars et l'Imprimerie nationale vient seulement (6 juin), sur les réclamations instantes de M. Omont, d'envoyer les placards de la suite (M à P).

Il en est de même du tome V des *Obituaires, Province de Lyon, diocèse de Lyon*, dont les quarante-quatre premiers placards, corrigés par M. Jacques Laurent, ne sont pas encore revenus de l'Imprimerie. Ce sont là des retards tout à fait regrettables.

8° *Corpus inscriptionum semiticarum. a*) Partie phénicienne. — Les feuilles 1 à 11 du tome II ont été tirées. Elles pourraient former un premier fascicule ; mais les planches correspondantes n'ont pu être exécutées.

b) Partie araméenne. — Les placards 130 à 201 du volume III (Inscriptions de palmyre) ont été retournés à l'Imprimerie nationale pour la mise en pages. Celle-ci ne nous a encore livré que les feuilles 42 à 49, correspondant aux placards de 130 à 158.

Digitized by Google

9° *Monuments Piot.* Conformément à la décision de l'Académie de consacrer le volume de 1922 à la mémoire de Champollion, le Directeur a fait appel aux archéologues français, qui font partie ou non de la compagnie.

Il leur a demandé des mémoires, d'une étendue limitée, relatifs à des monuments figurés de l'Égypte, concernant l'histoire de l'art de ce pays depuis les plus lointaines origines jusqu'à l'époque copte et chrétienne.

Plus de vingt savants ont répondu à cet appel et promis leur collaboration ; douze déjà ont remis leurs mémoires ; huit de ceux-ci sont imprimés et mis en pages. Les illustrations qui doivent être insérées dans le texte sont exécutées ; plusieurs planches hors texte, dont une en couleurs, sont en cours d'exécution.

Des lettres de rappel ont été envoyées aux auteurs qui tardent encore, pour leur remémorer la date du 22 septembre, où le volume doit paraître.

10° *Choix d'Inscriptions de Délos.* — Le second fascicule qui terminera le tome I est en cours d'impression. Trois feuilles sont bonnes à tirer ; les trois suivantes sont en pages.

11° *Album des mosaïques.* — On vous a distribué récemment un nouvel album des *Mosaïques* de la Gaule.

12° *Comptes rendus.* Vous avez décidé, à la suite de la perte que nous avons faite en la personne de M. Dorez, que la publication de nos *Comptes rendus* serait confiée à M. Fr. Renié, dont vous appréciez chaque jour l'activité et la compétence. L'imprimeur, qui sait pouvoir compter maintenant sur notre régularité, a répondu de son côté à nos désirs. Le deuxième fascicule de l'année (mois de mars et d'avril) vient de paraître. Le mois de mai est en pages ; le texte des séances de juin est composé. Nous avons repris la marche normale.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part du chanoine Daranatz, une brochure intitulée : *Incendies de cathédrales pyrénéennes. Oloron, Aire, Bayonne* (Bayonne, 1922, in-8°).

M. Théophile Homolle fait hommage, au nom de M. Charles Picard, du *Bulletin de correspondance hellénique*, Tome XLV (1921), fasc. IX-XII, p. 335-594, pl. XIII-XXV.

Ce fascicule, qui achève l'année 1921, met au pair la publication du *Bulletin* que la guerre avait troublée depuis l'année 1916 : rien ne fait plus d'honneur à l'activité de M. Picard et des membres de l'École.

Le nombre de pages qui approche de 300, celui des 13 planches et des 108 illustrations suffisent à indiquer la richesse des matières.

Les sujets des articles et les noms des auteurs se recommandent d'eux-mêmes à l'attention :

Description des petits objets de style archaïque, en métal, terre cuite et autres matières, trouvés dans le temple d'Athéna Aléa à Tégée, par M. Dugas.

Statue d'Attis découverte dans le Métroon de Cyzique, par Macridy-bey et M. Picard.

Dédicaces des Portiques de l'Agora des Italiens à Délos, par M. Hatzfeld.

Une mention spéciale doit être réservée à la *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques, dans l'Orient hellénique de nov. 1920 à 1921*. Cet inventaire copieux, précis et concis, œuvre collective de la rédaction, est pour tous les travailleurs le plus précieux répertoire de faits.

Le fascicule se termine par un index abondant et clair, qui permet de retrouver aisément et vite toutes les données contenues dans le volume pour chaque spécialité.

SÉANCE DU 21 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le Président donne lecture d'une lettre du Secrétaire perpétuel, qui le prie de faire savoir à ses collègues, que, se faisant

Digitized by Google

transporter à la campagne pour hâter sa convalescence et ne devant pas en revenir avant le mois d'octobre, conformément à l'article II, il a demandé à M. Babelon de le remplacer en juillet et en septembre, et à M. Haussoullier, en août.

Le PRÉSIDENT annonce en ces termes à la Compagnie le décès de M. Hermann Diels, correspondant à Berlin :

MES CHERS CONFRÈRES,

Nous venons d'apprendre encore la disparition d'un de nos correspondants étrangers : M. Diels, mort à Berlin le 4 juin 1922, dans sa soixante-quatorzième année.

Hermann Diels était né à Biebrich, près Wiesbaden, le 18 mai 1848. D'une origine modeste, il fit pourtant de solides études, qu'il termina à l'Université de Berlin. Il débuta dans l'enseignement au gymnase de Hambourg ; puis il professa dans divers gymnases ou Universités. Il se fit connaître par des articles insérés depuis 1872 dans des Revues savantes, surtout par la publication, en 1879, de ses *Doxographi graeci* : une édition critique des compilations antiques où sont cataloguées les opinions diverses des philosophes sur différentes matières, avec une Introduction magistrale qui débrouillait la filiation des recueils conservés. Cette publication valut à l'auteur sa nomination à l'Université de Berlin, où il professa sans interruption depuis 1886 jusqu'à sa retraite en 1921.

Sans parler d'une fréquente collaboration aux Revues savantes, notamment au *Rheinisches Museum*, une série de travaux importants attesta dès lors l'activité de Diels et son intelligente curiosité. Par exemple, ses *Sibyllin Blätter* (1890) ; son *Anonymus Londinensis* (1893), un recueil d'extraits des médecins grecs ; son *Elementum* (1894), contribution au *Thesaurus* grec ou latin ; ses éditions des fragments de *Parménide* (1897), des poètes-philosophes grecs (1901), d'Héraclite d'Éphèse (1909) ; sa publication d'un papyrus contenant le *Commentaire de Démosthène* par Didyme (1904), et d'un *Commentaire* anonyme *du Théétète* (1905) ; son édition des *Caractères* de Théophraste (1909).

Digitized by Google

Son œuvre capitale et la plus connue est son recueil en trois volumes, publié en 1903, des *Fragments des Présocratiques*. C'est encore aujourd'hui le fondement indispensable de toute recherche sur la plus ancienne philosophie grecque. En étudiant ces vieux philosophes, Diels s'était rendu compte de la part considérable qu'avait eue dans le progrès de leurs connaissances le perfectionnement de la technique. D'où une série de recherches sur la technologie des anciens, réunies dans le volume intitulé *Griechische Technik* (2e édition, 1916).

Dès 1881, Diels avait été nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin. En 1895, il en devint le Secrétaire : fonctions qu'il remplit en conscience pendant vingt-cinq ans, et qu'il abandonna en 1921. Les *Comptes rendus* des séances témoignent de son activité académique. Mais il ne s'est pas contenté de ces Communications. C'est à lui qu'échut, après la mort de Zeller, la direction de la grande Collection, aujourd'hui en voie d'achèvement, des *Commentaires grecs d'Aristote*. Il y publia lui-même le *Commentaire* de Simplicius *sur la Physique* (1882-1895). En outre, il décida l'Académie à entreprendre la publication d'un *Corpus des médecins antiques*. Il donna lui-même une étude très savante sur les *Manuscrits des médecins anciens* (1906) ; et il se chargea d'éditer une partie des œuvres d'Hippocrate. Il avait poussé très activement les travaux préparatoires de ce *Corpus*, dont il a vu paraître les premiers volumes.

Diels, m'écrit notre confrère M. Cumont, « était un des meilleurs hellénistes de notre temps. Ses lectures, fort étendues, ne s'étaient pas bornées aux œuvres littéraires ; il connaissait aussi à peu près tout ce qui nous est parvenu de la science grecque, même de la pseudo-science des alchimistes, astrologues et devins. D'ailleurs ses études de prédilection ne lui avaient pas fait négliger celle du latin, qu'il écrivait et parlait avec facilité : la veille de sa mort, il corrigeait les épreuves d'une édition critique de Lucrèce. C'était un esprit pondéré, méthodique, pénétrant, qui se défiait des conjectures brillantes et fragiles ; toute son œuvre a une solidité qui manque aux reconstructions audacieuses tentées par certains de ses compatriotes ».

Cet érudit, qui vivait dans la hantise de la Grèce ancienne, avait le tour d'esprit des savants grecs, surtout de ceux

Digitized by Google

d'Alexandrie. Il poussait si loin le culte de l'antiquité, qu'il a voulu être incinéré à la mode antique.

C'était un homme de conscience, d'un caractère très indépendant. Il l'a prouvé en ces dernières années. Cette modération, dit encore M. Cumont, « cette modération et cette clairvoyance qui distinguent ses écrits, il les apporta aussi dans la conduite de sa vie. Il ne sacrifia jamais aux idoles dont la monarchie prussienne imposait le culte à ses adorateurs. En 1914, lorsque le Secrétaire de l'Académie de Berlin fut sollicité de donner son adhésion au trop fameux Manifeste des Quatre-vingt-treize, il refusa sa signature. Dans la fréquentation assidue des philosophes antiques, ce sage avait acquis une indépendance de caractère et une liberté d'esprit qui le tinrent toujours éloigné des cercles de la cour ».

Depuis longtemps, les travaux de Diels étaient bien connus et appréciés en France. Il était l'un de nos plus anciens correspondants : son élection datait de 1899. A l'égard des savants français, il a toujours été d'une correction amicale. Il comptait chez nous non seulement des amis, mais peut-être même des obligés. Il avait été très lié avec Paul Tannery, dont il appréciait hautement le savoir. Dans les années qui ont précédé la guerre, il était en correspondance régulière avec un de nos jeunes hellénistes qui depuis est mort au champ d'honneur : Pierre Boudreaux, qui devait collaborer au *Corpus des médecins antiques*. Un autre de nos hellénistes, qui fut prisonnier en Allemagne, pourrait attester sans doute que Diels s'efforça de lui rendre alors tous les services en son pouvoir.

Voilà des faits que nous avons plaisir à constater. Ils nous autorisent à saluer sans réserve, au nom de l'Académie, la mémoire de cet infatigable érudit, qui servit toujours la science en honnête homme, qui sut aimer son pays sans dénigrer ou calomnier le nôtre, et chez qui ni le préjugé, ni le parti pris, ni un puéril orgueil de race n'avaient obscurci la conscience.

M. Maurice Roy termine sa lecture sur la *Leda* de Michel-Ange et celle du Rosso, et la légende de l'acquisition du tableau de Michel-Ange par François Ier.

Le célèbre tableau de la *Leda* de Michel-Ange a donné lieu à

Digitized by Google

d'innombrables recherches. Sa destinée, de plus en plus incertaine, devient de plus en plus mystérieuse. Jusqu'ici les historiens s'accordaient pour admettre qu'apporté en France par un élève du grand maître, le tableau avait été acheté par François Ier et placé dans la collection royale de Fontainebleau. Or M. Maurice Roy a démontré qu'il y a eu confusion entre ce fameux tableau et un autre représentant le même sujet que le roi de France avait commandé à son artiste favori, le Rosso, dès son arrivée à Paris, en 1530. Cette dernière composition dont il est possible de suivre l'exécution, de constater l'entrée à Fontainebleau et la présence au XVIIe siècle, existe encore à Londres à la National Gallery. Une belle copie de l'œuvre se trouve aussi au Musée de Dresde.

On distingue facilement ce tableau de celui de Michel-Ange, reproduit sur d'anciennes gravures, par la décoration particulière du champ, l'absence de l'œuf et des enfants jumeaux, et aussi en ce qu'il est peint sur toile et non sur bois.

Ainsi tombent les difficultés d'identification des diverses copies que rencontraient jnsqu'ici les nombreux érudits et spécialement les Allemands, qui ont plus récemment étudié la question ; ainsi disparaît la grave accusation portée contre la reine Anne d'Autriche d'avoir donné par pruderie l'ordre de brûler l'œuvre de Michel-Ange. Michelet, qui qualifiait cette action d'impie, en reste pour ses frais d'historien partial.

Cependant qu'est devenu le tableau de Michel-Ange ? Un nouveau point d'interrogation se pose, mais dégagé maintenant des confusions qui compliquaient la recherche de l'œuvre originale du maître.

M. Théodore Reinach présente une observation.

M. Paul Fournier donne lecture d'un mémoire de M. Delachenal sur le mariage du Prince Noir.

Le Président propose à la Compagnie de faire choix de ce morceau pour la séance publique de novembre.

Il en est ainsi décidé à mains levées.

M. Bernard Haussoullier traduit et commente une inscription grecque de Suse. Il s'agit d'un acte d'affranchissement, dont la seconde partie a déjà fait de sa part, en 1908, l'objet d'une communication à l'Académie.

Digitized by Google

MM. Théodore Reinach et Maurice Croiset présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

M. Paul Fournier offre, de la part de l'auteur, M. Émile Chénon, un volume intitulé : *Les Jours de Berry au Parlement de Paris de 1255 à 1328* (Paris, 1921, in-8°).

SÉANCE DU 28 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le Secrétariat administratif de l'Union Académique Internationale adresse à l'Académie le compte rendu de la troisième session du Comité de l'Union, tenue à Bruxelles du 24 au 26 mai 1922, et demande à la Compagnie de vouloir bien lui faire connaître son avis : 1° au sujet de la date de la prochaine session, qui pourrait avantageusement être avancée au 16 avril 1923, immédiatement après le Congrès International des Sciences Historiques ; et 2° relativement à une proposition de M. O. Broch, professeur à l'Université de Kristiania, d'aider matériellement les savants russes à publier leurs travaux.

Il sera statué ultérieurement sur ces deux points.

A propos de la correspondance, M. Babelon communique une note de M. Audollent sur les nouvelles fouilles pratiquées sous sa direction aux Martres de Veyre (Puy-de-Dôme) [1].

M. Homolle lit une lettre personnelle que lui a écrite M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes, en

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

date du 16 juillet, et dans laquelle il présente un tableau très satisfaisant des débuts de la campagne de fouilles en Macédoine, à Thasos et à Delphes.

« En Macédoine, les résultats ont été excellents, à mon avis. A Thasos, nous avons presque achevé la fouille du théâtre, dégagé le beau portique nord de l'Agora, trouvé un nouveau temple, peut-être le Mètrôon, où l'on déposait les archives : tout un coin de la ville antique se précise et se dessine, d'autant que nous tenons maintenant l'enceinte du Dionysion archaïque ; en tous ces points, nous avons eu des inscriptions intéressantes. A Philippes, nous avons trouvé aussi un Dionysion, achevé la fouille du temple de Silvain (le premier connu, de belles dimensions), obtenu au théâtre et à Dérékler (église de la Vierge, d'après une inscription importante) des résultats très variés. La « toumba » Dikili-Tasch se révèle de plus en plus riche en « terres cuites » préhelléniques : nous en avons de grande taille, et d'un type exceptionnellement curieux. Nous avons entrepris cette année des recherches dans une autre « toumba », peut-être sur l'emplacement de Gazoros. Nous y rencontrons des constructions d'excellent travail, et d'un type tout à fait insolite dans l'architecture classique : nous pensons être sur la voie de découvertes *thraco-macédoniennes* curieuses.

A Delphes, j'ai chargé M. Demangel de continuer les recherches entreprises à Marmaria-Est. En poussant plus profondément les fouilles sous les temples en tuf, il a atteint un niveau néolithique, marqué par la découverte de silex, couteaux d'obsidienne, nuclei, etc., et, au-dessus, un important niveau créto-mycénien, qui nous donne une localisation précise pour les influences apportées de l'île de Minos ; on a trouvé déjà plus d'une trentaine *d'idoles cnossiennes*, mycéniennes et géométriques, de petits bronzes, des *doubles-haches*, etc. A mentionner aussi la découverte d'une inscription (30 l. environ), dont je n'ai pas encore le texte, mais qui me semble de la série des pierres concernant les locations des propriétés sacrées (*BCH*, XXV, 1901, p. 105 sqq.).

Dans l'*hiéron* d'Apollon, nos travaux ne sont encore qu'à leur début. Après l'Américain Agar, qui n'a passé que quelques jours à Delphes (où d'ailleurs nous lui avions donné toutes facilités de travail), M. de la Coste a examiné les sculptures du Trésor

Digitized by Google

d'Athènes ; il a fait progresser notablement la question des frontons, et même celle des métopes ; il lui a été possible de faire environ trente à quarante raccords de morceaux, qui donneront des résultats intéressants, pour l'interprétation des figures. M. de la Coste a commencé aussi à reprendre la question des portiques, sur laquelle le regretté Blum avait travaillé trop peu de temps. M. Daux, revenu de Macédoine, va partir à son tour, et je pense qu'il travaillera de nouveau au Trésor de Sicyone et au Trésor d'Athènes.

J'espère mettre à votre disposition, cette année, en vue de la publication :

1° un travail de M. Demangel sur le sous-sol de Marmaria avant le VII^e siècle, et sur la topographie générale de cette terrasse (problème des enceintes) ;

2° du même, une étude sur les deux temples en tuf de l'Est. Nous espérons avoir enfin, cette année, trouvé les fondations du premier temple.

3° de MM. Daux et Lauritzen, une étude sur les deux Trésors, ionique et dorique, voisins à l'ouest.

Cet ensemble de recherches, revu et mis au point par vous, pourrait faire l'objet d'une publication (à peu près la moitié de Marmaria, soit Marmaria-Est).

Il va sans dire que mes collaborateurs ne peuvent achever un tel travail qu'avec l'appui que vous voudrez bien leur prêter.

« ... J'activerais, de mon côté, la mise au point définitive des nouvelles études que mes jeunes gens ont pu faire, d'après les données de vos questionnaires surtout. »

M. Homolle communique un mémoire de M. Capart, conservateur des Antiquités orientales au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, intitulé : « L'art égyptien et la loi de frontalité à propos d'une statuette du Cabinet des Médailles. » Le mémoire sera publié dans les Monuments Piot [1].

M. Babelon présente une observation.

1. La figure est reproduite dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, XXI, 1907, p. 321, fig. 8 (J. Capart, *l'Art et la parure féminine dans l'ancienne Égypte*).

Digitized by Google

COMMUNICATION

NOUVELLES FOUILLES AUX MARTRES-DE-VEYRE (PUY-DE-DÔME), PAR M. AUG. AUDOLLENT, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

L'accueil si favorable que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a bien voulu faire à ma communication du 24 juin 1921, sur les sépultures gallo-romaines des Martres-de-Veyre, m'a engagé à poursuivre d'une façon méthodique, en cette localité, les recherches qui n'y avaient guère été pratiquées jusqu'à présent qu'au hasard. Grâce à l'appui très bienveillant de la *Société française des fouilles archéologiques*, dont la municipalité de Clermont a tenu à imiter le généreux exemple, et en dépit de la cherté actuelle de la main-d'œuvre, il m'a été possible d'entreprendre pendant cinq semaines, depuis le 30 mai, des fouilles au terroir du Lau. Ce travail, que des obligations professionnelles m'ont contraint d'interrompre à deux reprises, n'est pas terminé ; mais les résultats déjà obtenus paraissent assez caractéristiques pour qu'il vaille la peine d'en donner dès aujourd'hui une idée sommaire. L'étude détaillée des objets suivra, quand ils auront pu être nettoyés et examinés de près, au Musée de Clermont, où tous doivent prendre place.

Pour me guider dans cette exploration, outre les diverses publications utilisées dans le mémoire que je viens de rappeler, j'avais les dires des paysans, dont plusieurs, propriétaires ou non du sol, ont participé aux découvertes de 1893. Sans m'illusionner sur la valeur scientifique des renseignements fournis par eux, et tout en regrettant souvent qu'ils fussent trop dépourvus de clarté, j'ai cru cependant qu'il était indispensable de les prendre comme point de départ, lorsqu'ils concordaient dans l'ensemble. L'événe-

Digitized by Google

ment a justifié cette opinion. Tous déclaraient que les plus grandes chances de succès étaient dans la portion de terrain inculte délimitée au nord, par une large bande cultivée, qui s'étend jusqu'au chemin du Lau ; au sud, par une arête que surmonte une vigne en pente ; à l'est et à l'ouest, par deux dépressions très prononcées, d'où l'on a jadis extrait de la terre à briques. C'est dans ce rectangle, incliné du sud au nord, que mon équipe s'installa, en prenant une précaution suggérée par l'expérience de nos prédécesseurs de 1851 et de 1893.

Les ouvriers se plaignirent alors, à diverses reprises, d'être incommodés par l'acide carbonique que ce terroir recèle en quantité : c'est qu'ils étaient confinés dans des tranchées étroites et profondes, où les émanations risquaient de devenir dangereuses. Il importait de les mettre cette fois dans des conditions telles qu'ils n'eussent rien à redouter de ce gaz pernicieux. On décida donc d'attaquer par le rebord ouest et de rejeter la terre en arrière, en maintenant un espace découvert suffisant autour des fouilleurs. A aucun moment ils n'ont ressenti le moindre malaise.

Il ne faudrait pas en déduire que l'acide carbonique a disparu de cette région ; nous avons eu du contraire une preuve sans réplique. Dans la dépression de l'est, le chef de chantier, M. Trouillard, s'étant avisé d'un dégagement abondant, creusa la terre à 0 m 40 environ ; aussitôt un sifflement continu, comme celui d'un siphon d'eau de Seltz, se fit entendre, et ceux qui eurent la curiosité de mettre la tête à l'orifice du trou — je suis du nombre — reçurent dans les narines une forte décharge de gaz très piquant, qui les obligea à s'éloigner précipitamment. Ainsi les conclusions tirées antérieurement, pour l'extraordinaire conservation des objets anciens, de la présence de l'acide carbonique, si elles sont fondées, gardent toute leur valeur.

Les fouilles, qui ont atteint une profondeur moyenne de

Digitized by Google

1 m 50, mais que l'on a poussées en plusieurs endroits jusqu'à 2 m 50, traversent trois terrains faciles à piocher : tout en bas, le sable gris, sol vierge ; au milieu, une terre végétale remuée ; à la superficie, une terre d'apport, que les pluies ont fait couler des parties supérieures. C'est dans la zone médiane que se rencontrent les vestiges gallo-romains.

Vers le bord ouest (terrain Fredot) abondaient les débris de poteries de toute espèce, surtout de vases rouges vernissés, dont quelques-uns sont marqués au fond d'un nom de fabricant. Dans ces parages on coupa une couche charbonneuse assez épaisse ; quelques fragments de terre cuite y étaient comme imprégnés de menus morceaux de charbon.

Puis ce fut, pendant une semaine environ, le travail ingrat qu'aucune trouvaille ne venait stimuler. Les ouvriers commençaient à désespérer du succès ; mais j'avais confiance, et je fus assez heureux pour les amener à partager mes sentiments. Leur persévérance se vit enfin récompensée : à partir de la fin de juin, les découvertes se succédèrent au fur et à mesure qu'on avançait vers l'Est (terrain Chalvet, puis terrain Cellier).

Un cercueil, reconnu en 1893, qui a contenu une partie des objets déposés au Musée de Clermont, et que l'on avait laissé en place, fut enfin repéré après d'assez longs tâtonnements. Il mesure 1 m 80 de longueur ; on voit encore, à l'intérieur, un crâne, des ossements, des morceaux d'étoffe blanche et brune ; la terre l'a partiellement rempli. Des semelles de chaussures de cuir, oubliées lors des fouilles précédentes, un sorte de jarre brisée mais facile à restaurer, gisaient à proximité.

En allant toujours dans la même direction notre équipe trouva une série d'une douzaine d'urnes funéraires de taille et de couleurs variées, rouges, noires, plus généralement blanches, quelques plats contenant des ossements inciné-

Digitized by Google

rés ; une grande fibule, deux minuscules flacons de verre extrêmement légers, dont l'un porte imprimée la marque d'un verrier (SVRINA) ; enfin les traces plutôt que les restes de trois corps déposés en pleine terre. De deux d'entre eux, normalement orientés, il ne subsiste autant dire rien. La tête du troisième, conservée en grande partie, à 1 m 60 de profondeur, était appuyée de part et d'autre sur un vase. Ce défunt paraît avoir été inhumé tête au sud, pieds au nord.

Au contraire, deux nouveaux cercueils, rencontrés ensuite à plus de deux mètres sous le sol, complètement entourés d'une carapace de terre glaise, qui atteignait par endroits jusqu'à 0 m 30 d'épaisseur, étaient, comme le premier, assez nettement dirigés de l'est à l'ouest. Le plus grand, long de 2 m 05, renferme le corps d'une femme sans doute, avec les étoffes dont on l'avait revêtue après sa mort, les bandes qui entouraient ses jambes, les chaussures qui garnissaient ses pieds. Une particularité est digne d'être mentionnée : en maint endroit sont éparses de petites mèches de cheveux de nuances diverses, d'une finesse, d'une fraîcheur, d'un brillant vraiment remarquables, analogues à celles que les mères ont encore coutume de couper à leurs enfants pour les enfermer dans un médaillon. Pas le moindre vase à l'intérieur de ce sarcophage.

Il y en avait deux dans l'autre plus petit. Ce dernier, long de 0 m 78, situé vers les pieds du grand, un peu en avant, abritait probablement un enfant, enterré près de sa mère. Sous le poids de la terre, le couvercle, pourtant épais, s'est cintré d'abord, puis affaissé, en écrasant le petit corps étendu là. On ne distingue plus guère qu'une étoffe sombre garnissant tout le fond, quelques résidus d'ossements, si je ne m'abuse, et des graines avec des débris végétaux dans un des vases.

Avant de pouvoir étudier en détail le contenu de ces trois cercueils, il y a lieu d'attendre que l'humidité qui les

Digitized by Google

imprègne ait disparu. S'il semble au premier aspect que les objets qu'ils nous livreront soient d'une conservation moins impressionnante que ceux de même provenance qui occupent déjà les vitrines du Musée, en revanche nous possédons maintenant, ce qui nous manquait encore, trois spécimens complets des simples mais fortes caisses, dans lesquelles les anciens habitants des Martres-de-Veyre déposaient leurs morts. Les planches de chêne ou de noyer dont elles sont formées — un spécialiste déterminera l'essence — d'une épaisseur qui varie entre 0 m 03 et 0 m 05, ont parfaitement résisté à un séjour sous terre de dix-huit siècles.

Par ce résumé rapide des constatations faites jusqu'à ce jour on peut se rendre compte que les fouilles de cette année confirment ce que les recherches antérieures avaient permis de conclure, je veux dire que l'incinération, et l'inhumation soit dans la terre même, soit dans des cercueils de bois, étaient simultanément pratiquées en cet endroit. Aucun indice ne donne à penser que telle portion du terrain fût affectée plus spécialement à tel ou tel mode de sépulture. Les restes des défunts paraissent y avoir été déposés côte à côte, suivant les préférences qu'eux-mêmes jadis, ou leurs survivants, manifestaient pour l'un ou l'autre.

De toute manière il demeure constant qu'il s'agit de personnes d'une condition modeste. Dans le mobilier des tombes rien ne révèle la richesse, à peine une relative aisance. Elles ne fournissent pas de données chronologiques précises à ajouter à celles qu'on avait déjà recueillies sur cette humble nécropole ; elles ne contredisent pas non plus l'attribution qui en a été faite à la fin du I^er^ siècle de l'ère chrétienne ou au commencement du second.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire Perpétuel offre, au nom de M. Théodore Reinach, deux études dont il est l'auteur, intitulées :

De quelques articles du « Gnomon de l'idiologue » (Extrait de la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1922)

et *L'Hymne d'Oxyrrhyncus* (extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1922).

M. Clément Huart fait hommage d'une étude dont il est l'auteur, intitulée : *L'Islamisme.*

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1921

SÉANCE DU 4 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Émile Espérandieu communique le moulage d'une statuette de marbre blanc représentant un Amour portant un trophée, découverte dans les environs de Narbonne :

« Je dois le moulage que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux, à l'obligeance de M. Rouzaud, ancien député, percepteur à Narbonne.

« L'original de l'Amour debout qu'il représente a été trouvé, il y a une vingtaine d'années, au lieu dit Saint-Étienne, commune de Gaussan (Aude), en défonçant un terrain pour la plantation d'une vigne. Des fragments de marbre et d'autres débris, que l'on recueillit en même temps, parurent marquer l'emplacement d'une importante villa.

« Cet Amour, qui est de marbre italique, mesure, en l'état actuel, 0 m 35 de haut ; mais une cassure lui a fait perdre le bas des jambes. Le petit personnage, complètement nu, dont le visage exprime une certaine souffrance, tenait de la main droite, aujourd'hui manquante, un lourd trophée qu'il appuyait sur son épaule, du même côté, et soutenait de l'autre main placée derrière la tête [1]. Il ne reste plus, de ce trophée, que la cui-

1. L'expression de l'enfant rappelle un peu celle de l'une des deux figures d'un groupe célèbre découvert à Vienne (*Recueil des bas-reliefs*, III, 2632).

Digitized by Google

rasse, mais un trou de scellement, dans le plan supérieur du marbre, accuse la disparition d'une pièce rapportée. On peut donc supposer l'existence d'un casque ; le trophée serait alors comparable à celui que porte une Victoire, provenant d'Apollonie, que possède le Musée du Louvre [1]. Par derrière sont les traces d'un crampon de fer scellé dans du plomb.

« La statuette découverte à Gaussan pourrait n'être que l'accessoire d'une statue de Vénus *victrix* ; mais l'hypothèse d'un Amour isolé paraît plus vraisemblable. En tout cas, cette statuette est intéressante, parce qu'elle présente le seul exemple connu d'un Amour portant un trophée. »

M. Joseph Loth donne lecture d'une note sur le sens du mot *nepos* dans deux inscriptions latines de l'île de Bretagne [2].

MM. Salomon Reinach, Édouard Cuq, Henri Cordier, Clément Huart, Paul Pelliot et Paul Monceaux présentent des observations.

M. Pelliot fait la communication suivante :

« Dans les registres d'Innocent IV, parmi les lettres de la quatrième année de son pontificat (1246-1247) se trouve la traduction d'une lettre émanant d'un nestorien Raban Ara, « vicaire de l'Orient », qui dit être venu « du cœur de l'Orient, à savoir de la terre de Sin ». On a souvent discuté le nom du personnage arrivé ainsi des confins de la Chine, mais on n'a pas songé à en rapprocher un nestorien Rabanata, à qui est consacré tout un chapitre du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Rabanata est « Rabban-ata », le « Père docteur », et ce Rabban-ata est lui-même identique au Siméon Rabban-ata, venu d'Asie Centrale vers 1240, et qui est bien connu par l'historien arménien Kirakos de Gantzac. Par ailleurs, ce Siméon Rabban-ata, personnage très influent à la cour mongole, et qui prit la défense des chrétiens arméniens, est certainement le « Raban ara » venu « de la terre de Sin », auteur de la lettre à Innocent IV. Enfin, un texte chinois nous apprend que le nes-

1. S. Reinach, *Repert.*, II, p. 387, n° 5 ; cf. n° 7.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

torien syrien 'Isa, qui vécut à la cour des empereurs mongols de Chine, avait été présenté à l'empereur Guyuk, peu avant 1250, par un Lie-pien-a-ta qui n'est autre que Rabban-ata. La lettre de 1246-1247 fut apportée par un frère André, dont on s'est demandé s'il était Franciscain ou Dominicain. Mais il s'agit vraisemblablement d'André de Longjumeau, l'un des envoyés de saint Louis qui en 1238 avaient rapporté de Constantinople la couronne d'épines, et c'est sans doute à tort qu'on a fait d'André de Longjumeau un membre de la mission d'Ascelin qui, en ces mêmes années 1246-1247, se rendait dans le bassin de l'Araxe auprès du commandant en chef des Mongols, Baitchou-noyan. »

COMMUNICATION

LE SENS DE NEPOS DANS DEUX INSCRIPTIONS LATINES DE L'ILE DE BRETAGNE,

PAR M. JOSEPH LOTH, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

La première et la plus importante de ces inscriptions a été publiée par Haverfield dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries*, 2e s. XIV (1891), p. 108. Elle est gravée sur une tablette de bronze, trouvée à Colchester.

DEO MARTI · MEDOCIO CAMP
ESIVM · ET VICTORIE ALEXAN
DRI PII FELICIS AVGVSTI · NOS[TR]I
DONVM LOSSIO · VEDA · DE SVO
POSVIT · NEPOS VEPOGENI · CALEDO

La mention de l'empereur Alexandre Sévère place l'inscription entre 222 et 235.

Elle présente quelques irrégularités ou particularités qui

Digitized by Google

ont fait mettre en doute son authenticité, notamment par Zangemeister (d'après Holder, *Altkelt. Spr.*, à *Medocio*). Haverfield, dans l'*Ephemeris epigrafica*, vol. IX, fasc. 4, n° 1005 (1893) [1], a examiné l'inscription et affirme que lui et tous ceux qui l'ont vue, entre autres A. W. Franks, Joh. Evans, G. H. Read, sont convaincus de son authenticité. Ce qui paraît bizarre dans l'inscription, ajoute-t-il, n'implique pas la fraude, mais est le fait d'un barbare originaire de Calédonie. La filiation n'est pas indiquée à la façon romaine mais celtique. Haverfield renvoie à ce sujet au n° 982 du même volume de l'*Ephemeris*. On y trouve reproduite l'inscription publiée par John Rhys dans l'*Academy* du 30 août 1890 (cf. *Academy*, 14 février 1891, p. 168). On lit sur un cippe trouvé à Winsford Hill, Somersetshire : *Carataci nepus*. Cette particularité d'indiquer la filiation uniquement par *nepos* se retrouve peut-être dans une troisième inscription trouvée à Whithorn, Galloway, que donne John Rhys dans *Proceedings of the soc. of antiquaries*, 2e s. XIV (1891), p. 185 : *Latinus annorum XXXV et filia sua annorum IV (h)ic si(g)num fecerunt nepus Barrovadi*. Il semble que *nepus* ici se rapporte à Latinus.

Nepos se trouve dans d'autres inscriptions de Bretagne et de Gaule, mais il est alors précédé du nom du père, par exemple dans une inscription de Saintes : *C. Julio Congonnetodubni f..... Agedomopatis nepoti* [2]. Il en est de même dans cette inscription oghamique : *Dumeli maqi Glasiconas niotta Cobranora(s)* : « (pierre) de Dumelos fils de Glasicū, neveu de Cobranor [3]. *Niotta* est au génitif et suppose un vieux-celt. **ne(p)ot-os* [4]. C'est le seul exemple certain de

1. Fac-similé dans les *Proc. of the Ant. of Scotland*, XXXII, 325.

2. Cagnat, *Suppl. à l'épigraphie de Saintes*, *Rev. Celt.*, 1891, p. 98 ; cf. ibid., 1889, p. 98.

3. Macalister, *Studies in irish Epigraphy* I. *Cobranor-ar* ne se trouve pas ailleurs. Le nominatif est incertain.

4. Le nom in. vieil-irl. *nie niae*, uis *niath* est d'une explication difficile.

Digitized by Google

ce mot dans les inscriptions oghamiques qui vont du v^e^ au vii^e^ siècle de notre ère. *Nepos* au sens vague de descendant plus ou moins lointain de petit-fils, a pour équivalent *avi* génitif de **avia-s*, vieux-celt. *avio-s*, de même origine que le latin *avus* : son emploi est fréquent. Adamnan dans sa *Vita Columbae*, écrite vers la fin du vii^e^ siècle, traduit régulièrement le vieil-irl. *avē* (**avio-s*) par *nepos* et le pluriel par *nepotes* : *nepos Briuini*, lib. II, c. xvi = *ua Briuin* : *ua*, puis *ó*, forme postérieure du vieil-irl. *aue* ; *nepos Ainmirech* lib. III, v = *uá Ainmirech* (nomin. *Ainmire*) ; *nepotes Neilli* lib. I, 49 = *ui Neill* ; *nepotes Tuiertre* lib. I, xxii, = *ui Tuirtre* ; *Cormac nepos Leathain* lib. III, 17 = *ua Liatháin*. Dans ces exemples et bien d'autres, anciennement *aue*, *ua* est suivi du nom de l'ancêtre éponyme du clan ou tribu. C'est ainsi que *Cormac ua Liatháin* (nepos Leathain), contemporain de saint Colum Cille, au vi^e^ siècle, ne tient pas son nom de son grand-père, mais d'un ancêtre éloigné, Eochu Liathán, ancêtre éponyme du clan *ui Liatháin*, de Munster, lequel vivait au iii^e^ ou iv^e^ siècle de notre ère, si tant est qu'il ait vécu (John MacNeill, *Notes on Ir. ogh. Inscr.*, p. 369).

Il résulte de ce qui précède que *nepos* chez les écrivains de l'ancienne Irlande avait les mêmes sens qu'en latin, c'est-à-dire le sens de neveu, ou de petit-fils, ou simplement de descendant.

L'irlandais *nie*, *nia*, proprement neveu, ne figurant guère qu'une seule fois avec certitude dans les inscriptions en langue indigène, ne peut nous aider à trancher la question. En revanche *avi* qui, nous l'avons vu, équivaut à *nepos*, étant d'un emploi fréquent, pourrait, semble-t-il, par voie d'analogie, donner une utile indication. Or *avi* paraît dans deux types d'inscriptions : dans l'un, comme

C'est probablement un fait d'analogie. *Ne(p)ot-os* à l'époque des oghams serait *ne(p)at-as*.

Digitized by Google

dans les inscriptions gallo-romaines, *avi* est précédé du nom du père : *Maqi-nalggeri maqi Tobirras avi Cobranoras* [1].

Dans d'autres, comme *nepos* dans les inscriptions de Colchester et de Winsford Hill, *avi* indique seul la filiation :

Uvanos avi Ivacattos

(Pierre d'Uvanus petit-fils d'Ivacatus).

Il semblerait logique de supposer que, dans le premier type, *avi* avait le sens général de descendant, le nom qui suivait étant celui de l'éponyme du clan, tandis que dans le second, le nom du père n'étant pas indiqué, *avi* devait avoir, au moins à l'époque la plus ancienne, un sens plus précis, c'est-à-dire celui de petit-fils. Or, dans les inscriptions oghamiques, dans ce type comme dans l'autre, *avi* paraît indiquer au moins dans quelques cas l'éponyme plus ou moins lointain du clan. Ainsi *awi Genitacc*[*i*] [2] est identifié avec le clan des *ui Gentig* ; *awi* [*Der*]*camasoci* avec celui des *ui Dercmossaig* ; *avi Ineqaglas* [4] avec celui des *ui Enechglais* (tous les trois du Leinster) ; *avi Turanias* avec le clan du Kerry, les *ui Torna* [3]. Ceci établi, une question se présente immédiatement à l'esprit : comment se fait-il que, chez un peuple où l'établissement de la filiation, surtout à l'époque ancienne, était d'une importance capitale, elle soit indiquée d'une façon si sommaire et, en apparence, si vague [4] ?

1. Macalister, *Studies in irish Epigraphy*, n° 62. *Maqi-Nalggeri* est le fils de *Tobir*, *maqi* fait partie intégrante du nom ; cf. *Maqi maqi-Ercias*, fils de *Mac-Erce*.

2. Macalister, *bid.*, n° 50. Il faut devant les génitifs sous-entendre un mot, par exemple *lie*, pierre, qui apparaît dans une inscription en vieil-irlandais. On trouve aussi dans quelques inscr. ogh. *anme*, nom.

3. John MacNeill, *Notes on irish ogham inscriptions*, p. 368-369.

4. Chez les Irlandais comme chez les Gallois la science généalogique était une des plus considérées. Ils nous ont laissé de nombreux volumes de généalogie.

Digitized by Google

Pour y répondre, il faut remonter à la préhistoire de l'Irlande. On y pénètre nécessairement avec le sens particulier du mot *nie*, *nia*, gén. *niath* à l'époque même historique : ce mot n'a que le sens de *fils de la sœur*. C'est hors de doute d'après des textes précis en vieil et moyen-irlandais. Dans les *Ancient Laws of Ireland*, *nia* est traduit par *mac sethar*, fils de la sœur [1]. Dans le *Táin Bo'Cuailnge* ; édition de Windisch, p. 422, note 4, Glass mac Delga est neveu de Calatin (*nia*), *fils de sa sœur chérie*.

Dans le Pays de Galles, *nei* du nominatif **ne[p]üs*, avec *ü* se confondant avec *ī* long, qui remonte à *nepōs* en passant par *nepūs*, a le sens à la fois de descendant en remontant à la neuvième génération [2], et aussi proprement de neveu. D'après les lois galloises qui ont été codifiées dans le cours du x^e^ siècle, mais nous sont parvenues avec des modifications dans des manuscrits dont le plus ancien peut avoir été écrit vers 1200, le neveu peut-être fils de sœur ou de frère. Le sens ancien de *nei* a été sans doute modifié et probablement d'après l'usage romain. Il semble se retrouver dans un passage des *Lois de Gwynedd* ou Nord-Galles, code dont la rédaction paraît sur certains points importants plus archaïque. Les degrés de parenté sont naturellement indiqués dans la compensation pour meurtre. Dans des lois de Dyved [3], région du Sud-Ouest du Pays, il est dit qu'il y a neuf degrés de parenté susceptibles de participer à la compensation. Ils sont ainsi énumérés :

1° le père et la mère du meurtrier ;

2° le grand-père ;

1. I, 202, 3 ; 206, 16 ; IV, 290, 7. Dans le *Gloss. de Cormac*, il en est de même.

2. Aneurin Owen, *Anc. Laws and Institutes of Wales*, I, 410 ; cf. *Black Book of Chirk*, d'après Timothy Lewis, *Glossary of medieval Welsh Law*, à *ney*. Il y a une erreur à propos de l'*edlyg* ou héritier présomptif de la couronne : au lieu de *neu yr brenynes*, neveu de la reine, il faut lire *neu yr brenyn*, neveu du roi (voir à *edlyg*).

3. Aneurin Owen, *Anc. Laws*, I, p. 408-410.

Digitized by Google

3° le bisaïeul ;
4° les frères et sœurs ;
5° le cousin-germain (*kevenderw*) ;
6° le cousin au second degré [1] (*kyferdyrw*) ;
7° les cousins au troisième degré (*kyfnyeint*) ;
8° les cousins au quatrième degré (*gorchefnyeint*) ;
9° les cousins au cinquième degré (*gorchawon*).

Dans les lois de Gwynedd [2] ou Nord-Galles, la filiation est indiquée de tout autre façon. Deux tiers de la compensation, en dehors du meurtrier lui-même, incombent à la famille de son père et un tiers à la famille de sa mère. « Le *galanas* ou compensation pour meurtre, dit le texte même des Lois, procède ainsi de descendance maternelle à descendance maternelle jusqu'à la septième génération [3] : car les enfants de la première mère sont frères ; ceux de la grand'mère sont cousins-germains (*kevyndyru*) ; ceux de la bisaïeule sont cousins au second degré (*kyvyrdyru*) ; ceux de la quatrième mère sont cousins au troisième degré (*kewneynt*) ; ceux de la cinquième mère sont cousins au quatrième degré (*gorcheyneynt*) ; ceux de la sixième mère sont cousins au cinquième degré (*gorchau*) ; ceux de la septième mère sont cousins au sixième degré ». *Nei*, neveu, est au pluriel dans *kewneynt* (pour *cyv-neieint*), mot à mot *co-neveux*. Or ces *co-neveux* sont fils de la quatrième mère. Le breton a l'équivalent de ce mot : *kev-niant*, cousin au quatrième degré [4]. On peut en conclure que *nei* : **ne[p]ūs* a eu dans tout le groupe brittonique comme en irlandais le sens propre de *fils de la sœur*. Dans les romans

1. *Kyferdyrw* peut être au pluriel.
2. *Anc. Laws*, I, 222.
3. *Mamwys* le plus souvent indique le droit d'héritage par la mère.
4. *Kevniant* a dû être d'abord un pluriel. C'est le cas de *carant* = **carantes*, parents. La terminaison n'impliquant pas l'idée de pluralité, il est devenu, en gallois, *ceraint*, et, en breton, *kerent*, sur le modèle de pluriels en *l* longs ou de collectifs en *-io-*.

Digitized by Google

gallois du XI^e-XII^e siècle, il y a les mêmes traces de filiation utérine. Un des héros qui répond au Gauvain des romans français, Gwalchmai, est dit cousin d'Arthur, fils de sa sœur [1]. Kulhwch est neveu de la femme de Kustenhin, fils de sa sœur [2]. Gormant fils de Ricca est frère d'Arthur du côté de sa mère : ils sont de pères différents [3]. Les oncles d'Arthur sont frères de sa mère [4].

La filiation utérine n'est reconnue ni en Irlande ni en Galles par le plus ancien droit civil, mais il y en a des traces irrécusables dans les traditions les plus lointaines des deux pays, et même dans les coutumes successorales [5]. Dans des inscriptions oghamiques l'ancêtre éponyme de la tribu est souvent une femme. La tribu des *Corca Dhuibhne*, qui occupait le territoire répondant à la baronnie actuelle de Corcaguiney en Kerry, a pour ancêtre *Dobinia* = *Duibhne*, qui paraît dans quatre inscriptions [6]. Erca (Erc), génitif *Ercias* joue un rôle analogue. Dans la *Vita Columbae* d'Adamnan (Reeves, p. 32), il est question de deux fils de *MacErce*. Ce *MacErce* est Muirchertach : il est ainsi nommé non d'après son père Muiredach, mais d'après sa mère, fille de Loarn.

Le célèbre roi d'Irlande Conchobar est toujours qualifié de *MacNessa* : Ness était sa mère. Dans le *Félire Oengusso*, calendrier d'Oengus, qui a été rédigé au IX^e siècle, saint

1. J. Loth, *Mabinogion*, I, 285.

2. *Ibid.*, p. 292. Medrawt est également neveu d'Arthur, vraisemblablement du côté maternel.

3. *Ibid.*, p. 276.

4. *Ibid.*, p. 276, 342.

5. Sur ce point cf. Czernowsky, *Le culte des héros et ses conditions sociales* : saint Patrice, héros national de l'Irlande, p. 231, 254 et suiv. Le droit aux filles à la succession paternelle est attesté chez les Bretons insulaires par un fait historique : Prasutagus, roi des Iceni, vers l'an 60 de notre ère, institue ses deux filles ses héritières, conjointement avec Néron, espérant ainsi garantir son royaume et ses biens (Tacite, *Annales*, XIV, 31).

6. Macalister, *Studies on ir. Epigr.* I, 34, 4, 53 (2 fois).

Digitized by Google

Beccán est appelé MacCule : Cula est sa mère (5 avril, note p. 112). De même, Nechtan est appelé *MacLemna*, d'après sa mère Liamán (2 mai, note p. 628). Dans la généalogie de la tribu Corca-Laighdhe, qui a occupé anciennement tout le sud-ouest du comté de Cork, il est dit que les familles occupant le territoire d'Eile et celui d'Uaithne tiennent leur nom d'Eile et d'Uaithne, filles d'Eochaid MacLuchta. Uaithne a quatre fils : le second terme de leur nom est *nia* : *Uaith-nia*, *Druthnia*, *Cainn-nia*, *Deoch-nia* [1]. Lugaid Maccon réclame la royauté comme petit-fils de Conn Cétchathach par sa mère, quoique celui-ci ait laissé un fils ; il le détrône et est reconnu comme roi légitime [2]. Erc, fils du roi suprême d'Irlande Coirpre Niafer, se joint à l'armée de son grand-père maternel Conchobar, bien que les *Ulates* soient les ennemis de son père et que celui-ci ait même été tué par leur héros Cúchulainn. Il semble bien qu'à une époque plus lointaine les neveux, au sens irlandais du mot, aient été favorisés aussi chez les Celtes continentaux. Dans son importante étude sur la *Famille celtique*, M. d'Arbois de Jubainville qui, au point de vue du *droit écrit* a raison de ne pas reconnaître chez les Celtes la filiation utérine, constate divers privilèges en faveur du fils de la sœur. Il en cite un exemple des plus curieux. Le roi gaulois Ambicatus vers 400 avant J.-C., voulant envoyer deux armées, l'une pour conquérir la Bohême, l'autre l'Italie, met à leur tête ses deux neveux ; c'étaient les fils de sa sœur (Tite Live, V. 34).

Comme je n'ai nullement l'intention de traiter à fond le sujet si vaste et si complexe de la filiation utérine, je me contenterai de ces exemples : ils suffisent à faire comprendre que la filiation chez les Celtes insulaires pouvait être suffisamment indiquée dans une inscription latine con-

1. O'Donovan, *Miscellany of the Celtic Society*, 1849, p. 60.
2. O'Curry, *Cath Mhuighe Léana*, XI, XII (*Celtic Soc.*, 1855).

Digitized by Google

cernant des indigènes par *nepos* suivi du nom de l'oncle maternel ou de celui de l'aïeul également du côté maternel, le personnage étant fils de sa fille. Ce dernier sens a sûrement existé. On lit dans la Chronique des Pictes, à une époque historique, à la date de 877 : *Eochadius filius Run regis Britannorum nepos Cinaedi ex filia regnauit annis XI* [1]. Cinaed était roi des Pictes déjà mêlés aux Scots. Supposons qu'à la mort d'Eochaid on lui ait élevé un monument funéraire avec inscription latine, comme son père Run ne peut compter dans la famille royale des Pictes, qu'il n'existe pas pour eux à ce point de vue, l'inscription porterait simplement : *Eochadius nepos Cinaedi* : *nepos* eût suffi à indiquer la filiation. Dans l'inscription de Colchester, Lossio Veda est, ou bien le neveu de Vepogenos par sa mère, ou son petit-fils, sa mère étant fille de Vepogenos. Les inscriptions oghamiques portent même la trace d'un état de choses plus ancien. John MacNeill a en effet, remarqué que *avi*, nepos, est assez souvent suivi d'un nom de femme, ce qui est confirmé par les généalogies que nous possédons. Une autre remarque fort importante qu'on lui doit, c'est que ce sont les principales subdivisions de la *túath* ou peuplade gouvernée par un roi, qui ont des femmes comme ancêtres éponymes, tandis que dans les subdivisions secondaires, les ancêtres paraissent avoir été toujours des mâles [2]. L'explication logique de cette anomalie, c'est que les grandes divisions de la peuplade remontent à une époque plus ancienne, où on n'éprouvait pas encore aussi impérieusement le besoin d'affirmer l'autorité du père ou du grand-père en face de la filiation utérine.

1. Skene, *Chronicle of the Picts and Scots*, p. 9. La chronique latine est tirée d'un manuscrit du XIV^e^ siècle mais a été compilée au X^e^.

2. *Notes on ir. ogh.*, p. 36-8. MacNeill cite en particulier les *Ui Brigte*, *Ui Erca* (*Ercias*). *Brigit* et *Erc* sont des noms mythologiques de femmes. Dans le passage du Táin cité plus haut, au lieu de *nia*, son neveu fils de sa sœur, on a la variante *a úa*, ce qui prouve que *ua* indique bien aussi la filiation du côté maternel (*Táin*, p. 427).

Digitized by Google

Ce qui ajoute encore à l'intérêt de l'inscription de Colchester, c'est que Lossio Veda est Calédonien [1]. La forme même du nom de son oncle ou ancêtre, *Vepogenos*, suffit à prouver qu'il appartient à une fraction de la race celtique qui, comme le brittonique et le gaulois, change la labio-vélaire *qu-* ou *ku-* en *p* : cf. en Gaulè *Vepo*, *Vepus*, *Veponia*, *Vepo-talus*, *Vepo-mulus*. C'est un Britton ou un Picte.

On a dénié aux Pictes contre toute vraisemblance, en dépit du témoignage fort clair de noms de lieu et de personnes incontestablement celtiques de la région habitée par eux, la qualité de Celtes, à cause de la loi qui réglait chez eux la succession à la royauté. Baeda, *Hist. Ecl. gentis angl.* lib. I, cap. 37, raconte que les Pictes, après avoir vainement demandé des terres aux Scots d'Irlande, après s'être établis sur leur conseil, dans le nord de l'île de Bretagne, avaient obtenu d'eux des femmes, à condition que chaque fois qu'il y aurait doute (*ubi res perveniret in dubium*), ils choisiraient leur roi plutôt dans la lignée féminine que dans la masculine. Baeda ajoute que cette loi est encore observée de son temps. Sur l'existence de cette loi à l'époque historique même, il n'y a aucun doute. Les reines pratiquaient même volontiers l'exogamie, mais, ce que n'ont pas remarqué ceux qui ont argué de cette loi pour nier la celticité des Pictes, c'est qu'il y a des exemples de succession de mâle en mâle : c'est le cas pour trente rois de la dynastie des Brude, d'après la Chronique des Pictes. De plus, il n'est pas rare de voir un frère succéder à un frère du même père comme roi ; ce qui prouve que les

1. Le gallois ne connaît que la forme oblique de *Caledō* : *Celydon*, qui suppose **Calīdon-* ; *ī* a été abrégé étant atone. L'écossais *Dún-Caillden* paraît bien représenter également un cas oblique. Le double *ll* est dû probablement à une fausse étymologie : *caill*, bois. L'étymologie par *caill*, *caldi*, due à Windisch, est rendue impossible par la forme galloise. La forme *Dun-Calden*, (*Dun-Keld*), plus correcte, existe dans la Chronique des Pictes (Stene, *Chron.*, p. 8).

Digitized by Google

Pictes comme les Scots pratiquaient volontiers la *Tanistry*.

C'est à peu près uniquement de cette loi que s'est cependant autorisé Zimmer pour établir sa théorie de l'origine non-celtique et même non-indo-européenne des Pictes. Comme le dit Whitley Stokes qui s'est occupé de cette question [1], c'est faire preuve d'ignorance et manquer de logique. On pourrait tout aussi bien exclure, en se plaçant à ce seul point de vue, les Irlandais et les Brittons du groupe celtique [2]. C'est une question de proportion et de date. Lossio Veda peut très bien avoir été un Picte, ainsi que Vepogenos. De plus le nom d'un roi picte, *Vipoig*, rappelle celui de *Vepogenos* [3]. Comme il est difficile de supposer que dans un texte qui ne peut guère remonter au-delà du x^e^ siècle, la voyelle thématique atone *o* de *vepo-* ait été conservée, je serais porté à croire que *Vipōig* est pour *Vipōic*, forme hypocoristique du nom composé, dérivée du premier terme à l'aide du suffixe *-ōc* d'origine brittonique : C. *Briomaglus* (*Brigomaglus*) nom composé de Saint-Brieuc, et *Briōc* (*Brigāco-s*), forme hypocoristique. Ce sont des formations fréquentes chez les Irlandais comme chez les Brittons. *Vipōic* figurant dans une généalogie peut avoir été au génitif (fils de, descendant de). Le nominatif serait *Vipōc*. *Uip* existant, il reste quelque doute sur l'identité de *Vip* et *Vepo*, en raison de la différence de vocalisme. Cependant *vepō* avec *ō* long devenant *u* a pu amener *Vip* au lieu de *Vep*.

Quant au nom de Lossio, il est certainement celtique

1. Ériu, 1908, p. 18.

2. Skene, *Chronicle af the Picts and the Scots*, p. 9. La chronique latine est tirée d'un ms. du XIV^e^ s. mais a dû être compilée au x^e^.

3. Skene, *Chronicles of the Picts and the Scots*, p. 6 (id. dans le *Facsimile*), *Vipoig namet* ; variantes : *vipo ignauiet* ; *vipo ignauit* (cf. Stokes, *On the ling. value of irish annals : Proc. of the philolog. society*, 1890, p. 112). Si au x^e^ s. *vipoig namet* provient d'un texte plus ancien, il est possible qu'il faille lire *Vipoign* : *Vepogeni*. Il n'est pas du tout sûr que *name* signifie *blanc* comme l'avance Stokes ; la lecture d'ailleurs est incertaine.

Digitized by Google

également : cf. *Loss*, sur une monnaie de bronze gauloise (Muret, 2228) ; *Lossius*, *Lossia* ; *Lossa* est un nom de potier fort répandu. On a pensé avec raison que *Veda* était un surnom, peut-être même un titre : *veda* pour **Veidās* me paraît identique au nominatif vieil-irlandais *feda*, seigneur, maître : *arfeda Ihu*, notre Seigneur Jésus, dans le sermon de Cambrai, qui est du VIII[e] siècle [1]. *Lossio Veda* serait Lossio le chef- *Medocio* (Marti) ne se trouve pas ailleurs. C'est un dérivé vraisemblablement du thème *med-* qui, en gallois-moyen comme en irlandais a le sens de *gouverner* et posséder [2]. Le vieil-irl. *coimdiu*, irl. mod. *coimhdhe*, signifie maître, souverain, et s'applique souvent à Dieu ; il remonte à unvieux-celtique *com-medjōs*.

La lecture *campes[tr]ium* est très douteuse. *Campesium* se rapporte-t-il à un nom de lieu ou désigne-t-il une catégorie de gens ? John Rhys a pensé au latin *campestres* (*ludi campestres*) et a fait de Lossio Veda un gladiateur, mais la seule raison pour laquelle se lit *campestrium*, c'est que *nosi* lui paraît être évidemment pour *nostri*. Il a songé d'ailleurs pour *campesium* [3] à un nom de lieu d'Écosse : *Campsie* en Stirlingshire, et *Campsie* sur the Linn of Tay.

LIVRES OFFERTS

M. Clément HUART fait hommage d'une étude dont il est l'auteur intitulée : Les *Banou-'Annâz* (Extrait de la revue *Syria*, 1922).

1. Thes. palaeohibernicus, II, 244, cf. *Colmán's Hymn* : *fiada*, ibid. p. 354. Dans l'hymne de Sanctán, ibid., p. 351, on a la forme ordinaire *fiadu* = **veidōs*. Il paraît impossible de tirer *feda* d'un thème **veidont-* Il y a eu confusion avec *fiadu*, témoin.

2. Le suffixe *-ko*, *-kio* se trouve rarement, peut-être même n'y en a-t-il pas d'exemple, joint à des thèmes en *o-* — : c'est peut-être une simple lacune. Elle est d,ailleurs sans importance.

3. Mon collègue, M. Monceaux, me signale dans des textes latins du IV[e] siècle : *campe[n]ses* indiquant les *habitants des plaines*. *Campesium*, au génitif, me paraît avoir sûrement ce sens. Il s'agit probablement des habitants de la région de Colchester et non de ceux de la région montagneuse de la Calédonie.

Digitized by Google

SÉANCE DU 11 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. le général Chapel soumet à l'Académie une étude inédite sur un nom de lieu : *Orindense*. Ce mémoire est renvoyé à l'examen de M. Antoine Thomas.

M. Émile Espérandieu donne lecture de la note suivante :

« On a découvert récemment à Fontvieille, près d'Arles, une petite inscription qui est ainsi conçue :

D M
BARYTIMIONIS
ANTIOCHIS · ET
BARYTIMVS·PARENT
FILIO·PIISSIMO
Θ·ANN·XVIIII·M·VIII »

« Cette inscription est gravée en caractères de bonne forme, sur une tablette de marbre blanc de 0 m 20 de haut, 0 m 30 de large et 0 m 02 d'épaisseur environ, à bords légèrement en biseau, qui a dû être encastrée dans une stèle ou dans un cippe de pierre commune.

« Des noms que l'on y remarque, le premier et le troisième sont nouveaux et le second est assez rare. Ceux qui les portèrent ne furent pas des esclaves, mais des Orientaux établis autour d'Arles en qualité de colons. Déjà intéressante à ce titre, l'inscription l'est aussi en ce qu'elle présente un exemple peu commun de la mère nommée avant le père, dans une épitaphe où l'un et l'autre sont cités. »

M. J. Baillet donne lecture d'un mémoire intitulé : Constantin et le dadouque d'Éleusis [1].

MM. Bernard Haussoullier et Édouard Cuq présentent des observations.

M. Merlin, correspondant de l'Académie, donne lecture de la

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

première partie d'un mémoire de MM. L. Poinssot et R. Lantier, Directeur et Inspecteur des Antiquités de la Tunisie, sur *Un sanctuaire de Tanit récemment trouvé à Carthage*. Il s'agit d'un champ d'ex-voto dressés dans un espace découvert et surmontant chacun un vase de terre cuite enfoui dans la terre, lequel contient les restes du sacrifice. On a reconnu quatre couches superposées et successives d'ex-voto, autels ou stèles, dont la plus basse, située à une profondeur de 5 mètres, correspond aux VII^e^-VI^e^ siècles av. J.-C. et dont la plus haute, la plus récente, date des derniers temps de la Carthage indépendante. Dans les poteries de chacun de ces étages, qui sont fermées par un tampon d'argile et surmontées d'une petite patère, on a recueilli surtout des ossements, ainsi que des fragments de bois calciné ; ces débris osseux ne peuvent appartenir qu'à de jeunes enfants, soit nouveau-nés, soit âgés de 2 ans 1/2 à 3 ans. D'autre part, sur une stèle, un personnage est figuré debout faisant de la main droite un geste d'adoration et de l'autre tenant contre sa poitrine un petit enfant nu. La conclusion qui découle de ces constatations est très nouvelle et d'une importance considérable. Pendant des siècles, d'une façon régulière, de tout jeunes enfants ont été offerts à la divinité dans le sanctuaire de Carthage dont une partie est maintenant déblayée ; nous sommes là, selon toute vraisemblance, en présence du vieux rite syro-palestinien de l'offrande du premier né que les parents venaient brûler ; ce sacrifice du premier né, les Carthaginois l'ont pratiqué pendant toute la durée de l'occupation punique.

MM. Clermont-Ganneau, Salomon Reinach et Paul Monceaux font valoir l'importance de ces fouilles et expriment le souhait que MM. Poinssot et Lantier les continuent.

CONSTANTIN ET LE DADOUQUE D'ÉLEUSIS,
PAR M. JULES BAILLET.

On connaît, ou l'on croit connaître, les inscriptions du Dadouque dans les tombeaux de la vallée des rois à

Digitized by Google

Thèbes. Les textes publiés, très intéressants par eux-mêmes, donnent une note originale au milieu de tous les graffiti de voyageurs obscurs ou de personnages officiels. Nicagoras, fils de Minucianus, dadouque des saints mystères d'Éleusis, a visité les Syringes ; il rappelle la visite ancienne que la tradition attribuait à son illustre compatriote Platon ; il exprime à deux reprises son admiration et rend grâces d'une part aux dieux, d'autre part au très pieux empereur Constantin qui lui a procuré ce voyage :

Ὁ δαδοῦχος τῶν ἁγιοτάτων Ἐλευσινίων μυστηρίων, [Νικαγόρας] Μινουκιανοῦ Ἀθηναῖος, ἱστορήσας τὰς σύριγγας, πολλοῖς ὕστερον χρόνοις μετὰ τὸν θεῖον Πλάτωνα ἀπὸ τῶν Ἀθηνῶν, ἐθαύμασα καὶ χάριν ἔσχον τοῖς θεοῖς καὶ τῷ εὐσεβεστάτῳ βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ, τῷ τοῦτό μοι παρασχόντι.

et sur la muraille qui fait vis-à-vis :

Ὁ δαδοῦχος τῶν Ἐλευσινίων Νικαγόρας Μινουκιανοῦ Ἀθηναῖος ἱστορήσας τὰς θείας σύριγγας ἐθαύμασα [1].

Bien qu'il paraisse « impossible que le voyageur ait oublié son nom », le fait est certain : c'est lui qui l'a omis, peut-être à dessein [2], non les copistes. Letronne l'a très justement suppléé d'après la seconde inscription.

Qu'était ce personnage ? Un philosophe et un lettré en même temps qu'un prêtre païen. Fort ingénieusement Letronne a refait sa généalogie. Le père de notre Nicagoras, Minucianus, sophiste et écrivain connu, florissait sous Gallien [3]. Son aïeul Nicagoras, autre sophiste, ami de Longin qui l'invita à un banquet en l'honneur de Platon [4],

1. Salt, *Transactions of the R. Sty of Literature*, 1828, vol. II, pl. n° 1, et 50 ; Letronne, *Ibid.*, p. 69 ; *Statue de Memnon*, p. 242 ; *Journal des Savants*, 1844, p. 43 ; *Recueil d'inscriptions*, 1848, n°s 220 et 277, pl. n°s 55 et 95 ; *Corpus Inscriptionum graecarum*, n° 4770 b ; Lepsius, *Denkmaeler*, VI, pl. 76, n° 50 ; Dittenberger, *Orientis graeci inscriptiones*, II, n°s 720-721 ; J.-B., *Inscriptions*, n°s 1265 et 1889.

2. Sur l'hiéronymat, cf. P. Foucart, *Les Mystères d'Éleusis*, p. 173-176.

3. Suidas, *s. v.*

4. Porphyre, ap. Eusèbe, *Praeparatio Evangelica*, X, 3, 1.

Digitized by Google

ami aussi de Philostrate qui le désigne comme ἱεροῦ κήρυξ d Éleusis [1]. Son bisaïeul, le rhéteur Mnesaeus adressait un rapport à l'empereur Philippe sur une mission dont il avait été chargé [2]. Letronne imagine un trisaïeul Minucianus Ier auquel s'appliqueraient les scholies d'Hermogène [3]. Enfin le rhéteur Himérios, qui loue la dignité de la parole de Nicagoras, se dit son gendre [4].

Quels étaient le but et la date du voyage de Nicagoras? voyageait-il seul ou avec des compagnons?

L'allusion au divin Platon frappe et instruit. Le dadouque est un dévot du vieux philosophe. Son grand-père banquetait ; lui, il voyage, heureux de marcher sur les traces du maître, envers lequel il professe une vénération pieuse. Si l'invocation voisine Ἵλεως ἡμῖν Πλάτων καὶ ἐνταῦθα n'émane pas de lui, elle est de la même encre que son inscription et de la main d'un ami. Letronne, à ce propos (p. 285), rappelle le culte de Platon dans l'antiquité. Mais Nicagoras n'est pas seulement un philosophe, c'est un prêtre païen : son action de grâces aux dieux ne permet pas de l'oublier ; et ne se pare-t-il pas complaisamment de son titre de dadouque des mystères d'Éleusis, un des cultes qui résistaient le moins mal au scepticisme et au christianisme [5] ? Il ne fait pas une tournée de touriste : il accomplit un double pèlerinage, philosophique et religieux.

Ce caractère met en valeur le second remerciement, adressé à l'empereur. Le dadouque qualifie Constantin de très pieux εὐσεβεστάτῳ ; or ce n'est point là pure épithète de protocole ou transcription banale du *pius* ou de la *Pietas*

1. Philostrate, *Vita Sophistarum*, II, 27 et 33.

2. Suidas, *s.v°* Νικαγόρας.

3. Fabricius, *Bibliotheca graeca*, VI, p. 107-108 ; Letronne, *Recueil*, p. 281.

4. Himerios, *Orationes*, XXIII, 21 ; *Eclogae*, VII, 4.

5. Sur les prêtres d'Eleusis, et les dadouques et hiérocéryx, cf. Letronne, *Recueil*, p. 279-284 ; Dittenberger, *Hermès*, XX, p. 10 sqq. ; surtout, P. Foucart, *Les Mystères d'Éleusis*, ch. vii, p. 191-201.

Digitized by Google

tua que l'on peut interpréter par « la bonté que l'empereur étend comme une providence sur tout l'empire » ; εὐσεβής n'a point ce sens et un Athénien cultivé donne aux mots leur sens propre. Letronne en conclut : « il est douteux qu'un dadouque des très saints mystères d'Éleusis eût donné ce titre à Constantin après que ce prince eût fait profession de christianisme » ; Dittenberger approuve [1] ; encore ne soupçonnent-ils point la présence auprès de Nicagoras d'un païen forcené. Ils placent donc l'inscription dans les premières années du règne entre 306 et 312 ou 315.

Or une seconde fois à propos de Nicagoras, le vrai n'était pas vraisemblable, l'impossible existait. La date de l'inscription se lit et elle ne confirme pas les hypothèses. Elle se voit très lisible, très nettement écrite, de la même encre et de la même main que le texte, quoiqu'en caractères plus petits, immédiatement au-dessus de la seconde inscription. Comment n'a-t-elle pas été lue ? Salt l'a négligée ; Champollion ne l'a pas vue ; Lepsius et Deville ont recopié l'inscription d'en face sans regarder celle-ci. Forcément et sans faute de leur part, ni Letronne ni Dittenberger n'ont soupçonné que l'inscription était datée. Elle l'est ainsi :

Κωνσταντίνῳ Σεβ(αστῷ)τὸ $\overline{Z}$ καὶ Κωνσταντίῳ Καίσ(αρι) τὸ $\overline{A}$ ὑπάτοις.

« *Sous le 7^me^ consulat de Constantin Auguste et le 1^er^ de Constance César.* »

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le calcul des puissances tribuniciennes de Constantin [2]. Mais pour ses consulats il n'y a point de contestation. Son 7^me^, *conjoint* au 1^er^ de son fils cadet Constance, correspond à l'année 326.

Toutes considérations pour démontrer que le voyage du

1. Letronne, *Recueil* p. 282 ; Dittenberger, *Sylloge, Suppl.*, *O. G. I.*, II, p. 461 : « *perquam probabiliter... perbene convenit* ».

2. Stobbe, *Philologus*, XXXIII, p. 88 ; Cagnat, *Epigraphie*, p. 211.

Digitized by Google

dadouque fût antérieur à la conversion de Constantin au christianisme, tombent à plat.

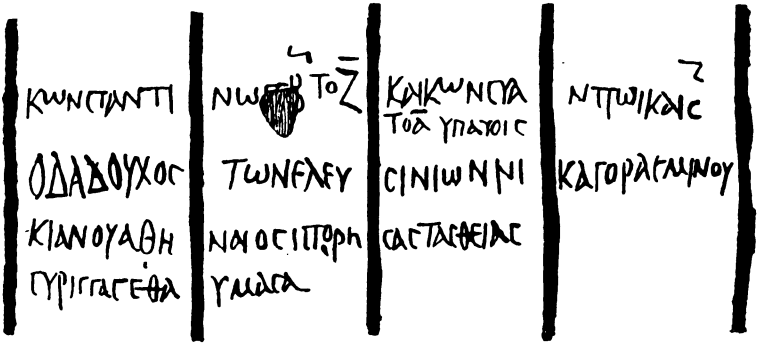

« Aucun raisonnement ne tient contre un fait. Il n'y a plus moyen de nier, ou seulement de contester que la bataille du pont Milvius et l'édit de Milan (313) précédèrent ce voyage ».

« Il ne faut pas oublier, d'autre part, que, si Constantin donna la liberté et la paix à l'Église, il ne fut baptisé qu'à son lit de mort et que, en ne répudiant jamais son titre de Pontifex maximus, il demeura jusqu'au bout, le chef suprême de la religion païenne dans l'empire romain [1] ».

Comment expliquer la mission du dadouque? Car il s'agit bien, je pense, d'une mission officielle. De supposer, en effet, que Constantin ait subventionné un simple voyage de touriste, ou encore que Nicagoras ait suivi en Égypte son gendre dans son voyage de noces, ce semble hypothèses purement futiles. Letronne (p. 284) motive la reconnaissance du dadouque par la loi qui l'obligeait à la résidence pendant l'exercice de ses fonctions et la faveur de l'empereur qui l'en aurait dispensé. Mais cette loi n'est point connue par ailleurs. Le terme παρασχόντι annonce plus

1. Bernareggi, *Costantino imperatore e Pontefice Maximo*, dans la *Scuola Cattolica* mai-juin 1913, p. 237-253; Batiffol, *La paix constantinienne*, p. 257.

Digitized by Google

qu'une simple permission. A tout le moins, Constantin a dû mettre à la disposition du prêtre d'Éleusis la poste impériale, le *cursus publicus*, comme pour les évêques convoqués aux conciles d'Arles (313) et de Nicée (325) [1]; sans doute y a-t-il joint quelques subsides. En deviner davantage paraîtra-t-il trop hasardeux?

Un précédent peut être invoqué. Un édit de Dioclétien chargea Armenius, gouverneur d'Alexandrie, de détruire les églises et de reconstruire les temples depuis Rhacoti jusqu'à Syène [2]. Ce préfet d'Égypte s'acquitta sans doute scrupuleusement de sa mission, remonta le Nil, inspecta les monuments religieux et visita les Syringes de Thèbes: en effet sa signature a été lue par Salt, en haut du même tableau que l'inscription de Nicagoras, devant le visage d'Osiris :

'Αρμένιος 'Αρμενίου, Καππαδόκης, 'Ορεστιάδης τὸ γένος, ἡγεμὼν τῆς ἐπαρχίας... [3].

Il ne me semble pas téméraire de supposer que l'un des trésoriers généraux qui ont signé dans le voisinage, Théodore par exemple, καθολικὸς Θεόδορος', accompagnait le préfet dans sa tournée : il pouvait en effet y avoir de grosses dépenses à engager.

Évidemment Nicagoras n'avait pas les mêmes pouvoirs. Il n'était rien dans la hiérarchie de la province; il ne pouvait rien exécuter ; mais il pouvait enquêter. Il ne s'agissait plus certainement d'abattre les églises chrétiennes, ni de reconstruire des temples païens. Mais constater lesquels conservaient leur splendeur et devaient échapper à la désaffectation, lesquels au contraire subissaient les menaces de la vétusté ou du prosélytisme chrétien n'intéressait-il

1. Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 6.

2. Selon Jules, auteur copte d'un *Martyre de saint Epime*, cité par le P. Georgi, Champollion, *L'Egypte sous les Pharaons*, I, p. 164, et Letronne, *Recueil*, p. 313.

3. Salt, n° 38; Letronne, *Recueil*, n° 319; *C. I. G.*, n° 4769; J. B., n° 1253.

Digitized by Google

pas Nicagoras et peut-être le gouvernement? C'était déjà beaucoup en l'an 326, sous le 7me consulat de Constantin.

Car c'est en 326, quelques mois ou un an au plus après le concile de Nicée, que Constantin organise ou du moins subventionne le voyage du dadouque en Égypte. L'empereur vient de réunir et de présider les plus solennelles assises qu'on ait jamais vues jusque là des évêques de la nouvelle religion; ceux-ci l'ont acclamé comme un protecteur : et voici le prêtre de Déméter qui rend grâces à la fois aux dieux trahis et à ce souverain renégat; il nomme celui-ci le « très pieux empereur » et met son hommage sous les auspices du dieu le plus révéré de l'Égypte antique, Osiris sur son trône de Justicier! Impossible de soupçonner le dadouque d'ironie. Comment alors résoudre le paradoxe?

Doit-on reconnaître ici l'habileté politique de Constantin? Doit-on évoquer quelque trouble de son esprit ou de sa conscience? En cette année 326, il voit disparaître Licinius le jeune; il fait son dernier voyage à Rome, où il constate la résistance à ses réformes politiques; il souffre de la tragédie domestique où il sacrifie successivement son fils aîné Crispus et sa femme Fausta; il voit enfin s'éloigner son idéal de paix religieuse qu'il avait cru réaliser dans le monde l'année précédente.

En matière religieuse, Constantin pratiquait, sous des apparences autoritaires, un système de conciliation et de bascule, d'où il espérait voir sortir la paix des esprits comme celle des rues. Il abandonna le paganisme; mais il ne le condamna pas; il interdit la *superstitio* et les sacrifices; mais il laissa subsister les sacerdoces et les collèges. Il favorisa le christianisme; mais il ne l'embrassa par le baptême qu'à son lit de mort. Il déféra les Donatistes à

1. Deville, n° 228; Preisigke, n° 1909; J.-B., n° 1285.

Digitized by Google

des conciles qui les condamnèrent en 313 à Arles, en 314 à Rome ; il porta contre eux en 316 la loi d'unité ; mais il leur accorda en 321 un édit de tolérance ; seulement, en 326, il réserva aux catholiques l'immunité des clercs. Contre les Ariens, il réunit et présida le concile de Nicée ; mais, peu après, il se laissa circonvenir par Eusèbe de Nicomédie et sa faction qui en 335 feront déposer Athanase à Tyr [1].

Envers les païens, n'a-t-il pas voulu, après l'éclat de Nicée, user d'un jeu de compensation analogue ? Sincèrement, il a donné de grands gages aux chrétiens : n'offrira-t-il pas aux païens quelque fiche de consolation ? Il honorera donc d'une insigne faveur un prêtre éminent. Il le chargera d'une mission en Égypte, probablement d'une mission d'inspection et d'enquête soit sur l'état des temples soit sur la désaffection des esprits. Mais, au reste, un pareil hommage pouvait cacher une arrière-pensée. Ce qu'un tel témoin avouerait ou déplorerait sur la décadence du paganisme serait bien acquis comme exact. On ne l'accuserait point d'exagérer par esprit de parti comme un chrétien, ni par complaisance pour le gouvernement comme un fonctionnaire. Si, à son retour, Nicagoras a rédigé un rapport, ce qui serait naturel, il est bien fâcheux que ce document soit perdu.

Quoi qu'il en soit du but de ce voyage officiel ou officieux, Nicagoras voyageait-il seul ? ou bien avait-il un cortège d'amis ou de personnages officiels ? Le tableau, au milieu duquel il a signé, est couvert d'autres graffiti : les devons-nous à ses compagnons ? On répondrait « oui » avec assurance, si l'encre rouge dont il a usé ne l'isolait en quelque mesure au milieu de tous les autres graffiti gravés ou tracés à l'encre noire. Tâchons d'en démêler quelques-uns.

En marge du tableau, paraît une inscription à l'encre

1. Batiffol, *La Paix constantinienne*, ch. v, p. 269-306 ; ch. vii, p. 363-401.

Digitized by Google

rouge d'un Sérénus, fils de Séleucus, [σχολαστ]ικός [1]. Dans le tableau même, seule l'invocation à Platon [2] est de la même encre : elle doit être attribuée à un compagnon du dadouque ou à lui-même. Toutefois elle contribuerait à rattacher au dadouque tout un groupe de Platoniciens qui ont écrit à l'encre noire.

. Immédiatement à gauche de l'invocation susdite, on lit ceci [3].

« Εὐδ[αί]μων ἐθαυμάσας, σ[ο]φὲ Πλάτων· εἴθε δὲ καί σοι, φιλόσοφε ...νλεσυ (?) Ἰουλιανέ, τὴν [τοῦ σ]οφοῦ περίοδον εἶδες. »

Après un hommage au Maître « Tu as eu le bonheur d'admirer (ceci), ô sage Platon », l'auteur semble se railler ou railler un confrère « Pourquoi le ciel ne t'a-t-il pas permis, ô philosophe... (?) Julianus, de voir l'itinéraire du sage ? » c'est-à-dire d'accompagner Platon dans son voyage en Égypte. Peut-être s'agirait-il du sophiste Julianus de Césarée en Cappadoce, mentionné par Eunape [4]. Au-dessous du tableau de la justice d'Osiris, deux amis, tous deux σχολαστικοί, avocats ou professeurs, se réclament aussi de Platon : l'un, Bésas de Panopolis : ἐθαύμασα διὰ Πλάτωνος [5]; l'autre, Bourikhios d'Ascalon : διὰ Πλάτωνα ἐθαύμασα [6]. D'autres scholastiques, Martyrios d'Alexandrie, avocat du fisc [7], Aphrodisios de Séleucie [8], Héracleidès fils d'Isidore [9], pouvaient, comme Serenus, faire partie de la même compagnie. Enfin un Lysimaque, peut-être celui que nomme Porphyre, s'intitule sur la porte voisine πλατωνικὸς φιλόσοφος [10].

1. J.-B., n° 1243.
2. Cf. supra.
3. J.-B., n° 1255.
4. Eunape, *Vies de philosophes*, *Julien*; Suidas, *s.v.*
5. J.-B., n° 1266.
6. J.-B., n°s 1279, 1405; Letronne, n° 218 et 313; *C. I. G.*, n° 4781 et add. 4781b; Dittenberger, *O. G. I. S.*, n° 491.
7. J.-B., n° 1242.
8. J.-B., n° 1274.
9. J.-B., n° 1278.
10. J.-B., n° 1281; cf. Porphyre, *Vie de Plotin*, ch. III.

Digitized by Google

Parmi les noms disséminés alentour de personnages non qualifiés qu'on peut croire amis de Nicagoras, je distingue celui d'Hermogène d'Amasée deux fois répété [1]. A cet Hermogène, s'il est inconnu jusqu'ici, j'attribuerais les critiques sur Minucianus, père de Nicagoras, qu'ont rapportées maladroitement à leur auteur les scoliastes d'Hermogène de Tarse, rhéteur du IIe siècle [2]. Toutefois on peut penser à Hermogène du Pont, philosophe, grand voyageur, conseiller de plusieurs empereurs, préfet d'Orient en 359, mort en 361, à qui le sophiste Himérios dédia son discours XIV [3].

On ne s'étonnera pas de voir un fonctionnaire de l'ordre religieux accompagner le prêtre d'Éleusis. En effet, immédiatement au-dessous d'Hermogène, a manifesté son admiration un Dioscure, grand-prêtre de Thébaïde, Διό[σ]κο[υρ]ος ἀρχιερεὺς Θηβαίδος, Ἑρμοπολίτης, Αἰλιανοῦ παῖς [4]. Son titre présente cette originalité de lui donner une juridiction provinciale, distincte de celles du grand-prêtre alexandrin, ἀρχιερεὺς Αἰγύπτου πάσης, et des grands-prêtres locaux et municipaux [5].

Personne, enfin, ne sera surpris que des fonctionnaires civils aient piloté ou suivi Nicagoras en sa mission officielle. Écartons le préfet d'Égypte Arménios, qui est antérieur [6] et qui a pu entraîner les 5 ou 6 Cappadociens mentionnés tout proche [7], s'ils n'escortaient Julianus de

1. J.-B., nos 1261 et 1283, gravés; cf. Letronne, *Recueil*, n° 201; *C. I. G.* n° 4789; Deville, *Archives des Missions* 1865, n° 227; Dittenberger, *O. G. I. S.* II, 694; Preisigke, *Sammelbuch*, n° 1912.

2. Letronne, *Recueil*, p. 281, conservant l'attribution à Hermogène de Tarse, concluait à l'existence d'un Minucianus Ier, rhéteur et bisaïeul de Nicagoras.

3. Ammien, XIX, 12; Pauly-Wissowa, *s. v.*, n° 16.

4. J.-B., n° 1284.

5. J.-B., n° 1253, cf. supra.

6. Otto, *Priester*, II, p. 189; Preisigke, *Beamtenwesen*, p. 30-31; Jouguet, *Administration municipale*, p. 339-347.

7. J.-B., nos 1246 et 1260.

Digitized by Google

Cappadoce. Écartons aussi le comte de Thébaïde Héraclès ou Héraclius [1], mais comme postérieur, si nous devons l'identifier à l'ἡγεμών Θηδαίδος Flavius Héraclius que nomme un papyrus d'Hermopolis de 368 [2].

Trois ou quatre trésoriers généraux, καθολικοί, ont laissé leurs noms dans ces parages. Comme il est dit précédemment, leur présence semble naturelle à l'occasion de missions qui pouvaient entraîner des frais de reconstruction ou d'entretien aux temples, quoique dans les Syringes mêmes on n'ait jamais exécuté la moindre réparation. Évidemment ils n'ont point exercé leur charge simultanément et, si l'un d'eux accompagnait le dadouque, les autres sont d'autres temps.

Le 1er, Théodore, n'a pas signé lui-même; mais quelqu'un de sa suite, amateur peu exigeant de vers à peu près corrects, a tracé à l'encre noire ce distique pour célébrer le merveilleux monument où le maître les a fait venir dans la montagne, ainsi que l'art ou la sagesse « mordante » (c'est-à-dire qui impressionne profondément) des Égyptiens :

Καθολικὸς Θεόδορος (sic) ἀνήγαγεν ἐς τόδε θαῦμα·
ἡμεῖς ἐνδαχετὴν εἰςίδομεν σοφίην [3].

Le 2me, Antoine, fils de Théodore, *perfectissimus procurator*, né, sans doute parmi les pérégrinations administratives de son père, à Balbek, l'Héliopolis de Phénicie dont il se dit citoyen, mais ayant fait un long séjour à Rome dont il a vu les précieuses merveilles, n'a pas dédaigné celles de Thèbes après celles de la capitale impériale:

Ἀντώνιο[ς] Θεοδώρο[υ], ὁ διασημ(ότατος) καθολικὸς, Ἡλιοπόλεως Φοίνικος πολίτης, ἐν τῇ βασιλευούσῃ Ῥώμῃ χρόνῳ πολλῷ

1. J.-B., n° 1282 ; Deville, n° 229 ; Preisigke, n° 1910.
2. *Griechische Urkunden zu Leipzig* n° 33, col. II, l. 5 ; cf. n° 35, l. 14 ; n° 64, l. 1.
3. J.-B., n° 1285 ; Deville, n° 238 et Preisigke, n° 1909, n'ont que le 1er vers.

Digitized by Google

διατ[ρίψ]ας, καὶ τὰ ἐκεῖ θαύματα ἄξια θεασάμενος, εἶδον καὶ τὰ ἐνταῦθα [1].

Il peut être identique au Φ(λάυιος) Αὐτώνιος Θεόδωρος, qualifié dans un papyrus de 338 τῷ διασημοτάτῳ ἐπάρχῳ τῆς [Αἰγύπτου] selon Grenfell et Hunt [2], τῆς [Θηβαίδος] selon Wilcken et Mitteis [3]. Si dans ces deux documents on doit lire Θεόδωρος et non Θεοδώρου, nos deux premiers καθολικοί se confondraient.

Le 3me, Claudius Bassus, appelé aussi Himérius, Bithynien, a visité avec son épouse Asté :

Κλαύδιος Βάσσος, ὁ καὶ Ἱμέριος, ὁ διασημότατος καθολικὸς Αἰγύπτου, Βειθυνὸς, ἱστόρησα, μετὰ τῆς γαμετῆς μου Ἄστης [4].

Le καθολικός Claudius Bassus est inconnu. Mais son surnom d'Himérius évoque des souvenirs. C'est impressionnant de le voir à côté du nom de Nicagoras. On connaît en effet, par Eunape, Suidas, et Photius, le sophiste Himérios qui vivait au VIe siècle, florit sous Constance et fut favori de Julien, tint école d'éloquence à Athènes et laissa une œuvre dont il reste plusieurs discours entiers et de nombreux extraits [5]. Selon Suidas, il avait pour père Amynias, rhéteur de Prusias en Bithynie ; or notre personnage se dit Bithynien. C'était un païen, attaquant le christianisme mais avec prudence, comme les roquets qui se mettent à l'abri pour aboyer, dit Photius, ἀσεβὴς τὴν θρησκείαν, εἰ καὶ τοὺς λαθραίους μιμεῖται τῶν κυνῶν κατ' ἡμῶν ὑλακτῶν [6] : il y avait donc sympathie entre lui et le prêtre d'Éleusis. Enfin, dans deux discours, le rhéteur énumère les aïeux athéniens de son fils Rufinus, à commencer par

1. J.-B., n° 1249; Deville, n° 233 ; Cagnat, *Inscriptiones graecae*, p. 412, n° 1211 ; Preisigke, n° 1002.

2. *Oxyrynchus Papyri* I, n° 67, l. 4.

3. J.-B., n° 1247 ; Deville, n° 232, qui a fort mal lu ; Cagnat, n° 1215 ; Preisigke, n° 1003.

4. *Mélanges Nicole*, p. 371.

5. Edition Wernsdorf, 1790.

6. Photius, *Bibliotheca*, CLXV.

Digitized by Google

Nicagoras et Minucianus [1] : ne serait-ce pas le propre gendre de Nicagoras qui a signé à côté de lui ? Mais des objections surgissent. Nous ne connaissions pas au rhéteur un nom latin : mais son secrétaire l'appelle Himérius tout court, Κλαύδιος νοτάριος Ἰμερίου [2], et de même un autre compagnon δομεσ[τικ]ὸς Ἰμερίου [τοῦ κα]θολικοῦ [3]. Il semble trop jeune pour occuper ce poste en 326 : Photius dit qu'il florissait sous Constance et Julien ; n'aurait-il ouvert son école vers 350 qu'après avoir parcouru déjà une carrière administrative ? Le plus grave est que dans ses œuvres rien ne rappellerait cette première vie ; ses discours ne contiennent d'allusion ni à des fonctions publiques, quoiqu'il aime à se vanter, ni à un séjour en Égypte quoiqu'il parle de voyages autour de l'Égée à Corinthe, Sparte, Nicomédie, Constantinople, enfin à Antioche avec Julien. Faut-il nous rejeter sur un homonyme ? Wernsdorf, parmi une douzaine, en cite deux qui vécurent en Égypte au VI^e^ siècle : un préfet d'Égypte, Ἰμέριος ἔπαρχος Αἰγύπτου, grec, païen et éloquent, que l'empereur Julien console de la mort de sa femme [4], et un καθολικός dont S. Athanase cite une lettre ordonnant vers 340 à un officier du Maréotique de construire une église à l'arien Ischyras [5]. Le καθολικός de 340 pourrait être le même que celui de 326 et le préfet ami de Julien, sans rapport avec le rhéteur Bithynien, gendre de Nicagoras et professeur à Athènes.

Le 4^me^ καθολικός est Némésianus, compatriote d'Homère,

1. *Oratio* XXIII ; et *Ecloga* VII, 4.
2. J.-B., n° 1248 ; Deville, n° 232, l'a pris pour la femme du catholicos.
3. J.-B., n° 1254.
4. Julien, *Epistolae* 37 (Voir Collection Budé).
5. Athanase, *Apologia II contra Arianos*. Les anciennes éditions portent Ἐπιστολὴ τοῦ κολλουθου Φλάυιος Ἡμέριος ἔξαρχος Μαρεώτου χαίρειν. Tillemont (*Hist. Eccles.* VIII, 1096) corrige : Ἐπιστολὴ τοῦ καθολικοῦ. Φλάυιος Ἰμέριος ἐξάρχῳ Μαρεώτου. Wernsdorf, d'après un manuscrit de Vienne, introduit Ἰμέριος ἐξάκτωρ (p. XXXVI) ; Migne (t. XXV, p. 401), Ἡμέριος ἐξάκτορι. Il faut encore rétablir Ἰμέριος et corriger Φλάυιος en Κλαύδιος.

Digitized by Google

qui signe à l'encre sur le chambranle voisin, comme le comte Héraclius; il étale complaisamment quelques-uns de ses titres : trésorier général et maître de la milice en Égypte, d'une famille de trésoriers généraux du Palais, et de gouverneurs de province ; il en omet d'autres antérieurs et moindres sans doute :

Νεμεσιανὸς, πολείτης τοῦ θείου Ὁμήρου, ἀπὸ καθολικῶν παλατίου καὶ ἀπὸ ἡγεμονείων, μετὰ ἑτέρας διαφόρους πράξεις, μάγιστρος καὶ καθολικὸς ὢν τῆς Αἰγύπτου διοικήσεως, ἱστορήσας ἐθαύμασα [1].

Ce Némésianus paraît un plus important personnage que les précédents. Son titre de *clarissimus* λαμπρότατος [2], sa noblesse de cour, ses pouvoirs militaires et financiers réunis lui donnaient une haute autorité. Il ne voyage pas sans une nombreuse suite : nous voyons près de lui le *princeps* Tiberius [3], un δομεστικός Néphalios, qui porte le surnom ou exerce la fonction de βοηθός [4], un Procillus et un Domitius d'Antioche qui le nomment leur δεσποτής [5]. Mais ce Némésianus semble postérieur à Nicagoras et plutôt contemporain du comte Héraclius.

On pourrait encore attirer l'attention sur deux ou trois autres personnages qualifiés qui ont signé à l'encre noire sous le tableau d'Osiris le Justicier ou sur la porte voisine : 1° un juriste, dont le graffito a beaucoup souffert, Ἀνα[τόλι]ος Ἀ[ν]α[το]λίου [δικ]α[ι]δότης [6] ; — un médecin, Θεόκριτος Κίλιξ ἰατρός [7] ; un conférencier médical Φιλάγριος ἰατροφιλόσοφος Ἀθηναῖος [8], ce dernier vraisemblablement connu mais d'un demi-siècle postérieur.

1. J.-B., n° 1293 ; cf. Deville, n° 234 ; Cagnat, n° 1220, p. 414 ; Preisigke, n° 1005.
2. J.-B., n° 1840.
3. J.-B., n° 1294.
4. J.-B., n° 1295.
5. J.-B., n°s 1840 et 1848.
6. J.-B., n° 1271. — Cf. les juristes de Béryte (Libanius, *Epist.* passim ; *Cod. Théod.* XI, 30, 19 ; XII, 1, 28 et 39 ; IV, 8, 11 etc. ; *Digeste*, const. *Omnem*).
7. J.-B., n° 1272 ; Deville, n° 230 ; Preisigke, n° 1911.
8. J.-B., n° 1298.

Digitized by Google

Quoi qu'on doive penser de toutes ces hypothèses sur la mission de Nicagoras et sur ses compagnons, un fait nouveau indéniable émerge : c'est la date de la visite du dadouque aux Syringes.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait hommage, au nom de M. le général Chapel, d'une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Sur l'origine guerrière des noms de lieux* (Paris, 1920, in-8°).

SÉANCE DU 18 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Mgr Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain, remercie l'Académie de l'envoi de ses publications à la Bibliothèque de l'Université en voie de reconstitution.

M. Dumas, recteur de l'Université de Grenoble, invite les membres de l'Académie à assister aux fêtes qui auront lieu à Grenoble, les 7 et 8 octobre prochains, pour célébrer le centenaire de Champollion.

Ceux de nos confrères qui désirent se rendre à cette invitation, voudront bien s'inscrire au Secrétariat qui avisera en temps utile M. le Recteur de Grenoble.

M. Finot, Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, notifie à l'Académie le décès de M. Noël Peri, secrétaire et bibliothécaire de l'École, spécialiste remarquable des études japonaises, et demande pour M. Goloubew, membre temporaire, une prolongation de séjour d'un an.

Digitized by Google

Renvoi à la Commission de l'École française d'Extrême-Orient.

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, adresse à l'Académie une série de photographies et des estampages, qui sont remis pour examen à M. Clermont-Ganneau.

M. Charles Bémont communique un mémoire sur le statut d'Édouard Ier, qui est intitulé *Ragman*. Il recherche comment ce mot (chiffonnier, proprement homme en haillons) a pu désigner un statut qui a pour objet d'instituer des juges d'enquête et de déterminer leur compétence. Le nom fut donné par moquerie aux enquêteurs parce que les déclarations qu'ils recueillaient leur étaient fournies sous forme de chartes ou de rouleaux auxquels pendaient des sceaux sur queue de parchemin, et qu'une liasse de ces documents pouvait offrir l'aspect d'un vêtement en haillons. Le nom fut appliqué par extension à certains documents munis d'un grand nombre de sceaux. Enfin il a servi à qualifier certains jeux de société où l'on tirait au sort des devinettes écrites sur des rouleaux de parchemin ou de papier, et marquées par des sceaux pendus à des ficelles. On connaît au moins deux poèmes ou quatrains français ou anglo-normands, qui ont servi à ces jeux.

M. Ch.-V. Langlois présente des observations.

M. le Secrétaire Perpétuel donne lecture de la dernière partie du mémoire de MM. L. Poinssot et R. Lantier sur le sanctuaire de Tanit à Carthage. En s'appuyant sur des antiquités du même ordre découvertes en Sicile, les auteurs cherchent à dater les stèles et vases qu'ils ont retrouvés eux-mêmes dans leurs fouilles.

MM. Salomon Reinach, Clermont-Ganneau, Chabot, Foucart, Monceaux et Édouard Cuq présentent des observations.

M. Théophile Homolle offre à l'Académie les rapports présentés par lui à l'Union académique internationale sur les propositions de l'Académie des Lincei et de la British Academy, et qui ont été approuvés à l'unanimité.

Ils concernent 1° la publication par une entente internationale

Digitized by Google

d'une carte générale de l'Atlas Romain, et de compléments du Corpus Inscriptionum Latinarum et du Corpus Inscriptionum Graecarum.

2° le régime des Antiquités dans les pays à mandat.

SÉANCE DU 25 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le chargé d'affaires de la République tchéco-slovaque fait part à l'Académie des Inscriptions du désir de l'Académie tchèque des Sciences et Arts à Prague de nouer des relations avec les institutions scientifiques françaises et particulièrement avec l'Académie des Inscriptions. — Renvoi à la Commission de l'Union Académique internationale.

Au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, M. Henri Cordier propose à l'Académie d'allouer une somme de 2500 francs à M. Alfred Foucher pour poursuivre une mission d'exploration dans la Haute-Asie. — Adopté.

M. Salomon Reinach donne lecture d'une étude intitulée : *Grands et petits bronzes*. Il cherche à établir que si les anciens ont souvent copié en marbre des statues de bronze, qui étaient moulées à cet effet, ils n'ont jamais reproduit en bronze des statues de marbre ou des statues en ivoire et en or que leur polychromie ou leur fragilité interdisaient de mouler. Bien plus : alors que les statues de marbre, d'ivoire et d'or ont été quelquefois imitées en marbre, elles ne l'ont jamais été en bronze. Ainsi s'explique que les statues les plus célèbres de l'Antiquité, le Zeus olympien et l'Athéna Parthénos de Phidias, l'Aphrodite cnidienne de Praxitèle, ne sont représentées, dans nos collections si nombreuses de petit bronzes, par aucune copie. Les bronziers anciens, même ceux des provinces, et cela jusqu'aux derniers jours du paganisme, ont obéi ainsi à des scrupules tout

Digitized by Google

à fait étrangers aux modernes, qui placent volontiers sur leurs cheminées des réductions en bronze de la Vénus de Milo et de la Jeanne d'Arc de Chapu, sans s'occuper de la différence essentielle des matériaux.

M. Bernard Haussoullier, lit un rapport sur un mémoire de M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes (*Recherches épigraphiques dans la région de Téos*), dont l'examen lui a été confié par l'Académie. Téos est avec Claros un des deux champs de fouilles qui ont été concédés à l'École en Ionie. Un voyage de prospection fait par MM. Demangel et Laumonier a eu d'heureux résultats. Parmi les soixante inscriptions nouvelles découvertes, M. Haussoulier signale un décret de Téos rendu au IIe siècle en l'honneur de la Compagnie des artistes dionysiaques et un compte de la construction des murs de la ville.

M. Théophile Homolle présente des observations.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. R. de Saint-Périer à Morigny, près d'Etampes, prie l'Académie d'accepter le dépôt d'un pli cacheté.

M. Homolle communique une lettre par laquelle M. P. Cavvadias, secrétaire général de la Société Archéologique d'Athènes, correspondant de l'Académie, l'informe que la direction des Antiquités serait disposée à entreprendre, de concert avec l'Académie des Inscriptions et l'École d'Athènes, sous le patronage de l'Union Académique Internationale, la publication d'un *Corpus des mosaïques de la Grèce*.

M. Paul Monceaux donne lecture d'une note du R. P. Delattre relative aux fouilles qu'il a exécutées récemment sur l'emplacement d'une basilique, près de Douar-ech-Chott[1].

M. Franz Cumont entretient l'Académie de Pascal Fourcade, qui fut correspondant de l'Institut National de 1811 à 1813, et de ses explorations en Asie-Mineure[2].

M. Ernest Babelon présente une observation.

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

FOUILLES SUR L'EMPLACEMENT D'UNE BASILIQUE PRÈS DE DOUAR-ECH-CHOTT A CARTHAGE,

PAR LE R. P. DELATTRE, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

En janvier 1922, nous avons commencé l'exploration d'un terrain situé entre le village de Douar-ech-Chott et la station de Salammbô, sur le bord de la route de La Marsa à La Goulette, près de la Maison Cantonnière[1].

Je n'avais aucun espoir de découvrir dans ce terrain des ruines assez bien conservées, car étant à proximité des chantiers de construction qui se sont multipliés, entre La Goulette et Carthage, il offrait aux arabes une riche carrière à exploiter et de facile accès. Aussi depuis de longues années les chercheurs de pierres l'ont retourné et miné.

J'avais cependant confiance d'y trouver des débris d'épigraphie chrétienne ; car ce terrain s'appelait naguère *Bir-el-Knissia*, le puits de l'église.

De plus, c'est de cet endroit que me vint, il y a près d'un demi-siècle, apportée par un arabe, la première épitaphe chrétienne entière que j'eus la joie de recueillir à Carthage[2] :

FELICI
TAS FIDE
LIS IN PA
CE

1. Dans ce terrain se trouve un puits portant aujourd'hui le nom de Bir-Douar-ech-Chott, mais qui, il n'y a pas longtemps encore, s'appelait *Bir-el-Knissia*. Ce puits est indiqué sur la *Carte archéologique et topographique de* Bordy au 5000e, par le nom de *Bir-el-Kennissi*.

2. *C. I. L.*, VIII, 10543.

Digitized by Google

Depuis, les arabes ont dû y trouver bien des débris d'inscriptions qu'ils ont vendus aux amateurs sans en révéler la provenance, ou en donnant, ce qui est leur fait habituel, des indications fausses.

Malgré ces conditions peu favorables, je n'hésitai pas à entreprendre une exploration qui me permettrait de reconnaître les vestiges d'une église et de recueillir les éléments d'architecture et les débris d'inscriptions échappés à des fouilles faites au hasard.

La surface du terrain est couverte de fragments de marbre et de poteries. Le sol y est gris couleur de cendres.

Dès le début des fouilles, nous ne tardâmes pas à découvrir des fondations, puis une construction rectangulaire, sorte de salle longue de 3 m 70 et large de 1 m 80, renfermant huit tombeaux, les uns en forme d'auges séparées par une légère maçonnerie, les autres constituant de petits ossuaires carrés de 0 m 60 de côté. Le déblaiement donna des fragments d'épitaphes chrétiennes.

Contre ce groupe de sépultures, un bassin rond de 1 m 90 de diamètre apparut, revêtu de marbre, fond et parois. Un petit canal, y aboutissait traversant l'épaisse maçonnerie qui l'entourait.

En continuant les fouilles autour de ces constructions, nous rencontrâmes les fondations de deux murs de 0 m 75 d'épaisseur se croisant à angle droit et entourant de nombreuses sépultures disposées sans ordre régulier.

Quelques-unes de ces sépultures étaient recouvertes de mosaïques. L'une d'elles, malheureusement en assez mauvais état de conservation, offrait un personnage richement costumé, la main droite abaissée vers un oiseau et tenant de la main gauche une grappe de raisin que becquette un second oiseau. Au-dessus du personnage dont le haut du corps manque, il ne subsiste que quelques lettres de l'épitaphe qui se terminait par la formule IN PACE.

Digitized by Google

Sur une autre mosaïque tombale, également mutilée, nous avons relevé l'inscription suivante :

BENEN*at* ///// *in*
PACE VIXIT *ann* ////
DP II ID////NO////// *bo*
NIFATIV LECIC/////
//////IN PACE//////

Haut. des lettres, 0,08.

A la troisième ligne, le second D est suivi de trois traits droits difficiles à expliquer. Faut-il lire *secundo idus* ou *tertio die?*

A la quatrième ligne, le T de *Bonfatius* a la forme d'un I, de sorte que l'avant-dernière lettre I est peut-être aussi un T. Il faut peut-être lire LECTOR.

Outre des tronçons de colonnes, des bases et des chapiteaux brisés, les fouilles ont fait exhumer de nombreux fragments de frises, de chancels ou *fenestellae*, de consoles, de sarcophages, des revêtements de marbre et de terre cuite, quelques lampes et autres poteries, et enfin 92 petites monnaies vandales, soudées les unes aux autres par l'oxydation du bronze.

Il convient de signaler une console en *kadel* dont le travail et le motif de décoration nous rappellent certaines sculptures de la *Basilica Majorum*,

Un fragment de chapiteau en marbre blanc et d'un excellent travail, vu par M. Gsell, peut être rapproché de sculptures de la basilique de Tébessa[1].

Un chapiteau et une console conservent de larges traces de dorure sur fond rouge.

En plusieurs endroits nous avons rencontré des portions de pavage en mosaïque ornée de fleurs.

Dans les derniers mois d'exploration, nous avons mis à

1. *Musée de Tébessa*, Pl. V.

Digitized by Google

jour, à une profondeur moyenne de deux mètres, une série de fondations, nous donnant l'emplacement de neuf colonnes disposées sur une même ligne et correspondant à un des côtés de la grande nef de la basilique détruite. Mon confrère, le P. Châles, en a fait le relevé avec un soin minutieux. L'ensemble des piliers forme une longueur de 35 mètres et nous révèle probablement l'orientation de l'édifice sacré[1]. Elle était sensiblement la même que celle de la *Basilica Majorum*, et de la basilique voisine de Sainte-Monique. Près des fondations en question, gisaient dans le sol des tronçons de colonnes. C'est surtout contre les bases et dans tous les sens qu'étaient inhumés les fidèles.

Jusqu'à ce jour, nous avons recueilli plus de 200 fragments épigraphiques. Plusieurs de ces fragments juxtaposés ou rapprochés nous ont fourni des noms propres et même de épitaphes entières.

Ces inscriptions offrent la même physionomie que les nombreux textes funéraires sortis des autres basiliques et cimetières chrétiens de Carthage.

Ce sont toujours les mêmes formules et les mêmes noms propres reviennent souvent.

Un cube de pierre, brisé à la partie inférieure, porte l'inscription.

BEATVS HOMO

qui devait se continuer sur la partie inférieure ou sur d'autres pierres lui faisant suite.

C'est, en effet, le début d'un verset de l'Ecriture Sainte, tiré des Psaumes, des Proverbes, de l'Ecclésiastique ou du Livre de Job.

Une seule dalle funéraire a été retrouvée entière. Elle mesure 0 m 56 de longueur sur 0 m 38 de hauteur.

1. Nord Nord-Ouest — Sud Sud-Est.

Digitized by Google

CRESCONIUS FID
ELIS IN PACE BIXIT AN
NOS QVARA
Navire NTA

Haut. des lettres, 0 m 05.

Une des extrémités du navire, proue ou poupe, car elles ne se distinguent pas l'une de l'autre, pénètre entre V et A de la troisième ligne.

A signaler aussi la forme QVARANTA qui est le mot actuel italien pour signifier *quarante*. On pourrait, je crois, citer deux exemples analogues dans l'épigraphie chrétienne.

En réunissant *huit* morceaux d'une grande dalle longue de 1 m 14, haute de 0 m 58, nous pouvons lire :

PETRVS FIDELIS IN PACE VIXIT ANXX
DEO GRATIAS CRESCONIA IOANES FID
INP

Haut. des lettres, 0 m 06. A la troisième ligne N et P sont liés.

Sur une dalle, haute de 0 m 41, large de 0 m 34, également brisée et reconstituée :

DECIMIA·IN PACE
VIXIT·ANN·XXVI
M·VIII·D·XIII·
colombe ☧ *colombe*

Haut. des lettres, 0 m 04.

En juxtaposant trois fragments de marbre dont deux trouvés dans une maçonnerie et le troisième rencontré plus tard en pleine terre, nous avons obtenu le texte suivant :

PAS*to*RI
BENE*e*MERI
TOPOSVE
runt///////

Digitized by Google

Haut, des lettres, 0 m 35.

Sur la tranche d'une portion de frise dont le revers est usé comme si elle avait servi de dalle de pavage dans la basilique, je copie :

////FEMINAE·VIX·AN·XI//////

Haut. des lettres, 0 m 05.

Une dalle en albâtre grossier haute de 0 m 80, large de 0 m 45, brisée en 23 morceaux semble n'avoir porté que les trois mots :

SIMI IN PACE.

Haut. des lettres, 0 m 055.

Une épitaphe porte porte le nom de HABET DEVM, une autre rédigée en grec commence par ΕΝΘΑΔΕ, d'autres gravées sur de grandes dalles dont nous avons recueilli de nombreux morceaux révélant jusqu'à six lignes d'un même texte, attendent de nouvelles trouvailles pour être reconstituées au moins en partie.

Au cours de ces fouilles nous avons exhumé quelques rares débris d'épitaphes païennes. Une d'elles gravée sur une tablette de marbre brisée, haute 0 m 105, longue de 0 m 17, porte :

dis MANIBYS SAC
///TORIVS PRIM
itivus PIVS VIXIT
annis //////////

Haut. des lettres, 0 m 025.

Tel est, en résumé, le résultat que nous avons réussi à obtenir dans ce terrain *Bir-el-Kenissia*. Si l'Académie juge ces fouilles dignes d'intérêt, j'ose lui demander de vouloir bien en encourager la continuation par son précieux concours.

Digitized by Google

PASCAL FOURCADE, EXPLORATEUR DE L'ASIE MINEURE, PAR M. FRANZ CUMONT, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE.

Sous la Révolution et sous l'Empire, ce n'était point un métier de tout repos que d'être consul dans le Levant. Les guerres extérieures de la Turquie, comme les troubles de l'Anatolie, exposaient les agents français aux pires mésaventures. La carrière de Pascal Fourcade nous montrera quelles pouvaient être leurs tribulations. Une fatalité singulière semble s'être attachée à poursuivre cet homme de mérite jusque dans sa tombe : après l'avoir accablé de maux durant sa courte vie, elle a fait disparaître ses ouvrages et presque oublier les services qu'il s'efforça de rendre à la science.

Je ne connais d'autre notice sur Fourcade qu'un article, paru en 1816 dans la *Biographie Universelle* de Michaud [1], qui est d'Allier d'Hauterive, le numismate. Malgré sa concision, cet article est précieux parce que son auteur avait été lié avec Fourcade, et, consul et érudit comme lui, était capable d'apprécier sa valeur [2]. Les données nouvelles que je puis apporter ici sont tirées surtout des archives du Ministère des Affaires Étrangères, où M. Robert de Billy, avec une obligeance dont je tiens à le remercier en commençant, m'a facilité l'accès des papiers qui m'intéressaient [3].

1. Michaud, *Biogr. universelle,* tome XV, 1816. L'article a été reproduit dans la deuxième édition, t. XIV, 1856, p. 549.

2. Allier, qui prit plus tard le nom d'Hauteroche, fut consul à Héraclée au temps où Fourcade était consul général à Sinope. Ils furent nommés en même temps (cf. p. 309, n. 1) et firent ensemble le voyage.

3. Outre une liasse comprenant le « dossier personnel » de Pascal Fourcade, j'ai dépouillé le carton contenant la correspondance du consulat de Sinope de 1802 à 1812, de sa création à sa suppression. Dans le « dossier personnel » se trouve notamment une longue lettre adressée par Fourcade à son ami, M. d'Hermand, chef de division, et datée du 21 juillet 1806, où il raconte toutes les difficultés de sa carrière et expose « sa situation domestique ».

Digitized by Google

Né à Pau en 1769, Pascal Thomas Fourcade, après de brillantes études, vint à Paris, où il embrassa avec ardeur les idées révolutionnaires. On le vit plusieurs fois se mettre à la tête des manifestations et haranguer le peuple. En 1795, le Directoire envoya le jeune tribun, sans doute déjà désabusé et assagi, comme consul à la Canée. Mais bientôt l'expédition de Bonaparte en Égypte provoquait la guerre avec la Turquie. Jeté en prison en 1798 avec sa femme et un enfant, il y resta treize mois, fort maltraité, et dut racheter sa liberté. Bonaparte le dédommagea de ses déboires en le nommant en 1802 consul général — ou, comme on disait à ce moment « commissaire général » — à Sinope au traitement de douze mille francs [1]. La paix conclue avec la Porte en 1801 stipulait la libre navigation du pavillon français dans la Mer Noire, et l'on créa alors le consulat général de Sinope avec les deux vice-consulats de Trébizonde et d'Héraclée [2]. Lorsqu'il se fut installé, non sans peine, dans son poste lointain, le nouvel agent français eut d'abord à lutter contre l'hostilité du tout puissant vizir de Trébizonde, Tayar Mahmoud pacha, qui favorisait les Russes. A peine eut-il réussi à se concilier les bonnes grâces de ce tyranneau, que celui-ci fut proscrit [3]. La santé de Fourcade était précaire depuis sa captivité ; il souffrit des fièvres et des suites d'une chute ; de plus sa situation était obérée et il se débattait dans des embarras d'argent [4].

1. L'arrêté de nomination se trouve aux Archives Nationales (A. F. IV, 70, pl. 406, nos 1 et 7) et est daté du 4e jour complémentaire an X (21 sept. 1802). En même temps Dupré fut nommé à Trébizonde et Allier à Héraclée au traitement de 6.000 frs.

2. Archives Nationales, A. F. IV, 70, pl. 405, n° 1. (20 fructidor an X.)

3. La correspondance consulaire de Fourcade est remplie de détails intéressants sur la situation politique de l'Anatolie à cette époque, mais c'est un sujet que nous ne pouvons aborder dans cette étude archéologique. M. Dehérain se propose de mettre à profit ces renseignements dans un travail qu'il prépare sur le consul général Ruffin.

4. « Dossier personnel », lettre du 23 prairial, an XIII (1805). Cf. Lettre citée à M. d'Hermand.

Digitized by Google

Enfin il fut victime, en 1807, d'une agression sauvage. « Il y a seize jours que j'ai été assassiné... », écrit-il le 26 décembre, et il raconte comment des Lazes, ameutés contre lui, l'ont grièvement blessé. Sa guérison fut lente et pénible. Il quitta un séjour périlleux pour aller achever sa convalescence en Crimée [1] et rentra à Paris en 1810. Les mémoires qu'il communiqua alors à l'Institut lui valurent d'en être élu correspondant le 2 août 1811. Nommé le 6 janvier 1812 consul général à Salonique [2], il n'y arriva guère que pour y mourir. Son ardeur infatigable lui fit explorer le pays d'alentour, malgré l'insalubrité du climat ; il y prit une dysenterie qui l'emporta le 11 septembre 1813, à l'âge de quarante-quatre ans [3]. Il laissait une veuve et deux enfants dans une grande gêne [4].

Fourcade fut le seul représentant de la France à Sinope, car le consulat fut supprimé après son départ [5]. En 1803, la reprise de la guerre contre l'Angleterre avait à peu près interrompu le trafic français dans la Mer Noire. Le tempérament fougueux de Fourcade ne pouvait s'accommoder d'un tel désœuvrement. Il était de ces bourgeois à qui la Révo-

1. Allier dit qu'il se transporta de Caffa (Théodosie) aux ruines de Panticapée et y recueillit beaucoup de notes, qui ont été insérées dans la traduction française de Clarke (*Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie*, 2e éd. 3 vol. 1813).

2. L'arrêté est aux Archives Nationales, A. F. IV, 70, pl. 765, 4874, n° 2. Cette pièce est accompagnée d'un rapport du duc de Bassano (2 oct. 1811) sur les candidats proposés à l'Empereur : « Les mauvais traitements qu'il [Fourcade] a éprouvés à Sinope dans une émeute où il a montré beaucoup d'énergie, l'ont mis dans le cas de revenir en France pour le rétablissement de sa santé. Il est actuellement en état de reprendre son service. Il a du talent et des connaissances variées. »

3. Archives des Aff. Étr. « Dossier personnel ». Lettre de son exécuteur testamentaire Odon Pellion (22 sept. 1813).

4. Sa veuve obtint une pension de douze cents francs, et sollicita pour son fils âgé de treize ans une bourse dans un lycée. Un autre fils fut attaché au consulat de Smyrne (Dossier personnel).

5. Archives Nat., A. F. 70, pl. 615, 4874, n° 2. Le consulat général fut transporté à Trébizonde « le point le plus favorable aux communications avec la Perse ».

Digitized by Google

lution ouvrit des perspectives jusque là interdites, et qui cherchaient toutes les occasions de faire valoir leur talent. Doué d'une vive intelligence et d'une « mémoire prodigieuse » [1], il avait acquis un savoir étendu et varié. Il s'intéressait à l'archéologie comme aux sciences naturelles et profita de ses loisirs forcés pour parcourir les environs de sa résidence. « J'ai cru, Monseigneur », écrivait-il au ministre des Affaires Étrangères [2], « que vous ne regarderiez pas comme remplissage ou hors d'œuvre ce que je me permets au sujet des antiquités, de la géographie, de la botanique, etc. Je n'ai certainement pas la ridicule prétention de me croire un Tournefort. Mais je regarde comme un modèle sa correspondance avec M. de Pontchartrain. » Il fit preuve d'un dévouement passionné envers la science, en entreprenant des voyages dispendieux, très lourds pour son maigre budget, dans une région inhospitalière. « J'ai voulu connaître la province, écrit-il encore [3].... Le voyage m'a coûté beaucoup. Il fallait porter son lit, sa cuisine, un ménage enfin. Il n'y a ni auberges, ni grands routes, ni même de caravansérays (*sic*) comme dans les lieux fréquentés de la Turquie. Un drogman et son domestique, deux janissaires, un meymandour, deux postillons et deux valets me formaient un cortège de neuf personnes et ce cortège indispensable n'était pas de luxe ou de parade. »

Il explora en cet équipage la Paphlagonie au sud de Sinope, au moins jusqu'à Castambol ou Kastamouni qui était alors et est restée le chef lieu d'une province ou vilayet de l'empire ottoman. Puis, profitant d'une cure qu'il dut faire aux eaux thermales de Kavsa [4], il parcourut le Pont jusqu'à Amasia [5].

1. Allier, *l. c.*
2. Carton de Sinope, Pièce n° 14, 15 avril 1807.
3. Dossier personnel, lettre citée à M. d'Hermand.
4. Sur les eaux de Kavsa, *cf.* notre *Voyage dans le Pont*, p. 144 ss. et *Recueil des Inscriptions*, p. 37 ss.
5. Son itinéraire, à l'aller, fut Bâfra, à l'embouchure du Kizil-Irmak (Halys), Vézir-Keupru, Kavsa, Ladik, Amasia.

Digitized by Google

Or, cette partie de l'Asie Mineure était encore à cette époque pour les Européens presque une *terra incognita*. Seules les villes de la côte avaient été décrites par les navigateurs [1]. On ignorait à un degré incroyable la géographie comme l'archéologie de tout l'hinterland. L'Amnias, la grande rivière qui traverse le nord de la Paphlagonie, ne se jetait pas, pour d'Anville, dans l'Halys, mais allait déboucher dans la Mer Noire, dont elle est en réalité séparée par une haute chaîne de montagnes. Quant aux monuments et aux inscriptions antiques, on n'en savait guère que le peu qu'en avait rapporté le flamand Busbecq, au retour de son ambassade de 1555 à Amasia, auprès de Soliman le Magnifique. La Paphlagonie et le Pont ne commencèrent à être mieux connus que vers le milieu du XIX^e^ siècle, quand furent publiés presque simultanément de 1840 à 1842 les récits des voyages d'Eugène Boré [2], d'Ainsworth [3] et surtout du géologue William Hamilton [4], plus érudit qu'aucun de ses prédécesseurs. On comprend dès lors quel est l'intérêt des notes de Fourcade. Pour toutes les inscriptions qu'il signale, il est le plus ancien témoin de leur existence, et il dut en relever un grand nombre, dont les copies ne nous sont malheureusement pas parvenues.

1. Au moment même où Fourcade arrivait à Sinope, Jouannin, chargé par le général Brune de recueillir des données précises sur les côtes de la Mer Noire, décrivait Amastris (Amassero), Sinope, et Trébizonde. Cf. Henri Cordier, *Un interprète du maréchal Brune*, dans les *Mémoires Acad. des Inscriptions*, t. XXXVIII, 1911. Dupré, que Jouannin accompagnait, nous a laissé la description des mêmes ports dans son journal de voyage publié par Cordier, *Bulletin de la Section de géographie*, 1917, p. 257 ss.

2. Eugène Boré, *Correspond. et Mém. d'un voyageur en Orient*, Paris, 1840. — L'officier anglais, sir John Macdonald Kinneir, qui traversa cette région en 1813, ne donne que fort peu de détails dans son *Narrative of travels in Asia Minor and Armenia* (Londres, 1818).

3. Ainsworth, *Travels and Researches in Asia Minor*, Londres, 1842.

4. William John Hamilton, *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia*, 2 vol., 1842. Son voyage date de 1835.

Digitized by Google

En effet, Fourcade nous dit qu'il tenait un journal [1] et ses notes quotidiennes lui servaient à rédiger des rapports où il ne parlait pas seulement, en bon consul, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture des régions qu'il avait visitées. Nous l'avons vu, il cherchait en outre, à l'exemple du botaniste Tournefort, à recueillir tous les renseignements utiles sur la géographie et les antiquités. Il avait, d'après son itinéraire, dressé une carte de la province d'Amasia, qui ne fut pas gravée, mais remise à Barbié du Bocage, géographe du ministère, pour être utilisée par lui [2]. On le voit expédier à Paris tantôt des monnaies antiques [3] et tantôt des échantillons de minéraux [4]. Car il correspondait directement avec Paris sans passer par Constantinople, ce qui lui attira l'animosité de l'ambassade. Mais les rapports adressés à celle-ci y étaient retenus, sans être transmis en France, et traités avec un dédain dont leur auteur se montre fort blessé [5].

De ces rapports scientifiques, les archives du ministère n'ont gardé que peu de chose. Cependant une dépêche du 15 avril 1907 est accompagnée de deux notices, l'une sur « *la ville et le territoire de Vézir-Keupru* », l'autre sur « *la ville et le territoire de Ladik* ». Un mémoire plus important sur la grande cité d'Amasia, annoncé dans la même lettre, a disparu. Les deux notices conservées donnent des détails circonstanciés sur la position et les productions de

1. Carton de Sinope, Pièce n° 34.

2. Lettre du ministre à Fourcade, 7 août 1807 (Carton de Sinope.). Cf. Allier, *l. c.*

3. Dossier personnel. Pièce sans date. Fourcade annonce l'envoi de « 13 médailles, une en or, trois en argent et neuf en bronze, dont trois bronzes de Sinope et un de Cromna, une monnaie en or de Constantin Ducas et une en argent de Manuel Comnène. »

4. Lettre à Mongez du 2 août 1811, conservée dans les archives de l'Institut. (Note communiquée par M. Renié.)

5. Lettre citée à M. d'Hermand : « J'ai voulu faire du bruit dans mon tonneau et il m'en a coûté. L'ambassadeur, en nouveau Phalaris, cherche à me couper les pieds pour que je ne dépasse pas le grabat sur lequel on m'a jeté... etc. »

Digitized by Google

Vézir-Keupru et Ladik, puis passent à la description des antiquités. J'en extrais l'essentiel :

« Dans presque tous les villages (des environs de Vézir-Keupru) on trouve des ruines. Les rues et les marché de la ville sont également remplis de sarcophages, de pièces d'entablement. A deux milles à l'Est-Sud-Est j'ai vu les restes d'un édifice qui doit avoir servi de temple [1]. Le plan était de forme longue et quarrée (*sic*). On voit encore les bases sur lesquelles posaient les colonnes du péristyle. On remarque dans les champs du voisinage des tronçons de colonne, des portions de corniche, des chapiteaux d'une belle brèche. Tous les morceaux que j'ai vus dénoncent l'ordre ionique. Le travail n'est pas sans mérite. J'ai vu quelques pièces chargées de bucranes et de guirlandes. Elles faisaient partie de la frise.

Un ancien tombeau de marbre blanc sert aujourd'hui de fontaine. Il renfermait les restes de Glaucia, fille d'un certain Glaucias. Voilà tout ce que nous apprend l'inscription [2]. Sur la place principale on voit dans le champ deux paniers chargés de fleurs, un vase, une lyre.

Toutes les inscriptions que j'ai pu déchiffrer appartiennent à des pierres sépulcrales. J'ai copié la plus intéressante. Elle contient une époque : c'est sans doute celle de la ville ou le tombeau fut placé. On la lit sur une des portes du Bézestan de Vézir-Keupru.

ΣΕΜΝΩΣ ΚΑΙ //////// ΚΟΣΜΙΩΣ ΕΤΗΜΚΥΡΙΛΛΗ
ΣΥΜΒΙΟΣ ΑΥΤΟΥ ΤΕΚΝΟΣΑΣΑ////////
ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ
ΕΝΤΩ ϘΒ ΕΤΕΙ. [3]

Je croirais volontiers que la date marquée dans cette inscription est la même que celle des villes d'Amasia, de Néoclaudiopolis, de Germanicopolis.

Fourcade se demande quel est le nom ancien de la cité et conjecture à tort que c'était Pimolisa. En réalité, elle

1. Probablement un tombeau monumental.

2. Ce sarcophage n'a pas été vu par d'autre explorateur et l'inscription est inconnue.

3. Peu d'années plus tard l'inscription fut copiée aussi par Ainsworth et par Hamilton (C I G., 4179). Nous l'avons retrouvée à la même place en 1900 (*Recueil des inscriptions du Pont*, n° 81).

Digitized by Google

n'était autre que Néoclaudiopolis, qu'il vient de nommer. Voici ce qu'il dit des ruines de Ladik :

D'après son nom moderne et les médailles qu'on y trouve, Ladik est sans aucun doute l'ancienne Laodicée du Pont... Des ronces, des lianes, des arbustes épineux profanent l'emplacement de la ville ancienne et en défendent les approches. Elle n'a jamais été bien considérable, mais les ruines appartiennent à des bâtiments magnifiques. Les cimetières, les fontaines, les mosquées offrent beaucoup de colonnes, de chapiteaux, de sarcophages de marbre, de granit, d'une belle brèche.

J'ai en vain cherché des inscriptions utiles, je n'en ai trouvé que de sépulcrales.

A l'entrée et au nord de la ville, on voit un mausolée octogone. Il est tout de marbre et bâti aux dépens de l'antique. Le portique a de belles colonnes de brèche. Les vases et les chapiteaux sont d'un très beau marbre blanc. Ce mausolée renferme le corps d'un derviche, qui passe pour un saint. Ce monument est dans le goût moresque.

Les antiquités de Sinope, où Fourcade séjourna pendant six années, durent être étudiées par lui avec un soin particulier. Sa correspondance officielle ne contient pas le mémoire qu'il leur consacra [1], mais on y trouve, sur une feuille détachée et sans aucun commentaire qui l'accompagne, un « plan du gymnase de Sinope levé en Pluviôse an XII (févr. 1804) par M. Escalon » et un plan de « Citernes antiques, réservoirs pour le gymnase de Sinope ». Ces plans gravés ont dû être destinés à une publication qui n'a jamais été faite.

Un seul des mémoires que Fourcade présenta à l'Institut après son retour en France, a été imprimé dans les *Annales des Voyages* de Malte Brun, sans autre signature que des initiales [2]. C'est celui où pour la première fois est

1. Cf. Allier, *l. c.*

2. *Mémoire sur Pompéiopolis ou Tasch-Kouprou avec quelques remarques sur Taouta ou Voyavat*, lu à la troisième classe de l'Institut, par P. T. F... consul général de France, dans les *Annales des Voyages*, t. XIV, 1811, p. 34.

Digitized by Google

déterminée la position exacte de Pompéiopolis, la métropole de la Paphlagonie : la découverte d'une dédicace importante permet de la situer à Tasch-Keupru. Mais on s'aperçoit, en lisant ce mémoire, que Fourcade avait relevé à Tasch-Keupru d'autres inscriptions intéressantes, dont il ne communique pas le texte et dont une seule semble avoir été retrouvée après lui [1]. Ce sont :

a) Une inscription mutilée contenant le nom de Pompéiopolis (p. 33 s.).

b) Une inscription prouvant l'existence d'un gymnase. « Il s'agit d'un certain Apollodore, fils d'Ikésios, revêtu de la dignité de Pontarque. Le décret rendu par le Sénat et le peuple de Pompéiopolis pour honorer la mémoire de ce magistrat devait être posé, suivant la décision de l'autorité publique, dans l'endroit le plus apparent du gymnase. » Ces derniers mots traduisent évidemment la formule bien connue στῆσαι τὸ ψήφισμα ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τοῦ γυμνασίου τόπῳ.

3° Non loin d'un grand tombeau rupestre, qui est décrit, « un autel brisé portait la partie d'une inscription en l'honneur d'Esculape ».

Fourcade avait communiqué encore à l'Institut un mémoire plus étendu, intitulé « Description du territoire de Castambole en Paphlagonie ». La lecture qu'en fit M. Barbié du Bocage se poursuivit durant trois séances du 14 décembre 1810 au 25 janvier 1811. M. François Rénié à qui nous devons ces détails, a eu l'obligeance de s'assurer que ce long manuscrit, pas plus qu'aucun autre de Fourcade, ne se trouvait aux Archives de l'Institut. Notre confrère, M. Langlois, a bien voulu nous donner la

1. P. 33 s. « Sur une autre pierre au mot métropole sont joints ceux-ci de « la Paphlagonie »... elle prouve que Pompéiopolis donnait le nom d'archonte à ses premiers magistrats. C'est le C I G., n° 4154, copié par Boré peu d'années plus tard. — P. 39, Fourcade analyse aussi le contenu d'une inscription de Sinope, qui, comme l'a vu Boeckh, n'est autre que celle donnée dans le *Corpus* au n° 4157 d'après une mauvaise copie, plus tardive.

Digitized by Google

certitude que les Archives Nationales ne possédaient, en dehors des arrêtés que nous avons cités, aucun document le concernant, et nous avons en vain cherché des papiers de lui à la Bibliothèque Nationale.

Peut-être M. Barbié du Bocage conserva-t-il par devers lui les mémoires qui lui furent confiés ; peut-être quelque descendant de Pascal Fourcade garde-t-il encore le précieux journal qui doit contenir les notes du voyageur et ses copies d'inscriptions. Je souhaiterais, en insistant sur la valeur de ces écrits disparus, contribuer à les faire retrouver. Nous pourrions mieux, s'ils nous étaient connus, apprécier les mérites archéologiques de celui à qui revient l'honneur d'avoir été le premier explorateur de la Paphlagonie.

LIVRES OFFERTS

M. Ernest Babelon fait hommage, au nom de M. Trannoy, de la V^e^ et dernière série de ses *Hypothèses critiques sur les Pensées de Marc-Aurèle.* (Le Puy, in-8°, 1922.)

M. Salomon Reinach a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Seymour de Ricci, le quatrième *Bulletin papyrologique* publié par lui dans la *Revue des Etudes grecques* (1921). Ce *Bulletin* énumère et analyse toutes les publication de papyrus de 1905 à 1912 ; l'auteur ne s'est pas contenté de faire connaître le contenu des textes nouveaux et des ouvrages de synthèse savante dont ils ont été l'objet ; il a signalé tous les comptes rendus de quelque importance où les livres et articles relatifs à la papyrologie ont été discutés et, par endroits, amendés. Cet énorme travail de dépouillement, divisé en chapitres pourvus eux-mêmes de subdivisions très claires, est une besogne faite une fois pour toutes, à laquelle les érudits de l'avenir devront toujours se référer pour ne rien ignorer de ce qui importe à leurs études. M. de Ricci n'a rien cité de seconde main ; il a tout vu. L'alliance du savoir papyrologique et des scrupules bibliographiques les plus exigeants n'a encore produit, à ma connaissance, rien de plus achevé que ce gros fascicule de 186 pages ; on veut espérer qu'il sera suivi de plusieurs autres, dignes de leurs aînés.

Digitized by Google

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le Conservateur de la Bibliothèque d'Aracaju (État de Sergipe, Brésil), en remerciement des *Comptes rendus* de 1921, adresse à l'Académie un exemplaire en bronze de la médaille frappée à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque, le 14 juillet 1914.

Cette médaille est à l'effigie du général J. de Siqueira Menezes, alors président de l'état de Sergipe, et le revers représente la façade principale du monument : sur la demande de M. Babelon, elle est offerte par la Compagnie au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.

Le PRÉSIDENT annonce en ces termes à l'Académie le décès du marquis Enrique de Cerralbo, correspondant à Madrid :

MES CHERS CONFRÈRES,

Nous avons appris la mort, à Madrid, d'un de nos correspondants étrangers : le marquis de Cerralbo, sénateur, membre de l'Académie d'histoire de Madrid et de l'Académie espagnole. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Au témoignage d'un de nos confrères, très compétent en la matière, le marquis de Cerralbo « a été l'un des premiers à organiser de vastes explorations dans les stations préhistoriques de l'Espagne. Il a fait déblayer et étudier des nécropoles, qui sont parmi les plus importantes de la péninsule. Il a organisé aussi tout un service archéologique pour relever les peintures et gravures rupestres ».

C'est surtout dans une région située entre Saragosse et Madrid, près de son château de Santa-Maria de Huerta, que les explorations entreprises par le marquis de Cerralbo ont été importantes et fécondes. A Torralba, il découvrit un campement de chasseurs d'éléphants, qui paraît remonter aux temps quaternaires. Près des sources du Jalon, l'ancien Salon, il fit déblayer une antique ville fortifiée qu'il proposa d'identifier avec l'Ar-

Digitized by Google

cobriga de Ptolémée. Dans la même région, il explora complètement les trois nécropoles celtibériques d'Aguilar, de Luzaga, et de la soi-disant Arcobriga. Il y fit ouvrir des milliers de tombes à incinération, alignées sur plusieurs rangs, surmontées de pierres brutes qui rappellent les alignements de Carnac. Au-dessous ou près de la stèle, il trouva partout l'urne cinéraire, et souvent un riche mobilier : équipements complets de guerriers, harnachements de chevaux, parures de femmes, qui ont apporté des données nouvelles sur la civilisation de l'âge de fer. Les plus importantes de ces découvertes ont été signalées ici même, en 1912, dans deux communications successives : l'une de Déchelette, l'autre de Cerralbo lui-même avec la collaboration anonyme d'un de nos confrères.

Les résultats de ces diverses fouilles ont été résumés par le marquis de Cerralbo dans une série de mémoires, de notices, de publications richement illustrées : deux mémoires sur les stations préhistoriques de la vallée du Jalon et sur les peintures rupestres (Madrid, 1909) ; deux notices sur les fouilles de Torralba et des nécropoles ibériques, dans les *Comptes rendus* du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, tenu à Genève en 1912 ; une notice sur les nécropoles ibériques, au Congrès de Valladolid en 1916 ; une étude sur l'art rupestre dans la région du Duraton (Madrid, 1918), etc. Il s'en faut que les gens du métier aient toujours accepté les hypothèses aventureuses de l'auteur ; mais ils sont unanimes à reconnaître la richesse et l'importance des matériaux mis à leur disposition par ces belles publications.

M. Théophile Homolle donne lecture d'une note de M. Paul Perdrizet sur la fondation du temple du dieu-lion à Léontopolis [1].

M. le commandant Demiau fait une communication sur le le Mariage étrusque d'après la colonne X du texte d'Agram.

M. Ernest Babelon pose une question au sujet des monnaies étrusques.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

UNE FONDATION DU TEMPS DE PTOLÉMÉE ÉPIPHANE LE TEMPLE DU DIEU LION, A LÉONTOPOLIS,

PAR M. PAUL PERDRIZET.

La ville de Léontopolis, chef-lieu du nome du même nom, se trouvait au milieu du Delta, à une centaine de km. au Nord de Memphis, sur la rive droite de la branche du Nil qui aboutit à Damiette. Je ne crois pas qu'on en sache le nom égyptien. Son nom grec indique qu'elle avait pour dieu le lion. Les théologiens reconnaissaient dans le Lion léontopolitain une hypostase du Soleil ; le populaire le redoutait et l'adorait en raison du pouvoir de fascination dont il le croyait doué ; il l'appelait Miôs, « le Lion qui fascine », ou Harmiôs, « Horus en sa forme de lion fascinateur ».

Une inscription hiéroglyphique d'époque ptolémaïque, trouvée à Léontopolis, parle du « Double Lion, seigneur du temple du Double Lion » [1] : je suppose qu'on nourrissait dans le temple léontopolitain un couple d'animaux sacrés, un lion et une lionne. Aussi bien, Strabon et Diodore, Élien et Porphyre mentionnent-ils les lions sacrés de Léontopolis.

Quand un de ces lions mourait, on embaumait son corps, et Miôs devenait Osiris, Ousirmiôs [2]. Le domaine du temple léontopolitain comprenait donc une sépulture où les lions sacrés, dûment momifiés, allaient dormir leur dernier sommeil. Une stèle ptolémaïque porte cette inscription [3] :

1. Mariette, *Monuments divers*, pl. 63 *e*.

2. Prière gravée sur l'intaille Abbott : κλῦθί μοι, ὁ ἐν Λεοντοπόλει τὴν κατοικίαν κεκληρωμένος,... ὁ μεγαλόδοξος λεοντομορφος, ὄνομά σοι Μιῶς, Ἁρμιῶς, Οὐσιρμιῶς.

3. Copiée en 1896 par Jouguet chez un antiquaire du Caire : aujourd'hui à Munich. Cf. *Bull. corr. hell.*, 1902, p. 453.

Digitized by Google

οἰκία τῆς ταφῆς τῶν λεόντων ἱερά, « la maison de la tombe des lions est sacrée, sacrilège qui s'en emparera ». La ταφὴ τῶν λεόντων, était, je suppose, un souterrain aménagé pour recevoir les momies des lions sacrés ; au-dessus, une maison servait de logement au gardien qui remplissait sans doute aussi, à l'occasion, les fonctions d'embaumeur. Je ne sache pas qu'on ait retrouvé jusqu'ici, à Léontopolis ou ailleurs, des momies de lions.

Sur la stèle de l'οἰκία τῆς ταφῆς τῶν λεόντων et sur une dizaine d'autres stèles ptolémaïques[1] découvertes à Léontopolis, le dieu Lion est représenté recevant du Pharaon, c'est-à-dire du Ptolémée, l'offrande d'un terrain (*sht*). Ces stèles doivent dater du temps où fut constitué le domaine du dieu Lion. Comme il n'y avait pas de temple égyptien sans domaine, la date où fut constitué le domaine du dieu Lion doit être celle même où fut fondé le temple de ce dieu. Une dédicace[2] trouvée à Léontopolis est ainsi conçue : βασιλεῖ Πτολεμαίῳ θεῷ ἐπιφανεῖ καὶ εὐχαρίστῳ, καὶ βασιλίσσῃ Κλεοπάτρᾳ Ἀπολλώνιος Ἀντιπάτρου, γραμματεὺς Ὀρνυμένους, ὁ καὶ τὸ ἱερὸν τοῦ Λέοντος καὶ τἆλλα τὰ προσκύροντα τῷ ἱερῷ ἱδρύμενος ὑπὲρ αὐτῶν. Elle se place entre 193/2, où Épiphane épousa Cléopâtre, et 187/6, où ils eurent leur premier enfant. C'est la date approximative de la fondation du temple léontopolitain, y compris domaine et dépendances (καὶ τἆλλα τὰ προσκύροντα). Le mot ἱδρύμενος est formel, il faut le prendre à la rigueur. Rien, dans les découvertes faites à Léontopolis, soit parmi les inscriptions hiéroglyphiques, soit parmi les monuments figurés, ne contredit à cette conclusion.

On peut, je crois, rattacher la fondation du temple de Léontopolis à un ensemble de faits qui marquent un chan-

1. Valdemar Schmidt, *Choix de mon. égypt.*, 2e série, p. 52 ; *Archiv. f. Papyr.*, IV, p. 241 ; Ahmed-bey-Kamal, *Stèles ptolém. et rom.*, p. 156, pl. LI ; *Rec. de travaux*, XXVIII, p. 23 ; *Annales du Service*, V, p. 117 ; Spiegelberg, *Aeg. Grabsteine*, III, p. 30, pl. X.

2. Dittenberger, *O. G. I. S.*, II, 732.

Digitized by Google

gement considérable dans le gouvernement de l'Égypte. On sait que ce pays fut, après la bataille de Raphia, en proie, pendant une trentaine d'années, à des troubles très graves.

L'inscription de Rosette exprime la reconnaissance du clergé d'Égypte pour le roi Épiphane, grâce à qui, ou plus exactement grâce aux ministres de qui le calme fut enfin procuré après cette longue ταραχή [1]. La partie centrale et méridionale du Delta avait dû être spécialement dévastée, les révoltés ayant fait de Lycopolis, non loin de Léontopolis, leur centre de résistance. La fondation du temple de Miôs à Léontopolis me semble manifester la politique religieuse d'Épiphane : instruits par la révolte des indigènes, les ministres de ce souverain se servirent du clergé national pour raffermir l'autorité royale ébranlée ; ils reprirent l'Égypte en main par des concessions à la classe sacerdotale et par des donations aux sanctuaires indigènes.

Apollonios, le fondateur du temple léontopolitain, s'intitule γραμματεὺς Ὀρνυμένους. Je ne puis croire qu'il faille entendre, comme on l'a fait jusqu'ici, qu'Apollonios était secrétaire d'un particulier nommé Ornyménès. Ce nom devait être à Léontopolis, dans le style pieux, une épithète du dieu Lion, « Celui qui bondit, qui s'élance sur sa proie » ; et cet Apollonios, qui fonda le temple de Léontopolis avec toutes ses dépendances, devait être le secrétaire et le trésorier du dieu Lion. Un texte hiéroglyphique d'époque ptolémaïque donne le titre égyptien de la dignité dont Apollonios était investi : c'est l'inscription du sarcophage de Nésimiôs, « secrétaire royal des revenus du temple de Miôs » [2].

A part la dédicace d'Apollonios, le nom Ὀρνυμένης ne se rencontre qu'une fois dans toute la grécité, à Milet [3].

1. Cf. *Les Graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, p. XIII.
2. *Rec. de travaux*, 1906, p. 23.
3. *Cat. greek coins in the Brit. Mus., Ionia*, p. 190.

Digitized by Google

Comme le lion servait de parasème à Milet; comme il était pour les Milésiens l'un des symboles et l'une des formes de leur Apollon Didyméen, en tant que dieu solaire, il se peut que le surnom d'Ὀρνυμένης lui ait été donné à Milet d'abord, dans le style des oracles et des hymnes, des prières et des dédicaces ; plus tard, les gens de Naucratis, qui tiraient leur origine de Milet et dont la ville n'était pas loin de Léontopolis, auraient identifié le lion didyméen et le lion léontopolitain. Les noms dérivés d'ὄρνυμι commencent presque tous en Ὀρσι- : Ὀρσιμένης devait équivaloir à Ὀρνυμένης. Il n'est pas interdit de penser que dans ces noms de leur pays, Ὀρσιμένης ou Ὀρνυμένης, les Milésiens de Naucratis aient cru reconnaître le dieu égyptien que leurs voisins de Léontopolis appelaient non seulement Μιῶς ou Ἀρμιῶς, mais Οὐσιρμιῶς : des ressemblances phonétiques aussi inconsistantes, aussi évanides, expliquent que les Grecs établis en terre d'Égypte aient identifié Athéné et Néith, Héphæstos et Phtah, Arès et Anhouri, Hermès et Harmanoup, Épaphos et Hapi.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Camille Jullian une brochure intitulée : *Les origines de Cachan*, qui reproduit la communication faite par lui à l'Académie, dans la séance du 21 avril 1922 (Extrait de *La vie urbaine*, 1922).

M. Paul Pelliot présente, de la part de l'auteur survivant, un important travail de M. G. Bouillard et du commandant Vaudescal sur *Les sépultures impériales des Ming*. Le commandant Vaudescal, du corps d'occupation de Chine, s'était adonné très sérieusement à l'étude de la langue et de l'archéologie chinoises, et avait déjà publié un travail important dans le *Journal asiatique*. Il a été tué sur le front français au début de la guerre.

M. Edmond Pottier présente de la part d'un savant grec, M. G. P.

Digitized by Google

Oikonomos, une étude, publiée dans l'*Archéologikon Deltion* d'Athènes 1921, sur les curieux bas-reliefs archaïques dont M. Homolle a présenté les photographies à l'Académie et qu'il a commentés devant elle. L'auteur s'attache à montrer que les éphèbes jouant au hockey, en poussant une balle avec des crosses recourbées, étaient désignés par le terme de κερητίζοντες et qu'on a corrigé à tort certains textes grecs, en particulier celui d'Isocrate relatif à une statue d'enfant placée dans la Sphairistra des Arrhéphores sur l'Acropole d'Athènes: les manuscrits portent κερητίζων qu'on a changé en χελητίζων, ce qui donne un tout autre sens, celui de la course à cheval. Cette observation peut amener à modifier nos idées sur d'autres œuvres d'art célèbres, comme les *pueri celetizontes* de Canachos et d'Hégias, qui pourraient être des *ceretizontes*. Déjà Faber, dans ses *Agonistica* publiés en 1814, avait d'une façon très pénétrante indiqué cette solution; mais on n'avait pas tenu compte de son explication.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le Président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, invite l'Académie à se faire représenter à l'inauguration, qui aura lieu le 24 septembre, de la plaque commémorative apposée sur le lieu de naissance de Maximin Deloche.

Renvoi au Bureau pour la suite à donner.

Le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient adresse à l'Académie son rapport sur la situation et les travaux de l'École pendant l'année 1920-1921.

Renvoi à la Commission de l'École française d'Extrême-Orient.

M. le général Chapel envoie une note complémentaire à son mémoire sur le nom de lieu *Orindense*.

Renvoi à M. Antoine Thomas.

M. Camille JULLIAN adresse à M. le Président la lettre suivante :

Digitized by Google

Ciboure (Bses-Pyrénées)
8 septembre 1922,

Mon cher Président,

J'ai la très grande satisfaction de pouvoir enfin annoncer à l'Académie la création, à Bayonne, d'un *Musée Basque*. L'œuvre est due à la collaboration et à l'entente de la municipalité de Bayonne, généreuse et passionnée pour le passé du pays, et de la Société des Sciences de la ville, pleine d'activité et qui a déjà fait preuve d'un grand esprit d'initiative. C'est à cette Société qu'est dû notamment le vaste recueil des inscriptions du Pays Basque, que publie aujourd'hui M. Colas, professeur au Lycée.

Le Musée Basque renfermera tout ce qui peut aider à connaître l'histoire et les coutumes du pays : pierres tombales, inscriptions funéraires, inscriptions de seuils, plans de maisons, sculptures religieuses, costumes, vues anciennes de villes ou villages. croix d'églises ou de cimetières, instruments aratoires locaux, engins de pêche particuliers, types de jeux, atlas linguistique, etc., etc.

Nous qui savons tous l'intérêt particulier qu'offre le Pays Basque, les étranges problèmes que soulève son histoire, son ethnographie et sa langue, nous voyons dans ce Musée le meilleur moyen de rapprocher enfin le jour où ces problèmes recevront leur solution.

Veuillez agréez, etc.

M. le docteur Carton, correspondant de l'Académie, entretient la Compagnie des fouilles qu'il a exécutées à Bulla Regia au printemps dernier [1].

M. Paul Pelliot, au nom de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient, donne lecture du rapport suivant :

D'accord avec M. Finot, directeur de l'École, la Commission propose à l'Académie de demander une prorogation d'un an du séjour de M. Victor Goloubew à l'École française d'Extrême-Orient, en qualité de membre temporaire.

Adopté.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

LES FOUILLES DE BULLA REGIA AU PRINTEMPS DE 1922, PAR M. LE DOCTEUR L. CARTON, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

L'attention du grand public ayant été attirée, en ces derniers temps, sur les ruines de Bulla Regia, notamment à la suite de la visite de la caravane des auto-circuits nord-africains organisée par M. dal Piaz, président du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Transatlantique, et à laquelle avait pris part M. de Beaumarchais, directeur des Protectorats au Ministère des Affaires étrangères, le gouvernement tunisien tenant compte des recherches que j'y exécute depuis de longues années, pour le compte de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a bien voulu me confier un subside important pour en entreprendre le dégagement méthodique. J'ai pu ainsi, au cours du printemps dernier, diriger d'importantes recherches en deux points principaux et dans d'autres parties de la ruine.

Dans le quartier des grands Thermes publics, une rue dallée aboutissant obliquement à la rue qui longe la façade de cet établissement, a été dégagée sur une soixantaine de mètres de longueur. Elle est bordée par deux masses imposantes, qui paraissent être les soubassements de temples. Leur ensemble mesure 30 mètres de longueur ; il est divisé en deux par un couloir d'un mètre 25 cm. que fermait une porte donnant sur la rue, et sur lequel s'ouvre une autre porte le faisant communiquer avec des voûtes qui forment le sous-sol d'un des temples.

La perspective de cette rue bordée de constructions élevées, et au fond de laquelle se dresse la masse imposante des Thermes est impressionnante.

Digitized by Google

Les murs de ces soubassements sont formés par une large plinthe moulurée portant des panneaux de moellons séparés par des chaînages verticaux en pierre de taille, qui correspondent à des murs intérieurs. Ils étaient revêtus de stucs à reliefs figurant des feuillages, des fruits et des grappes. Plusieurs parties d'une corniche qui surmontait l'édifice ont été également retrouvées.

Le soubassement oriental mesure 14 m 90 de largeur, parallèlement à la rue, sur 15 m 45 de longueur. Il offrait à son intérieur une série de voûtes dont l'une donnait sur le couloir dont il a été parlé.

Le soubassement occidental mesure 13 m 60 de largeur, le long de la rue, sur 15 m 45 de longueur. Il est plein, mais offre à sa partie supérieure une pièce carrée, revêtue de mosaïque, bordée latéralement de deux pièces longues correspondant aux deux intervalles des chaînages externes des murs. Cette disposition paraît indiquer assez nettement une *cella*.

Mais les édifices n'ont été dégagés complètement que sur un de leurs côtés et les trouvailles faites au cours des fouilles n'ont fourni, à leur sujet, que peu de renseignements. On y a trouvé le tiers inférieur d'une statue en marbre blanc de demi-grandeur naturelle, chaussée de *calceoli* et revêtue de la tunique talaire, dans l'attitude de la marche, et la partie inférieure d'un petit cippe dont une des faces offre la représentation d'une porte.

Les éléments d'une grande colonne trouvée, partie dans le couloir, partie dans une voûte voisine, appartiennent à un ordre dorique très altéré, le chapiteau étant réduit à un simple cavet. Il doit être remarqué à ce propos, que beaucoup de monuments de Bulla Regia offrent des débris d'ordre plus ou moins analogues. En outre, entre les grands thermes et l'extrémité est de cet immeuble, il a été trouvé un éclat de pilastre d'angle à volute éolique, cantonné de fleurs de lotus. C'est la première fois qu'un motif de ce genre est signalé dans ces ruines.

Digitized by Google

La façade de ces deux constructions paraît regarder du côté opposé à la rue. Dans ce cas, elle serait orientée au sud-ouest. Elle n'a pas encore été dégagée. Il semble que de ce côté s'étende une grande place qui pourrait être le forum. M. L. Gsell qui a visité les ruines en ma compagnie, est de cet avis.

On peut dès maintenant conjecturer, d'après l'examen des piliers formant chaînages dans les murs, et la disposition de ces derniers, qu'il y avait ici deux temples périptères, l'un paraissant avoir été édifié antérieurement à l'autre.

Un espace d'environ 15 mètres les sépare des thermes, les axes de ces deux ensembles étant obliques l'un par rapport à l'autre.

Il m'a été possible d'achever, cette année, le dégagement de la façade des premiers, Elle a un développement de 59 mètres dans lequel l'escalier occupe 40 m 60. Ce dernier présente trois marches à l'Est ; il n'a plus qu'une marche à l'Ouest, à cause de la pente de la rue qui le borde.

En arrière de lui régnait une galerie portée par une rangée de 17 entrecolonnements dont les éléments ont disparu, à l'exception de deux bases en forme de prismes rectangulaires, dont les faces sont ornées de cartouches moulurés.

Sur le dallage on remarque plusieurs dessins tracés à la pointe. L'un d'eux représente une circonférence de 50 centimètres de diamètre, divisée en huit secteurs. Modeste rose des vents qui rappellerait de bien loin celle de Thugga, ou plutôt simple *tabula lusoria*. Ailleurs, un rectangle aux angles arrondis et aux côtés convexes, est coupé en son milieu par deux javelots entrecroisés ; le long d'un des petits côtés de la dalle règne une série de quatre ou cinq arcades ou cintres à connexité tournée vers le rectangle. Cette figure rappelle tout à fait celle qui est gravée sur une des dalles de l'entrée du Dar-el Acheb, et que j'ai décrite [1].

1. Dr L. Carton. *Recueil de notices et mém. de la Soc. archéol. de Constantine. Fouilles de Dougga. Le dar el Acheb*, p. 234.

Digitized by Google

Il semble que ce soit une *tabula lusoria* figurant un cirque, les arcades représentant les portes donnant sur *l'area* et les javelots le point d'où partaient les concurrents.

Les salles dégagées aux extrémités de la façade offrent d'intéressants dispositifs qui ne pourront être utilement décrits que quand les pièces adjacentes auront été reconnues.

Afin de déterminer et de dégager le côté oriental de ces grands thermes, une longue tranchée de pénétration a été faite. Elle a permis de reconnaître une salle énorme, mesurant environ 40 mètres de longueur, sur 6 m 50 de largeur, formée de huit voûtes d'arête à peu près intacte. Quoiqu'elle n'ait pu être vidée et qu'elle soit encore remplie de terre jusqu'à la naissance des arêtes, on y reconnaît très bien la partie supérieure de plusieurs portes donnant sur une grande pièce symétrique à la salle dite « salle des jeux » située dans la partie orientale du monument.

Au-dessus s'étend une galerie de mêmes proportions, au sol revêtu de mosaïques et que bordait une colonnade regardant vers ce long espace situé en avant des deux temples qui est peut-être le forum.

M. Gsell, qui a visité les ruines de Bulla Regia au cours de cette campagne de fouilles, a émis au sujet de ce monument l'opinion que c'est un des plus beaux de l'Afrique du Nord, et il m'est particulièrement agréable de faire part de cette opinion à l'Académie, car c'est presque exclusivement à la confiance qu'elle m'a témoignée et aux subsides à peu près annuels qu'elle m'a attribués, que j'ai dû de pouvoir entreprendre le dégagement de ce magnifique ensemble. On peut espérer qu'il sera achevé après deux ou trois campagnes de l'importance de la dernière.

Sur le côté occidental du monument se trouve la curieuse construction que j'avais dû me borner jusqu'ici à désigner sous le nom de salle souterraine octogonale. Quelques travaux de dégagement et d'arrangement m'ont fait découvrir au-dessus d'elle, une pièce bâtie sur le même plan, les

Digitized by Google

murs de l'une étant le prolongement vertical de ceux de l'autre. C'est une espèce de kiosque offrant quatre portes ou fausses portes, situées au milieu de chacun des côtés du carré dans lequel s'inscrit le polygone ; entre chacune de ces baies, c'est-à-dire dans les angles du carré, une *cella* circulaire s'ouvrait largement sur la salle renfermant une grande niche. La forme générale était donc celle d'un dôme central cantonné de quatre tours entre chacune desquelles s'ouvrait une porte.

A ce plan original correspondait une voûte qui en reflétait la disposition : une série de caissons en stuc disposés entre les nervures et dont la forme était par conséquent déterminée par leur situation. D'une manière générale, ces caissons sont polygonaux et encadrés par une ligne de feuilles d'eau alternant avec des dards ; à leur intérieur est un rectangle formé des mêmes motifs de décoration et encadrant un motif très simple : bouclier, mascaron, serpent ou candélabre, autant qu'il est possible d'en juger par les débris qui en restent.

Il n'y a actuellement pas trace de mosaïque ayant revêtu le sol. Exactement au centre de celui-ci, une ouverture éclaire la salle inférieure. C'est sans doute par elle qu'est tombée la base de trépied portant mention d'un autel de bronze dédié à Diane dont j'ai signalé précédemment la découverte à l'Académie. En résumé on est autorisé à croire que cet édicule était, en tout ou partie, dédié à cette divinité.

Dans le quartier des palais souterrains j'ai été gêné par la présence de récoltes, les formalités pour l'expropriation de Bulla Regia n'étant pas encore terminée. Il m'a été notamment impossible de pousser les travaux dans les régions où paraissent se trouver les plus somptueuses demeures.

Néanmoins d'intéressantes découvertes ont pu être faites. C'est d'abord celle d'une rue dallée longeant le « palais de

Digitized by Google

la chasse », à hauteur de l'extrados des voûtes des appartements souterrains, ce qui met définitivement terme aux doutes soulevés par les savants à qui la présence exclusive de soupiraux et l'absence de portes donnant à l'extérieur ne suffisait pas pour admettre que ces pièces étaient sous le sol.

En outre, le dégagement de deux nouveaux appartements souterrains a été commencé. L'un d'eux se trouve en bordure de la rue, exactement en face du « palais de la chasse » ; l'autre est à une trentaine de mètres de là. Comme on connaissait déjà deux autres ensembles analogues, la « maison du Paon », et le « palais de la pêche », on peut être convaincu dès maintenant, que, tout au moins dans ce quartier, toutes les habitations avaient des appartements d'été souterrains.

Le dégagement en est forcément très long et délicat, et je n'ai pas eu le temps de les vider complètement. Mais j'y ai néanmoins fait quelques observations intéressantes. Ils paraissent être de dimensions restreintes et d'une décoration moins riche que ceux découverts antérieurement, ce qui montre que les habitants de condition modeste s'en étaient aménagés dans leurs demeures et permet de penser que la majeure partie des maisons de Bulla Regia en étaient pourvues.

Ils offrent une extrême variété dans la disposition des locaux. Mais on y distingue toujours un escalier en excellent état, et au moins trois pièces. Tous avaient un réservoir situé le plus souvent au-dessus du sol, ou un puits à étages s'ouvrant au rez-de-chaussée et dans le sous-sol. L'*impluvium* à ciel ouvert n'existe que dans les palais et non dans les simples maisons. La plupart avaient un pavement en mosaïques à figurations emblématiques ou artistiques, et des enduits en stucs peints.

La nécessité de conserver ces constructions antiques m'a amené à rechercher les règles à suivre pour y exécuter, dans ce but, certains travaux assez délicats. Mais il est

Digitized by Google

nécessaire, avant tout, d'empêcher d'y pénétrer sans guide ou sans le gardien, surtout quand elles renferment, comme le « palais d'Amphitrite », de véritables chefs-d'œuvre. J'ai pu à l'aide de dons, les fermer toutes à l'aide d'une porte mais il importe de compléter cette mesure par d'autres aussi urgentes, et c'est dans cet esprit que j'ai fait placer des barreaux à travers un certain nombre de soupiraux.

L'équipe de régularisation des travaux a été employée, les jours où elle ne pouvait travailler aux autres chantiers, à l'église dont j'ai annoncé la découverte à l'Académie, il y a quelques années.

La présence de moissons ne m'a pas permis d'explorer le sanctuaire sur une grande surface. Il m'a cependant été possible d'en dégager le *presbyterium* qui renferme une marche demi-circulaire et l'emplacement du *ciborium* indiqué par quatre pierres ayant des mortaises destinées à recevoir des montants en bois, en avant de l'escalier de trois marches montant vers le *presbyterium*.

Il y avait trois nefs séparées par des colonnades et le sol de la nef centrale était revêtu de mosaïques. A l'est du chevet, une *area* renferme des tombes où ont été trouvées, précédemment, quelques inscriptions funéraires chrétiennes.

Immédiatement à côté de l'église sont des bains particuliers d'une parfaite conservation, dont les murs atteignent 5 à 6 mètres de hauteur. On y remarque surtout une fontaine en forme de niche offrant à son pied une baignoire pour l'eau froide, intacte, plusieurs salles à hypocaustes dont les mosaïques ornementales et la distribution de la chaleur dans les parois sont parfaitement conservées, trois piscines en mosaïques, l'une rectangulaire, les deux autres demi-circulaires, pour une ou deux personnes, avec chacune un fourneau en parfait état.

Des déprédations — peu étendues et sans grande importance — ayant été perpétrées dans cette ruine, j'ai jugé prudent d'en recouvrir de terre, avant mon départ, les parties délicates.

Digitized by Google

Plusieurs petits fours de l'époque arabe formés de piliers en rondins, et de cintres en boudins d'argile crue incurvés, semblables à celui que j'ai rencontré dans une salle des thermes avaient été installés ici.

J'ajouterai, pour terminer ce compte rendu, que j'ai été amené à dégager le sol en très belles dalles, d'une rue ou d'un portique qui prolongeait la rue du temple d'Apollon jusqu'aux débris de la porte triomphale que MM. Cagnat et Saladin ont jadis vu intacte et photographiée. J'ai trouvé au même endroit la partie inférieure d'une statue impériale.

Je me fais un devoir en terminant de rappeler ici que c'est grâce à la confiance que m'a témoignée l'Académie à m'accorder pendant plus de quinze ans une subvention annuelle pour étudier les ruines de Bulla Regia que j'ai pu arriver à obtenir que le gouvernement de la colonie fasse un sérieux effort en leur faveur.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire Perpétuel offre au nom de M. Eusèbe Vassel, un article intitulé : *Sur l'orthographe punique du nom de* Thinissut (extrait du *Bulletin archéologique*, 1920), et au nom de M. Joseph Barrère, un numéro du *Bulletin de la Société astronomique de Bordeaux* (2e année, n° 5, avril-décembre 1921), renfermant une étude dont il est l'auteur sur l'Orientation du grand Sphinx.

M. Th. Homolle présente, au nom du Directeur de l'École française d'Athènes, le *Bulletin de Correspondance hellénique*, tome XLVI (1922), 215 p., 62 fig., 14 pl.

L'Académie a déjà pu apprécier la rare valeur des bas-reliefs archaïques découverts à Athènes dans le mur de Thémistocle et que publie ici M. Philadelpheus ; elle a entendu louer par le plus compétent des juges le *Catalogue des vases de Santorin*, qui lui avait été soumis, à titre d'envoi de fin d'année, par M. Renaudin, membre de

Digitized by Google

l'École. Elle a eu aussi la primeur du savant mémoire de M. Cuq sur la loi Gabinia Calpurnia, par laquelle le Sénat et le peuple romains accordèrent en 58 liberté et immunité à l'île sacrée de Délos.

Délos a également fourni la matière de deux articles, l'un de M. Demangel sur l'architecture et les bas-reliefs du sanctuaire d'Artémis-Ilithyie, qu'il a découvert sur le Cynthe, l'autre de M. Vallois, où il est démontré que l'ἄγαλμα de la procession annuelle en l'honneur de Dionysos était non pas une statue du dieu, mais un phallos.

La Macédoine est représentée par des *Études amphipolitaines* de M. Perdrizet, spécialiste de l'archéologie de cette région ; l'Asie Mineure, par une note de M. Picard restituant à l'Apollon Clarios un autel trouvé à Pergame ; la mythologie gréco-orientale, par un mémoire de M. Salač, membre étranger de l'École, sur le culte de Zeus Casios.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. Adrien Blanchet fait savoir à M. le Président qu'il accepte de représenter l'Académie aux fêtes de Tulle du 24 septembre, à la mémoire de Maximin Deloche.

M. Thomas adresse un rapport sur le mémoire de M. le général Chapel relatif au nom de lieu : *Orindense*. Il conclut au dépôt du mémoire dans les archives.

M. Nonot annonce la mort de son oncle, M. Henry Vignaud, correspondant de l'Académie.

Le Président se fait en ces termes l'interprète des regrets de l'Académie :

Mes chers Confrères,

Depuis notre dernière séance, nous avons eu le regret d'apprendre la mort d'un de nos correspondants étrangers, M. Henry Vignaud, un Américain, qui d'ailleurs portait un nom bien français et qui vivait en France.

Digitized by Google

Né à la Nouvelle-Orléans le 27 novembre 1830, Henry Vignaud avait débuté comme journaliste. Puis il prit part, comme officier, à la Guerre de Sécession. Il entra ensuite dans la diplomatie. Pendant une quarantaine d'années, il a été attaché à la Légation ou à l'Ambassade des États-Unis en France, d'abord comme secrétaire, puis comme conseiller d'ambassade, souvent comme chargé d'affaires. Quand il jugea que l'âge ne lui permettait plus de remplir des fonctions actives, il donna sa démission; il fut nommé alors conseiller honoraire de l'ambassade des États-Unis et grand-officier de la Légion d'honneur.

Après avoir pris sa retraite, il resta en France, où le retenaient d'ailleurs des liens de famille : en 1879, il avait épousé une Française. Il se fixa tout près de Paris, à Bagneux. C'est là qu'il est mort des suites d'une chute, samedi dernier 16 septembre, dans sa 92e année. C'était, nous dit-on, le meilleur des hommes, tout français de cœur comme de nom et d'origine. Aux obsèques, qui ont eu lieu hier à Bagneux, notre confrère M. Cordier a pris la parole au nom des amis du défunt et de la Société des Américanistes.

C'est en effet comme américaniste que Vignaud fut élu en 1918 correspondant de notre Académie. Il avait été deux fois notre lauréat, en 1905 et en 1917. Depuis la mort du docteur Hamy, il était le président des Américanistes de Paris. Il s'intéressait surtout à l'histoire de la découverte de l'Amérique. C'est ce qu'attestent ses principales publications : *La lettre et la carte de Toscanelli sur la route des Indes par l'Ouest* (Paris, 1901); *Toscanelli and Columbus* (London, 1902); Mémoire sur l'*Authenticité de la lettre de Toscanelli* du 25 juin 1474 (Paris, 1903); *Études critiques sur la vie de Colomb avant ses découvertes* (Paris, 1905); *Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb* (Paris, 1911); *Américic Vespuce* (Paris, 1917).

Jusqu'aux derniers jours, Vignaud a conservé toute son activité intellectuelle; à quatre-vingt-dix ans, il travaillait encore. L'année dernière, dans notre séance du 21 octobre 1921, M. Cordier nous présentait de lui un nouvel ouvrage sur *Le vrai Christophe Colomb et la légende*; il va nous présenter aujourd'hui un dernier travail du même auteur. Voilà sans doute un bel

Digitized by Google

exemple de vigueur intellectuelle, comme de longévité et de fidélité à ses amitiés.

A la mémoire d'Henry Vignaud, j'adresse l'hommage de l'Académie, à sa veuve et à sa famille toutes nos condoléances.

Le PRÉSIDENT rappelle à l'Académie que la Science égyptologique célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la découverte de Champollion, et prononce l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES,

C'est aujourd'hui le centenaire de la Lettre célèbre, par laquelle Champollion annonçait à nos devanciers sa découverte. Dans les fêtes consacrées à la gloire du génial créateur de l'égyptologie, l'Académie des Inscriptions ne pouvait manquer de se faire représenter. Deux fois déjà, sans parler de brillantes réceptions, elle a été représentée par son Bureau et beaucoup d'entre vous dans des cérémonies commémoratives : le 10 juillet, dans la séance solennelle tenue à la Sorbonne par la Société Asiatique ; le 12 juillet, au Louvre, devant le buste du maître, dans le musée fondé par lui. Mais notre Compagnie se devait de commémorer, elle aussi, ici même, au jour anniversaire de la Lettre révélatrice, la grande victoire remportée par la science sur le mystère des hiéroglyphes. Cette victoire, nous avons cru devoir la célébrer surtout à notre manière, par une publication en l'honneur du vainqueur : publication dont on vous parlera tout à l'heure. Il nous a semblé aussi qu'il appartenait à votre président de rappeler les liens multiples qui nous unissent à Champollion.

Si nous lui devions ces témoignages, ce n'est pas seulement parce qu'il a été des nôtres. C'est aussi parce qu'il a rendu à notre Compagnie le plus éclatant des hommages, en se tournant vers elle pour notifier au monde savant sa merveilleuse découverte, en lui adressant par l'intermédiaire de Dacier, notre Secrétaire perpétuel d'alors, cette Lettre fameuse dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire. C'est encore parce que le déchiffrement des hiéroglyphes est la plus belle conquête de cette science des inscriptions, qui fut dès l'origine la raison d'être de notre Académie, qui est restée l'un de ses principaux domaines, et dont elle a tiré jusqu'à son nom.

Digitized by Google

Longtemps avant d'entrer à l'Institut par la grande porte, Champollion y avait ses petites entrées. Son frère aîné, dit Champollion Figeac, était secrétaire de notre Secrétaire perpétuel, qui par contre-coup devint le patron du cadet. Ce cadet, dit Champollion le Jeune, eut de très bonne heure les yeux fixés sur la Coupole. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans, quand il adressait une première carte de visite à notre Compagnie : sur le conseil de Dacier et les instances de son frère, il lui offrit, pour être distribués aux académiciens, trente exemplaires de la grande *Introduction* à son premier ouvrage, intitulé *l'Égypte sous les Pharaons*.

Quand il fut sur la voie de sa découverte, c'est dans les procès-verbaux de nos séances qu'il en marquait les étapes. En 1821, il soumit à notre Académie un mémoire considérable sur *L'écriture hiératique des Égyptiens*. L'année suivante, année du triomphe définitif, Champollion nous adressa successivement deux mémoires. Le premier est intitulé *L'écriture démotique ou populaire des Égyptiens*. Le second, qui marque une date dans l'histoire du génie français, est la Lettre à Dacier « relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques ». Elle est datée de Paris, 22 septembre 1822. Elle fut lue par Champollion lui-même, et applaudie par nos devanciers, dans notre séance du 27 septembre.

De cette Lettre immortelle, nous conservons religieusement plusieurs exemplaires, dont un très rare, à la bibliothèque de l'Institut. C'est l'un des titres de gloire de notre Compagnie ; d'autant mieux que l'auteur nous y couvre de fleurs, dont quelques-unes sont des fleurs de rhétorique. Dès ses premiers mots, il disait à Dacier : « Je dois aux bontés dont vous m'honorez, l'indulgent intérêt que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a bien voulu accorder à mes travaux sur les écritures égyptiennes, en me permettant de lui soumettre mes deux mémoires sur l'écriture hiératique ou sacerdotale, et sur l'écriture démotique ou populaire. J'oserai enfin, après cette épreuve si flatteuse pour moi, espérer d'avoir réussi à démontrer que ces deux espèces d'écriture sont l'une et l'autre, non pas alphabétiques, ainsi qu'on l'avait pensé si généralement, mais idéographiques, comme les hiéroglyphes mêmes, c'est-à-dire peignant

Digitized by Google

les idées et non les sons d'une langue... » Plus loin, il ajoutait: « Il ne me reste donc plus, pour compléter mon travail sur les trois espèces d'écritures égyptiennes, qu'à produire mon mémoire sur les hiéroglyphes purs. J'ose espérer que mes nouveaux efforts obtiendront aussi un accueil favorable de votre célèbre Compagnie, dont la bienveillance a été pour moi un si précieux encouragement. » La Lettre se terminait par un hommage à « l'illustre Académie », et par de chaleureux remerciements à Dacier « vénérable Nestor de l'érudition et des lettres françaises ».

Nos confrères de ce temps-là applaudirent si bien Champollion, qu'il sortit enchanté de la séance. Quelques jours après, il écrivait à un ami : « La lecture que l'Institut a bien voulu entendre, a eu un succès complet. Mes découvertes sur les hiéroglyphes ont été jugées incontestables à l'unanimité; et j'ai reçu des compliments plus haut que les tours de Notre-Dame. Mais ce qui m'a flatté principalement, c'est que l'Académie des Belles-Lettres de l'Institut a arrêté que son bureau demanderait en son nom au gouvernement qu'il fît imprimer à ses frais tous mes travaux sur les écritures égyptiennes ». On a plaisir à constater cet accueil enthousiaste fait à l'inventeur par une confrérie de savants.

Dès lors, la place de Champollion était marquée à l'Institut. Vers la fin de 1822, il écrivait à Thévenet, son ami de Grenoble : « Tout le monde me répète qu'une des premières places vacantes à l'Académie sera pour moi. Je commence à croire que cela pourrait bien être. » Il comptait dans notre Académie de très chauds partisans, qui déjà faisaient campagne pour lui : notamment Dacier, Letronne, de Sacy, Boissonade, de Laborde, Dureau de la Malle. Même à l'Académie des Sciences, il avait des admirateurs, comme Arago, Biot, Fourier, Geoffroy Saint-Hilaire, qui pressaient nos confrères de consacrer par leurs votes la victoire du génie.

Hélas! Champollion lui-même allait apprendre à ses dépens que la patience est la première vertu des candidats, comme des inventeurs : il allait marquer le pas pendant huit ans. Pour être juste, on doit reconnaître que ce ne fut pas uniquement la faute des Académiciens du temps. Sans doute, Champollion trouva

Digitized by Google

devant lui quelques adversaires, et pas seulement parmi les concurrents. Mais il avait beaucoup plus d'amis actifs. En réalité, le retard que l'Institut mit à consacrer sa gloire, est imputable surtout aux circonstances politiques.

Une ordonnance de Louis XVIII, le 21 mars 1816, avait rendu à la troisième classe de l'Institut son nom d'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, en fixant à quarante le nombre des membres ordinaires. Mais, au lendemain de la découverte de Champollion, une autre ordonnance, du 1er octobre 1823, avait ramené ce nombre à trente, en spécifiant que la réduction se ferait par extinction. C'était l'arrêt brusque et complet des élections. Heureusement, une troisième ordonnance, que Martignac fit signer par Charles X le 24 décembre 1828, remit en vigueur celle de 1816 et rétablit le nombre de quarante. On procéda par fournées successives : dans l'une d'elles passa Champollion, le 7 mai 1830.

Devenu membre de l'Institut, il fit dans nos séances diverses communications. Le 18 mars 1831, il lut un travail fort important, qui a été publié dans nos *Mémoires*, sur « les signes employés par les anciens Égyptiens pour la notation des divisions du temps ». Un an plus tard, le 4 mars 1832, il mourait subitement, dans toute la force de l'âge et du génie, à quarante-deux ans. Notre Compagnie saisit la première occasion pour lui rendre publiquement hommage : à la séance publique du 2 août 1833, Silvestre de Sacy, qui venait de remplacer Dacier comme Secrétaire perpétuel, lut une éloquente « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le Jeune ». Depuis ce temps-là, le culte de Champollion a été entretenu chez nous par les travaux et la parole des égyptologues nos confrères.

On a vu que Champollion, dès le premier jour et jusqu'à la fin, avait associé à ses recherches et à ses découvertes l'Académie des Inscriptions. Ce n'est pas là un effet du hasard. Notre Compagnie a joué un rôle dans les découvertes de Champollion; et, d'autre part, elle a su en profiter pour ses travaux ultérieurs en d'autres domaines. De ce double fait, qui peut sembler surprenant au premier abord, l'explication est dans l'évolution historique qui a transformé l'épigraphie depuis la fin du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

On sait la place considérable que tenaient les inscriptions dans la vie publique et privée, politique ou religieuse, sociale ou artistique, de tous les peuples anciens. Alors elles jouaient presque le rôle de l'imprimerie dans les temps modernes. Au Moyen Age, elles ne relevaient plus guère que de la curiosité. A la Renaissance, l'épigraphie devint une sorte d'art décoratif, au service de l'architecture. Telle était encore la conception de Louis XIV et de ses contemporains. D'où la fondation de notre Académie, qui d'abord fut chargée avant tout de rédiger les inscriptions monumentales. Fidèles sur ce point à une tradition séculaire, nous nous acquittons encore de cette tâche par les soins de notre Commission des inscriptions et médailles, qui a beaucoup travaillé depuis la grande guerre. Cependant, à part ce rôle utilitaire et fort utile, l'épigraphie est devenue pour nous une chose très différente : une des sciences auxiliaires de l'histoire, l'une des plus fécondes.

C'est vers le milieu du XVIII^e^ siècle que se dessine l'évolution. L'honneur en revient à notre Académie. Nos confrères de ce temps-là ont été les premiers à comprendre nettement la valeur des inscriptions grecques et latines comme documents historiques et à les utiliser en conséquence. Par surcroît, l'un d'eux est le fondateur de l'épigraphie sémitique : Barthélemy, que l'on connaît surtout par le *Voyage du jeune Anacharsis*, mais qui est aussi un initiateur par ses savants mémoires épigraphiques, comme les *Réflexions sur l'alphabet et la langue de Palmyre* (1754), ou comme la *Lettre à Olivieri sur quelques monuments phéniciens* (1766). Les leçons de Barthélemy n'ont pas été perdues pour nous : en 1867, sur la proposition de Renan, notre Compagnie a entrepris la publication, maintenant fort avancée, d'un *Corpus* des inscriptions sémitiques.

L'initiative de nos confrères du XVIII^e^ siècle a eu pour conséquence un renouvellement complet des études historiques sur l'antiquité, des procédés qu'elles mettent en œuvre, de l'esprit même qui les anime. Dans le premier tiers du XIX^e^ siècle, l'épigraphie classique s'est rapidement constituée, développée, ramifiée en tout sens. Les étapes en sont marquées par une série de grands noms et de grandes publications : en 1818, le mémoire de Borghesi sur les *Fastes consulaires du Capitole*; en 1823,

Digitized by Google

les *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte* de notre confrère Letronne, sorte de préface à son recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte ; en 1828, le premier volume du *Corpus* de Bœckh et le premier volume du recueil d'Orelli. Plus tard, les travaux de nos confrères Léon Renier et Leblant, ceux de De Rossi, le *Corpus* de Mommsen, et tant d'autres publications. A cette transformation de l'épigraphie en science historique, c'est notre Académie qui présidait, puisqu'elle en avait eu l'initiative et qu'elle y jouait un des premiers rôles.

On comprend maintenant dans quelle atmosphère scientifique s'est produite la découverte de Champollion. Elle s'éclaire par le simple rapprochement des dates et des faits. L'expédition de Bonaparte et les relevés des savants ou des artistes qui l'accompagnaient, avaient attiré l'attention sur les monuments égyptiens. D'autre part, les progrès récents de l'épigraphie classique ou sémitique montraient tout le parti qu'on pouvait tirer des inscriptions pour reconstituer l'histoire du passé. Pour qui réfléchissait, il était clair que les inscriptions des monuments de l'Égypte devaient contenir le secret de son histoire. D'où l'attrait mystérieux des hiéroglyphes, et l'effort pour en pénétrer le mystère. Sans doute, c'est Champollion seul qui en a trouvé la clef ; mais ce sont les initiatives antérieures et les travaux plus récents de notre Académie, qui lui ont suggéré l'idée et fourni les moyens de la chercher. En fait, il l'a trouvée dans le grec de la pierre de Rosette.

Champollion lui-même rattachait sa découverte aux travaux de notre Compagnie. Dans la conclusion de sa *Lettre à Dacier*, il rendait hommage à « l'illustre Académie dont les doctes travaux ont donné à l'Europe les premiers principes de la solide érudition et ne cessent de lui en offrir les plus utiles exemples ». Et il disait modestement : « Mes essais ajouteront peut-être quelque chose à la série des faits certains dont elle a enrichi l'histoire des vieux peuples. »

Ainsi, l'épigraphie sémitique et l'épigraphie classique ont exercé une influence profonde sur l'esprit de Champollion dont elles ont préparé ou orienté les découvertes, comme à leur tour les conquêtes et l'exemple de l'égyptologie ont précipité l'évolution de l'épigraphie dans tous les domaines et son avè-

Digitized by Google

nement définitif au rôle de science historique. Avant même que Champollion fût des nôtres, sa découverte était un peu la nôtre, puisqu'elle avait ses antécédents et son orientation dans les travaux de nos confrères d'autrefois. C'est une raison de plus pour nous de considérer comme un de nos titres de gloire la *Lettre à Dacier*.

Je ne crains pas, Messieurs, d'insister là-dessus; car c'est le devoir d'un grand corps savant, comme d'un grand pays, de s'enorgueillir de ses grands hommes, pour en susciter d'autres.

Cette *Lettre à Dacier*, dont nous sommes si fiers, c'est l'acte de naissance, enregistré à l'Institut, d'une science historique toute nouvelle qui a pris rang parmi les plus grandes. Une science qui avait été préparée dans sa méthode par nos anciens confrères, comme elle l'avait été dans ses matériaux par l'Expédition d'Égypte, mais qui n'en a pas moins été créée de toutes pièces par le génie de notre confrère Champollion, qui a été illustrée après lui par nos confrères De Rougé, Mariette, Maspero, et d'autres. Une science qui a été dès l'origine et qui reste avant tout une science française, digne de l'hommage que lui rend ici, avec nous, le monde civilisé.

M. Théophile Homolle rappelle qu'au mois de janvier dernier l'Académie a décidé de célébrer par une publication le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes phonétiques égyptiens, en réservant à des mélanges d'archéologie égyptienne le volume annuel des *Monuments Piot*.

Le dépôt en devait être fait sur le bureau, le 22 septembre, jour anniversaire de la lettre de Champollion à Dacier, où étaient exposés les principes, la méthode et les résultats de la découverte.

Pour garder à cette commémoration, d'où le faste officiel devait être banni, un caractère de simplicité scientifique et d'intimité confraternelle, on devait ne faire appel qu'aux archéologues français, exception faite seulement pour les associés étrangers de l'Institut.

Pour rester fidèle à l'esprit de la Fondation Piot, et par égard pour l'École des Hautes Études qui avait pris, à la même occasion, l'initiative d'un volume de mélanges philologiques, on s'est attaché de préférence à des sujets d'archéologie figurée.

Digitized by Google

Pour élargir le cadre à l'ampleur des curiosités, des recherches et des conceptions historiques de Champollion, on a embrassé dans le programme toutes les périodes de l'histoire de l'Égypte ancienne.

En présentant à l'Académie le premier fascicule du volume jubilaire, qui constitue le tome XXV des *Monuments Piot*, M. Homolle s'excuse du retard que les conditions peu favorables de l'imprimerie et de la librairie lui ont imposé, et annonce la très prochaine apparition du second fascicule.

Il énumère et remercie les collaborateurs, et loue le dévouement de M. Marguillier, secrétaire de la rédaction, et de M. Boreux, conservateur adjoint des Musées nationaux, qui, outre sa contribution personnelle, a assumé la charge lourde de la revision générale de toute la partie hiéroglyphique. Grâce au concours de toutes les bonnes volontés, le monument sera digne de la grande mémoire que l'Académie a voulu honorer.

On souhaiterait que le zèle reconnaissant de notre génération ne s'arrêtât point là. Les manuscrits de Champollion, dont la Bibliothèque nationale possède la meilleure part, ceux que la ville de Grenoble ou la famille peuvent détenir encore, sont en partie inédits. Champollion est de ceux que leurs œuvres peuvent louer mieux que tous les panégyriques. Ne serait-il pas possible de faire appel à lui-même pour le soin de sa gloire? Qui sait si là n'est pas la décisive réponse aux prétentions persistantes des partisans d'Akerblad et de Young?

Le P. Scheil, au nom de l'École pratique des Hautes Études et au nom de son Président, notre confrère Louis Havet, présente à l'Académie un volume intitulé *Recueil Champollion* [1], dû à l'initiative des Professeurs de cette École, qui ont voulu fêter le centenaire d'une grande découverte, — et élaboré par eux, avec le concours enthousiaste de nombreux savants, français et étrangers.

« Varié et riche de substance, ajoute le P. Scheil, ce Recueil de 800 pages environ, contient diverses études sur l'histoire et la géographie, les lettres et les sciences, la religion et la magie etc., chez les anciens Égyptiens.

1. Fasc. 234 de la Bibliothèque des Hautes Études. Section des Sciences historiques et philologiques.

Digitized by Google

« A l'exception de quelques-unes, toutes sont proprement *égyptologiques* en ce sens qu'elles se fondent sur des documents hiéroglyphiques ou hiératiques : — autant dire que, avant la *Lettre à M. Dacier*, ce Recueil important n'aurait pu exister.

« Il y a donc ici autre chose encore que le témoignage de l'admiration ou de la reconnaissance de quelques savants, — il y a aussi une preuve de la solidité et de la fécondité d'une découverte qui, merveilleuse en elle-même, est incomparable parce que du premier jet elle fut intégrale.

« Hommage direct, hommage souverain au génie de Champollion ! L'École des Hautes Études le dépose comme une couronne sur le marbre impérissable de ce grand homme.

« Et nous remercions l'Académie, alors qu'elle commémore l'événement de la *Lettre à M. Dacier*, d'avoir paru s'adjoindre l'École où enseignèrent E. de Rougé et Maspero, — afin de rehausser l'éclat de cette cérémonie, et de clore ici le plus dignement possible le cycle des fêtes du Centenaire de Champollion. »

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre adressée par M. Ed. Naville à M. le Président :

Malagny près Genève, 21 septembre 1922.

Monsieur le Président,

J'ai le regret de devoir vous faire savoir que, retenu à Genève par divers engagements, je ne puis me rendre à Paris pour assister à la séance de demain, dans laquelle l'Académie commémorera la découverte de la lecture des hiéroglyphes par Champollion.

C'est pour moi un grand désappointement de ne pouvoir m'associer à l'hommage que la Compagnie rendra au génie, qui appartient entièrement à la France, et dont plus on étudie l'œuvre, plus on se sent pénétré d'admiration. A voir les difficultés de tout genre entassées sur sa route, on est stupéfait de la puissance de l'idée, qu'il avait déjà tout enfant, qu'un jour il arriverait à lire les hiéroglyphes. Le génie seul pouvait lui inspirer cette

Digitized by Google

certitude, et le faire triompher de tous les obstacles qui semblaient devoir lui barrer définitivement le chemin.

Agréez, Monsieur le Président, avec mes regrets réitérés, l'assurance de ma haute considération.

LIVRES OFFERTS

Le P. Scheil fait hommage, au nom de M. Gustave Jéquier, correspondant de l'Académie, d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Matériaux pour servir à l'établissement du dictionnaire d'archéologie égyptienne* (extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, 1922), et insiste sur l'heureuse coïncidence de cette présentation avec la cérémonie du jour.

M. Théodore Reinach offre un opuscule intitulé : *Poet or lawgiver* (extrait du *Journal of Hellenic Studies*, XLII, 1922), version anglaise d'une communication faite à l'Académie sur un buste dit de Sophocle du Musée du Vatican.

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le dernier ouvrage de notre regretté confrère, Henry Vignaud, dont notre Président, au début de la séance, nous a annoncé la mort, le 16 septembre, à l'âge de 92 ans, à la suite d'une chute dans sa maison. Jusqu'à la fin de sa vie, Vignaud avait conservé toute sa puissance de travail, toute l'activité de son esprit. Le travail que je présente aujourd'hui est consacré au *Problème du peuplement initial de l'Amérique et à l'origine ethnique de sa population indigène* ; l'auteur conclut « qu'excepté dans leur origine première, les Indiens du Nouveau Monde ne doivent rien à l'Ancien, qui ne les a connus que pour les détruire ».

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Le Ministre de l'Instruction publique consulte l'Académie au sujet de la prolongation de séjour d'un an demandée par M. le

Digitized by Google

Directeur intérimaire de l'École française de Rome en faveur de Fabre, membre de deuxième et de MM. Durry et Porcher, membres de première année. — Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. S. Reinach montre la photographie grandie d'une très curieuse miniature parisienne des environs de 1430, qui fait partie d'un précieux Livre d'Heures conservé à la Bibliothèque Rylands à Manchester. Pour la première fois, sur cette miniature, on trouve une vue détaillée de la pointe ouest de l'île de la Cité, vue de face, avec le jardin du Roi, le Palais, la Conciergerie, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, et les deux ponts dits *de Saint-Michel* et *aux Meuniers*, couverts de maisons. Au-dessus de Notre-Dame paraît sainte Geneviève, agenouillée, auréolée d'or, tenant un cierge qu'un diable violet éteint avec un soufflet, tandis qu'un ange blanc, aux cheveux roux, le rallume.

La comparaison avec d'autres miniatures montre que celles du livre d'Heures de Manchester appartiennent aux derniers temps de la domination anglaise à Paris (1420-1436). Il est possible que cette représentation unique de la sainte tutélaire protégeant la ville ait été inspirée par la reprise de Paris en 1436 et l'entrée du roi Charles VII en 1437 ; on pourrait aussi songer à l'un des malheurs publics si fréquents à cette époque, inondations, famines, épidémies, au cours desquels la châsse de la sainte était promenée de la montagne Sainte-Geneviève à Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de peuple.

M. J. Bidez fait une communication sur Boèce et Porphyre [1].

MM. Salomon Reinach et Paul Monceaux présentent des observations.

COMMUNICATION

BOÈCE ET PORPHYRE PAR M. J. BIDEZ.

Boèce (480-524) vécut à une époque des plus rebutantes et des plus négligées de notre histoire littéraire. Unani-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

mement, on vante l'importance de son œuvre. On reconnaît qu'elle a eu au moyen âge une influence extraordinaire, mais on ne se croit pas tenu pour cela de la lire, même pour des travaux où l'on devrait naturellement y recourir. Ceux qui s'occupent spécialement de Boèce s'obstinent à ne considérer que le *De Consolatione philosophiae*, le plus attrayant de ses écrits. Il en est d'autres, cependant, qui permettraient de mieux observer quels livres il maniait, d'après quelles préoccupations il modifiait le fond ou la forme des textes dont il s'inspirait, jusqu'à quel point il réussissait à s'assimiler les idées de ses auteurs préférés, bref, en quoi se marque sa personnalité.

Parmi les auteurs que Boèce a traduits ou utilisés, figure le philosophe néoplatonicien Porphyre, dont l'œuvre immense comprenait, entre autres, divers commentaires de l'*Organon* d'Aristote. Un seul de ces commentaires nous a été conservé : c'est celui des *Catégories*. Usant d'une forme abâtardie du dialogue philosophique qui est restée traditionnelle dans nos catéchismes et qui était ancienne alors déjà, Porphyre y procédait par demandes et réponses (κατὰ πεῦσιν καὶ ἀπόκρισιν). Cet ouvrage de Porphyre a été édité par A. Busse en 1887, dans le IV^e^ volume des *Commentaria in Aristotelem Graeca* de l'Académie de Berlin, d'après le seul manuscrit dont il faille tenir compte, le *Mutinensis* 69, du XIII^e^ siècle. Malheureusement, ce manuscrit offre un texte souvent fautif, souvent aussi effacé par l'humidité et, de plus, fort incomplet, les derniers feuillets ayant disparu, et, avec eux, un tiers de l'ouvrage environ.

Busse s'est appliqué à sa tâche avec un soin minutieux. Mais il a perdu de vue que Boèce nous a laissé, lui aussi, un *In Categorias*. S'il y avait recouru, il aurait constaté tout d'abord que, dans l'introduction de ce commentaire, Boèce lui-même déclare qu'il prendra Porphyre pour guide. Puis, un simple rapprochement des deux textes lui aurait fait voir que, à part un ou deux extraits de Thémistius et

Digitized by Google

de Jamblique — emprunts expressément signalés d'ailleurs —, dans les trois premiers livres du commentaire de Boèce, c'est-à-dire dans la partie pour laquelle le *Mutinensis* nous permet de faire la comparaison, il n'y a rien qui ne provienne du Κατὰ πεῦσιν. Ce n'est cependant pas une reproduction exacte que Boèce fournit. Tout d'abord, il abandonne la forme du dialogue pour y substituer celle d'un développement continu. De plus, il insère en tête de chaque section de son commentaire une traduction du passage d'Aristote dont il va s'occuper. Surtout, il paraphrase, il amplifie, il résume ou simplifie à son gré. Il modifie les exemples cités de façon à tenir compte des connaissances de ses lecteurs latins ou bien de la situation de son temps. Il s'évertue à consolider l'argumentation de Porphyre, là où elle lui paraît trop peu appuyée. Préoccupé de se faire suivre sans exiger de trop grands efforts d'attention, il ne craint pas de se répéter, et il lui arrive ainsi, bien des fois, de faire disparaître ce qu'il y a, chez son modèle, de logique serrée et d'élégante concision.

Toutefois, la version qu'il donne du Κατὰ πεῦσιν reste assez fidèle pour nous fournir en maint endroit le moyen, soit de corriger les fautes, soit de suppléer aux lacunes du manuscrit de Modène. Je regrette de ne pouvoir reproduire dans ce résumé rapide aucun des nombreux exemples qui permettraient au lecteur de contrôler l'exactitude de ce que j'avance ici.

Le Κατὰ πεῦσιν n'est pas le seul des écrits de Porphyre que Boèce a paraphrasés de la sorte. C'est une libre adaptation de Porphyre que nous retrouvons aussi dans ses deux commentaires du traité *De l'interprétation*, et dans son *Introduction à l'étude des syllogismes catégoriques* [1].

L'idée même de mettre en latin toute une partie de l'œuvre de Porphyre, n'est pas de Boèce. Un siècle et

1. Voir ma *Vie de Porphyre*, Gand, 1913, p. 66* et suiv.

Digitized by Google

demi avant lui, Marius Victorinus avait traduit l'*Isagoge*, traduction dont M. Paul Monceaux a réussi à reconstituer de nombreux fragments dans un travail dont les conclusions me paraissent irréfutables [1] ; de plus, il avait commenté les *Catégories* et peut-être aussi le *De interpretatione*, en prenant, lui déjà, dans toute cette exégèse, Porphyre pour guide.

Voici donc, brièvement résumées, les principales des conclusions auxquelles mes recherches m'ont amené :

1. L'édition du Κατὰ πεῦσιν de Porphyre est à refaire. En beaucoup d'endroits, le texte pourra être amélioré, ou complété, ou utilement confirmé, et le dernier tiers pourra être reconstitué, pour le sens du moins, grâce à la paraphrase latine que Boèce nous en fournit dans son *In categorias*.

2. Les innombrables copies manuscrites de cet *In categorias* se groupent en deux familles, donnant chacune une recension différente du texte. Pour déterminer la valeur de chacune de ces recensions et élucider les problèmes qu'elles posent, il suffira plus d'une fois sans doute de les comparer à l'original grec (le Κατὰ πεῦσιν) que Boèce suivait.

3. L'œuvre de Boèce — en ce qui concerne la logique — renferme une part d'originalité bien moindre encore qu'on ne l'avait cru. On savait qu'il doit beaucoup à Porphyre. On ne savait pas qu'il lui doit presque tout. « Il résume avec tant de clarté », lit-on dans les traités d'histoire de la philosophie, « que ses livres devinrent classiques tout naturellement ». Cette clarté des résumés de Boèce n'est guère qu'une clarté empruntée. Elle provient du travail de vulgarisation que Porphyre entreprit, lorsqu'il voulut opposer aux pratiques des cultes les plus répandus le mysticisme philosophique de Plotin, et que, pour y réussir, il fit

1. *L'Isagoge de Marius Victorinus*, *Mélanges Louis Havet*, Paris, 1909, p. 291 et suiv.

Digitized by Google

briller à l'entrée de l'école les lumières d'une propédeutique qui attira les chrétiens eux-mêmes et dont la pensée des scolastiques ne devait plus se détourner durant de longs siècles.

En matière de logique, Boèce n'a fait que traduire ou paraphraser un recueil de textes et de commentaires détachés avant lui de l'œuvre de Porphyre et déjà devenus presque classiques, grâce à l'enseignement de Marius Victorinus. C'est celui-ci peut-être, autant sinon plus que Boèce, qui donna aux manuels de Porphyre la forme latine sous laquelle ils devaient se vulgariser, et qui eut le mérite de créer la terminologie dont la logique formelle — l'art de penser de Port-Royal — continue à se servir pour discipliner nos esprits.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire Perpétuel offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Darab Dastur Peshotan Sanjana. *The Dînkard*, the original pahlavi text of the first part of book IX, with its transliteration in roman characters, translation into english and gujarati, with annotations and a glossary of select words. Vol. XVII, book IX, contents of the Gâthic nasks, part I (Bombay, 1921, in-8).

J. H. Gubbins. *The making of modern Japan*, an account of the progress of Japan from prefeudal days to constitutional government and the position of a great power, with chapters on religion, the complex family system, education, etc. (Londres, in-8°, 1922).

M. Omont dépose sur le bureau, au nom de M. Pierre-Paul Plan, l'auteur bien connu d'une savante *Bibliographie Rabelaisienne*, couronnée en 1905 par notre Académie, la réimpression en fac-similé, d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale, de l'édition princeps, de 1532, de la *Pantagruéline Prognostication*, de Rabelais. C'est le premier fascicule d'une série de reproductions, par un procédé nouveau, de ces pièces rarissimes, dont la publica-

Digitized by Google

tion, accompagnée de notices sommaires et précises, vaudra à M. Pierre-Paul Plan la reconnaissance de tous ceux qui, en France et à l'étranger, portent intérêt aux études rabelaisiennes.

M. Homolle présente le second fascicule du *Bulletin de correspondance hellénique*, pour les années 1917-1919 réunies (t. XLI-XLIII) ; 132 p. (177 à 308), 52 fig., 51 pl.

Il termine les *Observations sur les premiers habitats de la Macédoine, recueillies par le service archéologique de l'armée d'Orient*, de 1916 à 1919 ; il est en entier, comme le précédent, l'œuvre de M. Léon Rey.

Après avoir décrit les *toumbès* et les *tables*, sites des habitats primitifs, l'auteur en étudie maintenant le mobilier: tessons céramiques très abondants, objets, beaucoup plus rares, en pierre et en métal, témoins des industries de la Macédoine aux époques de la pierre polie, du cuivre et du bronze.

Les vases, qui forment la partie essentielle du mémoire, sont classés d'après les couches du terrain et les types des habitations d'où ils proviennent, d'après la nature et la qualité des matières employées, d'après les formes de l'ensemble et des parties accessoires, d'après la technique et le décor, en trois groupes : prémycénien (le plus considérable de beaucoup), mycénien et post-mycénien.

Ils démontrent les relations de la Macédoine avec la Thessalie, la Thrace et, par delà, les régions hyperborées, avec le Troade et la Phrygie, avec le monde insulaire et la Crète d'autre part, apportant ainsi une nouvelle confirmation aux traditions légendaires sur le double courant des origines helléniques.

L'auteur, dans l'exposé de ces conclusions générales, fait preuve des mêmes qualités que dans ses précédentes investigations : exactitude minutieuse dans l'observation, abondance et sûreté de l'information archéologique, sévérité critique dans l'hypothèse.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1921

SÉANCE DU 6 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. de Tarrazi, directeur de la Bibliothèque nationale de Beyrouth (État du Grand Liban), adresse à l'Académie une copie du discours qu'il a prononcé à l'inauguration de cette institution, le 26 juillet.

A propos de la correspondance, M. CAGNAT donne lecture d'une note de MM. L. Poinssot et R. Lantier, qui est ainsi conçue :

Au cours des fouilles entreprises par le Service des Antiquités à Thuburbo Majus, on a récemment découvert dans les déblais de la maison des Palmes [1] une plaque de marbre [2] portant l'inscription suivante [3] :

1. Au pied d'un mur, près de la chambre dont le pavement décoré de palmes a donné son nom à la maison.

2. En trois morceaux se raccordant ; haut. 0 m 47 ; larg. 0 m 62 ; épaiss. 0 m 03.

3. Lettres : ligne 1, 0 m 07 ; lignes 2 et 3, 0 m 055 ; ligne 4, 0 m 05 ; ligne 5, 0 m 035. Entre la ligne 4 et la ligne 5, blanc de 0 m 08 de hauteur. — Aux lignes 2 et 3, on a oublié *f(ilius)* avant la mention de la tribu. — Pour ce qui est de l'onomastique, il faut noter la rareté du nom *Carfanius* ; d'autre part, la mention *Spuri* [*f.*] paraît indiquer que Tiberius Claudius Timonianus était un enfant naturel.

Digitized by Google

VENERI · AVG · SACR
T· CAR FANIVS· T·POL· BARBARVS
TI· CLAVDIVS· S PVRI·PAPIR·TIMONIANVS
PROMAGISTRI· SOC· IIII· P·AFRIC· DE DIC
VENVSTVS·VILICVS·AEDICVLAM·AB·SOLO·DE·SVO·REF.

C'est la première fois qu'en Afrique on rencontre la mention de *promagistri* représentant la société des *IIII publicorum Africae* [1]. A notre avis, il s'agit d'agents ayant leurs bureaux à Carthage [2]. C'est vraisemblablement au cours de l'une de leurs tournées d'inspection qu'ils acceptèrent de dédier la chapelle de Vénus [3], relevée par les soins du *vilicus* qui dirigeait à Thuburbo Majus la *statio* de la société. Chef-lieu d'une des *regiones* entre lesquelles se répartissaient les domaines impériaux [4], Thuburbo Majus apparaît de plus en plus comme un centre administratif important.

M. l'abbé Chabot communique une seconde note des mêmes savants, sur une feuille d'or punique découverte à Carthage.

1. Sur les *IIII publica Africae* dont on ignore la nature exacte, cf. Cagnat, *Étude historique sur les impôts indirects...*, pp. 71-93-95 ; du même, dans le *Dict. des Ant.* de Daremberg et Saglio, s. v. *Portorium*, t. IV, p. 590-591 ; O. Hirschfeld, *Verwaltungsbeamten*, p. 78. — Parmi les fonctionnaires des *IIII p. Af.*, on connaît également des *procuratores* (*C. I. L.*, III, 3925 ; V, 7547 ; VIII, 12655 ; *Ann. épigr.*, 1914, n° 248), des *conductores* (*C. I. L.*, VIII, 997 ; V, 3588), un *manceps* (*Ann. épigr.*, 1911, n° 113), un *vilicus* (*C. I. L.*, VIII, 1128), un *arcarius* (*C. I. L.*, VIII, 12920), un *servus Augusti* (*C. I. L.*, VIII, 12656), un *servus sociorum IIII p. Af*, (*Ann. épigr.*, 1900, n° 126), des *liberti* et la *familia splendidissimi vectigalis IIII p. Af.* *Ann. épigr.*, 1906, n° 34).

2. A Dougga, de nombreuses dédicaces émanent de personnages exerçant des fonctions à Carthage. Cf. L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Miss.*, XXI, fasc. 8, p. 40-41.

3. Sur la rareté des dédicaces à Vénus en Afrique, cf. Toutain, *Cultes païens*, I part., t. I, p. 385-386.

4. Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1915, p. CXXXIV. La *regio tuburb(itana) Majus* était voisine de la *regio Canopitan*(a) et de la *rigeo Thuggensis* (sur cette dernière, cf L. Poinssot, *Bull. arch. du Comité*, 1920, comm. de l'Afr. du Nord, 16 nov. ; du même, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1920, p. 357-359 ; Carcopino, *Bull. arch. du Comité*, 1921, comm. de l'Afr. du Nord, 10 mai). Ces *regiones* étaient subordonnées au *procurator tractus Karthaginiensis*.

Digitized by Google

« La Société des Amis du Bardo a récemment offert au Musée Alaoui une plaquette d'or très mince, découpée en forme de feuille à sommet arrondi et reposant sur un petit pédoncule (haut. 0 m. 157; larg. à la base, 0 m. 035, au sommet, 0 m. 012). Les nervures de la feuille et les diverses figures qui la décorent sont en relief : à la partie supérieure, rosace à huit pétales et colombe vers la droite, tenant dans le bec un petit rameau de feuillage ; à la partie inférieure, avant-bras surmonté d'une main droite ouverte, la paume en dehors ; au-dessous de la main, sur trois lignes, une courte inscription.

« Le caractère votif de cet objet n'est pas douteux. Les symboles sont identiques à ceux qui sont gravés sur les stèles des sanctuaires carthaginois [1]. D'autre part, de petits monuments analogues ont été découverts dans les ruines de temples d'époque romaine, en France, à Vichy (Allier), à Feuchères (Meuse), à Notre-Dame-d'Alençon (Maine-et-Loire) [2], au Grand Saint-Bernard [3] ; en Grande Bretagne, à Rooky-Wood (Herfordshire) [4], et en Afrique, au temple de Baal et Tanit, près de Siagu [5]. La plupart de ces objets, en argent ou en simple métal, portent une dédicace à une ou plusieurs divinités : à *Juppiter Pœninus* [6], à *Mars Touates* et à *Mars Alator* [7], à Jupiter, à Vulcain et à Mars, ou à *Juppiter Sabazius* [8]. La plaquette de plomb, découpée en forme de feuille de lierre non lobée, recueillie dans les ruines du temple de Baal et Tanit, près de Siagu, n'a pas d'inscription, mais elle est ornée en son milieu d'une image de divinité, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre, et tenant dans la droite un attribut indistinct.

« L'accumulation de symboles, main, colombe et rosace, qui

1. Cf. *C. I. S.*, p. I, t. I, II, passim.
2. Héron Villefosse, *Bull. des Antiq. de France*, 1890, p. 290-291.
3. Ferrero, *ibid.*, 1904, p. 182.
4. Homolle, s.v. *Donarium* dans le *Dict. des Ant.*, de Daremberg et Saglio, fig. 2539.
5. A. Merlin, *Le temple de Baal et de Tanit près de Siagu*, p. 11 et pl. VII, fig. 3.
6. Feuille du grand Saint-Bernard.
7. Feuille de Rooky-Wood.
8. Feuilles de Vichy.

Digitized by Google

ne sont pas destinés à être superposés, est un indice de la basse époque de ce petit monument [1] qui, tout en restant punique par le choix des motifs estampés et par la langue de l'inscription [2], paraît peu antérieur aux autres feuilles de métal découvertes dans d'autres provinces du monde romain. »

M. Homolle communique une lettre de M. Cavvadias, secrétaire général de la Société archéologique d'Athènes, par laquelle il remercie l'Académie de l'accueil qu'elle a bien voulu faire au projet du Gouvernement hellénique relatif à la publication des mosaïques grecques sous le patronage de l'Union Académique internationale (séance du 1er septembre). Il espère que, malgré les malheurs présents, il pourra y être donné suite.

La proposition de M. Cavvadias sera soumise à la commission des Travaux littéraires.

Sur la proposition du Bureau, la séance publique annuelle est fixée au 17 novembre.

Le Président rappelle à l'Académie, que dans les séances des 2 juin et 12 juillet, elle a renvoyé au début d'octobre le choix d'une date pour l'élection du successeur de Mgr Duchesne et le scrutin au sujet de la vacance du fauteuil de M. Paul Girard.

La Compagnie, à mains levées, fixe au 8 décembre l'exposition des titres des candidats au fauteuil de Mgr Duchesne. L'élection aura lieu dans la séance suivante.

La vacance du fauteuil de M. Paul Girard est ensuite déclarée, au scrutin, par 14 voix contre 5, sur 19 votants.

La présentation des titres des candidats à cette place est fixée à la dernière séance de janvier 1923 ; l'élection aura lieu le premier vendredi de février.

M. Edmond Pottier fait savoir que la Commission des

1. Cf. les stèles de la Ghorfer (La Blanchère, dans *Bibl. d'Arch. afric.*, I, p. 31 et suiv. ; L. Poinssot, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 395 et suiv.).

2. L'inscription, autant qu'on en peut juger par la reproduction insuffisante que j'ai sous les yeux, serait néopunique (J.-B. Ch.).

Digitized by Google

Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose d'émettre un avis favorable à la demande de prolongation de séjour d'une année présentée par M. le Directeur de l'École française d'Athènes, en faveur de MM. Charbonneaux et Festugière, membres de 1re année; Daux et Laumonier, membres de 2e année; Demangel, membre de 3e année, et Frothier de la Coste, membre libre ;

et par M. le Directeur par intérim de l'École française de Rome, en faveur de MM. Durry et Porcher, membres de 1re année,et Fabre, membre de 2e année.

La proposition est adoptée.

M. Ch. Virolleaud, Directeur du Service des Antiquités de la Syrie, donne lecture d'une étude concernant le grand sarcophage qui a été découvert, l'hiver dernier, à Byblos. Ce tombeau ne présente pas seulement, dans sa forme, des particularités toutes nouvelles; il contenait aussi quantité d'objets d'un haut intérêt archéologique et historique. Et si, parmi ces documents, les uns révèlent nettement une origine égéenne ou mycénienne, d'autres, plus nombreux, proviennent visiblement de l'Égypte. Il faut citer surtout un scarabée d'améthyste d'un beau travail avec sa monture en or ; une arme de bronze en forme de faucille et dont la lame est ornée d'uraeus d'or et d'argent ; une amulette « du cœur », deux grands vases d'albâtre, etc. Cependant le document capital de la trouvaille est un balsamaire d'obsidienne, serti d'or et portant le nom du Pharaon Amenemhet III, de la douzième dynastie. Ce vase, comme les bijoux qui l'accompagnaient, avait été sans doute envoyé en cadeau par le roi d'Égypte à son allié le prince de Byblos. La sépulture récemment mise au jour remonte, en conséquence, au XIXe siècle avant J.-C. ; elle est donc la plus ancienne, et de beaucoup, qu'on ait retrouvée en Syrie, jusqu'à maintenant.

Cette trouvaille fournit la preuve que les relations de la Syrie avec le monde égéen remontent bien plus haut qu'on n'inclinait à le croire, et elle témoigne en outre, que l'influence de l'Égypte sur la Phénicie est antérieure de plusieurs siècles à l'époque de la 18e dynastie où la Syrie fut réduite en province égyptienne.

MM. Edmond Pottier, Clermont-Ganneau et Ernest Babelon présentent des observations.

Digitized by Google

M. Babelon communique et commente un mémoire du R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth (Syrie), sur la déesse syrienne Atargatis et les monnaies des Pontifes-rois de Bambycé-Hiérapolis, au IIIe siècle avant notre ère. Sur ces monnaies et d'autres monuments trouvés dans la région, la déesse syrienne est représentée voilée en déesse-mère et coiffée d'une haute mitra très ornée. Le dieu est appelé Hadad-Menbog, nom dans lequel on retrouve celui de la localité appelée aujourd'hui Menbidj.

Les monnaies représentent aussi le Pontife-roi, tantôt à cheval, en chasseur de lions ; tantôt debout, en longue tunique, tenant la pomme de pin, et offrant un sacrifice. Ce pontife est coiffé d'un haut bonnet conique qui est encore porté aujourd'hui dans certaines régions de la Syrie.

LIVRES OFFERTS

Le P. Scheil présente à l'Académie les fascicules 3 et 4 du *Corpus* des *Inscriptions himyarites* auxquelles est joint un *Atlas* reproduisant l'original des textes.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un mémoire sur des monuments chrétiens récemment découverts à Djemila (environs de Constantine).

Digitized by Google

APPENDICE

RAPPORT DE M. E. POTTIER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, SUR LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE SYRIE ET SUR LA FONDATION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM (1920-1921) : LU DANS LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1922.

Au cours de l'année 1920, l'Académie a notablement accru le domaine de son activité scientifique en prenant sous son patronage deux fondations nouvelles ayant leur siège dans le proche Orient. L'une est une création due à la victoire des Alliés, qui eut pour conséquence de confier à la France le mandat temporaire de l'administration militaire et civile en Syrie; l'autre se rattache à une institution beaucoup plus ancienne qui depuis de longues années a conquis un glorieux renom en Palestine. La première est la Mission archéologique permanente, dépendant du Service des Antiquités de Syrie, qui a été organisée par le Général Gouraud et placée par lui sous le contrôle et la direction scientifique de notre Compagnie. La seconde est l'Ecole Française d'archéologie à Jérusalem, qui forme une institution distincte de l'Ecole Biblique de Saint-Étienne, fondée en 1890 par l'ordre des Dominicains, mais qui se rattache à celle-ci par la personnalité de son directeur le R. P. Lagrange, comme par la collaboration des Pères Dominicains qui sont professeurs dans cette école.

Au mois de janvier 1921, sur la proposition faite par le Général Gouraud lui-même à l'Académie des Inscriptions, est intervenu un règlement dont nous croyons utile de reproduire ici le texte.

1. Il est créé en Syrie, sous le patronage et la direction scientifique de l'Académie, une Mission archéologique permanente, rattachée au Service des Antiquités.

Digitized by Google

2. Cette Mission comprend un Directeur permanent et des Missionnaires temporaires.

3. Le Directeur, à qui est confiée tout naturellement la direction du Service des Antiquités, est nommé par le Haut Commissariat sur la présentation de l'Académie des Inscriptions. Comme pour les Directeurs des Écoles d'Athènes, de Rome et d'Extrême-Orient, la durée de son mandat est fixée à six années. Il doit, pour les questions scientifiques, se tenir en rapport avec l'Académie et, en particulier, lui adresser à la fin de chaque année un rapport sur les travaux entrepris et les découvertes survenues en Syrie, comme aussi l'aviser, s'il y a lieu, de toutes les nouvelles occasionnelles qui peuvent l'intéresser.

4. Les Chargés de mission temporaire, qu'ils aient à effectuer des recherches ou à diriger des fouilles, sont désignés par l'Académie, en nombre et pour un temps variable, soit directement, soit sur la proposition du Haut Commissariat. Ils sont placés sous l'autorité du directeur qui leur assure l'aide matérielle et intellectuelle dont ils pourraient avoir besoin.

5. Pour le service de ces Missions, le Haut Commissariat inscrira annuellement à son budget un crédit spécial dont il fera connaître, en temps utile, le montant à l'Académie, celle-ci étant juge de la meilleure répartition de la somme allouée.

6. A la suite de chaque mission, le missionnaire devra remettre un rapport succinct au Haut Commissariat qui le transmettra à l'Académie.

Pour l'École archéologique de Jérusalem, le plan d'organisation s'est réalisé en plusieurs étapes. Le point de départ fut la demande adressée au Ministère de l'Instruction Publique par le Comité Britannique constitué pour la fondation d'une École anglaise en Palestine. Ce Comité proposait, par l'intermédiaire du professeur M. Garstang, d'associer une école française d'archéologie aux écoles britannique et américaine qu'on avait l'intention d'installer à Jérusalem. Plusieurs réunions se sont tenues au ministère sous la présidence de M. le Directeur de l'Enseignement Supérieur pour discuter ce projet, et divers membres de l'Académie y assistaient. Ces pourparlers ont abouti à des résolutions votées par l'Académie en décembre 1919, sur

Digitized by Google

un rapport très détaillé de notre confrère, M. Haussoullier, dont je rappellerai ici les éléments essentiels.

Le projet proposé par la Commission ministérielle consistait à créer à Jérusalem, plutôt qu'une École proprement dite, une sorte de station archéologique, qui serait un lieu de séjour et de passage pour les missionnaires désignés par l'Académie et un centre français de recherches sur le terrain. Cet établissement aurait pu profiter, avec l'assentiment des Pères Dominicains, du voisinage et des ressources scientifiques de l'École de Saint-Étienne, mais il n'aurait pas juxtaposé à cette école déjà existante une organisation parallèle avec enseignement, réunion de collections, bibliothèque, etc. Les conclusions votées par l'Académie sont ainsi rédigées :

1° L'Académie des Inscriptions accepte la direction scientifique et administrative de l'École française d'Archéologie de Jérusalem, aux conditions énumérées dans le présent rapport.

2° L'Académie des Inscriptions charge sa Commission et son Bureau de conclure un accord définitif avec les Comités américain et anglais, et de s'entendre avec l'École Biblique.

C'est sur cette base que de nouveaux pourparlers ont eu lieu en 1920 et, grâce au désir patriotique qu'ont manifesté les Pères Dominicains de coopérer aussi activement que possible à la création de ce nouveau centre français d'études, le lien s'est établi assez étroit entre l'Académie et l'École Biblique pour que l'on ait trouvé de ce côté la solution pratique du problème posé. Cette solution reste d'ailleurs conforme dans ses arrangements essentiels aux dispositions votées par la Commission du Ministère et par l'Académie en 1919.

Par la voix de son Directeur, le P. Lagrange, l'École Biblique déclarait que depuis longtemps elle mettait ses ressources scientifiques à la disposition de tout étudiant ou de tout voyageur qui venait en Orient et qu'elle se ferait un

Digitized by Google

honneur de donner l'hospitalité aux membres de la nouvelle École. D'autre part, l'Angleterre avait déjà sollicité le P. Lagrange pour le faire entrer dans la « Société Orientale de Palestine » récemment créée, et même pour lui en offrir la présidence. Cet hommage rendu aux services des missionnaires français montrait bien le cas que faisaient les savants étrangers de l'École Biblique. Comment ne pas la considérer comme la base de toute combinaison qui chercherait à établir solidement l'archéologie française dans ces régions ?

L'accord a été alors rapidement conclu entre le Ministère, l'Académie et l'École Biblique. Il fut entendu que l'École française d'archéologie, placée sous la direction du Père Lagrange, resterait tout à fait distincte de l'École Biblique, qui garderait son autonomie et son indépendance complète. Une allocation fournie par le Ministère des Affaires Étrangères serait mise à la disposition de l'Académie des Inscriptions pour être transmise au Directeur de la nouvelle École et subvenir aux dépenses annuelles. A l'Académie était confié le contrôle de l'organisation scientifique, dans les mêmes conditions que pour Athènes, Rome et l'Extrême-Orient. Les missionnaires désignés par l'Académie recevraient l'hospitalité dans une « Maison des Étudiants », située en dehors du couvent ; ils auraient le libre usage de la bibliothèque et des collections ; ils suivraient les cours spéciaux ou publics faits par les Pères et prendraient part à leurs promenades et explorations.

De cette double création est donc résultée pour l'Académie la nécessité de diriger ou de contrôler les travaux de deux Écoles nouvelles.

Dès le mois de décembre 1919, l'Académie avait nommé une Commission de Syrie, devenue ensuite la Commission de Syrie et Palestine, composée de sept membres, qui ont maintenant à s'occuper simultanément de ces deux institutions, dans les mêmes conditions où fonctionnent déjà les

Digitized by Google

Commissions des Écoles d'Athènes et de Rome et de l'École d'Extrême-Orient. C'est en vertu de ces arrangements que le Directeur du Service des Antiquités de Syrie et le Directeur de l'Ecole de Jérusalem nous ont adressé chacun sur la première année de leur gestion (1920-1921) un rapport que nous résumons ici.

*
* *

Le rapport de M. Virolleaud a été lu à l'Académie, le 23 septembre 1921. Il rappelle d'abord la période qui précéda l'accord définitif de 1921. En 1919, MM. Brossé et Prost avaient successivement dirigé le Service archéologique, simple annexe, à cette époque, du service des Beaux-Arts. Devenue autonome au début de 1920, cette section commença à prendre son plein développement entre les mains de M. J. Chamonard, ancien Membre de l'École d'Athènes, qui eut le grand mérite, pendant une époque de transition difficile, de tracer d'une façon logique et raisonnée le cadre de l'organisation future. Nous renvoyons à son très intéressant rapport, adressé au Haut-Commissaire et publié dans la Revue *Syria*, I, 1920, p. 81.

Dès cette période de tâtonnements et de préparations, grâce à des subventions dues au Ministère de l'Instruction Publique et à la Société Française des Fouilles archéologiques que préside notre confrère M. Babelon, M. le Dr Contenau avait pu reprendre à Saïda des fouilles déjà amorcées par lui en 1913-1914, avec la collaboration du Musée Impérial Ottoman ; les résultats en ont été publiés aussi dans quatre articles de la revue *Syria* (I, 1920, p. 16, 108, 198, 287). N'oublions pas non plus qu'en 1919 M. Montet, lors d'une mission organisée par l'Université de Lyon, avait retrouvé l'emplacement du temple élevé en Syrie par les Égyptiens en l'honneur de la « Dame de Byblos » (lettre de M. Montet dans les *Comptes rendus*, de l'Acad., 1921, p. 158).

Digitized by Google

Avec la nomination de M. Virolleaud, désigné d'abord à titre temporaire à la fin de 1920, titularisé ensuite comme Directeur en août 1921, le programme des travaux à entreprendre entra dans une voie d'exécution régulière et, dès le mois de mars, les premiers chargés de missions, agréés par l'Académie et par le Haut Commissariat, débarquaient à Beyrouth pour se mettre à l'œuvre. M. Maurice Pézard se rendit à Tell-Nébi-Mend sur l'emplacement présumé de l'ancienne citadelle hittite de Kadech. M. E. de Lorey travailla d'abord à Oum-el-Awamid, site déjà réputé auquel Renan avait consacré tout un chapitre de sa *Mission de Phénicie*, et ensuite à Damas pour y poursuivre des recherches sur l'art musulman. Mme D. Le Lasseur était chargée d'opérer des sondages dans le voisinage même de la ville de Tyr.

Ce qu'ont été les résultats de ces trois explorations, l'Académie le sait déjà, soit par les comptes rendus qui en ont été faits ici (*Comptes rendus*, 1921, p. 298, 303), soit d'après les articles écrits par les auteurs eux-mêmes pour *Syria*, soit enfin par l'exposition provisoire organisée au Musée du Louvre où l'on a placé, à côté de photographies et de plans, quelques documents originaux provenant de ces diverses fouilles. Rappelons la capitale et décisive découverte de M. Pézard, le fragment de stèle hiéroglyphique qui commémore sans doute une victoire du pharaon Séti Ier sur les Hittites au XIVe siècle avant notre ère et le déblaiement presque complet d'une vaste citadelle qui paraît bien correspondre aux données des textes antiques sur la situation de Kadech (*Syria*, III, p. 89). Rappelons aussi les heureuses recherches de M. de Lorey à Damas, retrouvant dans une mosquée funéraire musulmane deux cénotaphes sculptés du XIe siècle, dont l'un porte le nom d'une arrière-petite-fille du Prophète (*Syria*, II, p. 221) ; enfin parmi les trouvailles de Mme Le Lasseur une curieuse inscription phénicienne sur anse d'amphore, un texte grec sur la célébration des Jeux Actiaques et les peintures délica-

Digitized by Google

tement colorées d'un hypogée romain (*Syria*, II, p. 1 et p. 116).

Pendant l'automne de 1921, deux autres missions partaient pour Beyrouth, l'une confiée à M. Enlart en vue d'étudier les églises et les monuments francs de l'époque des Croisades, l'autre à M. Montet pour poursuivre ses recherches sur le temple de Byblos, recherches auxquelles l'Académie avait décidé de consacrer une importante subvention prise sur ses propres fonds (*Comptes rendus*, 1921, p. 149, 323, 346, 353, 356).

Nous n'avons pas à anticiper sur la suite des événements que consignera le prochain rapport de M. Virolleaud pour l'année 1922. Mais l'Académie sait déjà quels fructueux résultats ont produit ces deux missions dans deux domaines très différents de l'archéologie (*Comptes rendus*, 1922, pp. 7, 44, 50).

En terminant, M. Virolleaud appelle l'attention sur la nécessité d'installer à Beyrouth un musée régional et il annonce avec plaisir que la Société Syrienne d'archéologie, présidée par M. Ch. Sursock, a pris l'initiative de réunir des fonds pour la création de cet établissement national. Un certain nombre de sculptures et d'inscriptions constituent déjà un noyau appréciable d'antiquités prêtes à y prendre place ; on a aussi reçu des dons et l'on négocie l'achat de collections particulières. A côté du Grand Liban, les États de Damas et d'Alep devront avoir également leur musée spécial. Des pourparlers étaient engagés pour l'acquisition d'un très bel immeuble à Damas, spécimen rare de l'architecture musulmane ; il abriterait aussi l'École Arabe des Arts Décoratifs, dont la prospérité est liée à des traditions si anciennes et à des souvenirs si glorieux. Pour ces entreprises multiples le Directeur estimait qu'il y aurait urgence à renforcer le personnel dont il dispose et il réclamait l'aide de deux inspecteurs, l'un en résidence à Beyrouth et remplissant les fonctions de secrétaire, l'autre

Digitized by Google

habitant Alep et veillant à la stricte application du règlement des antiquités, surtout en ce qui concerne la vente et l'exportation des objets.

Il fallait songer aussi aux organes de publicité. La création de la revue *Syria*, subventionnée par le Haut Commissariat, encouragée par des allocations du Ministère de l'Instruction Publique et de la Société Syrienne d'archéologie, a déjà donné les preuves de son activité, sous l'impulsion si persévérante de M. R. Dussaud, en publiant deux volumes d'articles et un grand nombre de planches. En outre, on disposera d'un autre recueil qui porte le titre de *Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie* ; le premier volume a paru (*Le Livre de l'Impôt Foncier*, par Abou Yousof Ya' Koub, traduit de l'arabe par E. Fagnan) et deux autres sont prêts pour l'impression.

Enfin le Service des Antiquités se proposait aussi de participer à l'Exposition Coloniale qui devait s'ouvrir à Marseille en 1922 ; il y a envoyé des cartes, des plans, des moulages, des photographies et des livres.

L'Académie estimera sans doute que l'ensemble considérable de ces travaux et de ces résultats, obtenus en si peu de temps, peut inspirer confiance dans l'avenir de la Mission de Syrie sous la direction d'un savant orientaliste qui, à travers de sérieuses difficultés d'exécution, a réussi à organiser le travail de nos explorateurs avec tant d'adresse et de sagacité. Elle voit se réaliser la pensée déjà ancienne d'un de ses membres, M. Clermont-Ganneau, qui, dès 1882, préconisait l'installation à Beyrouth d'une « station archéologique », d'où pourraient rayonner nos missionnaires dans l'Asie antérieure. Cette modeste « station » est en train de devenir un grand centre d'études orientales.

*
* *

Digitized by Google

Le rapport rédigé par le P. Lagrange pour l'année scolaire 1920-1921 ne pouvait pas porter sur le fonctionnement de la nouvelle École d'archéologie, puisque c'est seulement cette année, en 1922, que l'Académie a désigné un pensionnaire pour y résider. Néanmoins, il nous a semblé utile de donner un résumé de cette notice parce que l'Académie y verra dans quel cadre fortement organisé se trouveront placés les jeunes gens qu'elle enverra en Palestine et qui pourront suivre les cours de l'École Biblique, en profitant aussi de la riche bibliothèque qui y a été constituée. L'enseignement s'adresse à des étudiants et au grand public : il comprend des cours spéciaux, des conférences publiques, des promenades archéologiques et des fouilles ou explorations. Les maîtres sont des savants réputés comme les Pères Lagrange, Abel, Carrière, Dhorme, Jaussen, Savignac, Vincent. Aucun pays n'est représenté en Orient par un bataillon d'érudits aussi imposant, et c'est une chance pour nous de disposer de ces forces actives toutes prêtes, appuyées sur une longue connaissance de la contrée, alors que tant d'autres nations ont à créer de toutes pièces leur outillage. On ne s'étonnera donc pas que, d'une part, l'enseignement donné à cette école ait une grande variété et que, d'autre part, les élèves et les auditeurs y soient déjà nombreux. On y compte treize étudiants de nationalités diverses ; des groupes d'une dizaine de personnes se joignent à eux pour les excursions ; un auditoire plus nombreux suit les conférences.

Parmi les sujets réservés aux élèves citons : l'exégèse de l'Ancien et du Nouveau Testament, la géographie biblique, l'archéologie sémitique, la topographie de Jérusalem, l'étude du grec, de l'assyrien, du syriaque et de l'arabe. Pour les conférences publiques : la correspondance de saint Jérôme, l'état de la ville de Jérusalem au XII^e^ siècle, les châteaux des Croisés, la poésie du livre de Job, les fouilles de Gethsémani, les tombeaux des patriarches à

Digitized by Google

Hébron, etc. Le Directeur de l'Ecole anglaise, M. Garstang, afin de manifester l'amicale solidarité des deux nations, est venu faire une conférence avec projections sur les fouilles d'Ascalon. Enfin quelques-uns des Pères se sont transportés à Beyrouth et à Damas pour y tenir leurs séances : le P. Lagrange a parlé sur Chateaubriand en Orient, sur Saint Luc historien, sur Palmyre ; le P. Jaussen a répété en arabe quelques leçons et récits de voyages.

Les promenades avaient lieu le mardi ; elles ont permis de visiter à Jérusalem même la colline d'Ophel, la ligne des anciens remparts, les nécropoles, les piscines, le Temple et ses substructions, le Mont des Oliviers, etc. Les voyages ont mené la petite caravane à Ascalon, à Gaza, à Bethléem et dans ses environs, à la vallée du Cédron et à l'enceinte d'Hébron, à Jéricho, au Jourdain, à la mer Morte, etc. ; on a même poussé jusqu'à la Transjordanie et à la Syrie.

Au cours de ces excursions, les visites et prospections de fouilles n'étaient pas négligées. Les fouilles anglaises d'Ascalon, la Basilique de Gethsémani, le Haram d'Hébron, les recherches du Commandant Weill, les fouilles de la Synagogue d'Aïn-Douq et ses mosaïques, les relevés de l'église et des tombeaux de Deir-el-Azhar, l'exploration de la nécropole de Naplouse, les chantiers de Galilée et du Thabor ont été tour à tour examinés sur place, donnant lieu aux explications détaillées des Pères Vincent et Savignac, Abel et Carrière. Enfin les travaux de publication sont représentés par des comptes rendus et des articles dans la *Revue Biblique* et par une collaboration aux Bulletins de la *Palestine oriental Society* et du Comité *Pro Jerusalem*.

Ici encore, en Palestine comme en Syrie, l'Académie ne manquera pas d'être frappée de l'activité intense que déploient ceux qui représentent en Orient l'archéologie française.

Mais, disons-le bien haut, le gros effort qui s'accomplit

Digitized by Google

dans ces deux régions a besoin d'être maintenu. Il ne faut pas qu'il apparaisse comme un acte de vigueur momentané, comme un élan qui ne dure pas. C'est aux pouvoirs publics à en comprendre l'importance, non seulement scientifique, mais politique et diplomatique, et à pourvoir aux ressources nécessaires qu'exige une si grande entreprise. A cet égard, l'avenir ne nous laisse pas sans inquiétude, et nous ne saurions trop répéter qu'une diminution trop sensible du budget civil de la Syrie équivaudrait à une paralysie des services et à une sorte de faillite scientifique, dont nos concurrents ne manqueraient pas de profiter avec empressement.

De notre côté, nous aurons à user sagement des crédits auxquels l'Académie a tenu à joindre sa quote-part. Comme l'indique le rapport de M. Virolleaud, plutôt que de multiplier les missions, l'heure est venue de limiter leur nombre à celles qui ont donné les gages les plus sûrs d'importance historique ou artistique. Après avoir opéré par coups de sonde, il serait opportun de se concentrer sur quelques sites bien choisis et d'y pousser à fond les recherches. Si tel est le vœu de l'Académie, la Commission prendra à tâche de s'y conformer.

LIVRES OFFERTS

M. L'abbé Chabot a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de notre confrère M. le duc de Loubat et au mien, un volume intitulé *Choix d'inscriptions de Palmyre* (Paris, Impr. Nationale, 1922; in-4°; 148 p.).

« Après avoir assuré la publication des inscriptions et la continuation des fouilles de Délos, M. le duc de Loubat a conçu le dessein de mettre sous les yeux du public instruit un aperçu de l'épigraphie palmyrénienne. Pour répondre à son désir, parmi les sept cents inscriptions actuellement connues, j'ai fait choix de celles qui parais-

Digitized by Google

saient le plus aptes à donner une idée générale de la civilisation de Palmyre. On a fait entrer dans le commentaire de brèves considérations sur le déchiffrement des inscriptions et sur l'histoire de la ville ; mais on a laissé de côté les discussions philologiques.

« Grâce à la libéralité de M. le duc de Loubat, le volume a reçu une abondante illustration (20 pl. en phototypie et 12 pl. doubles en héliogravure). Les ruines des deux temples, les restes de la grande colonnade, les tours funéraires les mieux conservées, les peintures qui décorent un hypogée de la fin du IIe siècle, sont placés sous les yeux du lecteur. On y a joint les images de 80 bustes ou groupes funéraires, choisies de manière à montrer tous les détails de la parure, de la coiffure et du costume. Il n'était pas possible de reproduire toutes les inscriptions : on a pris, parmi les plus intéressantes, celles qui pouvaient le mieux représenter les différentes variétés de l'écriture palmyrénienne. Ainsi, à côté de l'épigraphie, l'archéologie occupe une large place dans cette publication qui, nous l'espérons, appellera l'attention sur ces ruines grandioses placées aujourd'hui sous la protection de la France, et dont l'exploration méthodique ne manquerait pas de porter des fruits. »

M. Théodore Reinach fait hommage à l'Académie, au nom de S. M. le roi d'Égypte, Fouad Ier, et de la Société royale de géographie d'Égypte, d'un volume des mémoires de cette Société, intitulé *La Flotte de Bonaparte sur les côtes d'Égypte* par M. Georges Douin. Cet ouvrage n'intéresse pas seulement l'histoire des connaissances géographiques et hydrographiques relatives à la côte d'Égypte au XVIIIe siècle, mais encore celle des prodromes de la bataille d'Aboukir. Il résulte avec évidence de la discussion très serrée, très documentée, de M. Douin, que la correspondance de Napoléon ne fournit pas au sujet de ce douloureux événement des renseignements complets ni exacts. Pendant son règne même l'empereur a fait disparaître des documents qui prouvent que, contrairement à son assertion au Directoire, il n'avait jamais ordonné à l'amiral Brueys de gagner Corfou avec son escadre ; après la fatalité, le génie de Nelson et l'infériorité de notre marine, c'est sur Bonaparte lui-même que tombe la responsabilité d'un désastre qui vouait d'avance à l'insuccès final la glorieuse épopée égyptienne.

M. le comte A. de Laborde a la parole pour un hommage :

« Au nom de la Société des Bibliophiles français, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un petit livre intitulé : *Les vingt rondeaux dessinés de Godefroy le Batave, dédiés à François Ier*, qu'elle vient d'éditer pour les membres qui la composent.

Digitized by Google

« Cette publication renferme d'une part une intéressante introduction de notre savant confrère, M. le comte Durrieu, qui fait connaître dans quelles conditions et par quel artiste ont été dessinés à la plume les rondeaux qui décorent le ms. franç. 2088 conservé à la Bibliothèque nationale et d'autre part une reproduction intégrale de ces dessins.

« On sait que Godefroy le Batave est également l'auteur des images qui décorent les *Guerres Galliques*, déjà publiées par la dite Société, une *Vie de sainte Madeleine*, qui figurait dans la collection La Vallière et les *Triomphes de Pétrarque*, aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

M. Émile Mâle, au nom de la Commission Piot, propose d'allouer au R. P. Delattre, une nouvelle somme de quinze cents francs, pour continuer les fouilles de Carthage. — Adopté.

M. Lacau, Directeur du Service des Antiquités d'Égypte, fait une communication sur les travaux de son service, pendant l'hiver 1921-1922 [1].

M. Paul Monceaux achève sa lecture sur les monuments chrétiens récemment découverts à Djemila (département de Constantine) [2].

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE EN 1921-1922, PAR M. PIERRE LACAU, DIRECTEUR DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DU GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN.

Je parlerai uniquement à l'Académie des travaux qui nous ont apporté des résultats nouveaux.

A DENDÉRAH, dans le domaine de la déesse Hathor, nous poursuivons le dégagement de toutes les dépendances du grand temple qui se trouvent situées à l'intérieur de l'enceinte sacrée. C'est M. Baraize qui, chaque année, conduit ce travail. L'hiver dernier le petit temple d'Isis, celui qu'avait vu Strabon lors de sa visite, a absorbé le principal de notre effort. Il se présentait à nous comme un cube de maçonnerie complètement isolé, émergeant d'un monceau de décombres. Les murs extérieurs sont décorés de scènes sculptées en *relief*. Or, ce mode de décoration en *relief*, au moins aux époques tardives, est réservé aux parois intérieures des édifices : sur les murs extérieurs, au contraire, exposés en pleine lumière, les sculptures sont gravées en *creux*. Les murs de notre petit temple n'étaient donc pas des murs extérieurs et le monument avait dû logiquement être entouré de constructions. Et en effet le déblaiement nous a montré qu'un portique d'époque ptolémaïque, formé de colonnes reliées par des entrecolonnements, l'enserre de trois côtés. Sur le quatrième côté, à l'Est, une salle dont le toit était supporté par quatre colonnes, se relie à des dépendances orientées directement vers la grande porte monumentale qui traverse le mur d'enceinte de l'Est. Cette porte est ornée d'une dédicace grecque à Isis et non à Aphrodite, la propriétaire du grand temple : il y a donc

Digitized by Google

connexion presque certaine entre cette porte et le petit temple, la campagne de cette année nous permettra, j'espère, de retrouver l'avenue qui doit les réunir.

Tout le sol du portique est dallé. Les dalles de grès sont des matériaux réemployés dont la face inférieure est décorée. Deux blocs sont d'un intérêt tout à fait spécial. Les scènes qui les couvrent sont constituées par des pièces de faïence émaillées et polychromes formant mosaïque. La facture n'est pas de premier ordre mais nous ne possédions aucun document de cette importance et il est tout à fait précieux pour nous de voir ce mode de décoration en plein usage sous les Ptolémées.

C'est dans ce temple qu'était née Isis. Les scènes décorant la paroi du fond devaient donc se rapporter à cet événement. Mais plusieurs d'entre elles, très mutilées, restaient méconnaissables. Heureusement un simple modèle de sculpteur, entré autrefois au musée du Caire, m'a permis d'interpréter la scène centrale dont les traces deviennent parfaitement claires grâce à ce double en bon état. Il s'agit de la déesse Nouit donnant le jour à la déesse Isis. Elle est accroupie, ce qui était la position normale de l'accouchement dans l'Égypte ancienne, et deux déesses à tête de vache servant de sages-femmes la soutiennent par les deux bras. Le petit temple lui-même est connu depuis la commission d'Égypte, il figure sur les plans de Lepsius et de Mariette et pourtant il est encore inédit : nouvelle preuve, s'il en était besoin, de l'abondance de nos matériaux et du petit nombre de nos travailleurs.

Enfin, nous avons fait un relevé sommaire de la basilique chrétienne que nous avions dégagée l'an passé. Le plan me paraît assez particulier pour vous être soumis de suite. Il se rapproche nettement de ceux du couvent blanc et du couvent rouge à Akhmim. Le chœur orienté à l'Est est tréflé, il offre ceci de singulier que les deux absides latérales sont percées d'un couloir communiquant

Digitized by Google

avec deux sacristies. Dans la partie centrale cinq nefs. Le narthex et ses dépendances sont commandés par deux portes latérales nord et sud, la façade ouest restant sans aucune ouverture.

A KARNAK, M. Pillet a poursuivi notre double programme : 1° dégagement de l'avenue réunissant le temple d'Amon à celui de Mout, 2° lever des plans.

Legrain avait achevé le dégagement complet de l'axe principal du grand temple d'Amon. Depuis le quai de débarquement jusqu'au sanctuaire, en traversant l'allée extérieure des Sphinx, la grande cour, la salle hypostyle et les six pylones, la voie est maintenant libre et cette succession prodigieuse de constructions se développe dans toute son ampleur. Il convenait de faire le même travail de dégagement général pour la voie latérale qui conduit du temple du dieu père Amon à celui de son épouse Mout. Cette allée monumentale traverse quatre grands pylônes. En dégageant les cours qui séparent ces pylônes et en les ramenant au niveau primitif, nous aurons un ensemble architectural vraiment imposant.

Entre le 7e et le 8e pylône, Legrain avait commencé le dégagement. M. Pillet l'a repris et complètement achevé. La cour est maintenant libre au niveau de Thoutmès III. Au milieu de constructions tardives qu'il a fallu enlever, M. Pillet a eu la joie de découvrir un très beau naos en granit au nom du roi Senouosrit Ier de la XIIe dynastie. La pièce est d'une très grande importance. Le naos, c'est l'armoire en pierre placée au fond du saint des saints et contenant l'image la plus sacrée du dieu. Or nous n'en connaissions pas un seul de la XIIe dynastie. La figure du dieu a été partout martelée par le roi hérétiqne Akhnaten et regravée avec soin, ce qui nous montre que le monument était encore en place sous la XVIIIe dynastie et qu'il est resté en usage après la révolution religieuse de Tell-el-Amarna. Il va sans dire que nous allons descendre jus-

Digitized by Google

qu'au sol vierge dans toute l'étendue de cette cour libre. C'est le procédé qui a livré à Legrain la célèbre cachette de la cour voisine.

Un peu plus loin, sur la face Sud du 9e pylône, le massif de droite était encore couvert de déblais. Or la façade des pylônes comporte des stèles et des statues, il importait donc de vérifier. Le côté nouvellement dégagé n'offre qu'une stèle de Ramsès II gravée sur le pylône même; mais le très grand intérêt de ce déblaiement, c'est qu'il nous a permis de constater que ce massif du pylône est construit avec des matériaux plus anciens. Hor-m-heb a employé des blocs empruntés à un temple du roi Akhnaten. Il est clair qu'à ses yeux, il importait de détruire l'œuvre de l'hérétique qui souillait le domaine du dieu Amon. C'était là faire œuvre pieuse. Mais il a fait en même temps œuvre pratique en utilisant les matériaux. Legrain l'avait déjà reconnu pour le massif de gauche, M. Pillet vient de le vérifier pour celui de droite : toute la maçonnerie intérieure est farcie de centaines de blocs portant des sculptures dont la peinture même, se trouvant à l'intérieur de la construction, a été admirablement préservée. Nous avons là des murs entiers à reconstruire appartenant à une période de l'art égyptien particulièrement importante. C'est, à la lettre, un jeu de patience. Mais nous devrons disposer d'une place considérable qu'il faut que nous préparions.

Un autre exemple vraiment curieux de ce réemploi des matériaux par les égyptiens nous est donné au troisième pylône. Legrain avait reconnu au début de la guerre qu'Amenothès III a noyé dans les fondations de ce pylône des blocs d'albâtre provenant d'une chapelle d'Amenothès Ier. Cette année nous avons pu extraire une partie de ces blocs. L'albâtre est admirable et le style des bas-reliefs de tout premier ordre. Les figures sont intactes puisque les blocs ont été réemployés avant les martelages de Akhn Aten. Nous démolirons du pylône tout ce qu'il faudra pour

Digitized by Google

extraire la suite et nous rétablirons une chapelle entière d'Amenothès Ier. Pourquoi a-t-on démoli un monument aussi remarquable. Amenothès Ier était pourtant un roi particulièrement vénéré. Sans doute la chapelle en question devait gêner les agrandissements d'Amenothès III et celui-ci n'a pas hésité à la renverser pour embellir la demeure d'Amon. Le dieu ne pouvait lui en vouloir puisqu'en supprimant une petite chapelle il la remplaçait par un pylône plus grand que tous les autres.

En ce qui concerne le travail des plans, je citerai celui du petit temple, de Ramsès III, situé dans l'enceinte de Mout que M. Pillet vient de dresser. Il faut convenir qu'en archéologie égyptienne nous discutons souvent sur des plans parfaitement inexacts. Lepsius nous avait donné un relevé de ce petit temple, et Mariette l'avait reproduit tel quel. A première vue ce plan était incohérent. Nous avons déblayé et c'est un plan parfaitement clair et logique qui apparaît; il ne s'agit pas de rectifications partielles, nous sommes en face d'un tout autre monument. Lepsius aurait été d'une prudence élémentaire en ne présentant pas comme certain tout le dispositif intérieur qui n'est qu'une interprétation. Si nons voulons donner désormais des plans exacts, sachons à quoi nous nous engageons : à des déblaiements complets, et si tout est rasé, à des nettoyages au balai de toute la surface libre, car les plans égyptiens sont presque toujours piquetés sur la plate-forme servant de base. M. Pillet, qui est architecte, saura mieux que personne mener à bien pareille tâche.

Ce petit déblaiement avait encore un autre but. Je voulais comparer le plan de ce temple à ceux du temple de Khonsou et du temple-reposoir de Ramsès III. Nous avons là en effet trois monuments faits sous un même roi et dans une même localité : nous constatons que tous trois sont originaux et indépendants. Or c'est une croyance établie que l'art égyptien a manqué d'invention. La mono-

Digitized by Google

tonie et la fixité semblent faire partie de ses caractéristiques. En réalité rien n'est plus faux. J'en citerai seulement deux preuves. S'il est quelque chose de particulièrement immobile en toute archéologie, c'est bien ce qui touche aux rites funéraires: or, en Égypte, la forme de la tombe et le type du sarcophage ont évolué avec une continuité surprenante. Le temple n'est-il pas en tout pays la construction dont le dispositif général demeure le plus fixe? Or, en Égypte, nous constatons avec surprise que, jusqu'à l'époque ptolémaïque, les plans de temple qui se reproduisent l'un l'autre, sont tout à fait l'exception. C'est là ce que précisera, je pense, l'ensemble des relevés que nous voulons poursuivre.

A Saqqarah, M. Firth a continué notre programme de l'an passé : l'étude des mastabas de la VI^e^ dynastie et celle des dépendances des Pyramides de la même époque.

Nous savons depuis l'année dernière que la chambre funéraire inférieure des mastabas comporte une décoration comme les chambres supérieures. Il nous faut donc vider tous les puits. Celui de Mera, profond de 20 m. environ, donne accès dans une grande chambre dont tous les murs sont couverts de textes et d'offrandes. Le sarcophage est un énorme monolithe calcaire orienté normalement Nord-Sud. Il présente une particularité toute nouvelle. Sur le côté Est il est flanqué d'un grand plan incliné en maçonnerie dont l'usage nous échappe. Dans un mode de sépulture qu'on pourrait croire à bon droit parfaitement fixé, nous voici tout à coup en face d'un dispositif inconnu. La façade sud de ce mastaba est complètement dégagée.

La porte d'entrée se trouve sur cette face et non du côté Est comme il serait normal. Ceci est tout à fait explicable: le grand fonctionnaire Mera avait obtenu l'autorisation de placer sa tombe tout près de celle de son souverain Teti et au Nord de cette dernière. Il a tenu à orienter la façade directement vers la pyramide, c'est-à-dire du côté Sud. Il va

Digitized by Google

sans dire d'ailleurs qu'à l'intérieur des constructions, les deux stèles et le sarcophage sont tournés vers l'Est dans la position rituelle. La porte seule pouvait changer de place. Quant aux stèles, instruments de communication avec la mort, elles devaient conserver nécessairement leur orientation consacrée.

Entre la Pyramide et la rangée de mastabas placés au Nord, l'espace libre avait été utilisé au Moyen Empire pour la sépulture de personnages de condition modeste. Ces tombes pauvres sont les moins pillées parce qu'elles ne payaient pas les voleurs anciens. M. Firth en a trouvé une encore garnie de tout son mobilier funéraire. Ce sont toutes les petites scènes en bois habituelles : des bateaux, une boucherie, des greniers, un atelier de menuiserie, un autre de tissage. Parmi ces scènes il en est de nouvelles pour nous, par exemple le décorticage du lin qui doit servir pour le tissage. La variété des précautions prises pour bien armer le mort est surprenante : c'était évidemment une question de prix, mais chaque fois qu'on pouvait faire la dépense, on ne se contentait nullement des quelques figurines typiques les plus indispensables, celles qui concernent la nourriture par exemple ; on multipliait au contraire avec soin les scènes les plus variées.

A Assouan, nous avons achevé le déblaiement du grand obélisque de granit encore engagé dans la carrière ; il mesure 46 mètres de long. Le plus haut que nous connaissions jusqu'ici n'a que 31 mètres. Si nous voulons imaginer l'impression que pouvait produire pareille aiguille de granit dressée devant un temple, rappelons-nous simplement que l'obélisque de la place de la Concorde n'a que 22 mètres : celui d'Assouan mesure donc largement le double. Nous avons là sous les yeux un atelier que les ouvriers viennent de quitter ; je n'insiste pas sur les problèmes techniques concernant la taille et le transport de cet obélisque. M. Engelbach qui a conduit le travail de

Digitized by Google

déblaiement nous a donné sur ce point une étude importante qui est actuellement à l'impression. Un des faits les plus curieux qu'il ait constatés, c'est que la plus grande partie du travail de taille a été opérée par écrasement du granit à l'aide de lourds marteaux en pierre dure, procédé très simple qui supprimait l'emploi du métal pour entamer une matière aussi rebelle.

La ville d'Assiout est le domaine propre du dieu loup, de là son nom grec de Lycopolis. Sur le culte de cet animal nous ne savions presque rien. Or nous venons de découvrir cet hiver une partie de la nécropole des loups. Au pied de la colline où l'on enterrait les habitants du nôme nous connaissions l'entrée d'une grande tombe souterraine creusée entièrement dans le rocher et qui était restée à peu près inexplorée. Le plafond de la première salle s'était en effet écroulé et d'énormes masses de pierre masquaient presque entièrement la porte. Il y avait grand intérêt à comparer le plan de cette tombe à celui des grandes tombes de la X^e^ et de la XII^e^ dynastie. M. Wainwright, inspecteur en chef de la moyenne Égypte, fut chargé de ce travail. Un carrier à qui nous donnâmes la pierre du plafond écroulé l'enleva rapidement. Au-dessous régnait une couche épaisse de déblais, qui recouvraient tout un ensemble de documents absolument nouveaux. Des centaines de stèles et d'ex-voto au dieu loup, ne pouvaient laisser aucun doute : cette immense tombe de la XII^e^ dynastie avait été réemployée comme nécropole des animaux sacrés de la province. Dans la première chambre, supportée par des colonnes papyriformes et servant de chapelle, on a placé des stèles commémoratives. Ces stèles sont d'un type inconnu jusqu'ici : le dédicant fait une offrande au dieu loup monté sur le perchoir d'honneur qui sert de support aux divinités des nômes. Cet emblème sacré est fiché lui-même sur une sorte de châsse munie de brancards et porté en procession par des prêtres. A côté du dieu une série

Digitized by Google

de petits loups lui font cortège dans le champ même de la stèle. Nous avons plus de 600 stèles s'étendant de la XVIII^e^ dynastie jusqu'à la fin de la période saïte. Beaucoup étaient peintes et la décoration a disparu. Pour celles qui sont gravées, le travail en général est médiocre, ce sont les stèles bon marché d'une province pauvre. M. Wainwright en a commencé l'étude, et les dessins sont déjà en cours d'exécution. Le culte des animaux a tenu en Égypte une place qui nous apparaît toujours plus considérable. Dès le début du nouvel empire, nous le voyons par ces monuments d'Assiout, tous les spécimens de l'espèce sacrée sont enterrés dans une nécropole spéciale. Il ne s'agit pas d'un simple culte populaire, car tous les fonctionnaires y participent. A Assiout il est vrai, le dieu unique est toujours resté un loup; il n'y a pas eu concurrence entre un dieu humain et l'animal dieu, comme à Memphis entre Ptah et le taureau ou à Thèbes entre Ammon et le bélier. C'est là, assurément, une condition spéciale dont nous devrons tenir compte dans l'interprétation des faits.

La moisson de cette année est riche. Oserai-je dire qu'elle l'est presque trop. Devant l'abondance des matériaux on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude. Trouver est bien, mais il faut publier, et c'est là un devoir difficile à remplir à l'heure actuelle. Nous tâcherons cependant de n'y point manquer.

DÉCOUVERTE D'UN GROUPE D'ÉDIFICES CHRÉTIENS A DJEMILA

PAR M. PAUL MONCEAUX

J'ai l'honneur de communiquer à l'Académie, au nom de M. Ballu, architecte en chef du Service des Monuments historiques de l'Algérie, les principaux résultats de fouilles

Digitized by Google

très importantes et très fécondes, qui depuis plusieurs années se poursuivent sous sa direction dans un quartier jusqu'ici très peu connu de Djemila, l'ancien Cuicul.

Le déblaiement de Djemila est aujourd'hui fort avancé. C'est un autre Timgad, aussi riche en monuments, plus riche en pittoresque et en imprévu. La ville est en pays de montagne, en un site tourmenté, entre deux ravins, à 900 mètres d'altitude. Rappelons qu'elle est située à l'Ouest de Constantine, entre Milev et Sitifi. Jusqu'ici, l'on y avait trouvé très peu de traces de christianisme. Déjà l'on bâtissait là-dessus des théories, qui s'écroulent devant les faits révélés par les récentes fouilles. Il y a quelques années, je signalais à l'Académie ou ailleurs quelques inscriptions chrétiennes que l'on venait de rencontrer à Djemila [1]. Cette fois, il s'agit de bien autre chose : un ensemble imposant d'édifices, richement décorés, pleins de mosaïques, qui comptera parmi les plus considérables de l'antiquité chrétienne.

Ce groupe d'édifices était situé dans le faubourg Sud-Est, qui dominait toute la ville : à 150 mètres au Sud du théâtre, à quelques mètres de la façade méridionale du Fort byzantin. Des monuments qu'on vient de déblayer, un seul était partiellement connu jusqu'ici : une église que Ravoisié, en 1840, avait fouillée très superficiellement, très incomplètement, et où il avait relevé quelques mosaïques avec cinq inscriptions [2]. Soixante-douze ans passèrent sans apporter rien de nouveau à notre connaissance du Cuicul chrétien. Comme la nature avait repris ses droits en ensevelissant les ruines, on croyait même qu'inscriptions et mosaïques avaient disparu, victimes des intempéries ou de

1. *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1913, p. 219 et 404 ; 1920, p. 295 ; *Bull. des Antiquaires de France*, 1913, p. 279.

2. Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie*, tom. I, p. 63-65, planches 51-53 ; Delamare, *ibid.*, planche 104 ; *C. I. L.*, VIII, 8344-8348 ; Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 194 et suiv.

Digitized by Google

la barbarie humaine. Cependant, en 1913, M. Ballu, qui dirige les fouilles de Djemila, voulut s'assurer du fait. Il eut la surprise et la joie de retrouver en place, plus complet même que ne l'avait cru Ravoisié, tout le dallage de mosaïque, avec les cinq inscriptions antérieurement signalées et même de nouvelles. Il découvrit aussi une crypte, les portes de la basilique, divers éléments de la décoration [1]. Pendant les années suivantes, il poursuivit le déblaiement, qu'il a pu achever l'an dernier. Au cours de ces fouilles, il avait constaté l'existence d'autres ruines autour de l'église. Il étendit naturellement le champ d'exploration. En 1921, il a découvert et presque complètement fouillé une autre basilique, à cinq nefs, plus grande et encore plus somptueuse que la précédente, avec une esplanade et deux cryptes. Enfin, cette année même, on a vu sortir de terre une troisième église ou chapelle, deux rues, un très curieux et très beau baptistère avec bains. Ce n'est peut-être pas fini : les fouilles se poursuivent au Nord dans le Fort byzantin, au Sud dans les bas-côtés de la grande basilique, dans la région Ouest où d'ailleurs, les parties hautes des édifices ayant glissé sur un terrain en pente, on ne rencontre plus guère que des sous-sols. Quoi qu'il en soit, il nous a semblé que ces découvertes, inédites pour la plus grande partie, méritaient d'être signalées dès maintenant à l'Académie.

Étendue et disposition générale du groupe d'édifices chrétiens. — Comme nous l'avons dit, et comme on s'en rend compte aisément d'après le plan ci-joint [2], le groupe

1. Ballu, *Bull. arch. du Comité des trav. histor.*, 1914, p. 304 et suiv.; 1917, p. CXLV et pl. 33.

2. Sur ce plan, qui a été dressé en juillet 1922 par M. Ballu, et qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire, les hachures indiquent les parties des édifices qui s'élèvent encore au-dessus du dallage ou du sol antique de ces monuments ; les parties sans hachures sont les parties souterraines, comme les cryptes, ou les parties conservées seulement en sous-sol, ou

Digitized by Google

de monuments chrétiens du Faubourg Sud-Est comprend jusqu'ici quatre édifices principaux, qui sont parfaitement distincts, mais qui font cependant partie d'un même ensemble : l'*ancienne basilique* [1], la *nouvelle basilique*, la *chapelle*, le *baptistère* avec *bains*. Il faut y joindre une longue esplanade avec un porche et des portiques qui donnaient accès aux quatre monuments religieux, deux rues perpendiculaires à cette esplanade qui séparaient deux à deux les édifices, enfin trois cryptes avec un couloir souterrain transversal qui reliait ces cryptes entre elles.

Ces édifices, ces terre-pleins, ces rues, couvraient une surface irrégulière d'environ un demi-hectare, qui mesurait à peu près 75 mètres du Nord au Sud, 65 mètres de l'Ouest à l'Est. L'ensemble était probablement plus vaste, puisque l'on n'a pu encore explorer complètement les extrémités Nord, Ouest et Sud. Le terrain était en pente, incliné du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest : d'où les différences de niveau entre les monuments, et la nécessité de racheter ces différences par une série d'escaliers.

Cet ensemble était divisé en deux parties non symétriques par une longue esplanade, orientée de l'Ouest à l'Est, qui en était la grande artère. La partie située au Nord de l'esplanade était large d'environ 25 mètres : elle

encore les escaliers, les soubassements de tout genre, les contreforts, etc. — Outre M. Ballu, qui m'a fourni presque tous les éléments de cette étude, je dois remercier M. Gsell, qui a très aimablement mis à ma disposition ses copies des inscriptions récemment découvertes, encore inédites, et M. Zeiller, son collaborateur pour le recueil des *Inscriptions latines de l'Algérie*, qui m'a obligeamment communiqué le dossier épigraphique du Cuicul chrétien. Enfin, M. Cagnat et Mgr Batiffol m'ont prêté leur concours à l'occasion pour le déchiffrement assez délicat des inscriptions du baptistère.

1. Nous désignons sous le nom d'*ancienne basilique* celle du Nord-Est, celle qu'a découverte Ravoisié, et qui d'ailleurs, nous le verrons, est réellement la plus ancienne (IV^e^ siècle). Nous appelons *nouvelle basilique* la grande basilique à cinq nefs, celle du Sud-Est, qui a été découverte en 1921. Enfin, nous appelons *chapelle* la petite église de l'Ouest, qu'on a trouvée cette année même, et dont on achève le déblaiement.

Digitized by Google

contenait le baptistère et les bains, une rue, puis l'ancienne basilique. La partie au Sud de l'esplanade était large de 40 mètres environ : elle renfermait la chapelle, une autre rue, puis la nouvelle basilique et diverses dépendances.

On accédait à ces différents édifices du côté de l'Ouest, par le porche de l'esplanade, puis par des portes latérales donnant sur le terre-plein, ou par les rues transversales qui conduisaient aux façades des deux basiliques.

Esplanade et rues. — L'esplanade, que bordaient les quatre édifices principaux, faisait suite à une rue du faubourg, et, comme cette rue, se dirigeait de l'Ouest à l'Est. Elle avait environ 60 mètres de long, avec une largeur de 7 à 8 mètres dans la première moitié, de 5 mètres au fond, dans la partie orientale. Sauf un porche et deux portiques transversaux, elle était partout à ciel ouvert. Elle devait être dallée, quoique le dallage ait disparu.

Lorsque, venant de l'Ouest par la rue du faubourg, on s'engageait sur cette esplanade, on cheminait d'abord entre le mur des bains à gauche et le mur latéral de la chapelle à droite. A la hauteur de l'abside de cette chapelle, on rencontrait un porche, soutenu en avant par deux colonnes, en arrière par deux piliers appuyés contre deux petits murs transversaux. Le porche était large et profond d'environ 2 m 60. Il se terminait à l'Est par un passage plus étroit, qui avait seulement 1 m 80 de largeur.

Le porche franchi, on trouvait à droite et à gauche une porte. Celle de gauche conduisait aux bains du baptistère; celle de droite, à une sacristie qui communiquait avec l'abside et avec le bas-côté gauche de la chapelle.

A 2 m 50 de la sortie du porche, on rencontrait sur l'esplanade un portique transversal, formé de quatre colonnes, dont deux adossées aux murs latéraux. Immédiatement à droite, une porte large de 2 m donnait accès à une rue, large de 3 m à 3 m 50, qui longeait toute la

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

açade de la grande basilique en la séparant de la chapelle et d'autres bâtiments.

Revenons à l'esplanade. A deux mètres et demi du portique transversal, on en trouvait un second, dont la disposition était identique, mais qui était surélevé de deux marches. Derrière ce second portique, qui était dans l'alignement de la façade de la grande basilique, s'étendait un erre-plein, à peu près carré, profond et large d'environ 7 mètres.

Au fond de ce terre-plein, une sorte de carrefour. A roite, par une petite porte et un escalier de quatre marches, on descendait dans le collatéral de la grande basilique. A gauche, par un escalier de deux marches en équerre, on montait à une rue, large de deux mètres, qui séparait du baptistère l'ancienne basilique. A l'extrémité orientale du arrefour, entre deux murs transversaux perpendiculaires ux murs latéraux des deux basiliques, s'ouvrait une porte, arge de 1 m 40, qui conduisait à la partie postérieure de 'esplanade.

Cette esplanade, désormais, était beaucoup plus étroite : elle n'avait plus que 5 m de large. Mais elle se prolongeait encore assez loin : on la suit sur une longueur de 25 m, et elle devait s'étendre 8 m au delà, au-dessus d'une crypte de même largeur qu'on a découverte en cet endroit. Le mur qui bordait l'esplanade à droite, c'est-à-dire au Sud, était percé de deux petites portes, qui, par des escaliers de trois marches, permettaient de descendre dans le collatéral de la grande basilique. Tout au bout à gauche, par un escalier de cinq marches, on montait vers la porte latérale située dans l'angle Sud-Est de l'ancienne basilique.

Près de là, au fond de l'esplanade, on voit un grand massif rectangulaire de maçonnerie, long de 4 m, large de 2 m 50, où l'on montait par quatre degrés. Ce massif, de destination mystérieuse, a les apparences d'un soubassement d'autel.

Digitized by Google

Dans le prolongement de l'esplanade, mais en contrebas, on a découvert une crypte rectangulaire, large également de 5 m, profonde de 4 m 50, dont l'entrée est décorée d'un portique comprenant deux colonnes et deux piliers appuyés aux murs. Devant la crypte passe un couloir transversal, large de 2 m 60, qui, chose curieuse, mettait cette crypte en communication directe, à droite et à gauche, avec les cryptes des deux basiliques.

Ancienne basilique. — L'ancienne basilique, signalée jadis et sommairement explorée par Ravoisié, mais déblayée seulement de 1912 à 1921, est située au Nord-Est du groupe des édifices chrétiens qui nous occupent. Elle est longée au Sud par l'esplanade ; à l'Ouest, par la petite rue qui la sépare du baptistère. Du côté du Nord, elle touchait à d'autres constructions ; elle n'est qu'à dix mètres de la façade du Fort byzantin, vers lequel paraît se diriger le couloir des cryptes, et sous lequel se cache peut-être encore quelque autre monument du même groupe.

Cette église est orientée exactement à l'Est. Abstraction faite de l'abside, qui est conservée seulement en sous-sol, c'est un rectangle, large de 16 m, long de 27 m. Avec l'abside, la longueur était d'environ 35 mètres.

La partie rectangulaire est divisée en trois nefs par deux rangées de colonnes. La nef principale est large de 7 m 20 ; les collatéraux, de 3 m 30. Du côté de l'abside, les colonnes sont remplacées par deux murs pleins, hauts de 1 m, longs de 6 m, que des piliers et des balustrades reliaient en avant à des balustrades transversales, disposées à droite et à gauche d'une porte et d'un escalier de trois marches. C'est l'emplacement du chœur, long de 11 m, large de 7 m 20, qui s'élevait d'environ 0 m 50 au-dessus du sol des nefs. Le long du chœur se prolongeaient les collatéraux. En avant s'alignaient les deux colonnades qui séparaient les nefs, et dont chacune comprenait cinq colonnes avec un pilier appuyé au mur Ouest.

Digitized by Google

La façade principale, située à l'Ouest sur la rue, en face du baptistère, était percée de trois portes, dans les axes des trois nefs. La porte centrale, vis-à-vis celle du baptistère, est large de 2 m 87 ; les portes des bas-côtés, de 1 m 30. Dans l'angle Sud-Est du bas-côté de droite, une porte latérale avec un escalier de cinq marches permettait de descendre sur l'esplanade.

L'abside détruite de l'église supérieure devait avoir la même largeur que l'abside conservée de la crypte : c'est-à-dire la largeur de la grande nef, environ 7 m 20. Il y avait peut-être deux petites sacristies, à droite et à gauche, au-dessus du couloir souterrain.

Le sol de la crypte était à 3 m 50 au-dessous du sol de l'église haute. On y descendait par un escalier droit de treize marches, aménagé à gauche du chœur, au fond du bas-côté Nord. Au bas de l'escalier, immédiatement à droite, on trouvait un réduit rectangulaire, orienté de l'Est à l'Ouest, long de plus de quatre mètres, terminé en cul-de-four, qui servait probablement de magasin. En suivant le couloir à droite, on arrivait bientôt à l'église souterraine.

Large de 7 m 20, profonde de 3 m 75, l'abside de la crypte reproduisait apparemment les dispositions de l'abside supérieure aujourd'hui détruite. L'entrée était annoncée par deux colonnes. Au milieu de l'hémicycle, on voit un massif de maçonnerie, à peu près carré (1 m 48 de côté), qui devait être le soubassement d'un autel. En face de cette abside, sous le chœur de l'église supérieure, avait été aménagée une autre abside tournée en sens contraire et de dimensions différentes, large et profonde de 4 m 50. Entre les deux absides passait un couloir, large de 2 m 60, perpendiculaire aux murs latéraux de la basilique et aux nefs de l'église supérieure. Ce couloir se prolongeait au Nord dans la direction du Fort byzantin, où peut-être se trouvait antérieurement quelque autre édifice. Il rejoignait au Sud la crypte de l'esplanade, puis la crypte de la nouvelle basilique.

Digitized by Google

Au delà du mur Nord de l'ancienne basilique, on a relevé des restes d'autres constructions. On y a déblayé notamment un grand escalier droit, qui descend le long même du mur. Cet escalier, large de 1 m 15, comprend dix-huit marches avec deux paliers intermédiaires. Parallèle à l'escalier intérieur aménagé dans le collatéral de l'église, il conduisait directement au couloir des cryptes.

Le sol de l'ancienne basilique était entièrement tapissé de mosaïques, qui presque partout ont été retrouvées, et qu'on a transportées au musée. De cette riche décoration, nous ne pouvons donner ici qu'une description très sommaire.

La mosaïque de la nef principale était séparée du chœur par une bande de rinceaux. Elle avait un encadrement de volutes, en tons verts et bleus sur fond clair. Entre les quatre côtés de ce cadre rectangulaire, s'alignaient quarante motifs : quatre dans le sens de la largeur, dix dans la longueur. C'étaient des figures géométriques, où se dessine extérieurement une étoile à seize pans, intérieurement un octogone avec un cercle inscrit. Entre les étoiles sont disposés des carrés, dont tous les côtés sont touchés en leur milieu par une pointe d'étoile. Chacun des médaillons contenus dans les octogones intérieurs, renferme soit une inscription, soit une représentation d'animal. Ces représentations sont des plus variées. Tantôt des animaux domestiques : chien, cheval, mouton, chèvre, taureau ou vache, etc. Tantôt des bêtes sauvages : sanglier, cerf, gazelle, guépard, bison, ours, panthère, lion, léopard, etc. Tantôt des oiseaux : colombe portant un rameau d'olivier, paon, canard, héron, outarde, autruche, etc.

Les entrecolonnements présentaient des rangées de carrés obliquement disposés, ou d'étoiles enfermant des carrés. Les bas-côtés avaient des bordures d'entrelacs. Dans leurs longs rectangles s'alignaient des motifs analogues à ceux de la nef principale, mais plus grands d'un tiers environ : six

Digitized by Google

étoiles dans la longueur de la nef, quatre le long du chœur, une seule dans la largeur, soit dix pour chaque bas-côté. Ici encore, les cercles inscrits dans les octogones contenaient des figures d'animaux ou des inscriptions.

De ces inscriptions sur mosaïque, que présentaient les trois nefs, sept nous sont parvenues intactes. Cinq étaient connues depuis longtemps, celles qu'avait découvertes Ravoisié : trois dans la grande nef, deux dans le bas-côté de gauche [1]. On les croyait perdues ; mais on a eu récemment la surprise de les retrouver en place et en très bon état. Les dernières fouilles ont ramené au jour, dans le bas-côté de droite, deux nouvelles inscriptions, qui ont été publiées par nous en 1913 [2]. Ces sept inscriptions sur mosaïque se voient aujourd'hui au musée. Toutes sont des ex-voto, mentionnant les noms et les titres de donateurs, qui probablement s'étaient cotisés pour payer les frais du dallage.

Dans les fouilles récentes de l'ancienne basilique, ont été retrouvés la plupart des éléments de la décoration architecturale : notamment, des chapiteaux avec chrismes. De cette même église provenaient probablement de curieux bas-reliefs, aujourd'hui disparus, qu'a signalés autrefois Delamare, et qui sont connus seulement par ses dessins [3]. Ce sont des fragments sculptés qui appartenaient au bord plat d'une grande vasque de marbre, destinée sans doute aux ablutions des fidèles. On y reconnaît des sujets empruntés aux Livres saints ou à la vieille tradition chrétienne. D'abord, des scènes du Déluge : le corbeau dévorant un cadavre, Noé dans l'arche accueillant la colombe qui apporte le rameau d'olivier. Puis, Daniel entre les lions.

1. *C. I. L.*, VIII, 8344-8348.

2. *Bull. des Antiquaires de France*, 1913, p. 279.

3. Delamare, *Rev. arch.*, VI, p. 195 et planche 115 ; *Exploration scientifique de l'Algérie*, planche 105. — Cf. Michon, *Bull. des Antiquaires de France*, 1908, p. 269 et suiv.

Digitized by Google

Enfin, un berger gardant son troupeau de moutons : sans doute le Bon Pasteur. La vasque où étaient sculptées ces scènes était évidemment placée dans une église : probablement l'ancienne basilique, la seule connue au temps de Delamare.

Un bassin de destination analogue, dont la provenance est certaine, a été découvert en octobre 1912 dans les fouilles de l'ancienne basilique, en face de l'escalier extérieur qui longe le bas-côté de gauche et descend à la crypte, tout près de la porte qui conduit à l'abside de l'église basse [1]. C'est un récipient de bronze, qu'on voit maintenant au musée. Il se compose de deux parties qui se coupent à angle droit : 1° une cuvette rectangulaire, longue de 0 m 84, large de 0 m 78, profonde de 0 m 07, avec des rebords hauts de 0 m 07, larges de 0 m 08, sur trois côtés ; 2° une grande plaque demi-circulaire, de 0 m 72 de diamètre, qui se dresse verticalement sur le quatrième côté.

Des traces de tenons indiquent que la cuvette était maintenue horizontalement en équilibre par des supports, et que la plaque demi-circulaire était appliquée contre un mur. Ce grand bassin de bronze devait être un bénitier.

Au dos de ce bénitier, M. Gsell a relevé récemment l'inscription suivante, encore inédite, gravée en caractères inégaux qui varient de 2 centimètres à 3 1/2 :

P (*ondo*) CCCX

D'après l'inscription, le bassin pesait donc 310 livres romaines (de 327 grammes), soit environ 101 kilogrammes. D'après M. Gsell, le poids actuel est approximativement de 98 kgr. 1/2. Soit une différence de 2 kgr. 1/2. Si l'on tient compte des écornures du bénitier et de l'usure du métal, les deux données concordent assez bien.

Telle est, dans son architecture et dans sa décoration,

1. Ballu, *Bull. arch. du Comité des trav. histor.*, 1917, p. CXLV et suiv.

Digitized by Google

cette intéressante basilique, dont, par surcroît, on peut déterminer à peu près la date. Style des mosaïques, rédaction et formules des inscriptions, titres des donateurs, tout nous reporte au IVe siècle. En outre, sur un chapiteau ionique de l'édifice, M. Gsell a relevé un grand monogramme constantinien, haut de 0 m 15, gravé en relief :

En Afrique, cette forme de chrisme ne se rencontre isolée qu'au IVe siècle. D'ailleurs, l'édifice a été remanié plus tard, probablement au Ve siècle, comme l'indique notamment un autre chrisme, relevé par M. Gsell sur un chapiteau de pilastre :

palme feuille feuille rosace

C'est une croix monogrammatique, haute de 0 m 15, enfermée dans un cercle, gravée en relief, accostée d'une feuille et d'une palme à gauche, d'une feuille et d'une rosace à droite. Ce genre de chrisme n'apparaît pas dans le pays avant le Ve siècle.

Nouvelle basilique. — La nouvelle basilique, découverte en 1921, fouillée en 1921-1922, occupe la région Sud-Est du groupe des édifices chrétiens. Elle est bordée au Nord par l'esplanade ; à l'Ouest, par la rue qui la sépare de la chapelle et d'autres constructions.

Dans toutes ses parties, elle est parallèle à l'ancienne basilique du IVe siècle, qui s'aligne de l'autre côté de l'esplanade, et dont elle reproduit presque partout le plan, mais sur une échelle agrandie. Elle est orientée de même, exactement à l'Est. De ce côté, côté des absides, l'alignement des deux églises est le même. A l'Ouest, au contraire, la nouvelle basilique dépassait d'environ dix mètres la façade de l'ancienne. Elle était aussi beaucoup plus large,

Digitized by Google

presque deux fois ; elle avait deux nefs de plus. Ajoutons que le niveau du dallage y était plus bas d'environ trois mètres, à cause de la pente du terrain ; d'où ces escaliers qui, au Sud de l'esplanade, servaient à racheter la différence.

Abstraction faite de l'abside supérieure aujourd'hui détruite, la nouvelle basilique couvre un grand espace rectangulaire, long de 30 m 50, large de 28 m. Avec l'abside, la longueur devait être de 39 m 50.

Ce vaste emplacement était divisé en cinq nefs par quatre rangées de piliers rectangulaires : douze piliers à chaque rangée, y compris ceux qui étaient appuyés aux murs Est et Ouest. En outre, la nef centrale était bordée de colonnes adossées aux piliers. Ces piliers étaient en maçonnerie, mais enveloppés de plaques de terre cuite couvertes d'un enduit. Ceux qui bordaient la grande nef, avec les colonnes, avaient 1 m 35 d'épaisseur ; ceux qui séparaient les nefs latérales n'étaient épais que de 0 m 60. La nef centrale avait une largeur de 8 m 10 ; les bas-côtés intérieurs, de 4 m 30 ; les collatéraux extérieurs, de 3 m 75.

La façade occidentale était percée de trois portes, qui s'ouvraient toutes les trois sur la grande nef, et qui étaient séparées par des piliers avec colonne adossée. La porte centrale est large de 3 m ; les portes latérales, de 1 m 50. En outre, trois petites portes, larges de 1 m 10, avec escaliers de trois ou quatre marches, mettaient le collatéral Nord en communication directe avec l'esplanade.

A l'extrémité orientale de la grande nef, en avant du mur antérieur de l'abside, une terrasse rectangulaire s'élevait de deux marches, soit 0 m 40, au-dessus du sol des nefs. C'était l'emplacement d'un chœur, long de 11 m, large de 5 m 70, entouré de balustrades parallèles ou perpendiculaires aux colonnades. Mais ce chœur, dont la construction trahit une basse époque, en couvrait un autre plus ancien. Nous reviendrons sur ce point : car c'est là qu'a été faite l'une des plus importantes découvertes.

Digitized by Google

L'abside supérieure, qui a disparu, devait avoir 8 m 10 de largeur, comme la grande nef et comme l'abside souterraine. La profondeur, y compris les murs, devait être de 9 m. On est tenté de croire qu'il existait des sacristies à droite et à gauche, au-dessus du couloir des cryptes. C'est douteux, néanmoins, à en juger par les murs souterrains, qui dans cette région auraient difficilement supporté un étage.

On descend dans la crypte par un escalier de neuf marches, situé dans l'angle Nord-Est de la basilique. Au bas de l'escalier, on rencontre le couloir transversal des cryptes. On le suit à droite, on descend encore trois marches, et l'on arrive à l'église souterraine.

L'abside de la crypte est large de 8 m 10, profonde de 3 m 50. L'entrée est annoncée par un portique de deux colonnes, comme dans l'ancienne basilique. Mais en face de cette entrée, de l'autre côté du couloir, on trouve une tout autre disposition : trois grandes niches, larges de 1 m 50, aménagées dans le mur transversal qui soutenait en avant l'abside supérieure. Ajoutons un détail curieux : dans ce sous-sol, une chaîne de fer était encore scellée au mur.

Le couloir des cryptes se prolongeait au Sud, bien au delà de l'abside, jusqu'au mur méridional de l'église, peut-être plus loin. En effet, des fouilles toutes récentes ont permis de relever, en dehors et au Sud de la nouvelle basilique, bien des traces d'autres constructions : notamment, un couloir et plusieurs salles rectangulaires. C'étaient probablement des dépendances de la basilique. Malheureusement, ce coin des ruines est très confus, à cause de l'éboulement des terres ; et des identifications seraient téméraires. Signalons néanmoins, près de l'angle Sud-Ouest de la nouvelle basilique, dans l'axe de la rue qui en longeait la façade, un atrium important qui a pu faire partie d'un palais épiscopal.

Dans la nouvelle basilique, comme dans l'ancienne, le

Digitized by Google

sol était presque partout tapissé de mosaïques, encore plus riches et surtout plus variées. Seul, le bas-côté le plus méridional n'a aujourd'hui qu'un sol de béton : par suite de quelque éboulement et d'un remaniement postérieur. Les quatre autres nefs et les entrecolonnements ont conservé, presque toujours en bon état, leur dallage de mosaïque.

A l'entrée de l'église, entre les colonnes qui séparent ou bordent les trois portes donnant sur la grande nef, voici trois motifs dont certains détails cynégétiques surprennent un peu dans un sanctuaire. Au centre, un grand vase, entre deux fauves et des feuillages. A droite, sur fond noir, un chien blanc, qui porte un collier rouge et un grelot, court après un lièvre ; sous le chien, un serpent ; tout autour, des feuillages et des perdrix. A gauche, le même chien poursuit un cerf au milieu d'arbustes et d'oiseaux.

Depuis les entrecolonnements de l'entrée jusqu'au pied du chœur, le dallage de la nef centrale forme un grand tableau rectangulaire, d'une remarquable harmonie. Sur les quatre côtés, une large bordure à grands rinceaux, qui enferme une bordure plus étroite à entrelacs. Dans ce double cadre, un mélange de carrés et d'octogones, que séparent des lignes d'entrelacs, et qui contiennent des animaux ou divers ornements. Le tout, sur fond noir.

Au contraire, le fond est blanc dans les bas-côtés voisins de la nef centrale. Ici, la bordure est faite de feuilles de laurier. Dans cet encadrement, des lignes de grands hexagones, très ornés, à côtés courbes. Dans les intervalles, de petits carrés ou des médaillons circulaires, que relient entre eux des feuillages ou des fleurs. Ces figures géométriques enferment les motifs les plus divers : croix, rosaces, vases, fruits, animaux de toute sorte, oiseaux, poissons, serpents, papillons, cerfs, taureaux, chiens, agneaux avec le lys, etc.

C'est surtout dans les entrecolonnements de la nef centrale, que l'imagination des mosaïstes s'est donné carrière.

Digitized by Google

Ici, la décoration est d'une extraordinaire variété : arcades de feuillage, vases, figures géométriques, croix et croissants, rosaces, couronnes et guirlandes, colombes, oies, combat de coqs, poissons, grands oiseaux aquatiques, etc.

Dans le chœur, on a trouvé deux étages de mosaïques. Tel qu'il se présentait au début des fouilles, ce chœur s'élevait d'environ 0 m 40 au-dessus du niveau des nefs. On y a relevé à la surface les débris d'une mosaïque décorative qui tapissait le sol. Très mal conservée, disloquée ou effritée en maint endroit, cette mosaïque était soutenue par un massif de maçonnerie, également disloqué, qui visiblement avait été fait après coup, sans soin, et qu'on avait simplement posé sur un dallage plus ancien. A 0 m 40 au-dessous de la mosaïque supérieure, au niveau du sol des nefs, on a découvert le chœur primitif avec son pavement de mosaïque presque intact.

Ce dallage plus ancien présentait, avec encadrement décoratif, une grande inscription métrique, disposée en travers de la nef dans la partie antérieure du chœur, la plus éloignée de l'abside. L'inscription, en cubes blancs sur fond rouge, en lettres hautes de 0 m 08, était enfermée dans un grand cadre à queues d'aronde, large de 4 m 20, haut de 1 m 16. Dans le triangle de gauche, un A haut de 0 m 09 ; dans celui de droite, un ω haut de 0 m 07. Au-dessus de l'inscription, des paons entre des bordures de rinceaux. De chaque côté du texte, un paon vu de face, et six oiseaux plus petits. Au-dessous, dans l'axe de la grande nef, un vase mystique, accosté de cerfs.

L'inscription se compose de vingt-quatre vers, disposés sur deux colonnes en douze lignes ; chaque ligne comprend deux vers, qui toujours doivent se lire à la suite l'un de l'autre. Nous ne reproduirons pas ici ce texte, qui est long, et qui a été publié il y a quelques mois [1]. Nous en déga-

1. Albertini, dans les *Procès-verbaux des séances de la Commission de l'Afrique du Nord*, janvier 1922, p. IX-XV.

Digitized by Google

gerons seulement les faits qui nous semblent intéressants pour l'histoire de la basilique, où cette inscription occupait la place d'honneur.

Le premier de ces faits n'est pas le moins surprenant. Cette grande inscription de Djemila est la reproduction, avec nombreuses variantes, de deux inscriptions métriques bien connues, également sur mosaïque, trouvées antérieurement à Tipasa de Maurétanie [1] : la dédicace de la basilique d'Alexander (= vers 1-15 du texte de Djemila), et l'épitaphe de l'évêque Alexander (= vers 16-24 de Djemila). On a voulu en conclure que ces textes avaient été simplement empruntés, de part et d'autre, à quelque manuel composé pour l'usage des mosaïstes, et qu'ils n'avaient par conséquent aucune valeur historique. C'est là une conclusion un peu hâtive. Les textes en question renferment une série de faits très précis, et ne sont guère dans la façon des manuels. A notre avis, ils ont été composés spécialement pour l'église de Tipasa, qui est plus ancienne ; et ils ont été plus tard adaptés pour celle de Cuicul. Quand on compare les deux versions, on constate des changements très significatifs, qui peut-être ont rendu encore plus faux les vers de Djemila, mais qui n'en attestent pas moins l'intention très nette de mettre les textes empruntés en rapport avec la destination nouvelle. On a supprimé ou modifié tout ce qui n'avait plus ici sa raison d'être ; par contre, on a ajouté bien des détails topiques. C'est dire que ces textes sont des documents historiques, et que l'inscription de Djemila, placée dans le chœur de la nouvelle basilique, nous renseigne sur l'histoire de cette église et sur le culte qu'on y célébrait.

Cette grande inscription de Djemila se compose de plusieurs éléments distincts, qui tous correspondent à des faits précis, faciles à démêler au milieu de la phraséologie poé-

1. *C. I. L.*, VIII, 20903 et 20905.

Digitized by Google

tique : 1° dédicace de la nouvelle basilique (vers 1 et suiv.); 2° nom de l'évêque qui a fait construire cette église, l'évêque Cresconius (vers 4); 3° translation de corps sacrés ou de reliques, aménagement de sépultures près d'un autel dans la nouvelle basilique, tombeaux de « justes » des générations précédentes, c'est-à-dire anciens évêques ou martyrs de la cité (vers 6) ; 4° popularité de ces saints locaux, empressement des foules dévotes et des pèlerins autour de leurs tombeaux (vers 11 et suiv.) ; 5° victoire du Catholicisme sur le schisme à Cuicul, et retour des schismatiques à l'orthodoxie (vers 15) ; 6° épitaphe de l'évêque Cresconius (vers 16-24), qui reposait dans l'église construite par lui (vers 22).

Ainsi la nouvelle basilique, dont on achève le déblaiement, a été bâtie et dédiée par Cresconius, un évêque catholique de Cuicul que nous connaissons d'autre part. Outre la sépulture de cet évêque, elle contenait diverses tombes de saints locaux, qui étaient très populaires dans la région. A ces tombeaux d'évêques ou de martyrs se rapportaient peut-être des fragments d'inscriptions qu'on a rencontrés au cours des fouilles. De ces tombeaux eux-mêmes, on n'a rien retrouvé jusqu'ici. En reste-t-il quelque chose sous l'inscription du chœur, ou dans le voisinage, ou dans des caveaux auxquels on accédait par la crypte ? Il serait bon de s'en assurer.

L'inscription métrique nous renseigne encore sur la date de la nouvelle basilique. Cresconius, évêque catholique de Cuicul, figure en 411 dans le procès-verbal de la Conférence de Carthage [1]. D'autre part, il résulte du texte de l'inscription que la dédicace de l'église est postérieure, mais de peu, à la déroute du Donatisme. Enfin, le style des mosaïques nous reporte au v^e^ siècle, comme la présence de l'A-ω dans les queues du cartouche. On peut placer

1. *Collat. Carthag.*, I, 121.

Digitized by Google

entre 412 et 420 la construction de la nouvelle basilique, destinée sans doute, dans la pensée de l'évêque Cresconius, à consacrer la victoire locale sur le schisme, comme à abriter les reliques des saints de la région, comme à remplacer ou doubler l'église voisine, devenue insuffisante, l'ancienne basilique du IVe siècle.

Chapelle. — La petite église, que nous désignons sous le nom de *chapelle*, ne saurait se comparer sous aucun rapport aux grandes basiliques dont nous venons de parler. Bien qu'elle ne soit pas encore complètement déblayée, on peut constater dès maintenant qu'elle était beaucoup plus petite, pauvre de décoration, et qu'elle est mal conservée, surtout à l'Ouest, où les parties hautes de l'édifice se sont effondrées sur un terrain en pente.

Elle est située dans la région Sud-Ouest du groupe des monuments religieux, au Sud du terre-plein antérieur de l'esplanade, en face de l'angle Nord-Ouest de la nouvelle basilique, dont elle est séparée par une rue. Elle n'a pas tout à fait la même orientation que les deux basiliques ; elle incline légèrement vers le Nord-Est.

De ce côté se trouve l'abside, adossée à la rue, mais sans communication avec elle. Cette abside est large d'environ 5 m 50, profonde de 4 m. Elle est flanquée de deux petites sacristies, de forme irrégulière. La sacristie du Sud ne communiquait qu'avec le bas-côté. Celle du Nord communiquait avec l'abside, avec le collatéral, et même, au fond, avec l'esplanade, par une porte qui s'ouvrait sur le terre-plein entre le porche et le premier portique transversal.

L'abside et les sacristies étaient à un niveau plus élevé que le reste du sanctuaire, où l'on descendait par un escalier de deux marches s'étendant sur toute la largeur de l'église. Il y avait trois nefs, séparées par deux rangées de colonnes, dont quatre bases seulement ont été retrouvées

Digitized by Google

en place. La nef centrale était large de 5 m 50, comme l'abside ; les bas-côtés, de 2 m 30. L'église avait une largeur totale d'environ 11 m 50. Quant à la longueur, on ne saurait la déterminer aujourd'hui ; car les nefs ne sont conservées que dans le voisinage de l'abside et des sacristies, sur une profondeur de 3 m 50. Le reste de l'édifice a disparu sur les pentes du terrain. Plus à l'Ouest, on retrouve seulement les sous-sols, à trois mètres au-dessous du niveau des nefs. On a déblayé là un grand rectangle, de 12 m sur 9 m, qui est encombré de soubassements : deux murs latéraux, trois murs transversaux, plusieurs alignements de piliers, qui devaient supporter des arcades destinées à arrêter la poussée des constructions et des terres sur la pente rapide du terrain.

Dans les fouilles de cette petite église, on a découvert une console, dont les deux côtés longs sont ornés d'un dauphin sculpté. Sur l'un des dauphins, M. Gsell a relevé l'inscription suivante, disposée en travers, gravée en lettres inégales qui varient de 4 à 8 centimètres :

IIO
IHWES

Peut-être faut-il lire : *Iohan(n)es.*

Baptistère. — Le baptistère de Djemila a été découvert tout récemment, au printemps de 1922. Il est situé dans l'angle Nord-Ouest du groupe des monuments religieux, au Nord de l'esplanade et de la chapelle, à l'Ouest de l'ancienne basilique. Il est remarquablement conservé. C'est assurément l'un des baptistères les plus complets et les plus intéressants que l'on ait trouvés en Afrique, où il y en a tant.

Avec les dépendances de toute sorte, il dessine un quadrilatère irrégulier, presque rectangulaire, qui mesure environ 23 m du Nord au Sud, 20 m de l'Est à l'Ouest.

Digitized by Google

Au baptistère proprement dit, qui occupe la moitié orientale du quadrilatère, est annexé un petit établissement de bains complet, qui contient une salle froide avec piscines, trois salles chaudes, un couloir de service pour chaufferie, des réservoirs d'eau, jusqu'à des latrines. Si conforme qu'il soit aux traditions antiques et aux exigences disciplinaires du baptême, cet aménagement de véritables bains dans un baptistère est presque une nouveauté archéologique [1]. En Afrique, cependant, nous en connaissons un autre exemple, à Tipasa de Maurétanie [2] : précisément dans cette ville de Tipasa, où l'évêque Cresconius de Cuicul est allé chercher le modèle de sa grande inscription métrique. Et cette nouvelle coïncidence ne laisse pas que d'être significative.

Les murs qui enveloppaient de toutes parts le baptistère et les bains, étaient percés de quatre portes. L'une au Sud : près du porche donnant accès à l'esplanade. Une autre à l'Est : en face de l'entrée centrale de l'ancienne basilique. Une troisième au Nord-Est, sous un portique. Une quatrième, qui était très étroite et devait être une porte de service, au Nord-Ouest.

L'établissement de bains communiquait directement avec le baptistère proprement dit, dont il était une dépendance, par deux portes intérieures. L'une de ces portes, aménagée dans la partie Sud du quadrilatère, en face de l'entrée principale du baptistère, au fond d'une cour, avec un vestibule demi-circulaire précédé de deux colonnes, permettait aux catéchumènes de gagner directement, avant toute cérémonie, les piscines hygiéniques. L'autre porte se trouvait au centre du quadrilatère, en face de l'entrée occidentale de la rotonde centrale : c'est par là que les caté-

1. Les textes anciens, historiques ou littéraires, et les inscriptions mentionnent assez fréquemment des bains annexés aux basiliques pour l'usage du clergé, mais non, comme ici, des bains spécialement aménagés dans un baptistère pour les catéchumènes qu'on allait baptiser.

2. Cf. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 318-323.

Digitized by Google

chumènes, dûment lavés et purifiés, nus sous leurs voiles liturgiques, étaient acheminés vers la cuve baptismale.

Le baptistère proprement dit, abstraction faite des bains, a la forme d'une large rotonde, entre deux ailes rectangulaires. Il occupait à l'Est toute la largeur du quadrilatère, soit environ 20 m, sur une profondeur de 12 m environ au centre, de 9 m à 10 m sur les côtés.

Il est tout entier construit en brique ; mais, à l'intérieur, la brique des murs et des piliers est recouverte de stuc. Partout, le sol est tapissé de mosaïques : mosaïques purement décoratives, exception faite pour la cuve baptismale, où apparaissent des symboles, et pour les inscriptions, en lettres blanches sur fond rouge ou inversement, qui introduisent un élément de variété dans la décoration.

La porte principale du baptistère avait été aménagée presque dans un angle, sans doute parce qu'elle donnait accès également aux bains. Elle s'ouvrait à l'Est sur une rue, juste en face de la grande porte centrale de l'ancienne basilique. Elle était décorée extérieurement de deux colonnes engagées. Par un escalier de six marches, on descendait au niveau du baptistère.

On se trouvait alors dans une cour irrégulière, bordée au Nord par le mur circulaire de la rotonde, au Sud par un portique, long d'une dizaine de mètres, que soutenaient trois colonnes entre deux piliers, et qui annonçait une salle rectangulaire. A l'extrémité occidentale de cette cour, s'ouvrait le vestibule demi-circulaire à deux colonnes qui conduisait aux bains.

On observe des dispositions analogues sur l'autre flanc de la rotonde, à l'angle Nord-Est du quadrilatère. De ce côté, on retrouve également la cour irrégulière, le portique à trois colonnes entre deux piliers, et la salle rectangulaire. Mais il n'y avait pas ici de communication avec les bains. En revanche, la salle rectangulaire présentait, à l'angle Nord-Est, une petite porte, peut-être réservée au clergé.

Digitized by Google

En dehors de ces deux ailes, le baptistère se composait de trois parties concentriques : un couloir circulaire avec deux vestibules, une rotonde centrale, la cuve baptismale surmontée d'un dais. L'ensemble avait un diamètre d'environ 11 m 50. Le couloir et la rotonde étaient construits entièrement sur plan circulaire ; mais la cuve et le dais étaient sur plan carré.

Le couloir circulaire enveloppait la rotonde centrale qui contenait la cuve baptismale. On y pénétrait du dehors par trois portes : à l'Ouest, la porte des bains ; à l'Est, deux portes symétriques, à droite et à gauche d'un vestibule. Large de 1 m 80, ce couloir était voûté en plein cintre, la voûte s'élevant à 3 m 12 au-dessus du dallage. Les deux murs, entre lesquels il tournait, étaient épais d'environ 0 m 70.

Le couloir était divisé en deux parties symétriques par deux vestibules, aménagés en face des deux entrées de la rotonde centrale, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest. Le vestibule de l'Est était dessiné par quatre petits murs, perpendiculaires deux à deux aux grands murs circulaires qui bordaient le couloir ; il se prolongeait du côté de l'Est par une annexe que terminaient trois niches disposées en forme de trichorum. Le vestibule de l'Ouest, dessiné de même par quatre petits murs perpendiculaires aux deux grands, s'arrondissait en forme d'hémicycle devant la porte qui menait aux bains.

A droite et à gauche des deux vestibules, les deux parties symétriques du couloir circulaire présentaient une curieuse décoration architecturale. Partout les murs étaient creusés de niches demi-circulaires, profondes d'environ 0 m 50. On ne compte pas moins de 36 niches, soit 18 dans chacune des deux moitiés du couloir : 6 dans le mur de la rotonde centrale, 12 dans le mur extérieur. La partie haute, hémisphérique, des niches est décorée de coquilles moulées dans le stuc. Les parties cylindriques sont faites

Digitized by Google

d'une combinaison de briques et de moellons, les moellons dessinant de grandes croix, dont les bras sont égaux deux à deux.

Comme tout l'intérieur du baptistère, le couloir circulaire est dallé de mosaïques. Ce sont en général des mosaïques décoratives, d'un type assez banal. Mais le dallage du vestibule Ouest, celui qui mettait les bains en communication avec la rotonde centrale, et que traversaient les catéchumènes pour gagner la cuve baptismale, présente une inscription circulaire sur mosaïque, en lettres hautes de 0 m 075 à 0 m 08. Cette inscription est enfermée dans un double cercle, dont le diamètre est de 0 m 37. Copies de M. Ballu et de M. Gsell.

⌊ADDUETN̈LVMIN⌋

De cette inscription circulaire, en cubes blancs sur fond rouge, il ne reste qu'une moitié, d'ailleurs énigmatique : on n'identifie avec certitude que les mots *in lumin*[*e*]. Le cercle intérieur renfermait une autre inscription de deux lignes, en cubes rouges sur fond blanc : il ne subsiste à la première ligne qu'un N, à la seconde la moitié d'une lettre indéterminée.

On a trouvé aussi, dans le vestibule de l'Est, des débris d'une inscription analogue, disposée symétriquement, enfermée de même dans un double cercle. De l'inscription circulaire, il reste en haut un A, en bas un M et un N. Dans le cercle intérieur, un N, et, au-dessous, la fin d'une autre lettre incertaine.

Ces inscriptions, placées symétriquement dans les deux vestibules que l'on traversait nécessairement pour gagner la cuve baptismale, devaient être en rapport avec les cérémonies du baptême. C'est ce qu'indique encore la comparaison avec les inscriptions mieux conservées du baptistère de Tipasa.

Digitized by Google

Dans le baptistère de Cuicul, la rotonde centrale, qu'enveloppait entièrement le couloir circulaire, avait un diamètre intérieur de 5 m 16. Il y avait deux entrées symétriques, toutes deux précédées d'un vestibule et larges d'un mètre : l'une à l'Est, réservée probablement au clergé ; l'autre à l'Ouest, en face de la porte des bains, pour les catéchumènes. Au Nord et au Sud, au milieu de chacun des hémicycles que séparaient les deux entrées, le mur était creusé d'une niche demi-circulaire, sans trace de décoration.

La rotonde était couverte d'une coupole, sur plan circulaire, qui s'élevait à 4 m 74 au-dessus du sol, et qui était peut-être surmontée d'une terrasse. Au sommet et au centre de la coupole, on avait réservé une ouverture, sorte d'*oculus*, pour éclairer la salle. Cette ouverture était ménagée dans un cadre de ciment, qu'on a retrouvé, et qui mesure 0 m 25 sur 0 m 27. Au-dessous de l'*oculus*, on a découvert également un anneau demi-circulaire, qui supportait sans doute une lampe.

Les murs de la rotonde paraissent avoir été nus, sauf l'enduit de stuc ; mais le sol était entièrement dallé de mosaïque. Dans le pavement du côté Sud, on a trouvé en place et complète une inscription énigmatique, en cubes rouges sur fond blanc, dont les lettres sont hautes de 0 m 06. Copies de M. Ballu et de M. Gsell.

TP·T·SPT·Q·

Comme on le voit, cette inscription mystérieuse ne contient que des consonnes : ce qui n'est pas pour faciliter le déchiffrement.

Dans le même hémicycle de la rotonde, toujours du côté Sud, on a découvert un curieux graffite sur l'enduit du mur circulaire. Voici cette inscription, gravée à la pointe, en lettres hautes de 0 m 01 à 0 m 015. Copie de M. Gsell et estampage.

✠ INEANIAMEPASSASIVSLECTORINA OBIBAT

Digitized by Google

✠ *I(n) n(omin)e D(omi)ni, ame(n). Passasius lector in D(e)o bibat.*

Bibat = *vivat*. Le nom propre *Passasius* est sans doute une graphie populaire pour *Paschasius*, nom assez répandu chez les chrétiens d'Afrique. D'après la formule initiale, comme d'après la forme des lettres et de la croix, le graffite du lecteur Passasius, ou en son honneur, doit dater de la période byzantine.

Le centre de la rotonde était naturellement occupé par la cuve baptismale. Elle était carrée, et mesurait 0 m 97 de côté. Elle était profonde de 0 m 75. On y descendait par deux gradins, qui se continuaient sur les quatre faces; le gradin supérieur était haut de 0 m 35, le gradin inférieur de 0 m 40.

Aux quatre angles de la cuve, se dressait une colonne, haute de 2 m 33 y compris la base et le chapiteau, avec un diamètre d'environ 0 m 60. Ces quatre colonnes soutenaient un dais rectangulaire en pierre, de 2 m de côté, haut de 0 m 45, dont l'architrave et l'arc étaient d'un seul morceau. Ce dais était couvert par une voûte d'arête, qui présentait au centre, au-dessous de l'*oculus* de la coupole, une étoile octogonale : les arêtes aboutissant de deux en deux aux pointes de l'étoile.

La cuve entière était tapissée de mosaïques, où l'élément symbolique se mêlait discrètement à l'élément décoratif. Au fond étaient figurés des poissons, symbole du baptême et des fidèles. Tout autour avait été réservée une bordure, large d'environ 0 m 15. Là, sur trois côtés du bassin, au Nord, à l'Est et au Sud, se déroulait une inscription, aujourd'hui incomplète, qui prétendait être un vers. Elle était en cubes blancs sur fond rouge. Copies de M. Ballu et de M. Gsell.

⌈EMPVS ERITOMNESIN FONT⌉

Digitized by Google

[*Gentes t*]*empus erit omnes in fonte* [*renasci*] [1].

L'inscription était interrompue sur le côté occidental de la cuve, où la bordure ne comportait que des rinceaux. C'est par là que descendait le néophyte, arrivant tout droit du bain hygiénique. De là, face à l'Est et à l'évêque, il voyait se dérouler toute l'inscription, dont il pouvait lire le début devant lui, la suite à sa droite, la fin à sa gauche.

Origines et raison d'être de ce groupe d'édifices chrétiens. — Après les descriptions qui précèdent, il est inutile d'insister sur l'importance du groupe d'édifices chrétiens dont on achève le déblaiement à Djemila, comme sur l'intérêt que présente ce curieux ensemble architectural et décoratif. Mais une question se pose naturellement : comment expliquer cette accumulation d'édifices religieux sur un même point d'une petite cité comme Cuicul?

Voici les faits essentiels révélés par les fouilles. Vers l'année 412, l'ancienne basilique, qui datait du IVe siècle, fut jugée insuffisante par l'évêque Cresconius. On entreprit alors, suivant un plan d'ensemble, de nouvelles constructions, qui paraissent avoir été terminées assez vite, vers l'année 420.

Pourquoi a-t-on bâti alors tant d'édifices religieux dans ce faubourg d'une si petite ville ? L'explication la plus naturelle est dans la popularité croissante d'un culte local, qui attirait de plus en plus les dévots. Nul doute que Cuicul ait été riche en martyrs : témoin la grande inscription martyrologique qu'on y a trouvée en 1919, les noms de martyrs relevés sur des chapiteaux, l'inscription métrique de Cresconius. La popularité de ces saints locaux, qui attirait les pèlerins en excitant la générosité des donateurs,

1. Mgr Batiffol, qui nous a suggéré la restitution du mot *gentes*, voit ici une allusion aux célèbres paroles du Christ : « Docete *omnes gentes*, baptizantes eos... » (Mathieu, *Évang.*, 28, 19).

Digitized by Google

poussait le clergé à redoubler d'efforts pour développer ou multiplier les édifices du culte. Bref, l'évêque Cresconius de Cuicul s'est fait constructeur d'églises pour les mêmes raisons qui transformaient alors en bâtisseurs de sanctuaires deux lettrés gallo-romains : Paulin de Bordeaux à Nole, Sulpice Sévère à Primuliacum. Ces grands travaux d'architecture ne sont que la conséquence du succès d'un pèlerinage.

L'affluence des pèlerins à Cuicul est attestée par l'inscription même de Cresconius dans sa nouvelle basilique. Elle l'est aussi par l'aménagement des édifices qu'on vient de découvrir à Djemila : ordonnance générale, souci des dégagements, nombre des portes et des escaliers, dispositions des trois cryptes que relie un couloir souterrain pour faciliter l'accès des tombeaux et la circulation des foules. Le développement architectural s'explique par les exigences d'un culte devenu populaire et par l'empressement des pèlerins.

Un autre fait, qui semble hors de doute, ce sont les rapports avec Tipasa de Maurétanie. Sans doute, Tipasa était bien loin de là ; mais c'était alors un centre de dévotions africaines. Les pèlerins y affluaient autour du tombeau de sainte Salsa, dont un grand chef rebelle comme le comte Firmus subissait en pleine insurrection le prestige et le châtiment [1]. L'évêque Cresconius de Cuicul ou l'un de ses clercs connaissait Tipasa. Il y avait admiré les monuments, copié les principales inscriptions. D'où les emprunts évidents faits à Tipasa par le clergé, les architectes et les mosaïstes de Cuicul : inscription de Cresconius dans la grande basilique, installation du baptistère avec bains, rôle des inscriptions dans la décoration des monuments.

1. *Passio Salsae*, 13.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le *Compte rendu de la célébration du cent cinquantième anniversaire de l'Académie Royale de Belgique* (Bruxelles, 1922, in-8°), et offre au nom de M. Paul Tresson, un volume dont il est l'auteur, intitulé : *La stèle de Koubân, publiée avec notes, glossaire et reproduction du monument en trois planches phototypiques*, qui constitue le tome IX de la *Bibliothèque d'études de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire* (Le Caire, in-4°, 1922).

M. Omont a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de M. le Dr V. Leblond, président de la Société académique de l'Oise, une brochure extraite des *Mémoires* de la même Société et intitulée : *L'église Saint-Michel de Beauvais et ses « coliberts » ou hommes de corps, à Marissel et à Bongenoult, vers 1060* (Beauvais, 1922, in-8°, 15 p.). Aux termes de quatre actes de reconnaissance de coliberts, dont l'original est conservé aux archives départementales de l'Oise, et dont M. le Dr Leblond publie le texte avec une traduction française, au milieu du xie siècle, dans la seigneurie des chanoines de Saint-Michel de Beauvais, les coliberts ne pouvaient éluder l'obligation de payer la capitation de quatre deniers, ni obtenir de leurs maîtres consentement à leur mariage, sans verser une redevance de quinze deniers.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Camille Enlart pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par la mort de Mgr Duchesne.

M. Henri Cordier fait savoir que la Commission de la fondation Thorlet a partagé les arrérages entre Mme Victor Segalen,

Digitized by Google

3.000 francs, et M. André Blum, docteur ès lettres, 2.000 francs. — Dont acte.

M. Glotz communique une étude sur l'évolution des sociétés préhistoriques dans le monde égéen d'après les types d'architecture. Si l'on néglige les palais, c'est l'époque la plus reculée qui présente les habitations et les tombes les plus spacieuses de beaucoup. Vingt-cinq siècles avant J.-C., une maison de Crète contenait plus de vingt chambres au rez-de-chaussée et avait au moins un étage supérieur. La tombe était en proportion. Peu à peu, ces dimensions diminuent ; à partir du IIe millénaire, la maison crétoise est en général à deux ou trois chambres, la tombe est individuelle. On peut suivre ainsi la transformation du clan en petites familles et voir naître l'individualisme.

MM. Théodore Reinach, Maurice Croiset, Edmond Pottier, Clermont-Ganneau, Salmon Reinach et Joseph Loth présentent des observations.

M. Joseph Loth entretient l'Académie de ses recherches relativement à la localité de Tresfrauc, au diocèse de Cornouaille, dont se dit originaire le clerc Henri Bossec, signalé naguère par M. Antoine Thomas pour avoir inscrit des notes en bas-breton sur un manuscrit actuellement conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (cf. séance du 16 juin, p. 208).

MM. Antoine Thomas et Paul Durrieu présentent des observations.

COMMUNICATION

LE VILLAGE NATAL DU SCRIBE HENRI BOSSEC : LES DIFFÉRENTS SENS DE *tre-* DANS LES NOMS PROPRES COMPOSÉS BRETONS ACTUELS, PAR M. JOSEPH LOTH, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Dans la séance du 16 juin dernier, notre confrère, M. A. Thomas, annonçait qu'il avait, pour la troisième fois, découvert une phrase bretonne dans un manuscrit latin

Digitized by Google

du moyen âge, cette fois de la fin du XIV^e^ siècle (Bibl. Sainte-Geneviève n° 34 à 36).

Le scribe Henri Bossec (*bossec*, aujourd'hui *bozec* signifie qui a une forte paume : c'est un dérivé de *bos*, paume), se disait originaire du diocèse de Cornouaille : *villula vocata Tresfrauc*. Le catalogue porte *Tresfranc*, mais dans le manuscrit, en général, *u* et *n* ne s'échangent pas. Récemment, M. D. Bernard, originaire de Cléden-Cap-Sizun, qui connaît à fond les archives de la Chambre des Comptes de Bretagne, à Nantes, me proposait d'identifier *Tresfranc* avec *Treffranc*, nom de famille et de seigneurie comprenant au XIV-XV^e^ siècle plusieurs communes du canton de Plogastel-Saint-Germain, près Quimper. M. Waquet, archiviste à Quimper, à la même époque, l'identifiait avec *Trefran* (*sic*) en Plovan, canton de Plogastel-Saint-Germain. Treffranc ne pouvait avoir évolué en Trefran : ou le nom de lieu n'était pas le même, ou M. Waquet avait omis le *c* final par inadvertance ou peut-être parce qu'il avait écrit d'après la prononciation française : cf. *franc*, qu'on prononce *fran* ; *Lefranc*, prononcé *Lefran*. La carte d'état-major porte *Trefranc*, et, d'après une communication du curé et de l'instituteur de Plovan, dans le village même, on prononce le *c* final : *Tréfranc*. M. D. Bernard a lu dans son texte, sensiblement de la même époque que le manuscrit, *Tresfranc*, mais *s* et *f*, à cette époque, sont souvent difficiles à distinguer.

En dehors du témoignage même du manuscrit de H. Bossec, s'il y avait eu doute, la topographie pouvait trancher la question. Or, les terres de *Trefranc* bordent une rivière dont le passage est aujourd'hui assuré par un pont. Le terme exact indiquant le passage sur un cours d'eau est, aujourd'hui *tres*, *trez*, *treiz*, vannetais *trezh*, *treizh* ; en vieux breton c'est *treth* ou *treith* = *trak-tio* : mot différent comme forme et sens de *trez*, léonard *treaz*, vannetais *trezh* ; moyen breton *traez*, gallois *traeth*, irlan-

Digitized by Google

dais *tracht* = **traktu* —, peut-être emprunté au latin *tractus*.

Tresfranc pouvait-il devenir *trefranc* ? Le *s* = *th* disparaît devant *f*, *h*, et aussi, semble-t-il, devant d'autres consonnes : *Treisfaven*en 1218, est aujourd'hui *Trefaven*, moulin sur le Scorff, en Pleumeur ; ou *Trethilkel*, au XI^e^ siècle, *Treiselgaer* en 1218, est devenu *Trehiguer*, sur la Vilaine, en Penestin, Morbihan. Il y a dans le Morbihan, plusieurs passages sur des cours d'eau dont le premier terme est *tre-*. Ces *tre-* ont été souvent confondus avec *tre-* = *trev*, habitation, quartier de paroisse, vieux celtique *trebā* et *tre-* = *tnsou*, *tno*, vallon, bas-fond, devenu, accentué, *traon* (*traô*) en léonard, cornouaillais et trégorroies ; non accentué *traou*, *tro-* et *tre* : *Tre-bichan*, en Languédic, est en 1398 : *Tnoubizian*. La situation topographique et l'évolution de la consonne initiale du mot suivant *tre-*, permettent la plupart du temps de les distinguer.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

J. Matière. *Tables générales de l'année épigraphique*, 3^e^ série, 1911-1920 (Paris, 1922, in-8°) ;

J. Capart. *L'Art égyptien. I, L'Architecture*, choix de documents accompagnés d'indications bibliographiques (Bruxelles, 1922, in-8°).

J. Carcopino. *Choses et gens du pays d'Arles* (Lyon, 1922, in-8°).

M. Salomon REINACH offre une série de *Notices* qu'il a consacrées à Mgr Duchesne, au Prince de Monaco, à MM. Paul Girard, Carl Robert, Hermann Diels, Rudolf Pagenstecher (extrait de la *Revue archéologique*, t. XVI, 1922, pp. 158-176), et une nouvelle édition complétée et mise à jour de la *Bibliographie* de ses travaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Ferdinand Lot, directeur d'études à l'École des Hautes Études, pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de Mgr Duchesne.

La correspondance comprend en outre :

1° Une lettre du Secrétariat administratif de l'Union Académique Internationale, soumettant à l'Académie, pour avis, un texte remanié des *Statuts*, conforme à la loi belge de 1919, en vue de permettre à l'Union d'acquérir la personnalité civile ;

2° Une autre lettre du Secrétariat administratif de l'U. A. I., transmettant une demande de la Société des Nations, qui voudrait obtenir le concours de l'Union, pour l'œuvre de la « Commission pour l'étude des questions scientifiques internationales de coopération intellectuelle », que cette Institution vient de constituer ;

3° Une troisième lettre du Secrétariat administratif de l'U. A. I., invitant l'Académie à lui faire connaître les noms des spécialistes qu'elle a désignés ou désignera pour être adjoints à la Commission chargée par le comité de l'Union, dans la session de mai dernier, de rechercher, dans les Archives des Bibliothèques d'Europe, les documents historiques inédits relatifs au Japon.

Digitized by Google

Ces trois lettres sont renvoyées à M. Homolle, délégué de l'Académie au comité de l'Union Académique Internationale.

4° Un mémoire relatif à l'origine, à la formation et au mécanisme du « Langage oral », que M. Bardin, à Montpellier, soumet au jugement des linguistes de l'Académie. — Renvoi à M. Antoine Thomas.

5° Une lettre du Secrétaire de l'*Association russe pour les études orientales*, qui adresse deux de ses publications et demande à l'Académie de consentir à l'échange régulier. — Renvoi à la Commission des Travaux littéraires.

6° Une circulaire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, qui prie la Compagnie de se joindre à la protestation élevée par cette Institution « contre le vandalisme dont les objets d'art, en général, et le *Squelette*, chef-d'œuvre de Ligier Richier, en particulier, sont actuellement l'objet ».

Après un bref échange de vue, l'Académie, à mains levées, décide de s'associer à la protestation de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

Le Secrétaire perpétuel fait savoir que M. Léon Rey, chargé de mission de la Fondation Piot, lui a remis, conformément aux instructions qu'il avait reçues, deux dossiers renfermant en tout 220 aquarelles et dessins originaux exécutés au cours de la mission, et concernant exclusivement la Macédoine préhistorique.

Il est procédé à l'élection de deux commissions chargées de proposer des candidats pour les places vacantes parmi les correspondants nationaux et étrangers.

Sont élus pour la Commission des correspondants français : MM. Alfred Croiset, Salomon Reinach, Omont et Prou ;

et pour la Commission des correspondants étrangers : MM. Senart, Alfred Croiset, Omont et Leger.

M. Babelon communique la dernière partie du mémoire du R. P. Ronzevalle sur les monnaies de Hiérapolis-Bambycé.

M. Ch. Virolleaud donne lecture de la première partie de son

Digitized by Google

rapport sur les recherches effectuées, au cours de l'année 1921-22, par le Service des Antiquités institué près le Haut-Commissariat de France en Syrie.

Ces recherches intéressent l'histoire entière du pays, depuis les origines jusqu'à l'invasion mongole ; et de plus, grâce aux découvertes qui ont été faites à Byblos, les limites de l'histoire de la Phénicie ont été reculées de vingt siècles environ. Dès le quatrième millénaire avant J.-C., en un temps où Tyr et Sidon n'étaient encore que de modestes ports de pêcheurs, Byblos apparaît comme le grand centre commercial de la côte syrienne, et, de tous les pays voisins, c'est avec l'Égypte surtout qu'elle était en relations d'affaires.

D'importants documents ont été trouvés, en outre, à Kadesh sur l'Oronte, dans la région de Hama, à Damas et sur l'Euphrate.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Carrandi, un volume dont il est l'auteur, intitulé : *Publicacions da Junta de cultura Vasca; Archivo de la Tenancia de corregimiento de la Merindad de Durango. Catalogo de los manuscritos, lista de los tenientes y monografia de la Merindad* (Bilbao, 1922, in-8);

et au nom de l'Association russe pour les études orientales, le tome I de sa Revue : *Nouvel Orient* (Moscou, 1922, in-8°) et une brochure du prof. Frank Kamenozky intitulée : *Le déchiffrement des hiéroglyphes*.

M. S. Reinach a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Ulysse Rouchon, conservateur du Musée Crozatier, une brochure richement illustrée : *Le Velay gallo-romain et sa capitale Rouessio.*

« Grâce à notre confrère le commandant Espérandieu, qui a mis ses clichés à sa disposition, M. Rouchon a pu faire reproduire les sculptures gallo-romaines découvertes dans la région. La notice, écrite pour le grand public, est suivie d'une utile bibliographie. »

M. Adrien Blanchet a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de la Société des

Digitized by Google

Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, le troisième fascicule de son *Bulletin* pour l'année 1922. Il contient les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de la plaque commémorative sur la maison natale de Maximin Deloche, ancien membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'Institut appréciera tout particulièrement ce fascicule, qui contient aussi des discours prononcés en l'honneur d'Edmond Perrier.

« La Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze m'a demandé, à cette occasion, d'exprimer ses vifs sentiments de gratitude à notre Académie, qui a porté tant d'intérêt à la cérémonie célébrée à Tulle, le 24 septembre dernier. »

M. Paul Fournier a la parole pour un hommage :

« J'ai déjà eu l'occasion de déposer sur le bureau de l'Académie quelques écrits concernant la constitution de l'Église de Vienne. C'étaient les prémices d'une œuvre plus considérable dont notre confrère, M. le chanoine Chevalier, vient de publier le premier volume, sous ce titre : *Étude historique sur la constitution de l'Église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné.* L'auteur y traite de la composition du chapitre, des attributions de ses membres et de ses officiers, de ses assemblées, de ses statuts, des locaux qu'il occupe : cathédrale, cloître, maisons du chapitre. La seconde moitié du volume est consacrée à la fonction liturgique du chapitre : on y trouvera un exposé minutieux des particularités de l'office viennois et des cérémonies multiples qu'il comportait. Il va de soi que nul n'était aussi compétent que notre confrère pour traiter un pareil sujet ; ce n'est pas sans émotion, dit-il, qu'au soir de sa vie, il a de nouveau remué la vénérable poussière des archives de la *Vienna Sancta*, qui lui avaient fourni l'objet de ses premiers travaux. Puisse-t-il nous donner bientôt le volume qui doit compléter son œuvre ! »

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Eug. Lefèvre-Pontalis, Goelzer, Jeanroy et Dussaud posent leur candi-

Digitized by Google

Gérant, A. Picard MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

dature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de Mgr Duchesne.

M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, prie l'Académie d'agréer, comme un témoignage de reconnaissance pour la part qu'elle a prise, il y a plus de vingt ans, à l'organisation de cet établissement, et pour l'intérêt qu'elle n'a cessé depuis lors de lui porter, d'accepter la dédicace du premier fascicule du tome XXI du *Bulletin de l'École*, qui renferme un tableau général de son activité depuis sa création.

M. Ch. Virolleaud achève la lecture de son rapport sur les récents travaux du Service des Antiquités et Beaux-Arts de Syrie. M. Camille Enlart, directeur du Musée de Sculpture comparée du Trocadéro, a étudié les églises des Croisés, et notamment celles de Tortose, de Djebaïl et de Beyrouth, ainsi que l'abbaye de Belmont près Tripoli, qui a été construite au XII^e^ siècle par des moines de l'ordre de Cîteaux. M. Enlart a rapporté de sa mission, qui a duré près de six mois, un grand nombre de documents qui lui permettront d'écrire un ouvrage d'ensemble sur l'origine et l'évolution de l'art roman et de l'art gothique dans l'ancien royaume latin de Jérusalem.

M. Virolleaud expose, en outre, l'organisation de l'Institut d'art musulman que le général Gouraud vient de créer à Damas et qui sera installé dans l'ancien palais d'Asad-pacha-el-Azem. Cet Institut, dont la direction a été confiée à M. Eustache de Lorey, consistera essentiellement en une école pratique, où l'on travaillera à préparer la renaissance des arts industriels de la Syrie, par la création d'ateliers modèles, analogues à ceux qui fonctionnent déjà dans l'Afrique du Nord, en Égypte et en Palestine.

M. Mâle entretient l'Académie des fresques du couvent des Cordelières de Lourcine, qui étaient consacrées à la vie de saint Louis. Ces fresques, qui dataient du commencement du XIV^e^ siècle, avaient été peintes très probablement sur l'ordre de Blanche, fille de saint Louis. Les sujets avaient été empruntés à la vie de saint Louis écrite par Guillaume de Saint-Pathus,

Digitized by Google

confesseur de la reine Marguerite et de sa fille Blanche. Ces fresques ont disparu depuis longtemps et ne nous sont connues que par une description de Peiresc accompagnée de quelques mauvais dessins. M. Mâle montre que les Heures enluminées par Jean Pucelle pour la reine Jeanne d'Évreux entre 1325 et 1328 (et appartenant aujourd'hui au baron Maurice de Rothschild) nous ont conservé la copie de plusieurs de ces fresques. Quatre panneaux de la Sainte-Chapelle aujourd'hui détruits, mais reproduits par Peiresc, étaient également des fresques du couvent de Lourcine. Ces panneaux et les miniatures de Pucelle concordent parfaitement. Un vitrail du XIVe siècle qui se voyait à Saint-Denis et dont Montfaucon nous a conservé le dessin, s'inspirait encore des fresques de Lourcine, qui ont fixé pendant au moins un demi-siècle l'iconographie de saint Louis.

MM. Salomon Reinach, Paul Durrieu et François Delaborde présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

M. Clermont-Ganneau a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de l'Université de Saint-Joseph, de Beyrouth, les trois premiers fascicules du tome VIII de ses *Mélanges*. Ils forment trois monographies distinctes : 1° *Notes sur les philosophes arabes connus des Latins au moyen âge* (inventaire des textes arabes d'Averroès), par le P. Bouyges ; 2° *Une figurine de bronze sumèro-babylonienne* par M. Louis Speleers ; 3° *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, par le P. Mouterde.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 17 NOVEMBRE[1]

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Le PRÉSIDENT prend la parole pour proclamer les prix et les récompenses décernés en 1922 et rendre un dernier hommage à ceux des membres et des correspondants de l'Académie décédés au cours de l'année.

M. Roland DELACHENAL fait une lecture intitulée : *Le mariage du Prince Noir.*

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL lit une notice sur la vie et les travaux de M. le comte Robert de Lasteyrie, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Bourel de La Roncière, Jules Toutain, A. Puech, et St. Gsell posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de Mgr Duchesne.

M. le Ministre de l'Instruction publique fait savoir à l'Académie qu'ayant été informé que, dans certaines cérémonies officielles, il n'avait pas été tenu compte de la qualité de membre de l'Institut à des professeurs des Facultés, et en particulier de la délégation dont ils avaient été l'objet pour représenter telle ou telle de ses Compagnies, il vient d'inviter MM. les Recteurs d'Académie à veiller d'une façon spéciale à ce que soit assuré aux professeurs des Facultés, membres de l'Institut, le rang qui leur convient, conformément aux dispositions du décret du 16 juin 1907 et de l'arrêté du 12 décembre de la même année sur les préséances de l'Institut de France.

1. Voir les *Publications de l'Institut de France*, série in-4°, 1922, n° 18.

Digitized by Google

L'Académie charge son Secrétaire perpétuel de faire parvenir à M. le Ministre l'expression de ses remerciements.

M. le Directeur des Beaux-Arts, ayant eu connaissance de l'adhésion de principe de la Compagnie à la protestation élevée par la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc contre l'autorisation accordée de faire exécuter un moulage du « Squelette » de Ligier Richier pour le tombeau d'un particulier, prie M. le Secrétaire perpétuel de faire savoir à l'Académie que son administration n'a accordé l'autorisation que sur l'avis favorable de la commission des Monuments Historiques, qui a estimé que du point de vue technique et, moyennant quelques précautions, le moulage ne présentait pas d'inconvénients, — que, d'autre part, la Ville de Bar-le-Duc a accordé l'autorisation définitive, alors qu'elle demeurait libre de la refuser, — et qu'enfin le moulage effectué n'a apporté aucune détérioration à l'œuvre de Ligier Richier.

M. Franz Cumont adresse à M. le Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Beyrouth, 1er novembre.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère,

Au moment de quitter Beyrouth je voudrais vous donner quelques détails sur les dispositions qui ont été prises pour le succès de la mission dont vous avez bien voulu me charger. Le général Gouraud, qui paraît s'intéresser particulièrement à la découverte de Salihiyeh, a mis la plus grande bienveillance à me faciliter ma tâche. Avant mon arrivée il avait donné l'ordre au détachement qui occupe le château de Kankaleh mais devait le quitter à la fin d'octobre, d'y rester jusqu'à ce que j'y fusse parvenu. Comme M. Brossé n'a pas pu se rendre sur l'Euphrate, j'ignore encore ce qu'ont produit les fouilles exécutées par ces soldats et si elles ont été faites dans le castellum ou dans la chapelle décorée de peintures. Je ne tarderai pas à l'apprendre, car je pars ce soir même pour Alep où M. Brossé me rejoindra demain. Le général de Lamothe y mettra à notre disposition une automobile qui nous transpor-

Digitized by Google

tera par Meskene et Der-ez-Zor jusqu'à Salihiyeh. Même à Beyrouth, les premières pluies d'automne ne sont pas encore tombées, de sorte que la piste le long de l'Euphrate sera aisément praticable et nous arriverons, j'espère, à destination le 6. Aussitôt que possible, c'est-à-dire à mon retour à Der-ez-Zor je vous enverrai un télégramme pour vous indiquer le résultat de notre expédition. Il vous parviendra peu après cette lettre.

Veuillez me croire toujours, mon cher confrère, etc.

Franz Cumont.

Le 23 novembre, l'Académie recevait d'autre part le télégramme annoncé, ainsi conçu :

Alep, 22 novembre.

« Peintures nouvelles, ruines Doura, nécropole, sculptures, inscriptions, graffiti, parchemins. — Par Cumont. »

M. Pierre Montet envoie de Beyrouth, le 1er novembre, un court rapport sur les résultats obtenus dans les fouilles de Byblos au mois d'octobre, tant dans le jardin du cheikh, que dans la région de l'ancien cimetière musulman.

Au rapport sont joints un plan et une collection de photographies.

M. le Haut Commissaire de la République en Syrie consulte la Compagnie au sujet de l'Institut français d'Archéologie et d'Art Musulmans qu'il vient de créer à Damas. — Renvoi à la Commission de Syrie.

M. le Président annonce que la Commission de Syrie propose d'envoyer M. E. Saussey en mission temporaire à l'École d'archéologie de Jérusalem. — Adopté.

LIVRES OFFERTS

M. E. Pottier offre, de la part de l'auteur, l'ouvrage de M. Michel Rostovtzeff, correspondant de l'Académie et professeur à l'Université de Madison (États-Unis), *Iranians and Greeks in South Russia*

Digitized by Google

(Oxford Press, 1922). On sait la compétence spéciale de M. Rostovtzeff sur les antiquités de son pays natal, la Russie, à laquelle il a consacré déjà de nombreux et importants travaux. Ce livre résume ses idées essentielles sur les principaux chapitres de l'histoire archéologique de la Russie méridionale et chacune de ces parties est rédigée avec la vigueur de pensée et l'originalité de vues qui sont coutumières à cet excellent écrivain. Il montre combien est erronée l'idée de faire commencer l'histoire de la Russie au IXe siècle de notre ère, avec la concentration et l'organisation des Slaves dans ces régions. Pour comprendre ce grand pays il faut remonter à une antiquité très reculée. Ce livre est fait pour expliquer le rôle que la Russie a joué dans la formation générale de la civilisation.

L'auteur nous fait remonter d'abord jusqu'aux temps préhistoriques pour nous exposer les relations rétablies entre l'est de l'Europe et la haute antiquité asiatique. Après une grande lacune, on trouve les Cimmériens et les Scythes installés sur les bords de la mer Noire au environs du VIIIe siècle et bientôt la colonisation grecque, venant d'Ionie, vient s'étendre jusqu'à ces lointains parages. Mais l'hellénisme a seulement touché et effleuré la Russie ; par le fond même elle restera orientale et asiatique. L'établissement des tribus Sarmates, repoussa graduellement les Scythes des steppes de la Russie méridionale et importa vers la fin du IVe siècle avant J.-C. un ferment nouveau. Leur action s'exerce surtout pendant la période romaine. La Chine elle-même profitera de ces larges courants qui traversent l'Asie entière. Ainsi, quand le IXe siècle arrive, le pays a derrière lui une civilisation séculaire. C'est une suite et une évolution nouvelle, non pas un commencement.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1922

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Après un comité secret, le PRÉSIDENT fait savoir que l'Académie a nommé :

Correspondants nationaux, MM. Ernest Langlois, à Lille, et Ernest Chantre, à Écully, (Rhône);

et correspondants étrangers, Sir Aurel Stein, à Srinagar (Cachemire), M. Vittorio Scialoja, à Rome, Sir George Warner, à Londres, et M. Joseph Bidez, à Gand.

M. Georges Foucart commence une lecture sur les fouilles exécutées à Edfou, en 1922, par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. Il signale d'abord en quelques mots les résultats obtenus sur les chantiers de fouilles de Deir-el-Medineh et d'Abouroash ainsi que les diverses recherches ou copies exécutées à Thèbes, au Fayoum, au désert oriental, etc.

Il consacre la majeure partie de sa communication à ce qui a trait aux fouilles entreprises sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Edfou (Apollinopolis Magna).

Après avoir décrit la topographie générale, et retracé l'historique de la campagne de fouilles, M. Georges Foucart énumère sommairement les principaux objets découverts, en les classant d'après les couches successives du terrain archéologique, et en partant du haut du tertre correspondant à la période arabe ancienne.

Digitized by Google

Il cite, notamment, les contrats arabes sur peau de gazelle de l'an 278 de l'hégire, et un ouvrage sur papyrus de l'an 276, contenant encore plus d'une centaine de feuilles intactes. C'est une partie d'un digeste inédit rédigé par Abdallah Ibn Ouahb, disciple direct du célèbre Malek, fondateur du rite malékite. Dans la période copte un lot considérable de papyrus, une série d'objets en verre provenant d'une pharmacie, une trousse de chirurgien, des objets de culte, des poteries ostraca, etc. La période ptolémaïque a fourni par milliers des statuettes ou figurines de bronze du cycle osirien, de nombreuses statues votives en grès : sphinx, singes cynocéphales, une statue de prêtre, ainsi que de nombreux fragments de bas-reliefs ou d'inscriptions.

LIVRES OFFERTS

Le P. Scheil fait hommage à l'Académie, de la part de notre confrère M. Édouard Naville, d'une étude biographique qu'il vient de consacrer à *Champollion* (Genève, 1922, in-8°).

M. Edmond Pottier offre sa *Notice* sur Léon Heuzey, insérée dans la *Revue Archéologique* (tome XV, 1922).

M. Bernard Haussoullier, au nom de M. G. Mathieu et au sien, présente une nouvelle édition de la *Constitution d'Athènes d'Aristote*, texte et traduction, parue dans la collection Guillaume Budé (Paris, 1922, in-12).

M. Maurice Prou offre à l'Académie de la part de l'auteur, M. l'abbé Henri Villetard, un volume intitulé *Colbertina* publié à l'occasion de la célébration du tricentenaire de Colbert à Seignelay. En qualité de curé doyen de Seignelay, M. l'abbé Villetard prit l'initiative de cette commémoration à laquelle la Société des Sciences de l'Yonne accorda son concours. Même si ce volume ne contenait que le compte rendu des fêtes qui eurent lieu les 29 et 31 août 1919, sa place serait marquée dans notre bibliothèque, car nous ne saurions rester indifférents à un hommage rendu au fondateur de notre Académie ; mais on y trouvera aussi d'excellentes études historiques de M. l'abbé Villetard sur Colbert considéré comme châtelain et paroissien de Seignelay, et sur le nom même de Seignelay. Ajoutons que le volume s'ouvre par une préface de M. Charles de la Roncière.

Digitized by Google

Le même membre présente ensuite, au nom de M. Deshoulières et au sien, l'étude qu'ils viennent de publier sur *L'église de Néris* (Paris, 1922, in-8°).

M. Emile Mâle a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part du docteur Leblond, une brochure intitulée : *Les artistes de Beauvais et du Beauvaisis au XVI^e siècle*. Le docteur Leblond a mis en œuvre d'une façon méthodique, en ces quelques pages, les documents qu'il a recueillis dans les archives notariales et qu'il a publiés en 1921. Il nous énumère les architectes, les sculpteurs, les peintres verriers de Beauvais et nous raconte ce qu'on peut savoir de leur histoire. Il nous fait connaître en même temps les œuvres que des actes notariés permettent de leur attribuer avec certitude. C'est un intéressant chapitre de l'histoire artistique de la France au XVI^e siècle.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Sir George Warner et MM. Ernest Chantre et Joseph Bidez, élus correspondants dans la dernière séance, adressent à l'Académie leurs remerciements.

M. Franz Cumont, par une lettre en date de Der-ez-Zor, le 19 novembre, fait connaître ainsi qu'il suit les résultats des fouilles entreprises à Salihiyeh.

M. le Secrétaire perpétuel et cher Confrère,

Je profite d'un jour de repos, sur la route du retour, pour vous adresser quelques indications, à compléter plus tard, sur les résultats des fouilles de Salihiyeh. L'aide efficace que nous ont prêtée les troupes qui gardent aujourd'hui la vieille frontière romaine de l'Euphrate, a singulièrement facilité notre tâche. Lorsque nous sommes arrivés à Salihiyeh, cette place forte était occupée depuis la fin de septembre par plus de deux cents hommes (tirailleurs algériens, légion étrangère et spahis marocains) et les fouilles y avaient été commencées depuis les premiers jours d'octobre.

Digitized by Google

Les soldats avaient déblayé tout le temple décoré de peintures, et en partie la cour qui le précède et au milieu de laquelle se dresse un autel. Cette cour était entourée d'habitations qui doivent avoir été occupées par les prêtres et les serviteurs du temple. Elle donnait sur une grandeplace entourée d'un portique (au moins de deux côtés) qui longeait l'enceinte extérieure.

Ces fouilles avaient remis au jour la grande scène de sacrifice publiée par Breasted, et qui est déjà terriblement dégradée. De plus, elles avaient découvert du même côté (mur sud), mais dans l'autre salle, une peinture figurant quatre personnages (en partie mutilés) offrant un sacrifice analogue.

Sur le mur opposé, la scène du tribun romain a pu être relevée d'une façon beaucoup plus complète que n'avait pu le faire Breasted, à la fin de sa journée unique. Ce mur portait en outre plusieurs tableaux nouveaux, les uns en bon état de conservation, les autres à demi effacés. Les personnages sont ici à une échelle plus petite et l'exécution est plus sommaire que dans les peintures du mur opposé.

De plus le déblaiement du temple avait amené la découverte de deux inscriptions importantes. L'une, trouvée non loin de la porte, paraît bien être la pierre commémorant la fondation du sanctuaire, l'autre qui est latine, avait été employée dans une réfection du pavement, à ce qu'il semble. C'est la moitié d'une dédicace (dont plusieurs lignes sont martelées) à Alexandre Sévère faite par la *coh. XX Palmyrenorum*. Je vous transcris le texte de la première, qui est intacte :

Ἔτους ϛχυ′ Δύστρου Λυσίας Κόνωνος τοῦ Πατροκλέους ἀνήγειρεν ἰδίοις ἀνηλώμασιν τόνδε τὸν οἶνον καὶ τὸ ὑπερῶιον εὐσεβίας τῆς εἰς τὸν Δία ἕνεκεν καὶ εἰς τὴν ἑαυτοῦ καὶ ἐγγόνων εὐωχίαν.

426 de l'ère des Séleucides = 114 après J.-C.

Le temple n'était donc pas l'oratoire d'un camp, mais un sanctuaire de Zeus, c'est-à-dire de Bèl, et l'on voit par les graffites que l'on y adorait avec lui les dieux palmyréniens Aglibol et Iarhibol. Peut-être les Romains, après l'occupation, avaient-ils installé ici le culte des empereurs.

Le résultat le plus important peut-être des fouilles faites par l'armée, en tâtonnant un peu, a été celui de fournir la preuve que dans l'enceinte, très vaste, de Salihiyeh s'élevait une véri-

Digitized by Google

table ville, construite sur un plan régulier, comme celui de la plupart des cités postérieures à Alexandre, et formée de rues se coupant à angle droit. Les soldats avaient déblayé un certain nombre d'habitations, et un édifice de la forme d'un théâtre, mais beaucoup plus petit, et qui doit avoir servi de salle de conférence ou de concert, comme l'*auditorium Mæcenatis* à Rome.

Nous sommes arrivés à Salihiyeh le jeudi 9 novembre, et les autorités militaires ayant consenti à prolonger l'occupation de quelques jours, nous avons pu y travailler jusqu'au jeudi suivant. Nous n'avons pas eu une goutte de pluie, mais bien une tempête de sable qui nous a forcés à nous enfermer une demi-journée sous la tente. J'ai commencé par copier et estamper les inscriptions, décrire soigneusement les fresques avec la notation des couleurs et des *graffiti*. Pendant ce temps, M. Brossé photographiait tout ce qui méritait de l'être et dressait des plans de la ville et des principaux monuments. La Légion étrangère, qui contient des hommes de tout genre, nous a fourni de bons dessinateurs et nous avons pu obtenir les calques d'une grande partie des peintures.

En même temps les fouilles continuaient. Nous les avons concentrées sur l'espace voisin de la « Salle de Conférence », pensant que certains monticules qui s'y montraient, devaient recouvrir des monuments. Nous ne nous étions pas trompés. Nous avons mis au jour un édifice religieux d'un type tout particulier : au fond, une petite salle avec un grand autel ; devant, un espace libre accosté de deux rangées de gradins. Chaque gradin porte gravé le nom de son propriétaire précédé de la date ΓΟΤ (373 = 61 après J.-C.). Il y en avait près de quarante.

La plaque rappelant la fondation même de l'édifice est de l'année ΓΜΤ = 31 après J.-C. C'est la plus ancienne que nous ayons relevée.

A côté de ce sanctuaire, s'en trouvait un autre que nous n'avons pas eu le temps de déblayer entièrement, mais qui nous a donné deux statuettes en plâtre de la Victoire, d'un type à demi oriental, et une très belle figure de marbre représentant Aphrodite un pied appuyé sur une tortue. Cette statuette, d'environ 0 m. 60 (et la tête manque), a probablement été apportée à Doura, — car

Digitized by Google

c'est là certainement le nom antique de la ville —, d'Antioche ou de quelque autre grand centre artistique.

Le climat de cette région est si sec, que le bois même s'y est conservé dans les recoins un peu abrités, et dans une des tours du mur d'enceinte, on a tiré du sable des restes de parchemin couvert d'écriture.

La nécropole avait été fouillée avant notre arrivée. Sous un édifice rectangulaire ou circulaire, élevé au-dessus du sol, se creusent des caveaux funéraires, où s'ouvrent une série de niches profondes pour y recevoir les corps. La plupart des tombes avaient été violées et on n'y a guère recueilli que des débris de poterie et de verrerie.

Voici en gros quels ont été les résultats des fouilles poursuivies à Salihiyeh. J'avoue qu'ils ont dépassé mes espérances. Les recherches, entreprises à la demande de l'Académie, n'ont pas seulement donné ce que nous en attendions, c'est-à-dire des peintures nouvelles et des graffites, elles nous ont fourni des précisions fort intéressantes sur l'histoire d'une ville, hier encore inconnue, située aux confins extrêmes du monde romain.

Je compte être à Beyrouth dans cinq ou six jours et pourrai alors fixer la date de mon retour en France.

Croyez-moi toujours votre cordialement dévoué.

Franz CUMONT.

M. CLERMONT-GANNEAU, qui a reçu de M. CUMONT une lettre de date postérieure, ajoute quelques détails complémentaires et souligne l'importance des résultats acquis.

LIVRES OFFERTS

M. le comte Alex. DE LABORDE a la parole pour un hommage:

« La Société française de Bibliographie a l'honneur de faire hommage à l'Académie du livre qu'elle vient de publier : *Les origines et les débuts de l'imprimerie d'après les recherches les plus récentes*, par M. Charles Mortet.

Les recherches entreprises et les travaux publiés depuis une trentaine d'années ont modifié en bien des points les opinions qui

Digitized by Google

étaient généralement admises au siècle dernier sur la matière ; M. Ch. Mortet s'est proposé dans la présente étude de fixer les résultats nouvellement acquis, en faisant le départ de ce qui est établi par des preuves positives et de ce qui est encore dans le domaine hypothétique.

L'idée essentielle qui se dégage de son mémoire, c'est que l'imprimerie est le couronnement d'une série d'efforts qui sont antérieurs aux recherches propres de Gutenberg et qui se sont manifestés dès le commencement du xv^e^ siècle par deux sortes d'essais parallèles et indépendants les uns des autres : d'une part les impressions sur des planches de bois taillées en relief (xylographie), d'autre part des impressions sur des types mobiles en métal fondu dont les procédés de fabrication furent empruntés à la technique d'autres arts, tels que la reliure, la gravure des monnaies et la fonte des médailles.

Dans cet excellent travail qui est accompagné d'un album de 21 planches reproduisant en grandeur naturelle les spécimens anciens les plus intéressants, M. Ch. Mortet discute la provenance et la date des livres xylographiques, les premiers essais typographiques faits en Hollande, dans les Flandres et à Avignon, la part respective à attribuer à Gutenberg et à Pierre Schoiffer et enfin les ressemblances étroites que présentent ces premières impressions avec les livres manuscrits du temps. »

Le Secrétaire perpétuel présente au nom de M. Pottier le tome III de ses *Vases antiques du Louvre*, ouvrage publié sous les auspices de l'Académie (fondation Dourlans).

Il fait hommage ensuite, de la part des auteurs, des ouvrages suivants :

Maria Mögensen : *Le Mastaba égyptien de la glyptothèque Ny Carlsberg* (Copenhague et Paris, 1922, in-4°) ;

Tourneur : *Le médailleur anversois Steven Herwijck* (1557-1565) (Bruxelles, 1921, in-8°) ;

Du même : *Steven Herwijck, médailleur anversois* (1557-1565) reprinted of the *Numismatic Chronicles*, fifth series, Vol. II, 1922) ;

Du même : *Recherches sur les Waterlos, médailleurs Bruxellois* (extrait de la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, 74^e^ année, 1922).

Digitized by Google

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

Il est donné lecture de la correspondance :

M. Ferdinand Lot fait savoir qu'il retire sa candidature au fauteuil de Mgr Duchesne.

M. Scialoja, récemment élu correspondant, adresse à l'Académie ses remerciements.

Le président de l'Académie pontificale romaine d'archéologie invite l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à envoyer une délégation à la cérémonie qui aura lieu à Rome, le 23 décembre, pour célébrer le centenaire de J.-B. de Rossi.

La Compagnie accepte cette invitation, et charge son Secrétaire perpétuel d'écrire à M. Ignazio Guidi, associé étranger à Rome, pour le prier de représenter l'Académie à cette commémoration solennelle.

M. le Ministre de l'Instruction publique demande à l'Académie de désigner un de ses membres pour faire partie avec M. le Secrétaire perpétuel de la Commission chargée d'organiser la célébration du centenaire d'Ernest Renan, en février 1923.

Le Bureau propose de déléguer M. Homolle. — Adopté.

M. Pierre Montet adresse à M. le Secrétaire perpétuel un nouveau compte rendu de la suite de ses fouilles de Byblos.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de Mgr Duchesne.

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique : MM. Dussaud, Enlart, Goelzer, Gsell, Jeanroy, de La Roncière, Lefèvre-Pontalis, Puech et Toutain.

Il y a 35 votants ; majorité absolue : 18 voix.

Digitized by Google

Au premier tour, M. Dussaud obtient 5 voix; M. Enlart, 2 voix; M. Goelzer, 8 voix; M. Gsell, 5 voix; M. Jeanroy, 2 voix; M. de La Roncière, 3 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix; M. Puech, 4 voix; M. Toutain, 1 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Dussaud obtient 7 voix; M. Goelzer, 5 voix; M. Gsell, 7 voix; M. Jeanroy, 8 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix; M. Puech, 3 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Dussaud obtient 4 voix; M. Goelzer, 1 voix; M. Gsell, 7 voix; M. Jeanroy, 19 voix; M. de La Roncière, 1 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 1 voix; M. Puech, 2 voix.

M. Alfred Jeanroy, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, expose les résultats généraux des fouilles exécutées sous son contrôle en 1922, et communique, à propos des découvertes principales, des plans et des photographies.

On a travaillé principalement à Delphes, Délos, Thasos, Philippes et Malkatoumba (Macédoine), à Mallia (Crète). L'École française a prêté aussi son concours aux fouilles suédoises d'Asiné (Argolide).

Partout, les résultats ont été fructueux. On a découvert notamment : à Delphes, un sanctuaire créto-mycénien, sur la terrasse de Marmaria, avec quantité d'idoles peintes et des ex-voto précieux. Parmi les autres trouvailles, à Delphes, un fragment de vase signé d'Ergotimos (VI^e siècle). A Délos, le site préhellénique du Cynthe a donné de grands pithoi de style créto-carien. A Thasos, on a poursuivi le dégagement du Portique Nord de l'Agora (III^e s. av. J.-C.), trouvé les Propylées de l'Agora, un édifice ionique du IV^e siècle à l'Ouest; un autre édifice, dorique, peut-être une « lesché » (III^e siècle), à l'Est. La fouille a donné partout des inscriptions, des sculptures. Près de l'Agora, a été découvert un Dionysion du V^e siècle, identifié grâce à des textes intéressants. Les travaux de Philippes ont porté sur les sanctuaires rupestres (Silvain et autres dieux), sur le théâtre et sur le groupe des édifices byzantins (dont la basilique de Dérékler). En Asie Mineure, les fouilles ont été interrompues par la guerre;

Digitized by Google

mais en Crète, à Mallia, où l'exhumation d'un palais antérieur à celui de Cnossos est poursuivie, des documents d'un vif intérêt (inscriptions, peintures, vases, pierres gravées), ont été déjà mis au jour.

M. Ernest Babelon présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Thureau-Dangin, le sixième volume de ses *Textes cunéiformes*, intitulé : *Tablettes d'Uruk à l'usage des prêtres du Temple d'Anu au temps des Séleucides* (Paris, 1922, 105 planches).

Il dépose sur le bureau, de la part des héritiers de notre correspondant, le marquis de Cerralbo, deux notices nécrologiques que lui a consacrées M. Juan Cabré Aguiló, l'une dans le *Boletín de la Sociedad Española de Excursiones* (t. XXX, 3e trimestre de 1922), l'autre dans la revue *Coleccionismo* (año X, núm. 117, septiembre 1922). (Madrid, in-8°.)

M. Clément Huart a la parole pour un hommage :

L'École supérieure de Rabat (Maroc), fondée en 1912, a été remplacée récemment par l'Institut des Hautes Études marocaines, qui manifeste sa vitalité par d'intéressantes publications consacrées à faire connaître un pays, situé à l'extrême occident des contrées musulmanes, resté jusqu'à nos jours fermé aux recherches de la science européenne. Cet institut groupe un certain nombre de jeunes savants dont je suis heureux de saluer une fois de plus l'esprit d'entreprise et l'initiative hardie. Parmi eux, M. Lévi-Provençal, d'abord directeur d'études, ensuite professeur, vient de publier trois ouvrages dont j'ai le plaisir de faire hommage à la Compagnie.

1° *Les historiens des Chorfa.* Les Chorfa, ce sont les chérifs, les descendants du prophète par sa fille Fâtima, la seule noblesse que connaisse l'islamisme. Au Maroc, ces chérifs ont une importance considérable ; ils ont donné à l'empire deux dynasties, la Sa'dienne, au xvie siècle, et l'Alaouïte, qui règne encore actuellement ; ces deux dynasties ont eu des historiens, et les hommes remarquables de ces quatre siècles, des biographes. C'est à faire connaître les uns et les autres que s'est employé l'auteur.

Les historiens et biographes qu'il étudie sont l'objet de recherches critiques très pénétrantes. Les renseignements recueillis nous

Digitized by Google

révèlent des caractères intéressants d'annalistes compulsant leurs documents avec une technique désuète et au milieu d'une indifférence presque générale. L'auteur constate actuellement un changement : les jeunes semblent disposés à sortir de l'ornière où leurs prédécesseurs se sont traînés pendant de trop nombreux siècles.

2° *Les Manuscrits arabes de Rabat* conservés à la bibliothèque de l'École supérieure et attribués maintenant à la Bibliothèque générale du protectorat. C'est la description méthodique des cinq cent quarante-quatre manuscrits constituant ce fonds ; huit planches en phototypie reproduisent des spécimens intéressants.

3° *Les Textes arabes de l'Ouargha* sont une monographie réservée à l'étude linguistique d'un des dialectes parlés par les Jbala, montagnards du Maroc septentrional, au nord de Fez. Ce volume, très varié, comprend une toponymie des tribus Jbala, la nomenclature des particularités morphologiques de ce parler ; des textes arabes avec leur transcription en lettres latines, suivie d'une traduction (ce sont des fables, accompagnées d'une centaine de proverbes notés au hasard des conversations), et enfin des observations lexicographiques.

Ces trois publications, d'ordre très différent, font honneur à la souplesse d'esprit en même temps qu'à l'érudition de M. Lévi-Provençal.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une ampliation du décret, en date du 20 décembre, portant approbation de l'élection de M. Alfred Jeanroy.

Lecture est donnée du décret. M. Ernest Babelon, remplaçant M. le Secrétaire perpétuel empêché, introduit M. Jeanroy et le présente à l'Académie.

Le Président adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

M. le Ministre de l'Instruction publique fait savoir à l'Académie que pour des raisons d'ordre général, il n'a pas pu jus-

Digitized by Google

qu'à présent donner suite aux présentations qui ont été faites pour la Direction de l'École française de Rome, et qu'il a décidé d'envoyer en mission à Rome M. Carcopino, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, pour assurer jusqu'à la fin de l'année, et à titre de délégué, la direction de l'École, mais que cette désignation est temporaire, et que la Compagnie peut être assurée qu'il sera tenu tout le compte nécessaire de ses prérogatives, lorsqu'il sera possible de donner à l'École de Rome une Direction définitive.

Le R. P. Lagrange, Directeur de l'École Française d'Archéologie de Jérusalem, adresse à l'Académie le compte rendu des travaux de cet établissement en 1922. — Renvoi à la Commission de Syrie-Palestine.

A propos de la correspondance, M. Bernard Haussoullier, d'après une lettre de M. Cumont, signale une importante découverte de notre confrère : l'un des fragments de parchemin trouvés à Doura renferme 15 lignes d'un texte juridique grec, qui fait connaître l'ordre dans lequel doivent être déférées les successions *ab intestat*. Ce texte fera l'objet, de sa part, d'une communication ultérieure.

M. Franz Cumont se met à la disposition de la Compagnie pour lui présenter le compte rendu de la mission qu'elle lui a confiée.

Le Président lui adresse au nom de l'Académie ses félicitations pour le brillant résultat de ses travaux et pour son heureux retour.

M. le commandant Demiau achève sa communication sur le mariage étrusque d'après la colonne X du texte d'Agram.

M. Joseph Loth présente des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Camille Jullian, le fascicule XCVI de ses *Notes gallo-romaines* (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, 4e série, XLIVe

Digitized by Google

année : *Revue des Études anciennes*, tome XXIV, n° 4, octobre-décembre 1922) ;

et au nom de M. Alfred Merlin, le fascicule VII des *Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et des Arts de Tunisie*, intitulé : *le Forum de Thuburbo majus* (Paris et Tunis, 1922, in-8°).

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

Au nom de M. Maurice Courant, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, j'ai l'honneur de déposer pour la Bibliothèque de l'Institut un lot de papiers provenant de la bibliothèque de notre regretté confrère, M. Charles Schefer, son beau-père. Ces papiers ont été soumis à l'examen de M. Wiet, collègue de M. Courant, qui s'est rendu compte qu'il s'agissait des inscriptions de la ville de Damas et que c'était les copies faites par un Syrien à l'usage de Waddington. « La collection recueillie par Waddington, écrit M. Wiet dans *Syria*, fut, en effet, copiée par Sauvaire, qui publia un certain nombre de textes, avec des corrections faites d'après des copies de Van Berchem. Sauvaire a donné la traduction d'une cinquantaine de textes tirés du *Recueil Waddington*, et la concordance entre ces traductions et les inscriptions correspondantes du recueil que j'étudie est absolue, voire dans les erreurs les plus graves, ce qui est un indice de plus. »

Au manuscrit offert par M. Courant, M. Wiet joindra un catalogue qui comprendra l'analyse succincte et la date de chaque inscription ; les références à leur publication quand il y aura lieu ; deux classements par ordre chronologique et par matière ; et enfin une concordance entre les numéros connus du *Recueil Waddington*, dans les travaux de Sauvaire et de Van Berchem, et les nouveaux numéros. « M. Courant m'a prié, continue M. Wiet, de donner à cette collection le nom de *Recueil Schefer*, ce qui permettra de continuer d'appeler *Recueil Waddington* les documents utilisés jusqu'ici, dont Van Berchem possédait une copie. Nous avons maintenant les originaux, qui sont l'œuvre d'un Syrien, meilleur calligraphe qu'épigraphiste de valeur. Cette collection, tout entière rédigée en arabe, est écrite matériellement d'une façon très claire, qui ne laisse pas de lectures incertaines... Le *Recueil Schefer* comprend 603 numéros dont une double copie de 17 inscriptions, 4 textes simplement signalés, une inscription grecque de quelques lettres, 11 inscriptions turques, une persane, 9 textes sont coraniques ou insignifiants ; il reste au total 560 inscriptions. M. Wiet a identifié 60 inscriptions comme ayant été traduites ou publiées principalement par Sauvaire, par von Kremer, Van Berchem et Solernheim ; 17 autres ont été seulement signalées par les mêmes orientalistes. »

Digitized by Google

Aux manuscrits offerts par M. Courant, je joins le travail de M. Wiet, au nom de son auteur.

M. Clermont-Ganneau a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur, d'offrir à l'Académie, de la part de M. Doutté, et au nom de l'auteur, Cheikh Assad Eç-Çâhib, grand-maître de la Confrérie des Nakchibendiés à Damas, deux ouvrages imprimés en arabe, intitulés : *Kitâb noûr al hidâia oua l'ir fân fi sirr ar râbiṭa oua t taouaj jouh oua khitm al khaouâjkân*, et *Baghiat al ouâdjid fi maktoûbat ḥaḍrat maoulâna Khâlid.*

Les deux volumes contiennent, en outre, d'autres traités ayant trait aux doctrines de cette confrérie musulmane répandue surtout chez les peuples turco-tatares.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MONCEAUX

M. François Thureau-Dangin fait savoir au Président, que, pour raison de santé, il décline toute candidature à la vice-présidence de la Compagnie, et qu'il prie ses confrères de vouloir bien passer son tour.

Le Président présente les vœux affectueux de l'Académie à M. Louis Leger à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Il rappelle que la municipalité de Prague vient de donner le nom du grand historien des peuples slaves à l'une des principales voies de la ville.

M. Louis Leger exprime à l'Académie ses remerciements.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau.

M. Théophile Homolle est élu président pour 1923 par 22 voix, et une à M. Thureau-Dangin, sur 23 votants.

M. François Delaborde est élu vice-président pour 1923, par 25 voix. Il y a un bulletin marqué d'une croix.

Il est procédé ensuite par scrutin à la nomination de quatorze Commissions annuelles et de la Commission du prix Gobert.

Digitized by Google

Sont élus :

1. Commission administrative centrale (2 membres) : MM. Alfred Croiset et Omont.

2. Commission administrative de l'Académie (2 membres) : MM. Alfred Croiset et Omont.

3. Commission des travaux littéraires (8 membres) : MM. Senart, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, Babelon, Omont, Chatelain, Haussoullier et Prou.

4. Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (8 membres) : MM. Foucart, Pottier, Chatelain, Berger, Haussoullier, Prou, Diehl et Fougères.

5. Commission de l'École française d'Extrême-Orient (6 membres) : MM. Senart, Pottier, Maurice Croiset, Cordier, Scheil et Pelliot.

6. Commission de Syrie-Palestine (7 membres) : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Babelon, Pottier, Haussoullier, Scheil et Diehl.

7. Commission de la fondation Benoît Garnier (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil et Pelliot.

8. Commission de la fondation Piot (9 membres) : MM. Babelon, Pottier, Omont, Haussoullier, Durrieu, Théodore Reinach, Diehl, Alexandre de Laborde, et Mâle.

9. Commission de la fondation de Dourlans (4 membres) : MM. Clermont-Ganneau, Chatelain, Maurice Croiset et Haussoullier.

10. Commission de la fondation de Clercq (5 membres) : MM. Senart, Babelon, Pottier, Scheil et Thureau-Dangin.

11. Commission de la fondation Pellechet (mixte) (4 membres) : MM. Durrieu, Prou, Mâle et Blanchet.

12. Commission de la fondation du duc de Loubat (4 membres) : MM. Senart, Schlumberger, Alfred Croiset et Clermont-Ganneau.

13. Commission de la fondation Thorlet (4 membres) : MM. Schlumberger, Durrieu, Cordier et Prou.

14. Commission des fondations Debrousse et Barbier-Muret (Institut) (2 membres) : MM. Babelon et Chatelain.

Commission du prix Gobert (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Prou et Jeanroy.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, de la part de Madame veuve Chavannes, d'un volume intitulé : *De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois*, par Édouard Chavannes (Paris, 1922, in-8°),

et de la part de M. Henry de Castries, d'un nouveau volume de la collection des *Sources inédites de l'histoire du Maroc : Archives et Bibliothèques de France*, tome I (Paris, 1922, in-8°).

M. Homolle offre, au nom de M. Pottier, la première livraison du *Corpus Vasorum Antiquorum*, entrepris, à la suggestion de notre Académie, sous le patronage de l'Union Académique Internationale. Elle contient la reproduction en 49 planches phototypiques de 450 vases du Louvre — ensembles et détails — et des notices concises, mais où rien d'essentiel n'est omis.

Le *Corpus* doit embrasser la totalité des vases d'argile, unis, peints ou décorés de reliefs, depuis les plus primitifs jusqu'à ceux des derniers ateliers de l'Empire romain, qui ont été découverts et se découvrent journellement dans toute l'étendue du monde antique.

Pour mener à bien cette œuvre vraiment énorme, il a été décidé que chacun des pays affiliés à l'Union ou de ceux qui y adhéreraient dans l'avenir, publierait les collections publiques ou privées qu'il possède. Pour assurer dans l'ensemble l'unité de méthode et de présentation, M. Pottier, en qualité de directeur général, a été chargé de fournir les spécimens types de l'illustration et du texte.

La présente livraison montre avec quelle intelligence pratique, quel goût d'artiste et quelle rigueur de savant il s'est acquitté de la tâche, aussi prompt à réaliser qu'habile à concevoir. Il honore grandement notre Académie devant l'étranger ; on est heureux de lui exprimer sa gratitude.

Digitized by Google

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

SÉANCE DU 6 JANVIER

En suite de la discussion de la séance du 30 décembre 1921, la Commission fait remarquer, pour le revers de la médaille de M. Vernier, « Offensive Britannique, 1917 », que le symbole de l'Angleterre n'est pas le *lion* mais le *léopard*.

Par l'intermédiaire de M. Pallu de Lessert, Madame la duchesse de Chartres demande une inscription latine pour la sépulture du duc de Penthièvre à Dreux. Elle envoie un canevas français, que la Commission doit interpréter en latin.

Le texte de l'inscription sera définitivement arrêté dans la prochaine séance.

SÉANCE DU 27 JANVIER

La Commission, après un nouvel examen du texte à graver sur le tombeau du duc de Penthièvre, décide de proposer à Madame la duchesse de Chartres, l'épitaphe suivante :

HIC REQUIESCIT
PETRUS PHILIPPUS JOANNES MARIA AURELIANENSIS
DUX DE PENTHIEVRE
NATUS IN VICO SANCTI CLODOALDI DIE IV NOV. MDCCCXLV
DEFUNCTUS PARISIIS DIE XV JUL. MCMXIX
IN EXSILIO FORTITER EDUCATUS
INTER AMERICANOS CLASSIARIOS EGREGIE MILITAVIT ITEM INTER
[LUSITANOS
POSTEA GALLIAE REDDITUS IN GALLIA GALLICISQUE COLONIIS
VIR RECTE INDOLIS DUCIBUS MAXIME PROBATUS
ARDENTI FLAGRANS AMORE PATRIAE
IN SUIS PRAEDIIS PRIVATO HOSPITIO MUNIFICE MILITES EXCEPIT
PER INFANDUM BELLUM VULNERATOS ANNIS MCMXIV-MCMXVIII,
VITA DECESSIT INGENTI SUORUM DESIDERIO

Digitized by Google

Le Comité, qui s'est constitué pour offrir à M. Prou une médaille commémorative, prie la Commission des Inscriptions et Médailles de composer la légende qui doit figurer au revers de la plaquette.

La question sera examinée dans une prochaine séance.

SÉANCE DU 5 MAI

M. OMONT soumet à la Commission le texte d'une inscription destinée à figurer au château de Langeais.

La Commission décide de fixer comme suit le texte de cette inscription :

CHATEAU DE LANGEAIS
DONNÉ A L'INSTITUT DE FRANCE
PAR M. ET Mme JACQUES SIEGFRIED
EN 1904.

CONSTRUIT PRÈS DES RUINES DU DONJON DE FOULQUES NERRA
PAR JEAN BOURRÉ
SECRÉTAIRE DE LOUIS XI
EN 1465

LE MARIAGE DE LOUIS XII ET D'ANNE DE BRETAGNE
Y A ÉTÉ CÉLÉBRÉ EN 1496.

SÉANCE DU 19 MAI

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture d'une lettre de M. le Directeur de la Monnaie qui communique la liste des sujets adoptés par son administration pour l'*Histoire métallique de la guerre* et proposés à des artistes.

La Commission émet le vœu que lorsqu'un artiste aura reçu la commande d'une médaille, il soit prié d'en communiquer l'esquisse, en venant lui-même s'en entretenir avec elle. Elle prie M. le Directeur de vouloir bien, à cette occasion, assister à la séance de la Commission, ou s'y faire représenter par M. Mazerolle.

Digitized by Google

APPENDICE A LA SÉANCE DU 19 MAI

Liste des sujets adoptés pour l'Histoire métallique de la guerre:

I

GLORIFICATION DE LA FRANCE ET DE SES ARMÉES

A. — **Faits de guerre sur le front de France** ;

La première victime de la guerre.

Bataille de l'Ourcq (Joffre, Maunoury, Gallieni. — Bataille livrée par la VI^e^ armée à l'est de Paris, le 9 septembre 1914).

Défense du Grand-Couronné de Nancy (le général de Castelnau arrête l'offensive allemande en Lorraine).

Les Éparges (prise des Éparges par la 12^e^ division, le 9 avril 1915).

Vauquois (village situé au milieu du défilé, entre la forêt d'Argonne et la forêt de Hesse, attaqué par la 10^e^ division, qui ne put s'emparer que de la moitié de ce village).

L'Hartmannswillerkopf (21 décembre 1915-8 janvier 1916. — Attaque du 152^e^ régiment d'infanterie, son héroïque défense le 22 décembre).

L'offensive de Champagne (25-30 septembre 1915. — Attaque des lignes ennemies par les 2^e^, 3^e^ et 4^e^ armées ; enlèvement des lignes ennemies sur un front de 25 kilomètres et une profondeur de 4 kilomètres. — Capture de 330 officiers, 19.000 hommes, 120 canons).

Prise de Douaumont en 1917.

Arrêt de la marche des Allemands sur Paris (mai-juin 1918.) — La ruée des Allemands, d'abord victorieuse, est arrêtée sur le front : (Château-Thierry — Forêt de Villers-Cotterets, en mai, et sur le Matz, en juin).

B. — **Faits de guerre sur les théâtres d'opérations extérieures** :

Reprise de Monastir par les Français.

C. — **Les différentes armes pendant la guerre** :

L'aviation.

Les grenadiers.

Digitized by Google

D. — **Les grands hommes de guerre :**

Maréchal Joffre.

Maréchal Foch.

Maréchal Pétain.

II

LES ARMÉES ALLIÉES SUR LE FRONT DE FRANCE

A. — **L'Armée américaine :**

Débarquement des premières troupes américaines à Saint-Nazaire.

Défense de Château-Thierry par les Américains (Bois Belleau, 3-4 juin 1918).

Prise de Montfaucon (26-27 septembre 1918 — L'armée américaine s'empare de Montfaucon avec l'appui des chars d'assaut français).

Croix-Rouge américaine en France.

B. — **L'Armée anglaise :**

L'Angleterre et le « Chiffon de papier » .

Prise des avancés des « Lignes Hindenbourg » (entre Holnon et Gouzeaucourt, par l'armée du général Rawlinson, 18-24 septembre 1918).

Entrée des Anglais à Lille (commandés par le lieutenant-général Haking 17 octobre 1918).

C. — **Armée belge :**

La Belgique refuse aux Allemands le passage des troupes (séance des Chambres belges du 4 août 1914).

Défense de Liège par le général Leman (14-17 août 1914).

D. — **Armée italienne :**

Les Garibaldiens (le 4e régiment étranger en Argonne, en décembre 1914 et janvier 1915).

E. — **Armée serbe :**

Bataille du Dobropolié (Les troupes serbes franchissent la frontière de leur patrie dont elles étaient séparées depuis trois ans, septembre 1918).

Digitized by Google

III

LA VICTOIRE

Entrée à Metz du général Pétain (le 19 nov. 1918).

Entrée à Strasbourg du général Gouraud (commandant la 4e armée, par le Pont National, le 22 nov. 1918).

Libération de la Syrie (vue du « Krak » château des Hospitaliers, près de Beyrouth — le cèdre du Liban).

Libération de la Pologne (Napoléon Ier — 1919).

Signature de la paix dans la Galerie des glaces à Versailles (1871-1919).

Défilé des troupes sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile, (le 14 juillet 1919).

Le Soldat inconnu.

SÉANCE DU 7 JUILLET

La Commission a été sollicitée de fournir une inscription pour la plaquette offerte à M. Maurice Prou, par souscription, à l'occasion du Centenaire de l'École des Chartes.

L'inscription proposée est la suivante.

Au droit :

MAURICE PROU
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Au revers :

CETTE PLAQUETTE A ÉTÉ OFFERTE
A MAURICE PROU
PAR SES CONFRÈRES, SES COLLÈGUES
SES AMIS ET SES ÉLÈVES,
A L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE L'ÉCOLE DES CHARTES
CÉLÉBRÉ LE 22 FÉVRIER 1921,
EN TÉMOIGNAGE D'AFFECTION
ET DE RECONNAISSANCE.

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 JUILLET 1922

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Directeur de la Monnaie relative à une médaille à l'effigie du maréchal Foch et consacrant la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.

Cette lettre est accompagnée de photographies (face et revers) de la médaille exécutée par l'artiste, M. Prudhomme.

La Commission transmet à M. le Directeur de la Monnaie l'approbation des types et légendes.

Elle renouvelle le vœu qu'à l'avenir les premières esquisses lui soient préalablement soumises, et que l'artiste veuille bien assister à la séance de la Commission pour examiner avec elle des projets qu'il peut avoir à lui proposer.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Directeur de la Monnaie qui adresse la photographie de la maquette d'une médaille du maréchal Pétain par M. Vernier.

C'est un des sujets suggérés par la section historique de l'État-Major de l'Armée.

La Commission approuve le projet de M. Vernier. Avis en sera donné à M. le Directeur de la Monnaie.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL communique une lettre de M. le Directeur de la Monnaie qui soumet à l'Académie les maquettes de deux médailles destinées à commémorer : l'une, la *Défense de Liège par le général Leman*, l'autre, l'*Entrée du maréchal Pétain à Metz*.

MM. H. Nocq et Dammann, auteurs des œuvres, sont successivement introduits. Après un échange d'observations, les maquettes sont adoptées avec de très légers changements.

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE

Lecture est donnée d'une lettre de M. Cattaui, qui, par l'intermédiaire de M. Senart, soumet à la Commission des Inscriptions et Médailles un projet d'inscription pour le monument élevé à Champollion en Égypte à l'occasion du centenaire.

La Commission arrête comme suit le texte à graver sur la stèle :

A
CHAMPOLLION (JEAN-FRANÇOIS)
NÉ A FIGEAC LE 22 DÉCEMBRE 1790
MORT A PARIS LE 4 MARS 1832
AUTEUR DU DÉCHIFFREMENT
DE L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE
1822

L'ÉGYPTE RECONNAISSANTE
POUR LA RÉVÉLATION DE SON GLORIEUX PASSÉ

A ÉRIGÉ CE MONUMENT
LE MARS 1923
SOUS LE RÈGNE DE S. M. FOUAD I.

Digitized by Google

Digitized by Google

PÉRIODIQUES OFFERTS

Académie R. d'archéologie de Belgique. Bulletin, 1921, nos 2, 3; 1922, nos 2 (Anvers, in-8°).

Académie R. d'archéologie de Belgique. — Annales, t. IX, nos 3 et 4 ; t. X, nos 3 (Anvers, in-8°).

Académie R. des Sciences d'Amsterdam, Section de littérature. Verslagen en mededeelingen, vij f de reeks. Vierde deel (1920).

Académie R. des Sciences d'Amsterdam, Section de littérature. Verhandelingen Nieuwe reeks. Deel XIX, nos 2 à 5 (1918-1919); deel XX, nos 1 à 4 (1920) ; deel XXI (1920).

Académie R. des Sciences d'Amsterdam, Section de littérature. Naam-en-Zook register van der Verhandelingen en bijdragen mit gegeven in de werken.,., enz tot juni 1920, met register der van 1859-1920 verschenen Levensberichten.

Académie R. des Sciences et lettres de Danemark, Section des Lettres. Bulletin, Janvier 1919-Mai 1920 (*Copenhague*, in-8°, 1920).

Académie R. des Sciences et lettres de Danemark. — Communications, vol. II, nos 7 et 8 (1919) ; vol. III, nos 1, 2, 3 (1920) (Copenhague, in-8°, 1920).

Académie R. des Sciences et Lettres de Danemark. Mémoires, 7e série, t. IV, nos 2 et 3 (Copenhague, in-4°).

Académie Roumaine. Bulletin de la section historique, 9e année, nos 3 et 4 (Juillet-décembre 1921) (Bucarest, in-8°).

Académie des Sciences de Vienne. Section philosophique et historique. Sitzungsberichte, nos 191-5, 197-3 et 6, 198-2 et 4.

Académie des Sciences de Vienne. Section philosophique et historique. Commission historique. Archiv für österreichische Geschichte. Vol. 109-1 et 2 (Vienne, 1921, in-8°).

Al-Machriq, revue catholique orientale mensuelle, XIXe année, no 12 (1921), XXe année, nos 1 à 12 (1922) (Beyrouth, in-8°).

Analecta Bollandiana, revue trimestrielle, t. XXXIX, nos 3 et 4 (1921) ; t. XXXIV-XXXV (1915-1916) ; t. XL, nos 1 et 2 (1922) (Bruxelles, in-8°).

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXXIV, nos 1 (1920), 2 (1921) ; t. XXXV, no 1 (1922) (Namur, in-8°)

Digitized by Google

Annales de la Société d'émulation des Vosges, XC^e^-XCVII^e^ années (1914-1921) (Épinal, pet. in-8°).

Annuaire de la Fondation Thiers, nouvelle série, t. XX (1921-1922). (Issoudun, (1922, in-8°).

Antiquaries journal (*The*), being the journal of the Society of Antiquaries of London. Vol. II, n^os^ 1, 2, 3, 4 (1922) (Londres, in-8°).

Archaeologia or Miscellaneous tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London, vol. XXI (1921) (Londres, in-4°).

Archaeological Institute of America. American Journal of Archaeology, 2^e^ série. Vol. XXVI, n° 4 (1922); vol. XXVII, n^os^ 1, 2, 3, (1922).

Archaeological Survey of India. Annual report for 1918-1919, part I (Calcutta, 1921, in-4°).

Archeologo Português. colecção ilustrada da materiais e notícias publicada pelo Museu etnologíco Português, Vol. XVII (1917) et XVIII (1918) (Lisbonne, in-8°).

Arquivo da Universidade de Lisboa, vol. IV (1917), V (1918), VI (1920) (Lisbonne, in-8°).

Atti della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Notizie degli scavi di antichità, vol. XVIII, fasc. 10 à 12; vol. XIX, fasc. 1 à 6 (Rome, 1922, in-4°).

Atti et memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Padova, anno CCCLXXIX (1919-1920), nuova serie, vol. XXXVI (Padova, 1920, in-8°).

Biblioteca nazionale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, n^os^ 246 (déc. 1921) à 257 (déc. 1922), et index de 1921 (Florence, in-8°).

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXXII, livr. 4 à 6 (1921); t. LXXXIII, liv. 1 à 3 (1922) (Paris, in-8°).

Boletín del Archivio Nacional, año XX, n^os^ 1-3 (1921) (La Havane, 1920, in-8°).

Bouquiniste de l'Yonne (Le), nouvelle série, n° 5 (décembre 1922) (Auxerre, in-8°).

Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, avril-décembre 1921, juillet 1921-mars 1922 (Montpellier, in-8°).

Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française, année 1921, n° 4; année 1921, n^os^ 1, 2, 3 (Paris, in-8°).

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, année 1921, n^os^ 1 et 2 (Narbonne, in-8°).

Bulletin de la Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique, t. X, fasc. 3 (Bruxelles, 1914, in-8°).

Digitized by Google

Bulletin de Correspondance Hellénique, XLI^e, XLII^e, XLIII^e années, 2^e fasc. (1917-1919); XLV^e année (1921), fasc. 1 et 2; XLVI^e année (1922), fasc. 1.

Bulletin de la Diana, t. XXI, n^os 1 et 2 (Montbrison, 1921, in-8°).

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, t. XX, n° 4 (1920); t. XXI, n° 1 (Hanoï, in-8°).

Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, t. XIX-1, XX-1, XXI-1 (Le Caire, in-4°).

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, années 1914 à 1921; année 1922, n^os 1 à 10 (Clermont-Ferrand, in-8°).

Bulletin monumental, 80^e volume (Paris, 1921, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, nouvelle série, n° 18.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1921, 4^e trimestre; année 1922, 1^er et 2^e trimestres (Poitiers, in-8°).

Bulletin de la Société historique, scientifique et littéraire des Hautes-Alpes, 4^e série, année 1921 (n^os 33 à 36); 5^e série, année 1922, n^os 1 à 4 (Gap, in-8°).

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais (*Lettres, Sciences et Arts*), année 1921, n^os 7 à 12 (Moulins, in-8°).

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, année 1921, livraisons 2 à 4; année 1922, livraisons 1 à 4 (Tulle, in-8°).

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. XLIII, 3^e livraison (1921); t. XLIV, 1^re et 2^e livraisons (1922) (Brive, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XLVIII (1921) (Quimper, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. XLVIII (Rennes, 1921, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, 15 décembre 1921; 15 avril 1922 (Langres, in-8°).

Bulletin de la Société d'anthropologie et de biologie de Lyon, t. XXXIII, années 1918, 1919, 1920, 1921 (Lyon, 1922, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique de Montpellier, 2^e série, t. VIII, 2^e fasc. (Montpellier, 1922, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XIX (n° 219), 1^er et 2^e trimestres 1921 (Orléans, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord,

Digitized by Google

t. XLVIII, 6e livraison (1921); t. XLIX, 1re à 5e livraisons (1922) (Périgueux, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique de Provence, années 1919 à 1921, t. III, n° 25 (Marseille, 1922, in-8°).

Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1921 (Vesoul, in-8°).

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1921, 74e volume (4e de la 5e série) (Auxerre, 1922, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1921, nos 3 et 4 ; année 1922, nos 1 et 2 (Amiens, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société d'émulation du département des Vosges, 2e année (1921), n° 4 ; 3e année, nos 1 à 4 (1911) (Épinal, petit in-8°).

Danube International (Le), 2e année (1921), n° 12, 3e année (1992), nos 1 à 6 (Budapest, in-4°).

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, XXXVIIIe année (1920), nos 3, 4, 5, 5 *bis* (Paris, in-8°).

Encyclopédie de l'Islam, 26e livraison (Leyde et Paris, 1921, in-8°).

Jahreshefte der Österreichischen Archäologischen Institute in Wien. Band XVI (zweite Heft), Band XVII (erste und zweites Heft), Band XVIII, Band XIX et XX (Vienne, in-4°).

Jewish Quarterly Review (The), vol. XII, nos 3 et 4 ; vol. XIII, nos 1 et 2 (Londres, 1922, in-8°).

Journal of the American Oriental Society, vol. XLI, part 5 (1921) ; vol. XLII, parts 1-2 (1922).

Journal Asiatique, 11e série, t. XVIII-2 ; t. XIX, 1 et 2 (Paris, 1922).

Journal of the Royal Institute of British Architects, 3e série, vol. XXIX, nos 6 à 20 ; vol. XXX, nos 1 à 4. Kalendar 1922-1923 (Londres, in-4°).

Journal de la Société des Américanistes de Paris, tome XIII, n° 2.

London University Gazette, vol. XXI, nos 236 à 243; vol. XXII, nos 244 et 245.

Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, t. VIII, fasc. 1, 2, 3 (Beyrouth, 1922, in-8°).

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 2e série, fasc. 24 (1914), 25 (1916) (Clermont-Ferrand, in-8°).

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, t. XVII (Lyon, in-8°).

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie de Stanislas, CLXXI^e année, 1920-1921, t. XVIII (Nancy, in-8°).

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 2^e série, t. IX (Toulouse, in-8°).

Mémoires publiés par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. T. XXXII et XLVII (1921), t. XLIII (1922) (Le Caire, in-4°).

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (*ancienne Académie d'Angers*), 5^e série, t. XXIV, (Angers, in-8°).

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, 2^e série, t. X (XVIII^e de la collection) (Chalon-sur-Saône, 1922, in-8°).

Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, t. XLV, fasc. 2 (Autun, 1921, in-8°).

Mémoires de la Société d'histoire et d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, t. XLV^e (XV^e vol. de la 4^e série), 1920-1922 (Nancy, in-8°).

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, t. XXIII, 1^er fasc. (1921), 2^e fasc. (1922) (Beauvais, in-8°).

Mémoires de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, t. XXIX (1910-1914) (Vitry-le-François, in-8°).

Memoirs of the Archaeological Survey of India, n^os 7, 9, 12 (Calcutta, in-4°).

Memorie della R. Accademia Nazionale dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. XVI, fasc. 1 à 9 (Rome, in-4°).

Norske historiske kilderskrift Kommission, n^os 41-2 (1921), 44 (1916), 45 (1919), 46 (1920), 47 (1922) (Kristiania, in-8°).

Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology. Harvard University, vol. VIII-5 (Cambridge, Mass., in-8°).

Pro Alesia. Nouvelle série n^os 26, 27 (Paris, in-8°).

Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge, vol. LX (1921), n^os 1 à 4 (Philadelphia, in-8°).

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, vol. LV (VII^e de la 5^e série) (Edinburgh, 1921, in-4°).

Proceedings and transactions of the R. Society of Canada, third series, vol XV (1921).

Proceedings of the R. Society of Edinburgh, sess. 1920-1921, vol. XLI, part 2; vol. XLII, parts 1 and 2 (Edinburgh, in-8°).

Digitized by Google

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. XXX, fasc. 4 à 12 ; vol. XXI, fasc. 1 à 4 (Roma, 1921, in-8°).

Rendiconto delle sessioni della R. Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna, serie secunda, vol. V (1920-1921) (Bologne, in-8°)

Revista de archivos, bibliotécas y museos, organo del Cuerpo facultativo del Ramo, tercera época, año XXV (juil.-déc. de 1921), año XXVI (janv.-juin de 1922) (Madrid, in-8°).

Revue de l'Académie arabe, année 1921, nos 11 et 12 ; année 1922, nos 1 à 7 (Damas, in-8°).

Revue africaine, publiée par la Société historique algérienne, 3e et 4e trimestres 1921 (nos 308-309) ; 1er trimestre 1922 (no 310) (Alger, in-8°).

Revue archéologique, 5e série, t. XIII (avril-juin 1921), t. XV (janv.-avril 1922).

Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale, t. XVIII (1921), nos 3 et 4 ; t. XIX (1922), no 1 (Paris, in-4°).

Revue belge de philologie et d'histoire, t. I.

Revue biblique, publiée par l'École pratique d'études bibliques du couvent dominicain de Saint-Étienne de Jérusalem, 31e année (1922) nos 1 à 4 (Rome et Paris, in-4°).

Revue de l'histoire des religions (*Annales du Musée Guimet*), t. LXXXIV, nos 3, 4, 5 (Paris, in-4°).

Revue médicale de l'Est, 45e année, t. L, nos 1 à 23 (Paris et Nancy, in-8°)

Revue des Questions historiques, Le année, nos 1 et 2 (juil.-déc. 1922) (Paris, in-8°).

Revue savoisienne, publication périodique de l'Académie florimontane d'Annecy, 64e année, 4e trimestre 1921 ; 65e année, 1er à 3e trimestres 1922 (Annecy, in-8°).

Science historique (*La*), bulletin de la Société archéologique de France. Année 1922, nos 1 à 12 (Paris, in-8°).

Smithsonian Institution. — Annual report of the board of the regents, année 1919 (1921), 1920 (1921) (Washington, in-8°).

Smithsonian Institution. — Bureau of American Ethnology, thirty fifth annual report, fasc. 2 (1913-1914) ; thirty sixth annual report (Washington, in-8°).

Smithsonian Institution. — Bureau of American Ethnology, bulletins nos 73, 74, 75 (Washington, in-8°).

Syria, revue d'art oriental et d'archéologie, t. II, no 4 (1921) ; t. III, nos 1 et 2 (1922) (Paris, in-4°).

Digitized by Google

Transactions of the R. Society of Edinburgh, vol. LIII (1922), part 1 (Edinburgh, in-4°).

Travaux de l'Académie nationale de Reims. Année 1920-1921 (Reims, in-8°).

University of. Illinois : *Annual register*, 1920-1921 (Urbana, in-8°).

University of Illinois : *Bulletin*, vol. XVIII, n° 33 ; vol. XIX, n°s 21, 23, 26 (*Ibid.*).

University of Illinois studies in language and literature, vol. VI, in-8°.

University of Illinois studies in the social sciences. Vol. IX, n°s 1 à n° 3 ; vol. VII, n°s 2 et 3 (*Ibid.*).

University of Pennsylvania. Bulletin, vol. XXI, n° 11 (Philadelphia, 4 (*Ibid.*).

Société des sciences de Bohême. Classe des lettres. Mémoires (1914-1918) (Prague, in-8°).

Société des sciences de Bohême. Classe de lettres. Résumé des Comptes rendus, 1914 à 1918 (Prague, in-8°).

Vješnik hrvatškoga archeološkoga društva. Organ archeološkoga ...i Slavoniji. Nova sereje, sverska XIII (1913 i 1914) ; sverska XIV (1915 i 1919) (Zagreb, in-4°).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Académie royale de Belgique. Délégation de l'Académie aux fêtes du cent cinquantième anniversaire, 4. — *La célébration du cent cinquantième anniversaire de* —, 408.

Administrative (Commission) : de l'Institut, 437, de l'Académie, 437.

Adrian-Werburg (Ferdinand Freiherrn von). *Prähistorisches und Ethnologisches Gesammelte Abhandlungen*, 230.

Agnès Sorel. Sa vie, 150; ses filles, 153.

Alger (Congrès archéologique international d'). L'Académie est consultée sur la date à choisir, 77.

Allotte de la Fuÿe. *Les Us-Ku dans les textes archaïques de Lagaš*, 61.

Amenemhat III. Pharaon de la XII[e] dynastie. Inscription à son nom sur un objet du sarcophage de Byblos, 148.

Angrand (Prix). Désignation des représentants de l'Académie dans la Commission chargée de décerner le prix, 208.

Antiquités Nationales. Commission, 5. — Rapport, 106, 211.

Aracaju, ville de l'État de Sergipe (Brésil), 318.

Architectes (Société centrale des). Grande médaille d'argent p. 78.

Association russe pour les études orientales. *Nouvel Orient.* — *Le déchiffrement des hiéroglyphes*, 416.

Audollent (Auguste). Nouvelles fouilles aux Martres de Veyre 260.

Avianus. Il est parmi les auteurs grecs et latins illustrés dès l'antiquité, 86.

Babelon (Ernest). Commissions, 5, 6, 437. — Rapport, 60. — Désigné par le Secrétaire perpétuel pour le suppléer en juillet et septembre, 253. — Monnaies d'argent de Mendé, 170. — Lettre du Dr Carton sur les nouvelles fouilles de Bulla Regia, 170. — Note de M. Audollent sur les fouilles des Martres de Veyre, 257. — Note du P. Ronzevalle sur les monnaies de Hiérapolis-Bambyce, 358, 414. — Observations, 259, 317, 319, 357. — Hommage, 301.

Digitized by Google

Baillet (Jules). Constantin et le dadouque d'Éleusis, 282.

Baldwin (Donald C.). *Capital control in New York*, 65.

Bambyce. Voir Hiérapolis.

Bamoums. Populations du Cameroun. — Leurs mœurs, leur langue, 177.

Barbier-Muret (Fondation). — Commission, 437.

Bardin. — Mémoire sur l'origine, la formation et le mécanisme du langage oral, 414.

Bar-le-Duc (Société des Lettres, Sciences et Arts de). — Protestation contre le moulage du « Squelette » de Ligier-Richier, 414. — Mise au point par le Directeur des Beaux-Arts, 419.

Bascoul. *Nos étymologies reconquises. Défense de la langue française contre l'invasion allemande*, 39. — *L'auteur du traité du sublime, c'est* Dyonisos Logimos *d'Alexandrie, fils de Glaukos, remarquable entre tous les Dionysos par le surnom de* Longinos *qu'il prit en entrant dans la famille de* Domitia Longina Augusta, *veuve de l'empereur Domitien, en qualité de précepteur du fils posthume de cet empereur*, Postumius Flavius Terentianus, 40

Beit-Djibrin. Découverte d'une salle pavée en mosaïque dans cette localité de Palestine, 41.

Belmont. Abbaye cistercienne voisine de Tripoli ; son église, 51.

Bémont (Charles). Note sur le statut d'Édouard qui est intitulé *Ragman*, 297. — Hommages, 85, 170.

Berger (Élie). Commissions, 6 437.

Bernard (Charles). *Jules Nicole* (1842-1921), p. 144.

Bidez (Joseph). Boèce et Porphyre, 346. — Élu correspondant, à Gand, 423. — Remercie l'Académie, 425.

Birkenmajer (Alexander). *Orzekomym filosófie pólskime*. 48.

Blanchet (Adrien). Commissions, 6, 457. — Représente l'Académie aux fêtes de Tulle en l'honneur de Maximin Deloche, 334.

Blanchet (Médaille Paul). Commission, 6.

Blegen (Carl W.). *Korakou. A prehistoric settlement near Corinth*, 94.

Bologne (La Faculté des Lettres et de Philosophie de l'Université de —) invite l'Académie à se faire représenter à une cérémonie en l'honneur du tricentenaire de Molière, 3.

Bordin (Prix). — Commission, 6. — Rapport, 124.

Borghezio (L'abbé). Découvre au Vatican la traduction latine du mémoire présenté au Concile de Lyon, en 1274, par les envoyés du khan mongol de Perse, 234.

Bororos. Population du Cameroun, 175.

Bossec (Henri). Scribe qui a inscrit du breton dans un manuscrit copié par lui, et con-

Digitized by Google

servé actuellement à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 208. — Son village natal, 410.

Bouché-Leclercq (Auguste). — Commission, 6.

Boudreaux (Pierre). *Catalogus codicum astrologorum graecorum*, quatrième partie, tome VIII. — Appendice de M. Fr. Cumont.

Bouillard (G.) et commandant Vaudescal. *Les sépultures impériales des Ming*, 323.

Bourciez (E.). *Phonétique française*, 5e édition, 142.

Breasted (James). Découverte de peintures murales dans la forteresse romaine ruinée de Sâlihîyeh, 240.

Breccia. *Alexandria ad Ægyptum. Guide to the ancient and modern town, and to ils graeco-romano museum*, 230.

Broch (O.), professeur à Christiania. Proposition d'aide aux savants russes. 257.

Brossé. Bornes milliaires près de Tell-Nebi-Mend, 31.

Brunot (Ferdinand). *La pensée et la langue. Méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, 219.

Budget (Prix du). — Voir : Ordinaire (prix).

Djebail ou Byblos. Fouilles de M. Montet, 7. — Hypogée égyptien découvert dans un éboulement, 77, 105, 143, 148, 357.

Cabinet des Médailles. Don au — de la médaille d'Aracaju (Brésil), 318.

Cagnat (René), secrétaire perpétuel. Rapports semestriels sur les publications de l'Académie, 35, 348. — Délégué aux fêtes de l'Académie de Belgique, 4. — Note de M. Louis Châtelain sur les fouilles de Volubilis, 28. — Inscriptions de Tell-Nebi-Mend, 31. — Les fouilles de Lambèse ; le temple d'Esculape et son hôpital, 116. — Suppléé sur sa demande aux fêtes du Centenaire de la Société Asiatique, 231. — Désigne pour le remplacer pendant les vacances MM. Babelon et Haussoullier 252. — Note de MM. Poinssot et Lantier sur une inscription de Thuburbo Majus, 351. — Notice sur le comte Robert de Lasteyrie, 419. — Membre du comité chargé d'organiser le centenaire de Renan, 430. — Observation, 80. — Hommage, 145.

Capart (Jean). L'art égyptien et la loi de frontalité, à propos d'une statuette du Cabinet des Médailles, 259. — *Une bibliographie ancienne de l'Égypte.* — *L'Égyptienne d'Adana.* — *The Memphite tomb of King Haremḥad.* — *The name of the Scribe of the Louvre*, 45. — *L'art égyptien, I. L'architecture*, 411.

Capitan (Dr Louis). Son interprétation des dessins tracés sur

Digitized by Google

les mégalithes préhistoriques, 41.

Carcopino (Jérôme). La mosaïque tombale de Lambiridi et l'hermétisme africain, 63, 79. — *Choses et gens du pays d'Arles*, 411.

Carrandi. *Archivo de la Tenancia de corregimiento de la Merindad de Durango. Catalogo de los manuscritos, lista de los tenentes, I, monografia de la Merindad.*

Carton (Dr Louis). Lettre sur les fouilles de Bulla Regia, 172. — Les fouilles de Bulla Regia au printemps 1922, 326. — *Notes sur deux monuments antiques disparus de la Tunisie. — A propos de la topographie de Carthage. — Découverte d'une fontaine antique à Carthage. — Rapport sur des fouilles exécutées à* Bulla Regia *en 1919-1920. — L'art indigène sur les lampes de la « Colonia Thiburnica ». — Quinzième Congrès d'archéologie barbaresque. Un pavement en mosaïques trouvé à* Bulla Regia, 101.

Castries (Henry de). *Sources inédites des archives du Maroc : Archives et Bibliothèques françaises*, tome I.

Catherine Comnène, mariée à Isaac Comnène, impératrice de Constantinople, 243. — Sa retraite au monastère de Myrélée, 245.

Cauchie (Alfred), correspondant de l'Académie. Son décès; son éloge, 59. — *Godefroid Kurth* (1847-1916), 76.

Cavvadias (Panagiotis). Remercie l'Académie d'avoir accueilli son projet de *Corpus des mosaïques grecques*, 356.

Cerralbo (Le Mis Enrique de), correspondant de l'Académie. Son décès. Son éloge, 318.

Ceuleneer (Alfred de). *Notes sur des antiquités conservées à Deynze. — Les épreuves de Job. Triptyque d'un peintre flamand de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle*, 220.

Chabot (Jean-Baptiste). — Commission, 6. — Rapport, 124. — Signale l'intérêt de la découverte de M. Icard à Carthage, 43, 47. — Stèles carthaginoises découvertes par MM. Lantier et Poinssot, 86, 107. — Note sur une inscription grecque de Carthage, 112. — Inscription gréco-palmyrénienne gravée sur une des colonnes du grand portique de Palmyre, 172. — Note de MM. Poinssot et Lantier sur une feuille d'or punique trouvée à Carthage, 354. — *Choix d'inscriptions de Palmyre*, 369 — Observations, 41, 297. — Hommage, 369.

Champollion (J.-F.) (Centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par). — En son honneur, le tome XXV des *Monuments Piot* est consacré à des mémoires sur l'Égypte, 20. — Dépêche de la Société des Études du Lot, 241. — Cente-

Digitized by Google

naire de la lettre à l'Académie sur les hiéroglyphes, 336. — Inscription pour le monument à Champollion érigé en Égypte, 445.

Chantre (Ernest). Élu correspondant, 423. — Remercie l'Académie, 425. — *Émile Cartailhac* (1845-1921). *Sa vie, son œuvre*, 158.

Chapel (général). *Sur l'origine guerrière des noms de lieu*, 296. — Note sur le nom de lieu *Orindense*, 324, 334.

Charlotte de Valois, fille d'Agnès Sorel, mariée à Jacques de Brézé, comte de Maulerier, 153.

Charpentier (Jarl). *Die Suparṇasage, Untersuchungen zur altindischer literatur- und sagengeschichte*, 117.

Chatelain (Émile). — Commissions, 6, 437. — Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome durant l'année 1920-1921, 63. — Un prétendu fragment de Plaute en onciale du IVe siècle, 223. — Hommage, 48.

Châtelain (Louis). Travaux et recherches du Serviee des Antiquités du Maroc depuis 1919, 28.

Chavannes (Édouard). *De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois*, 438.

Cheikh Assad Eç-Çahib. *Kitâb noûr al hidâia oua l'ir fân fî sirr ar râbiṭa ouat taouaj jouh oua al khaouâjkân, — Baghiat al ouâdjid fi maktoûbat ḥaḍrat maoulâna Khâlid*, 436.

Chénon (Émile). *Les jours de Berry au Parlement de Paris*, 257.

Chevalier (Ulysse). *Étude historique sur la constitution de l'Église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné*, 147, 416.

Clercq (Fondation de Louis de). — Commission, 437.

Clermont-Ganneau (Charles). — Commissions, 6, 437. — Observations, 21, 58, 80, 149, 172, 241, 282, 297, 357, 409, 428. — Hommages, 418, 436.

Coëtivy (Prégent de), amiral de France, sous Charles VII, 154. — Ses goûts de bibliophile, 156.

Colas (Louis). *Pour la vieille tombe basque*, 169.

Colosses égyptiens (Débris de), trouvés en place à Byblos, 17.

Commissions : de prix, 5 ; — de vérification des comptes, 231 ; — des correspondants étrangers ; des correspondants nationaux ; 414 — d'administration, 436 ; — Gobert, 437.

Concours. État des concours pour 1922, 5.

Congrès archéologique international. Avis demandé sur l'opportunité de la réunion à Alger 77.

Congrès international (Ve) des Sciences historiques de Bruxelles : l'Académie s'y fera représenter, 233.

Constant (G.). *La légation du cardinal Morone près le Concile de Trente, avril-décembre 1563*.

Digitized by Google

Cordelières de Lourcine (Le couvent des). Les fresques qui le décoraient ont fixé l'iconographie de saint Louis dans la première moitié du XIVe siècle, 417.

Cordier (Henri). Commissions, 6, 208, 437. – Rapports, 79, 143, 222, 298, 408. — Observations, 268, 345. — Hommages, 435.

Corpus Vasorum Antiquorum. Le Comité de l'U. A. I. adopte à l'unanimité le programme de M. Pottier pour cette publication, 171.

Courant (Maurice) et Wiet (Gaston). *Recueil Schefer*, 435.

Croiset (Alfred). Commissions, 6, 414, 437.

Croiset (Maurice). Commissions, 5, 6, 231, 437. — Observations, 211, 257, 409.

Cumont (Franz). Pascal Fourcade, explorateur de l'Asie Mineure, 308. — Lettre de Beyrouth sur sa mission à Sâlihiyeh, 420, – Télégramme, 421. — Lettre de Der-ez-Zor sur les résultats des fouilles, 425. — Félicité par le président sur sa mission, 434. — Observation, 24.

Cuq (Édouard). — Allocution, 1. Commissions, 6, 231. — Rapports. — Une inscription bilingue de Délos de l'an 58 avant J.-C, 48, 57. — Note sur Julius Priscus, préfet du prétoire de Gordien, 184. — Observations, 172, 268, 281, 297.

Cylindre à la légende hiéroglyphique trouvée à Byblos, 13.

Dandouau (A.). *Contes populaires des Sakalava et des Tsimihety de la région d'Analalava*, 219.

Darab Dastur Peshotan Sanjana. *The Dinkard*, 350.

Daranatz (Chanoine). *Le P. Clément d'Ascain*, 48. — *Incendies de cathédrales pyrénéennes*, 252.

Debrousse (Fondation). Commission, 437.

Delaborde (le comte François). Commission, 6. — Membre de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 87. — Observation, 418.

Delachenal (Roland). Le mariage du Prince Noir, 256-419.

Delalande-Guérineau (Prix). Commission, 6. — Rapport, 143.

Delatte (A). *Essai sur la politique pythagoricienne*, 169.

Delattre (Le P.). Fouilles sur l'emplacement d'une basilique, près de Douar-ech-Chott, 302. — Subvention sur la fondation Piot, 371.

Delehaye (R.-P.-Hipp.). *Deux typica byzantin de l'époque des Comnènes*, 408.

Deloche (Maximin). Plaque commémorative apposée au lieu de sa naissance, 324. — M. Blanchet représente l'Académie à l'inauguration, 334.

Délos. Commentaire d'une inscription bilingue, de l'an 58 avant J.-C., 48.

Demiau (Le commandant). Le mariage étrusque d'après la

Digitized by Google

colonne X du texte d'Agram, 319, 436.

De Rossi (J.-B.). Son centenaire à Rome. L'Académie s'y fait représenter par M. Ignazio Guidi, 430.

Dielii (Charles). Commissions, 6, 437. — Présenté en première ligne pour le poste de Directeur de l'École française de Rome, 231. — Les fouilles du corps d'occupation français à Constantinople, 198. — L'évangéliaire de l'impératrice Catherine Comnène, 243. — Observations. — Hommages, 169.

Diels (Hermann), correspondant de l'Académie. Son décès, son éloge, 253.

Diplôme (Un) faux de Charles le Chauve en faveur de Saint-Germain-des-Prés, 129.

Directeur des Beaux-Arts. Lettre sur le moulage du « Squelette » de Léger Richier, 420.

Djebail. Voir Byblos.

Dorez (Léon), secrétaire de la rédaction des comptes rendus. Son décès, 43.

Douar-ech-Chott, village du territoire de Carthage, 302.

Dourlans (Fondation). Commission, 437.

Drouin (Prix Edmond). Commission, 6. — Rapport, 61.

Drouin (Georges). *La flotte de Bonaparte sur les côtes d'Égypte*, 370.

Duchalais (Prix Veuve). Commission, 5. — Rapport, 100.

Du Cange (Réédition du glossaire latin de). Le Comité de l'U.A.I. adopte à l'unanimité le programme proposé par M. Ch.-V. Langlois pour cette entreprise, 171.

Duchesne (Mgr Louis), décédé. Son éloge, p. 119. — Vacance de son fauteuil, 172. — Élection fixée au 15 décembre, 356. — Son remplacement, 431.

Dumas, recteur de l'Université de Grenoble. Invite l'Académie à se faire représenter aux fêtes de Champollion des 7 et 8 octobre à Grenoble, 296.

Durrieu (le comte Paul). Commissions, 5, 6, 437. — Rapport, 106. — La belle Ferronnière, 96. — Les filles d'Agnès Sorel, 149, 150. — Observations, 48, 100, 116, 119, 184, 222, 409, 418. — Hommages, 48, 102.

Dussaud. Candidat, 94, 416.

École des Chartes. *Le Livre du centenaire*. — *Compte rendu de la célébration du centenaire*. — *L'École des Chartes et la guerre*, 48.

École française d'archéologie de Jérusalem. — Envoi d'un missionnaire, 421.

École française d'Athènes. Lettre de M. Picard sur les travaux de l'École, 257.

École française d'Extrême-Orient. Rapport du Directeur, 354. — Commission, 437.

École française de Rome. Commissions, 80, 437. — Le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à lui proposer des candidats pour le poste

Digitized by Google

de Directeur, 221. — Avis de la nomination d'un directeur intérimaire sans préjudice des prérogatives de l'Académie, 433.

Edfou (Égypte). Site de l'ancienne Apollinopolis Magna, fouillé par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, 423.

Élections, 145, 423, 430.

Emesa (Syrie). Milliaires de la voie romaine d'Emesa à Héliopolis, découverts près de Tell-Nebi-Mend par M. Brossé, 31.

Enlart (C.). Lettre sur sa mission à Tartous (Tortose), 50. — Candidat, 36, 408.

Espérandieu (Émile). Note sur une statuette de l'Amour portant un trophée découverte près de Narbonne, 267. — Note sur une inscription funéraire de Fontvieille près d'Arles, 281. — *La Maison Carrée*, 93. — *La Tourmagne*, 100.

Estrade. Delcros (Prix). Commission, 6. — Rapport, 170.

Fage (René). *La plantation du clou. Transformation et persistance du rite en Limousin*, 219.

Falce (Antonio). *Il marchese Ugo di Toscana*, 84.

Ferrari Doria (Barthelemy de). *Lettres de guerre, 1914-1918*, 61.

Ferronnière (La Belle). Le nom est actuellement appliqué par erreur à un portrait provenant de Versailles, 97.

Finot (Louis), directeur de l'École française d'Extrême-Orient. Lettre notifiant la mort de M. Peri, et demandant une prolongation pour M. Goloubew, 296. — Hommage à l'Académie du *Bulletin de l'École d'Extrême-Orient*, t. XXI-I, qui contient l'histoire de l'établissement, 417.

Fischl (Hans). *Ergebnisse und Aussichten der Homer analyse*, 230.

Florence (E.). *L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher*, 169.

Foucart (Georges). Fouilles d'Edfou (Égypte) par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, 423.

Foucart (Paul). Commission, 437. — Observations, 125, 297.

Fougères (Gustave). Candidat, 94. — Élu membre ordinaire, 145. — Commission 437.

Fouilles. A Djebail ou Byblos, 7. — A Sâlithîyeh, 240, 420, 421, 425. — A Constantinople par le corps d'occupation français, 184.

Fould (Prix Louis). Commission, 6. — Rapport, 209.

Fourcade (Pascal), correspondant de l'Académie en 1811. Son exploration en Asie Mineure, 308.

Fournier (Paul). Commissions, 5, 6. — Rapport, 116. — Hom-

Digitized by Google

mages, 43, 147, 180, 257, 416.
Frazer (James-George). *Adonis*, 61.

Garnier (Fondation Benoît). Subventions. 143, 222, 298. — Commission, 437.
Gauthier (Henri). Reçoit le prix Gaston Maspero, 210.
Gayley (Charles Mills) et Benjamin Putnam Kurtz. *Method and materials of literary criticism*, 40.
Genouillac (Henri de). *Inventaire des tablettes de Tello conservées au Musée impérial ottoman*, tome V, 45.
Gérin Ricard (de). Note sur une inscription de Rognac, Bouches-du-Rhône, 21.
Girard (Paul). Note sur un passage de l'*Électre* de Sophocle dont le sens n'a pas été compris par les commentateurs, 210. — Son décès, son éloge, 235. — Renvoi au mois d'octobre du scrutin sur la vacance de son fauteuil, 243. — Vacance déclarée, 358. — Hommages, 94.
Glotz (Gustave). L'évolution des sociétés préhistoriques dans le monde égéen d'après les types d'architecture, 409.
Gobert (Grand Prix). Commission, 437. — Rapport, 4. — Vote, 184.
Goelzer (Henri). Candidat, 86, 416.
Gouraud (Le général). Félicite l'Académie de la part qu'elle prend au développement de l'action de la France en Syrie, 4. — Transmet un télégramme relatif à la découverte d'un sarcophage à Byblos, 77.
Goyau (Georges). *L'Histoire religieuse de la France*, 180.
Grierson (Sir George). *Gramophone records of languages and dialects spoken in the Himalayan tract and the limited Provinces of Agra and Oudh*, 207.
Gsell (Stéphane). Candidat, 98, 419. — *Corpus des Inscriptions latines d'Algérie*, tome I, 169. — Reçoit le prix Estrade Delcros, 170.
Gubbins (J. H.). *The making of modern Japan*, 350.
Guidi (Ignazio). Représente l'Académie des Inscriptions aux fêtes organisées à Bologne pour le 3e Centenaire de Molière, 4, 41 ; — au centenaire de J.-B. de Rossi, 430.

Haï Melamed (Raphael). *The targum to canticles according to six yemen mss. compared with the « Textus receptus » as contained in de Lagarde's « Hagiographica Chaldaïca »*, 58.
Hamatha. Localité voisine de Tibériade, avec une synagogue célèbre au IIe siècle de notre ère, 58.
Hammer (Heinrich). *Innsbrück in seiner baugeschichtlichen Entwicklung*, 230.
Haoussas. Population du Cameroun, originaire du Bornou, 156.

Digitized by Google

Haskins (Charles-H.), correspondant de l'Académie. Assiste à la séance, 183.

Haussoullier (Bernard). Commissions, 6, 437. — Rapport, 143. — Désigné par le Secrétaire perpétuel pour le suppléer en août, 252. — Une inscription grecque de Suse, 256. — Rapport sur les recherches épigraphiques dans la région de Téos par M. Picard, 299. — Observations, 125, 281. — Hommages, 169,...

Havet (Louis). Volume de *Mélanges* projeté par l'École des Hautes Études en l'honneur de la découverte de Champollion, 21. — Observations, 119, 223.

Heberdey (Rudolf von). *Altattisches Porosskulptur. Ein Beitrag zur Geschichte des archaïsches Griechischen Kunst*, 230.

Hebdomon, faubourg de Byzance aujourd'hui Makri-Keui. Fouilles du corps d'occupation français à Constantinople, 198.

Héliopolis (Syrie). Milliaires de la voie d'Émèse à Héliopolis découverts par M. Brossé près de Tell-Nebi-Mend, 31.

Heuzey (Léon). Commission, 6. — Décédé, 52. — Son éloge, 53. — Vacance de son fauteuil, 79. — Élection de son successeur, 144.

Hiérapolis-Bambyce. Ville de Syrie, aujourd'hui Membidj. — Ses monnaies, 358.

Irschfeld (Otto), associé étranger. Son décès, son éloge, 181.

Histoire métallique de la guerre. Liste des projets adoptés, 441.

Homburger (Mlle L.). Une mission au Cameroun, 175. — Missionnaire de la fondation Benoît Garnier, 222.

Homolle (Théophile), vice-président. Délégué aux fêtes de l'Académie de Bruxelles, 4 ; — à la Commission chargée de préparer le Centenaire d'E. Renan, 299. — La carrière d'Euboulos, fils de Demetrios, du dème de Marathon, 131. — Les bas-reliefs découverts à Athènes dans le mur de Thémistocle, 215. — Compte rendu sommaire de la session du Comité de l'U. A. I., 171. — Allocution pour le Centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, 342. — Lettres et notes de M. Charles Picard, directeurde l'École d'Athènes, 78, 95, 117, 257. — Note de M. Capart, 259. — Lettres de M. Cavvadias, 301, 356. — Note de M. Paul Perdrizet, 319, 42, 59. — Notice sur *Léon Heuzey*, 146. — Rapports au Comité de l'U A. I. *sur la carte du monde romain*, et *sur le régime des antiquités dans les pays à mandat*, 297. — Observation, 299. — Hommages, 42, 76, 115, 252, 333, 351, 438.

Hourticq (Louis). Les fresques de la chapelle des Pellegrini à

Digitized by Google

Sant'Anastasia de Vérone, 47.
Huart (Clément). Note sur le site de Tulupa, qui devrait être identifié non avec Hiérapolis-Membidj, mais avec Idlib, au S.-O. d'Alep, 207. — *Les Mosâfirides de l'Adherbaïdjân.* — *Une razzia en Arménie au X^e siècle*, 59. — *Les saints des derviches tourneurs*, tome II, 146. — *L'Islamisme*, 265. — *Les Banou-'Annaz*, 280. — Hommages, 58, 268, 432.

Icard et Gielly. Découvrent près des ports de Carthage un sanctuaire punique, 20. — Importance de la trouvaille, 43, 47.
Inscriptions hiéroglyphiques, 11, 235.
Inscriptions grecques, 81, 132, 133, 314.
Inscriptions latines, 29, 32, 33, 34, 81, 269, 281, 302, 304, 305, 306, 307, 354, 390, 391, 399, 403, 404, 405,
Inscription latine de Rognac, 21.
Inscriptions sémitiques, 112, 114.

Jeanbernat (Jules). Voyez Ferrari Doria (Barthélemy de).
Jeanne de Valois, fille d'Agnès Sorel. Mariée à Antoine de Bueil, comte de Sancerre, 153. Sa fille Renée épouse Louis de Bruges, S^r de la Gruythuyse, 166. — Le Roi hérite de sa bibliothèque, 167.
Jeanroy. Candidat, 105. — Élu membre titulaire, 431. — Commission, 437.
Jeanton (Gabriel). *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*, tome II : *Pèlerinages et légendes sacrées*, 45.
Jéquier (Gustave). *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, 46. — *Matériaux pour servir à l'établissement du dictionnaire de l'archéologie égyptienne*, 345.
Jorga (Nicolas). Influences dalmato-vénitiennes en Roumanie, 194. — *Relations entre Serbes et Roumains. A l'occasion du mariage de la princesse Marie et du roi Alexandre*, 180.
Jorga (Nicolas) et Georges Balș. *L'art roumain*, 231.
Jorga (N.) et Cegàneanu. *Museul National de Antichităti, Secțiuna eclesiastică. Obiecte Bicericesti studiate și descrite*, 207.
Joulin (Léon). Note sur la protohistoire de la Gaule du Sud et de la Péninsule hispanique, 88.
Julien (Prix Stanislas). Commission, 6. — Rapport, 106.
Julius Priscus. Préfet du prétoire de Gordien, 184. — Différent du préfet du même nom sous le règne de Philippe l'Arabe, 156.
Jullian (Camille). Commissions, 5. — Note de M. de Gérin-Ricard, 21. — Note sur l'inscription dédiée à la *Dea Tutela* de Bordeaux, 106. — Les titres de Cachan à former une commune séparée d'Arcueil, 118. — Lettre sur la fon-

Digitized by Google

tion du *Musée Basque*, 325. — *La conversion de l'Europe à l'hellénisme*, 241. — *Les origines de Cachan*, 323. — Observations, 21, 42, 87, 172. — Hommages, 145, 169, 434.

Karalevski (R. P.). Découvre au Vatican l'original « sarrasin » de la lettre du khan Guyuk à Innocent IV, 41.

Kortleiner (Fr.-Xav.). *Archaeologica Biblica*, 230.

Laborde (Alexandre de). Commissions, 5, 6, 437. — Rapport, 60. — Élu membre de la commission Piot, 87. — *La Bible moralisée*, t. IV, 84. — *Les vingt rondeaux dessinés par Godefroy le Batave, dédiés à François Ier*, 370. — Hommages, 428.

Lacau (Pierre). Les travaux du Service des Antiquités de l'Égypte en 1921-1922, 372.

Lac de Pharaon. Serait la construction circulaire découverte à Byblos, 12.

Ladeuze (Mgr), recteur de l'Université de Louvain. Remercie l'Académie de l'envoi de ses publications pour la reconstitution de la Bibliothèque, 296.

La Grange (Prix de). Commission, 6. — Rapport, 115.

Lagrange (R. P). Annonce la découverte à Beit-Djibrin (Palestine) d'une salle pavée en mosaïques, 41. — Envoie le compte rendu des travaux de l'École archéologique de Jérusalem, 434.

Lammens. *La Syrie, précis historique*, 6.

Langdon (St.). *The early chronology of Sumer and Egypt and the similarities in their culture*, 40.

Langeais (Château de). Inscription destinée à y figurer, 440.

Langlois (Ch.-V.). Commissions, 5, 6. — Rapports, 4, 125. — Observations, 297.

Langlois (Ernest), professeur à l'Université de Lille. Élu correspondant, 423.

Lanman (Charles R.), correspondant de l'Académie. Assiste à la séance, 240.

Lantier (Raymond). Notes de topographie carthaginoise, 22. — Voir Poinsot (Louis) et Lantier (Raymond).

La Roncière (Ch. Bourel de). La cartographie du Sahara et du Niger dans les planisphères du moyen âge, 87. — Candidat, 98, 429.

Lasteyrie (Robert de). Notice sur sa vie et ses travaux, 419.

Leblond (Dr V.). *Molière et les médecins de son temps ; ses aïeux à Beauvais et à Paris*, 144. — *L'église Saint-Michel de Beauvais et ses « coliberts » ...*, 408. — *Les artistes de Beauvais et du Beauvaisis*, 425.

Léda (La) de Michel-Ange et celle du Rosso, 253.

Lee Brossé (Ch.). Note sur deux

Digitized by Google

monuments de Ma'rab, 82.
Lefèvre-Pontalis (Eugène). *Congrès de la Société française d'archéologie en 1919*, 60. — Candidat, 94, 416.
Leger (Louis). Commissions, 6 414. — Félicité par l'Académie à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, 436.
Le Senne (Prix Émile). Prorogé de 1921. — Commission, 8. — Rapport, 60.
Lesmaries (A.). *Dunkerque aux temps anciens. — Introduction*, 59.
Levi (Sylvain). Missionnaire de l'Académie au Nepal, met la main sur plusieurs ouvrages importants de la littérature bouddhique, 221.
Levi-Provençal. *Les historiens des Chorfa. — Les Manuscrits arabes de Rabat. — Les Textes arabes de l'Ouergha*, 432.
Libertini (Guido). *Le Isole Eolia nell'antichità greca e romana*, 230.
Longnon (Auguste). *La formation de l'unité française* (publiée par le comte Fr. Delaborde), 220.
Lorey (Eusèbe de). Lettre sur des monuments retrouvés dans les ruines de l'église de la Croix, à Damas, 33. — En adresse les photographies, 115.
Lot (Ferdinand). Candidat, 413. — Retire sa candidature, 430.
Loth (Joseph). Communication sur les mots français, *somart*, *savart*, dérivés du vieux celtique *samaro*, 99. — Le sens de *nepos* dans deux inscriptions latines de l'Ile de Bretagne, 269. — Le village natal du scribe Henri Bossec ; les différents sens de *tre-* dans les noms propres composés bretons actuels, 409. — Observations, 107, 116, 409, 434.
Loubat (Le duc de). Commission, 208. — Hommage, 369.
Loubat (Fondation du duc de). Commission, 437.
Loubat (Prix du duc de). Commission, 6. — Rapport, 79.

Mâle (Émile). Commissions, 5, 6, 437. — Rapports, 209, 271, 371. — Rapport sur le concours des Antiquités nationales en 1922, 211. — Les fresques du couvent des Cordelières de Lourcine, 417. — Hommage, 425.
Manboury. Dirige les fouilles du corps d'occupation français sur l'emplacement du quartier des Manganes, de l'antique Byzance, 200.
Manganes. Quartier de Byzance, 200. — Le corps d'occupation y découvre les substructions de la grande église, 201.
Mantegna (Andrea). Il serait l'auteur des fresques anonymes de la chapelle des Pellegrini à Sant' Anastasia de Vérone, 47.
Marguerite de Valois, fille d'Agnès Sorel. Mariée à Olivier de Coëtivy, Sr de Taillebourg, 153. — Ses

Digitized by Google

Heures, conservées à Vienne, 157.

Mâr Yahbalaha. Patriarche nestorien au XIIIe siècle, 235.

Maspero (Prix). Commission, 6. — Vote, 210.

Masqueray (Paul). *Édition de Sophocle*, tome I (Collection Guillaume Budé), 94.

Matière (J.). *Tables générales de l'année épigraphique*, 1911-1920, 411.

Méautis (Georges). *Recherches sur le Pythagorisme*, 169.

Mégalithes préhistoriques. Les lignes tracées sur les mégalithes seraient des plans, 41.

Mélida (D. José Ramón). *El teatro romano de Mérida. — El anfiteatro romano de Mérida. — Excavaciones de Mérida : una casa basilica romano-cristiana. — Informes sobre el medallón de oro de Augusto. — Tesoro de Aliseda : noticia y descripción de las joyas que la componen*, 76.

Merlin (Alfred). Présenté en 2e ligne pour le poste de Directeur de l'École française de Rome, 231. — Note de M. Lantier relative à la topographie de Carthage, 22. — Note de MM. Poinssot et Lantier sur un sanctuaire de Tanit récemment trouvé à Carthage, 281.

Merlin (A.) et Poinssot (L.). — *Catalogue du Musée Alaoui* (I. K. I. M.) (2e supplément). *Céramique*, 2e fascicule, 98.

Mesnil du Buisson (le comte du). *Anciennes défenses de Beyrouth. — Beyrout El-Qadimé*, 98.

Messaksoudi (Collection). Étude de quelques objets de cette collection, 42.

Minerve. La déesse désignée sous ce nom dans l'inscription de Rognac, est une déesse celtique, p. 21.

Ministre de l'Instruction publique. Rappelle aux Recteurs d'Académie les dispositions du décret de 1907 sur les préséances de l'Institut, 419.

Minorsky. *Notes sur la secte des Ahlé-Haqq*, 58.

Mögensen (Maria). *Le Mastaba égyptien de la glyptothèque Ny Carlsburg*, 429.

Molière. Cérémonie organisée à Bologne à l'occasion du 3e centenaire de Molière : l'Académie y est représentée par M. Ignazio Guidi, 2.

Monceaux (Paul), président. Allocutions, 2, 53, 56, 129, 181, 235, 241, 253, 318, 334, 336, 419, 436. — Désigné pour remplacer le Secrétaire perpétuel aux cérémonies du Centenaire de la Société Asiatique 230. — Note du P. Delattre, 301. — Monuments chrétiens récemment découverts à Djemila, 358, 371, 380. — *Littérature donatiste au temps de saint Augustin*, 169. — Observations, 48, 61, 80, 116, 268, 282, 297.

Montet (Pierre). Lettres sur les fouilles de Djebail (Byblos), 7 et suivantes. — Compte rendu des fouilles, 44. —

Digitized by Google

Rapports sommaires sur les premiers résultats des fouilles de 1922, 421, 430.

Morel-Fatio (Alfred). Commissions, 6, 208.

Mortet (Charles). *Les origines et les débuts de l'imprimerie d'après les recherches les plus récentes*, 428.

Mosaïques. Salle pavée en mosaïques découverte à Beit-Djibrin (Palestine), 4.

Navière (L'abbé Antony). *Pourquoi a-t-on fait maigre avec un oiseau ?*

Naville (Édouard). Demande que l'Académie célèbre le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, 20. — Lettre sur le vase d'obsidienne de Byblos, 148. — Lettre sur le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, 344. — *La haute critique et le Pentateuque*, 59. — *Étude biographique sur Champollion*, 424. — Hommage, 144.

Nicagoras, dadouque d'Éleusis, a visité les syringes de Thèbes. Date et caractère de son voyage, 282.

Nolhac (Pierre de). *Ronsard et l'humanisme*, 8.

Négrilles. Population du Cameroun, localisée dans les régions forestières, 175.

Norske historiske kildeskrift Kommission (Det). nos 34 (1916), 45 (1919), 46 (1920), 41-2 (1921), 47 (1922).

Numismatique du moyen âge (Prix de). — Voir Duchalais (Prix Vve).

Numismatique orientale. Voir : Drouin (Prix Edmond).

Objets égyptiens trouvés dans les fouilles de Byblos, 8.

Oikonomos (G. P.). *Étude sur les bas-reliefs archaïques trouvés à Athènes*, 319.

Oldenburg (Serge d'), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Petrograd, fait savoir que M. Ouspensky, dont le décès avait été annoncé en 1921, est en bonne santé, 208.

Omont (Henry). Commissions, 5, 6, 414, 437. — Une collection d'autographes donnée à la Bibliothèque nationale par le baron Edmond de Rothschild, 52. — Un ancien manuscrit illustré de l'Apocalypse récemment entré à la Bibliothèque nationale, 86. — Il appartient au groupe anglo-saxon et alamanique des mss. illustrés de l'Apocalypse, 116. — Hommages, 40, 45, 143, 350, 408.

Ordinaire (Prix). Commission, 5. — Sujet pour 1925.

Österreichisches. Archaeologisches Institut. *Führer durch das K. K. Staatsmuseum in Aquileia.* — *Führer durch Pola.* — *Führer durch Ephesos*, 230.

Ounas, pharaon de la Ve dynastie. Vase trouvé à Byblos portant une inscription à son nom, 11.

Digitized by Google

Ouspensky (Fedor), correspondant de l'Académie. Cru à tort décédé, en 1921, donne de ses nouvelles, 208.

Papyrus Studien und andere Beitrage, 230.

Paris (Pierre). *Promenades archéologique en Espagne* (3e série), 59.

Pellechet (Commission de la fondation). — Subventions, 340. — Commission, 437.

Pelliot (Paul). Commissions, 6, 437. — Rapports, 46, 315. — Élu membre de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient, 87. — Découverte de l'original « sarrasin » de la lettre du khan Guyuk à Innocent IV, 41. — Identification de trois nouveaux documents mongols des archives du Vatican, 52. — Découverte à Rome de la traduction latine du mémoire présenté au Concile de Lyon en 1274 par les envoyés du khan mongol de Perse, et de deux lettres originales en arabe envoyées au Saint-Siège par le patriarche nestorien Mâr Yahbalaha III, 234. — Note sur le nestorien Raban Ara, correspondant d'Innocent IV, qui doit être identifié avec le nestorien syrien Isa, 268. — Observations, 61, 119, 268, 323. — Hommages. *Grottes de Touen-Houang*, 144.

Penniman (James-Hosmer). I. *Ourt debt to France*. — II. — *What Lafayette did for America*, 117.

Penthièvre (Duc de). Inscription pour son tombeau, 439.

Pepi. Vase d'albâtre au nom de ce pharaon, trouvé à Byblos, 14.

Perdrizet (Paul). *Negotium perambulans in tenebris. Études de démonologie orientale*, 115. — Une fondation du temps de Ptolémée Épiphane, le temple du dieu-lion à Léontopolis 319, 320.

Peri (Noël), membre et secrétaire de l'École française d'Extrême-Orient. Son décès, 231.

Perrenet (Jean). *Documents de l'histoire monétaire des ducs de Bourgogne*, 49.

Petersson (Torsten). *Cicero, a biography*, 40.

Petit (Mgr Louis), archevêque catholique d'Athènes. Lettre sur l'emplacement jusqu'ici ignoré de la ville de Tulupa, mentionnée par les historiens de la Croisade, 183.

Pharaons. Inscriptions de Byblos au nom des pharaons Ounas, 11 ; Pepi, 14, 19.

Philadelpheus, éphore des antiquités d'Athènes. Découvre dans le mur de Thémistocle des bases de statues, décorés de reliefs, 78.

Picard (Charles). Demande à l'Académie d'accorder une subvention à l'École d'Athènes pour des fouilles en Asie Mineure, 63. — Note sur trois bas-reliefs décorant une base

Digitized by Google

archaïque découverte par M. Philadelpheus dans le mur de Thémistocle, à Athènes, 78. — Note sur des inscriptions de Teos, 86. — Note sur des recherches au théâtre de Délos, 86, 95. — Note sur deux nouvelles bases archaïques, trouvées à Athènes, 84, 95. — Lettre sur une nouvelle base de statue découverte à Athènes, 117. — Lettre à M. Homolle sur les travaux de l'École d'Athènes, 257. — Rapport sur les fouilles exécutées par les membres de l'École d'Athènes en 1922, 431.

Piot (Fondation). Subvention 371. — Commission, 436.

Piot (Monuments et Mémoires). Le tome XXV est consacré à l'Égypte, pour commémorer la découverte de Champollion, 20.

Plan (Pierre-Paul). Édition en facsimilé de la *Pantagruéline prognostication*, 350.

Plan Carpin. On retrouve aux Archives du Vatican l'original « sarrasin », de la lettre du khan Guyuk rapportée par lui à Innocent IV, 41.

Poinssot (Louis), directeur du Service des Antiquités de Tunisie. Annonce la découverte par MM. Icard et Gielly, d'un sanctuaire punique à Carthage, 50. — Envoi des estampages de stèles carthaginoises, 86. — Lettre sur la création d'un parc archéologique à Carthage, 99.

Poinssot (Louis) et Lantier (R.). Un sanctuaire de Tanit récemment trouvé à Carthage, 282, 297. — Note sur une inscription découverte à Thuburbo Majus, 353. — Note sur une feuille d'or punique trouvée à Carthage, 355.

Pottier (Edmond). Commissions, 6, 437. — Rapport 356. — Note de M. Michel Rostovtsev, 2, 61. — Note de M. Léon Joulin, 87. — Rapport sur les travaux archéologiques du Service des Antiquités de Syrie et sur la fondation de l'École française de Jérusalem (1920-1921), 359. — Notice sur *Léon Heuzey*, 424. — *Vases Antiques du Louvre*, t. III, 429. — *Corpus Vasorum Antiquorum : Vases du Louvre*, fasc. 1, 438. — Observations, 357. — Hommages, 45, 98, 146, 323, 409, 421.

Poulsen (Frédéric). *Etruscan tomb paintings, their subjects and significance*, 146.

Préséance des professeurs des facultés membres de l'Institut dans les cérémonies officielles, 419.

Price (Laurence Marsden). *English German Literary influences, Bibliography and Survey*. Part. 1, Bibliography, 40.

Priscus. [Voir] Julius Priscus.

Prost (Prix Auguste]. Commission, 6. — Rapport, 116.

Prou (Maurice). Commissions, 5, 6, 414, 437. — Rapports, 100,

Digitized by Google

143, 240. — Note de M. du Ranquet sur la peinture murale de l'église du chastel de Saint-Floret, 100. — Un diplôme faux de Charles le Chauve en faveur de Saint-Germain-des-Prés, 125. — *Documents sénonais de la collection Tarbé de Reims*, 94. — Observations. — Hommages, 49, 60, 94, 220, 424. — Inscription de la plaquette à lui offerte à l'occasion du Centenaire de l'École des Chartes, 443.

Prou (Maurice) et Deshoulières. *L'église de Néris*, 426.

Publications of the Princeton University Archaeological expeditions. Divisions II and III, section A, part 5, 6, 7 ; — Division II, section B, part 5, 119.

Puech (A.). — Candidat, 98, 419.

Raban Ata, nestorien, correspondant d'Innocent IV, identique au Raban Ara du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, et au nestorien syrien Isa, qui vécut en Chine, 268.

Ragman. Statut d'Édouard I. Origine de ce nom, 297.

Ranquet (Henri du). Note sur la peinture murale de l'église du chastel de Saint-Floret (Puy-de-Dôme), 100.

Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome durant l'année 1920-1921 par M. Émile Châtelain, 63.

Rapport sur le concours des Antiquités Nationales en 1922, par M. Émile Mâle, 24.

Rapport sur les travaux archéologiques du Service des Antiquités de Syrie et sur la fondation de l'Éeole française de Syrie par M. Edmond Pottier, 359.

Ravel (Maurice, Paul). *Carnet de route en Alsace pendant la Grande Guerre, 1914-1918 ; — Lettres et Mémoires*, 180.

Reinach (Salomon). Commissions, 5, 6, 208, 414. — Grands et petits bronzes, 298. — Une miniature parisienne de 1430, représentant la pointe ouest de la Cité, 346. — *Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance*, tome V, 94. — *Notice nécrologiques*, 411. — *Bibliographie de ses travaux*, 411. — Observations : 21, 42, 61, 98, 107, 116, 129, 149, 268, 282, 297, 409, 418. — Hommages : 141, 317, 411, 415.

Reinach (Théodore). Commissions, 5, 6, 437. — Le « Sophocle » du Musée de Latran, 44. — Une hymne liturgique chrétienne découverte dans un papyrus grec, 79. — *De quelques articles du « Gnomon de l'idiologue » ; — L'hymne d'Oxyrrhyncus*, 265. — Observations, 21, 80, 107, 170, 211, 222, 256, 257, 489. — Hommages, 169, 370.

Renan (Ernest). Son centenaire. L Académie est représen-

Digitized by Google

tée dans la commission d'organisation par son secrétaire perpétuel et M. Homolle, 430.

Rey (Léon). *Observations sur les premiers habitats de la Macédoine*, 351. — Dépose 220 aquarelles et dessins concernant la Macédoine préhistorique aux archives de la fondation Piot, 414.

Ricci (Seymour de). Un *Album* de Bellini, conservé au Louvre, 222. — *The book collector's guide*, 141. — *Bulletin papyrologique*, 317.

Rigg (Gilleron). *Theories of obligation of citizen to State*, 45.

Rognac (Bouches-du-Rhône). Autel de pierre dans cette localité, portant une inscription à une Minerve celtique, 21.

Ronzevalle (Le R. P. Sébastien). Note sur la déesse syrienne Atargatis et les monnaies des Pontifes-rois de Bambyce-Hiérapolis, 358, 414.

Rostovstev (Michel). Note sur quelques objets de la collection Messaksoudi, acquise en 1912 pour les Musées du Louvre et de Saint-Germain, 42, 61. — *A large estate in Egypt in the third century B. C.*, 169. — *Iranians and Greeks in south Russia*, 421.

Rouchon (Ulysse). *Le Velay gallo-romain et sa capitale Rouessio*, 415.

Roy (Maurice). La Leda de Michel-Ange et celle du Rosso, 231, 255. — *Le monument d'Albert Pie de Savoie, comte de Carpi*, 1531-1535, 102.

Rubio y Lluch (A.). *Documents per l'historia de la cultura catalana mig-eval*, t. II, 169.

Saint Louis. Son iconographie fixée pour cinquante ans au XIVe siècle par les fresques du couvent des Cordelières de Lourcine, 417.

Saintour (Prix). Commission, 6. — Rapport, 143.

Saint-Périer (R.). Dépose un pli cacheté, 301.

Sâlihîyeh. Localité de Syrie sur la rive droite de l'Euphrate. — Fouilles de M. Breasted, 249. — Fouilles de M. Cumont, 425. — Site de l'ancienne Doura-Europos, 427.

Sautel (Abbé J.). *Vaison, ses monuments. — Vaison, statues impériales du Musée. — L'aqueduc romain de Groseau. — Catalogue descriptif illustré des manuscrits liturgiques de l'église d'Apt*, 169.

Scheil (R. P. Jean). Commissions, 6, 437. — Allocution pour le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion, 343. — Hommages, 40, 46, 345, 424.

Schlumberger (Gustave). Commissions, 5, 6, 437. — Lettre de Mgr Petit sur l'emplacemede l'alap, 131. — *Byzance et des Croisades*, 115. — Observation, 48. — Hommage, 115.

Digitized by Google

Scialojà (Vittorio), à Rome. Élu correspondant, 423. — Remercie l'Académie, 430.

Semicentennial Publications of the University of California, 101. — 23 volumes.

Senart (Émile). Commissions 6, 414, 437. — Rapport officieux sur le prix Volney, 210. — Annonce que le centenaire de Champollion sera célébré en même temps que celui de la Société Asiatique dans la cérémonie du Louvre de juillet, 21. — Donne des nouvelles du voyage de M. Sylvain Lévi au Nepal, 221. — *La Bhâgavadgîta*, 230.

Seunig (Dr V.). *Die Kretische-Mykenische Kultur*, 230.

Slousch (Nahum). Compte rendu des fouilles pratiquées à Tibériade en 1920 et 1921, 58.

Société Centrale des Architectes. Le président de cette Société demande à l'Académie de désigner le titulaire de la grande médaille d'argent en 1922, 78.

Sophocle. La statue du Musée Latran, connue sous ce nom, représenterait en réalité Solon, et serait une copie d'une statue de Céphisodote, 45.

Springer (W. R. L.). *Laurence Sterne and Goethe*, 40.

Steenstrup (Johannes). *Tids regning*, 231.

Stein (Sir Aurel), à Srinagar (Cachemire). Élu correspondant, 423.

Syrie-Palestine (Missions). Commission, 437.

Tanit. Les monuments découverts à Carthage par M. Icard feraient partie d'un sanctuaire de cette déesse, 47.

Tannery (Paul). *Mémoires scientifiques*, tome IV, 45

Tarrazi (de). *Discours* prononcé à l'inauguration de la Bibliothèque nationale de Beyrouth, 353.

Tartous (Tortose). Relevé de la cathédrale romane, monument du XIIe siècle achevé et modifié à deux époques du XIIIe, 50.

Thomas (Antoine). Commissions, 5, 6, 437. — Rapport, 335. — Un fragment de poème français du XIIe siècle, découvert par M. Watkin, professeur à l'Université de Cardiff, 98. — Signale des notes marginales en bas-breton sur un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 208. — Note sur le sens du mot *lemiga*, 149. — Observations, 99, 119, 409.

Thorlet (Fondation). Rapport, 408. — Commission, 437.

Thureau-Dangin (François). Commissions, 6, 437. — Décline la candidature éventuelle à la vice-présidence, 436. — *Rituels Accadiens*, 6. — *Tablettes d'Uruk à l'usage des prêtres du Temple d'Anu* au temps des Séleucides, 432.

Tibériade. Fouilles pratiquées

Digitized by Google

par M. Nahoum Slousch, 58.
Tisserand (Mgr). Découvre au Vatican deux lettres originales en arabe, adressées au Saint-Siège en 1302 et 1304, par le patriarche nestorien Mâr Yahbalaha III, 235.
Tortose. Voyez Tartous.
Tourneur. *Le médailleur anversois Steven Herwijck* (1557-1565). — *Steven Herwijck, médailleur anversois.* — *Recherches sur les Waterlos, médailleurs bruxellois*, 429.
Toutain (J.). Candidat, 98, 419.
Trannoy. *Hypothèses critiques sur les Pensées de Marc-Aurèle*, Ve série, 317.
Travaux littéraires. Commission, 437.
Tresfranc. Village natal du scribe Henri Bossec, aujourd'hui Tréfranc en Plovan (Finistère), 410.
Tresson (Paul). *La stèle de Koubân*, 408.
Trombelli (Alfred). *Elementi di glottologia*, 84.
Tulupa. Cette ville mentionnée par les historiens de la croisade devrait être identifiée avec Hiérapolis, métropole de l'Euphratésienne, aujourd'hui Membidj, 188.

Union Académique Internationale. La 3e session du Comité fixée au 25 mai, 44. — Compte rendu, 171. — La 4e session fixée au 15 avril 1923, 257. — Lettre sur le remaniement des statuts du l Union, 413.
Vassel (Eusèbe). *Études puniques*, fasc. XIII, 170. — *Sur l'orthographe du nom de Thinissut*, 333.
Veress (Andreas). *Fontes rerum Hungaricarum*, tomes I, II, III, 229.
Vignaud (Henry), correspondant de l'Académie. Annonce de son décès. — Son éloge, 335. *Le problème du peuplement initial de l'Amérique et l'origine ethnique de sa population indigène*, 345.
Villetard (L'abbé). *Colbertina*, 424.
Vinogradoff (Sir Paul). *Oxford studies in social and legal history*, t. VI, 85.
Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie. Lettres : Un monument de Hermel 50. — Description de divers monuments récemment découverts, 80. — Le mobilier funéraire du sarcophage découvert fortuitement à Byblos, 105. — Découverte d'une inscription hiéroglyphique au nom d'Amenemhat III, dans les cendres du sarcophage de Byblos, 148. — Envoi de documents sur les dernières découvertes en Syrie, 234. — Envoi de photographies et d'estampages, 297. — Le grand sarcophage de Byblos, 357. — Rapport sur les recherches effectuées au cours de l'année 1921-1922, par le Service des Antiquités de Syrie, 415, 417.
Volney (Prix). Attribution des récompenses, 210.

Digitized by Google

Volubilis. Résultats des dernières fouilles, 28.
Warner (Sir George), à Londres. Élu correspondant, 423. — Remercie l'Académie, 425.
Windisch (Ernest), correspondant de l'Académie. Annonce son décès, son éloge, 241.

TABLE DES CARTES

Carthage : cimetières romains et chrétiens..... 28
Édifices chrétiens de Djemila..... 384

ERRATUM

P. 101, l. 1, au lieu de *Capitan*, lire : *Carton*.
P. 207, l. 27, au lieu de *Alger*, lire : *Alep*.
P. 223, l. 1, au lieu de *VI*e, lire : *IV*e.
P. 322, note 1, l. 4, au lieu de *maréchal*, lire : *général*.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER DE JANVIER

Séances..... 1, 20, 41, 43

Appendices :

Lettres adressées par M. Pierre Montet, missionnaire de l'Académie, au sujet des fouilles de Byblos dans l'automne 1921..... 7

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre 1921, lu dans la séance du 13 janvier 1922..... 35

Communications :

Notes de topographie carthaginoise. Cimetières romains et chrétiens de Carthage, par Raymond Lantier, inspecteur des antiquités de la Tunisie..... 22

Travaux et recherches du Service des antiquités du Maroc, depuis 1919, par M. Louis Chatelain..... 28

Deux bornes milliaires de Syrie, par M. R. Cagnat, secrétaire perpétuel..... 31

Livres offerts..... 6, 39, 42, 4

CAHIER DE FÉVRIER

Séances..... 47, 50, 52, 60

Livres offerts..... 48, 58, 61

CAHIER DE MARS

Séances..... 63, 77, 86, 94, 98

Appendices :

Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de

Digitized by Google

Rome, durant l'année 1920-1921, par M. Émile Chatelain, membre de l'Académie, lu dans la séance du 3 mars 1922. 63
Lettre de M. Virolleaud, chef du Service des antiquités et des beaux-arts et directeur de la Mission archéologique permanente de Syrie, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris..... 80
Note de M. Charles Lee Brossé sur deux monuments de Ma-Rab..... 82
Lettre de M. A. de Lorey à M. le Secrétaire perpétuel..... 83

COMMUNICATION :

La protohistoire de la France du Sud et de la péninsule hispanique, d'après les découvertes archéologiques récentes, par M. Léon Joulin..... 88

LIVRES OFFERTS..... 75, 84, 93, 98, 100

CAHIER D'AVRIL

SÉANCES..... 105, 115, 117, 119

COMMUNICATIONS :

Stèles carthaginoises : I. Note sur deux stèles de Carthage, par MM. L. Poinssot et R. Lantier..... 107
— II. Note sur une inscription de Carthage, par M. J.-B. Chabot..... 112
Note sur un diplôme faux de Charles le Chauve pour Saint-Germain-des-Prés, par Maurice Prou, membre de l'Académie..... 125
Remarques sur la carrière d'Euboulos, clérouque athénien de Délos, 166-159, par M. Théophile Homolle, membre de l'Académie..... 131

LIVRES OFFERTS..... 117, 119, 141

CAHIER DE MAI

SÉANCES..... 143, 144, 147, 170

COMMUNICATION :

Les filles d'Agnès Sorel, par M. le Comte Durrieu, membre de l'Institut..... 150

LIVRES OFFERTS..... 144, 145, 168, 170

Digitized by Google

CAHIER DE JUIN

SÉANCES..... 171, 181, 207, 221, 231

COMMUNICATIONS :

Lettre de M. le Docteur Carton, correspondant de l'Académie, sur les fouilles de Bulla Regia..... 172
Une mission au Cameroun, par Mlle Homburger..... 175
Notes sur Julius Priscus préfet de prétoire de Gordien, par M. Édouard Cuq, membre de l'Académie,..... 184
La ville de Tulupa au temps des Croisades, par Mgr Petit, archevêque catholique d'Athènes..... 189
Influences dalmato-vénitiennes en Roumanie, par M. Nicolas Jorga, correspondant de l'Académie..... 194
Les fouilles du corps d'occupation français à Constantinople, par M. Charles Diehl, membre de l'Académie..... 198
Note complémentaire sur les bas-reliefs découverts à Athènes dans le mur de Thémistocle, par M. Th. Homolle, membre de l'Académie..... 215
Un prétendu fragment de Plaute en onciale du IVe siècle, par M. Émile Chatelain, membre de l'Académie..... 223

APPENDICE :

Rapport sur le Concours des Antiquités de la France, par M. E. Mâle, membre de l'Académie, lu dans la séance du 16 juin 1922..... 211

LIVRES OFFERTS..... 180, 207, 219, 229, 231

CAHIER DE JUILLET

SÉANCES..... 213, 241, 252, 257

COMMUNICATIONS :

L'évangéliaire de l'impératrice Catherine Comnène, par M. Charles Diehl, membre de l'Académie..... 243
Nouvelles fouilles aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), par M. Aug. Audollent, correspondant de l'Académie..... 260

APPENDICE :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publica-

Digitized by Google

tions de l'Académie pendant le premier semestre de 1922; lu dans la séance du 12 juillet 1922..... 248

LIVRES OFFERTS..... 241, 252, 257, 265

CAHIER D'AOUT

SÉANCES..... 267, 281, 296, 298

COMMUNICATIONS :

Le sens de Nepos dans deux inscriptions latines de l'île de Bretagne, par Joseph Loth, membre de l'Académie..... 269
Constantin et le Dadouque d'Éleusis, par M. Julien Baillet... 282

LIVRES OFFERTS..... 280, 296

CAHIER DE SEPTEMBRE

SÉANCES..... 302, 318, 324, 334, 345

COMMUNICATIONS :

Fouilles sur l'emplacement d'une basilique près de Douar-Ech-Chott à Carthage, par le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie..... 302
Pascal Fourcade, explorateur de l'Asie Mineure, par M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie..... 308
Une fondation du temps de Ptolémée Épiphane : le temple du dieu-lion, à Léontopolis, par M. Paul Perdrizet..... 320
Les fouilles de Bulla Regia au printemps de 1922, par M. le docteur L. Carton, correspondant de l'Académie..... 326
Boèce et Porphyre, par M. J. Bidez..... 346

LIVRES OFFERTS..... 317, 323, 333, 345, 350

CAHIER D'OCTOBRE

SÉANCES..... 353, 358, 371, 408

APPENDICE :

Rapport de M. E. Pottier, membre de l'Académie, sur les travaux archéologiques du Service des Antiquités de Syrie et sur la fondation de l'École française de Jérusalem (1920-1921) : lu dans la séance du 13 octobre 1922..... 359

Digitized by Google

COMMUNICATIONS :

Rapport sur les travaux du Service des Antiquités de l'Égypte en 1921-1922, par M. Pierre Lacau, directeur du Service des Antiquites du gouvernement égyptien..... 372
Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila, par M. Paul Monceaux..... 380
Le village natal du scribe Henri Bossec : les différents sens de *tre-* dans les noms propres composés bretons actuels, par M. Joseph Loth, membre de l'Académie..... 409

LIVRES OFFERTS..... 358, 369, 408, 411

CAHIER DE NOVEMBRE

SÉANCES..... 413, 416, 419

LIVRES OFFERTS..... 415 418, 421

CAHIER DE DÉCEMBRE

SÉANCES..... 423, 425, 430, 433, 436
LIVRES OFFERTS..... 424, 428, 432, 434, 438
COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES..... 439
PÉRIODIQUES OFFERTS..... 447
TABLE ALPHABÉTIQUE..... 455
TABLE DES CARTES..... 476
ERRATUM..... 476
TABLE DES MATIÈRES..... 477

Digitized by Google

Digitized by Google

SUITE DES PUBLICATIONS
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
PARUES EN 1922.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM. — 4e partie : *Inscriptions himyarites*, tome II, fascicules III et IV.

INVENTAIRE DES MOSAÏQUES DE LA GAULE ET DE L'AFRIQUE, tome I, fascicule II, *Lugdunaise*, *Belgique et Germanie* (Planches).

CORPUS VASORUM ANTIQUORUM. — *Musée du Louvre*, fascicule I (Union Académique internationale).

Le Gérant, A. PICARD.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

The Ohio State University
3 2435 027651090
Comptes rendus des seances.
AS162P2
001
1921-1922
THE OHIO STATE UNIVERSITY BOOK DEPOSITORY
D AISLE SECT SHLF SIDE POS ITEM C
8 03 33 26 8 06 001 7
Digitized by Google